Archives de la Société Française des ...

Société Française
des collectionneurs d'ex-libris

Digitized by Google

Digitized by Google

3- MDVA
Société

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Digitized by Google

Tous droits réservés

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS, Paris

Première Année

[déc 1893 - déc. 1894]

PARIS

Au Siège de la Société

95, Rue de Prony, 95

1894

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
330023B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B 1905 L

Digitized by Google

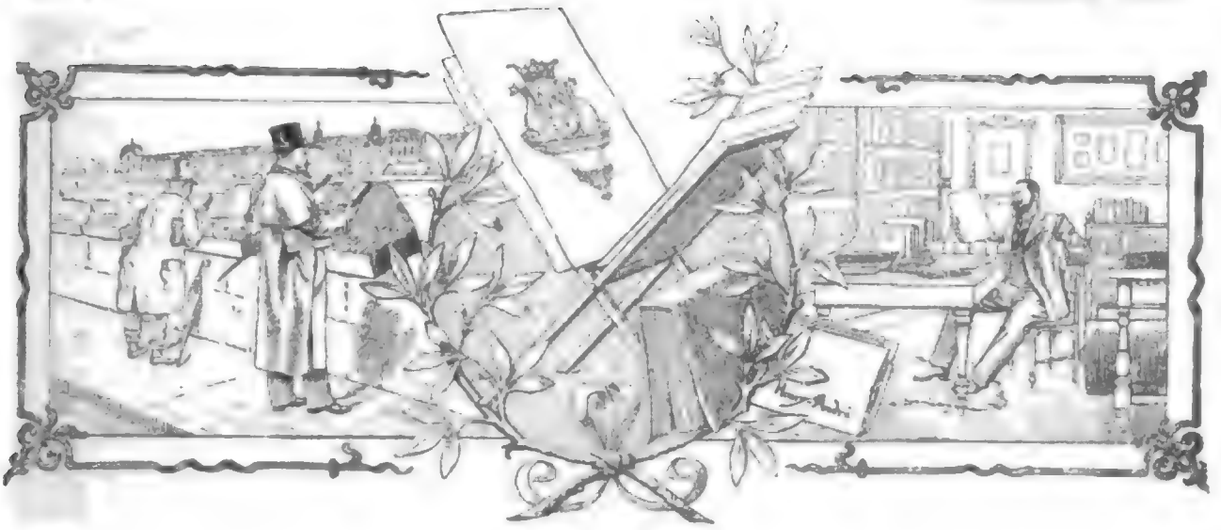

A MES PREMIERS COLLABORATEURS,

vant toute autre chose, ce que je tiens absolument à imprimer ici, en tête de cette Revue : ce sont mes remercîments aussi sincères que chaleureux, aux amateurs éclairés et dévoués, qui ont commencé par encourager mes premières tentatives et répondu à mes premiers appels. Merci à MM. le Comte de Régis, — E. Perrier, — A. Tardieu, — Bargallo, — et au Révérend Père Ingold. — Puis aux Membres dévoués de notre Comité, qui dès le début, à première demande, ont sans hésitation et avec cette bonne grâce qui en double le prix, accepté la charge de me seconder dans l'organisation de la Société, — MM. H. André, — Léopold Mar, — L. Lancelevée, — H. Masson, — L. Quantin, — J. Van Driesten ; auxquels il faut ajouter MM. Edm. Engelmann et L. Gruel, membres assidus.

Merci aux adhérents de la première heure, dont les noms venant successivement s'ajouter aux précédents, nous ont permis de grossir notre liste, et de ne pas nous agiter en vain dans le vide. C'est grâce à leur concours désintéressé que la Société a pu se constituer dans sa Séance du 30 Avril 1893.

En particulier merci à deux collectionneurs zélés MM. le Comte de Régis et Duris, qui sur le simple vu de nos Statuts, se sont immé-

Digitized by Google

diatement inscrits comme Membres perpétuels et en ont versé la cotisation.

Merci enfin à MM. A. Benoit, de Berthelming, et C. E. Thierry, de Nancy, qui mettant généreusement à notre disposition leurs clichés, leurs cuivres et leurs bois, nous procurent la facilité de donner dans nos prochains numéros des reproductions fort curieuses et intéressantes, qui ne grèveront pas le budget de la Société.

Avec de tels Collaborateurs, celle-ci ne peut manquer de prospérer; mais je tenais avant tout, ainsi que je le disais plus haut, à mettre en tête de nos Archives, cette sincère expression de ma gratitude, tâche fort agréable à remplir du reste.

Le Président, Dr L. Bouland.

NOTRE PROGRAMME

Pour le développer, il suffit de relire l'article premier de nos Statuts, reproduit ci-dessous, et d'expliquer comment le Comité en comprend l'exécution.

« Article Premier. — La Société a pour but de mettre les Collectionneurs en rapport les uns avec les autres, de faciliter leurs recherches, d'échanger leurs idées,... ainsi que leurs doubles; et d'étudier en commun les questions aussi nombreuses que variées, qui peuvent les intéresser. »

Mettre les Collectionneurs en rapport les uns avec les autres... C'est ce que la Société a déjà fait et continuera de faire par les moyens suivants :

Pour les amateurs qui habitent Paris ou ses environs, nous aurons les réunions mensuelles; qui jusqu'ici n'ont pas manqué d'intérêt.

Pour ceux qui habitent la Province ou l'Étranger, nous aurons la Correspondance et les Archives.

La Correspondance, qui depuis notre fondation a été des plus suivies.

Les Archives dans lesquelles tous les Membres pourront, en se conformant à l'article VI, poser les questions qui les intéressent, et ces questions sont innombrables.

Entrons ici dans quelques détails :

L'Ex-Libris touchant à l'histoire par bien des côtés (histoire de ses propriétaires, aussi bien qu'histoire des Bibliothèques), nos Archives pourront donc publier à l'occasion des articles historiques.

Il touche à l'Art; donc, ceux de nos Membres qui voudront bien nous envoyer des études à ce point de vue, sont certains de les voir bien accueillis.

Il touche au Blason, car les Ex-Libris armoriés sont extrêmement nombreux, et sont en même temps ceux qui nécessitent souvent le plus de recherches : les articles de Blason et de Généalogie trouveront donc naturellement leur place dans nos colonnes.

Bien des personnes considèrent, à bon droit, les marques imprimées en or, ou à froid sur les plats des livres, comme de véritables Ex-Libris. Ce sont, disait un érudit : les Ex-Libris Français par excellence.. leur étude est liée à celle des Ex-Libris gravés.... les Archives donneront une large hospitalité à tous les documents, notes, ou détermination d'armoiries que nos Membres voudront bien nous communiquer.

Dans cet ordre d'idées les chiffres monogrammes, les devises héraldiques ou autres ne sont pas à négliger. Donc, chaque fois que l'occasion s'en présentera nous ne manquerons pas de publier ce que nous croirons pouvoir être utile à nos lecteurs.

La partie documentaire occupera, comme on le voit, une bonne place dans ces Archives qui, sans cela, ne mériteraient pas leur Titre. Elle ne nuira pas, néanmoins, à la partie Artistique et Fantaisiste. Comme tous les Membres de la Société n'ont pas le bonheur de posséder des pièces exceptionnellement curieuses ou rares....., ils verront avec plaisir, croyons-nous, des reproductions fidèles de ces pièces, lorsque leurs possesseurs auront bien voulu nous les confier. Et nous espérons que ces reproductions soit dans le texte, soit hors texte, selon leur importance, ne seront pas un des moindres attraits de nos Archives.

Quelques lignes sur les Graveurs d'ex-libris, trouveraient aussi une place bien justifiée au milieu même d'études sur leurs œuvres : Nos Correspondants qui auraient dans leurs notes des détails biographiques sur ces Artistes, peuvent donc nous les adresser, on les insérera avec reconnaissance.

Nous avons aussi l'intention de donner une liste descriptive des Ex-Libris modernes qui nous seront adressés à cet effet dans le courant de l'année.

Nous engageons les intéressés à nous indiquer en même temps les noms du dessinateur et du graveur qui auront exécuté ces pièces afin de les publier. — Le mécanisme des questions et réponses, celui des échanges, sont expliqués plus loin.

Tel est le programme dont nous commençons l'exécution dans ce numéro-ci même, et qui contribuera, nous l'espérons, au succès complet de la Société.

Le Comité.

Toutes les Communications relatives à la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris, doivent être expédiées au Président, 95, rue Prony — ou au Secrétaire M. H. André, 3, Faubourg St-Jacques, Paris.

Digitized by Google

EX-LIBRIS ET MARQUE D'HENRI II D'ALBRET

Le bel Ex-Libris dont nous donnons la reproduction hors texte, est celui d'Henri IIe d'Albret, Sire de Pons, Seigneur de Miossens, comte de Marennes, etc... qui vivait au commencement du XVIIe siècle. Nous l'avons trouvé dans un volume in-folio : Louis XI (par de Mathieu). Paris, P. Mettayer 1610 ; au bas du titre duquel se trouve la signature autographe du possesseur précité. — Par une non moins rare bonne fortune, l'Ex-Libris lui-même porte les mots suivants, d'une belle écriture de l'époque :

« *Messire Henry d'Albret, sire de Pons, seigneur de Miossens 1617* »
Nous croyons inutile d'insister sur la valeur artistique de cette pièce, que nos lecteurs sauront apprécier.

Nous préférons, étant donné que l'attribution est indiscutable, nous étendre un peu sur les détails relatifs au personnage lui-même ; car s'il est agréable d'avoir un bel Ex-Libris, il n'est pas moins intéressant d'en connaître un peu le possesseur.

Cet Henri d'Albret IIe du nom était fils d'Henri I, Baron de Miossens, etc..., Chevalier des ordres du Roi, et d'Antoinette, Dame de Pons. C'est par ce mariage que la Sirie ou Sirauté de Pons passa dans la famille d'Albret. — Henri II qui nous occupe avait épousé Anne de Gondrin de Pardaillan, dont il eût entre autres enfants, Cœsar Phœbus d'Albret, Chevalier des ordres du Roi, Maréchal de France et Gouverneur de Guyenne.

Nous croyons bien faire en reproduisant ci-dessous la belle marque appliqué en or sur les plats du volume, et qui diffère sensiblement de celle attribuée à Henri I, par M. Guigard, dans la seconde édition de l'Armorial du Bibliophile, tome II, page 8, deuxième colonne. Relevons en passant, une assez forte erreur de date commise par cet auteur, lorsqu'il nous y indique : qu'Henri I vivait en 1754, car nous trouvons dans l'Histoire des grands officiers de la Couronne, par le P. Anselme, tome VI, page 220, que ce Seigneur de Miossens était trésorier ordinaire des guerres en 1572 ; et plus loin, tome IX, qu'il fut nommé Chevalier des ordres du Roi en 1595. En prenant pour base de notre soustraction cette dernière date de 1595, Henri I devait donc en 1754,

Digitized by Google

être mort depuis *cent cinquante-neuf ans!* et c'est probablement la date de 1574 que M. Guigard voulait indiquer.

Il nous eût été facile de faire comme dans certains ouvrages plus beaux sans doute, mais moins exacts, de reproduire ces armoiries par le dessin. Nous avons au contraire préféré donner la simple reproduction d'un frottis, qui en gardant les dimensions réelles du blason, nous rend en même temps ses détails avec la fidélité brutale et naïve de la vérité.

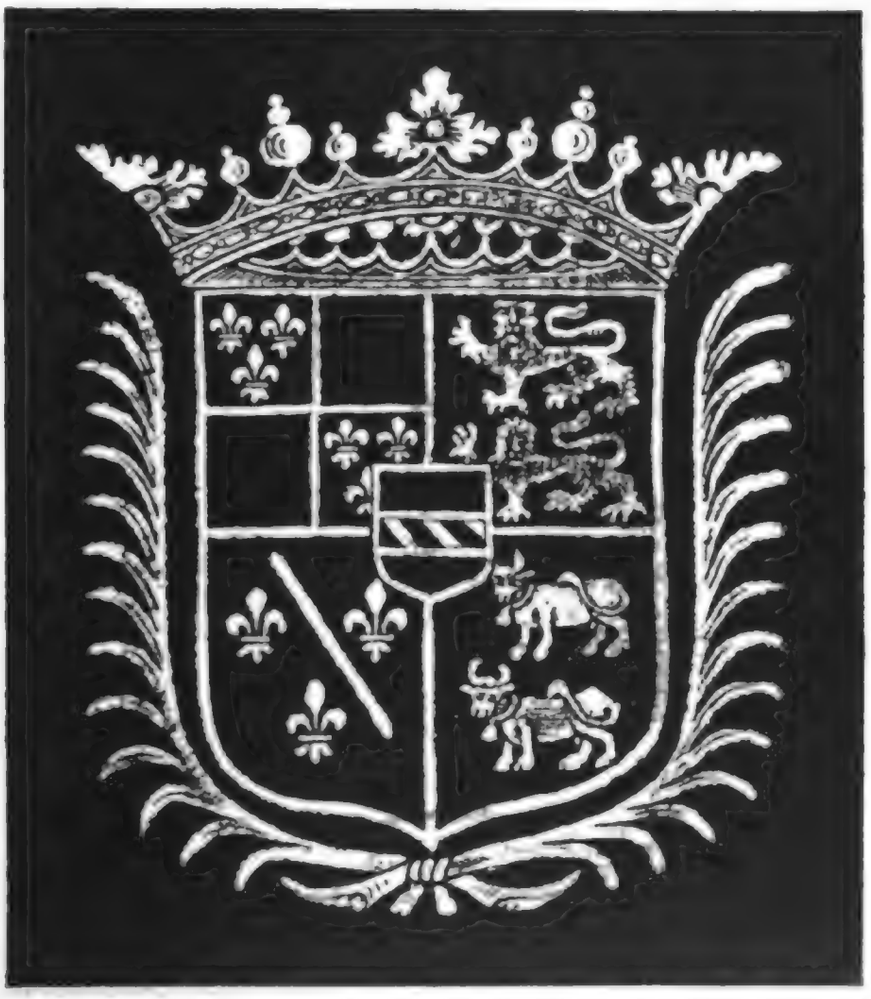

Par la même occasion faisons encore observer que dans la marque comme dans l'Ex-Libris gravé, ce blason présente une exception à la règle habituelle de mettre sur le tout les armes paternelles; car ici ce sont celles de la mère : Antoinette de Pons. Nous pensons que cette dérogation avait probablement pour but (comme dans les armoiries à enquerre), d'attirer l'attention sur la qualité de *Sire* attachée au fief de Pons. On voit, en effet, dans les auteurs que « Pons, en Saintonge, » « est une Sirie ou Sirauté qui ne relève que du Roi, et que d'elle re- » « lève 52 paroisses et près de 250 fiefs nobles. La manière dont les » « Sires Pons rendaient hommage au Roi est assez singulière pour mé- » « riter d'être rapportée ici. »

Digitized by Google

« Le Sire de Pons, armé de toutes pièces, ayant la visière baissée »
« se présentait au Roi et lui disait : *Sire, je viens à vous pour vous* »
« *faire hommage de ma terre de Pons et vous supplier de me maintenir* »
« *en la jouissance de mes privilèges. — Le Roi le recevait.* »

A ceux de nos lecteurs curieux de plus amples détails et désireux de remonter aux sources, nous indiquons le Grand dictionnaire historique de Moréri. — Le P. Anselme, cité plus haut. — La Chesnaye Desbois : Dictionnaire historique de la Noblesse, édition in-4° de 1776, tome XI, pages 404-405.

Dr L.-B.

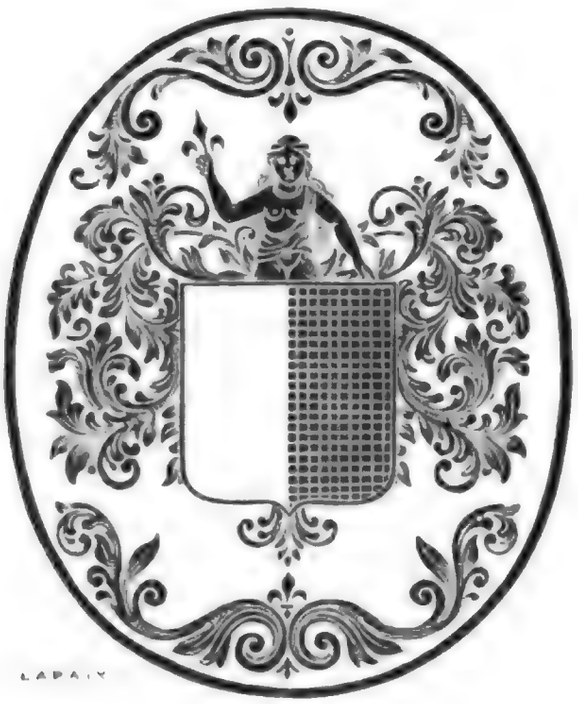

ARMOIRIES DE LA VILLE DE METZ

Nous avons dit déjà, que nous considérions les blasons, chiffres et marques imprimés en or ou à froid sur les plats extérieurs des livres, comme étant une sorte d'Ex-Libris, dont l'usage était bien antérieur en France, à celui des Ex-Libris gravés ; et que nous aurions plus d'une fois l'occasion de nous en occuper.

A ce titre nous donnons ci-dessus la reproduction par la gravure sur bois d'une belle marque de la ville de Metz, notre patrie.

Cette gravure fait partie de l'ouvrage si intéressant de M. A. Benoit (de Berthelming) : *Les Bibliophiles, les Collectionneurs et les Bibliothèques des Trois Évêchés.* Ce livre n'ayant été tiré qu'à cent exemplaires et étant actuellement complètement épuisé, ne se trouve donc plus qu'entre les mains d'un nombre restreint d'amateurs : c'est pourquoi nous pensons que

ceux de nos lecteurs qui ne le possèdent point, verront avec plaisir les Ex-Libris et les marques, que nous en reproduirons encore par la suite.

Avant la Révolution les grands seigneurs, les évêques, les personnages importants, faisaient les frais des volumes donnés en prix dans certains collèges et particulièrement dans les collèges tenus par les Jésuites. Ces livres étaient généralement reliés avec luxe et portaient leurs armoiries. — Dans l'intérieur une feuille, soit imprimée, soit manuscrite, indiquait le nom du généreux donateur, celui de l'élève et celui du Régent du Collège ; avec la date de la distribution des prix dans laquelle ils avaient été donnés. Malheureusement, soit pour faciliter leur vente, soit à l'époque de la Terreur, les livres ont été dépouillés de ce feuillet qui nous apprendrait tant de choses ; et à sa place on ne trouve plus généralement qu'une déchirure nous révélant son existence antérieure. Les Municipalités imitèrent souvent cet exemple de générosité, et c'est sans doute à la magnificence des échevins de Metz qu'étaient dus les livres portant l'élégant Blason qu'on voit ci-contre.

L. Bouland.

DU DÉCOLLAGE DES EX-LIBRIS

Sur vingt Ex-Libris que l'on trouve dans le commerce, ou qui sont offerts en échange par les amateurs, quinze au moins sont éraflés au dos, déchirés ou troués. Cela tient à l'inexpérience, à la précipitation, ou à la maladresse de ceux qui les décollent

Il serait donc à désirer que l'on vulgarisât, le plus possible, le moyen si simple que j'ai publié page 591 du *Bulletin du Bibliophile* (librairie Techener), numéro de Novembre-Décembre 1892. — Comme tous nos lecteurs ne sont pas abonnés à cette intéressante publication nous reproduisons ci-dessous la fin de cet article. La voici : Mettez dans un flacon 10 grammes d'acide chlorhydrique, blanc et pur, ajoutez-y 120 grammes d'eau. Pour décoller un Ex-Libris, prenez un pinceau doux à aquarelle ou autre, trempez-le dans cet acide ainsi étendu et appliquez celui-ci sur la *pièce à décoller seulement*, comme si vous vouliez la couvrir d'une teinte plate. Il faut éviter surtout d'appliquer le liquide sur le livre lui-même.

Digitized by Google

Lorsque l'Ex-Libris a été *bien imbibé* dans toute son épaisseur, c'est-à-dire au bout de cinq à dix minutes, essayez d'en soulever doucement un des coins avec une lame quelconque ou un cure-dent.

Il est rare que la vignette ne se décolle pas alors avec la plus grande facilité; autrement une seconde couche d'acide en aurait facilement raison.

Une fois décollé, mettez l'Ex-Libris tremper pendant quelque temps dans une cuvette d'eau froide pour lui enlever les dernières traces d'acide; puis retirez-le et faites-le sécher ensuite comme d'habitude.

Quant au volume, si on ne l'a pas maladroitement mouillé d'acide, il suffit de passer un linge doux et propre sur la place où était l'Ex-Libris, pour enlever le restant de la colle qui a été attaquée par l'acide. — Dans le cas où l'on n'aurait pas d'acide chlorhydrique, on pourrait le remplacer par de très fort vinaigre blanc mais *pur*. Par ce moyen on obtient des Ex-Libris irréprochables, et l'on n'a pas abîmé les volumes.

On trouve facilement de l'acide chlorhydrique chez les droguistes, chez les marchands de produits chimiques, marchands de couleurs et chez les pharmaciens; la difficulté de se procurer ce liquide n'est donc pas une objection sérieuse.

Le seul inconvénient de ce procédé est qu'il blanchit légèrement certains papiers jaunis par le temps; mais l'eau chaude elle-même, employée par tout le monde, produit aussi cet effet. Dès lors ne vaut-il pas mieux préférer l'intégrité d'une pièce à sa coloration ? Oui, et je crois que sur ce point personne n'hésitera; on peut, du reste, reteinter un Ex-Libris par les mêmes moyens que les autres papiers.

Lorsqu'on opère chez soi, à son aise, sans être limité par le temps, et qu'on veut employer l'eau chaude au lieu d'acide, on doit procéder de la façon suivante :

On découpe un morceau de papier buvard ou de vieux linge, ayant exactement les dimensions de l'Ex-Libris à décoller. On trempe ce linge ou ce papier dans de l'eau très chaude, et on l'applique aussi exactement que possible sur la pièce à enlever. Puis on pose par dessus, vers le milieu, soit un fragment d'éponge, soit un chiffonnet trempé aussi dans l'eau chaude; et on renouvelle de temps en temps l'eau chaude de cette éponge jusqu'à ce que, par imbibition à travers le papier, la colle soit suffisamment détrempée. On est renseigné à cet égard, lorsqu'en soulevant légèrement un des coins avec un cure dent, ou tout autre objet un peu effilé et non coupant; ce coin se détache sans effort.

L'Ex-Libris une fois décollé, il ne reste plus qu'à le laver légèrement dans de l'eau froide, pour enlever les restes de colle ou de couleur qui y adhèrent encore, et à le faire sécher comme d'habitude.

En suivant ces indications, on ne verra plus autant de ces pièces loqueteuses qui, acceptées forcément à défaut d'autres, jurent dans les collec-

Digitized by Google

tions et sont de fait une perte vive pour les amateurs... Certaines pièces mutilées ou non sont en effet quelquefois des années avant de leur repasser sous la main : quand elles y repassent ! Car il y en a qu'on ne revoit jamais.

L. Bouland.

QUESTIONS ET RÉPONSES

L'intention du Comité est de donner à cette partie de nos Archives, la plus grande, la plus large extension. C'est par elle que s'affirmera de plus en plus cette solidarité, cette entente cordiale qui ont été jusqu'ici la caractéristique de nos réunions.

Quelquefois ce qu'on ignore à Paris est fort bien connu en Province, et réciproquement; ce que l'un de nos Membres cherche en vain ici, un autre peut l'avoir trouvé à l'étranger. Bien des questions réputées insolubles seraient tranchées facilement, si elles tombaient à propos sous les yeux d'hommes compétents, de travailleurs consciencieux, joignant la complaisance au savoir, et il n'en manque pas dans notre Société.

Pour les Collectionneurs d'Ex-Libris, la détermination des anonymes, armoriés ou non, est un sujet constant de recherches vaines, de mécomptes et de temps perdu. Elle trouvera une large place dans notre questionnaire, et nous prions avec instance tous nos Membres de répondre, ne fut-ce même que dubitativement. Car une indication si incomplète qu'elle soit, vaut mieux que rien, elle peut du reste, souvent mettre sur la vraie piste, et à ce titre ne doit pas être négligée.

Pour faciliter les recherches et pouvoir par la suite faire cadrer les réponses avec leurs demandes respectives, nous invitons nos Correspondants à mettre en tête de leur question *un titre court* qui, avec le numéro

Digitized by Google

d'ordre ajouté par nous, suffira pour se reporter immédiatement à celle-ci : car la réponse rappellera et le titre et le numéro. Un simple coup d'œil jeté sur les questions publiées plus bas, renseignera mieux nos lecteurs que d'amples explications.

Mais pour que le résultat soit aussi complet que satisfaisant, il importe avant tout que les questions soient posées d'une manière claire et précise, et que les descriptions héraldiques, s'il y en a, soient *exactes*.

A ceux de nos Membres qui ne sont pas versés dans l'art du Blason, nous conseillons d'accompagner leur question d'un calque aussi exact que possible, ou mieux de nous adresser la pièce avec leur demande : elle leur serait renvoyée aussitôt la question rédigée conformément aux règles du Blason. Enfin, dans le cas où cette pièce en vaudrait la peine, elle serait (avec leur autorisation, bien entendu), reproduite par la photogravure comme on en verra un exemple plus loin.

QUESTIONS

NUNC NOX MOX LUX. — (N. 1).

Dans un écusson (forme accolade par le bas), on trouve entrelacées les sept lettres suivantes (*A. C. E. I. M. R. V.*) en caractère Romain allongé que d'après la manière employée généralement, nous rangeons dans leur ordre alphabétique. Au-dessus, touchant les coins supérieurs de l'écusson, se voit une banderolle sur les replis de laquelle on lit la devise suivante : *Nunc nox mox lux*. Cette marque a été faite de nos jours avec une espèce de cachet imprégné d'encre grasse tantôt bleue, tantôt verte.

De qui est cet Ex-Libris, car cela en est un? La question déjà posée dans les journaux, qui en publient n'a pas encore reçu de réponse.

B. H.

CHEVRON : COQ — (N. 2).

Sur un manteau de pair de France, surmonté d'un tortil de Baron, avec bonnet sans plumes, (style Empire), on voit l'écusson suivant : d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un coq d'argent, contourné. L'écu posé sur une espèce de tablette, au-dessous de laquelle se trouvent cinq croix de différents ordres, est entouré d'arabesques partant de sa pointe. Il est surmonté d'une couronne de Comte. Le tout est gravé et tiré sur papier moderne mince, d'un blanc grisâtre de médiocre qualité.

Quel est le pair de France qui avait cet Ex-Libris ?

J. D.

Digitized by Google

RECOLL. INSUL. — (N. 3).

C'est un Ex-Libris étiquette, composé de caractères typographiques, dans un entourage ou petite bordure formée par le rapprochement de très petits fleurons.

En voici une imitation :

L'encadrement a 35 millimètres de haut sur 42 millimètres de large. (Il va sans dire que les chiffres 19 — D_2 et 11 sont manuscrits).

Quel est le couvent de Récollets qui avait cette étiquette pour Ex-Libris ?

JUNIOR.

ANTÉRIEUR A 1600. (N. 4).

Dans la seconde édition de son livre : Les Ex-Libris Français depuis leur origine jusqu'à nos jours, Poulet-Malassis dit page 4 : « qu'on doit » « douter de l'existence d'un Ex-Libris gravé en creux ou en relief antérieur » « à l'année 1600 qui puisse être dit Français dans les limites géographiques » « de la France d'alors. » Et il donne l'indication suivante, d'un Ex-Libris, composé typographiquement en caractères mobiles : Ex Bibliotheca Caroli Albosii E. Eduensis, avec la devise : Ex Labore quies — et la date 1574. — Cette seconde édition ayant paru en 1875, c'est-à-dire il y a maintenant 18 ans, et depuis cette époque les Collectionneurs n'ayant pas cessé leurs recherches, je les prie avec instance de vouloir bien indiquer : 1° Si l'un d'eux a fini par trouver un Ex-Libris Français gravé, antérieur à 1600 ? 2° D'en donner la description ? Et 3° A défaut, d'indiquer les pièces *nouvellement* découvertes qui se rapprochent le plus de cette date ?

L. B.

GRIFFON-GUIDON. — (N. 5).

De qui est l'Ex-Libris héraldique suivant .
De gueules au griffon d'or, écu posé sur une espèce de console, dont le bas est coupé sur notre pièce. Couronne de Comte. Supports : à dextre un griffon semblable à celui de l'écu, tenant une enseigne ou guidon de cavalerie, dont la hampe traverse la couronne et dont les plis sont chargés

Digitized by Google

de 5 fleurs de lis surmontées d'un lambel (Régiment d'Orléans) ; à senestre un lion. Sous l'écu une croix à huit pointes sans insignes. Au-dessus de toute la composition dans une banderolle la devise : *Sola virtus vera nobilitas.*

EM. N.

MONS. — (N. 6).

La gravure dont voici la reproduction fidèle, et avec ses dimensions réelles faisait partie d'un lot d'Ex-Libris et d'armoiries acheté dans une vente en Belgique.

Si nous nous en rapportons au Blason qu'on y voit, au distique qui l'accompagne, et à une feuille d'armoiries intitulée : *Nobilis Hannoniæ comitatus descriptio* (feuille tirée d'un atlas ancien), nous avons bien sous les yeux les armes du Sénat de Mons en Hainaut.

Il reste maintenant à élucider si c'est ou non un Ex-Libris ? Nous

Digitized by Google

ferons observer que telle que nous la voyons là, cette pièce n'a rien d'imprimé au dos: et qu'elle est sur papier mince, ce qui exclut toute hypothèse d'en-tête de livre, que sa forme, du reste, ne comporte pas.

Si ce n'est point un Ex-Libris, nous prions alors nos érudits Correspondants de Belgique, de vouloir bien nous indiquer ce que c'est? Et à quel propos cette pièce fut gravée.

H. C.

Dans le prochain numéro nous donnerons les réponses qui nous seront parvenues.

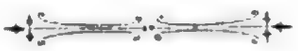

ÉCHANGES ET DEMANDES

Depuis le 30 Avril 1893, date de sa fondation jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire en six mois, dans lesquels se trouvent encore compris les trois mois des vacances, époque de villégiature très défavorable aux travaux du genre des nôtres, la Société a pu faire ou favoriser l'échange de 237 Ex-Libris.

Si parmi ces 237 pièces il s'en trouvait d'ordinaires et quelques modernes, il y en avait aussi de fort rares d'intérêt local, et qui nous ont valu bien des remerciements.

Nous attirons donc l'attention de tous les Membres sur cette partie de nos Archives: par la suite chaque numéro aura comme celui-ci un article intitulé : *Échanges et Demandes.* Dans cet article nous indiquerons avec autant de précision que possible: 1° Les pièces dont nos Membres voudraient se défaire; 2° Celles qu'ils demandent à acquérir.

S'ils le désirent, nous publierons leur nom et leur adresse: si au contraire ils préfèrent garder l'anonyme, nous indiquerons qu'il faudra s'adresser au Secrétariat de la Société qui leur servira d'intermédiaire.

Voici les demandes parvenues jusqu'ici et que pour éviter toute réclamation nous publions dans leur ordre d'arrivée.

I. MM. E. Perrier, 5, rue des Arcades à Marseille; et le Comte de Régis, au château de la Rostolane, par Aix-en-Provence, recherchent particulièrement les Ex-Libris Provençaux.

II. M. Edm. Engelmann, 418, rue Saint-Honoré, Paris, demande à acquérir des Ex-Libris Alsaciens dont il fait sa spécialité; et des Ex-Libris Lorrains signés de Colin. Il donnerait en échange des pièces équivalentes d'autres provinces.

Digitized by Google

III. M. le Comte de Leiningen Westerburg, Blüthenstrass, n° 10, à Munich, demande : l'Ex-Libris de Crozat, baron de Thiers, — d'Aimé Leroy de Valenciennes, — d'Henri d'Ideville, — de James et Salomon, barons de Rothschild, — E. Pelay, — Ch. Bouvet, — Germain Bapst, Henriette de Lorraine, Duchesse de Bouillon. — Reproduction de l'Ex-Libris de Louis XV.

IV. Mme la Comtesse Diodati-Eynard, 4, rue Eynard, à Genève (Suisse), collectionne les Ex-Libris, en général, sans distinction de nationalité ni de province, mais recevrait cependant de préférence ceux de Suisse.

V. M. Duris, 22, boulevard Carnot, à Dijon, échangera volontiers des pièces de provenances diverses contre des pièces de même valeur, à l'exclusion des Ex-Libris modernes qu'il ne recherche pas.

Les Collectionneurs qui désirent simplement échanger leur Ex-Libris personnel, contre celui d'autres Membres de la Société, sont priés de nous indiquer leur nom, et nous en publierons une liste dans le prochain numéro ; ou au plus tard dans le suivant.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dans nos Archives, comme dans les Revues similaires, les ouvrages dont il sera envoyé deux exemplaires au Secrétariat de la Société seront annoncés et analysés s'il y a lieu. Les ouvrages purement littéraires ou autres, ne sont pas exclus pourvu que les sujets traités puissent offrir quelqu'intérêt à nos lecteurs; mais on ne trouvera pas mauvais que nous donnions, sur tous les autres, le pas aux livres traitant directement des Ex-Libris ou des matières qui s'y rattachent.

BIBLIOTHÈQUES ET EX-LIBRIS SUÉDOIS RECUEILLIS PAR M. C.-M. CARLANDER (3e PARTIE).

Il y a parmi nous bon nombre d'amateurs qui n'ont pas limité leur collection aux pièces concernant exclusivement leur province; mais qui recueillent les Ex-Libris en général, sans distinction d'origine. — C'est donc à eux que se recommande cet ouvrage, non seulement par l'érudition bien connue et la grande notoriété de son auteur; mais encore par les reproductions qu'il contient, et dont nous donnons un spécimen

Digitized by Google

en tête de la traduction suivante du prospectus, car l'ouvrage, comme celui-ci est écrit en Anglais.

Les Ex-Libris sont collectionnés pour leur valeur artistique, historique ou héraldique. The Globe 29/3 1893

La sympathie avec laquelle l'ouvrage de M. Carlander « Swenska Bibliotek och Ex-Libris » a été accueilli, vient d'encourager l'auteur dans la publication d'une autre partie, qui formera le troisième volume de ce travail. Cette nouvelle suite peut être considérée comme un tout complet. Elle comprendra : l'étude et la description d'une grande quantité de bibliothèques publiques ou privées de Suède; et par suite celle des Ex-Libris et des Armoiries des Bibliophiles. De ce fait l'ouvrage (qui comprendra 600 pages de texte), sera illustré d'environ 80 sujets ou emblêmes, tant anciens que nouveaux. Ces reproductions seront obtenues, partie par réimpression avec les planches originales, partie par autocopie; ce qui leur conservera complètement leur cachet de vérité primitive. Comme présentant un intérêt spécial nous allons mentionner ici quelques-unes des bibliothèques en question.

Ce sont celles : du Sénateur baron Paul Khewenhüller, des rois Jean Casimir et Stanislas Leczinsky, du Maréchal de France Conrad von Rosen (autrefois officier dans l'armée Suédoise), du Chancelier de l'Empire Magnus Gabriel de la Gardie, du Comte Claes Ekeblad, du capitaine Jean Gustave Ufvenklou, du Chambellan Magnus-Ericson Ulfsparre, du Comte Peter van Suchtelen, du Marchand Alexandre Barclay, du Baron Nils Silferschiold (bibliothèque de Koberg), du Comte Gustave Hamilton, du Comte Lars von Engestrom, du Comte Fréderic Bogislaus von Schwerin, etc., etc...

Ces illustrations, nous l'espérons, offriront le plus grand intérêt.

D'un autre côté le travail sera typographiquement embelli de la même manière que dans les deux précédents volumes.

L'édition de ce livre ne sera tirée qu'à 150 exemplaires. Le prix de souscription sera de 38 francs.

Digitized by Google

PARIS VIVANT — « LE THÉATRE »

La Société Artistique du Livre illustré, 4, rue des Petits-Champs, à Paris, vient de mettre en vente une très élégante plaquette, due à la plume de M. Francisque Sarcey, le critique bien connu. Ce petit livre est le second d'une série commencée sous le titre général de *Paris Vivant*, et il est intitulé *le Théâtre*.

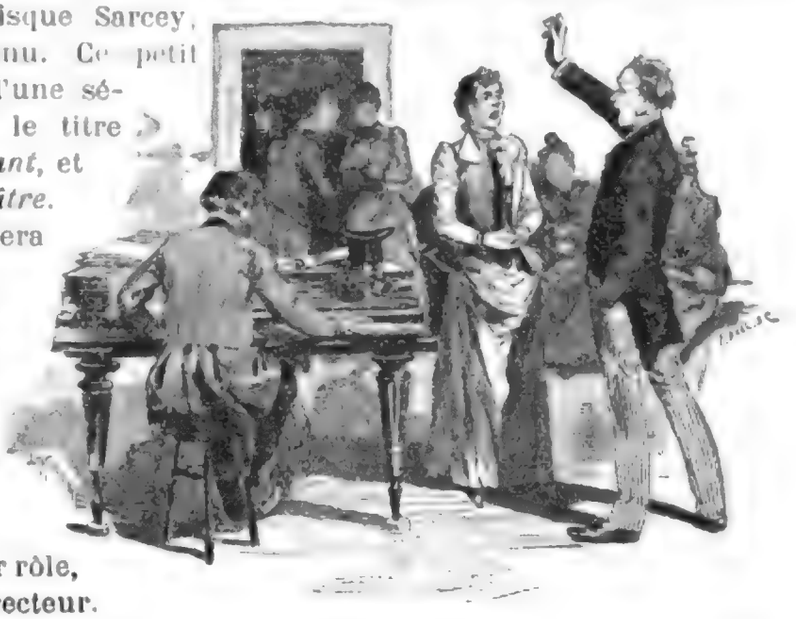

Le lecteur trouvera dans ces pages d'amusants détails et de piquantes réflexions, sur tout ce qui touche à la vie théâtrale; depuis l'élève du Conservatoire, l'ouvreuse et le souffleur, jusqu'au grand premier rôle, le régisseur et le directeur.

Cette plaquette est illustrée de nombreux dessins absoluments inédits et de trois eaux-fortes curieuses. Les illustrations ont été exécutées par les Membres de la Société : MM. Lepère, Clément Bellenger, Moulignié, Dète, Noel, Paillard, les frères Tynaire, Gérardin, tous appréciés par les Amateurs de beaux livres et d'estampes originales.

Le premier volume dont il reste quelques exemplaires, est intitulé : *Paris Vivant « le Journal »* le texte est de Clovis Hugues, le vibrant poète méridional.

Il a été tiré de ces plaquettes :

2 exemplaires de grand luxe sur parchemin numérotés A et B.	250 fr
10 exemplaires sur papier du Japon numérotés 1 à 10. . . .	100 »
20 exemplaires sur papier de Chine numérotés de 11 à 30 . .	50 »
500 exemplaires sur papier du Marais numérotés de 31 à 530.	20 »

S'adresser à M. FONTAINE, *Gérant, 4, rue des Petits-Champs.*

Dans le prochain numéro nous comptons donner comme tirage hors texte, la série des six Ex-Libris dite de Bébé, si appréciée et si pleine d'humour, due à l'un de nos Membres, Monsieur C. E. Thierry.

Le Secrétaire-Gérant

HENRY - ANDRÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE PELLUARD, RUE SAINT-JACQUES, 212

Digitized by Google

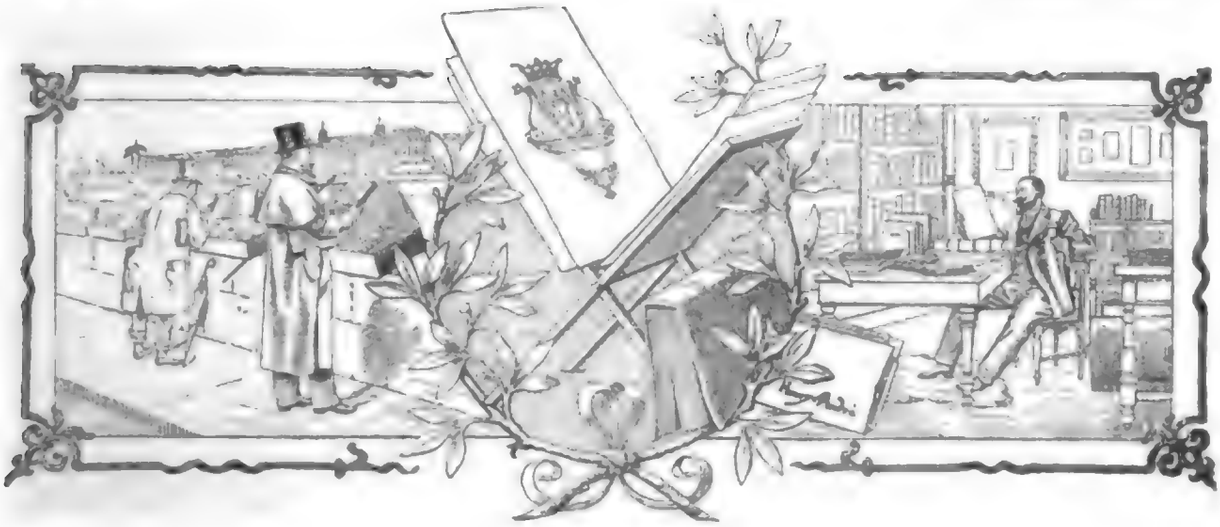

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 1893

Après quelques mots de bienvenue échangés entre les nouveaux Membres présents et les anciens, le Comité reprend ses travaux interrompus par de longues vacances.

Plusieurs Membres ne pouvant assister à cette réunion se font excuser par lettre.

Le Secrétaire lit le Compte-Rendu de la dernière Séance qui est approuvé.

Le Président fait connaître les noms des personnes qui ont été présentées comme Membres pendant les vacances, ce sont par ordre de date :

MM. H.-E. DEATS, Flemington - New-Jersey.
DANIEL RAVENEL, de Charleston S.C.
HENRI BLACKWELL, de New-York.
ALFRED BOWEN, de Pontypol.
COLLE, de Tours.
WALTER HAMILTON, de Londres.
MAYOR, de Genève.
L'Abbé DESNOYERS, Directeur du Musée d'Orléans.
Mme La Baronne DE LINDEN, à Saint-Léonard-on-Sea.
M. MARSHALL (JULIAN), de Londres.
Mme La Comtesse DIODATI-EYNARD, de Genève.
M. CHABEUF, de Dijon.
Mlle EDITH GREEN, de Bristol.
M. CHARLES-JOHN CHOPPE, de Londres.

Le Comité approuve ces Réceptions.

Digitized by Google

Le Président fait alors observer que des Collectionneurs Étrangers déjà Membres, soit de l'Ex-Libris Society de Londres, soit de l'Ex-Libris Vereins de Berlin, désireux de faire aussi partie de notre Société, mais ne connaissant aucun d'entre nous pour les présenter, peuvent se trouver arrêtés par cette difficulté. Il propose donc que la justification du titre de Membre de l'une de ces deux Sociétés équivale à la présentation par un Membre de la nôtre.

Après discussion, la proposition suivante est adoptée :

« Toute personne demandant à entrer dans notre Société et justifiant « de son titre de Membre de l'une des deux Sociétés étrangères, sera « considérée comme étant présentée par la Société même dont elle fait « déjà partie. »

Nous espérons que cette décision nous ralliera quelques érudits étrangers.

Le Président demande ensuite qu'un Membre demeurant dans un quartier central de Paris, veuille bien se charger dès maintenant, de tout ce qui sera offert à la Société pour lui constituer une Collection et un fond d'Archives. M. Ed. Engelmann voulant bien accepter cette charge, reçoit les félicitations et les remerciements de ses collègues.

Le Secrétaire présente deux exemplaires types du premier numéro de nos Archives qui arrivent de l'imprimerie et qui font d'autant plus de plaisir qu'on les attendait depuis longtemps.

Sur la présentation de M. Bouland, le Docteur Van den Corput de Bruxelles, est nommé Membre de la Société.

La Séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire,

HENRY - ANDRÉ.

SIX TIRAGES HORS TEXTE

Avoir un bel Ex-Libris est bien, en avoir plusieurs est mieux sans doute, mais en avoir vingt-quatre est encore mieux, surtout quand de ce nombre se trouvent des sujets d'une fantaisie pleine d'humour, dessinés uniquement en vue d'un seul volume, ou d'une série de livres d'un seul auteur. Ou bien encore, pour une série d'ouvrages d'un même genre tels que livres spéciaux sur les arts, ou certaines parties des sciences, des monographies, etc... Tel est le cas des Ex-Libris de

M. C.-E. Thiery (de Nancy), notre généreux Collaborateur qui a bien voulu en mettre les planches à la disposition de la Société.

En 1877, M. Thiery se gravait lui-même pour mettre *exclusivement* dans son exemplaire des Chroniques, Contes et Légendes, etc..., par Beneyton (Paris, Dumoulin 1854), l'intéressant Ex-Libris moyen-âge que M. Bouchot a reproduit dans son livre sans signaler cette particularité. Depuis l'auteur a affecté cet Ex-Libris à tous les ouvrages de sa bibliothèque écrits en vieux français, aux réimpressions des romans de chevalerie, etc. Nous en donnerons aussi un tirage à part dans un de nos prochains numéros.

Dans la même année, M. Thiery voulut se faire *exclusivement* encore pour les œuvres de Gustave Droz, son ami, non plus un, mais une série d'Ex-Libris spéciaux rappelant le genre de l'auteur, et de là naquit la charmante suite des six planches gravées sur cuivre, dont nous donnons dans le numéro d'aujourd'hui un tirage hors texte publié pour la première fois. De ces six compositions, les quatre premières se placent naturellement sur les quatre premiers volumes de la collection Gustave Droz, la cinquième (Bébé est toujours dans le jardin) sur tous les volumes intermédiaires entre le quatrième et le dernier volume, auquel est destiné : Bébé a fini sa journée, qui clot la série comme le mot Fin clot l'ouvrage.

Ces charmantes fantaisies ne sont pas à la portée de tout le monde, pour se les offrir il faut être artiste, concevoir et exprimer en même temps sa pensée, sans qu'elle puisse être dénaturée par l'intervention d'un tiers dans l'exécution.

Nous avons eu l'heureuse chance de tenir ces détails de la bouche même de l'auteur, et n'avons donc pas besoin d'insister sur leur exactitude.

L. Bouland.

LE PRINCE DE CRAON

Grand Ecuyer de Lorraine

De même que les armoiries de la ville de Metz que nous avons données dans notre premier numéro, le blason du Prince de Craon dont voici la reproduction, est tiré du bel ouvrage de M. A. Benoit, qui a

Digitized by Google

eu la gracieuseté d'y ajouter pour nos lecteurs, comme supplément de renseignements les indications suivantes.

Marc de Beauvau, prince de Craon était le favori du duc de Lorraine Léopold, dont il fut le grand écuyer. C'est le père du maréchal de Beauvau, de la marquise de Boufflers, de la maréchale de Mirepoix, etc. En 1730 un brevet le gratifia du titre de Cousin du Roi. Il fut appelé à la vice-royauté de la Toscane pendant l'absence du duc de Lorraine François, et s'y fit aimer. Il devint prince de l'Empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or. L'épée de grand écuyer était conservée au château d'Haroué : la gaine était en velours rouge avec des croix de Lorraine en vermeil. On la voit reproduite

Digitized by Google

sur les plaques de cheminée aux armes de la maison; et sur une vignette que la Princesse fit graver pour l'ouvrage du docteur Buchoz sur la Botanique de la Lorraine. Marc de Beauvau s'intitulait marquis d'Haroué, Seigneur des Baronnies de Saint-Georges, Turquestein, Ban-le-Moine, Harbouey, etc.

On le connaissait sous le nom de Prince de Craon ; sa tombe se voit encore dans l'église d'Haroué (1), où il fut inhumé en 1754. Le Président de Brosses le vit à Florence lors de son voyage en Italie.

Les armes reproduites ci-contre se trouvent sur un livre appartenant à M. J. Rouyer, numismate à Thiaucourt.

A. Benoit.

EX-LIBRIS SYMBOLIQUE

Les Ex-Libris exclusivement symboliques; c'est-à-dire ceux dont la composition se trouve formée d'attributs spéciaux, caractérisant le genre d'études préféré par le propriétaire, ou sa profession ; sont rares. — L'Ex-Libris de Théophile Gautier avec son portique égyptien, celui de l'abbé Brasseur de Bourbourg, celui de M. de Saint-Victor avec ses deux masques antiques adossés, celui du chirurgien Morand entouré des instruments de sa profession; celui de Charle Geille Saint-Léger-de-Bonrecueille, dont le Blason entouré de chiffres et d'attributs maçonniques, a été maculé d'encre de Chine à l'époque de la Révolution, sont assez connus.

Les autres sont un peu plus rares; ce qui fait que nous sommes heureux de pouvoir offrir aujourd'hui aux Membres de la Société, la primeur d'un Ex-Libris exclusivement symbolique et absolument inédit : celui que M. J. Lermina a fait composer tout récemment par Henry-André pour la partie hermétique de sa bibliothèque.

(1) Haroué ou Harouel, bourg à 30 kilomètres de Nancy était le chef-lieu d'une des plus belles terres de la Lorraine, composée des anciennes baronnies réunies d'Ormes et d'Harouel. Les eaux du Madon coulent dans les fossés du château, qui est magnifique et a été bâti d'après les dessins de Boffrand (gravés dans son architecture) et sur les ruines de l'ancien château, dont quatre tours rondes ont pu être conservées. C'est là qu'est né le maréchal de Bassompierre, célèbre par son esprit, ses ambassades et sa longue détention à la Bastille.

Dans un carré d'un noir intense, donnant l'idée de la nuit du chaos, se développe une bande circulaire lumineuse rayonnant vers l'intérieur seulement ; et qui, sortie du *Fiat Eternel*, y revient sous forme d'une colombe entourée des mêmes rayons. Après avoir dissipé la Nuit, la lumière retourne à la lumière...

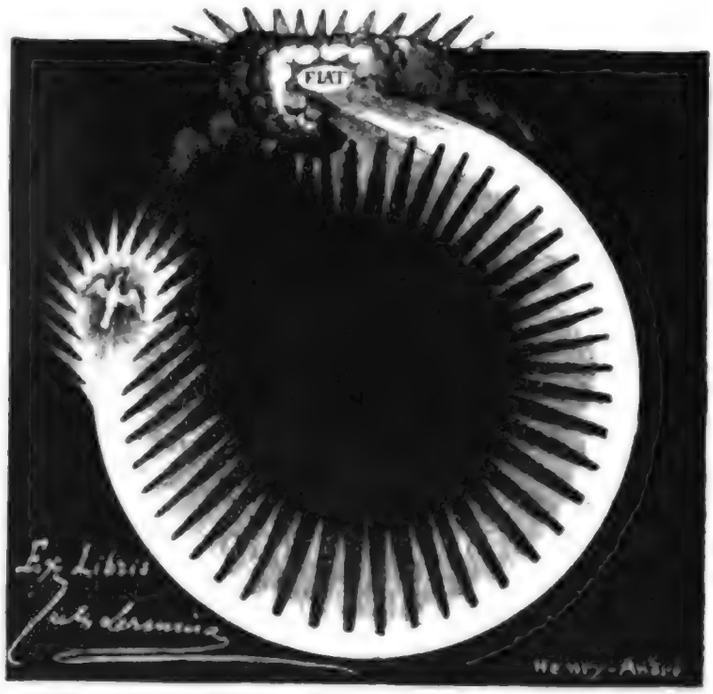

En nous donnant l'autorisation de reproduire son Ex-Libris, M. Lermina a eu la gracieuseté d'y joindre les lignes suivantes qui en augmentent encore l'intérêt : « Tout livre quel qu'il soit, de quelque » « nom qu'il soit signé, œuvre médiocre ou chef-d'œuvre est un *Fiat* » « *lux*. Manifestation d'une intelligence étendue — ou bornée — il n'en » « renferme pas moins une parcelle de lumière ; et même alors qu'il » « semble ne contenir que ténèbres, du choc de son contenu avec l'es- » « prit du travailleur un rayon jaillit. Il n'est pas un livre qui n'é- » « claire et n'illumine un horizon de notre monde. Il n'est pas un » « livre qui soit nuit et néant. D'où le respect profond du livre. Qui » « détruit un livre éteint de la lumière. »

JULES LERMINA.

Ceux de nos Membres qui posséderaient dans leur collection quelqu'Ex-Libris aussi caractérisé, nous obligeraient en nous le signalant. Cela pourrait devenir le point de départ d'une série qui ne manquerait certainement pas d'intérêt.

L. B.

Digitized by Google

EX-LIBRIS PROFESSIONNEL

C'est pour nous un véritable plaisir d'avoir à présenter à nos Lecteurs l'intéressant Ex-Libris que M. Henry-André, le Secrétaire de notre Société vient de composer et d'exécuter pour lui-même. D'instruments et d'objets s'y prêtant peu en général, il a su tirer un ensemble décoratif très satisfaisant et qui offre un cachet très personnel.

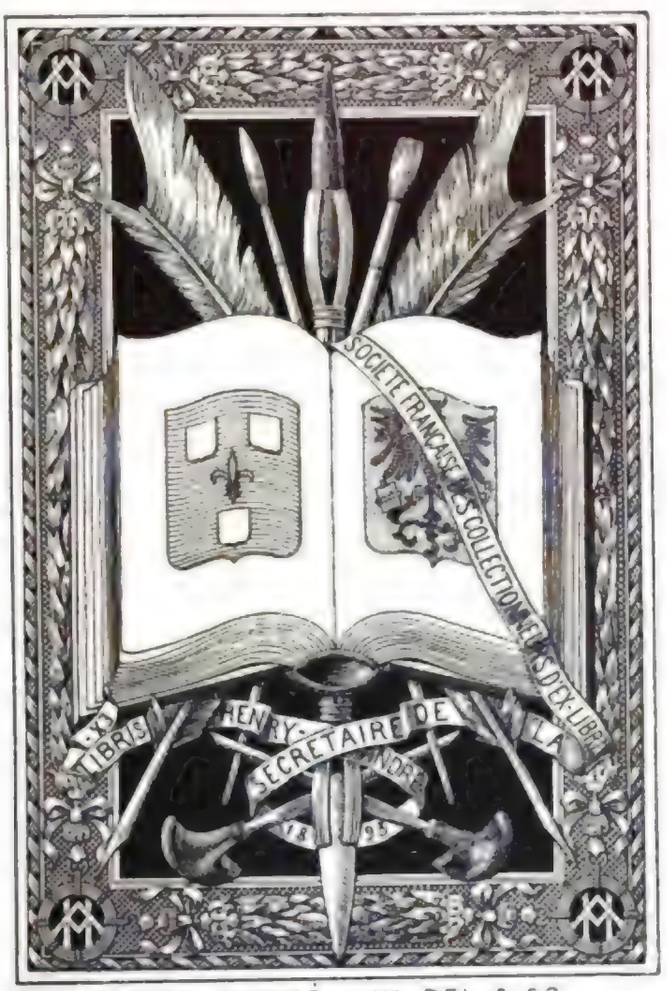

HENRY-ANDRÉ · INV · DEL & SC

Sur un panneau noir, qu'entoure un cadre orné de guirlandes reliées par des écoinçons au chiffre de l'auteur, on voit une panoplie composée des outils, armes parlantes de l'Artiste. Un grand porte-crayon posé en pal, s'y trouve croisé en sautoir par deux pinceaux et les traditionnelles plumes d'oie ; à la base sont deux burins croisés de même.

Brochant sur le tout, empiétant même sur les bords du cadre, un grand livre ouvert fait voir sur l'une de ses pages les Armes des Artistes Imagiers, et sur l'autre celles de la Corporation des Impri-

Digitized by Google

meurs. Cela montre que l'auteur est essentiellement décorateur du livre, qu'il part de la composition initiale pour passer à son exécution par le dessin ainsi que par la gravure, et aboutit à l'impression décorative.

Une banderolle en signet tombant de la coiffe supérieure du livre relie habilement ces différents objets et en complète l'arrangement original. Nous espérons que cette pièce fera bonne figure dans les collections parmi les Ex-Libris modernes.

L.-B.

QUESTIONS

EX-LIBRIS ARTÉSIENS. — (N. 7).

En vue d'un travail entrepris, je serai reconnaissant envers les personnes qui pourront me procurer des renseignements sur les Ex-Libris anciens et modernes du département du Pas-de-Calais.

VICTOR ADVIELLE, *28, Passage Dauphine, Paris.*

SEMPER JUNCTI. — (N. 8).

Ex-Libris composé de deux écus ovales accolés sur un cartouche orné de guirlandes de fleurs. Le premier est : d'or à deux lances de... passées en sautoir, au chef de gueules. Le second est : d'argent à la fasce d'azur chargée d'un croissant de ..... et accompagné de trois étoiles de ..... Couronne de Comte. Certains exemplaires ont au dessous écrit à l'encre (de l'époque) *Semper Juncti.* De qui est cet Ex-Libris ?

F. D.

SIGNÉ C.-L. CORNEILLE. — (N. 9).

Deux écus ovales accolés sur un cartouche posé sur une console. 1° D'argent à un canard de sable nageant sur une mer ....., au chef d'azur chargé de trois croissants d'argent ; 2° D'argent à trois anilles de sable, au chef d'azur chargé de cinq besants rangés d'or. Couronne de Marquis. Cette pièce, d'un joli style, est signée C.-L. Corneille fecit. A qui appartenait-elle ?

L. Q.

COURONNE FLEURDELISÉE. — (N. 10).

A qui pouvait bien appartenir l'Ex-Libris suivant ? Ecu presque circulaire dans un entourage rocaille : Ecartelé au 1 et 4 d'or, au 2 et

Digitized by Google

3 de gueules, pleins. Couronne ayant pour rehaussement cinq fleurs de lis : en tout semblable à celle que les auteurs indiquent pour les enfants des Rois de France. Supports : à dextre un lion, à senestre un hercule.

G. D.

RÉPONSES

NUNC NOX MOX LUX. — (N° 1). [1er NUMÉRO, PAGE 10].

En décomposant le monogramme et mettant en colonnes successives les lettres dont il est formé, j'avais autrefois trouvé le nom Maurice : qu'on me dit alors être celui d'un bibliophile parisien notre contemporain. Mais, grâce à l'obligeance de MM. Claudin et Em. Paul, dont notre demande avait attiré l'attention, nous venons de retrouver le catalogue de la vente Maurice sur le titre même duquel se trouve exactement reproduite la marque qui nous occupe. La vente fut faite par feu M. A. Labitte le 19 octobre 1871, et voici la notice placée en tête du catalogue.

« M. Charles-François Maurice était petit-fils du peintre Maurice, qui fut chargé par l'Impératrice Catherine II d'organiser le Musée de l'Ermitage, et gendre de feu M. A.-J.-H. Vincent de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le premier fonds de sa bibliothèque consistait en livres relatifs au Blason et aux Beaux-Arts. Rapproché de M. Vincent, il l'augmenta beaucoup, particulièrement pour les séries relatives à l'histoire de France et à la technologie. Une fortune assez considérable et ses goûts personnels l'amenèrent à faire plusieurs voyages qui accrurent encore ses collections, surtout dans le domaine artistique. Mais M. Maurice n'était pas seulement un bibliophile collectionnant à l'aventure ; c'était, de plus, un modeste chercheur en matière de science et d'histoire héraldiques, et c'est surtout par cette spécialité que se recommande le catalogue de sa bibliothèque. Secondé par Mme Maurice, qui, sous sa direction, apportait un concours intelligent et dévoué à ses recherches, encouragé et guidé par M. Vincent, il préparait l'exécution d'un vaste répertoire critique de la noblesse française et étrangère qui a donné lieu à la rédaction d'une multitude de notes, parmi lesquelles un certain nombre se retrouvent sous la couverture ou à la marge des ouvrages mis en vente aujourd'hui.

« On remarquera le monogramme apposé sur les livres de cette biblio-

thèque. Il contient toutes les lettres qui forment le nom du possesseur Charles Maurice (1) et porte en exergue la devise : *Nunc Nox Mox Lux.*

« M. Maurice avait adopté cette devise en ayant égard au véritable rôle du livre, qui est de faire succéder la lumière à l'obscurité dans l'esprit des lecteurs.

« Plus tard sous l'influence des idées religieuses, il en étendit l'application au passage de la vie à la mort, et lorsqu'il expira le 8 octobre 1869, à peine âgé de 52 ans, l'expression de cette pensée errait encore sur ses lèvres ».

L. Bouland.

CHEVRON : COQ. — (N. 2). [1er numéro, page 10].

Armes du Comte de Corbière, Ministre et Pair de France sous la Restauration. Seulement je pense que le coq doit être d'or, et non d'argent. De plus les auteurs ne l'indiquent pas comme contourné.

Comte de Burey.

M. de Burey a parfaitement raison, ce sont bien les armoiries du Comte de Corbière ; le coq devrait être d'or, et non contourné ; tous les armoriaux sont d'accord à ce sujet, mais notre correspondant J.-D. a décrit la pièce telle qu'elle est réellement, telle que nous l'avons sous les yeux. (Voir *Nobiliaire de Bretagne*, par P. Potier de Courcy, deuxième édition (1862), page 227.

La Nouvelle Biographie Générale, publiée par la maison Didot sous la direction de M. le Dr Hœfer, consacre tome 11, page 775, un assez long article à Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre, Comte de Corbière, homme d'État français (qui fait l'objet de cette question), né à Amanlis, près de Rennes, vers 1767 et mort en 1853 ; nous y renvoyons nos lecteurs.

L. B.

RECOLL. INSUL. — (N. 3). [1er numéro, page 11].

L'étiquette figurée est celle de la Bibliothèque des Récollets de Lille qui, déclarée bien national à la Révolution, forme aujourd'hui une partie du fond de la Bibliothèque municipale de cette Ville.

Mon savant confrère M. Quarré-Reybourbon me dit que la Bibliothèque des Récollets était remarquable et que leur maison, située rue des Arts, était très importante.

Les bâtiments furent convertis en collège et l'église en musée de tableaux et en bibliothèque. Le tout a été démoli et remplacé par le Lycée actuel.

Victor Advielle.

(1) Le mot Charles n'est pas dans le monogramme, car les lettres H. L. S. y font défaut on n'y trouve que Maurice.

Digitized by Google

ANTÉRIEUR A 1600. — (N. 4). [1er NUMÉRO, PAGE 11].

M. Rubattel, l'érudit Président des Bibliophiles Lyonnais a eu la gracieuseté de nous communiquer son remarquable exemplaire de Diodore de Sicile portant sur le titre : 1° l'Ex-Libris manuscrit de Désiré Buffet, carme de Dijon, avec la date de 1569; 2° Au verso la marque genre cachet, du même religieux, apposée à la même époque avec un relief. Nous reviendrons par la suite sur ce curieux Ex-Libris qui joint l'authenticité à l'intérêt.

GRIFFON. GUIDON. — (N° 5). [1er NUMÉRO, PAGE 11].

Les armoiries sont celles de la famille de Meffray, en Dauphiné, qui portait : de gueules au griffon volant d'or. J'ai tout lieu de croire que le propriétaire de l'Ex-Libris devait être François-Joseph de Meffray, ancien officier de dragons, marié à Jeanne-Thérèse de Leyssin, nièce de l'archevêque d'Embrun. (Voir *La Chesnaye-Desbois*, édit. in-4°, tome 10, page 11). Un de nos correspondants, possesseur de l'Etat militaire de la France, nous rendrait donc service en regardant s'il n'y trouverait pas François-Joseph de Meffray au régiment des Dragons d'Orléans : car le guidon décrit dans l'Ex-Libris, objet de la question ne peut être que celui de ce régiment.

C. D.

MONS. — (N. 6). [1er NUMÉRO, PAGE 12].

M. Léop. Devillers, archiviste de la ville de Mons, et par conséquent la personne la plus compétente pour résoudre cette question, a eu la gracieuseté de nous faire parvenir la réponse suivante :

Cette gravure a été faite aux frais de l'Intendance de l'Ecole Dominicale de Mons, pour accompagner l'*Histoire de l'Institution de l'École Dominicale dans la ville de Mons en l'an* 1585, *dédiée à MM. les Magistrats*. Mons, J.-B. Varret, 1748, petit in-8°.

Elle sert de frontispice à cette publication, de même qu'au *Sommaire de la doctrine chrétienne*. Mons, J.-B. Varret, 1754 (1).

La gravure en question n'est donc pas un Ex-Libris.

LÉOP. DEVILLERS.

(1) Pour ceux d'entre nous qui s'occupent de l'histoire des graveurs, faisons observer que *P. Bureau* qui a signé cette pièce, n'est pas mentionné dans le *Manuel de l'Amateur d'Estampes* de Ch. Le Blanc.

Digitized by Google

ÉCHANGES PERSONNELS

Les Correspondants dont les noms suivent sont disposés à faire directement l'échange de leur Ex-Libris contre celui d'autres Membres :

MM. Le R.-P. INGOLD, place des Six-Montagnes-Noires, 5. à Colmar.
Thom.-Jeston WITHE, 59, Bryanston Street, London W.
Richard BÉRINGUIER, Invaliden Strasse, 40-41, Berlin N.
HENRY-ANDRÉ, 3, Faubourg Saint-Jacques, Paris.
Mlle Edith.-A. GREEN, 14, Royal-Park, Clifton, Bristol. England.

Les personnes que par mégarde nous aurions oubliées, sont priées de vouloir bien nous rappeler leur nom pour la prochaine liste.

OFFRES

1° On désire échanger : l'Ex-Libris du général de Vincent, gravure à claire-voie, blason, devise : *Fata viam invenient*, en bon état. L'Ex-Libris Riston, jolie vignette gravée par Collin, aussi en très bel état, contre deux pièces analogues.

A. A.

2° On offre : Richard d'Aubigny, chiffre R. D. dans un ovale surmonté d'une guirlande de fleurs, exemplaire jauni sur un des bords. — Et celui de Chamillart de la Suze, en médiocre état. On acceptera en retour deux pièces dans les mêmes conditions.

A. C.

3° On échangerait l'Ex-Libris A. Benoit Lothar^s : Ange tenant un blason, lithographié par Béha de Metz, contre une pièce du même genre en bon état.

A. B.

4° En échange de l'Ex-Libris qui fait l'objet de la question 10 du présent numéro, (deux exemplaires semblables, dont l'un en très bon état, mais l'autre déchiré aux angles), on demande deux pièces anciennes équivalentes.

F. D.

Adresser les offres au Président, 95, rue de Prony.

Digitized by Google

DEMANDES

On désire se procurer soit par échange, soit par achat, l'Ex-Libris moderne de Claude la Toussaint dont nous donnons ci-dessous une reproduction exacte. Comme pour les précédentes, adresser la réponse au Président.

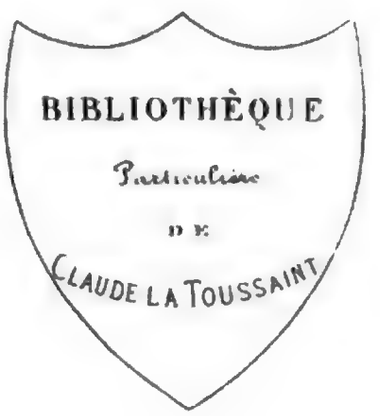

AVIS

Pour faciliter les relations à ceux des Membres de la Société, qui en dehors des Réunions mensuelles, désireraient avoir un entretien soit avec le Président, soit avec le Secrétaire, soit avec l'Archiviste, ces Messieurs ont d'un commun accord, choisi les jours suivants pour recevoir chez eux les personnes qui viendront les y trouver.

M. le Président, 95, rue de Prony, tous les samedis après-midi, de 2 à 5 heures.

M. le Secrétaire, 3, faubourg Saint-Jacques, tous les jeudis après-midi, de 2 à 6 heures.

M. l'Archiviste, 418, rue Saint-Honoré, tous les mardis après-midi, de 2 à 5 heures.

Ceux de nos Membres qui voudraient faire hommage à la Société, soit de leur Ex-Libris personnel, soit d'autres pièces, de brochures, etc., qu'ils désirent voir figurer aux Archives, peuvent nous les adresser dès maintenant, notre reconnaissance leur est acquise. Leur nom sera inscrit sur une liste dressée à cet effet et publié dans le numéro qui suivra.

Digitized by Google

Monsieur ALCIDE GEORGEL

Notre Société ne compte pas encore un an d'existence et déjà nous avons à déplorer la perte d'un de nos Membres des plus érudits et des plus complaisants! Monsieur ALCIDE GEORGEL est décédé à Saint-Maurice, près Paris, le 24 Novembre 1893, à l'âge de 68 ans.

Il appartenait à une ancienne famille de Lorraine alliée aux gentilshommes de Laveline, et exerçant dans les Vosges depuis le XVIe siècle les fonctions de Notaire ou Tabellion. Un des membre de cette famille, l'Abbé Jean-François Georgel qui fut Secrétaire d'Ambassade et Vicaire général de la Grande Aumônerie de France sous le Cardinal Prince de Rohan a laissé des mémoires très curieux sur les évènements de la fin du XVIIIe Siècle.

Monsieur JOSEPH-ALCIDE GEORGEL s'est occupé toute sa vie de recherches et de travaux héraldiques et généalogiques. Outre l'Armorial de Lorraine au XIXe Siècle, ouvrage bien connu et des plus estimés, il laisse un manuscrit du plus grand intérêt, faisant suite à l'Armorial publié par Simon comprenant les deux Empires et la Restauration. Par l'authenticité des renseignements qui ont été puisés soit à la Chancellerie, soit au ministère de la guerre, les huit volumes formant ce travail sont pour la Noblesse Impériale ce qu'est le d'Hozier manuscrit pour l'ancienne noblesse. Et à notre avis, la place de cet immense labeur aussi consciencieux que considérable, devrait être à côté de celui-ci au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. — Il a réuni en outre une importante collection, absolument unique en France de 6000 empreintes de cachets en cire admirablement tirées, et représentant les sceaux des grandes Familles de France et de l'étranger. Ces cachets rangés et catalogués dans des albums à rebords saillants, constituent un véritable armorial des plus intéressants au point de vue artistique et historique, avec des tables qui en rendent le maniement très facile.

Tous ceux qui ont connu M. A. GEORGEL, ont pu apprécier sa complaisance à toute épreuve, et se joindront volontiers à nous pour présenter à sa famille l'expression de nos douloureuses sympathies.

Dr L. BOULAND.

Digitized by Google

TROIS SÉRIES D'EX-LIBRIS

Par M. VICARS

M. Arthur Vicars, roi d'armes d'Irlande, un des vice-présidents de l'*Ex-Libris Society* de Londres, nous fait la gracieuseté de nous envoyer trois fascicules formant trois classes distinctes d'Ex-Libris déjà publiées par lui dans l'*Ex-Libris Journal*. Ces tirages à part ont été augmentés et corrigés.

La première classe comprend les intérieurs de bibliothèques représentés en entier ou en partie sur les Ex-Libris ; ils sont nombreux et les anglais y dominent.

La seconde classe appelée *Literary Book-Plates* est plus étendue et plus difficile à bien limiter ; il ne suffit pas que sur l'Ex-Libris il y ait un ou deux livres, mais il faut que les livres forment une des parties principales de la pièce pour entrer dans cette catégorie. Un seul livre ouvert, avec le nom du propriétaire, trouve sa place dans cette liste. L'auteur n'hésite pas à reconnaître que les Ex-Libris français modernes de cette sorte, par leur délicatesse et leur raffinement n'ont pas été surpassés.

La troisième classe comprend les *Book-piles*, c'est-à-dire les Ex-Libris dont le cadre est formé de piles de livres ; c'est la moins nombreuse et n'a guère été employée qu'en Angleterre, bien que nous en ayons plusieurs exemples en France.

Chaque fascicule est accompagné d'une notice et de plusieurs planches. Ces listes dressées par ordre alphabétique sont claires et faciles à consulter. Elles comprennent le nom du propriétaire, le pays d'origine, le nom de l'artiste, et dans une colonne d'observations sont expliqués les détails qui différencient chaque pièce.

L'auteur a fait de nombreuses recherches pour ces trois classes d'Ex-Libris, mais il n'a pas la prétention d'avoir tout donné, et il sera reconnaissant à tout collectionneur qui voudra bien lui signaler les pièces qui pourraient manquer à ses listes.

Nous remercions vivement M. A. Vicars de son envoi.

Léon Quantin.

Le Secrétaire-Gérant

Henry-André

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

C'est avec plaisir que nous attirons l'attention de nos Lecteurs sur le prospectus de l'ouvrage de M. A. Tardieu, Membre de notre Société.

GRAND DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ

(HISTORIQUE, GÉNÉALOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE)

DE

LA HAUTE-MARCHE

(CREUSE)

COMPRENANT :

UN DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES VILLES, CHATEAUX, COUVENTS, SEIGNEURIES; UN DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE; UN ARMORIAL ET DICTIONNAIRE DES ANCIENNES FAMILLES, SOIT TROIS DICTIONNAIRES EN UN VOLUME PETIT IN-4°; LE TOUT ORNÉ RICHEMENT ET ARTISTEMENT.

PAR

AMBROISE TARDIEU

HISTORIOGRAPHE DE L'AUVERGNE, MEMBRE DE NOMBREUSES ACADÉMIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER; GRANDE MÉDAILLE D'OR DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE, ETC.; OFFICIER ET CHEVALIER DE DIVERS ORDRES.

Le magnifique ouvrage que nous annonçons a demandé d'immenses recherches dans les archives, les bibliothèques, les musées. Ce livre est un *monument* d'art et d'archéologie. Il faut souscrire absolument; car il ne sera pas mis dans le commerce. Toutes les familles nobles ou d'antique bourgeoisie de la Haute-Marche, trouveront là d'uniques et précieux documents; et les érudits auront une œuvre incomparable d'histoire locale. Le volume étant tiré à petit nombre, il sera forcément très rare et recherché plus tard.

Format du volume : in-4°. Prix sur papier ordinaire 15 francs et sur papier anglais de grand luxe 30 francs.

On souscrit chez l'auteur, M. A. Tardieu, à Herment (Puy-de-Dôme).

1-94. — PARIS. — IMPRIMERIE PELLUARD, RUE SAINT-JACQUES, 212.

Digitized by Google

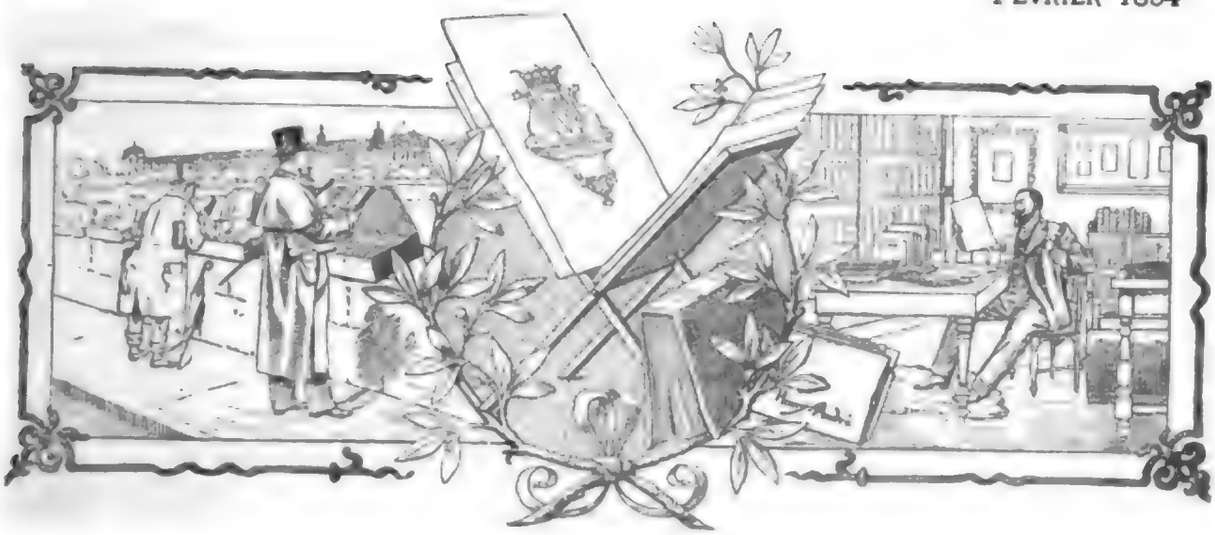

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 28 JANVIER 1894

Plusieurs Membres absents se font excuser par lettre. Le Secrétaire lit ensuite le compte rendu de la dernière séance, qui est approuvé et que l'on trouvera imprimé dans le numéro 2 des Archives.

Le Président donne lecture des demandes d'admission de MM. le Comte de Burey, de Crauzat, William Carson de Dublin, Marc Boymond, Oberkampf, présentés par lui ; et L. Quarré-Reybourbon, présenté par M. V. Advielle. Ces Messieurs sont nommés Membres.

Le Président communique ensuite plusieurs lettres de différentes personnes, abonnées ou étrangères à la Société, demandant en particulier si des articles ou des questions envoyés par elles seraient publiés dans les Archives ? A ces lettres il sera répondu que le *droit* à la publication dans les Archives d'articles, questions, réponses, etc., est le privilège des Membres seuls ; mais que les abonnés ou autres personnes pourront néanmoins obtenir l'insertion de leur envoi par l'intermédiaire du Comité, qui restera juge de l'opportunité de toute publication.

M. Léopold Mar offre une série de beaux dessins exécutés par lui, accompagnée d'un article explicatif sur les *Styles de la gravure française*, et destinés à faciliter par comparaison l'indication des époques, à ceux de nos Membres qui sont peu versés dans l'étude spéciale de la composition et de la gravure. Il reçoit les félicitations et les remerciements du Comité. Cet intéressant travail va être immédiatement publié dans les Archives.

Digitized by Google

Des Ex-libris, des blasons, des chiffres et monogrammes sont ensuite soumis à l'appréciation des Membres présents, et le Président insiste pour qu'il en soit de même à chacune des prochaines réunions. Enfin il a le plaisir de faire observer à ses collègues que leurs efforts ne sont pas stériles, et que notre Société s'accroît et gagne à tous les points de vue.

Le Secrétaire : HENRY-ANDRÉ.

ARMOIRIES DE MARIE D'ABADIE
MARQUISE DU COUDRAY

Nous avons dit dans notre programme que nous considérions les armes frappées en or sur les plats des livres comme de véritables Ex-libris, c'est à ce titre que nous donnons ci-dessous la description des blasons accolés d'Hilaire Rouillé IIe du nom, marquis du Coudray et de Marie d'Abadie sa seconde femme. Ces armoiries n'ont pas encore été signalées, à notre connaissance du moins; c'est donc une satisfaction pour nous d'en donner la détermination exacte, en indiquant les émaux qui ne le sont point par le fer à dorer.

Le premier blason : de gueules à trois mains senestres d'or, au chef du même chargé de trois molettes du champ, est celui des Rouillé. Le second : d'or à un arbre de sinople et au lévrier de gueules accolé d'argent attaché à l'arbre par une chaîne du même, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or, est celui d'Abadie (Béarn).

Hilaire Rouillé IIe du nom, né le 17 novembre 1716, maréchal de camp en 1761, lieutenant des Gendarmes Dauphin, avait épousé d'abord Catherine de Saint-Cristau de Montauzet, morte en 1752. Il se remaria à Pau le 2 avril 1753, à Marie d'Abadie, fille de Bertrand d'Abadie, Conseiller au Parlement de Pau et en eût deux fils.

Le livre sur lequel nous avons relevé ces armes est un volume entièrement gravé, qui a pour titre : *Figures de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, accompagnées de réflexions propres à donner l'intelligence de ce mystère. Paris, Chereau, sans date (vers 1725), in-8, relié en maroquin vert.* Il nous a été communiqué par M. Lortic, libraire, rue de Richelieu, 60, sur le 37e catalogue duquel on le trouvera plus amplement décrit.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient contrôler notre attribution pourront consulter *La Chesnaye Desbois,* édition Schlesinger, tome 17, colonne 795. Et l'*Armorial universel de Jouffroy d'Eschavannes*, tome 1, article Abadie.

Dr L. BOULAND.

Digitized by Google

BONNE CONFRATERNITÉ

Les exigences de la première organisation de nos Archives ne nous ont pas permis jusqu'ici de rendre compte des numéros que nous avons reçus de l'*Ex-libris Journal*, organe de l'*Ex-libris Society de Londres*. Nous le ferons désormais autant que possible et nous commençons par le dernier numéro reçu, celui de Février 1894 formant la deuxième livraison du quatrième volume.

Ce fascicule intéressant comme tous les précédents, comprend deux planches tirées hors texte, dont une sur papier teinté. Dans le texte nous trouvons encore onze reproductions d'Ex-libris, dont la plupart accompagnent un article savant de M. John Winycomb sur les différents modes employés dans la gravure des Ex-libris.

Mais notre attention est surtout attirée par une notice très bienveillante de M. Walter Hamilton sur l'organisation définitive de notre Société, dont il est membre d'ailleurs.

M. Walter Hamilton, bien connu par ses travaux sur les Ex-libris, affirme une fois de plus sa sympathie pour nous.

Il nous reporte d'abord à la dernière réunion de la Société Anglaise dans laquelle le Président M. James Roberts Brown proposa d'envoyer au nom du Conseil et au sien propre, les plus chaudes félicitations à M. le Dr Bouland pour la réussite de l'organisation de notre Société et engagea les Membres de l'*Ex-libris Society* à se joindre à la nôtre, afin d'établir un échange d'informations et de pièces, profitables aux collectionneurs des deux pays.

M. Walter Hamilton décrit ensuite notre premier numéro des *Archives*, fait quelques critiques courtoises dont il a déjà été tenu compte et termine en envoyant ses souhaits pour notre succès ainsi que pour celui du journal.

Nous sommes vivement touchés de ces bons souhaits, nous envoyons donc à M. Walter Hamilton et à nos confrères de l'*Ex-libris Society*, l'expression de nos remerciements et de nos sympathies.

LÉON QUANTIN.

Digitized by Google

LAUS DE BOISSY

Il n'est guère de Collection un peu nombreuse dans laquelle ne se trouve au moins un des trois, sinon tous les trois Ex-libris de Laus de Boissy, écuyer, lieutenant particulier du siège de la Connétablie, rapporteur du point d'honneur, membre des Académies de Rome, Padoue, Rouen, etc., etc., auquel Poulet-Malassis a consacré quelques lignes, page 49 de sa seconde édition.

Dans des notes que M. A. Benoit nous a envoyées pour nos Archives, il nous indiquait dernièrement un passage des Mémoires de Bachaumont, où ce Laus si altéré de titres est assez malmené; nous y renvoyons nos lecteurs. (Voir *Mémoires Secrets*, édition de 1809, tome II, page 142).

De notre côté, toujours en quête de ce qui peut augmenter la partie documentaire de notre collection, nous avions déjà fait quelques recherches sur ce curieux personnage; en voici les résultats.

Dans un des nombreux pamphlets attribués à Dulaure et intitulé : *Liste des noms de famille et patronymiques des ci-devant ducs, marquis, comtes, etc.* Paris, Garnery, sans date, in-8°, on lit à la page 85.

« De Boissy. Son vrai nom est Laus tout court, et non pas De « Laus. C'est un demi-littérateur à demi connu dans certaines coteries, « où il tranche du noble et du poète; mais il n'est ni l'un ni l'autre. « Comme littérateur il est qualifié de *bâtard de Boissi*, parce que par « son talent il n'est pas digne d'être fils légitime du poète Boissi. On « connaît au surplus l'épigramme que fit contre lui le poète Guinguené « intitulée : *Testament de Dorat.* La voici pour ceux qui l'ont oubliée.

Dorat mourant dit à sa belle amie : (1)
Point ne souffrez quand je ne serai plus,
Auprès de vous quelque brillant génie,
Aimable, gai, galant, tel que je fus :
Vous l'aimeriez ; car votre sexe oublie,
Et m'oublier ce serait perfidie.
Choisissez donc quelqu'esprit bien obtus,
Un pédant froid, jouant l'étourderie,
Un plat rimeur aux sifflets endurci,
Un sot enfin... La belle a pris Boissi.

(1) Fanny de Beauharnais.

Digitized by Google

« Comme prétendant à la noblesse, M. Boissi a pris dans l'*Alma-*
« *nach Royal* le nom De Laus de Boissy.

« Mais M. Laus n'a pas réfléchi qu'en prenant le *de* il différait de
« plusieurs familles très nobles qui ne le portent point. Au surplus
« M. Laus qui est, ou qui était Lieutenant particulier de la Connéta-
« blie et Maréchaussée de France, est le fils d'un riche artisan (1).

« Voilà ce qu'il cache ; voilà ce dont il rougit, et en quoi il est
« condamnable. Il peut arriver à un galant homme de faire de mau-
« vais vers, mais non pas rougir de son origine obscure. »

Au n° 544 du catalogue de la vente de feu J.-B.-Aug. Bosvieux (de Saint-Yriex) faite par M. Claudin, le 26 décembre 1887, nous avons encore trouvé :

Théâtre de Laur de Boissy — sans lieu — 1779, in-8° contenant : *La Course ou les Jockeis. — Le Double déguisement ou On ne s'y attendait guère.* Malgré la différence d'orthographe, ce Laur de Boissy est bien le même que celui qui nous occupe, car une note manuscrite trouvée dans le volume indique que ce théâtre forme le second tome des Opuscules de l'auteur, et qu'on trouvera encore quelques exemplaires du premier volume chez Bastien, libraire, rue du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain. Or, ces opuscules sont justement ceux que Rivarol persifle avec sa malice habituelle dans *le Petit Almanach de nos grands hommes*, année 1790, page 108.

Enfin dans ce même livre de la vente Bosvieux une autre note ajoute : Laur de Boissy a encore fait une comédie héroïque en 5 actes intitulée : *Robert* (2) *ou le Triomphe de la Constance.* Elle est inscrite sur le répertoire des pièces nouvelles de la Comédie-Française pour y être représentée à son tour.

A propos de cette dernière, M. Monval l'érudit et complaisant archiviste de la Comédie-Française, nous a donné les renseignements suivants :

« La pièce de Laus de Boissy, *Roberty ou le Triomphe de la*
« *Constance* (drame en cinq actes en prose) a été présentée à la
« Comédie-Française le 18 Septembre 1778. L'Assemblée la reçut pour
« être jouée à son rang, mais elle ne le fût point. Voici pourquoi : un
« arrêt du Conseil de 1780 ayant ordonné une seconde lecture des
« pièces déjà reçues, *Roberti* fut relu le 26 Juin 1781, et ce drame
« qui trois ans plus tôt avait été reçu avec dix-huit voix d'acceptation,
« deux voix d'admission et quatre voix de refus, fut alors refusé
« unanimement par le Comité.

« Il paraît qu'à la première lecture de 1778, l'auteur avait pleuré,

(1) Cordonnier, dit-on.

(2) C'est Roberty ou Roberti.

Digitized by Google

« s'était trouvé mal, et avait apitoyé les comédiens. Laus de Boissy « n'eût qu'un ouvrage représenté à la Comédie-Française : *Le Maire de « Village ou la Force de la loi* (22 février 1793), chute.

« *Roberti*, dont le titre fut plus tard changé en celui de *Doralise « et Aurélio*, ne fut pas imprimé et on ne sait ce qu'est devenu le « manuscrit dont une copie avait été offerte à la Princesse de Lamballe. »

La Biographie Michaud, tome 23, page 381, consacre à Laus de Boissy un article assez long, surtout au point de vue de ses nombreux écrits. Pour ceux de nos Membres qui n'ont pas sous la main ce volumineux ouvrage, et qu'intéresse en particulier tout ce qui touche à la Lorraine, nous en extrayons le passage suivant : « Laus colla- « bora au *Journal Littéraire de Nancy* de 1780 à 1787. Sa collabora- « tion à ce journal lui valut l'épigramme suivante de Masson de « Morvilliers.

Courage ! Allons, Monsieur Bos de Poissy,
Emparez-vous du journal de Nancy ;
Inhumez-y vos petits vers si minces,
Et toi Paris qu'il avait attristé,
Courage aussi, rappelle ta gaieté,
Le Dieu d'ennui n'en veut plus qu'aux Provinces. »

La Biographie de Larousse contient aussi une assez longue étude sur Laus de Boissy, écrite avec moins de verve que les épigrammes de ses contemporains et moins de fiel que le pamphlet de Dulaure, c'est-à-dire avec plus d'impartialité. Tous les renseignements donnés ci-dessus y sont néanmoins confirmés : naissance obscure, anoblissement douteux, mort ignorée.

Sans ses Ex-Libris on ne s'occuperait probablement plus guère aujourd'hui de ce curieux personnage !

Dr L. Bouland.

LE PRINCE DE CRAON

Pour faire suite à l'article que nous avons donné dans le numéro 2, indiquons à nos lecteurs qu'ils trouveront des détails curieux sur la famille de Beauveau Craon dans une notice intéressante écrite par M. Léon Germain pour la Lorraine Artiste en 1890 ; et dont il a été fait un tirage à part. Ce renseignement ne nous étant arrivé que depuis peu, n'avait pas pu être signalé dans notre article.

Digitized by Google

PETITE ÉTUDE DES STYLES FRANÇAIS

POUR ASSIGNER UNE ÉPOQUE APPROXIMATIVE AUX EX-LIBRIS

(Dessins de Léopold MAR)

Nous n'avons pas ici à nous étendre longuement sur les détails caractérisant chaque style, nous voulons simplement donner quelques exemples typiques de chacun d'eux, permettant aux collectionneurs qui n'ont pu, pour une cause ou pour une autre, former ou compléter leur éducation artistique, de juger à première ou à seconde vue l'époque d'un Ex-libris d'après son ornementation, et c'est avant tout dans les Ex-libris que nous avons pris nos modèles, quand nous l'avons pu.

Jusqu'à présent, en France, on n'en connaît pas de *gravés* sur cuivre de l'époque de la Renaissance, ce qui est tout à fait regrettable, son ornementation, fusion du style italien et de notre propre goût national étant des plus intéressantes. Elle se compose généralement d'enroulements simulés, de bandes se contournant gracieusement autour de cartouches assez souvent elliptiques, entremêlés de figures élégantes, de fruits et de feuillages. Sous Henri IV, ces enroulements et ces bandes sont encore en faveur, mais d'un goût plus lourd, c'est encore la Renaissance, mais dégénérée. — Sous Louis XIII, continuation de dégénérescence, style pesant et sans charme, malgré ses têtes d'anges posées un peu partout, et sa prétention à faire plus simple que ses devanciers, aussi ne nous appesantirons-nous pas sur les ornements de ce règne.

Style Henri IV

Style Louis XIII

Et nous arrivons à l'époque Louis XIV, dont l'ornementation quoique un peu pompeuse, a de la sévérité, de la grandeur, grâce aux Le-

Digitized by Google

pautre, aux Marot et aux Bérain. C'est surtout à la fin de ce long règne que le nombre des curieux et partant des bibliophiles s'accroît, et avec eux, celui des *Ex-libris*, *Ex-bibliotheca*, *Ex-museo*, etc.

Style Louis XIV

Avec la Régence, changement complet de décor...ation, le grave fait place au léger, l'arabesque à la Watteau s'implante, mais pour peu de temps, et a un caractère tout particulier. — Exemple :

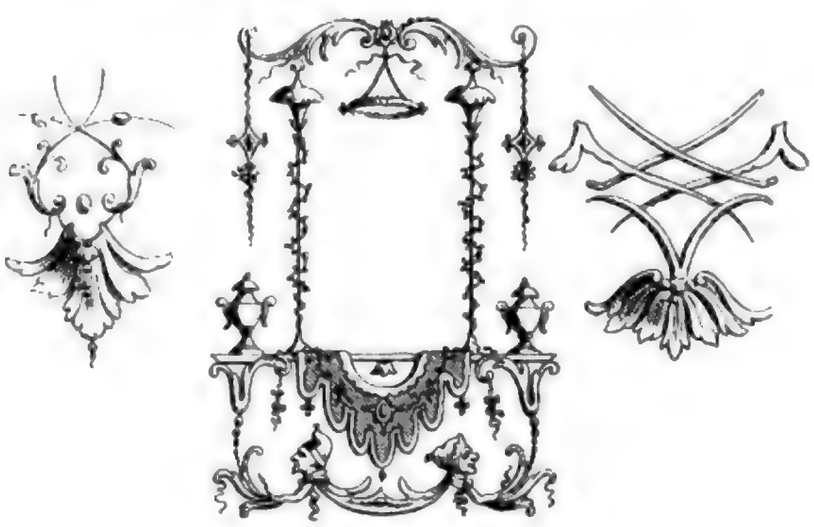

Style Régence

Puis arrive le style Louis XV, le règne des formes tortueuses, ventrues, contournées; de la rocaille, des écussons obliques, en un mot le règne de l'horreur de la ligne droite, style bien particulier, bien français, et qui, en dépit de ses licences, reste charmant, malgré son nom de *Rococo*. — C'est l'âge d'or des Ex-libris, et qui a produit de ravissantes petites pièces ! — C'est qu'alors des maîtres comme Boucher, des petits maîtres comme Eisen, Cochin, Gravelot, Moreau, Lebas et Choffard, ne croyaient pas déroger en en dessinant et même en en gravant. —

Digitized by Google

Et heureusement, les Ex-libris de cette époque sont des plus nombreux, comme nombreuses étaient alors les bibliothèques.

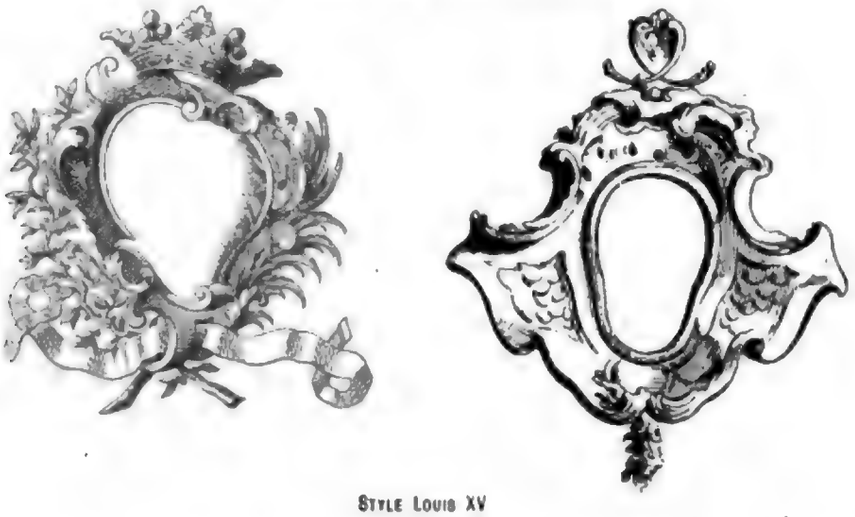

Style Louis XV

Une réaction s'opère avec Louis XVI et même un peu avant lui, un nouveau style se fait jour, néo-grec, mais gracieux, sans raideur et toujours d'un goût absolument français ; les contours ventrus sans être absolument abandonnés, se marient aux lignes droites qui dominent et aux cannelures; les rubans et leurs nœuds, les lauriers, les roses, les perles, les grecques s'entremêlent partout. Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

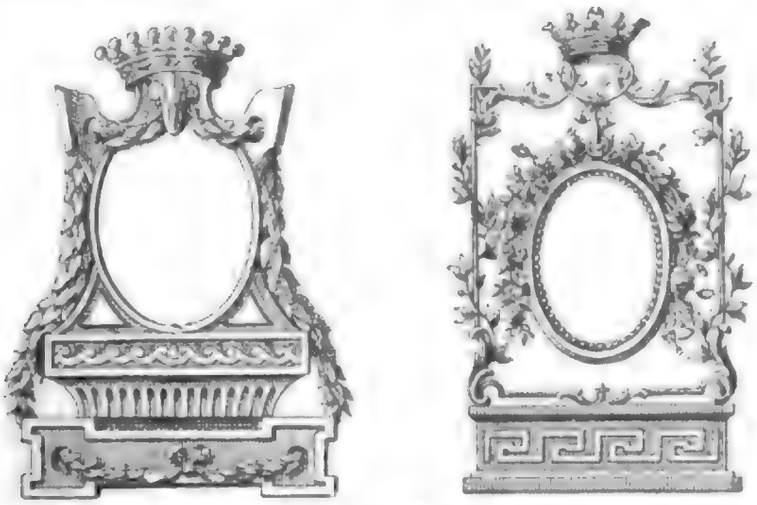

Style Louis XVI

Ici s'arrête notre petite étude, car avec la Révolution, plus rien, ou presque rien; avec le premier Empire, la raideur, le faux grec, le faux égyptien, l'ennui; avec la Restauration un sensé gothique aussi faux que le grec de l'Empire, et depuis lors emprunts et mélanges sans style de tous les styles, jusqu'à notre époque plus heureuse comme goût et souvent plus originale comme exécution, grâce à la vaillante école d'habiles aquafortistes qui s'est formée depuis vingt ans.

Léopold Mar.

MON EX-LIBRIS

A PROPOS DES EX-LIBRIS ANNOTÉS

Beaucoup de bibliophiles se contentent d'apposer sur leurs livres un Ex-libris armorié, ou portant soit leur nom, soit leurs initiales.

Il me semble qu'il y aurait mieux à faire que cela; et qu'un Ex-libris qui, outre le nom du possesseur, aurait une case pour recevoir des indications bibliographiques serait un Ex-libris parfait. Voici la reproduction de celui que j'ai fait autographier en 1889 pour cataloguer mes livres; j'en ai un second semblable pour les manuscrits.

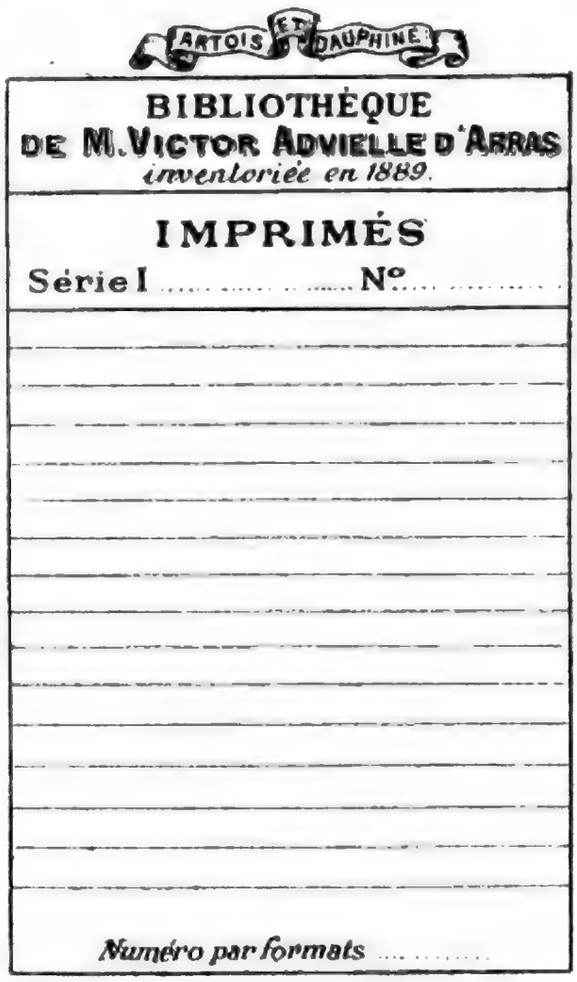

Pourquoi donc ne conserverions-nous pas ainsi le souvenir des recherches souvent minutieuses, que tout livre un peu rare nous oblige à faire? Outre que nous relirons toujours avec plaisir ces annotations

qui sont notre œuvre propre, elles assureront la conservation du livre, si profane que soit leur futur possesseur. Même dans une bibliothèque publique elles présenteront de l'intérêt pour les érudits et les lecteurs. Annotons donc nos Ex-libris.

Voici d'ailleurs comme exemple quelques-unes de mes annotations :

Mes Premiers Ballons. Etrennes à l'enfance dédiées aux enfants de M. le comte de Las Cases, par M. Jules Bien-Aimé. Paris, 1813, 2 vol. in-18, fig. coloriées, v. vert, fil.

Sur le premier plat du premier volume ces mots frappés en or : « A Madame la Comtesse de Las Cases, son très humble et dévoué serviteur Jules Bien-Aimé. »

L'auteur de ce livre est C.-J. Robillard, aimable magistrat qui publia plusieurs ouvrages d'éducation. D'après une note retrouvée au ministère de la Justice. Robillard, né à Saint-Domingue en 1792, avocat au barreau de Paris, puis d'Orléans, substitut du Procureur du Roi à Tours le 14 Août 1816, fut nommé le 15 juillet 1820, juge au tribunal de première instance de Gien où il est tout à fait oublié.

Metamorphoses Ovidii... Impressum Francofurti apud G. Corvinum, 1561, in-8.

Édition fort rare qu'on ne trouve dans aucune bibliothèque de Paris, ni à Versailles, Bruxelles, etc. Je l'ai rencontrée à Francfort.

De l'Homme. (Paris), Imp. Brosselard, s. d. (1799 à 1801), br., in-8.

N'existe dans aucune bibliothèque de Paris. Sur le faux titre cet envoi autographe « Pour Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, de la part de Ch. His ». Première publication de l'auteur qui devint inspecteur général des bibliothèques.

The Medaillon. By S. Pearson. London, J. Robinson, 1794, 3 vol. in-12, v. rac.

Spécimen remarquable de l'impression et de la reliure anglaises de cette époque.

Ondine, conte, trad. de l'allemand. Paris, 1819, in-12, broché.

On lit sur le faux titre, de la main du général Bertrand : « Donné par l'Empereur Napoléon au Comte Bertrand ». Provient de la bibliothèque de l'Empereur à Sainte-Hélène.

Quant à ma devise Artois et Dauphiné, en voici l'explication. Je suis un bourgeois d'Arras et j'ai fait mes premières armes en Dauphiné, qui est resté ma province de prédilection.

Quant à mon fer de bibliophile, gravé à peu près à la même époque, il se compose d'un *cœur posé sur une plume* avec ces mots pour légende : Guide-moi toujours. Au bas mes initiales enlacées V. A. Le cœur a toujours guidé ma plume.

VICTOR ADVIELLE.

Digitized by Google

DES EX-LIBRIS COMME PREUVES

L'étude des Ex-libris ne sert pas qu'à l'amusement de ceux qui les collectionnent, dans certains cas elle est d'une utilité indiscutable, comme par exemple lorsqu'il s'agit de confirmer ou de contester une attribution d'armoiries. Que nos lecteurs veuillent donc bien parcourir un peu attentivement les déductions suivantes, ils ne tarderont pas à en être bien convaincus.

En jetant alternativement les yeux sur la reproduction du frottis et sur celle de l'Ex-libris, juxtaposées ci-dessous, l'observateur le plus étranger à l'art héraldique dira de suite et sans hésitation : *Voilà deux armoiries semblables.*

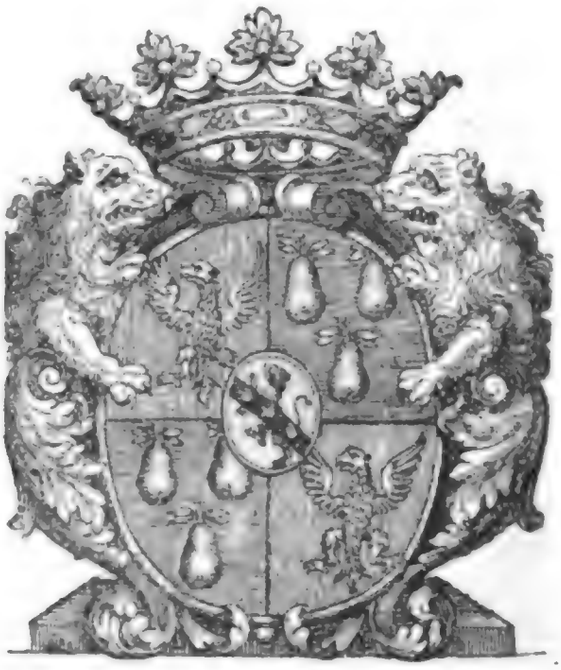

Et en effet : meubles du blason, couronne, supports, etc., tout y est sinon absolument identique, du moins d'une similitude tellement frappante que l'œil le moins exercé ne s'y trompe pas. C'est bien naturel, car le fer à dorer et l'Ex-libris gravé ont appartenu tous deux au même personnage, Joseph de Seytres, marquis de Caumont.

Ainsi que nous le montrent les émaux de l'Ex-libris gravé, le marquis de Caumont portait, Écartelé : au 1 et 4 de gueules à l'aigle d'argent qui est de Spifame, au 2 et 3 d'azur à trois poires d'or, qui est de Perussis. Sur le tout d'or au lion de gueules à la bande de sable brochante chargée de trois coquilles d'argent, qui est de Seytres. Voilà ce qu'il est facile de voir et en voici l'explication :

Digitized by Google

1° Jean-Baptiste de Seytres fut marié en 1450 à Dauphine Spifame, dame de *Caumont*. Leurs descendants joignirent au nom de *Seytres* celui de *Caumont*. (Voir Pithon Curt, notice de Seytres).

2° Louis de Seytres, deuxième du nom, fut marié en 1622 à Louise-Françoise de Grillet, dite de *Perussis*, fille et héritière de Gabriel, seigneur de Brissac, et de Richarde de *Perussis*, dame *en partie* de *Caumont*. (Pithon Curt, tome III, pages 278 et suivantes).

Ce dernier mariage avait donc eu pour effet de faire entrer dans la maison de Seytres la *totalité* de la Seigneurie de *Caumont* (Comtat-Venaissin), car avant cette époque les de Seytres n'étaient que co-Seigneurs de Caumont, bien qu'ils en portassent pourtant le nom.

Ce fut donc pour perpétuer le souvenir de cette acquisition, en même temps que pour s'honorer d'une alliance avec les Perussis, que les descendants de Louis II° de Seytres écartelèrent de Spifame et de Perussis.

Voilà ce qui s'explique naturellement, conformément aux règles héraldiques, voilà ce que les auteurs anciens ou modernes, les papiers de famille, etc., établissent d'une façon indiscutable. Ouvrons maintenant le Nouvel Armorial du Bibliophile, par M. Guigard, tome II, page 53, 1re colonne, nous retrouvons le même blason dans les mêmes conditions d'identité absolue. Seulement que lit-on au-dessous ! « Écartelé : au 1 et 4 d'argent à l'aigle de sable (Le Blanc) ; au 2 et 3 d'azur à trois coings d'or (Du Coing). Sur le tout comme ci-dessus ». Lequel ci-dessus est : « d'azur au lion d'or à la bande de gueules brochante chargée de trois quintefeuilles d'argent ». Armes de Bétauld de Chémault. Ainsi voilà le quartier de *Spifame* remplacé par celui de *Le Blanc;* les *poires* de *Perussis* transformées en *coings* et attribuées à *du Coing;* les *coquilles* de *Seytres* confondues avec les *quintefeuilles* de *Bétauld !* Autant de pièces, autant de quartiers, autant de blasons, autant d'erreurs ! Pour en arriver à une grosse erreur finale que l'auteur eût certainement évitée en consultant une collection d'Ex-libris, car celui du marquis de Caumont n'est pas très rare et les amateurs le connaissent. Sans malice et pour notre instruction personnelle, comme pour celles d'autres chercheurs, nous serions bien désireux de voir les alliances Le Blanc Du Coing, Bétauld de Chémault, établies sur des preuves aussi solides que celles données ci-dessus pour la justification des quartiers de l'Ex-libris de Seytres. Nous n'insistons pas et préférons donner à nos lecteurs quelques renseignements biographiques sur le marquis de Caumont qui, du reste, les mérite bien.

Joseph de Seytres, marquis de Caumont, est né à Avignon le 28 juin 1688, du mariage de Louis-François de Seytres, marquis de Caumont et de Marie-Catherine de Fortia. Profond érudit autant qu'amateur éclairé d'archéologie et d'histoire naturelle, le marquis de Caumont parlait et écrivait avec facilité le latin, l'italien et l'espagnol. Son amour

Digitized by Google

pour la science ne provenait pas d'une curiosité stérile, il connaissait l'usage de toutes les raretés réunies par lui à grands frais pour son cabinet qui, même à Paris, eût brillé au premier rang. On y voyait : une suite de médailles, des inscriptions antiques, des estampes et des curiosités naturelles de toutes sortes. Non seulement il se faisait un véritable plaisir de les communiquer aux savants, mais encore il en enrichissait les collections de ses amis. Le P. B. de Montfaucon le cite souvent dans ses vastes recueils archéologiques.

Parmi les hommes de lettres dont il aimait à s'entourer, il nous est particulièrement agréable de citer François-Toussaint Gros, le La Fontaine provençal, dont il fut le premier à apprécier le talent si original et si brillant.

Joseph de Caumont, dont la bibliothèque comptait parmi les plus remarquables de l'époque, était correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, agrégé à la Société Royale de Londres, associé de l'Académie de Marseille (1727) et membre de celle des Arcades de Rome, Il mourut dans sa ville natale en 1745. Sa correspondance autographe figurait naguère dans la bibliothèque de feu M. Laurent de Crozet, l'un des amateurs les plus distingués de Marseille.

Une bonne partie des notes ci-dessus nous a été gracieusement communiquée par M. E. Perrier, un de nos collaborateurs les plus dévoués, et sont extraites d'un ouvrage qu'il prépare sur les Bibliophiles et les Collectionneurs Provençaux.

Dr L. Bouland.

QUESTIONS

CONG. ORATORII. — (N. 11.).

Nous avons trouvé sur un « Tertullianus prædicans... anno MDCCXV. Augustæ Vindelicorum », l'Ex-libris étiquette dont voici une imitation typographique.

EX BIBLIOTHECA

Cong. Oratorii

Sp. Sancti.

E. N. C.

Le livre provenant d'une bibliothèque lorraine, nous croyons que ce couvent d'Oratoriens devait être dans cette région.

Nous avons, dit-on, parmi les Membres de la Société, un savant Oratorien, à qui cette question s'adresse particulièrement. Pourrait-il nous indiquer la signification des lettres E. N. C? Et dans quelle localité pouvait bien se trouver le couvent?

H. L.

VIERGE RAYONNANTE. — (N. 12).

Quel était le cimier (crest) porté par Henri VIII, roi d'Angleterre? En changea-t-il? Cette demande qui, au premier abord, paraît étrangère à nos recherches s'y rattache pourtant directement; car il s'agit de contrôler l'attribution, faite à ce souverain, d'armoiries ayant pour cimier une *Vierge rayonnante.* C'est donc à nos érudits correspondants d'Outre-Manche que nous posons cette question, avec l'espoir qu'il se trouvera parmi eux, sinon plusieurs, au moins une personne en état de nous répondre amplement à ce sujet.

G. R.

ARBRE SOUTENU ET ACCOSTÉ. — (N. 13).

On serait très reconnaissant à ceux de nos correspondants qui s'occupent plus particulièrement d'héraldique, de vouloir bien chercher et nous faire savoir de qui sont les armoiries reproduites très exactement dans le croquis ci-joint. D'azur, à l'arbre (chêne?) d'or, soutenu d'un croissant d'argent et accosté de deux étoiles d'or. Couronne de Comte, écu ovale dans un cartouche Louis XV orné de roses à dextre et d'une palme à senestre.

DIVERNERESSE. (N. 14).

On demande, mais avec indication des sources, le blason de la famille Diverneresse (Marche). Les Diverneresse s'intitulaient seigneurs de La Mornaix.

Digitized by Google

RÉPONSES

COURONNE FLEURDELYSÉE. — (N. 7). [2e NUMÉRO, PAGE 24].

Cet Ex-libris doit être celui de Nicolas de Chaugy IIe du nom, chevalier, comte de Roussillon, colonel du Régiment de Gatinais en 1726, brigadier en 1734 et maréchal des camps et armées du Roi en 1743. Il a été élu de la noblesse de Bourgogne aux Etats de cette Province en mai 1739.

Les armes de cette maison sont, suivant Paillot, en son Armorial de Bourgogne, édition de 1671, pages 282, 604 et 605 : Ecartelé d'or et de gueules. Supports un lion d'or à dextre, et un sauvage de gueules à senestre tenant de sa main gauche une massue en bas. Pour cimier un casque d'or taré de front, couronné d'une couronne royale, *telle que la portent aujourd'hui les enfants de nos Rois*, surmontée d'un mufle de lion aussi d'or.

C'est ainsi que les portait Michel de Chaugy, surnommé le *Brave*, sous le roi Louis XI, ce qu'il n'aurait pu faire sans une concession de ce prince et un privilège particulier pour quelque glorieuse action, d'où il acquit le surnom de *Brave*. Ainsi qu'on le voit cette description répond très exactement, moins le casque pourtant et le mufle de lion, à l'Ex-libris décrit dans la question.

L. B.

MONS. — (N. 8). [1er NUMÉRO, PAGE 12 ET 2e NUMÉRO, PAGE 27].

Comme supplément de réponse à la question n° 6, M. Devillers nous envoie les indications suivantes. Le blason de la ville de Mons est : de gueules au château d'argent à quatre tourelles, dont les deux intérieures portent des bannières d'or et les deux extérieures le globe surmonté de la croix de même, ayant au fronton les armes du Hainaut, et sous la herse un chien de garde d'argent; ledit château posé sur une terrasse de sinople. Le chien de garde est le symbole de la fidélité des habitants. Voir : de Boussu, histoire de Mons, page 72. Devillers, inventaire des archives de la ville de Mons, tome I, page 31 de l'introduction.

L'abondance des matières nous oblige à reporter au numéro suivant différents articles, questions, etc, qui ne peuvent trouver place dans celui-ci.

Le Secrétaire-Gérant,

HENRY-ANDRÉ.

2-94. — PARIS. — IMPRIMERIE PELLUARD, RUE SAINT-JACQUES, 212.

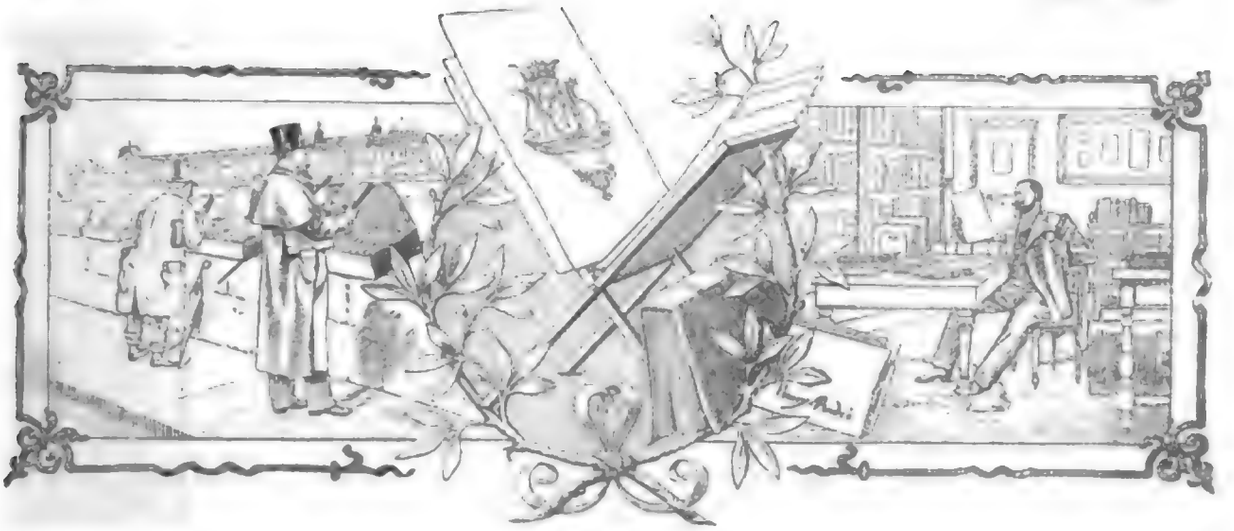

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 FÉVRIER 1894

Plusieurs Membres absents se font excuser par le Dr Bouland qui présente la candidature de M. Vervliet ; dont nous avions reçu déjà les Ex-libris et la notice biographique, pièces remises à M. l'Archiviste. Le Comité admet M. Vervliet parmi les Membres de la Société.

Le Président donne lecture de différentes lettres de correspondants qui demandent : les uns à faire partie de la Société, les autres qu'on leur adresse les statuts. Ces lettres démontrent que nous continuons à faire des adhérents et qu'à chaque réunion nouvelle nous aurons à nommer de nouveaux Membres ; symptôme de bon augure et dont nous avons tout lieu de nous féliciter.

Il annonce ensuite qu'ayant fait les démarches nécessaires, il vient de recevoir pour la Société l'autorisation Préfectorale et le visa de nos Statuts. Nous sommes donc bien en règle avec l'Administration et pouvons nous réunir en toute légalité.

Le Président annonce encore qu'il a choisi comme dépositaire de notre publication la librairie Em. Paul, L. Huard et Guillemin, 28, rue des Bons-Enfants.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. de Farcy qui propose d'envoyer la liste alphabétique de tous les Ex-Libris qu'il possède. Cette offre remet à l'ordre du jour la rédaction d'un RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES EX-LIBRIS FRANÇAIS dont il a déjà été question dans une des séances précédentes. De l'examen de ce projet, il résulte que la rédaction d'un pareil répertoire n'est pas impossible malgré la longueur du travail, à la condition expresse de faire appel à toutes les bonnes volontés. Le résultat en serait imprimé et rendrait alors aux Collection-

neurs, aux artistes et même aux simples amateurs, les plus signalés services. L'utilité en paraît donc incontestable.

Mais pour mener cette œuvre à bien, il faudrait que chacun de nous inscrivit sur des fiches d'un *modèle uniforme* la description des Ex-libris qu'il possède ou qu'il connaît.

DATE.	**1875**
NOMS. Province.	d'Achon. Château de la Roche Gennes (Maine et Loire).
Description	Deux écus ovales l'un de gueules à deux léopards d'or, l'autre de gueules au mouton passant d'argent, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles aussi d'argent (Le Tessier de la Pommerye), placés dans un cartouche surmonté d'une couronne de marquis et soutenu d'une tête de léopard, accompagné de branches de laurier et de chêne. Au dessous sur une tablette : B. du chevalier d'Achon.
Dimensions	Haut. 0,085. — Larg.0,050.
Dessinateur Graveur.	Paul de Farcy, inv. et sculp. Eau-forte. — Impr. Cadart.
Collection.	d'Achon. — de Farcy.

Toutes ces fiches seraient centralisées et coordonnées par celui de nos Membres qui aurait le zèle et le loisir nécessaires pour se charger d'une

Digitized by Google

pareille besogne ; puis les séries seraient revues et au besoin modifiées par le Comité.

En attendant les offres de collaboration et les observations que l'on voudra bien nous envoyer, voici un modèle de fiche qui, sauf les dimensions nous a été proposé par M. de Farcy et semble réunir les conditions les plus favorables pour ce genre de classement.

Ces fiches mesurant 18 centimètres de hauteur sur 10 de largeur pourraient être en papier fort de n'importe quelle couleur, ou en carte faible, elles auraient surtout l'avantage de pouvoir être très facilement classées dans les boîtes à cigares que l'on trouve partout.

Cette question du Répertoire étant élucidée, quelques Ex-libris anonymes sont soumis au Comité pour être déterminés. Les réponses seront envoyées directement aux intéressés ; ceux qu'on n'a pu déterminer passeront plus tard dans les questions insérées dans les Archives.

M. L.-P. Couraud, de Cognac, envoie deux exemplaires de son Ex-libris, et un du Dr Félix Durosier (gravé par Duplaix-Destouches) qui seront remis à l'Archiviste.

M. Richard Beringuier envoie dix exemplaires de l'Ex-libris de l'église française du Refuge de Berlin et plusieurs exemplaires de l'Ex-libris de Mme Claire Beringuier, née La Quiante, qui sont distribués aux Membres présents.

La séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire : HENRY-ANDRÉ.

EX-LIBRIS DU COMTE ET DE LA COMTESSE

DE FULIGNY-DAMAS

Dans l'*Annuaire du Conseil héraldique de France*, année 1893, page 247, on lit :

« Question posée à ceux de nos honorables collègues qui cultivent » « l'Ex-libris. En voici un charmant de style Louis XV avec force » « attributs artistiques, et deux écussons sous une couronne ducale, » « l'un et l'autre écartelés, etc. ». Le bel Ex-Libris dont l'Annuaire demandait ainsi le nom des possesseurs n'est autre que celui dont nous donnons la reproduction hors texte.

Il représente les armes accolées de Henri-Anne de Fuligny de Damas

Digitized by Google

et de Gabrielle de Pons de Renepont, son épouse; les deux blasons qu'on y voit ne pouvant se rapporter à d'autres personnes. En voici l'explication :

Le premier : Écartelé, au 1 d'argent à une Hie de sable accompagnée de six roses de gueules mises en orle, qui est Damas ; au 2 d'or à une fasce d'azur, qui est Pot ; au 3 d'argent à quatre lionceaux de gueules : qui est Bauveau ; au 4 fascé-nébulé d'argent et de gueules, qui est Rochechouart. Sur le tout : d'or (1) à la croix ancrée de sable chargée de cinq écussons d'argent bordés d'une engrêlure de gueules, qui est de Fuligny. Pour *Henri-Anne de FULIGNY-DAMAS, Comte de Rochechouart, Baron de Couches, de Marigny-sur-Ouche, d'Aubigny, d'Agey, de Sainte-Pereuse, etc., Né à Bourbonne le 3 mai 1669, mort le 24 février 1745.*

Le deuxième : Écartelé, au 1 d'azur à une croix d'or cantonnée de dix-huit billettes du même, qui est Choiseul ; au 2 de gueules au lion d'or armé et lampassé, de même qui est d'Aigremont; au 3 fascé d'or et de sable de huit pièces, qui est du Plessis; au 4 comme au 1, qui est de Choiseul. Sur le tout de sable à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules, accompagnée de deux étoiles aussi d'argent et d'un croissant de même en chef comme brisure. Pour *Marie-Gabrielle de Pons de RENEPONT, fille de Claude-Alexandre de Pons, Comte de Renepont et de Charlotte-Françoise de Choiseul, marquise de Praslin.* De cette union célébrée le 7 février 1735, naquit Antoine-Alexandre-César, marquis de Fuligny-Damas, dernier rejeton mâle de ce nom, qui mourut en 1802. (Voir les Archives de la Noblesse de France, par Lainé, tome V, pages 240-241).

Malgré de patientes recherches, il m'a été impossible de préciser davantage cette attribution. D'après ce que j'ai pu apprendre, cet Ex-libris aurait été vendu *en lots* à des libraires de Lyon et ceux-ci n'ont pu ou n'ont pas voulu me donner aucun renseignement, soit sur le vendeur, soit sur l'endroit où ils l'ont acheté. Comme cette pièce n'a jamais été collée dans des livres ; il est probable qu'elle était restée enfouie soit dans les dépendances d'une bibliothèque de château, soit dans le fond de boutique d'un graveur.

M. de Fuligny étant mort le 24 février 1745, j'espérais qu'en rapprochant cette date de celles de la naissance et du décès de Claude Roy, graveur, qui a signé l'Ex-libris, on arriverait peut-être à une probabilité. Cet espoir a été déçu, mais il nous vaut l'intéressante note qui suit sur Claude Roy et qu'a bien voulu rédiger M. Th. Devaux, dont l'érudition est si appréciée pour tout ce qui touche à l'histoire de la gravure.

(1) Dans la gravure le champ est d'argent ; les écussons sont si petits qu'il était absolument impossible au graveur de les rendre plus exactement, mais cela n'infirme pas l'attribution.

Roy (Claude) dessinateur, graveur en taille douce et éditeur à Paris, est né dans cette ville vers 1712. C'est à tort que Nagler le nomme *Le Roy* et dit qu'il travaillait vers 1709 : il a confondu avec un autre Claude *Roy* ou *Le Roy* qui fut peut-être le père de notre artiste (?) et dont il a mêlé les œuvres — peu nombreuses du reste — avec celles de son fils ou homonyme.

Claude Roy a principalement gravé le portrait, plusieurs figurent dans la suite des célébrités de l'Europe, publiée par Odieuvre ; ils sont signés : *C. Roy* ou *C. Roy, sculp.* Il a fait d'autres planches plus importantes entre autres le portrait de Jean-Baptiste-Joseph Languet de Gergy, pièce in-folio signée : *dessiné et gravé par R..., d'après nature. Se vend à Paris chez Roy, graveur, sur le quai des Orfèvres.* En dehors du portrait il a peu gravé et ces rares exceptions de son burin sont précieuses.

Une *singularité* s'est produite dans la carrière de Roy : sa vue s'est affaiblie au point de lui interdire tout travail pendant plusieurs années, heureusement qu'il a guéri de cette cécité et a pu de nouveau manier le crayon et le burin, ainsi que le prouvent les pièces suivantes :

— Portrait de « Jean-Baptiste Vinatier, in-folio au bas duquel on lit : *Dessiné, Gravé et Offert en 1743, par son très Obligé Serviteur Cl. ROY, après le Recouvrement de sa veüe.*

— Portrait de « Marie Lumague, veuve de M. Pollalion », in-8 en hauteur, signé : *Gravé par Roy depuis le recouvrement de sa veüe.*

Voici pour finir la copie de son acte mortuaire :

« L'an 1792. 1er de la Rép., le 4 8bre, a été inh.(umé) Claude Roy, « Me (maître) graveur, âgé de 80 ans, veuf de feue Michel(le) Yver- « nelle, quai des Orfèvres, décédé d'hier. Ont assisté au convoi Jean- « François Charost, cousin du défunt, me horloger... de cette paroisse ; « Louis-Jean-Bte Cheret marcd (marchand) orfèvre, quai des Orfèvres, de « cette pse (paroisse) qui ont signé. (Église Notre-Dame de Paris) ».

L. Bouland

ARMOIRIES DE PHILIPPE DESPORTES

En faisant, à propos de différents objets marqués d'un double phi, des recherches sur le monogramme du célèbre poète Philippe Desportes, l'idée nous vint, il y a quelque temps, de déterminer aussi ses armoiries. Mais le blason du poète cher à Henri III n'était pas

aussi facile à trouver que ses œuvres : car on ne le rencontre pas dans dans les armoriaux généraux que nous avons pu consulter; et parmi les nombreux homonymes inscrits dans le d'Hozier de la Bibliothèque Nationale, aucun n'a d'armoiries semblables aux siennes que nous connaissons maintenant.

En l'absence de tout renseignement l'idée devait naturellement venir à l'esprit de s'adresser à quelqu'érudit de Chartres, patrie du poète. M. Bellier de la Chavignerie, conservateur du musée de Chartres, auquel nous avions écrit à ce sujet, nous répondit par la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je ne connais nullement les armoiries de Philippe Desportes, le poète « Chartrain, je ne sais même pas s'il en a jamais eu. Le musée ne possède « de cet écrivain qu'un médaillon en plâtre qui est le moulage de celui « que l'on voit au Louvre et qui provient du *tombeau* de Desportes.

« A la Bibliothèque nous avons plusieurs éditions de ses œuvres « avec sa biographie, nulle ne porte d'armoiries sur les reliures. Les « manuscrits que nous possédons et qui s'occupent de Desportes ne font « nulle part mention d'armoiries. J'ai trouvé dans l'un d'eux une note « d'après laquelle Desportes aurait été bâtard, est-ce exact ? Je ne le « sais, en tous cas sa famille n'a pas fait grand bruit dans le pays. Il « était abbé, par conséquent point de descendance. Il a possédé plusieurs « abbayes dont la plus importante est celle de Thiron dans le Perche; « peut-être a-t-il porté les armoiries de l'abbaye ? Mais je ne les connais » pas ne les ayant pas trouvées, d'Hozier les donne peut-être dans le « baillage de Nogent-le-Rotrou ? Desportes est mort à l'abbaye de Bon- « port, diocèse d'Évreux ; en a-t il porté les armoiries ? Je l'ignore « encore.

« Je vous demande pardon, Monsieur, du peu de renseignements « que je vous donne; ce n'est pas ma faute, j'ai fait des recherches qui « sont restées infructueuses et aurais bien désiré vous envoyer des do- « cuments plus précis.

« Veuillez agréer, etc. ».

Nous avons reproduit cette lettre toute entière, car elle est intéressante à plus d'un titre. 1° Elle nous montre d'abord que quelquefois dans le pays même dont une famille est originaire, on ne possède pas toujours sur ses membres les documents qu'à première vue il semblerait tout naturel d'y rencontrer; 2° Elle attire l'attention sur la naissance illégitime du poète, ce qui est du reste confirmé dans la *France Pontificale* (Diocèse de Chartres, page 425) où il est dit : que Desportes était fils naturel de Philippe Desportes, clerc du diocèse de Chartres et de Marie de l'Aitre, de Rouen. Il y est question du *tombeau* qui va nous fournir le résultat cherché, en nous montrant que Philippe ne

Digitized by Google

portait pas les armes de son abbaye mais bien les siennes propres. C'est pour cela que nous avons souligné le mot *tombeau* dans la lettre de M. Bellier de la Chavignerie comme ci-dessus.

Dans ses *Monogrammes historiques* (Paris, Académie des Bibliophiles 1870, in-12), M. Aglaüs Bouvenne dit : page 177, en parlant du double phi « le poète François Desportes l'avait pris aussi pour mettre « sur ses volumes. La colonne qu'on avait élevée à sa mémoire dans « l'abbaye de Bonport, avait avec ses armes le double *phi* ». Malgré une légère erreur qui donne au poète le nom de François au lieu de celui de Philippe, cette note nous rendait le service d'attirer une seconde fois notre attention sur le *tombeau;* mais qu'était-il devenu? Une question que nous posâmes dans l'Intermédiaire (XXIII-649) nous apporta la réponse suivante :

« En vendant comme bien National (1792) l'abbaye de Bonport, commune de Pont-de-l'Arche (Eure), l'administration se réserva de faire enlever le tombeau dudit Philippe que son frère Thibault Desportes avait fait élever dans l'église de l'abbaye. En conséquence ce monument fut transporté au dépôt des Petits-Augustins qu'Alexandre Lenoir avait été autorisé à fonder; lequel dépôt devint le *Musée National des Monuments Français* ».

Ce Musée qui était primitivement dans l'École actuelle des Beaux-Arts, fut sous la Restauration, fondu dans celui du Louvre. C'était donc au Louvre qu'en dernier ressort il fallait diriger nos recherches.

Malheureusement au Louvre on ne possède plus actuellement que le médaillon cité dans la lettre de M. Bellier de La Chavignerie. Le conservateur M. Courajod, à l'obligeance duquel nous avions fait appel, nous affirma très positivement que ce musée ne possède pas d'autre débris du tombeau en question. Mais il se rappelait, nous dit-il, qu'une description complète en avait été donnée *avant sa destruction,* par Millin, dans ses Antiquités nationales ; et que par conséquent le détail qui nous intéresse ne pouvait plus se trouver que là. En effet, dans le 4e volume XL de la description de l'abbaye de Bonport on trouve celle du tombeau de Philippe Desportes et nous en extrayons le passage qui clôt notre recherche.

« Le monument élevé à Philippe Desportes, planche I, figure 3, est « un cippe ou colonne d'une jolie proportion sur un piédestal revêtu de « marbre, orné de bronze et surmonté d'une corniche portant une croix « sur une boule.

« Sur le socle de la colonne on voit du côté du chœur, le médaillon « de Philippe Desportes, fig. 4, il a une tunique à grand collet, et « une espèce de col de chemise sous ce collet. Les trois autres faces « de ce socle sont ornées d'un médaillon, fig. 5, parfaitement rond « comme celui qui porte le buste, au milieu sont deux phi entrelacés

« et entourés d'une couronne de lauriers. Cette lettre grecque appelée « phi est sans doute placée là parcequ'elle commence le nom de Phi- « lippe, nom de baptême de Desportes.

Figure 5.

Figure 6.

« Sur la colonne même est une plaque de bronze qui porte les « armes de Desportes : c'est *une porte accompagnée de deux guichets*, « *entourée de lauriers et surmontée d'une crosse* ». (Fig. 6).

Ce sont des armoiries parlantes : des portes... et comme elles ont été mises là par le frère même du poète, il n'est pas admissible qu'il ait fait erreur.

Pour terminer enfin cet article bien long déjà, ajoutons qu'au dernier moment nous venons de trouver un blason semblable à celui du poète, et qui était porté par un homonyme, Jean Desportes qui fut

échevin de Paris de 1471 à 1475. (Voir le bel armorial de Chevillard, gravé par Beaumont, planches 21 et 22). Il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que Jean Desportes eût été parent de Philippe, la similitude du nom et des armoiries nous porte à le penser.

Dr L. Bouland.

Digitized by Google

EX-LIBRIS ALLÉGORIQUE

De même que le vent disperse en tous les sens et porte souvent a des distances considérables les semences délicates de cette espèce de chicorée dont les sphères blanchâtres et cotonneuses se rencontrent à profusion dans nos campagnes, de même la poste disperse dans toutes les parties du monde La Curiosité Universelle, ce petit journal d'informations artistiques que la plupart de nos lecteurs connaissent et qui s'efforce de justifier son titre.

C'est sur cette donnée que M. Henry-André a conçu et exécuté l'amusant Ex-libris allégorique que voici, pour M. A. Geoffroy, l'aimable rédacteur de *La Curiosité*, qui sème à tous les vents l'annonce de nos travaux français.

Nous n'avons pas besoin de nous étendre longuement sur la façon originale dont cette allégorie a été interprétée par l'artiste, nos lecteurs en jugeront.

Léon Quantin.

Digitized by Google

QUESTIONS

QUID SIMILE CRUCE. — (N. 15).

Les armoiries dont nous donnons ci-dessous un croquis se trouvent sur un portrait attribué à Jordaens; c'est celui d'un ecclésiastique vu de trois quarts à gauche, assis dans un fauteuil et tenant sur ses genoux un livre de la main gauche. Le blason n'est accompagné d'aucun autre attribut extérieur que la mitre dont il est surmonté. Au-dessous dans un petit listel on voit la devise : *Quid simile cruce.* L'origine de ce portrait est Flamande indubitablement. On désirerait savoir : 1° Si les armoiries sont celles d'un couvent ou bien celles de l'abbé dont elles chargent le portrait ? 2° La devise qui les accompagne est-elle une devise personnelle ou celle d'une communauté ? 3° Quel personnage représente ce tableau ?

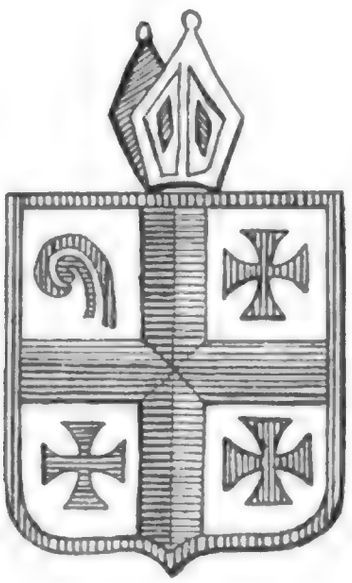

P. BUREAU. — (N. 16.) — Voir la question Mons (n° 6).

Une question en amène une autre. La planche représentant le blason de la ville de Mons qui fait l'objet de la question n° 6 et publiée en 1748 par l'éditeur J.-B. Varret, a-t-elle été gravée à cette époque ? Ou bien cette planche plus ancienne a-t-elle été seulement *utilisée* dans le milieu du XVIIIe siècle, comme le style des ornements semble l'indiquer ? Ou enfin est-ce la copie faite en 1748 d'une pièce antérieure ?

Tous ces détails sont importants à l'égard du graveur *P. Bureau*, auteur de la susdite planche, et nous intéressent au point de vue de l'histoire de la gravure.

T. D.

Digitized by Google

D'OSSERY. — (N. 17).

J.-T.-R. d'Ossery dont nous reproduisons ci-dessous l'Ex-libris extrait de *Swenska Bibliotek och Ex-libris*, fut premier vicaire apostolique en Suède ; il y arriva en 1784 et quitta Stockholm le 14 juillet 1797. Il avait été d'abord supérieur général des Carmélites.

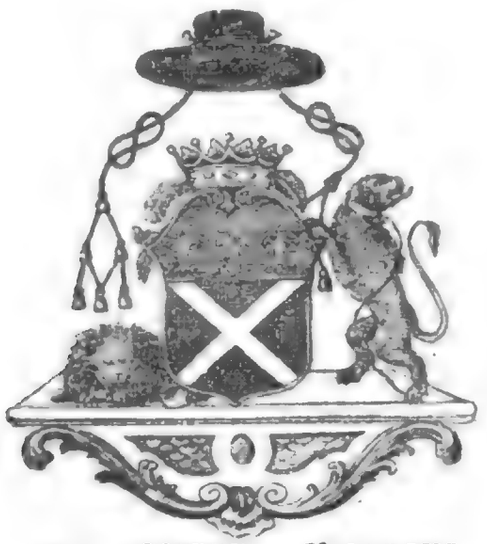

J.T.R. D'OSSERY, VICARIUS
APOSTOLICUS IN R: SVEC.

La date de sa naissance et celle de sa mort sont restées ignorées ; on désirerait beaucoup les connaître. Tous autres renseignements sur lui seraient aussi acceptés avec reconnaissance.

C.-M. CARLANDER, *Stockholm*.

MOREAU DE COEFFY. — (N. 18).

On rencontre encore de temps en temps chez les marchands un petit Ex-libris armorié : d'argent à trois plantes ? ou feuilles ? de sinople. Couronne de comte. Gravure à claire-voie, hauteur 47 millimètres, largeur 32 millimètres ; on y lit : *Ex bibliotheca d. d. Moreau de Coeffy*.

Je désirerais savoir de quelle province cette famille Moreau de Coeffy était originaire et avoir, si c'est possible, quelques détails sur le possesseur de cet Ex-libris.

J. D.

CHIEN ET SERPENT AFFRONTÉS. — (N. 19).

Je possède un grand Ex-libris armorié, qui me semble être un tirage moderne d'une planche ancienne : gravure à claire-voie, mesurant 137 millimètres de hauteur sur 113 de largeur et dont je désirerais con-

Digitized by Google

naître le titulaire ? Le blason est : d'azur à un chien braque d'argent à dextre, et un serpent du même à senestre ondoyant en pal, affrontés. Couronne de marquis, supports deux aigles posés chacun sur un tertre.

D'après les types que vient de nous donner M. Léopold Mar, cette composition me paraît de style Louis XIII ; elle est signée Tuhert. A quelle époque vivait cet artiste ?

C. Doyen.

FERS A DORER. — (N. 20).

A quelle époque remontent les *Fers* (car c'était alors des fers et non des cuivres) frappés à froid sur les plats des manuscrits ? J'entends par Fers des ornements *personnels* comme écussons, monogrammes, etc., et non pas des Saints ou des ornements.

A quelle époque a-t-on commencé à remplacer les empreintes à froid par des dorures ?

P. de Farcy.

RÉPONSES

RECOLL. INSUL. — (N. 9). [1er numéro, page 11. — 2e numéro, page 26].

Nous avons reçu de M. R. Richebé, mais trop tard pour l'insérer, une note très détaillée sur les Récollets de Lille. Comme elle fait double emploi avec la réponse déjà parue, nous l'envoyons directement au demandeur.

SIGNÉ C.-L. CORNEILLE. — (N. 10). [2e numéro, page 24].

Les deux écus énoncés sont :

Le 1er, *Estièvre de Trémouville* en Normandie, qui porte : d'argent au cygne de sable nageant sur une mer de sinople en pointe; au chef d'azur chargé de trois croissants d'argent.

Le 2e (celui de sa femme) est *de Brévedent* aussi en Normandie : d'argent à trois fers de moulin de sable 2 et 1, au chef d'azur chargé de cinq besants d'or.

Les armes de la première de ces deux maisons écartèlent encore parfois de nos jours, celles de la famille *du Fresne de Beaucourt*. La famille de Brévedent d'Ablon qui existe encore près d'Honfleur, porte des armoiries modifiées.

Comte de Burey.

CONGR. ORATORII. — (N. 11). (3e NUMÉRO, PAGE 46).

La maison de l'Oratoire dont il est question est celle de Troyes, fondée en 1616-1618. J'en ai parlé dans ma brochure sur les Ex-libris Oratoriens, page 6. Ne pas confondre avec le collège oratorien de la même ville, fondé plus tard.

Je ne puis malheureusement expliquer les lettres E. N. C.

A. I.

NOUVELLES

Le numéro 3 de l'*Ex-libris journal* (Mars 1894) contient le compte rendu très détaillé de la troisième réunion annuelle de *l'Ex-libris Society*, qui s'est tenue à Londres le 14 Février dernier. Une exposition d'Ex-libris et d'Héraldique avait été organisée en même temps et a eu le plus grand succès. Nous n'en sommes pas encore là, mais nous espérons bien qu'un jour nous y arriverons.

M. Brown qui occupait le fauteuil présidentiel depuis deux ans cède la place à M. Walter Hamilton. Celui-ci dans son discours de remerciements se promet d'encourager les amicales relations créées déjà entre les Membres de la Société anglaise et ceux de la nôtre. Nous n'en attendions, pas moins de sa courtoisie. Puis, parmi les Vice-Présidents élus à l'unanimité, nous relevons avec plaisir celui de M. le Dr Bouland. En conférant cet honneur à notre dévoué Président, nos confrères anglais ont voulu affirmer la solidarité des deux Sociétés et créer un lien de plus que chacun de nous tiendra à resserrer davantage.

Nous remarquons encore dans ce numéro la fin d'un article de M. Vinycomb sur les différents modes d'impression des Ex-libris par la lithographie ; il est accompagné de superbes planches obtenues sur pierre soit directement, soit par report ou bien encore par la photographie.

LÉON QUANTIN.

Nous avons reçu de M. Charles Dexter-Allen, amateur et grand collectionneur américain un nouvel Ex-libris; fantaisie tirée en bleu à trente exemplaires seulement. Il représente deux amours dont l'un assis et lisant, l'autre debout portant deux livres. Le tout circonscrit dans un ovale formé par deux fines branches de laurier. Avec nos remerciements nous envoyons nos félicitations à M. Dexter-Allen.

Digitized by Google

M. le comte Leiningen Westerburg nous a aussi envoyé son nouvel Ex-libris héraldique fait dernièrement (1893) et qui a beaucoup de cachet.

Comme spécimen de fiches pour le Répertoire général projeté et comme questions, M. de Farcy nous adresse douze fiches, lettre A de sa collection et vingt fiches d'Ex-libris anonymes.

Nous avons reçu de M. Joly, 19, quai Saint-Michel, les quatre premiers numéros de l'Ex-libris Ana. Ils ont été remis à notre Archiviste.

M. Vervliet d'Anvers, a offert à la Société les différents tirages de ses deux Ex-libris, en tout quatorze pièces et sa notice biographique.

M. Gouraud, un de nos adhérents de la première heure, nous a envoyé deux exemplaires différents de son Ex-libris : l'un en chromolithographie, l'autre en noir sur papier teinté. Puis, l'Ex-libris Félix Durosier Doct., par A. Duplais Destouches, gravure sur cuivre d'un bel effet, (blason entouré de branches de rosier).

M. le Dr Richard Beringuier de Berlin nous a fait présent de plusieurs exemplaires des Ex-libris : de Mme Claire Beringuier, née de la Quiante, et de celui du consistoire de l'Eglise Française du Refuge à Berlin. Comme pour les précédentes, un exemplaire de chacune de ces pièces a été prélevé pour nos Archives ; les autres ont été distribués aux membres présents dans notre dernière réunion.

D'Italie, M. Godefroy de Crollalanza, auteur de travaux héraldiques bien connus, nous a fait parvenir le numéro 1-2 (Janvier-Février) de son intéressant journal : *Giornale Araldico-Genealogico-Diplomatico,* avec lequel nous faisons l'échange de nos Archives.

M. Walter Hamilton, président de l'*Ex-libris Society* de Londres, s'occupe en ce moment d'un travail considérable sur les Ex-libris *Datés* de tous les pays. Il en a déjà réuni une liste d'environ cinq mille. Nous invitons, en son nom, nos correspondants à lui envoyer, 110. Cannon Street, tous les renseignements dont ils peuvent disposer.

L'ABBÉ XAUPI

Pour faire suite aux documents biographiques sur les bibliophiles possédant des Ex-libris, voici quelques notes sur l'abbé Xaupi dont l'Ex-libris a deux états.

Joseph Xaupi, né le 16 mars 1688 à Perpignan, mort le 7 décembre 1778 à Paris, docteur de Sorbonne, était depuis 1705 abbé commendataire des Bénédictins de Saint-André du Jare, dont le maigre rapport était de 800 livres par an. Chanoine et archidiacre de l'église de Perpignan, il était depuis 1765 vice-doyen de la Sorbonne.

Dans les mémoires de Bauchaumont, à la date du 14 décembre 1778, on lit :

L'abbé Xaupi, le plus ancien des abbés de France, vient de mourir à 92 ans, encore est-ce par accident, il s'est cassé la cuisse en montant en carosse. Il était doyen de la Faculté de théologie de Paris et de Navarre. Il était comme beaucoup de ses confrères, croyant peu à ce qu'il enseignait, mais obligé de garder l'extérieur : il avait pris parti pour le Jansénime, il s'était fait des querelles très vives avec son corps, qui lui avait fait interdire ses assemblées. « L'abbé était en outre homme de lettres, érudit, philosophe ; c'était un coopérateur de la Société de Mme Doublet. On doit trouver dans ses manuscrits des choses très précieuses. (*Mémoires de Bachaumont*, Paris, 1809, tome II, page 292).

Il s'occupait beaucoup de l'histoire du Roussillon sa patrie et résidait à Paris.

La *Biographie générale*, publiée par Firmin Didot frères, sous la direction du D^r^ Hœfer, consacre un article à Joseph Xaupi, tome XLVI, col. 863-864. Parmi les ouvrages de Xaupi qui nous intéressent, citons : *Les Recherches historiques sur la Noblesse des citoyens nobles de Perpignan et de Barcelone.* Paris et Perpignan, 1763-1764, in-12 et in-4.

A. Benoit.

ÉCHANGES PERSONNELS

Les personnes dont les noms suivent sont disposées à échanger leur Ex-libris contre celui d'autres amateurs :

M. J.-B. VERVLIET, 61, rue du Bien-Être, à Anvers. — M. le comte LEININGEN WESTERBURG, Blüthenstrasse, 10, Munich. — M. HENRY-ANDRÉ, 3, Faubourg Saint-Jacques, Paris. — Le Rév. Père INGOLD, 5, place des Six Montagnes-Noires, à Colmar. — M. Jno. JESTON WITHE, 59, Bryanston Street, London W. — M. KŒNNECKE, 16, Weilstrasse à Wiesbaden, Allemagne. — M. G. AYLVARD, High Street, Hereford, Angleterre. — Dr RICHARD BERINGUIER, Invaliden Strasse, 40-41, Berlin. — M. Fr. WARNECKE, Friederich-Wilhelm Strasse 4, Berlin.

ÉCHANGES DIVERS

Les personnes qui nous ont envoyé des pièces anciennes à échanger contre des pièces équivalentes, et qui n'ont pas encore reçu la réponse, sont priées de ne pas perdre patience. Sous peu, elles recevront satisfaction.

Ce genre d'échange nécessitant plus de temps que pour celui des Ex-libris personnels et exigeant une correspondance spéciale avec les intéressés, nous ne pouvons l'exécuter que par séries et nous espérons bien qu'avant la fin du mois de Mars, la première série sera complétement échangée au gré des envoyeurs.

M. William Carson, nous a envoyé ces jours derniers douze *Ex-libris Anglais anciens* et douze modernes, afin de les échanger contre des Ex-libris Français analogues.

On demande à échanger un bel Ex-Libris ancien, aux armes de la familles d'*Armes* en Nivernais, hauteur 158 millimètres, largeur 112 millimètres, gravé par Thomassin. On voudrait en compensation un Ex-libris ancien équivalent, tel que Harscouet, par exemple, ou un autre du même genre.

AVIS

Si, malgré les améliorations constantes que nous apportons à notre encartage, quelqu'un de nos abonnés ou de nos membres, recevait son numéro en trop mauvais état pour être acceptée, nous le prions de le refuser et d'envoyer immédiatement une plainte à M. le Receveur général des Postes, à l'Hôtel des Postes, à Paris.

Le Secrétaire-Gérant,
HENRY-ANDRÉ.

3-94. PARIS. — IMPRIMERIE PELLUARD, RUE SAINT-JACQUES, 212.

Digitized by Google

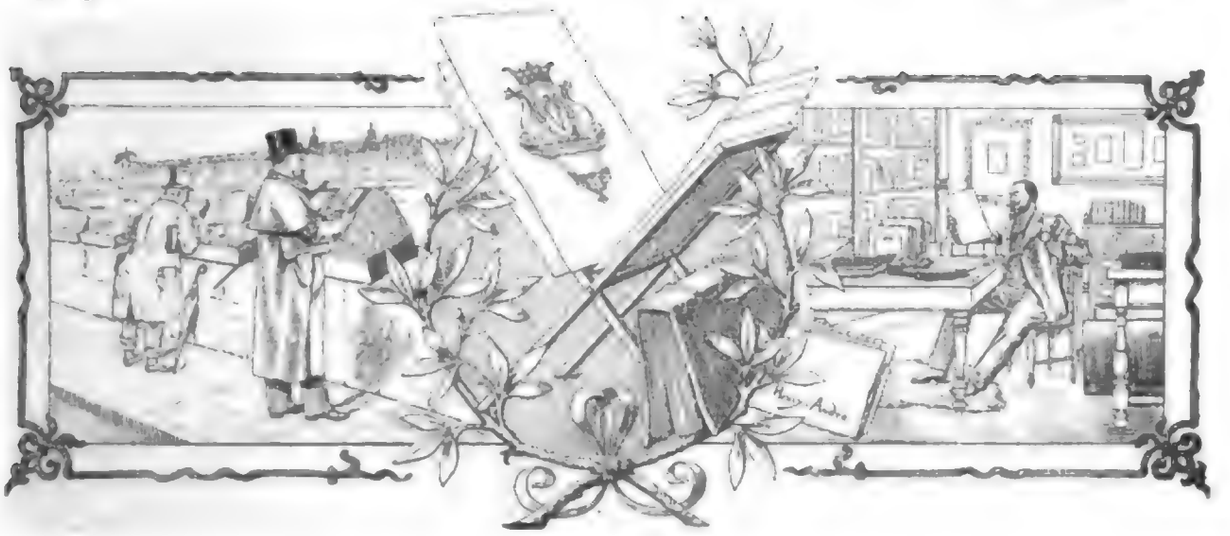

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 MARS 1894

Les membres absents, et cette fois ils sont plus nombreux que de coutume, se font excuser par lettre.

Le secrétaire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion qui est approuvé.

Le comité est appelé à statuer sur plusieurs demandes d'admission, il nomme membres : MM. Ad. Bellevoye (Reims), William Derrey (Paris), Paul Fougeron (Orléans), Tony Genty (Caen), le comte A. de Grandeffe (Neuilly-Paris), Robert Guerlin (Amiens), Dr Laubmann (bibliothèque de Munich), G. Porcherot (Saint-Seine-l'Abbaye), Paul-André Regnault (Saint-Quentin). On voit par là que si nous continuons à nommer ainsi plusieurs nouveaux membres dans chacune de nos réunions, notre Société ne tardera pas à être de plus en plus nombreuse. Que chacun de nous fasse donc un peu de propagande autour de lui, qu'il tâche d'amener à la Société des collectionneurs ou des érudits, et notre œuvre sera bientôt florissante.

Lecture a été ensuite donnée d'un compte rendu succint de l'assemblée générale de l'*Ex-libris Society* de Londres, fait par M. L. Quantin. On a pu le lire aux *Nouvelles*, page 61 du quatrième numéro des Archives.

Le comité décide qu'en réponse à la nomination de M. le docteur Bouland comme vice-président de l'*Ex-libris Society*, il nomme à son tour M. Walter Hamilton vice-président de notre Société, et qu'une lettre de félicitations lui sera adressée.

Quelques-uns de nos membres qui sont bibliophiles demandent si les Archives ne pourraient pas avoir leurs planches hors texte tirées sur un papier spécial et plus luxueux. Jusqu'ici le modeste budget de la Société ne nous a pas permis de le faire, malgré le désir que nous en avions. Mais si

Digitized by Google

les membres veulent s'entendre entre eux et fournir un petit supplément de cotisation nécessaire à l'achat de ce papier, satisfaction pourra leur être donnée. Ils peuvent dès maintenant écrire à ce sujet au Secrétaire.

A l'avenir, le comité fixera d'avance la date de sa prochaine réunion mensuelle, ce qui n'empêchera pas, néanmoins, qu'une convocation soit encore adressée aux membres en temps utile. La réunion du mois d'avril est fixée au dimanche 29, à trois heures précises.

Cette partie administrative étant terminée, le président soumet à l'examen du comité les objets suivants :

Un manuscrit au chiffre de Marie-Louise de Gonzague qui fera l'objet d'un article dans un de nos prochains numéros.

Le moulage en plâtre d'une non moins curieuse reliure avec monogramme, fermoirs et écoinçons en relief, dont la détermination reste à l'étude, et fournira matière, s'il y a lieu, à une question.

Plusieurs pièces gravées sont encore présentées pour être examinées, ou leur provenance être déterminée. Ce sont des Ex-libris, des marques d'imprimeur, des nielles, etc. Ces pièces seront renvoyées à leurs propriétaires avec une appréciation inscrite au dos, *au crayon*.

L'Ex-libris de M. Jules Richard, qui nous avait été donné en nombre, a été distribué aux membres présents. La séance est levée à six heures.

Le Secrétaire, Henry-André.

CHIFFRES, MONOGRAMMES ET BLASONS

Sous ce titre, nous commençons une série d'intéressantes reproductions de chiffres, de monogrammes et de blasons qui manquent dans la deuxième édition de l'*Armorial du Bibliophile* de Guigard ; lesquels n'ont pas été jusqu'ici publiés dans les ouvrages spéciaux et, par suite, sont restés peu connus.

On rencontre encore de temps en temps dans les ventes, des livres aux armes de Napoléon III ; et les curieux les connaissent assez pour que nous n'ayons pas besoin de les reproduire. Mais ce que l'on trouve moins souvent, ce sont des volumes portant le monogramme de ce souverain et ceux plus rares marqués au chiffre de l'Impératrice.

Nous devons à l'obligeance bien connue d'un des membres de notre Société d'avoir pu obtenir directement par galvanoplastie sur les fers origi-

Digitized by Google

naux, les clichés que nous donnons ci-dessous et qui sont, par conséquent, d'une fidélité absolue.

Le monogramme de Napoléon III est, comme on le voit, d'une simplicité sévère qui n'exclut ni l'ingéniosité, ni la grandeur.

Le chiffre de l'Impératrice est plus ornementé, plus gai, plus coquet. On voit que tout en lui conservant les insignes de la souveraineté, l'artiste a visé en même temps à lui donner un cachet de grâce et d'élégance.

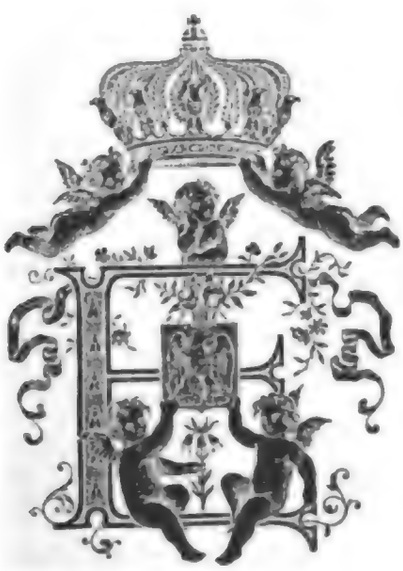

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, ces deux fers étaient surtout employés pour marquer les livres dédiés ou offerts en présents à leurs Majestés ; les volumes qui les portent ont donc certainement fait partie de leur bibliothèque privée.

L. Bouland.

Digitized by Google

UN PAPIER DE GARDE

COMME EX-LIBRIS

Qu'est-ce qu'un Ex-libris? En y regardant bien et dans la plus large acception du mot : c'est une *marque de possession*. C'est toute chose qui, mise soit à l'extérieur, soit à l'intérieur du livre, en indique l'un des propriétaires. C'est ce qui nous dit : ce volume faisait partie *des livres* de telle personne; Ex particule séparative ou extractive *des*, libris *livres*. Ce qui a été aussi exprimé par les mots Ex-Bibliotheca, Ex-Museo : *des livres de M.*, etc. Dans le supplément de son *Dictionnaire de la Langue française*, Littré indique : « substantif masculin, inscription qu'un possesseur de bibliothèque met sur les livres qui lui appartiennent. » Mais beaucoup d'Ex-libris, qui méritent ce nom dans toute l'acception du terme, ne seraient pas compris dans cette définition, si on la prenait au pied de la lettre ; car ce ne sont point des inscriptions, par exemple que les lettres initiales, les monogrammes, les blasons que l'on trouve si souvent collés à l'intérieur des livres, sur le verso du premier plat, *sans la moindre indication manuscrite, gravée ou imprimée*. Point n'est besoin d'insister sur cette remarque, car il n'est pas une seule collection où l'on ne rencontre en grande quantité de ces Ex-libris sans inscription. Il y a donc lieu d'étendre largement la définition de Littré et jusqu'ici l'usage a prévalu d'appeler Ex-libris des étiquettes ou des vignettes que les amateurs collent à l'intérieur de leurs livres comme marque de possession. Voilà pourquoi élargissant encore le sens de cette expression et l'appliquant à tout ce qui peut servir de *marque de propriété*, nous avons dit dans notre programme que nous étudierions avec autant de soin les fers à dorer que les Ex-libris gravés. Et on a pu voir déjà dans nos quatre premiers numéros comment nous avons suivi ce programme.

D'après cela, un papier de garde fabriqué exclusivement pour un bibliophile, portant ses initiales, des emblèmes ou ornements qui lui sont personnels, devient donc un Ex-libris. Ces réflexions ne m'étaient certainement pas venues à l'esprit, lorsqu'en 1883 l'envie me prit de faire exécuter en chromolithographie un papier de garde qui, portant avec mes initiales le caducée médical, emblème de ma profession, fut ma propriété exclusive, ne pouvant servir absolument qu'à moi seul pour la reliure des livres modernes de ma bibliothèque. Je dessinai donc et peignis un modèle qui fut reproduit avec une fidélité presque brutale et qui, avec les variations de couleurs nécessaires pour obtenir trois sortes de papier, m'a fourni ceux que j'ai employés depuis. Je n'ai pas besoin de décrire la feuille

d'un de ces papiers que l'on trouvera dans le présent numéro à la place du tirage hors texte habituel. Voici quelles sont les modifications apportées aux couleurs pour les deux autres variétés. Dans la première, les octogones sont alternativement vert-olive et vieux rouge, avec les lettres en blanc dans la partie verte; le caducée d'or alterne avec une fleur de lis de même dans le rouge. Les petits losanges médians sont d'un bleu azur avec une fleurette (quartefeuille) blanche.

Dans la deuxième, les octogones sont alternativement bleu d'azur et brun clair (chamois) avec la même disposition des lettres en blanc sur le brun et les emblèmes en or sur le bleu. Les losanges sont vert-clair avec la quartefeuille blanche.

Cette sorte d'Ex-libris ne peut évidemment servir que pour la reliure de livres modernes; cela n'empêche pas d'avoir un Ex-libris gravé pour coller dans les livres anciens. A ceux qui voudraient suivre mon exemple je dirai donc : qu'en changeant à leur gré la forme des divisions, les couleurs, les initiales, les ornements ou emblèmes, chacun peut arriver à avoir un papier bien caractéristique, tout à fait original et personnel.

Cette manière d'Ex-libris ayant, à un autre point de vue, l'avantage de ne pouvoir être enlevée sans détériorer plus ou moins les volumes, elle sera peut-être adoptée par certaines personnes qui tiennent avant tout à perpétuer l'indice de leur possession.

Dr L. Bouland.

ARMAND D'HOCQUINCOURT

Le beau fer de reliure dont nous donnons la reproduction ci-dessous est celui d'Armand de Monchy d'Hocquincourt, évêque et comte de Verdun, abbé de Sainte-Vanne de Verdun et de Notre-Dame de Boheries, sacré le 6 mai 1668; mort à Paris le 30 octobre 1679. Cette marque servait pour les livres qu'il donnait en prix au collège des Pères Jésuites de Verdun.

Armand de Monchy était le second fils du vieux maréchal d'Hocquincourt; il naquit en 1637. Après de bonnes études faites sous la direction du P. de Monchy de l'Oratoire, il obtint le bonnet de docteur en Sorbonne, eut de forts bénéfices et fut pourvu, à trente ans, du riche Evêché-Comté de Verdun. Malgré son jeune âge il se fit aimer et respecter dans son diocèse par sa piété et sa régularité à remplir ses devoirs épiscopaux. Aussi sa mort

Digitized by Google

fut-elle le signal d'unanimes regrets. Son corps repose à Saint-Sulpice et son cœur dans sa cathédrale. Voici la lettre par laquelle Mademoiselle de

Scudéry annonce sa mort au comte de Rabutin (Lettres de Messire Roger de Bussy-Rabutin, édition de 1738, t. IV, p. 258).

« A Paris, ce 3 novembre 1679.

« J'ai différé à vous écrire, Monsieur, car j'ai été occupée par des soins, « et depuis trois jours par une très grande affliction que vous aurez aussi.

Digitized by Google

« C'est de la mort de Monsieur de Verdun. Vous savez que je n'en étais pas « contente; cependant il a fait depuis tout ce qu'il fallait pour me donner un « extrême regret de sa perte. Dès qu'il fut arrivé hydropique, il m'écrivit « pour me prier de l'aller voir. Il me parla de son mal, de ses sentiments, « de son salut, et il me dit mille choses obligeantes. Depuis cela il n'a vu « que moi tous les jours. Je me promenai avec lui pendant deux heures « dans sa chambre la veille de sa mort; il ne la croyait pas si proche. Le « jour qu'il mourut, il prit une grosse médecine qui le tua, et ce jour là, « sur les deux heures, il m'avait envoyé prier de l'aller voir à six, et à cinq « il était mort. Je vous l'avoue, Monsieur, mon affliction a été grande, et « l'est encore. C'est une chose fort touchante de voir mourir un homme « dans la fleur de son âge (il n'avait que quarante-deux ans!); à plus forte rai- « son un ami. Je l'ai fort pleuré, moi qui ne pleure jamais. Hélas, Monsieur, « que l'on vit peu et que l'on est mort longtemps! Ces objets-là font faire « de cruelles réflexions. Le moyen de mêler des nouvelles indifférentes à « celles de la mort d'un ami? Adieu, mon cher Monsieur, ayez soin de votre « santé. Ces exemples-là doivent faire redoubler d'attention. »

Pour la généalogie d'Armand de Monchy, on pourra consulter La Chesnaye Desbois, édition in-4°, t. X, p. 184.

A. Benoit.

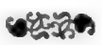

LES FEMMES BIBLIOPHILES

DE LA NOBLESSE ET DE LA BOURGEOISIE

On connaît le superbe ouvrage que M. E. Quentin Bauchart a publié sous ce titre : Les Femmes Bibliophiles. Malheureusement, l'auteur n'a eu d'yeux que pour les belles princesses du temps passé, et n'a pas daigné descendre jusqu'à la bourgeoisie française, douée cependant quelquefois aussi des grâces de l'esprit, et qui apparaît souvent dans notre histoire, avec des qualités que nous devons tenir à honneur de célébrer.

Il n'est pas difficile de faire grand, quand avec le prestige de la naissance, on a l'or en abondance et qu'il n'y a qu'à commander; mais combien il faut de mérite pour devenir une femme de goût dans un milieu restreint et avec des ressources limitées!

J'entreprends de rechercher et de faire connaître les femmes françaises qui, dans la petite noblesse et la bourgeoisie, ont aimé assez les livres pour y faire apposer leur marque de propriété personnelle.

Digitized by Google

I. — Mlle WEIGEL (D'ARRAS)

Marie-Elisabeth-Josèphe Weigel, femme poète, née à Arras, le 26 mars 1731, est morte dans cette ville le 21 avril 1808, âgée de 77 ans.

Elle était fille de feu maître Jean Weigel, Doyen des Procureurs au Conseil provincial d'Artois, et de dame Marie-Elisabeth Decatoire[1].

Cette femme de mérite avait groupé autour d'elle des hommes d'esprit qui ont été, à Arras, les précurseurs des Rosati, de joyeuse mémoire.

De ce qui fut sa bibliothèque il ne reste à ma connaissance que deux ouvrages : *Les Nuits d'Young* et les *Contes moraux de Marmontel*, sur lesquels elle avait fait apposer son *ex-libris*, que nous reproduisons ci-dessous :

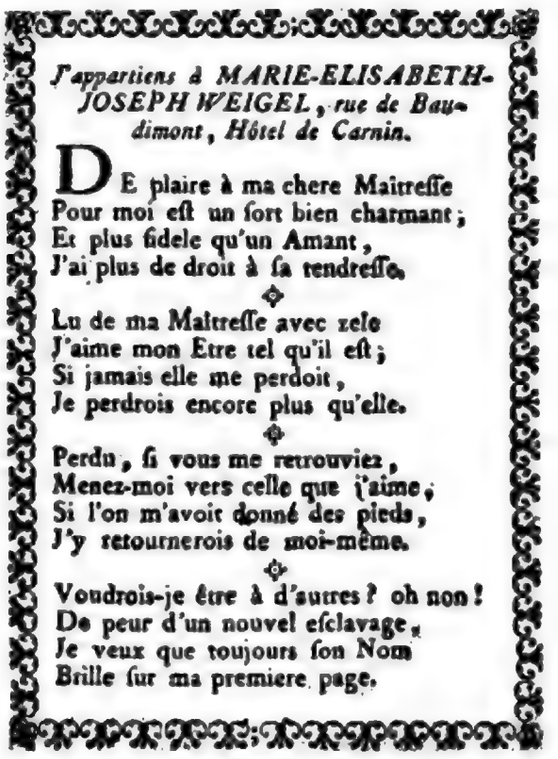

J'appartiens à MARIE-ELISABETH-JOSEPH WEIGEL, rue de Baudimont, Hôtel de Carnin.

De plaire à ma chere Maitreſſe
Pour moi eſt un ſort bien charmant ;
Et plus fidele qu'un Amant,
J'ai plus de droit à ſa tendreſſe.

Lu de ma Maitreſſe avec zele
J'aime mon Etre tel qu'il eſt ;
Si jamais elle me perdoit,
Je perdrois encore plus qu'elle.

Perdu, ſi vous me retrouviez,
Menez-moi vers celle que j'aime ;
Si l'on m'avoit donné des pieds,
J'y retournerois de moi-même.

Voudrois-je être à d'autres ? oh non !
De peur d'un nouvel eſclavage,
Je veux que toujours ſon Nom
Brille ſur ma premiere page.

L'auteur probable de ces vers n'était pas seulement l'admirateur de Mlle Weigel, il était surtout son ami de cœur ; et c'est pour elle qu'il fit aussi, de 1760 à 1769, un *Manuel amusant*[2], en deux volumes in-4°, qui résume en quelque sorte l'histoire du chant, à Arras, à cette époque.

Le premier volume de plus de 400 pages renferme 600 romances avec ou sans musique ; le second, inachevé, s'arrêta quand finirent les amours. Pour des raisons qui me sont inconnues, Mlle Weigel mourut célibataire, ayant toujours conservé le culte des lettres.

1. J'ai plusieurs gouaches peintes par cette dame.
2. Manuscrit en ma possession ainsi que l'*ex-libris*. Je possède en outre le portrait, en miniature, de Mlle Weigel, une partie de son argenterie, ses *éventails*, son *ridicule*, et divers autres objets lui ayant appartenu. — L'Hôtel de Carnin, dont il est parlé dans l'*ex-libris*, n'existe plus ; il occupait une partie de l'emplacement actuel du Petit Séminaire d'Arras.

Digitized by Google

Les souvenirs que lui rappelait ce *Manuel* ont dû tenir une grande place dans son existence; elle l'a souvent feuilleté, lu, commenté; et après elle, il est passé dans ma famille, où mon oncle Auguste Advielle[1] et moi l'avons conservé avec vénération. En tête se trouve une *Epître dédicatoire* qui contient ce quatrain :

Je le fis en ce même endroit.
L'amour avait monté ma lyre;
Sa mère écoutait sans mot dire,
Je chantais, W*eigel* écrivait.

L'*Epître* finit ainsi : « Voilà, Mademoiselle, toute l'histoire de votre apothéose et le récit fidèle de tout ce que j'ai vu sur la double colline; ne vous hâtez cependant pas d'aller jouir des honneurs qui vous attendent; goûtez encore longtemps le plaisir de recevoir les hommages des mortels. Enfin, souvenez-vous de ce que j'ai promis pour vous et songez à l'accomplir; la reconnaissance vous y engage : peut-être vous dira-t-elle aussi quelque chose en ma faveur. P. L. J. C. »

Ces initiales, que je suis seul à connaître aujourd'hui, cachent le nom de Pierre-Louis-Joseph Caigniez, grand-oncle de Charles-Louis Caigniez (1762-1842), auteur de la *Pie voleuse*.

II. — GUILLEMETTE BEZARD

On vendit à Gand, le 30 avril 1866, la première partie de la bibliothèque de feu Ch.-Aug. Cœtsem.

Le numéro 64 du catalogue est ainsi décrit :

« Livre d'heures... Beau manuscrit du XVIe siècle, sur peau de vélin, orné « de cinq grandes miniatures peintes par un bon artiste de l'école flamande, « d'encadrements et d'un grand nombre de majuscules peintes en différentes « couleurs et rehaussées d'or. A la fin se trouvent plusieurs prières et « oraisons françaises à la Sainte-Vierge. Grand in-8°, v. fauv. à comp., « petits fers, tr. dor. Ancienne reliure française très curieuse, au chiffre de « Guillemette Bezard. »

Qu'était-ce que cette femme bibliophile, dont le nom est révélé par une reliure peut-être unique? Est-ce pour elle que le manuscrit fut exécuté? Qui le possède aujourd'hui?

Le rédacteur du catalogue ne nous renseigne point sur la date précise ou au moins probable de la reliure. Il ne nous dit pas non plus à quelle époque vivait R. Ant. Thoué, bachelier en droit à Paris, à qui ce volume, d'une parfaite conservation, avait appartenu.

Victor Advielle[2].

1. Ancien officier du premier Empire, dont l'esprit cultivé a exercé une grande influence sur ma destinée. Voir ma récente publication : *Notices sur Alexandre et Auguste Advielle, Soldats de la Levée de 1812*. *Montluçon*, 1894, br. in-8.

2. J'ai l'honneur de prier les possesseurs d'*Ex-libris* ou de *fers armoriés* de dames bibliophiles de vouloir bien me les communiquer ou de m'en transmettre la description, 28, passage Dauphine, à Paris.

QUESTIONS

ÆTERNUM SUB SOLE NIHIL. — (N. 21.)

Au milieu d'une bibliothèque dont le fond est garni de rayons et le mur sénestre couvert de tableaux, trois enfants nus sont assis autour d'une table; l'un d'eux fait une démonstration de physique, les deux autres l'écoutent un livre ouvert à la main. Un cadre enguirlandé, fermé à la base par une sphère et autres attributs des sciences mathématiques, porte deux anneaux dans lesquels sont passées les extrémités d'une banderole sur laquelle on lit la devise : Æternum sub sole nihil. Cette charmante composition, gravée sur cuivre, mesurant 75 millimètres de haut, sur 64 millimètres de large, paraît être de la fin du siècle dernier (Louis XVI). Je désirerais beaucoup connaître le nom du propriétaire de cet ex-libris.

H. M.

TROIS TOURTEAUX-BESANTS. — (N. 22.)

De qui est l'ex-libris dont voici la reproduction fidèle, avec ses dimen-

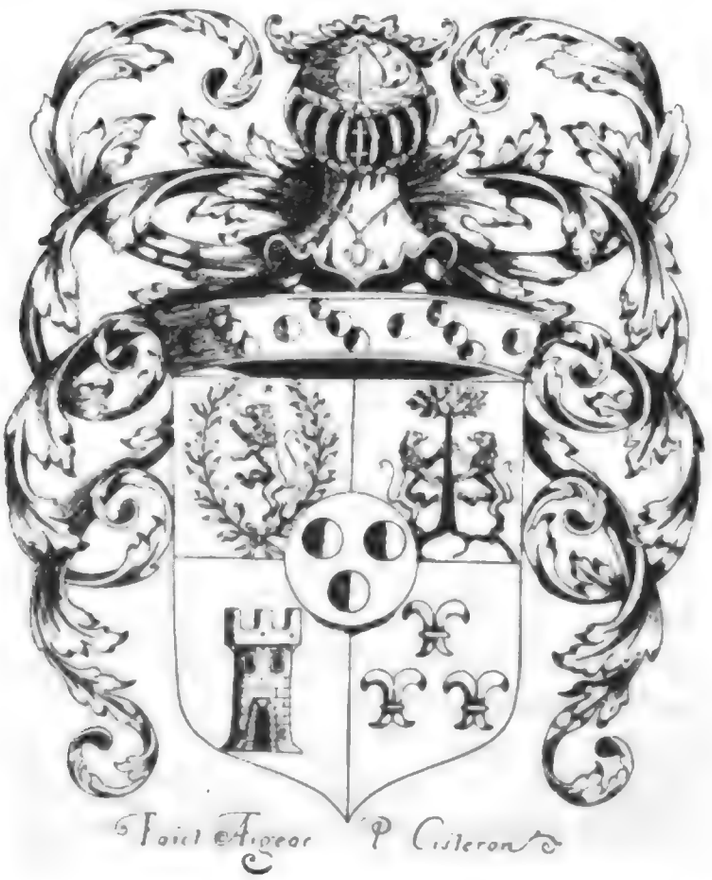

sions réelles? Nous ferons observer que sur l'original les émaux ne sont pas plus indiqués que sur la copie, et que l'on ne saurait nullement

Digitized by Google

spécifier quels sont ceux des tourteaux-besants. A première vue, on pourrait les croire de gueules et d'argent; mais il n'en est rien, car, en les examinant à la loupe, on voit que les rares stries qu'ils présentent sont courbes.

Cte DE R.

REX VOLUCRUM CRUX AVIUM. — (**N. 23.**)

Cartouche Louis XV. Blason écartelé aux 1 et 4 d'or à l'aigle de sable; au 2 et 3 d'azur au sautoir d'or. Cimier : une tête d'ange. Devise : Rex volucrum crux avium. Le tout est enfermé dans un ovale. A qui appartenait cet ex-libris?

F. D.

FASCE BRETESCÉE CONTRE-BRETESCÉE. — (**N. 24.**)

Je possède un curieux portrait d'homme, buste presque de face, dont le costume rappelle celui des magistrats. Dans le fond, à la droite et un peu en arrière du personnage, se voit un blason sans aucun ornement extérieur, tel que le reproduit le calque ci-dessous, sauf qu'ici l'or n'est pas indiqué.

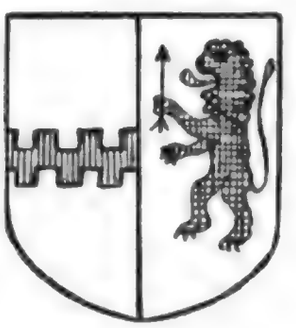

On doit donc lire : parti, au 1 d'or à la fasce bretescée contre-bretescée de gueules; au 2 d'argent au lion de sable tenant de sa patte dextre une flèche du même. A gauche, on voit l'inscription suivante : ÆTAT : SUÆ 33 A° 1679. Le blason pourrait-il faire découvrir le nom du personnage représenté?

M. B. P.

LORD ELIOK. — (**N. 25.**)

Sur un manteau, un écu d'argent à une tête de bœuf arrachée de...? Cimier : la tête de bœuf de l'écu. Au dessus, la devise : Famam extendimus factis; en bas, dans une double ellipse fleuronnée, on lit : Lord Eliok.

Un confrère anglais pourrait-il me faire connaître le nom de famille de ce lord, et l'émail du meuble de l'écu.

LÉON QUANTIN.

CINQ MERLETTES. — (N. 26.)

Ecusson ovale : d'or à cinq merlettes de sable posées en sautoir ; au chef d'azur chargé d'un lion d'or tenant de la patte dextre un bouclier du même et de la sénestre une épée d'argent. Casque taré de face avec un lion issant pour cimier. Supports, deux lions. Le tout posé sur une console Louis XIV. De qui est cet ex-libris ? G. P.

RÉPONSES

DIVERNERESSE. — (N. 12) [3e NUMÉRO, PAGE 47].

« Seigneurs de la Mornaix. Très ancienne et très honorable famille de Felletin, etc. Armes : d'argent à une barre d'azur portant deux mains en barre, qui tirent une chaîne d'or, accompagnée à dextre d'une couronne antique d'or posée sur un parti d'argent et de gueules. » Voir : Grand Dictionnaire historique, généalogique et biographique de la HAUTE-MARCHE, par M. Amb. Tardieu, colonnes 277-278. Herment, chez l'auteur, 1894, gr. in-4°.

FERS A DORER. — (N. 13) [4e NUMÉRO, PAGE 60.]

Les premiers emblèmes personnels qu'il m'a été donné de voir, il y a plus de dix ans, sur une reliure dont malheureusement je ne pris alors ni le frottis, ni la description, étaient des abeilles appliquées en colonnes entre des filets, avec un fer à froid, sur la peau revêtissant le livre. On sait que ces abeilles sont ordinairement attribuées à Louis XII. Mais il paraît, d'après ce qui m'a été dit, qu'on les trouverait aussi sur des livres *postérieurs* à ce roi, ce qui laisse planer un doute sur cette attribution.

Une visite aux richesses de la Bibliothèque nationale, faite en compagnie de son obligeant et savant conservateur, M. Thiérry-Poux, va nous renseigner d'une façon plus précise. Voici d'abord le n° 378 du catalogue : *J.-F. Quintianus Stoa. De Parrhisiorum urbis laudibus*. Paris, 1514, in-4°, qui porte : alternées avec un hérisson, les armoiries de France et de Bretagne. Le hérisson est, on le sait, l'emblème de Louis XII. Ces marques sont frappées avec des fers et sont argentées.

De l'argent à l'or, il n'y a pas loin ; la distance même est si courte que, comme pour répondre directement à notre question, on la trouve franchie d'un seul coup sur *un même* volume : c'est le numéro suivant (n° 379 de la notice des livres exposés). Reliure aux armes et au chiffre de François Ier, avec l'emblème de la salamandre. Au plat recto, les armes et la salamandre sont *dorées* et le chiffre *argenté*, tandis qu'au plat verso les armes et la

Digitized by Google

salamandre sont *argentées* et le chiffre est *doré*. Cette reliure, d'une conservation admirable, n'ayant subi absolument aucune restauration, se trouve sur un : *Saint Marc ermite. Capitula de lege spirituali*. Haguenau, 1531, in-8.

D'un autre côté, depuis six ans environ, il m'est passé par les mains plusieurs autres reliures avec les armes de François Ier et la salamandre appliquées soit à froid seulement, soit en or. — En résumé, je n'ai pas encore rencontré d'emblèmes ou blasons imprimés avec des *fers* avant Louis XII. De ce que je n'en ai point trouvé, il ne résulte cependant pas qu'il ne soit possible d'en rencontrer. Je souhaite qu'il y en ait.

Sous Louis XII, on voit quelques rares emblèmes ou armoiries appliquées seulement à froid ou en argent.

Sous François Ier, on trouve des armoiries, des emblèmes appliqués à froid, ou bien en argent et or tout à la fois, ou bien en or seulement.

Je ferai observer que plusieurs reliures ayant indubitablement appartenu soit à François Ier, soit aux rois suivants, y compris Henri III, et qui sont passées dans des ventes, paraissaient avoir eu leurs blasons, emblèmes, etc., appliqués simplement à froid ; mais qu'il n'en est rien et qu'en réalité ils ont été appliqués en argent : seulement ce métal, oxydé, sulfuré, rongé, a été dénaturé par le temps, ne laissant qu'une empreinte plus ou moins brillante, sans aucun reflet métallique. Si quelqu'un de nos correspondants connaissait d'autres livres, français ou étrangers, portant des emblèmes royaux ou non, appliqués à froid, en argent ou en or, antérieurs aux volumes cités ci-dessus, voire même contemporains de ceux-ci, je lui serais bien reconnaissant de me les signaler.

L. Bouland.

ÉCHANGES

I. — On demande à échanger l'ex-libris de François Le Fèvre de Caumartin, pièce en bon état, contre l'ex-libris moderne Alberti de Naurois. (Ex-libris héraldique d'azur au fer-de-moulin d'argent accosté de deux épis de blé d'or, les tiges passées en sautoir vers la pointe de l'écu.) Encadré d'un double filet coins arrondis. Dimensions, 60 millimètres de hauteur sur 44 millimètres de largeur.

II. — On offre l'ex-libris ancien, faisant l'objet de la question 26 de ce présent numéro (à laquelle nous renvoyons pour la description) contre un autre ex-libris ancien en aussi en bon état.

Digitized by Google

III. — On donnerait l'ex-libris de la maison de l'oratoire de Troyes, voir la onzième réponse dans notre numéro précédent, page 61 : exemplaire en médiocre état de conservation, pour un ex-libris analogue.

IV. — On désire échanger l'ex-libris du comte de Ramsault (Artois), exemplaire ancien ayant des éraillures au dos, contre un ex-libris lorrain. Ramsault porte : d'or à trois roses de gueules; deux panthères pour supports.

V. — Nous avons reçu pour les échanger : 12 ex-libris anglais anciens et 12 modernes, pièces en bon état que l'on donnerait contre des ex-libris français.

VARIA

Le numéro d'avril de l'*Ex-libris Journal* contient la description d'une partie des objets exposés à la dernière réunion de l'Ex-libris Society, dont nous avons parlé le mois dernier. Cette exposition devait être des plus intéressantes et des plus variées, car, en dehors des ex-libris formant le fond principal, nous y voyons : des livres armoriés, des matrices de sceaux, des médailles, des planches gravées sur acier ou sur cuivre, des monogrammes, des ouvrages héraldiques, des écussons peints ou brodés en soie, des arbres généalogiques, etc... Ce numéro renferme deux planches hors texte; l'une d'elles représente le bel ex-libris anonyme de Littleton, du commencement du XVIIe siècle; il est accompagné de notices héraldiques pour la description complète des dix-sept quartiers de l'écu, et de notes généalogiques montrant les diverses alliances ou prétentions à ces quartiers. Voilà de l'histoire bien documentée et nous engageons les membres de notre Société à suivre cet exemple pour les pièces peu connues qu'ils possèdent dans leur collection.

LÉON QUANTIN.

On nous fait remarquer que dans l'*Ex-libris Ana*, n° 5, sous le titre *Bibliographie*, un *obligeant* critique, dont le nom semble craindre la lumière du grand jour, reproche à notre numéro 2 de ne pas donner assez de documents sérieux, inédits, dont les collectionneurs sont affamés, dit-il. Nous étions assez disposés à laisser passer cette observation qui tombe toute seule lorsqu'on examine le numéro en question; mais, comme le critique commet lui-même trois fautes en quelques lignes, aussi charitablement qu'il l'a fait à

Digitized by Google

notre égard, nous l'invitons donc à revoir lui-même sa propre copie avec plus d'attention. Alors il n'estropierait point par exemple le texte de *La Fontaine* en mettant *brins de mil* à la place de ces mots : *le moindre grain de mil* (*Le Coq et la Perle*, livre I, fable 20). Il ne défigurerait point l'orthographe des noms propres et aurait écrit A. Benoit comme nous l'avons imprimé, tandis qu'il met A. Benoist. Il copierait correctement E. Th*ie*rry et non Th*e*ry. Ajoutons qu'il aurait pu trouver une excellente occasion d'utiliser son érudition, en ne laissant point passer sans observation les erreurs commises par un de ses collaborateurs dans le même n° 5, page 19, deuxième colonne, où sous prétexte d'additions à une de nos réponses sur l'ex-libris de Meffray, on donne comme certains des renseignements qui ne le sont guère.

L. Bouland.

MM. Jean Grellet et Maurice Tripet, de Neuchâtel (Suisse), ayant l'intention de publier un ouvrage sur les ex-libris neuchâtelois, seraient très obligés aux personnes qui en possèderaient, dans leur bibliothèque ou dans leur collection, de vouloir bien leur en donner communication.

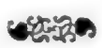

Nous venons de recevoir le n° 2 de l'année 1894, de l'*Ex-libris Zeitschrift*, organe de la Société des collectionneurs allemands. Ce numéro est des plus réussis, tant au point de vue de la rédaction qu'à celui de l'exécution. Parmi les articles intéressants qu'il contient, citons : Une étude, avec une reproduction hors texte, sur l'ex-libris manuscrit (donation) de la famille Deizisau, en 1499. — La description avec reproduction hors texte de l'ex-libris de Johan Fischart. — Le portrait et les armoiries servant d'ex-libris du Dr Hieronymus Wolf. — Le très curieux ex-libris en couleur d'un héraut d'armes d'Autriche au xvie siècle, etc.

A propos de notre article sur l'ex-libris du comte et de la comtesse de Fuligny-Damas, M. le comte de Burey, un de nos érudits correspondants, nous prie de vouloir bien annoncer qu'il a publié un article sur le même sujet dans l'Annuaire du conseil héraldique de France pour l'année 1894 qui va paraître. Nous lui en donnons d'autant plus volontiers acte que l'attribution de ces deux blasons avait déjà été indiquée par nous depuis plus d'un an aux collectionneurs parisiens. Nous regrettons d'autant plus de n'avoir pas été prévenus, que M. de Burey est l'heureux possesseur d'un autre très différent ex-libris des mêmes personnes et qu'il nous eût été plus avantageux de reproduire son article avec deux clichés que de publier le nôtre avec un seul. Cette coïncidence prouve une fois de plus qu'en blason

Digitized by Google

rien ne s'invente et qu'à cent lieues de distance, comme à plusieurs mois de date, deux personnes faisant consciencieusement la même recherche, doivent *fatalement* arriver au même résultat.

Dr L. Bouland.

Nous avons l'honneur de rappeler à Messieurs les Membres de la Société qu'en outre du jour de la réunion mensuelle, Messieurs les Président, Secrétaire et Archiviste se tiendront hebdomadairement à leur disposition, les jours et heures suivants :

M. le docteur Bouland, président, 95, rue de Prony, les samedis, de 2 à 5 heures.

M. Henry-André, secrétaire, 3, rue du faubourg Saint-Jacques, les jeudis, de 2 à 6 heures.

M. Engelmann, archiviste, 118, rue Saint-Honoré, les mardis, de 2 à 5 heures.

Nous rappelons également que, dans un intérêt commun, la Société acceptera avec reconnaissance tous les dons de documents, tels qu'ex-libris gravés, typographiques et manuscrits, livres, gravures, dessins, clichés, etc., pouvant augmenter et compléter sa collection particulière.

Une mention spéciale en serait faite dans le numéro qui suivra la réception de l'envoi.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de nous être adressée : La Bibliographie de Napoléon à Sainte-Hélène, par M. Victor Advielle, Gand, 1894, in-16. Texte encadré d'un filet bleu à chaque page, couverture parcheminée, édition d'amateur. (Paris, librairie Lechevalier, 39, quai des Grands-Augustins, 2 francs.)

On ne savait presque rien de la bibliothèque de Napoléon à Sainte-Hélène, M. Victor Advielle vient d'en reconstituer l'historique. Il a donné en même temps d'intéressants détails sur plusieurs dignitaires de la cour impériale, ainsi que sur les livres marqués de fers rappelant la munificence de Napoléon Ier et celle de Napoléon III.

Le Secrétaire-Gérant,

Henry-André.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

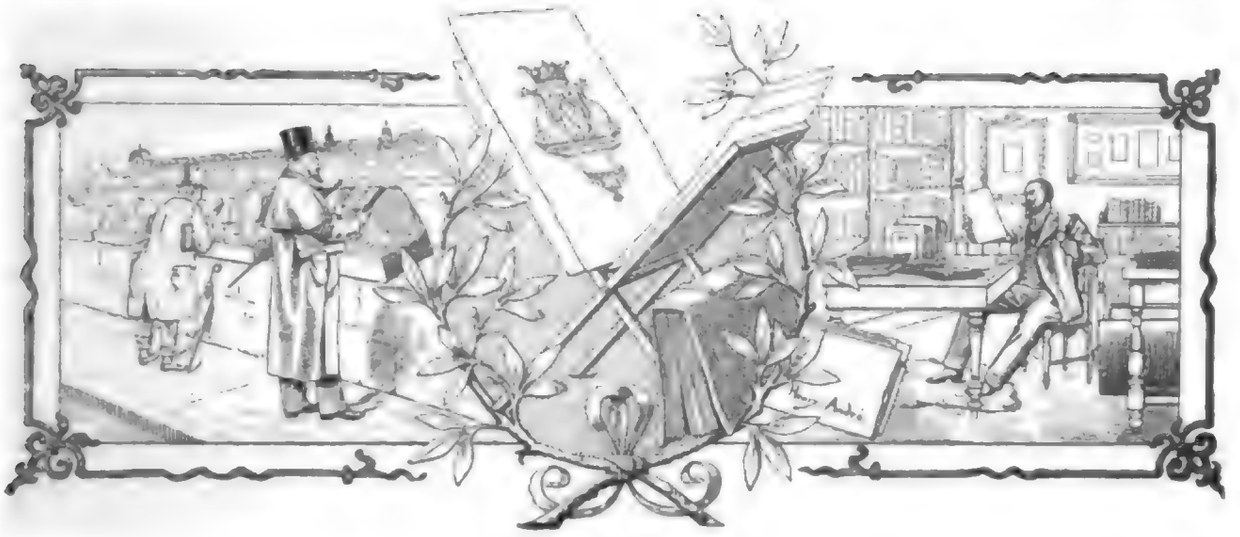

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 AVRIL 1894

Presque tous les membres habitant Paris s'étaient rendus à notre invitation, la séance a donc été fort animée.

Lecture est donnée du compte rendu de la dernière réunion; il est approuvé par l'assemblée.

Sur la présentation du Dr Bouland et de M. Quarré-Reybourbon : MM. Rubattel (Paris), — Eugène Debièvre, bibliothécaire de la ville de Lille, — Th. Devaulx (Paris), — Pierre de Saint-Victor (Paris), sont nommés membres de la Société.

Le président annonce que M. Robert Guerlin, d'Amiens, que nous avions élu membre dans notre dernière réunion, a versé depuis une cotisation de cent francs comme membre perpétuel.

La question d'un Répertoire général des ex-libris français que nous avons agitée plusieurs fois déjà, est encore reprise et étudiée dans ses détails. D'un avis unanime, le Comité devra se charger du classement des fiches qui lui seront adressées. Nous invitons donc tous nos correspondants à envoyer dès maintenant au siège du comité, la description des ex-libris *français* qu'ils possèdent ou qu'ils connaissent. Mais nous insistons pour que, dans cet envoi, ils se conforment aux dimensions et dispositions que nous avons indiquées dans le n° 4 des Archives, p. 50. Le papier peut évidemment être différent sans inconvénient; mais il importe que les dimensions *18 centimètres de hauteur* sur *10 centimètres de largeur* soient conservées.

Nous ne demandons pas à nos correspondants de nous expédier immédiatement une grosse liasse de fiches et de faire pour cela un travail spécial.

Digitized by Google

Il suffit qu'ils envoient la description de ce qu'ils trouveront au fur et à mesure de leurs découvertes, surtout ce qu'ils ont déjà dans leur collection particulière et dont la provenance est *certaine*. Si chacun des membres de la Société nous envoyait seulement une demi-douzaine de fiches par mois, à la fin de l'année le travail serait dans un état d'avancement considérable sans leur avoir causé une trop grande peine.

Dans cette séance, nous avons reçu de M. Edmond Engelmann le cliché (au trait) de son ex-libris, reproduction d'un ancien vitrail de famille ; nous lui consacrerons une notice dans un des prochains numéros des Archives. — De M. Aglaüs Bouvenne, six tirages de 3 planches d'armoiries qu'il possède et qui sont à déterminer. — De M. Léopold Mar, une liste de 166 devises héraldiques qu'il a relevées au cours d'autres recherches, pouvant être d'un grand secours pour la détermination des ex-libris anonymes et dont notre président s'occupe spécialement. — De M. Quarré-Reybourbon, un tirage moderne de l'ex-libris Deslobbes de Lille (XVIIIe siècle). — De M. Couraud (de Cognac), plusieurs exemplaires de son ex-libris qui sont distribués aux membres présents. Des remerciements sont adressés à ces Messieurs par le président, auquel M. Holtorp offre encore quatre petites pièces dont deux cachets et un ex-libris manuscrit à reproduire s'il y a lieu.

Différents ex-libris apportés par des membres sont examinés et quelques-uns déterminés.

Le comité fixe sa prochaine séance au dimanche 27 mai, à trois heures précises.

Le Secrétaire,

HENRY-ANDRÉ.

CHIFFRES, MONOGRAMMES ET BLASONS

(*Suite*).

La lettre H fleurdelisée et surmontée d'une couronne royale, dont nous donnons ici la reproduction, a servi pour marquer les livres appartenant à Monseigneur le Comte de Chambord, ou qui lui étaient dédiés.

En passant, nous ferons observer que dans l'exécution de la couronne, le graveur s'est écarté de l'usage établi et qui veut que la couronne royale de France soit surmontée d'une fleur de lis et non point d'un globe impérial ;

Digitized by Google

ce que l'on peut voir très bien, du reste, sur celle de la comtesse de Chambord dont nous reproduisons le fer à dorer.

Ces armoiries sont : d'azur à trois fleurs de lis d'or, France; accolé de l'archiduché d'Autriche, parti de Modène qui est d'azur à l'aigle d'argent

couronné d'or, tenant de la patte dextre un sceptre et de la patte sénestre un globe surmonté d'une croix[1].

Parce que Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, archiduchesse d'Autriche, princesse de Modène, devenue comtesse de Chambord par son mariage avec Henri V, était la fille de François IV, archiduc d'Autriche, qui avait recouvré le duché de Modène après l'abolition du royaume d'Italie par les traités de 1814 et de 1815.

L. Bouland.

1. Nous avons aussi rencontré cette aigle représentée sans le sceptre et sans le globe; mais nous croyons que cette omission est due à un oubli, car presque tous les documents que nous avons consultés lui conservaient ces attributs.

Digitized by Google

ARMOIRIES ET MONOGRAMME

DE LOUISE-MARIE DE GONZAGUE

REINE DE POLOGNE

Dans une vente faite à l'Hôtel Drouot, le 2 mai 1894, par la maison Em. Paul, L. Huard et Guillemin, se trouvait un manuscrit que le catalogue décrit ainsi sous le n° 29 :

Histoire des premiers martyrs de Lyon et de Vienne. Tirée de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe. *S. l.*, 1654, in-8, réglé, fig., mar. noir, dos orné, fil. et comp. à la Du Seuil, tr. dor. (*Rel. anc.*)

Manuscrit sur papier, très bien écrit, et comprenant en tout 63 ff. Il est orné d'un titre frontispice, d'un grand blason à pleine page avec le titre répété, de 23 en-têtes ou culs-de-lampe et de 12 lettres initiales ornées, le tout admirablement dessiné a la plume par un artiste habile.

Etant donné le monogramme L. M. appliqué en or sur les plats de la reliure et que voici :

Etant données les armoiries dessinées sur le titre pour la personne à qui appartenait ce manuscrit, et les mêmes initiales L. M. souvent répétées dans les différents dessins qui ornent le texte, il s'agissait de trouver le nom de cette personne. C'est ce petit problème que nos recherches ont résolu ; et, comme pour nous, les armoiries de dédicace représentent, en certains cas, de véritables ex-libris, nous ne croyons nullement sortir de notre sujet en publiant l'étude suivante. Nous avons donc fait reproduire : 1° le monogramme L. M. donné ci-dessus ; 2° les armoiries dessinées à la plume sur le

Digitized by Google

titre et qui servent de tirage hors texte à ce numéro; 3° enfin l'une des têtes de chapitre où les mêmes lettres se retrouvent enlacées.

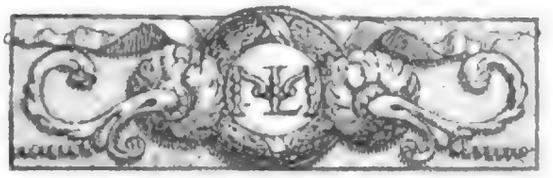

En déchiffrant attentivement le blason, on lit :

Ecartelé : au 1, d'argent à la croix pattée de gueules cantonnée de quatre aiglettes de sable (qui est *Mantoue*), et chargée d'un écusson de gueules au lion d'or, écartelé d'or à trois fasces de sable (qui est de *Lombardie-Gonzague*). Au 2, d'azur à trois fleurs de lis d'or à la bordure de gueules chargée de huit besants d'argent (qui est d'*Alençon*). Au 3, d'azur à trois fleurs de lis d'or à la bordure componée d'argent et de gueules (qui est de *Bourgogne moderne*). Au 4, de gueules à l'escarboucle percée, pommelée et fleurdelisée d'or (qui est de *Clèves*). Sur le tout, d'or à l'aigle éployée de sable (qui est de l'*Empire*), et sur le tout du tout, de gueules à la croix d'or cantonnée de quatre b grecs ou fusils de même (qui est de *Constantinople*). Nous ferons observer qu'ici ces fusils (briquets) sont mal rendus et ressemblent à des croissants, mais qu'on les retrouve ainsi dans quelques ouvrages et en particulier dans Magneney, pour Ludovic de Gonzague duc de Nevers, ce qui ne fait que confirmer notre attribution.

La date inscrite sur le volume, 1654, nous montre immédiatement que les deux blasons sur le tout ne sauraient être ici que des armes de prétention; et qu'elles n'y ont été mises par le dessinateur que pour ne pas surcharger l'exécution déjà difficile du premier quartier dans lequel on les trouve d'habitude. Nous devons donc, d'après les règles héraldiques, nous arrêter à ce premier quartier. Or, ces armes étant celles de Gonzague-Mantoue, à cette date Gonzague-Nevers, notre recherche aboutit par suite à une double question : Quelle était à cette époque la personne de la famille de Gonzague dont les prénoms commençaient par les lettres L et M? Et qui avait en même temps droit à une couronne royale?

En cherchant soigneusement parmi tous les membres de cette famille, on ne trouve absolument que Louise-Marie de Gonzague, née vers 1612, devenue reine de Pologne en 1645, et morte à Varsovie en 1667.

Trois particularités vont confirmer cette attribution que le rapprochement seul des dates suffirait à établir. 1° Mariée avec Ladislas-Sigismond, roi de Pologne, qui, vieux, impotent, lui avait fait un accueil des plus froids; elle s'adonna aux pratiques de piété, aux œuvres charitables et fonda des couvents; rien d'extraordinaire à ce qu'on lui ait fait hommage d'un manuscrit rentrant dans ses goûts. 2° La couronne qui timbre les armoiries est bien celle que les auteurs attribuent aux rois de Pologne, « le cercle sur-

Digitized by Google

monté de fleurons ou *trèfles refendus,* couverte de quatre arcs ou diadèmes aboutissant à un cercle surmonté d'une croix[1] ». 3° Sur le titre, au dessous des armoiries, on voit un nom et une note écrits en polonais postérieurement à l'exécution du volume.

On pourra remarquer que la couronne du monogramme de la couverture est une couronne royale de France. Ce à quoi il est facile de répondre : que cette reliure a certainement été faite en France et que le relieur, sachant qu'il l'exécutait pour une reine, a employé une couronne royale ; mais que n'ayant probablement pas celle de Pologne, il s'est servi de celle qui se trouvait naturellement dans son outillage, c'est-à-dire de la couronne fleurdelisée.

Si nous nous sommes longuement étendus sur tous ces points, c'est pour montrer à nos lecteurs que nous n'avons rien avancé au hasard, et les mettre en mesure de pouvoir contrôler facilement eux-mêmes notre attribution.

La vie de Louise-Marie de Gonzague mérite que nous donnions sur elle quelques détails tirés de différentes biographies. Elle n'aurait eu que quinze ans lorsqu'en 1627, Gaston, frère de Louis XIII, veuf de sa première femme, s'éprit d'elle et voulut l'épouser ; mais cette union contrecarrait les vues de Marie de Médicis qui mit tout en œuvre pour l'empêcher. Pendant que Louis XIII allait en personne mettre le père de Louise-Marie en possession de son duché de Mantoue, Gaston, avec la complicité d'une partie de la cour, essaya d'enlever celle-ci. Mais la reine-mère avertie la fit arrêter et emprisonner au château de Vincennes, où elle manqua des choses les plus indispensables à la vie. Le roi, qui, sans approuver ce mariage, ne pouvait admettre que l'on traitât de la sorte la fille d'un prince, son allié, la fit mettre en liberté.

Plus tard, Cinq-Mars étant tombé éperdûment amoureux d'elle, la princesse, captivée par cette passion romanesque, ne crut point déroger en lui laissant espérer sa main s'il réussissait et devenait connétable par la chute de Richelieu. La fin tragique du grand écuyer fut un coup terrible pour Louise-Marie, sa confidente et sa complice morale.

Elle se décida pourtant plus tard à épouser Ladislas-Sigismond IV, roi de Pologne. Son union avec ce prince, d'humeur chagrine et bizarre, ne fut pas très heureuse, mais elle réalisait une prédiction que lui avait faite un astrologue. Elle sut en tirer parti en amassant des richesses, se faisant des partisans par sa bienfaisance, et en développant dans l'ombre ses talents politiques. Aussi, après la mort de Ladislas-Sigismond, elle put facilement faire élire, pour lui succéder, le frère de ce dernier, Jean-Casimir, qui l'aimait tendrement et qui l'épousa l'année suivante, réalisant une seconde fois l'horoscope de Jean-Baptiste Morin. Elle mourut d'apoplexie en 1667, et Casimir qui n'en avait pas eu d'enfants, embrassant la vie monastique, se retira en France.

L. Bouland.

1. Palliot, *La Vraye Science des Armoiries*, p. 206.

Digitized by Google

LES EX-LIBRIS

DE L'ÉVÊQUE GOBEL

Les différents types d'Ex-libris dont je donne ci-contre la reproduction sont les marques de la Bibliothèque de Jean-Baptiste-Joseph Gobel, évêque constitutionnel de Paris, né à Thann, petite ville d'Alsace, le 1er septembre 1727, guillotiné le 24 germinal an II (14 avril 1794).

Voici sur ce personnage quelques documents biographiques, dus en grande partie à l'obligeance de M. A. Benoit, le savant collectionneur de Berthelming, dont la compétence, pour tout ce qui touche à l'Alsace, est généralement connue.

Issu d'une modeste famille, Gobel fit ses études à Rome au Collège germanique. L'évêque de Bâle, qui l'avait remarqué, lui donna un canonicat dans son église avec l'Ecolâtrie et le rang de vicaire général. Il l'employa à la cour de France, afin d'obtenir que la capitale de ses petits états, Porrentruy, cessât de faire partie du diocèse de Besançon pour être de celui de Bâle, ce que Gobel finit par obtenir. Le 27 janvier 1772, nommé évêque in partibus de Lydda (ville de Syrie) et suffragant de l'évêque de Bâle pour la partie française de son diocèse, Gobel n'en continua pas moins d'être accablé de dettes. En 1789, les districts de Belfort et d'Huningue l'ayant envoyé comme député aux Etats généraux, il ne tarda pas à adopter chaudement les nouveaux principes et fut nommé évêque constitutionnel dans trois départements : la Seine, le Haut-Rhin et la Haute-Marne. Il opta pour la Seine, fut installé par l'évêque d'Autun, Talleyrand, et fit paraître des mandements comme archevêque. Toujours pressé d'argent, Gobel se lança de plus en plus dans le mouvement révolutionnaire et, le 7 novembre 1793, il déclara à la Convention qu'il renonçait à son ministère. Ayant déposé sur le bureau sa croix et son anneau, on lui plaça le bonnet rouge sur la tête et il se déclara athée, lui qui était docteur en théologie ! Mais cette farce grotesque ne dura pas longtemps : Robespierre le fit arrêter, l'accusant de vouloir effacer toute idée de Divinité. Condamné à mort, il périt sur l'échafaud avec Chaumette, le comédien Grammont et autres révolutionnaires, le 14 avril 1794, à l'âge de 67 ans et 5 mois, ayant eu le bon sens de rétracter ses erreurs par une lettre adressée à son vicaire Lothinger.

Dans un ouvrage assez rare[1], intitulé Dictionnaire biographique et historique des hommes marquants de la fin du XVIIIe siècle, édité à *Londres* en 1800, on trouve sur ce singulier évêque, l'article suivant qui mérite d'être reproduit :

« Gobel, évêque de Lydda, suffragant de l'évêque de Bâle, député du clergé de Huningue et de Belfort aux Etats généraux de 1789, embrassa le parti populaire et devint odieux, souvent ridicule, sans pouvoir jouer un rôle impor-

1. Cette rareté s'explique, car Fouché, depuis duc d'Otrante, alors chef de la police, y était fortement maltraité, et il fit faire à cette Biographie une chasse impitoyable (Note extraite de l'exemplaire du bibliophile Pieters).

Digitized by Google

tant. Quoique né avec quelques moyens, son âge et son caractère faible le rendaient plus propre à être le mannequin et ensuite le jouet des conspirateurs, qu'à devenir leur chef ou même leur collègue. Le 13 mars 1791, il fut nommé archevêque constitutionnel de Paris et, le 16 avril, il publia une lettre pastorale afin de prouver que les élections populaires remontaient au temps de la primitive église. Admis au club des Jacobins, il se distingua toujours par ses motions exagérées et fut un des premiers à prendre le costume de sans-culotte ; il ne craignit même pas, à l'âge de 70 ans, de déclarer à la barre de la Convention qu'il avait été pendant 60 années de sa vie un hypocrite et que la religion qu'il professait depuis son enfance n'avait pour base que le mensonge et l'erreur. Il sacrifia un des premiers à la déesse de la Raison et prêta son église pour cette fête absurde. »

On sera bien aise, sans doute, de savoir comment le jacobin Prudhomme et le conventionnel Mercier s'expriment à ce sujet. Gobel, dit ce dernier, alla lors de la fête de la Raison confesser à la barre qu'il n'avait jamais été qu'un imposteur, qu'un charlatan et qu'il méprisait le culte dont il avait été le ministre. — Prudhomme prétend expliquer ce qui porta Gobel à cette démarche : « Épouvanté, dit-il, par une scène de nuit que David, Clootz et Péraud, ex-membre du département et athée de profession, étaient venus jouer dans son appartement, il se rendit à l'Assemblée à la tête de son *État-Major*, c'est-à-dire de ses grands vicaires, pour abjurer le culte catholique. » Gobel n'était rien moins qu'un esprit fort : il n'avait manifesté jusque-là qu'une intrigue sourde, analogue à la lévite qu'il portait. Cette farce, au reste, ne tarda pas à devenir la cause ou le prétexte de sa perte. Nommé commissaire du gouvernement exécutif près de la République de Rauracie (pays de Porrentruy), il s'y fit détester, fut dénoncé par les jacobins de ce canton et ensuite arrêté comme complice de Chaumette, de Clootz, d'Hébert et de la faction des athées. Le Tribunal révolutionnaire le condamna à mort, le 24 germinal an II, comme conspirateur. Pendant sa détention, il se livra de nouveau à ses anciens exercices de religion, ayant néanmoins l'air d'en rougir devant les autres détenus.

En examinant le premier de ses Ex-libris, on verra que Gobel n'était alors que Docteur en théologie et Official du chapitre de Bâle.

Digitized by Google

La seconde marque, semblable comme dessin et ornementation à la précédente, offre une variante dans l'inscription et nous le montre vicaire général au lieu d'official.

Ce n'est que sur le troisième Ex-libris que se trouve mentionné, en plus de ses autres dignités, son titre d'évêque de Lydda et de suffragant du prince-évêque de Bâle. L'écusson des armes est placé dans un joli cartouche, surmonté du chapeau d'évêque et accompagné de la crosse et de la mitre.

La légende du quatrième et dernier présente une certaine particularité, c'est d'être composée moitié en latin, moitié en allemand; on y découvre, en plus des autres, un titre qui ne figurait sur aucun des premiers Ex-libris de Gobel, celui de chanoine-écolâtre (Dominus Scholasticus); je ferai également remarquer que les étoiles garnissant le chef de l'écu sont à huit rais au lieu de six comme sur les précédentes marques.

Ces Ex-libris composés avec beaucoup de goût et finement gravés nous prouvent que Gobel, bien que malheureusement dévoyé de plus en plus par son amour du luxe ainsi que de la dépense, n'en était pas moins un bibliophile d'un goût délicat, possesseur d'une bibliothèque nom-

Digitized by Google

breuse. Il connaissait du reste parfaitement, en plus du latin et du grec, l'allemand, le français et l'italien.

Nous signalerons en terminant cette coïncidence curieuse (et démontrant les avantages de la formation de notre Société), d'avoir été amené par la recherche et l'examen des divers Ex-libris de Gobel, à nous occuper de ce prélat comme bibliophile; et, par suite, à relater un siècle presque jour pour jour après sa mort les épisodes si mouvementés de sa carrière.

Ed. Engelmann.

EX-LIBRIS ALLEMANDS

Par M. WALTER HAMILTON

En examinant les ex-libris anonymes, sans aucune inscription, il arrive souvent d'être embarrassé pour savoir à quel pays ils appartiennent; car, même lorsqu'ils possèdent des devises, elles sont la plupart du temps en latin, ce qui ne fournit aucune indication pour reconnaître la nationalité. Il y a cependant plusieurs points d'après lesquels les ex-libris armoriés allemands diffèrent de ceux d'Angleterre et de France, et la présence de l'une ou de l'autre de ces particularités peut permettre à un connaisseur de reconnaître une planche d'origine allemande.

L'héraldique, comme nous entendons cette science, a eu certainement son origine en Allemagne et a été probablement moins soumise là que dans les autres pays aux vicissitudes du temps. Les vieux monuments héraldiques

Digitized by Google

que nous pouvons toujours voir dans les églises de l'Allemagne centrale, ont précisément les mêmes caractéristiques que nous trouvons sur les ex-libris allemands des quatre derniers siècles et sur ceux de nos jours : sur ceux de Pirckeimer et d'Ebner, aussi bien que sur ceux du comte de Leiningen ou de M. Frédéric Warnecke. Quelles sont ces caractéristiques?

Parmi quelques importants détails, la manière de disposer les armoiries adoptées par les héraldistes allemands diffère de celle en usage en Angleterre ; mais, à moins que le collectionneur n'ait une connaissance approfondie de la science héraldique, il ne pourra reconnaitre ou comprendre ces distinctions. Il sera donc préférable de limiter ces remarques aux variations de style et de forme qui peuvent être facilement reconnues sur une gravure, par ceux qui ne veulent pas se donner la peine de dépenser un temps suffisant pour acquérir quelques connaissances sur l'héraldique des pays étrangers.

Les planches allemandes ont généralement une apparence massive et lourde, due aux luxuriants lambrequins qui environnent les écus. Ceux-ci sont de formes irrégulières, feuillés, ondulés et courbés en toutes sortes de fantastiques cartouches.

Dans beaucoup des planches les plus anciennes, les casques accusent aussi une configuration spéciale : forme globulaire avec ornements cannelés et larges visières proéminentes.

En général les armes sont si compliquées et sont dessinées avec tant de détails, qu'elles offrent une apparence trop tassée, différant aussi des contours fins et nets, ainsi que de la régularité des émaux donnés par les graveurs anglais sur les Ex-libris depuis deux cent-cinquante ans.

Dans les Ex-libris allemands, si une couronne surmonte l'écu, elle sera probablement très grande ; mais le plus habituellement il est sommé d'un ou de plusieurs casques. Souvent aussi l'on peut rencontrer jusqu'à huit ou dix casques, portant chacun un cimier distinctif. Exceptionnellement un certain nombre de petits casques s'élèvent des pointes d'une couronne.

Mais c'est dans les cimiers que le plus grand aide peut être trouvé pour décider si une planche réclame une origine allemande. En général ils sont exagérés comme dimensions, étouffant le casque, et souvent accompagnés d'énormes lambrequins. De chacun de leurs côtés s'élève un immense ornement courbé, ressemblant quelque peu à la trompe redressée d'un éléphant. Dans le « Guide pour l'étude des Ex-libris » de Warren, ces ornements sont appelés *chalumeau* et sont mentionnés comme se rencontrant constamment dans les cimiers de l'héraldique allemande.

Un auteur français, en décrivant l'origine du mot *blason*, remarque : « quand on avait paru deux fois aux tournois, il n'était plus nécessaire de faire preuve de noblesse, puisqu'elle avait été suffisamment reconnue et *blasonnée*, c'est à dire annoncée à son de trompe. Alors les chevaliers portaient en cimier deux trompes que quelques auteurs ont prises mal à propos pour des *proboscides* ou trompes d'éléphant, et qui sont l'origine de toutes celles qu'on voit orner les timbres allemands. »

Digitized by Google

Menestrier, dans sa *Science de la Noblesse* (Paris, 1691), est encore plus explicite : « on leur demandait s'ils étaient gentilshommes de nom et d'armes, il en donnaient les preuves ; et après avoir fait deux fois ces preuves de cette sorte, ils portaient en cimier deux cornets, ou deux cornes pour dire que leur noblesse avait été cornée, blasonnée et vérifiée deux fois, ce qui les exemptait de faire de nouvelles preuves ».

C'est pour cette raison, au moins singulière, que cette décoration ne sera plus à présent que rarement trouvée dans l'héraldique d'autres pays que l'Allemagne.

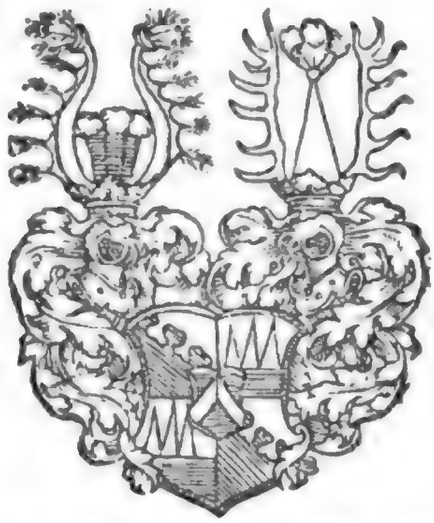

Christophorus Baro à VVolckhenstein,
& Rodnegg, etc. M.D.XCIIII.

La planche de Wolckenstein, datée de 1594, montre les deux cors desquels naissent des plumes de paon.

Sur l'Ex-libris plus moderne de Jo. Georgii Burckhard nous retrouvons les mêmes signes distinctifs d'un blason allemand, mais sous une forme raffinée et modifiée.

Si le collectionneur garde présents à l'esprit ces points de repère, et examine attentivement quelques douzaines de planches allemandes connues,

Digitized by Google

il pourra, choisissant ensuite au hasard, décider d'un coup d'œil et avec une quasi certitude, si la planche qu'il examine a été ou non gravée en Allemagne.

Faisons remarquer encore que l'Allemagne de nos jours étant formée d'un certain nombre d'États autrefois indépendants, différant entièrement de système religieux et politique, on trouvera dans les planches allemandes quelques différences, des modifications dans le style de décoration, etc., mais dans l'ensemble les caractéristiques de l'héraldique allemande énumérées ci-desssus se retrouveront sur toutes les planches.

(*Ex-libris Journal* de décembre 1893, page 182.)

Léon Quantin.

QUESTIONS

BANDE DE GUEULES. — (N. 27.)

A qui appartenait l'Ex-libris suivant : Ecartelé, au 1 et 4 de... à trois étoiles de... ; au 2 et 3 de... à une aigle de... Sur le tout, d'or à la bande de gueules. Ecusson ovale, surmonté d'une couronne de comte, et entouré de deux rinceaux simulant des branches de laurier ? Cet Ex-libris est fait avec un patron découpé, autrement dit à la frisquette. Il n'a point d'entourage, ses dimensions sont : 68^{mm} de hauteur sur 50^{mm} de largeur.

J. D.

M. P. R. — (N. 28.)

Un membre de la Société nous adresse le monogramme reproduit ci-dessous et un peu agrandi. Il est, comme on le voit, formé des lettres R. M. P., ou M. P. R. si l'on adopte l'ordre alphabétique.

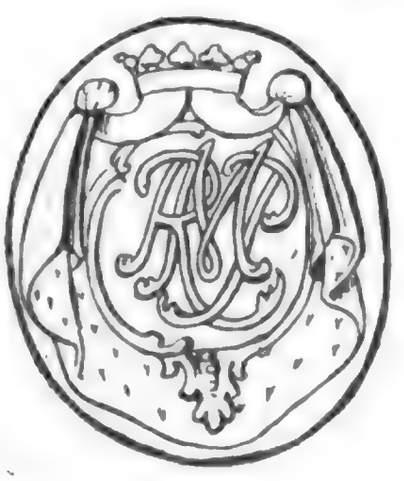

Ce monogramme a été relevé sur un cachet employé par Madame de Pompadour. On demande une explication plausible de ces trois initiales ? Les lettres M. P. ont une raison d'être probable, elles pourraient signifier

Digitized by Google

Marquise de Pompadour ; mais la lettre R reste absolument inexplicable jusqu'ici.

AB INITIO... — (N. 29.)

Quel est le personnage, probablement Messin ou Lorrain, qui avait vers 1679, le blason suivant : Ecartelé au 1 et 4 de... à trois fleurs de lis de...; au 2 et 3 échiqueté de... ? Couronne de marquis, deux anges pour supports, avec la devise : *Ab initio fundavit altissimus. ut sine fine.*

B. B.

RÉPONSES

Les questions que nous posons dans les Archives sont souvent difficiles à résoudre et bon nombre d'entre elles nécessitent de longues recherches. Certaines réponses que nous publions telles que nous les recevons ne donnent pas une solution définitive, absolue, elles laissent quelquefois place à un supplément d'information qui les complèterait avec avantage. C'est ce complément d'information qu'il ne faut pas craindre de nous adresser pour la seule raison qu'une réponse a déjà été donnée. Nous insistons donc auprès de tous nos correspondants pour qu'ils ne considèrent pas comme inutile de nous envoyer tout renseignement, si minime qu'il soit, relatif aux questions posées, du moment qu'il ne figure pas dans une des réponses déjà parues.

A coté de l'intérêt de curiosité et d'art que nous cherchons à conserver autant que possible à notre publication, nous nous efforcerons surtout d'en faire un recueil de documents, dans lequel on puisse trouver des renseignements précis. C'est pourquoi nous comptons donner à la fin de 1894, outre la table analytique habituelle, une autre table des blasons décrits ou déterminés dans le courant de l'année. Nous y travaillons déjà et nous espérons qu'elle sera fort appréciée.

ÆTERNUM SUB SOLE NIHIL. — (N. 14) [5e NUMÉRO, PAGE 74].

L'Ex-libris décrit dans cette question est celui de François Van Mols, imprimeur à Anvers. Pièce flamande, citée dans la liste des *Library Interiors* qu'a publié dernièrement M. Arthur Vicars.

T. W. CARSON (Dublin).

Même réponse de Mademoiselle E. A. Green, de Bristol, et de M. Léon Quantin.

LORD ELIOCK. — (N. 15) [5e NUMÉRO, PAGE 75].

Cet Ex-libris est celui de l'honorable James Weitch, l'un des sénateurs du collège de justice d'Edimbourg en Ecosse ; titre qui n'existe plus. Je possède d'autres ex-libris de la famille Weitch où l'on trouve trois têtes de

Digitized by Google

bœuf de sable et cimier de même. Sur une autre pièce encore les trois têtes sont au naturel, ou, comme on dit en anglais, *proper*. L'Ex-libris de lord Eliock est assez rare maintenant, mais ce n'est pas un bon spécimen de gravure écossaise.

WALTER HAMILTON.

Réponse analogue de Monsieur T. W. Carson (Dublin).

VARIA

Le fascicule de mai de l'*Ex-Libris Journal* contient entre autres planches, le très curieux Ex-libris de Patrice Hamart de la Chapelle. Dans l'énonciation pompeuse de ses titres, son propriétaire nous apprend qu'il cumulait la charge de greffier en chef des Requêtes du Palais du Parlement de Bretagne avec la profession de docteur agrégé au collège des médecins de Rennes. Il n'a d'ailleurs pas oublié les insignes de cette dernière sur sa planche et deux énormes serpents, enroulés sur des tiges de laurier, servent de supports aux armes de Hamart qui sont : *d'argent à trois rencontres de buffle de sable*. Quoique se qualifiant *écuyer*, le susdit médecin et greffier n'en timbre pas moins son écu d'une couronne de comte ! Combien d'autres ont été aussi peu scrupuleux.

Dans sa dernière réunion, le Conseil de l'*Ex-Libris Society* a décidé de consacrer par mois une page de l'*Ex-Libris Journal* à la reproduction ainsi qu'à l'identification des Ex-libris anonymes. Nous ne faisons pas autre chose sous la rubrique *Questions* et *Réponses* de nos *Archives ;* aussi aimons nous à penser que les résultats déjà obtenus ont dû influer sur la décision de nos confrères anglais.

LÉON QUANTIN.

Un membre de la Société voudrait acquérir : l'*Histoire générale de Languedoc avec des notes et les pièces justificatives, par deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (*Claude de Vic et Joseph Vaisette*). Paris, Jacques Vincent, 1730-1745; 5 volumes in-folio.

Les personnes qui pourraient lui procurer cet ouvrage sont priées de nous en avertir.

AVIS

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore versé leur cotisation, et MM. les abonnés qui n'ont pas envoyé leur abonnement, sont priés de vouloir bien en faire parvenir le montant à notre trésorier : M. J. Regnauld, 92, rue du Liégat, à Ivry (Seine).

A ce propos, nous rappellerons aux membres étrangers que, d'après l'article 11 des statuts, leur cotisation est augmentée du prix de l'affranchissement (soit 1 fr. 80 pour l'année) et qu'elle se monte par conséquent à 16 fr. 80.

Digitized by Google

ANCIEN
ARMORIAL ÉQUESTRE
DE LA TOISON D'OR
ET DE
L'EUROPE AU XVe SIÈCLE

FAC-SIMILE

D'APRÈS LE MANUSCRIT N° 4790 DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

PAR

LORÉDAN LARCHEY

PARIS, 1890. — BERGER-LEVRAULT et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts.

Un beau volume in-folio dans un cartonnage spécial.

Ce remarquable armorial, tiré sur papier teinté, contient cent quatorze planches en chromotypographie, reproduisant 73 grandes figures équestres et 942 blasons. Les planches sont accompagnées de XXVI-293 pages de texte qui en expliquent les sujets et en facilitent l'étude. Dans la première partie, se trouve la représentation de vingt-neuf chevaliers de la Toison d'Or en costume de tournois. Dans la seconde partie, on voit quarante-quatre grandes figures équestres des souverains de l'Europe au XVe siècle. Chacune d'elles est suivie du blason des principaux vassaux du souverain; en tout 942 écussons. Les grandes figures sont du plus haut intérêt pour l'étude des cimiers, des cottes d'armes et des housses armoriées, dont on trouve à la fin du volume une excellente table héraldique par pièces. Une autre table donne les noms des maisons nobles ou souveraines citées dans l'ouvrage.

Ce superbe volume est publié au prix de **200 francs**. Mais, par suite de conventions personnelles faites avec l'éditeur, les membres de la Société, qui en adresseront la demande à notre Président, pourront l'obtenir au prix de **125 francs**.

Un prospectus illustré, contenant comme spécimen une des planches de l'ouvrage, sera envoyé aux personnes qui voudraient de plus amples renseignements et qui nous en manifesteront le désir.

Le Secrétaire-Gérant,

HENRY-ANDRÉ.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

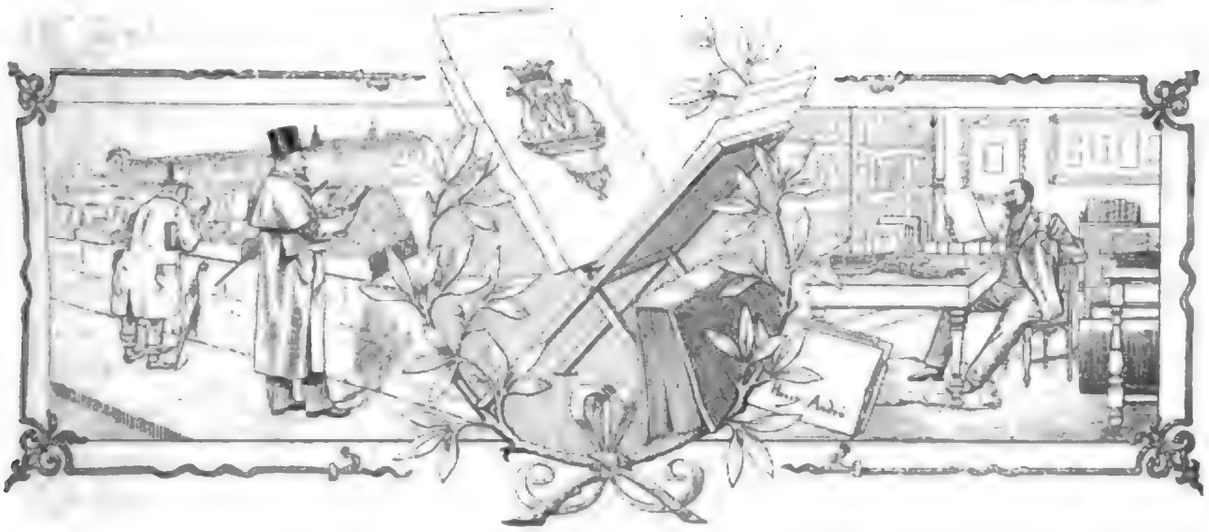

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 27 MAI 1894

Le Secrétaire lit le compte rendu de la réunion du 29 avril, qui est approuvé.

Le Comité après avoir pris connaissance des demandes d'admission faites par le Grolier Club de New-York, ainsi que par M. Béthune Barker de Londres, les nomme membres à l'unanimité.

Le Président donne ensuite lecture de lettres qui lui ont été adressées par des directeurs de différentes publications, dans lesquelles ceux-ci proposent de faire l'échange de leurs Revues avec nos Archives, ce qui est accepté. Outre l'avantage de bonnes relations ainsi établies, la Société aura encore celui de voir sa bibliothèque s'augmenter peu à peu.

M. Bouland met sous les yeux du comité le livre de M. H. Jadart, conservateur adjoint de la bibliothèque de Reims, intitulé : *Les Bibliophiles rémois, leurs ex-libris et fers de reliures*, dont l'auteur fait hommage à la Société. Il a été remercié et son volume sera analysé dans un de nos prochains numéros.

M. Oberkampf (d'Alais) fait don d'Ex-libris gravés par lui et qui seront déposés dans nos Archives. De même M. Edmond Le Fèvre, graveur à Paris, a envoyé quatre épreuves d'Ex-libris qu'il a exécutées ; ces pièces seront mises également dans la collection de la Société, ainsi que celles offertes par MM. Mayor et Tripet.

M. J. Duchâteau a aussi envoyé quelques notes accompagnant l'Ex-libris et le portrait de M. Lucien de Rosny ; elles pourront servir à faire une courte notice sur ce collectionneur.

Digitized by Google

MM. Couraud et Maurice Tripet lui ayant adressé leur Ex-libris en nombre, le Président les distribue aux membres présents, de même que des exemplaires de l'Ex-libris de Mesmay (tirage moderne d'une ancienne planche) envoyés par M. Mayor (de Genève).

Egalement M. le marquis de Villoutreys fait gracieusement don aux assistants des exemplaires de son Ex-libris.

Le président remet encore à plusieurs de nos collègues des ex-libris, des frottis, ou des documents qui lui avaient été confiés dans la séance précédente, soit comme pièces à déterminer, soit comme renseignements à demander.

Pour encourager nos correspondants et pour leur faciliter la rédaction collective du répertoire général, un des membres les plus zélés du comité, M. Engelmann, offre de faire imprimer à ses frais, d'après le modèle convenu, des fiches qui seront distribuées à ceux qui en feront la demande. De la sorte, ils n'auront plus qu'à les remplir, le cadre se trouvant tout tracé. La proposition étant acceptée, M. Engelmann reçoit les remerciements des personnes présentes.

La prochaine réunion est fixée au dimanche 1er juillet, à trois heures *précises*.

La séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire, Henry-André.

CHIFFRES, MONOGRAMMES ET BLASONS

(*Suite*).

En général les marques frappées en or sur les plats des livres des grandes bibliothèques sont au nombre de trois, gravées d'après un même dessin, mais de grandeurs différentes : une pour les in-folio, une pour les in-quarto et in-octavo et une pour les in-douze et autres formats analogues. Dans certaines familles, les mêmes fers conservés avec soin ont servi au père et au fils, ce qui rend souvent notre travail d'attribution assez délicat et difficile.

Peu de bibliophiles ont donc une suite de marques aussi nombreuse, aussi variée que Monseigneur le duc d'Aumale, qui en a employé successivement onze de compositions différentes ; parmi lesquelles, même, quatre ont trois grandeurs, comme il est dit ci-dessus. Ce sont ces fers dont nous donnons ici la reproduction d'une fidélité absolue, en y joignant les

Digitized by Google

quelques détails que nous avons pu recueillir sur eux. Disons immédiatement que quelques-uns de ces fers ne servent plus ou ne sont employés que rarement pour des séries.

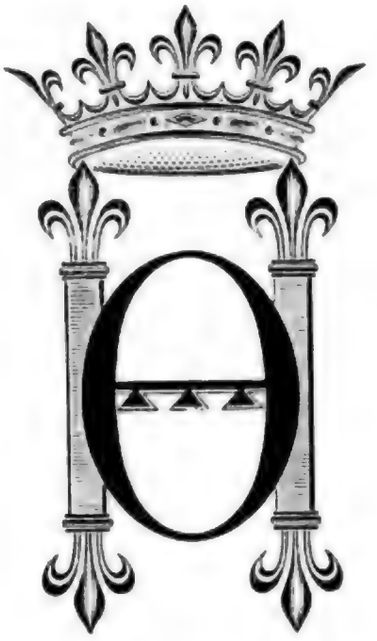

Marque A.

La particularité de cette marque est la barre transversale de l'H qui est formée avec un lambel, meuble caractéristique bien connu des armoiries de la famille d'Orléans. Il a trois grandeurs et ne sert plus depuis un certain temps.

Marque B.

Ce fer, qu'on utilise encore pour certaines reliures, a été exécuté aussi de trois grandeurs différentes. Il offre cette particularité que le blason n'a

330023B

Digitized by Google

pas de supports, étant simplement posé sur deux branches de chêne entrelacées par le bas et rappelant la couronne qui ceint la tête du roi Louis-Philippe sur les pièces de monnaie.

Marque C.

Avec les anges, tenants spéciaux de la maison de France, cette marque est d'un bel effet décoratif; elle a comme les précédentes trois grandeurs et elle est encore employée.

Marque D.

Ce fer (blason des Condé) a été gravé spécialement pour marquer les volumes de l'*Histoire des Princes de Condé*, écrite par M. le duc d'Aumale, et ne sert qu'à cet usage.

De toutes les marques de la bibliothèque de Chantilly, la suivante est certainement la plus connue, parce qu'elle a servi pour un certain nombre de

Digitized by Google

volumes qui en sont sortis soit par don, soit par échange ; et qu'on peut

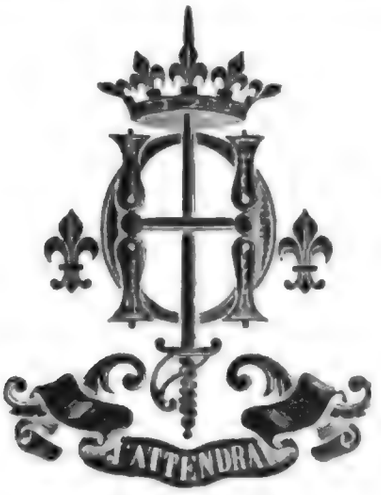

Marque E.

par conséquent rencontrer plus fréquemment. Elle est complètement abandonnée depuis quelque temps.

Marque F.

Cette lettre, ornée des pièces d'armes de la Maison d'Orléans, a été gravée pour l'ornementation des dos des grands volumes.

Marque G.

Marque de trois différentes grandeurs, mais qui n'est plus employée que pour des suites.

Marque H.

Ce fer dont on se sert encore a été gravé pour les entre-nerfs du dos des petits volumes.

Marque I.

Petit monogramme destiné au même usage, mais qui ne sert plus que pour des suites.

Digitized by Google

Ces deux marques sont également à peu près abandonnées, elles offrent

Marque J.

Marque K.

du reste, à tous les points de vue, moins d'intérêt que les précédentes.

Marque L.

Il en est de même pour ce monogramme, d'un aspect assez agréable cependant sur son losange noir entouré d'un filet.

On voit quel parti un relieur habile peut tirer de ces différentes marques ; et quelle variété d'ornementation il peut obtenir pour les volumes de toutes sortes et de tous formats sur lesquels il veut les appliquer, soit seules, soit en les associant avec goût. Nous nous souvenons très bien par exemple d'avoir vu au centre d'un volume in-8 carré, relié en maroquin plein, le fer E accompagné dans les angles du fer G ; le tout encadré d'un double filet. L'effet en était d'une élégance parfaite.

Nous avons entendu dire qu'un de nos grands relieurs parisiens devait encore avoir une série de fers gravés par Froment-Meurice pour la bibliotèque de Mgr le duc d'Aumale ; mais que n'ayant pas été adoptés, ils n'ont servi qu'à des essais et que leurs empreintes doivent être par conséquent rarissimes.

Nous terminerons en remerciant sincèrement la personne bien informée, qui a eu la gracieuseté de nous communiquer ces intéressants détails.

L. Bouland.

Digitized by Google

EX-LIBRIS
DE MADEMOISELLE D'ALLERAY

Par Louise LE DAULCEUR

Les femmes honnêtes n'ont pas d'histoire : le temps, en passant, couvre d'un voile indifférent leurs tranquilles vertus et le monde les oublie... Louise Daulceur ou Le Daulceur (née de Montigny)[1] serait à jamais ignorée si ses gracieux travaux ne nous révélaient, en partie, le calme heureux de sa vie paisible. Nous la voyons briller modestement dans un cercle assez restreint d'honorables relations. Tout ce qu'elle a produit reste enfermé dans ce cercle de personnes instruites et distinguées : aimable société où l'art s'alliait à la science et la sagesse à l'esprit ; réunion de gens de bien, vivant intelligemment éloignés des licences d'une cour libertine autant que des préjugés bourgeois. Dans ce milieu sympathique, Mme Le Daulceur plaisait à tous et leur prodiguait avec grâce son affabilité et ses talents. Faisait-elle payer ses travaux ? Nous en doutons fort en considérant qu'elle a débuté dans la gravure comme amateur et n'a travaillé que pour ses amis. Nous croyons à son désintéressement et cette conviction double le plaisir que nous prenons à parler d'elle.

Louise Le Daulceur commença ses études en copiant des eaux-fortes de Della Bella et de Paul Bril, puis elle traduisit sur le cuivre des dessins du vieux Bouchardon, son professeur officieux. Cochin lui donna aussi des conseils et lui crayonna son portrait qu'elle a gravé par la suite : c'est une pièce devenue rare en raison de la modestie de Louise qui n'en fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires. Les illustrations des Poésies de Mme du Boccage sont aussi de notre graveuse ; c'est pour l'en remercier que cette dame fit imprimer à la fin de *La Colombiade* les vers suivants adressés à son amie Mme D*** qui a fait les gravures..., etc.

« *O toi, qui, par un don divin,*
« *Reçus les Grâces en partage,*
« *Muse, dont le savant Burin*
« *Des Amours peint ici l'image,*
« *Quoi! l'Amitié conduit ta main!*
« *Tes Talens ornent mon ouvrage!*
« *Que n'a-t-il ton heureux Destin!*
« *De plaire il aurait l'avantage.* »

Elle fit aussi des vignettes et des culs-de-lampe pour une poésie de Marchetti et pour quelques autres livres ; elle fit enfin — et c'est là notre

1 A la Bibliothèque nationale, département des estampes, dans le volume Ad. 9 Res., on trouve une note manuscrite que voici : « demoiselle de Montigni, veuve de M. le Daulceur sous-fermier. »

Digitized by Google

point — de nombreux *Ex-libris* : rien n'établit mieux la réalité de ces belles relations que ces petites pièces gravées d'après ses propres dessins et d'après ceux des artistes qui fréquentaient son petit cénacle. Voici, d'après les meilleurs iconographes, la liste de ces pièces intéressantes :

Pour elle-même : *deux* ex-libris ; l'un d'après Bouchardon, l'autre, plus petit, est anonyme.

Pour la comtesse de Mellet : *deux* ; l'un d'après Bouchardon, l'autre signé : *Le D.*

Pour Montigny, de l'Académie des sciences : *un* grand et *un* petit : tous deux de la composition de Louise.

Pour Mignot de Montigny : *un* d'après Pierre.

Pour le comte Thiroux de Gervillier : *un* d'après Gravelot.

Pour Thiroux d'Arconville, président au Parlement : *un* d'après Gravelot.

Pour Mme d'Arconville : *un* d'après Eisen.

Pour Mme Du Tailly : *un* de la composition de Louise.

Pour Mme d'Alleray : *un* d'après Durand.

Pièce attribuée : Ex-libris anonyme pour Mlle d'Alleray, donné dans ce numéro comme tirage hors texte, tiré sur la planche originale même qui appartient au président de notre Société[1].

L'attribution, souvent débattue, de cette dernière pièce à Mme Le Daulceur nous semble justifiée par de fortes probabilités. Est-il admissible qu'après avoir accepté son propre ex-libris, Mme d'Alleray ait fait graver celui de sa fille par une autre personne que son amie ? Lui aurait-elle fait un pareil affront ? Il est plus simple de croire à la joie de l'enfant, à son admiration naïve en voyant l'ex-libris de sa mère ! Alors, Louise à qui cela coûtait si peu, a promis, puis gravé un ex-libris pour cette enfant. Ces dames entre elles parlaient souvent italien, or la devise de l'ex-libris enfantin : *Piccola si ma studiosa*, n'est-elle pas une preuve à l'appui de l'attribution ? Mais, dira-t-on, l'ex-libris de la mère est signé, pourquoi celui de la fille est-il anonyme ? — Pourquoi ? Justement pour accuser une différence, pour ne pas traiter également la maman et sa fillette, enfin pour ôter de l'importance à un petit cadeau supplémentaire : c'est une de ces nuances délicates qui étaient prisées autrefois et que les gens bien élevés comprennent encore.

Les gravures de Mme Le Daulceur sont souvent anonymes, souvent aussi elles ne sont signées que d'initiales ou d'abréviations. Voici les marques que nous avons relevées sur différentes pièces : *Le D.* — *Daul. sculp.* — *Mme Le D.* — *L. Daul. sculp.* — *Louise Daul.* — *Louise Le D. sculp.* — *Louise le D.* — *Louise le D. inv. et sculp.* — Sur une petite pièce en largeur (trois Amours d'après Cochin) elle a signé en italien : *Int. Da Louisa L. D.* Sur quelques pièces seulement on lit son nom entier : *Louise Le Daulceur sculp.*

Il est probable qu'en dehors des *treize* ex-libris cités plus haut, Mme Le

1. Cette planche a du être préalablement soumise à de nombreux experts, qui l'ont bien reconnue comme telle ; ce qui a retardé l'apparition du présent article, écrit depuis quelque temps déjà.

Digitized by Google

Daulceur en a gravé quelques autres. — Avis aux chercheurs, et prière aux amateurs d'examiner à fond leurs collections : peut-être auront-ils le bonheur d'y découvrir quelques pièces *signées* restées inconnues ou des *anonymes* pouvant être sérieusement attribuées à cette Dame artiste.

Le premier devoir des membres de la *Société française des Collectionneurs d'ex-libris* est de mettre en lumière et d'exalter comme ils le méritent les gracieux produits français du XVIIIe siècle ; ces charmants et savants *ex-libris* que les amateurs du monde entier cherchent avec tant de soin.

TH. DEVAULX.

NICOLAS-JOSEPH LEFÈBVRE

Il était issu d'une noble famille du Barrois et né à Épinal en 1663. Après avoir fait ses études à Pont-à-Mousson, il se fit recevoir, comme avocat, au Parlement de Metz en 1685. En ce moment, la Lorraine était réunie à la France. Lefèbvre écrivit alors un commentaire sur les coutumes du ressort du Parlement de Metz sous la matière des retraits lignagers. Cet ouvrage resta manuscrit ; il est encore conservé au château de Tuméjus, près de Toul, ainsi que la biographie de l'auteur, également inédite et écrite en 1764, par l'abbé de Tervenus. Lorsque son pays redevint libre, Lefèbvre retourna à Nancy. Le duc Léopold apprécia bientôt son mérite et lui accorda les plus hauts emplois[1]. Il fut un des deux fonctionnaires qui surent un secret d'État très important : le futur mariage du prince héritier avec la fille de l'Empereur. La duchesse elle-même ignorait cette décision importante de son auguste époux.

Le président Lefèbvre mourut le 26 octobre 1736. Beaucoup de ses volumes portent sur les plats son blason doré que voici :

D'azur à trois pals d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or. (Dom Pelletier).

1. Président de la Cour souveraine de Lorraine, etc., etc.

Digitized by Google

M. Salmon, procureur du roi à Toul, a publié une notice sur ce magistrat d'un grand mérite. Elle a été imprimée en cette ville, sous le titre d'étude, en 1842, chez la veuve Bastien. Un jeune avocat messin, M. Gaston de Faultrier, a publié un éloge de Nicolas Lefèbvre en 1867. Il est à regretter que ces messieurs n'aient pas fait reproduire les traits de ce célèbre homme d'État lorrain; car ses descendants conservent pieusement son portrait peint à l'huile. Outre le fer de reliure reproduit ci-dessus, le président Lefèbvre avait deux ex-libris armoriés tous deux anonymes : même blason, supports deux lévriers, console rocaille.

Le fils du président, avocat général à la Cour des comptes de Lorraine, avait un ex-libris armorié gravé par Senèmont, peintre à Nancy.

Consulter la Biographie du parlement de Metz, par Emmanuel Michel. Metz, Nouvian, 1853, in-8, p. 299.

A. Benoit.

EX-LIBRIS

DE GABRIEL DE LA GARDIE ET DE CARL DE LOWENHJÉLM

Le curieux Ex-libris que nous reproduisons ci-dessous est tiré de l'ouvrage de M. Carlander, dont nous avons donné une analyse succinte dans le *Bulletin bibliographique* de notre premier numéro. C'est celui de Magnus-Gabriel de La Gardie, comte d'Avensbourg, chancelier du royaume de Suède, né en 1622, mort en 1686. Il était d'origine française, car son

père, le célèbre Pontus de La Gardie, baron d'Ecklom, feld-maréchal de Suède, était né vers 1530 au village de La Gardie, près de Carcassonne.

Digitized by Google

dans le diocèse de Narbonne, ainsi que nous l'apprend Moréri dans son *Dictionnaire historique*.

Le comte Gabriel de La Gardie, nous écrit M. Carlander, avait de grandes bibliothèques dans ses châteaux; ses livres, reliés en maroquin, portent son blason estampé en or sur les plats.

En voici la description : Parti de 2 traits coupé de deux autres ce qui fait neuf quartiers. Au 1 et 9 d'argent à deux canons d'azur passés en sautoir et deux boulets de même dont un en chef, l'autre en pointe; au 2 et 8 d'azur à une épée d'argent adextrée d'une palme d'argent et senestrée d'une branche d'olivier du même, le tout passé dans une couronne d'or; au 3 et 7 d'or à un lion d'azur tenant une épée d'argent et mouvant d'une tour au naturel; au 4 et 6 de gueules à un autour d'argent au vol levé. Sur le tout : d'argent au sautoir alaisé de gueules et au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or.

On trouvera des détails intéressants sur Pontus et sur Gabriel de La Gardie dans la *Biographie générale* par le Dr Hœfer, et surtout dans la Biographie de La Gardie par Ed. Senemaud (*Mémoires de la Société des Sciences et des Arts de Carcassonne*, tome I, 1849, pages 27-47).

N'est pas moins curieux, surtout au point de vue de la pose tout à fait originale de ses supports, l'Ex-libris du comte Carl-Gustaf Lowenhjélm, chambellan et colonel, né en 1732, mort en 1788. Cette reproduction est également extraite de l'ouvrage de M. Carlander : l'original est dû au graveur suédois Oloff Arre.

Digitized by Google

Nous ne nous attarderons pas à faire ici une longue description de ce blason, car pour certains de nos lecteurs cette héraldique n'offrirait aucun intérêt. On la trouve tout au long dans l'*Armorial général* de Rietstap (2e édition 1884-1887) et nous pourrions au besoin l'envoyer directement aux personnes qui nous en feraient la demande.

Henri de Beaulieu.

QUESTIONS

CHEVRON, TROIS LOSANGES. — (N. 30).

On désirerait connaître le nom du propriétaire de l'Ex-libris suivant, lequel ex-libris est anonyme dans toute la force du terme. Blason ovale, écartelé au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or accompagné de trois losanges du même ; au 2 et 3 de sable, à trois bandes d'or. Cet écusson, surmonté d'une couronne de marquis, est posé sur un cartouche Louis XV, sans supports ; mais ayant à dextre une palme et à senestre une branche de laurier, dont les extrémités inférieures se croisent sous le cartouche. Gravure sur cuivre à claire-voie, mesurant 48 mm de hauteur sur 50mm de largeur.

C. L.

IN JUGO CRUCIS. — (N. 31).

Pour continuer la série de nos questions avec reproduction de la pièce par la photogravure et avec ses dimensions réelles, voici un Ex-libris qui

nous vient du Midi de la France et dont on a cherché longtemps le nom du titulaire sans aucun résultat.

Digitized by Google

La devise qui fait allusion aux pièces du blason : joug et croix, ne se trouve pas dans les dictionnaires des devises que nous avons pu consulter.

L. B.

AGNEAU PASCAL. — (N. 32).

Je serais fort reconnaissant à la personne qui voudrait bien identifier pour moi les armoiries suivantes. Je les relève sur deux écus accolés, indiquant une alliance que je suis fort curieux de connaître. Le tout me semble remonter à l'époque de Louis XV.

De gueules, à un agneau pascal d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'un pennon d'argent mouvant de dextre et surchargé d'une étoile. Accolé : d'or, à un chevron de gueules accompagné en chef de deux losanges de même et en pointe d'une hure arrachée de sable ; au chef d'azur chargé de trois quintefeuilles ?

Arthur Vicars, Ulster King of arms.
The Castle. — Dublin.

AIGLE FIXANT UN SOLEIL. — (N. 33).

Sur un cartouche Louis XV, écu de gueules à une aigle d'argent en pointe, fixant un soleil du même (?) mouvant de l'angle dextre du chef. Couronne de comte. Gravure en taille douce à claire-voie. — Quel était le nom du propriétaire de cet Ex-libris ?

L. Quantin.

RÉPONSES

DIVERNERESSE. — (N. 16 [3e numéro, page 47 et 5e numéro, page 76].

La description des armoiries de cette maison donnée dans la réponse, d'après le Grand Dictionnaire de la Haute-Marche de M. Tardieu, laisse quelque peu à désirer sous le rapport de l'exactitude. D'autre part nous avons entendu dire par un membre de la famille Diverneresse même, qu'on n'avait pas à sa connaissance de documents bien précis sur ces armoiries. C'est ici le cas d'un supplément de réponse. Nous serions donc bien reconnaissants à M. Tardieu, qui est membre de la Société, de nous renvoyer aux sources où il a puisé les indications qu'il semble donner comme certaines.

H. de Beaulieu.

FERS A DORER. — (N. 17) [4e numéro, page 60 et 5e numéro, page 76].

La bibliothèque du chapitre de Bayeux possède trois gros volumes in-folio connus sous le nom de *Livre noir*, nos 206 à 208 du catalogue (Tome X du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements). Ces volumes d'aveux furent écrits par l'ordre et pour le compte de Mgr Louis d'Harcourt, évêque de Bayeux et patriarche de Jérusalem, qui mourut en 1479, ils sont donc antérieurs à cette date. Voici ce que je disais dans la Sigillographie de la Normandie (Evêché de Bayeux.) Caen,

Digitized by Google

1875, p. 165 : « Ces trois volumes sont reliés avec des ais de bois recouverts de cuir garni de gros clous de cuivre. Ils portent sur les plats, disposées en quadrillé, les armes du patriarche avec la croix, dans un carré garni aux angles d'une étoile. »

Dans la même bibliothèque on trouve, au n° 199, un volume in-folio relié en cuir gaufré et portant les armes du chapitre de Bayeux : une aigle éployée dans un carré dont les angles sont coupés par un filet. Ce fer paraît contemporain de celui de l'évêque ; la reliure, elle, me semble faite dans le premier quart du XVI° siècle, mais on peut y avoir mis un fer central plus ancien. Il se pourrait que, dans cette bibliothèque, il y eût d'autres volumes avec ce fer, je n'ai noté que celui-là.

P. DE FARCY.

BANDE DE GUEULES. — (N. 18) [6e NUMÉRO, PAGE 93].

Sur le titre des Œuvres de théâtre de M. de Boissy (Paris, Prault, 1738), que je possède et dont les plats portent l'ex-libris faisant l'objet de cette question, je lis : *de la Brulerie mousquetaire* (écriture du temps). Pour moi c'est donc l'ex-libris de Jean-Etienne Piochard, sieur de la Brulerie, né le 31 mai 1696, entré mousquetaire du roi dans la première compagnie le 25 juillet 1713, etc., et qui servit, tant sous Louis XIV que sous Louis XV, pendant 44 ans consécutifs. (Voir La Chesnaye-Desbois, tome XI, page 333, édition in-4). Je possède la moitié sénestre d'un ex-libris *gravé* d'une personne de la même famille, l'écu posé sur un cartouche Louis XV et sous lequel on ne peut plus lire que le mot Brulerie ; mais les quartiers 2 et 4 étant intacts, leurs émaux confirment l'attribution.

L. C. DAMIEN.

L'ex-libris dont il s'agit est celui d'un membre de la famille Piochard de la Brulerie, originaire de l'Orléanais, puis établie en Bourgogne. Le blason doit se lire de la façon suivante : Ecartelé au 1 et 4 d'azur, à trois étoiles d'argent ; au 2 et 3 de gueules, à l'aigle d'argent. Sur le tout : d'or à la bande de gueules. (Voir le *Dictionnaire héraldique* de Ch. Grandmaison publié par l'abbé Migne, col. 659, et l'*Armorial général* de Rietstap.)

Nous pensons que cette famille est représentée en Bourgogne ; du moins, si elle est éteinte, ce ne doit être que depuis peu de temps, car l'*Etat présent de la noblesse française* par M. Bachelin-Deflorenne, (édition de 1873-1874), indique un de ses membres comme résidant à Saint-Florentin (Yonne). Il est vrai que la dernière édition du même ouvrage parue en 1883 ne mentionne plus le nom des Piochard de la Brulerie, d'où l'on pourrait conclure qu'ils ont cessé d'exister dans l'intervalle des deux publications, ce que nous ignorons.

COMTE DE BUREY.

AB INITIO... — (N. 19) [6e NUMÉRO, PAGE 94].

Les armoiries décrites sous ce titre, bien que les émaux ne soient pas indiqués, — ce qui rend toujours la recherche difficile et l'attribution douteuse, — nous semblent être celles de la maison du Fay en Languedoc, laquelle blasonne : Ecartelé au 1 et 4 de gueules à trois fleurs de lis d'or ;

Digitized by Google

au 2 et 3 échiqueté d'argent et de sable. Il faut ajouter que la plupart des auteurs mettent un *parti* au lieu d'un écartelé, ce qui modifie quelque peu l'ensemble de l'écusson; mais néanmoins la famille ci-dessus est la seule, à notre connaissance, qui porte trois fleurs de lis accompagnées d'un échiqueté. Quant à la devise, on ne la rencontre ni dans le *Dictionnaire des devises historiques* de MM. Chassant et Tausin, ni dans les *Devises héraldiques traduites et expliquées* par M. Louis de la Roque.

Comte de Burey.

VARIA

Le fascicule de juin de l'*Ex-libris Journal* contient une étude sur les ex-libris de la famille Hungerford, avec deux reproductions dans le texte et une planche à part. Nous trouvons ensuite un « Index (*suite*) au Guide pour l'étude des Ex-libris, par Warren », compilé par M. Thairwall ; puis nous arrivons à une page entière de reproductions d'ex-libris à identifier ; c'est la mise à exécution de la résolution du Conseil de l'*Ex-Libris Society* dont nous parlions le mois dernier.

Cette planche comprend onze reproductions très intéressantes, réduites pour la plupart, croyons-nous. Ce sont donc onze questions posées qui parlent aux yeux mieux qu'une description, aussi complète qu'elle puisse l'être. A l'exception d'un monogramme, les autres sujets sont armoriés et les amateurs d'héraldique ont de quoi se livrer aux recherches. Nous souhaitons que tous ces points d'interrogation reçoivent une prompte solution.

Nous avons reçu de New-York une brochure et un prospectus.

La brochure est le n° de mai de *Books-Reviews*, qui contient un article d'un de nos collègues, M. Th. Dexter Allen, le zélé secrétaire pour l'Amérique de l'*Ex-Libris Society*. M. Allen traite avec une haute compétence des ex-libris américains et de leurs graveurs. Un compte rendu même succinct de ce travail nous entraînerait trop loin, il n'est d'ailleurs en quelque sorte que la préface du « Guide pour l'étude des ex-libris américains » que M. Allen va publier dans quelques semaines et dont nous parlerons avec le plus grand plaisir après l'avoir lu.

Le prospectus émane du Grolier Club de New-York, avec lequel notre Société a des attaches par son bibliothécaire, M. Lawrence, admis comme membre par le Comité, comme on a pu le voir au compte rendu de la dernière réunion.

Il nous informe qu'une exposition d'Ex-libris sera installée au Grolier Club en octobre prochain, sous la direction de M. Allen. Cette exposition comprendra des planches américaines, anciennes et modernes, des ouvrages relatifs aux Ex-libris, les portraits des propriétaires et des gra-

Digitized by Google

veurs, et toute une série d'Ex-libris curieux, artistiques ou rares de tous les pays.

Le prospectus et sa traduction sont à la disposition des membres de notre Société qui désireraient prendre part à cette exposition.

Léon Quantin.

Dans le n° 104 du *Moniteur universel* (16 avril 1894), sous le pseudonyme d'Eylac, signature d'un critique compétent, a paru un intéressant article sur les Ex-libris. Entre autres choses, on y trouve des encouragements élogieux pour notre Société, qui en sait gré à son bienveillant auteur.

Dans le n° 3 (mars 1894) du *Giornal Araldico-Genealogico-Diplomatico*, parmi d'autres articles en italien soigneusement écrits et accompagnés de blasons dans le texte, nous remarquons, sous le titre Marginalia, une critique intéressante écrite en français et d'une très grande justesse : *Des armes d'un évêque missionnaire*. Elle est signée X. Barbier de Montault.

L'*Annuario de la Nobiltà Italiana*, qui est publié par la direction du Giornale, est un fort volume compact des dimensions de l'almanach de Gotha et dans lequel on trouve de nombreux renseignements généalogiques sur la noblesse italienne.

BIBLIOGRAPHIE

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur adressant le bulletin de souscription aux *Fables et Poèmes courts* de M. Antoine Monnier, livre qui peut intéresser tout autant l'amateur d'estampes que le bibliophile.

La caractéristique de cet ouvrage est de rappeler à celui qui le parcourt, les œuvres des artistes patients et consciencieux des temps passés.

L'auteur, tout à la fois poète et graveur, exprimant doublement sa pensée, est parvenu à donner une saveur toute particulière à l'ensemble de ses planches par la façon dont il a su unir, en les gravant, le texte avec l'illustration ; et l'on reste étonné de la persévérance dont il a fait preuve pour mener à bien un pareil travail.

Depuis les fables à transparente moralité jusqu'aux poèmes courts, dont quelques-uns semblent soulever un coin du mystérieux voile de Saïs, tout dans cet ouvrage nous a paru devoir attirer l'attention des amis des livres. C'est ce qui nous a décidé à encarter le bulletin ci-joint qui peut en donner un léger aperçu.

Le Secrétaire-Gérant,
Henry-André.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

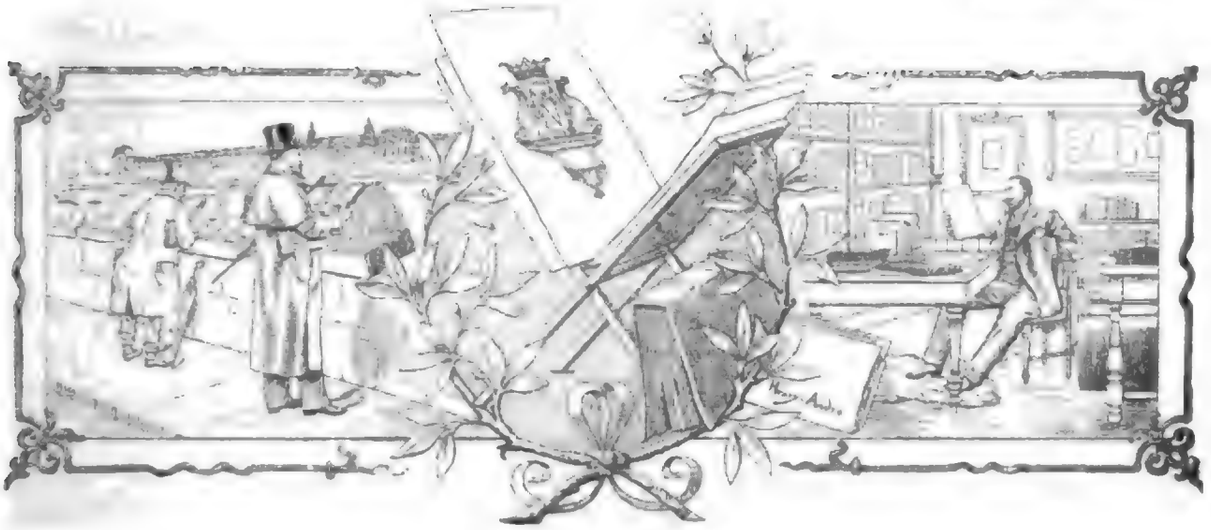

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1er JUILLET 1894

MESSIEURS Advielle, Aglaüs Bouvenne, Th. Devaux et L. Quantin s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à cette séance.

Le compte rendu de la réunion précédente étant approuvé, le président présente les candidatures de MM. Émile Picot et J. Hédou; à l'unanimité, ces messieurs sont nommés membres de la Société.

De la part de M. Oberkampf de Dabrun, M. Bouland offre à la Société deux curieux ex-libris anonymes et la reproduction par la photogravure du diplôme d'anoblissement, accompagné d'un tableau généalogique, de la famille Oberkampf. Ces dons fort appréciés par les membres du comité seront déposés dans notre collection.

MM. de Crauzat et Lancelevée remettent chacun la reproduction d'une pièce préparée par eux avec un talent particulier et destinée à nos Archives. Ils reçoivent les remerciements du président pour leur gracieuse communication.

Ainsi qu'il l'avait proposé dans la précédente séance, M. Engelmann ayant envoyé plusieurs milliers de fiches imprimées d'après le modèle adopté pour notre RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES EX-LIBRIS FRANÇAIS, auquel nous commençons à travailler, une certaine quantité en est distribuée immédiatement aux membres présents. Le surplus sera déposé chez le secrétaire, pour les faire parvenir aux correspondants qui lui en feront la demande. Ceux qui prennent à cœur la rédaction de ces fiches nous feront le plus grand plaisir et rendront en même temps un réel service aux chercheurs.

Digitized by Google

en ne se bornant pas exclusivement aux indications imprimées dans la première colonne, mais en donnant au contraire tous les renseignements qu'ils possèdent sur la pièce décrite. Dans le cas où la place serait insuffisante au recto, le verso de la fiche pourra être également utilisé sans aucun inconvénient. Lorsqu'ils le pourront même, nous les prions de donner *succinctement* le renvoi aux sources. Ce renvoi, inutile sans doute pour tout ce que l'on peut trouver rapidement dans les armoriaux généraux, devient très précieux lorsqu'il faut s'adresser à certains armoriaux de province, plus ou moins rares ou peu connus.

M. Léopold Mar remet un certain nombre de fiches déjà faites par lui et donnant la description de quatre-vingt-quatre ex-libris de sa collection : exemple encourageant qu'on le félicite de donner.

Plusieurs blasons apportés à cette réunion même, ou qui avaient été communiqués antérieurement pour être déterminés, sont remis à leurs propriétaires avec les indications demandées.

L'Ex-libris de Jean Schenck, très intéressante pièce du XVIe siècle, communiquée de la part de M. le comte E. de Rozières, est fort apprécié par les amateurs présents.

Bon nombre de membres devant s'absenter et le président allant quitter Paris sous peu, le comité décide de s'ajourner au mois d'octobre prochain.

Pendant ce laps de temps, et ainsi que cela eut lieu l'année dernière, toutes les communications pourront se faire par correspondance, la Société ne restera donc pas inactive, quoique en vacances.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Le Secrétaire,

HENRY-ANDRÉ.

CHIFFRES, MONOGRAMMES ET BLASONS

(*Suite*).

Les marques peu connues que nous avons publiées dans les numéros précédents ayant été fort appréciées, surtout par ceux de nos lecteurs qui sont en même temps bibliophiles, cela nous engage à continuer. Après celles de souverains ou de princes, nous en donnerons qui ont appartenu à des amateurs d'un rang moins élevé sans doute, mais qui n'en sont pas moins dignes d'attention.

Digitized by Google

Le fer à dorer, représentant les lettres H. M. surmontées d'une couronne royale que nous reproduisons est celui qui sert à marquer les livres de Sa Majesté la Reine des Belges.

Marie-Henriette-Anne, Archiduchesse d'Autriche, née à Budapest le 23 août 1836, est la fille de feu l'Archiduc Joseph-Antoine-Jean, palatin de Hongrie. Elle a épousé, le 22 août 1853, Léopold II, roi des Belges.

L. Bouland.

UN EX-LIBRIS INÉDIT

DU XVIIe SIÈCLE

Voici un bel et curieux Ex-libris de la première moitié du XVIIe siècle, qui doit être d'une extrême rareté et ne se rencontre, à notre connaissance, dans la collection d'aucun amateur.

Il a été découvert dans le chartrier du château de Melleville, près Evreux, par M. Charles Molle, ancien vice-président du tribunal de cette ville, savant aussi modeste que distingué, lequel a écrit plusieurs ouvrages d'études historiques, entre autres une magnifique « *Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville*[1] ».

C'est en compulsant les documents nécessaires pour rédiger la filiation de cette maison normande, à laquelle il se trouve allié, que M. Molle a

1. Cet important travail, en trois volumes de luxe, in-4° carré, ornés de portraits, de planches en héliogravure, etc., a été imprimé par la maison Charles Hérissey, d'Evreux, en 1888, 1890 et 1892. Il n'a pas été mis dans le commerce.

Digitized by Google

rencontré cette pièce inédite, dont nous reproduisons le *fac-simile*, dans la dimension naturelle, d'après son livre.

Cet Ex-libris est celui de Messire Claude Le Doulx, seigneur de Melleville, IIe du nom, Ecuyer, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Paris le 12 juin 1632, marié le 25 juillet 1633 avec Demoiselle Marguerite Guyet, fille de noble homme Jean Guyet, seigneur d'Hacqueville, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France.

Il n'eut pas moins de neuf enfants, dont plusieurs moururent en bas âge, et qui furent tous baptisés à Paris sur la paroisse Saint-Séverin. Son fils aîné, qui lui succéda dans sa charge, fut Claude Le Doulx, IIIe du nom, écuyer, seigneur et baron de Melleville, né le 19 juin 1635, qui devint, comme son père, Conseiller en la Cour du Parlement de Paris, et mourut le 4 septembre 1713. Ce dernier épousa, en 1669, Françoise Nau, fille de François Nau, écuyer, seigneur des Arpentils, Panchien et la Chatonnière, conseiller secrétaire du Roi et trésorier général de France, à Tours.

Il était fils de Claude Le Doulx de Melleville, Ier du nom, écuyer, conseiller du Roi et lieutenant-général ancien, civil et criminel au bailliage et siége d'Évreux. Sa mère se nommait Anne Symon; elle était fille de noble homme messire Pierre Symon, écuyer, seigneur de Villiers-le-Comte, conseiller du Roi, lieutenant-général au bailliage et siège présidial de Chartres.

Claude de Melleville, IIe du nom, dont nous nous occupons spécialement, eut pour frères et sœur : 1° Jacques Le Doulx, seigneur d'Outrebois, haut-doyen de l'église cathédrale d'Evreux et fondateur du séminaire de cette ville en 1668; 2° Etienne Le Doulx, seigneur du Breuil, conseiller au Parlement de Normandie; 3° le R. P. François Le Doulx, prêtre, chanoine régulier de Saint-Augustin; 4° Gabriel Le Doulx, écuyer, seigneur de La Perruche, premier président au présidial d'Evreux; 5° Anne Le Doulx, mariée à Antoine de Montenay, conseiller au Parlement de Normandie.

Nous ne savons si Claude était un bibliophile dans le sens exact du mot; son bel Ex-libris, composé avec goût et finement exécuté, le ferait supposer volontiers, mais, en tous cas, sa bibliothèque, dont le catalogue ne nous a pas été conservé, contenait sans aucun doute des livres de choix, quoiqu'elle ne fût pas considérable. Elle se composait de soixante-dix-huit volumes traitant de matières de droit; quarante-trois autres sur les mêmes matières; soixante ouvrages se rapportant à des sujets de dévotion ou de théologie, et enfin, quarante livres environ, de différentes grandeurs, traitant de sujets variés.

La gravure de l'Ex-libris qui nous occupe a dû être exécutée peu de temps après son union, car il porte, en *parti*, les deux blasons de Claude Le Doulx de Melleville et de Marguerite Guyet, sa femme.

On doit en décrire le texte de la façon suivante :

Parti, au Ier : Écartelé, au Ier de gueules, à la croix d'argent (Le François d'Outrebois); *au 2e d'azur, à 3 croissants d'argent, 2 et 1, à l'étoile d'or placée en abîme* (du Four); *au 3e d'azur, au chevron d'argent accompagné*

Digitized by Google

en chef, à dextre d'une étoile d'or, à senestre d'un croissant d'argent, et en pointe, d'un lion d'or (DE SAINCTES); *au 4e, d'azur, à 3 pals d'or, à la fasce de gueules brochante chargée de 3 coquilles d'argent* (LE PRÉVOST); *sur le tout :* LE DOULX DE MELLEVILLE qui est : *d'azur, à 3 têtes de perdrix arrachées d'or, œillées et becquées de gueules, 2 et 1.*

Au 2e parti : d'or, au lion rampant de sable, armé et lampassé de gueules; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent, qui est GUYET.

L'écu, de forme carrée, est entouré de deux palmes liées par le bas, et surmonté simplement d'une couronne de fleurs. Cette dernière particularité démontre que la gravure, dont nous donnons la reproduction, est antérieure à l'année 1650, date à laquelle la seigneurie de Melleville fut érigée en baronnie, en faveur dudit Claude Le Doulx; dès lors, le tortil de baron figura constamment sur les armoiries de la famille.

Claude Le Doux, devenu baron de Melleville, décéda le 26 juillet 1652, et Marguerite Guyet, sa veuve, ne lui survécut que deux ans; elle mourut, en effet, le 15 juin 1654.

La maison des barons de Melleville s'éteignit dans la première moitié de notre siècle [1], et la famille Guyet a cessé d'exister également.

COMTE DE BUREY.

A PROPOS DES EX-LIBRIS DE L'ÉVÊQUE GOBEL

L'ARTICLE que nous avons publié dans notre numéro 6, page 87, sur ce curieux personnage, nous vaut un intéressant supplément d'informations. C'est la lettre ci-dessous que nous envoie un érudit Alsacien, membre de notre Société.

Monsieur le Président,

Puisqu'à propos des Ex-libris de Gobel un de vos collaborateurs fait de l'histoire, permettez-moi d'ajouter quelques observations dans lesquelles votre sympathique archiviste ne saurait trouver mauvais que j'essaye de défendre un peu notre malheureux compatriote.

Évidemment en novembre 1793, Gobel, qui n'était pas un héros, eut peur. Mais si sa déclaration à la Convention a pu justement être qualifiée de *chef-d'œuvre de platitude*, il ne s'y trouve *pas un mot* qui pût froisser le

1 Claude Le Doulx, baron de Melleville, VIIe du nom, et dernier membre de sa famille, est décédé, sans postérité, le 29 août 1835.

Digitized by Google

dogme, ni la morale, comme l'a très bien fait observer Grégoire (Gazier, *Études sur l'histoire religieuse de la Révolution française*, page 210).

Il n'est donc pas exact de dire « qu'il se déclara athée lui qui était docteur en théologie » ou bien encore : « qu'il déclara à la barre de la « Convention avoir été pendant 60 ans de sa vie un hypocrite, etc., » le texte authentique de sa déclaration est là pour démontrer l'exagération de ces imputations trop facilement accueillies par les biographes d'autrefois.

Encore un mot sur quelques autres petites erreurs de ce même article. Gobel, y est-il dit, « était issu d'une modeste famille. » Pas si modeste que cela : son père François-Antoine-Joseph était conseiller au conseil souverain d'Alsace; ses deux oncles Jean-Thiébault-Antoine et Guillaume-Sigismond étaient l'un prévôt du chapitre de Thann, l'autre prévôt de celui de Colmar. Ses grands-oncles Hans furent l'un après l'autre évêques suffragants de Bâle. La mère de Gobel était une Goetzmann, autre preuve que sa famille n'était pas de condition aussi médiocre qu'on veut bien le dire. Où donc a-t-on pris que Gobel n'était suffragant que de la partie française du diocèse de Bâle?

Enfin je ferai encore observer que la qualification d'*archevêque constitutionnel* est inexacte, on disait : évêque métropolitain.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Le R. P. Ingold.

Colmar, 5 juin 1894.

EX-LIBRIS
DE JEAN-FRANÇOIS DE BILLI

Monsieur Claudin, auquel nous exprimons toute notre gratitude, a eu l'obligeance de nous communiquer dernièrement une remarquable pièce, qui est passée dans la vente faite par lui du 25 au 30 juin 1894, et qui porte l'ex-libris dont nous donnons la reproduction plus loin. Cette pièce, outre l'intérêt de l'ex-libris, présentait encore celui d'être un don de Bossuet, ainsi que nous l'apprend la note du catalogue :

219. — Oraison funèbre de très haute et très puissante princesse Anne de Gonzague de Clèves, Princesse Palatine, prononcée en présence de Mgr le duc, de Madame la duchesse, et de Mgr le duc de Bourbon, par messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux. *Paris, Séb. Mabre-Cramoisy*, 1685, in-4, vign. gr. par Séb. Le Clerc, couv. pap., dans un étui en chagrin noir.

Édition originale. — Bel exemplaire donné par Bossuet. On lit sur la garde cette mention manuscrite : « *Du don de l'auteur.* »

Digitized by Google

Le titre même de cette oraison funèbre est assez curieux, car il porte les armoiries du Palatinat, parties de celles de Clèves, joliment gravées par Sébastien Le Clerc.

La lecture des blasons nous donne : 1° pour celui de dextre, vairé d'or et d'azur à deux fasces de gueules, qui est *Billi* (Ile-de-France) ; 2° pour celui de sénestre, d'azur à un pélican avec ses petits dans son aire, le tout d'or, qui est *Favières* (Ile-de-France).

Cet Ex-libris est donc bien celui de Jean-François de *Billi*, seigneur de la Villetertre, de Roménil, de Bachaumont, de Marquemont et de Monneville, né le 22 mai 1673, lequel avait épousé en mai 1728 Marie-Adélaïde *Favières*, fille de Guillaume *Favières*, seigneur du Plessis-le-Veneur, en Vexin.

Jean-François de Billi fut successivement page du Roi dans sa petite écurie en 1688. Cornette dans la compagnie du mestre de camp du régiment du Roi-Dragons en 1691. Enseigne de la Colonelle en mai 1694. Capitaine dans le même régiment le 16 octobre suivant. Mestre de camp de cavalerie. Gentilhomme de M. le duc de Bourbon en 1714. Chevalier des Ordres : de Saint-Louis, de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Premier Gentilhomme de la chambre de M. le comte de Clermont.

Il mourut le 8 juin 1739.

On trouvera la confirmation de ces renseignements dans d'Hozier. Notice de Billi. 2e registre, 1re partie, page 233.

L. Bouland.

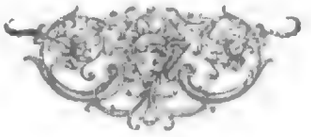

Digitized by Google

EX-LIBRIS

DE M. EDMOND ENGELMANN

A l'une des premières séances de formation de notre Société, nous reçûmes pour les Archives, un Ex-Libris moderne tout-à-fait hors ligne, sur lequel nous voulions attirer l'attention des collectionneurs et que d'autres occupations plus spéciales nous avaient jusqu'ici empêché de signaler.

Cette jolie pièce, dont nous donnons la reproduction *au trait*, est la marque de bibliothèque de M. Edmond Engelmann, notre archiviste, fervent collectionneur d'Ex-Libris alsatiques et petit-fils du lithographe bien connu, Godefroi Engelmann, qui fonda à Mulhouse, en 1814, le premier établissement lithographique français.

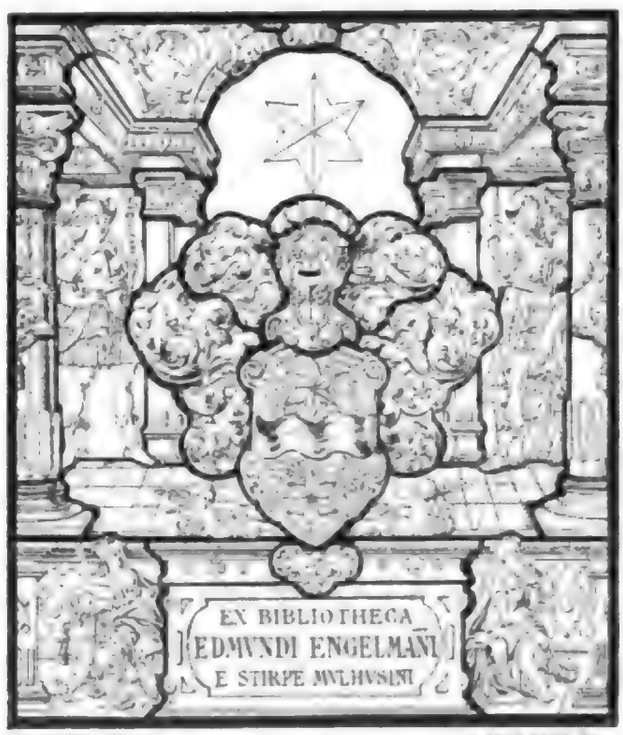

Exécutée sur pierre avec la plus grande habileté par M. Fornet, dessinateur-lithographe, et imprimée en *quatorze* couleurs par les soins de M. Robert Engelmann, frère du possesseur, qui a réussi à en faire un véritable bijou, cette charmante vignette, qui mérite d'être examinée à la loupe, est la reproduction exacte d'un vitrail de famille daté de l'année 1639,

Digitized by Google

portant le nom de Philippe Engelmann, bourgmestre de la petite République de Mulhausen, alliée des Suisses, laquelle se réunit à la France de son plein gré en 1798.

Ce Philippe Engelmann, pharmacien à Strasbourg, vint s'établir à Mulhouse en 1595, où il reçut quatre ans après le droit de bourgeoisie. Nommé membre du Conseil de la République en 1624, il fut élu l'année suivante trésorier, charge nouvelle qui avait été remplie jusqu'alors par deux bourgmestres avec le titre de Maîtres des Clefs. Philippe Engelmann occupa les fonctions de Bourgmestre de 1636 à 1655. Pendant sa magistrature, en 1640, la ville lui fit présent d'un gobelet d'or en récompense de services rendus dans une mission importante à Bâle. L'idée qu'a eue M. Edmond Engelmann de s'inspirer de ce précieux document familial est des plus heureuses et nous lui devrons un type d'Ex-Libris d'un grand caractère et d'un cachet artistique véritablement exceptionnel.

Henri de Beaulieu.

QUESTIONS

Pour nous faciliter la rédaction de cette partie des Archives et ne pas en retarder la remise à l'imprimeur, ce qui par contre-coup retarde aussi l'apparition du numéro, nous prions les membres qui nous envoient soit des questions, soit des réponses, de nous les faire parvenir autant que possible avant le 10 de chaque mois. De cette façon nous ne serons pas exposés à les remettre au numéro suivant et nous pourrons ainsi donner plus promptement satisfaction aux intéressés.

L. B.

CARPITE NARCISSOS. — (N. 34.)

Je possède un ex-libris (gravure sur cuivre) du XVIIIe siècle, style rocaille, blason timbré d'une couronne de comte et soutenu de deux aigles, dont je désirerais connaître le nom du possesseur. Les armes sont : écartelé au 1 et 4 d'argent à l'arbre (châtaignier ou noyer) de sinople posé sur une terrasse de même ; au 2 et 3 d'azur à l'aigle d'argent. Le tout est surmonté d'un liston portant cette devise : *Carpite Narcissos castaneas q̄ nuces.*

H. M.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR. — (N. 35.)

Où pourrait-on trouver quelques renseignements bibliographiques sur Dupré de Saint-Maur, officier aux Gardes françaises, qui avait un bel ex-libris gravé par Le Beau ?

L. D.

Digitized by Google

TROIS BESANTS CHARGÉS. — (N. 36).

Ex-libris curieux à cause de ses supports. On y voit un écusson ovale posé sur un cartouche Louis XV : d'azur à trois besants d'or chargés chacun d'une croix tréflée de sable. Couronne de marquis, supports deux phoques ou veaux marins posés sur un rivage parsemé de coquillages, et de chaque côté desquels on voit à l'horizon un navire toutes voiles déployées. Au dessus dans une banderole on lit : « Bibliothèque de..... » Sur mon exemplaire le nom a été complètement gratté. Je désirerais savoir quel est ce nom et j'ai l'espoir que quelqu'un de nos correspondants possédant cette pièce sans mutilation pourra me répondre facilement. Les phoques, les attributs nautiques peu fréquents dans le blason semblent indiquer une famille de navigateurs.

C. Doyen.

TROIS COURONNES — AIGLE. — (N. 37).

Ayant acheté dernièrement dans un lot d'ex-libris la curieuse pièce dont voici la reproduction fidèle, je désirerais savoir de qui sont ces armoiries.

Cet aigle à deux têtes dont l'une est si curieusement contournée ; ces

Digitized by Google

trois couronnes, ce blason compliqué et la disposition originale du tout, me semblent assez peu communs pour justifier ma question ?

J. L.

DE MÉRIC (DE FOIX). — (N. 38).

Je serais fort reconnaissant à celui de nos correspondants qui voudrait bien chercher pour moi le blason de la famille de Méric (de Foix), comté de Foix, me le décrire ou bien me renvoyer à l'ouvrage qui pourrait me renseigner ?

L. M.

J.-B. MATHAEI. — (N. 39).

J'ai trouvé dernièrement un armorial manuscrit, gros in-folio de 481 pages de blasons, dessinés à la plume (quatre blasons par page en moyenne), avec une table également manuscrite d'une cinquantaine de pages. Ce travail nous paraît fait consciencieusement par un auteur compétent. Les feuillets 1 à 3 sont restés blancs, mais sur celui qui précède la page 1 se trouve un blason aussi dessiné à la plume sous lequel on lit :

IOHANNES BAPTISTA MATHAEI

Kayserlichen geheimer Reichsoff Kanzleÿ Wapen-Maler und von 1742 bis 17.. bey der Kanzley bestündiggedesen auch alle in diesem buch enthaltene Wapen aus dem Originalien abgezeignet.

Sur le dos du volume, le relieur a simplement imprimé le mot Wapenbuch.

Je serais fort reconnaissant à celui de nos correspondants allemands qui aurait la complaisance de me faire la traduction de ce texte et de me donner quelques renseignements sur ce J.-B. Mathaeus et sur la valeur héraldique de son travail.

R. D.

RÉPONSES

CHEVRON, TROIS LOSANGES. — (N. 20 [7e NUMÉRO, PAGE 108].

Il s'agit d'un Ex-libris aux armes d'un membre de la maison des FYOT DE VAUGIMOIS, marquis de Mimeur, en Bourgogne.

Cette famille est mentionnée dans la plupart des auteurs héraldiques. On trouvera son blason décrit, notamment dans l'*Armorial général* de Rietstap, 1re édition, p. 403 ; dans le *Dictionnaire héraldique* de Ch. Grandmaison,

Digitized by Google

publié par l'abbé Migne, col. 158; dans le *Dictionnaire généalogique* de La Chesnaye-Desbois (édition de 1757), tome 2e, pp. 156-157, de même que dans une foule d'autres ouvrages.

Elle a possédé les seigneuries d'Arbois, de la Marche, de Clémencey, de Taroiseau, de Neuilly, etc., qui ont donné leurs noms à différents rameaux. La branche des marquis de Mimeure, dernière subsistante, s'est éteintes dans notre siècle; le nom en a été relevé, ainsi que les 1er et 4e quartiers des armes, par la famille de Buyer, résidant actuellement en Bourgogne et en Franche-Comté.

D'après l'époque à laquelle il a dû être gravé, on pourrait attribuer l'Ex-libris en question à Richard Fyot de Vaugimois, marquis de Mimeure, seigneur de Taroiseau, capitaine de cavalerie dans le régiment de Chevreuse-Luynes, qui épousa Anne-Catherine-Bernardine de Vienne de Commarin, et vivait vers 1760. Toutefois, cette dernière attribution aurait besoin d'être vérifiée

Comte de Burey.

Les armoiries décrites dans cette question sont celles de la famille Fyot de La Marche, célèbre en Bourgogne par les nombreux présidents qu'elle donna au Parlement de cette province. Les plus connus d'entre eux, au siècle dernier, furent : *Claude-Philibert*, qui, d'abord président à mortier en 1718, devint premier président en 1745 et mourut en 1768. Son frère, *Philippe-Claude*, était lieutenant-général des armées du roi, lorsqu'il passa de vie à trépas en 1750. Enfin un troisième, *Jacques-Philippe*, représenta la France de 1754 à 1761, en qualité de ministre plénipotentiaire, auprès de la république génoise. L'ex-libris dont il est parlé a dû appartenir à l'un de ces personnages.

On pourra, si l'on désire avoir des détails plus étendus, consulter le VIe volume (pages 747-748) du Dictionnaire de la noblesse de La Chesnaye-Desbois (Ed. de 1770-1786), ainsi que toutes les sources indiquées par lui. De même, on verra la description et la reproduction gravée des armoiries de cette famille dans l'Armorial de Dubuisson, tome Ier, p. 159, n° 157.

Henri Masson.

Même réponse de M. Léon Quantin.

AGNEAU PASCAL. — (N. 21) [7e numéro, page 109].

Nous reconnaissons, dans la description qui est faite du premier écusson, les armes de la famille Levesque de Vilmorin, en Ile-de-France. Seulement, l'indication du meuble qui charge le chef n'est pas absolument exacte.

Ce que notre honorable correspondant a pris pour *un pennon d'argent mouvant de dextre et surchargé d'une étoile* est, en réalité, une *comète* ou *étoile rayonnante d'argent, mouvante de l'angle dextre du chef*, ainsi qu'on

Digitized by Google

peut s'en assurer en examinant la reproduction que voici, prise sur une

empreinte de cachets de cette famille qui ont été en notre possession, et en consultant le texte donné dans les armoriaux ou nobilaires, entre autres : l'*Etat présent de la noblesse française*, édition de 1873-1874, col. 1106; la 1re édition de l'*Armorial général* de Rietstap, p. 635, etc. Nous pensons que la famille Levesque (ou Lévêque) de Vilmorin est encore représentée de nos jours.

Quant à l'écu d'alliance qui accompagne le précédent, nous ne l'avons jamais rencontré dans nos recherches héraldiques.

Comte de Burey.

VARIA

Nous avons reçu : 1° le n° 29-30 (mai et juin) des Archives héraldiques suisses dont les articles : Formation des armoiries d'Etat — et « La Fontaine », étude héraldique faite d'après d'anciens documents, nous paraissent devoir être signalés à nos lecteurs.

2° Le n° 4-5 (avril-mai) du *Giornale-Aradilco* publié à Bari par M. Godefroy de Crollalanza, dans lequel nos correspondants trouveront d'intéressants détails généalogiques et héraldiques accompagnés de blasons gravés.

3° D'un de nos membres qui l'a signée du pseudonyme bien transparent : Treysouville feudiste, une brochure de 24 pages intitulée : *Une anecdote généalogique avec notules héraldiques* (Angers, Germain et Grassin imprimeurs-libraires, 1893, in-8°), dont la lecture est aussi attrayante qu'instructive.

Ainsi que nous le signalions dans notre précédent numéro, nous arrive d'Amérique l'invitation à participer à l'exposition d'Ex-libris qui s'y fera en octobre prochain par les soins de M. Dexter Allen, un des correspondants

Digitized by Google

de notre Société. Voici la traduction de cette circulaire faite par M. Léon Quantin :

GROLIER CLUB

N° 29 East 32d Street,

New York.

1er juin 1894.

Cher Monsieur : Une exposition d'Ex-libris américains aura lieu au Grolier Club en octobre prochain (du 4 au 20), sous la direction spéciale de M. Charles-Dexter Allen.

Afin que l'exposition soit aussi complète que possible, nous espérons que la coopération des collectionneurs ne nous manquera pas. C'est pourquoi vous êtes invité cordialement à envoyer au Club telles pièces, planches, etc., que vous désireriez voir figurer à cette exposition. Les Ex-libris américains, les ouvrages sur les Ex-libris, les portraits contemporains des propriétaires d'Ex-libris, ceux des graveurs des anciennes planches et *les pièces étrangères* offrant un intérêt spécial, seront reçus avec plaisir. Les personnes qui ont l'intention d'exposer sont priées d'envoyer la liste des objets dont elles disposent, aussitôt que possible, à M. Allen (P. O. Box 925, Hartford, Connecticut), à qui toute la correspondance relative à l'exposition doit être adressée. Les pièces à exposer devront être emballées avec soin et adressées à M. Allen, *au Club, 29 East 32d St*, et parvenir au plus tard le 29 septembre. En même temps devra être remise une liste donnant la valeur de chaque pièce pour l'assurance. Les exposants peuvent être convaincus que l'on prendra tous les soins nécessaires pour la conservation des objets envoyés et qu'ils seront retournés dans leur état normal.

Pour l'arrangement de l'exposition, il est très désirable que les Ex-libris soient montés séparément sur un carton.

Pour le Comité d'organisation,

E.-B. Holden, *Président.*

Nous ne saurions trop vivement engager tous les membres de la Société à concourir à cette intéressante exposition de nos confrères d'outre-mer. Ceux d'entre nous qui voudraient y participer sans être obligés de s'occuper spécialement du mode d'expédition, pourront adresser dès maintenant les objets qu'ils veulent y voir figurer à M. de Crauzat, 52, rue de La Tour d'Auvergne, à Paris, lequel veut bien se charger de faire un envoi collectif dans les meilleurs conditions possibles.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

EX-LIBRIS DATÉS

AVEC UN TRAITÉ SUR LEUR ORIGINE ET LEUR DÉVELOPPEMENT

PAR

WALTER HAMILTON

PRÉSIDENT DE L'*Ex-Libris Society*, etc.

AVEC NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

Depuis quelques années, l'intérêt du public relativement aux Ex-Libris a tellement augmenté que plusieurs ouvrages s'y rapportant ont été publiés ou paraîtront prochainement ; tandis que quelques-uns d'entre eux sont devenus très rares et sont ardemment recherchés par les collectionneurs. Cependant, à l'exception du « Guide par l'étude des Ex-Libris » par l'Hon. J. Leicester Warren (à présent Lord de Tabley), publié depuis 1880, aucune tentative n'a été faite pour fournir un livre sérieux sur ce sujet : livre qui pourrait être un ouvrage de renseignements, aussi bien pour le collectionneur que pour le marchand et pour le simple lecteur.

Des essais agréablement écrits abondent, rapportant assez superficiellement les traits principaux pour ne pas alarmer le lecteur dilettante, et copieusement illustrés d'Ex-libris agréables à l'œil, mais jusqu'à présent aucune liste d' « Ex-libris datés » n'a été publiée, quoique le besoin s'en fasse depuis longtemps sentir à tous les collectionneurs. Le but de l'auteur a été de combler cette lacune et de produire un livre de renseignements, utile, arrangé d'une manière claire et bien déterminée. Cet ouvrage comprendra les planches datées de tous pays et de toutes périodes, depuis leur origine, il y a environ quatre siècles, jusqu'à nos jours. Pour différentes raisons, les planches datées sont plus recherchées que celles qui manquent de cette indication : car il est toujours important pour le collectionneur de connaître aussi bien ce qu'il n'a pas que ce qu'il a.

L'inscription qui se trouve sur chaque planche sera donnée en entier, avec une description du genre de la pièce, qu'il soit héraldique, bibliophilique, de fantaisie ou autre, et avec la devise s'il y en a une, ainsi que les noms des artistes dessinateurs ou graveurs. L'auteur ajoutera les détails qu'il connaît et croira pouvoir intéresser les collectionneurs, relativement aux planches elles-mêmes ou à leurs propriétaires. Il donnera des instructions sur les meilleurs moyens de déterminer, classer et arranger les Ex-libris.

Digitized by Google

Comme pour amasser les matériaux nécessaires à ce travail, il a fallu plusieurs années de labeur, et comme quelques-unes des plus belles collections ont été mises à la disposition de l'auteur, il peut annoncer avec confiance que tres peu d'Ex-libris anglais *datés* ont échappé à ses recherches. Et que plusieurs milliers d'Ex-libris, Allemands, Francais, Hollandais, Belges et Américains ont été examinés ou notés. Un tel résultat n'a été obtenu jusqu'ici dans aucun autre ouvrage. Dans les chapitres préliminaires le lecteur trouvera des renseignements pratiques sur l'origine et le développement des Ex-libris. Ils seront classés d'après les subdivisions suivantes :

Comment on collectionne, soigne, détermine et arrange les Ex-libris.
Quelques notions sur le blason et les ordres de chevalerie.
Style des Ex-libris anglais, etc.
Ex-libris allemands et leurs styles.
Ex-libris français et leurs styles.
Lss plus anciennes planches et quelques dates arbitraires.

Une liste des planches datées antérieure à 1700 paraîtra dans la 1re partie, avec illustrations spécialement choisies comme exemples typiques des œuvres les plus anciennes.

La 2e partie contiendra les planches datées du XVIIIe siècle.

La 3e partie contiendra les planches datées du XIXe siècle.

Le prix de la 1re partie sera de 5 shillings pour les souscripteurs; aussitôt son apparition, le prix sera élevé à 7 shill. et 6 pence. Les souscripteurs pourront, s'ils le désirent, demander dès maintenant l'ouvrage complet moyennant 15 shillings, port payé.

La 1re partie paraîtra en mai, les 2e et 3e suivront immédiatement, tous les matériaux étant prêts pour le tirage.

Les souscriptions doivent être accompagnées du montant et adressées à M.

WALTER HAMILTON,
16, Elms Road, Clapham Common,
Surrey (Angleterre).

LA PREMIERE PARTIE vient de paraître.

Le Secrétaire-Gérant,
HENRY-ANDRÉ.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

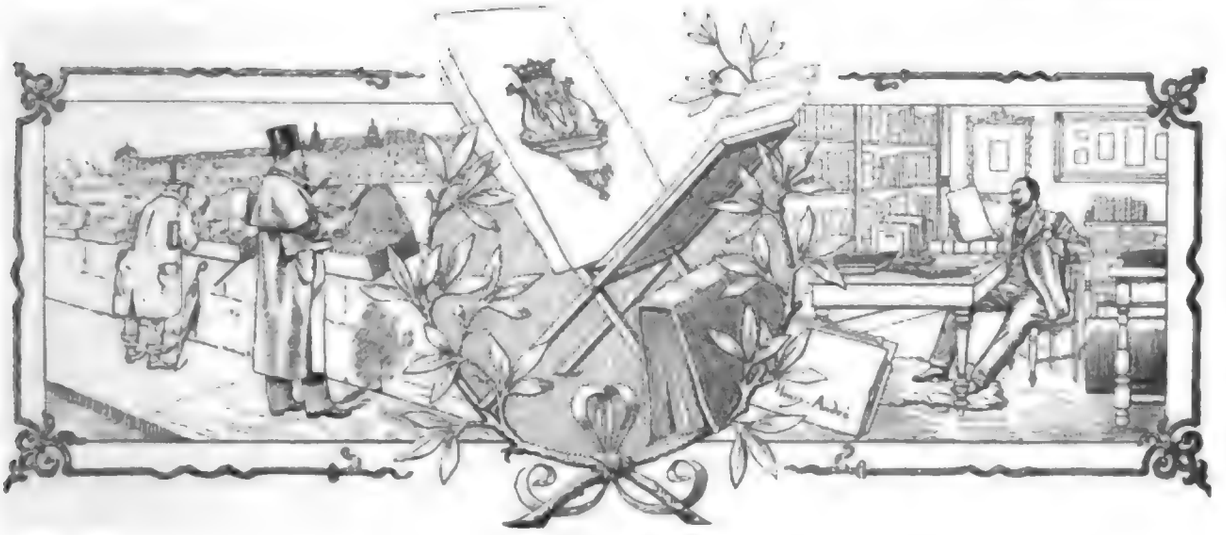

DE L'ORGANISATION

D'UNE COLLECTION D'EX-LIBRIS

Un des nouveaux membres de notre Société demandait tout dernièrement si nous ne publierions pas, bientôt, quelques indications sur la manière de coller, d'arranger et de classer les Ex-libris, en un mot d'établir une collection ? C'est donc uniquement pour répondre à cette question, car nous n'avons jamais eu la prétention d'imposer des règles, que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos lecteurs le résultat des observations que nous avons pu faire chez les principaux amateurs dont nous avons pu visiter les cartons.

En matière de collection il ne saurait y avoir de règle absolue, chacun faisant la sienne pour lui-même, sans autre loi que sa commodité personnelle et son bon plaisir. Malgré cela, il est un certain nombre de points sur lesquels tous les collectionneurs sont d'accord, en particulier celui de la nécessité d'un classement, quel qu'il soit du reste, permettant de trouver facilement telle ou telle pièce que l'on désire voir.

Qu'il y vienne par achat ou par échange, lorsque l'Ex-libris arrive chez le collectionneur, il est rarement dans un état irréprochable, prêt à être collé et classé immédiatement. La plupart du temps il est plus ou moins propre, plus ou moins froissé, ou encore gondolé par des restes de colle ou des fragments plucheux de papier qui proviennent d'un décollage précipité. Il faut alors commencer par lui faire subir un simple lavage à l'eau chaude, puis le placer sur un morceau de carton bien propre et enlever, en raclant avec précaution, les restes de colle ou autres débris qui peuvent encore adhérer

Digitized by Google

au dos. Ceci fait, on le laisse quelque temps se ressuyer à l'air, puis on le fait sécher complètement sous presse entre plusieurs doubles de papier buvard. Pour l'obtenir bien sec et aplati, point n'est besoin d'une pression considérable, le poids d'un livre un peu lourd suffit.

Nous n'avons pas à parler ici, bien entendu, des déchirures, des taches d'encre ou autres, qui sont du ressort des restaurateurs d'estampes.

Une fois propres, secs et bien aplatis, comment doit-on coller les Ex-libris ?

Commençons par dire que, si l'on veut, on peut ne pas les coller du tout, mais simplement les garder tels quels dans des enveloppes un peu fortes ou dans de petits portefeuilles faits dans ce but. Cette manière, qui offre l'avantage de ne pas tenir beaucoup de place, a un inconvénient, celui de permettre aux petites pièces de se mélanger trop facilement avec les grandes et de se perdre, mais surtout de ne pas comporter l'adjonction de notes manuscrites ou de documents, et de n'être pas très commode pour le classement.

Presque tous les collectionneurs ont renoncé aux albums qui ne permettent pas volontiers les changements ou les accroissements, et ils en sont naturellement venus à coller (remonter) les Ex-libris par unité sur un papier un peu fort, ou sur une carte mince, de couleur et de dimensions variables, selon les goûts de chacun et surtout selon l'usage auquel ils destinent leur collection. Celle-ci est-elle composée plutôt pour la montre et la curiosité qu'au point de vue du travail : un beau papier teinté ou un léger bristol ayant été choisi soigneusement, l'Ex-libris y est appliqué de façon à en faire valoir tous les mérites, et quelquefois même encore entouré d'un double filet noir ou de toute autre couleur. La collection est-elle au contraire faite de préférence en vue de l'utilité et du travail : il faut tenir compte des nombreux dérangements auxquels elle sera sujette, et par conséquent la mettre en état de les supporter avec le moins de détérioration possible. En un mot, il faut joindre la commodité de l'usage à la solidité. Pour cela une carte mince teintée ou non suffit, et la pièce devra y être appliquée assez complètement pour ne ne pas être pliée, décollée ou déchirée dans les fréquents maniements qu'elle pourra subir. Dans ces conditions coller en plein serait donc ce qu'il y aurait de mieux; mais cela fait gondoler la carte et produit un très vilain effet. On obtient un résultat tout aussi bon au point de vue de la solidité et bien meilleur au point de vue de l'aspect, en collant simplement par les coins, surtout si l'on ne met pas trop de colle.

Mais cette manière (nous le disons à dessein) de *fixer* les Ex-libris ne permet pas de pouvoir en examiner à loisir le verso, ce à quoi tiennent beaucoup certains amateurs. De là est venue la coutume de ne les coller que par un bord seulement, soit celui du haut (bord supérieur), soit celui d'un des côtés quelconque (bord latéral). En ne mettant que fort peu de colle, la face postérieure de l'Ex-libris restera absolument libre, de telle sorte que la pièce peut ainsi être soulevée et vérifiée sans difficulté. De là à se servir

Digitized by Google

d'une mince bande de papier pliée en deux et dont une moitié est collée sur le carton tandis que l'autre se fixe à l'Ex-libris, il n'y avait qu'un pas, c'est ce qu'ont fait les amateurs qui ont ainsi mis en usage le collage dit : *à charnière*, qui permet de soulever complètement la pièce, de la renverser même, sans en fatiguer l'attache.

A quelle espèce de colle faut-il donner la préférence ? — A la colle de farine ou d'amidon que l'on peut faire ou trouver partout, qui prend bien sur tous les papiers, ne laisse aucune trace, et se détrempe facilement avec de l'eau si l'on veut décoller une pièce, soit pour la changer, soit pour toute autre raison. Les colles faites avec de la gomme ou des matières animales ont l'inconvénient de pénétrer certains papiers spongieux, de perdre ainsi de leur force adhésive et surtout de faire *tache*, ce qui est toujours désagréable. Nous donnerons par la suite la manière de préparer avec de la farine ordinaire, que l'on trouve chez tous les marchands, une colle imputrescible ayant l'avantage de se conserver indéfiniment.

Quelles sont les dimensions à donner au papier teinté ou à la carte qui doit recevoir l'Ex-libris ? — Ici encore chaque collectionneur consultera son goût personnel et sa commodité. Nous pouvons citer cependant, comme une bonne moyenne, 32 centimètres de hauteur sur 24 de largeur.

Une fois collés, d'une façon ou d'une autre, quelle classification adopter ?

Le mode de classification le plus généralement employé est l'ordre alphabétique par *noms* de possesseurs ; l'Ex-libris de Bauffremont par exemple sera mis à la lettre Ba, celui de Pons à la lettre Po. Chaque lettre pouvant remplir un ou plusieurs cartons, il y aura lieu de l'indiquer sur une étiquette au dos de ceux-ci. Cette classification, en usage au Département des Estampes de la Bibliothèque nationale, à Paris, serait certainement la meilleure si l'on connaissait le nom de tous les propriétaires des Ex-libris à classer. Mais comme il n'en est malheureusement pas ainsi, et qu'à côté des Ex-libris connus il en reste une quantité considérable à déterminer, il faut donc, à côté de la série de cartons où sont les Ex-libris connus, une autre série dans laquelle se trouveront les anonymes. Alors comment, s'ils sont très nombreux, pourra-t-on y retrouver facilement telle ou telle pièce que l'on cherche ?

Cette difficulté a fait naître la classification par *pièces* principales ou meubles représentés dans le blason ou le dessin. De cette façon tous les aigles se trouvent dans un même carton contenant la lettre Ai, tous les lions dans les cartons renfermant la lettre Li, ce qui n'exclut pas, du reste, l'ordre alphabético-numérique pour les subdivisions. Cette classification dans laquelle les anonymes se trouvent mélangés aux Ex-libris connus, comporte comme complément une table volante, placée dans une boîte à fiches par noms individuels, pour retrouver rapidement l'Ex-libris d'une personne dont on aurait oublié le nom ou l'emblème. Bauffremont par exemple, que nous citions plus haut, possède un Ex-libris anonyme dont le

Digitized by Google

blason est vairé d'or et de gueules qui, d'après cet ordre, sera placé à la lettre Va pour Vairé ; la table ou fiche de renvoi indiquera qu'il est à cette place. Lorsque l'on possède beaucoup d'Ex-libris, et surtout lorsqu'il faut trouver immédiatement telle ou telle pièce, anonyme ou non, cette classification nous paraît la plus pratique.

Suivant un autre ordre d'idées, certains amateurs ont classé leurs Ex-libris, les uns par époque, d'autres d'après les noms des artistes qui les ont exécutés, d'autres par provinces. Ces méthodes peuvent offrir quelques avantages sans doute à ceux qui les emploient ; mais nous croyons qu'on obtiendra toujours plus de rapidité et de commodité dans les recherches avec la classification alphabétique par noms ou celle non moins alphabétique par pièces.

Quant aux cartons destinés à recevoir les nombreux Ex-libris que nous souhaitons à tous nos lecteurs, il va sans dire que leurs dimensions devant être proportionnées à celles du contenu, nous ne saurions donner d'autre conseil que celui d'y faire mettre un rabattement en toile, ou en papier fort, pour empêcher la poussière d'y pénétrer.

Ajoutons que nous serions particulièrement reconnaissant aux membres de la Société qui voudraient bien nous donner quelques renseignements sur la classification qu'ils ont adoptée pour leur collection, avec leur appréciation sur ses avantages et ses inconvénients.

L. Bouland.

CHIFFRES, MONOGRAMMES ET BLASONS

(*Suite*).

La belle marque, dont nous donnons ci-contre la reproduction, a été obtenue avec le plus grand des deux fers à dorer composés pour M. le marquis des Granges de Surgères, par M. Lancelevée, peintre héraldiste, un des membres fondateurs de notre Société.

Nous avons choisi celui-ci parce que ses dimensions permettent mieux d'en apprécier les détails ; le plus petit reproduisant d'ailleurs exactement le même motif.

Nous croyons devoir attirer l'attention des connaisseurs sur l'ensemble de cette pièce dont la composition et la gravure ont été consciencieusement faites d'après les règles héraldiques et la tradition.

Digitized by Google

Au point de vue du style, l'écu est bien proportionné, car M. Lancelevée s'est inspiré de la forme usitée sous Louis XIV et lui a donné l'aspect général des blasons de cette époque, entourés des Ordres du Roi.

Comme on le voit ici, l'écusson timbré de la couronne de marquis est posé sur la croix de Malte. Cette couronne est placée directement sur l'écu et n'en est pas séparée, contrairement à ce que font certains graveurs modernes, qui, dans leurs compositions, laissent un intervalle entre le blason et la couronne, ne pensant pas qu'ainsi en l'air, ne tenant à rien, elle n'est pas motivée au point de vue décoratif, qu'il ne faut cependant pas négliger tout en se conformant aux exigences héraldiques.

Les amateurs apprécieront que dans cette marque la croix de Malte, faite suivant les vrais principes héraldiques, est rigoureusement exacte. C'est-à-dire que toutes ses pointes sont égales, que toutes ses lignes se correspondent en tous sens, ce qui est classique et cependant fort souvent négligé aujourd'hui. A ce propos, nous ferons observer en passant que la croix de Malte a servi de type à toutes les autres décorations à huit pointes des ordres de chevalerie créés depuis. Cette croix est ici entourée et pour ainsi dire encadrée des colliers de Saint-Sylvestre (ou de l'éperon d'or réformé) et du Saint-Sépulcre.

Digitized by Google

Cimier, une genette de profil issant de la couronne de marquis. Les armes de la maison des Granges de Surgères sont : *de gueules fretté de vair de six pièces.*

Cette famille, fort ancienne et d'origine chevaleresque, a possédé (nous dit La Chesnaye Desbois), depuis le XIe jusqu'au XVIe siècle, la baronnie de Surgères dans le pays d'Aunis. Elle est noblement représentée aujourd'hui par M. le marquis des Granges de Surgères, l'un de nos bibliophiles les plus distingués, qui a épousé une descendante directe de l'illustre Plantin [1], l'archi-typographe du Roi catholique, et qui possède dans ses bibliothèques de Nantes et d'Anvers de véritables merveilles.

HENRI DE BEAULIEU.

UN DES EX-LIBRIS DE M. C.-E. THIÉRY

L'EX-LIBRIS plein de fantaisie que nous donnons hors texte dans ce numéro, tiré sur la planche originale même, est le cinquième, par ordre de date, de la nombreuse série que l'artiste a successivement composée pour ses livres. Car, ainsi que nous le disions dans le numéro 2 des archives, à propos de l'amusante suite de Bébé qui eut tant de succès, M. Thiéry s'est gravé, pour lui-même, une série de vingt-quatre Ex-libris d'un cachet tout personnel. Dans celui-ci, l'auteur qui aimait à s'inspirer de Callot et de Granville (à son dire ils furent toujours ses vrais maîtres), a traduit d'une façon originale le dicton : *Quand le chat n'y est pas les souris dansent.* La scène se passe dans la baraque d'un saltimbanque absent pour le moment : et le pauvre chien est la victime de la malignité des singes, qui manifestent bruyamment leur joie.

Primitivement, cette composition si amusante n'était pas destinée à devenir un Ex-libris ; l'inscription Pinacothèque de E. Thiéry, conservateur du Musée de Nancy, n'a été mise qu'après coup.

La tête qu'on voit en face du singe qui tient le pinceau avec la palette du patron, et qu'on pourrait supposer peinte par lui, est un portrait de l'auteur. De ce fait, cette pièce rentre donc dans la catégorie des Ex-libris à portrait, dont la liste n'est pas encore très nombreuse et qui sont fort recherchés par certains collectionneurs.

M. Thiéry, né en 1828, quoique ayant manifesté dès son enfance un goût particulier pour le dessin et la peinture, n'entra à l'Ecole des Beaux-

1. Mademoiselle Plantin-Moretus.

Digitized by Google

Arts (atelier Picot) qu'en 1852. Il avait en 1868 commencé à rédiger un catalogue illustré du Musée lorrain (avant l'incendie), mais la publication de ce travail ayant été suspendue faute de souscripteurs, il n'en a été tiré que cinq exemplaires; les planches en ont été détruites. M. Thiéry avait aussi reproduit, par la gravure, une très curieuse planche, celle de l'Invitation au service funèbre annuel pour les Ducs de Lorraine, dans la chapelle ronde de Nancy. Le cuivre en a été égaré, peut-être pourra-t-il bien se retrouver un jour.

L. Bouland.

EX-LIBRIS DE JEAN-BAPTISTE PINGRÉ

On rencontre assez souvent cet Ex-libris avec une bandelette collée au dessous et portant ces trois lignes imprimées :

Ex-libris D. D. Joan. Bapt. Pingré
Presbiteri, nec non Cathedralis Ecclesiæ
Ambianensis Scholastici et Canonici.

C'est un Ex-libris armorié. Sur un cartouche Louis XV on voit un blason ovale, *d'azur au chêne arraché d'argent, fruité de...?* Couronne de comte; supports : deux licornes posées chacune sur une petite tablette que soutient par dessous une large accolade terminée en feuilles d'acanthe. Gravure sur cuivre à claire-voie : hauteur 60mm, largeur 67mm.

J.-B. Pingré, né le 9 septembre 1688, sur la paroisse de Saint-Leu à Amiens, mort le 15 juin 1755, fut chanoine écolâtre de 1731 à 1744, époque à laquelle il fut remplacé par son cousin Pierre-Joseph Pingré. Il était fils de Louis, seigneur de Saveuse, Guignemicourt, procureur du roi au bailliage et siège présidial d'Amiens, et de Marie-Anne Morel de Poullencourt.

Cet Ex-libris me semble intéressant à deux points de vue :

1° Parce qu'il témoigne d'un changement introduit dans les armes des Pingré à une époque que je ne saurais préciser. Le blason primitif était : d'argent au *pin* de sinople, quelquefois chargé de pommes de gueules, surmonté d'un *gré* (grive) de sable, armes parlantes s'il en fût : Pin-gré. Dans celles que nous avons décrites ci-dessus, avec la pièce sous les yeux, on voit que les émaux ont été modifiés, le pin est devenu un chêne, et l'oiseau a disparu.

Je possède un élégant cachet de la même époque, ressemblant beaucoup

Digitized by Google

à l'Ex-libris, moins les supports, qui provient de la même famille et confirme ce changement d'armoiries.

2° Parce qu'il est absolument anonyme et que c'est la bandelette, certainement posée après coup, qui seule indique le nom du possesseur. Nous avons pensé un instant que la vignette armoriée avait pu servir à plusieurs membres de cette famille, qui auraient successivement changé l'étiquette ? Mais, comme c'est toujours le nom de J.-B. Pingré que nous avons trouvé sur celle-ci dans les diverses occasions où nous en avons rencontré un, nous croyons plus volontiers que la vignette appartenait à Louis, seigneur de Saveuse, père du chanoine J.-B. Pingré, et que celui-ci trouva plus respectueux du passé, plus simple et plus économique à la fois d'y faire ajouter une étiquette. On peut aussi admettre avec M. Advielle, que cette petite bande imprimée indique un legs fait à une communauté religieuse, comme c'est encore l'usage en divers endroits. Ceci établi, les collectionneurs qui rencontreraient l'Ex-libris gravé sans qu'il fût accompagné de l'étiquette ne seront plus embarrassés pour en connaître la provenance.

Robert Guerlain.

EX-LIBRIS
de
FRANÇOIS-IGNACE SCHWENDT

On n'a que rarement la bonne fortune de rencontrer des Ex-libris sur lesquels on puisse obtenir des renseignements par les descendants plus ou moins proches de leur propriétaire originel. Aussi l'intérêt qu'offre l'Ex-libris de François-Ignace Schwendt, que nous reproduisons ci-contre et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. E. Picot, membre de notre Société, s'en trouve-t-il augmenté. Cette pièce est, de plus, une curieuse unité dont s'accroît la liste déjà nombreuse et si intéressante des Ex-libris alsaciens. — Elle se trouve sur un volume in-12 : Conjuration de Nicolas Gabrini dit de Rienzi, tyran de Rome en 1347. Ouvrage posthume du R. P. Du Cerceau de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. Paris, chez la Vve Etienne et fils, 1748.

Les initiales et la signature datée qu'il porte, nous montrent que cet Ex-libris est indubitablement celui de François-Ignace Schwendt, IIe du nom, né à Haguenau le 27 septembre 1736, mort le 29 septembre 1824.

Il était fils de François-Ignace Schwendt Ier du nom, conseiller du magistrat de Haguenau, et de Marie-Anne Balgoué. Il avait épousé Marguerite Barbe Gœtz dont il eut six enfants, et qui mourut avant lui le 17 mai 1808.

Digitized by Google

Ainsi que le montre notre reproduction, ses armoiries étaient *d'argent à une couleuvre de sinople? ondoyante en pal, accompagnée de trois trèfles aussi de sinople; au chef d'azur chargé d'un besant d'argent.* Casque posé de trois quarts avec lambrequins dont les couleurs ne sont pas indiquées; cerf issant pour cimier; supports : deux lions.

D'après les documents conservés dans sa famille, François-Ignace Schwendt II°, fut successivement : conseiller du magistrat et receveur de la ville de Haguenau; receveur de la caisse des pauvres de 1771 à 1777; député à l'Assemblée du district de Haguenau en 1787; député de Strasbourg à l'Assemblée nationale constituante; maire de Haguenau en 1792 et de 1808 à 1811.

Il eut pour frère Etienne-François-Joseph Schwendt, syndic de la direction de la noblesse de la Basse-Alsace, député du tiers-état à l'assemblée provinciale d'Alsace en 1787, dont nous reparlerons plus loin.

D'après la note de V. Guerber (*Histoire de Hagnenau*, tome I, p. 511), François-Ignace Schwendt II°, faisait partie du magistrat de Haguenau en 1775. Nommé maire de Haguenau par un décret daté de Bayonne du 16 juin 1808, sa gestion fut probe, le maire l'étant, mais laborieuse parce que que les revenus diminuaient dans ces agitations sans cesse renaissantes, tandis que les dépenses augmentaient. Il fut relevé de ses fonctions par un autre décret daté de Trianon, le 11 juillet 1811.

On connaît de lui : « *Lettre de M. Schwendt, député par la ville de Strasbourg à l'Assemblée nationale constituante, à ses concitoyens,* » éditée à Strasbourg, chez Ph. Dambach, imprimeur de la municipalité; in-8, de 14 pp. et 1 f. blanc. Elle commence ainsi : « Messieurs, la mission « dont vous m'avez honoré est terminée. Je désire avoir mérité le suffrage

Digitized by Google

« de mes concitoyens ; du moins j'ai des droits à leur estime : c'est le prix « qu'en honnête homme, j'attachais à ma carrière politique, et j'ose me flat- « ter d'avoir marché dans la voie de la plus exacte probité. »

En 1815, il logea dans sa maison l'Archiduc Ferdinand d'Autriche, fils de l'empereur François ; celui-ci habitait la maison de H. Weinum, qui avait été nommé maire de Haguenau en remplacement de François-Ignace Schwendt.

Un heureux hasard nous a fait retrouver dernièrement l'original sur parchemin de la lettre d'anoblissement donnée par le roi Louis XVIII, le 27 janvier 1816, à Etienne-François-Joseph Schwendt, conseiller à la Cour de cassation et frère de notre François-Ignace. On y remarque cette particularité que les armoiries concédées dans ce diplôme sont tout à fait différentes de celles représentées sur l'Ex-libris, et qu'elles sont même à enquerre, les voici : *tiercé en pal : au 1, d'or à deux flèches de sable passées en sautoir, les pointes en haut ; au 2, de gueules à l'étoile à cinq rais d'argent ; au 3, d'azur au serpent ondoyant en pal d'argent.* La pièce n'indique absolument que le blason, sans casque et sans supports comme on peut le voir sur ce croquis que nous devons à l'obligeance de M. Lancelevée.

A notre connaissance, le nom de Schwendt n'est plus représenté actuellement que par M. Antoine Schwendt, docteur en médecine, professeur à l'Université de Bâle, fils de feu Jules Schwendt, qui lui-même était fils de Joseph-Ignace Schwendt, quatrième enfant de François-Ignace Schwendt II°, dont l'Ex-libris a motivé cet article. Si parmi nos correspondants, quelqu'un connaissait d'autres représentants mâles de cette famille, nous lui serions fort obligé de vouloir bien nous en donner connaissance.

L. Bouland.

Digitized by Google

QUESTIONS

SAPIN ARRACHÉ. — (N. 40.)

La pièce qui fait l'objet de cette question est un Ex-libris héraldique. Sur un cartouche Louis XV, appuyé contre un tronc d'arbre qui ressemble à un saule, on voit un écusson : d'azur à un arbre (sapin) arraché d'or, fruité de... ? Couronne de comte à l'italienne. Supports : deux lions posés sur une terrasse ou tertre, l'un couché, l'autre rampant. La composition est arrêtée par l'encadrement dans un double filet maigre. Hauteur 109 mm, largeur 86 mm. En bas, à droite, on lit : Bes delineavit, à gauche, Faure sculpsit.

On demande à qui appartenait cet Ex-libris ? A défaut d'autres, on voudrait quelques renseignements sur les artistes qui l'ont signé et pouvant servir à diriger de nouvelles recherches.

C^e. D. E.

JOACHIM DE SANDRART. — (N. 41.)

Un de nos confrères d'Allemagne pourrait-il nous donner quelques indications sur le propriétaire de la curieuse composition que voici :

Et nous donner en même temps l'explication des mots « Der Gemeinnut-

Digitized by Google

zige » qu'on lit dans la banderolle ? La famille Sandrart est indiquée dans l'armorial général de Rietstap comme originaire de Nuremberg.

R. D.

PAUL DE WINT. — (N. 42.)

Je serais fort reconnaissant à celui de nos correspondants qui voudrait bien me donner quelques notes biographiques sur M. Paul de Wint, amateur moderne, dont on rencontre assez souvent l'Ex-libris. C'est un blason : d'azur à une comète d'or, avec la devise bien appropriée : *Diù jacet in tenebris*. Au dessous, on lit : Paul de Wint.

A. G.

GRAVÉ PAR LEMAIRE FILS. — (N. 43.)

Cet Ex-libris représente deux écussons ovales accolés, posés sur un cartouche orné d'une guirlande de feuillage ; ils sont surmontés d'un casque tourné à sénestre. Le premier est : d'argent au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules, au chef d'azur chargé de trois couronnes antiques d'or. Le second : de sable au chevron d'or chargé de trois étoiles d'azur. Cette pièce est du XVIIIe siècle, gravée sur cuivre, et on lit au bas : Gravé par M. Lemaire Le Fils. Trait carré, hauteur 67 ^mm^, largeur 57 ^mm^.

Quel était le nom du bibliophile pour qui cet Ex-libris fut fait ?

H. M.

CHEVRON, TROIS ŒILLETS. — (N. 44.)

On désirerait beaucoup connaître le nom de la personne qui possédait le

fer à dorer, certainement moderne, dont voici la reproduction ?

L.

HIS ME CONSOLOR. — (N. 45.)

Il y aurait intérêt à connaître la provenance de la curieuse planche dont voici la description : Dans un cartouche à coquille, style Louis XV, surmonté d'une couronne de marquis, appuyé contre la base d'une petite pyramide

Digitized by Google

et reposant sur un soubassement de pierre garni de livres, se lisent les initiales ornées J. V. Devant les livres, à droite, on voit une feuille de papier et une plume. En bas, sur la face du soubassement la devise : *His me consolor*, en deux lignes. — Derrière le cartouche, au travers d'une arcade ou voûte, garnie à gauche d'un rideau, on aperçoit au fond une bibliothèque.

Hauteur (filet compris) 105^{mm}; largeur 71^{mm}. La planche est bien composée et bien gravée, mais sans nom de dessinateur ni de graveur; elle nous vient de Bourgogne et on la soupçonne d'être d'origine savoisienne.

L. M.

ULSTER HAND. — (**N. 46**.)

Beaucoup d'Ex-libris héraldiques anglais présentent parmi les pièces du blason un petit écusson chargé d'une main appaumée. Cet écu n'est pas toujours placé de la même manière, il est tantôt à l'un des cantons du chef, tantôt au point (centre) du chef, tantôt sur le tout. C'est une particularité de l'héraldique anglaise; en France, nous n'avons rien de semblable. Je désirerais connaître la signification de ce petit écusson, et en avoir une explication détaillée. Dans un Peerage que j'ai eu dernièrement sous les yeux, on lit que cette main est : Usual mode of Bearing the Ulster Hand.

O. G.

Erratum. Dans le dernier numéro, page 121, à la question 35 (Dupré de Saint-Maur), 1re ligne : au lieu de *bibliographiques*, il faut lire *biographiques*.

RÉPONSES

TROIS BESANTS CHARGÉS. — (**N. 22**.) [8e numéro, page 122.]

Je possède un bel échantillon de ce curieux Ex-libris aux armes d'une famille Nepveu (Maine).

Cette famille s'est divisée en plusieurs branches qui ont porté dans leurs armes des croisettes de gueules ou des croix *tréflées de sable*. Les mots effacés sur l'exemplaire du demandeur se voient très nettement sur le mien; il y a : Bibliothèque de M. de Rouillon, c'est un de nom de terre; il faut donc lire de fait : Bibliothèque de M. Nepveu de Rouillon.

Un membre de cette famille, le chanoine Nepveu de la Manouillère, a composé un journal fort curieux publié par l'abbé Esnault (Le Mans, 1877-78, 2 vol. in-8). Je ne sais au juste à quel membre de la famille attribuer cette vignette, c'était peut-être un amateur d'objets d'histoire naturelle?

Je trouve Pierre-Jacques-René Nepveu, Sr de Rouillon, lieutenant criminel au Mans, maire de cette ville de 1765 à 1771; il avait épousé

Digitized by Google

Catherine-Françoise de Valetôt, morte le 21 mars 1761. Leur fils, Jérôme-Louis-François Nepveu de Rouillon, né au Mans le 5 octobre 1745, lieutenant au régiment de Penthièvre-infanterie, mourut le 25 février 1765.

P. de Farcy.

TROIS COURONNES — AIGLE. — (N. 23.) [8e numéro, page 122.]

La question, posée par notre correspondant, se trouve naturellement toute justifiée par l'étrangeté même de ces armoiries et de leurs attributs extérieurs. Cette pièce trouvée dans un paquet d'Ex-libris n'a jamais été un Ex-libris; c'est une étiquette avant la lettre d'un marchand de liqueurs nommé Carzeniga, fabricant du fameux marasquin de Zara. A quelques inversions près, la pièce que voici ne laisse aucun doute à cet égard.

Entre bien d'autres, cet exemple nous montre avec quelle circonspection les collectionneurs doivent puiser dans les paquets d'Ex-libris qui leur sont offerts; car on y trouve de tout : depuis les débris découpés dans les livres de blason, les têtes de chapitre ou de vieilles thèses, les armoiries de dédicace, etc., jusqu'aux étiquettes du genre de celle-ci.

Digitized by Google

Nous profiterons de cette occasion pour demander à un de nos correspondants Italiens la description exacte des armoiries de la ville de Zara ; car nous ne supposons pas que celles représentées ci-dessus soient celles du fabricant lui-même.

Léon Quantin.

DE MÉRIC (DE FOIX). — (**N. 24.**) [8e numéro, page 123.]

Il faudrait d'abord, en consultant les généalogies, s'assurer que ces de Méric ne font point partie de l'une des deux familles de Méric dont voici les armoiries :

De Méric de Bellefon, marquis de Vivens (Auvergne), porte d'azur à une biche d'or.

De Méric de Mongarin (Languedoc). Parti : au 1er, de gueules à trois fleurs de lis d'argent rangées en fasce; coupé d'argent à trois bandes de gueules ; — au 2e, de gueules au chevron renversé, sommé de trois épis liés, le tout d'argent, au chef de même chargé de trois losanges de gueules.

Jouffroy d'Eschavannes (Armorial universel, tome II) indique Méric de Bellefon en *Languedoc* : d'azur à la biche d'*argent*.

L. Lancelevée.

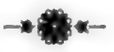

Nous insistons encore auprès de nos correspondants pour qu'ils s'efforcent d'envoyer leurs réponses autant que possible avant le 10 de chaque mois, à M. le Dr L. Bouland, *95, rue de Prony, à Paris.*

VARIA

Dans notre précédent numéro, nous avons annoncé l'Exposition d'Ex-libris que prépare M. Charles-Dexter Allen, sous les auspices du Grolier Club de New-York. Nous avons engagé les membres de notre Société à y prendre part, et pour leur faciliter cette participation en leur évitant tout déboursé, nous les avons priés d'adresser à M. de Crauzat, 52, rue de la Tour d'Auvergne, à Paris, les pièces qu'ils veulent y faire figurer.

M. de Crauzat, délégué à cet effet, a bien voulu se charger de la centralisation, du classement et de l'envoi collectif. Nous croyons devoir encore prévenir les Sociétaires qui veulent prêter leur concours à cette Exposition, que leur dernier envoi à son adresse ne devra pas dépasser le 10 septembre, date extrême, pour lui laisser à lui-même le délai nécessaire pour faire l'envoi général en temps opportun.

Le comité de l'Exposition, répondant des pièces qui lui seront confiées et devant les faire assurer, M. de Crauzat décline toute responsabilité à cet égard.

Digitized by Google

Un de nos collaborateurs les plus savants et les plus zélés, M. le comte de Burey, au château de Nenon, par Rochefort-sur-Nenon (Jura), désire faire l'échange de son Ex-libris personnel contre celui d'autres membres de la Société. Toute correspondance à cet égard pourra lui être adressée directement.

BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre : *Les Bibliophiles Rémois, leurs Ex-libris et fers de reliure, suivis de ceux de la bibliothèque de Reims*, ouvrage illustré de 70 gravures, M. H. Jadart, conservateur-adjoint de la bibliothèque de Reims, vient de faire paraître un volume in-8 écrit avec le plus grand soin et qui intéressera certainement les membres de notre Société. Ce livre est un tirage à part, à 150 exemplaires, extrait des Travaux de l'Académie de Reims, édité par F. Michaud, libraire de la même ville.

Cette intéressante étude est divisée en trois parties :

La première, qui comprend 122 pages, est exclusivement consacrée aux Bibliophiles rémois, à l'étude de leurs Ex-libris et de leurs fers de reliure. C'est la partie capitale de ce travail qui, au point de vue des recherches et de la compilation, est véritablement remarquable. On sent que l'auteur n'a rien voulu négliger : les timbres gras, les simples étiquettes, les pièces médiocres aussi bien que les plus belles, tout a été vu, étudié et scrupuleusement enregistré. Quelques descriptions laissent cependant à désirer, surtout au point de vue héraldique pour lequel M. Jadart eût gagné à s'adjoindre un collaborateur. C'est le seul reproche que la critique, désarmée par la sincérité et la persévérance apportées à ce travail, puisse lui adresser.

La deuxième partie se compose d'un recueil des catalogues des bibliophiles et libraires rémois depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. On y trouve de précieux renseignements, complétant les notices de la première partie sur certains amateurs.

La troisième partie a été réservée aux Ex-libris, fers de reliure, cachets, devises, etc., des amateurs étrangers au pays rémois, mais que l'on rencontre dans la riche bibliothèque de la ville de Reims.

L'ouvrage est orné de figures dans le texte et de 11 planches. Une table des gravures et des noms, soigneusement subdivisés par époque, facilite les recherches et fait de l'ouvrage de M. Jadart un livre utile et facile à consulter.

Le Secrétaire-Gérant,
HENRY-ANDRÉ.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

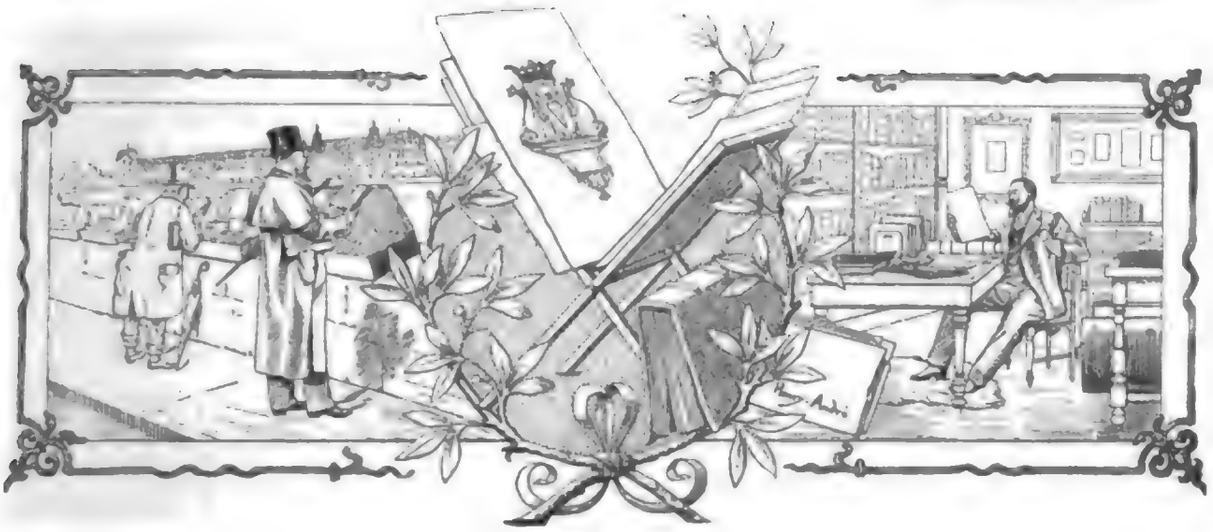

LES EX-LIBRIS FRANÇAIS A L'EXPOSITION DU LIVRE

AU PALAIS DE L'INDUSTRIE

L'EXPOSITION du livre et des industries du papier, depuis leurs origines jusqu'à nos jours, a ouvert ses portes le 26 juillet dernier. Nous devions à nos lecteurs de leur parler des choses qui, dans cette intéressante exhibition, ont trait à leurs études favorites, c'est-à-dire aux marques de possession du livre. Le présent article n'a pas la prétention d'être un compte rendu complet, il résume simplement nos impressions personnelles.

Commençons par le vaste hall du rez-de-chaussée où le visiteur trouve, quoique un peu disséminés, tous les maîtres de la librairie moderne bien représentés. Si toutefois nous ne considérons que ce qui nous intéresse plus particulièrement, nous ne voyons guère à noter ici que la belle exposition de M. Lortic fils, où parmi ses reliures anciennes nous signalerons celles aux armes de Marie d'Abadie, marquise du Coudray, armes dont la reproduction a été donnée dans ces archives, et celles du président et prévôt des marchands Nicolas Lambert de Thorigny.

Au premier étage a été installée la partie rétrospective; on peut dire qu'elle est des mieux garnies et du plus haut intérêt. A droite, parmi les anciennes annonces, affiches, billets de faire part et d'invitation, cartes de visite, adresses, caricatures politiques, autographes, etc., nous remarquons dans une vitrine, en tête du livre *l'Occasion et le Moment*, appartenant à M. Jules Le Petit, l'Ex-libris de Mérard de Saint-Just, à l'écusson bandé de vair et d'azur, et à la devise : *l'honneur et l'amour*. Un peu plus

Digitized by Google

loin, dans l'exposition moderne de l'habile dessinateur J. Chauvet, les Ex-libris de l'imprimeur d'eaux-fortes Ch. Delâtre et du collectionneur champenois A. Mercier, grand chasseur devant l'Eternel, *Lassatus forsan, satiatus nunquam*, dit sa devise (intrépide Nemrod!). Après avoir tourné à droite, toujours à droite, nous découvrons enfin, appendus aux murs d'une salle richement garnie par la splendide collection d'anciennes reliures de notre collègue M. Gruel, quelques cadres d'Ex-libris anciens et même modernes, contenant certainement des pièces intéressantes, mais malheureusement en quantité insuffisante. Voici néanmoins, en suivant à peu près l'ordre chronologique, ceux que nous avons remarqués[1] :

1° Un grand Ex-libris de Sébastien Leclerc pour un de Thou, *Bibliotheca Thuana*, assez bien composé, mais qui doit être de ses débuts à Paris, vers 1665, 1670. Cette pièce a pu être faite pour Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslai, président aux enquêtes du parlement de Paris, qui fut aussi ambassadeur en Hollande et mourut à la fin du XVIIe siècle.

2° L'Ex-libris d'Adrien de Valois, seigneur de la Mare, historiographe de France, né en 1607, mort en 1692. Cette pièce a de la tournure et est bien gravée; en voici la description : d'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles du même, timbré d'un heaume de front à lambrequins ayant pour cimier une aigle éployée. Supports : deux aigles. Devise : *Seu calamo, sive ense* (le *sive ense* nous semble un peu chevaleresque pour un historien). Inscription sur la tablette du bas : *Ex bibliot. Hadriani de Valois, Dom. de la Mare, Consiliarii et Historiog. regii.*

3° Ex-libris de Clerget, très habilement composé et exécuté par F. Chauveau, graveur mort en 1676. Ecusson d'azur à deux houlettes en sautoir accompagnées de quatre étoiles du même, timbré d'un heaume tourné à droite et orné de lambrequins, ayant pour cimier un lion issant tenant une houlette. Au dessus, la devise *Inania pello*. Supports : deux lions debout.

4° Ex-libris anonyme de la famille Mérès ou Merez en Provence, très bien exécuté par P. Nolin, graveur du XVIIe siècle. Ecusson d'argent à une tour crénelée et ruinée, accompagnée de deux croissants, l'un en haut à dextre, l'autre en bas à sénestre ; au chef d'azur à une longue croix d'argent potencée (de Jérusalem ?), accompagnée de quatre croisettes du même ; timbré d'un heaume à grands lambrequins retombant et encadrant les côtés de l'écusson.

5° Ex-libris anonyme de Charles d'Orléans de Rothelin, célèbre bibliophile et collectionneur de médailles antiques, docteur en théologie de la Faculté de Paris, membre de l'Académie française et honoraire de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Paris en 1691, mort en 1744. Description sommaire : écusson ovale écartelé, au 1 et 4 d'or à une bande de gueules, au 2 et 3 d'or à un pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent; sur le tout, d'azur à trois fleurs de lis d'or surmontées d'un lambel d'argent, au

1. Nous n'avons pu décrire toutes les armoiries, certaines pièces sont placées trop haut, et pour cette raison, difficiles à déchiffrer.

Digitized by Google

bâton péri de gueules posé en bande. Timbré d'une couronne de prince du sang. Tenants, deux anges assis. Pièce bien gravée et composée dans le goût de Coypel.

6° Grand Ex-libris de la comtesse de Rochechouart. Deux écussons accolés, entourés d'attributs des sciences et surmontés d'une sphère ; le tout rayonnant. Très jolie pièce de style Louis XV.

7° Très grand et très bel Ex-libris anonyme. Ecusson ovale dans un cartouche Louis XV, timbré d'une couronne ducale rayonnante. Supports, deux licornes fougueuses de superbe tournure. Le tout, dans un encadrement équarri aux angles.

8° Ex-libris du comte et de la comtesse de Fuligny-Damas, reproduit dans le n° 4 de nos Archives ; plus, le même en petit format.

9° *Ex Libris Petri Gosset de Saint-Clair, Doct. Med. Facult. Monspellensis.* Entouré de feuillages. Au bas, un coq près d'un petit pont sur lequel est une lampe antique allumée : caducée et livres. En haut, tête de soleil (ou d'Apollon) rayonnante et entourée de légers nuages qu'elle dissipe. Pièce professionnelle un peu maigre de composition, mais originale, attribuée au graveur Ch.-Et. Gaucher.

10° Ex-libris anonyme de Camus de Pontcarré de Viarmes (ou de Marcilly ?) en épreuve d'artiste. Ecussons accolés dans un cartouche de style fin Louis XV (?), et timbrés d'une couronne de marquis, rayonnante. Supports, deux cavales. Le tout dans un encadrement ovale surmonté d'un nœud de ruban. Messire Jean-Baptiste-Elie Camus de Pontcarré, chevalier, seigneur de Viarmes, Sengy, Belloy et autres lieux, conseiller d'Etat, fut prévôt des Marchands de 1758 à 1764. Une rue circulaire, ouverte en avril 1765, sur l'emplacement de l'Hôtel de Soissons (actuellement la Bourse du Commerce), porte son nom.

11° Ex-libris anonyme de E. Cordes. Très jolie pièce avant la lettre, dessinée par Wille fils et gravée par Halm. Faucheur nu dans un encadrement enguirlandé, timbré d'un heaume tourné à gauche à lambrequins. Dans les épreuves ordinaires, le faucheur porte une draperie enroulée à sa ceinture, et la pièce est signée : *Wille filius del. 1766. Halm sculp.* Pierre-Alexandre Wille, fils du célèbre graveur Georges Wille, passa, comme son père, presque toute sa vie à Paris, il s'enrôla même dans la Garde nationale en 1789 ; on peut donc le regarder comme français, quoique d'origine allemande ; il vivait encore à Paris en 1821. Le graveur Halm était probablement un des nombreux élèves de son père.

12° Ex-libris en trois états différents du président Hénault, pièce non signée, mais gravée, dit-on, par le comte de Caylus, d'après Boucher. Minerve rayonnante assise sur des nuages, tenant sa lance de la main droite, et de la gauche un écusson ovale aux armes, maintenu dans le bas par un amour. Au dessous, entablement architectural accompagné de palmes. Charles-Jean-François Hénault naquit à Paris en 1685, mourut dans la même ville en 1770 et fut inhumé à Saint-Roch. Nommé président de la première

Digitized by Google

Chambre des Enquêtes en 1710, il devint membre de l'Académie Française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres.

13° Ex-libris à peu près anonyme de Louis-Claude Daquin, célèbre organiste de l'église Saint-Paul et de la chapelle du Roi, né à Paris en 1694, mort dans la même ville en 1772 et inhumé dans l'ancienne église Saint-Paul. Ses initiales dans un encadrement oblong de style Louis XV, très contourné, mais très original, et au bas duquel sont des instruments de musique, violons et flûtes. *F. Pilsen fecit.*

14° Ex-libris de Souchay de Strasbourg. Au premier plan, à droite, ses armes sur une large pierre appuyée contre trois arbres; au second plan, embouchure de fleuve sillonnée de navires, avec petits personnages sur la rive de devant. Pièce à l'eau-forte, très bien composée et gravée dans le goût de Weirotter.

15° Ex-libris à l'eau-forte de Jacques-Gabriel Huquier fils, graveur, marchand d'estampes et collectionneur, né à Paris en 1725, mort en 1792. Cette pièce curieuse et assez bien composée dans le goût de Boucher a été exécutée par Huquier lui-même; elle représente quatre amours au milieu des nuages, tenant des livres et un feuillet de papier sur lequel on lit : *Ex Libris J.-G. Huquier.* Son père, mort en 1772, avait les mêmes prénoms, exerçait la même profession et était également collectionneur; il se pourrait fort bien que le même Ex-libris ait servi au père et au fils.

16° Ex-libris Le Berche, dessiné et gravé par J.-G. Huquier fils. Ecusson ovale dans un cartouche de style Louis XV, timbré d'un heaume de front. Au bas, à droite, enfant lisant. Draperies et fond de bibliothèque. Très jolie pièce.

17° Chazey (du Lyonnais). Deux enfants lisant près d'un grand socle de pierre contenant une inscription et entouré d'arbres. Au fond, à gauche, un petit château.

18° Grand Ex-libris d'Harscouet de Saint-George (*sic*), par Ollivault. Mars armé, debout, ayant la main gauche appuyée sur son bouclier posé à terre et contenant un écusson aux armes d'Harscouet. Près du bouclier, un jeune laurier. Au dessus du dieu, banderole avec la devise : *Honneur, Franchise.* Le tout, dans un encadrement rectangulaire chargé des écussons d'alliance de la famille. Pièce très originale.

19° Pontus, avocat au parlement de Normandie. Ex-libris faiblement gravé, mais assez original, représentant une bibliothèque de style Louis XVI, surmontée d'une sphère et de palmes.

20° Ex-libris anonyme de Pajot de la Forêt, médecin et écrivain, né en Normandie. Ecusson ovale, d'azur à un chevron d'or accompagné en chef d'une fleur de lis du même posée entre deux lions d'argent, couronnés et affrontés, et en pointe d'un cygne d'argent. Timbré d'une couronne de comte et entouré d'une guirlande de roses. Supports, deux cygnes près d'un ruisseau. Fond de roseaux. Au dessous, inscription en langue orientale en six lignes. Pièce très bien composée et bien gravée.

Digitized by Google

21° Grand Ex-libris de Lemoine, instituteur de la jeune noblesse française. Ses initiales : J. P. L. M., dans un petit cartouche entouré de guirlandes de roses dans le haut et de palmes dans le bas. Au dessus, couronne de roses et banderole avec la devise : *Les lettres nourrissent l'âme.* Au dessous, tablette avec l'inscription : *Bibliothèque de M. Lemoine.* Cette pièce, peu commune d'aspect et de style Louis XVI, est bien gravée et existe en trois formats.

22° Ex-libris Louis le fils. Sur un joli entablement, une lyre ornée de roses, rayonnante au milieu des nuages ; à sa base, livres, miroir, feuillets de papier et stylet à écrire. A droite de l'entablement, branche de laurier, et à gauche, roses et lis. Sur la face de l'entablement : *Ex Libris Louis le fils.* Au dessous, petit cul-de-lampe et tiges enrubannées de lauriers et de roses. Cette ravissante pièce au burin dans le goût de Choffard, n'appartiendrait-elle pas à Louis, l'éditeur des *Etrennes d'Apollon* et autres coquets almanachs publiés à la fin du XVIII° siècle et au commencement du XIX° ?

23° *Bibliothèque de M. Riston.* Ses initiales dans un écusson ovale entouré d'un cartouche ornementé, accompagné de trois amours et de livres. Ex-libris assez original gravé par Collin, artiste nancéien.

Les principales pièces anciennes passées en revue, nous ne citerons que pour mention, le gigantesque Ex-libris de De Larochette, Mre de Sautereau Montessuy, de l'époque Louis XIV ; — ceux de Claude Rocher ; — de Dessalles de Nancy ; — de Philippe Emmanuel Barnier ; — de Jean-Joseph Cimier, bien gravé ; — de la comtesse de Langeac ; — de Monnier de Dijon, en épreuve d'essai, très bien composé et gravé en 1762 ; — du docteur Le Cat chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, démonstrateur royal, des Académies de Paris et de Londres ; très mauvaise pièce, indigne de son propriétaire ; — de François-Raymond-Joseph, vicomte de Narbonne-Pelet, lieutenant général sous Louis XV et Louis XVI ; — de Louis-Antoine-Paul Bourbon-Busset, seconde manière, c'est-à-dire avec : *Citoyen Français 1793 ;* — et enfin de l'évêque Gobel.

Parmi les modernes, nous ne voyons guère de remarquables que ceux d'Asselineau avec sa cigogne, par Bracquemond ; — de notre collègue Aglaüs Bouvenne, par le même ; — du dessinateur aquafortiste F. Rops, fort original comme le talent de son propriétaire ; — de F. Duris, par E. Desportes (coq sur un tonneau, tenant un bâton muni d'un rat de cave allumé) ; — de Paul de Saint-Victor, par Stern (deux masques antiques dans un vieux médaillon) ; — du marquis Arthur de Bizemont, composition très originale, représentant un petit liseur Louis XV assis, dans un paysage montagneux, au milieu de ruines ; — et enfin celui d'un anonyme, largement gravé à l'eau-forte en 1875 par L. Chevrier, et nous faisant voir un enfant écrasé par une pile de vieux livres.

Voilà, pour nous amateurs d'Ex-libris, à peu près tout ce que nous offre d'intéressant cette exposition du livre. Ajoutons encore, qu'aucune mention ne venant renseigner le visiteur sur le nom des collectionneurs qui

Digitized by Google

ont exposé toutes ces petites vignettes, nous terminons cet article en exprimant à nos lecteurs le regret de ne pouvoir leur fournir aucune indication à cet égard.

Léopold Mar.

CHIFFRES, MONOGRAMMES ET BLASONS

(*Suite*)

Le joli chiffre A. S. que nous reproduisons ci-dessous d'après un frottis[1] est celui de Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans. Nous l'avons trouvé sur un élégant petit volume : *Etrennes spirituelles dédiées à Monseigneur le Dauphin, contenant l'office suivant le nouveau Bréviaire et Missel de Paris et de Rome. Ornées de devises chrétiennes.* Paris, chez Théodore de Hansy, 1758, petit in-8, relié en maroquin brun avec dentelles sur les plats. Ce livre nous a été gracieusement communiqué par M. A. Claudin, libraire, auquel nous devons aussi l'indication de l'article biographique suivant, ce dont nous lui exprimons tous nos remerciements.

Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans, naturaliste, archéologue et littérateur, né à Agen le 24 juin 1748, mort dans la même ville le 28 octobre 1831. L'un des fondateurs de la Société académique d'Agen et son secrétaire perpétuel pendant de longues années, chevalier de la Légion d'honneur.

Florimond de Saint-Amans embrassa d'abord la carrière militaire et servit dans le régiment de Vermandois-infanterie, régiment attaché au service de la marine. Il séjourna longtemps aux Antilles, où après avoir joué toute sa fortune, épuisé toutes ses ressources, il se consola par la lecture, des rigueurs du sort.

1. Ce frottis, d'une vérité absolue, a subi quelques retouches aussi légères qu'habiles, faites par M. de Crauzat.

Digitized by Google

Rentré à Agen en 1773, il reprit et compléta ses études un peu sommaires, apprit le grec et le latin pour pouvoir se livrer avec fruit à sa passion pour les sciences naturelles dont il devait s'occuper toute sa vie.

Consul d'Agen en 1779 et 1783, commissaire du roi en 1791 pour la formation du département de Lot-et-Garonne, puis président de l'administration de ce département, et destitué comme ancien noble en 1793; il devint en 1794 membre de la commission d'agriculture près le ministère de l'intérieur, fut nommé plus tard membre du jury central de l'instruction publique et professeur d'histoire naturelle à notre école centrale. Il présida pendant de longues années le conseil général de Lot-et-Garonne (1800-1831).

Florimond de Saint-Amans, qui était membre titulaire de plus de vingt sociétés françaises, fournit une carrière laborieuse et féconde. Ses travaux nombreux portent à peu près tous un cachet personnel et prouvent une grande variété de connaissances. On trouvera la liste de ses ouvrages, que nous nous dispenserons de reproduire, dans la Biographie générale de l'Agenais, par Jules Andrieu. Agen, 1887, gr. in-8, tome II, pages 263-267, de laquelle sont extraits ces détails.

La provenance de ce petit volume et l'attribution du chiffre qu'il porte sont établies d'une manière indiscutable : 1° Par l'un des Ex-libris de Boudon qui est collé dans l'intérieur au verso du titre et dont nous allons reparler; 2° Par deux lignes écrites au crayon et signées Saint-Amans qui se trouvent à la fin de l'ouvrage, après la prière à son patron; 3° Enfin sur le frontispice, le propriétaire a encore écrit à l'encre ses initiales S. A. (Saint-Amans) entrelacées comme sur les plats.

L'Ex-libris qui se trouve à l'intérieur est absolument anonyme, il est imprimé en encre verte sur papier vergé et sa composition, tout à fait originale, fait qu'on ne l'oublie pas lorsqu'on l'a vu une seule fois. C'est une vignette à claire-voie, mesurant 70^{mm} de hauteur sur 50^{mm} de largeur. Elle représente une espèce de palmier traversant une couronne de comte un peu inclinée de dextre à sénestre, au dessous de laquelle se voit un écusson sans le moindre ornement, appliqué sur le tronc de l'arbre. Le blason est losangé d'or et d'azur. Il existe un autre Ex-libris de Boudon de Saint-Amans imprimé en noir sur papier blanc, non moins héraldique et non moins anonyme que celui-ci; nous ne le décrirons point, ne l'ayant pas en ce moment sous les yeux.

Si quelque note, signature ou inscription ne vient au secours du chercheur, rien n'est difficile à déterminer comme la provenance réelle d'un livre qui est marqué seulement d'un chiffre ou d'un monogramme. C'est donc une bonne fortune qu'il faut saisir avec empressement lorsqu'on rencontre une de ces indications. La même marque en effet peut se retrouver par la suite sur de nombreux volumes, mais sans rien autre qui puisse guider les recherches. C'est pourquoi il est du plus grand intérêt de recueillir au passage et de fixer immédiatement tous ces indices qui peuvent aider à une détermination et à une attribution exactes.

Digitized by Google

Nous prions instamment les bibliophiles et les libraires qui possèdent des livres portant des blasons ou des monogrammes accompagnés d'inscriptions, de vouloir bien nous communiquer une copie de ces indications avec le frottis de chacun des volumes. Nous en ferons l'objet d'une étude spéciale et les publierons dans les Archives de notre Société, où plus tard les chercheurs seront heureux de les rencontrer.

L. Bouland.

EX-LIBRIS DE THIERRY DE LINDEN

CHANOINE DE SAINT-LAMBERT, A LIÈGE

1538-1603

Monsieur le baron Pitteurs-Higaerts (Château d'Ordange, près Saint-Trond) a eu la gracieuseté d'extraire de sa collection d'antiquités, pour nous la céder, une planche originale gravée sur cuivre, dont nous donnons une impression comme tirage hors texte de ce numéro.

Cette curieuse vignette représente les seize quartiers de Thierry de Linden, chanoine de Saint-Lambert de Liège, dont ce fut l'Ex-libris.

Thierry de Linden (Dirick van Lienden) était le quatrième fils de Thierry de Linden, chevalier, vicomte de Dormael, seigneur d'Othey, etc.; et de sa seconde épouse Marie d'Elderen. Butkens, dans ses annales de la maison de Lynden[1], nous a laissé un portrait de ce personnage, peint en 1596, à l'âge de 58 ans; ce qui fixe l'année de sa naissance à 1538. Il mourut le 11 juillet 1603 et fut enterré dans la cathédrale de Saint-Lambert de Liège. Sur son épitaphe on lit l'inscription suivante :

« Theodoricus de Lienden Archidiaconus Ardennæ in hac Ecclesia Leodiensi, nec non Beatæ Mariæ Trajectensis et Dionantensis Præpositus et Albas Secularis, ac Serenissimi Principis et Episcopi Leodiensis in Spiritualibus Vicarius generalis et sigillifer. Ad gloriam Sanctissimæ Trinitatis, et honorem Patronorum hujus altaris, vivens sibi posuit in profesto Divi Lamberti anno M. D. XCIV.

Postea vero Decanus hujus Ecclesiæ, qui obijt anno M. D. C. III.

Requiescat in Pace. »

En examinant attentivement notre planche, on remarque sans peine que dans les dix-sept blasons qu'elle représente, les émaux ne sont pas indiqués par les hachures *classiques*; car celles que l'on voit dans quelques-uns

1. V. Butkens, *Annales de la Maison de Lynden*. Anvers, 1626, pp. 251 et 252.

Digitized by Google

d'entre eux n'y sont absolument que comme traits du dessin; celles de la croix du grand blason central en sont la meilleure preuve[1]. Or, ce n'est que dans la première moitié du XVIIe siècle, après plusieurs autres essais de représenter les émaux dans la gravure des armoiries, qu'on s'arrêta à deux systèmes différents de hachures dont les ouvrages suivants vulgarisèrent l'usage : *Pompa funebris optimi potentiss. principis Alberti Pii archiducis Austriæ, etc... veris imaginibus expressa a Jac. Franquart.* Bruxelles, 1623 ; — et *Tesseræ Gentilitiæ .. Silvester Petra Sancta. S. J.* Rome, 1638.

Il est donc naturel de conclure que les hachures n'existant pas dans la gravure des armoiries de cette planche originale, celle-ci est antérieure au XVIIe siècle, certainement de la fin du XVIe et très probablement de l'année 1587 ; année où Thierry fut nommé grand Vicaire ou Vicaire général de Liège. Ce qui nous confirme dans cette manière de voir, c'est que le titre de Grand Doyen de la cathédrale de Liège ne figure point parmi ceux que nous montre cette planche. Et il n'est pas douteux que si Thierry avait été Grand Doyen à l'époque où fut gravé ce cuivre, on n'eût pas manqué d'en faire mention dans la légende, cette dignité étant plus élevée que celle de Vicaire général. Il est donc presque certain qu'il date de 1587, époque où Thierry devint Vicaire général.

A quel usage pouvait servir cette planche, représentant les 16 quartiers de Thierry de Linden? Sans aucun doute, c'était l'Ex-libris de cet excellent dignitaire de l'Eglise : ses dimensions, sa forme, tout concourt à le prouver. Un certain nombre d'Ex-libris très anciens sont faits en pennon généalogique, donnant tous les quartiers de leur propriétaire, ce qui fournit d'estimables renseignements sur leur famille. Il est même regrettable que cette mode n'ait pas été suivie longtemps ; car au moyen des alliances ainsi désignées, on pourrait arriver sûrement à l'identification indiscutable de pièces pour lesquelles on est obligé de se contenter de probabilités et d'approximations.

Voici l'explication du système généalogique de cette planche.

En numérotant les armoiries de haut en bas 1, 2, 3,... 8 on obtient :

COTÉ PATERNEL

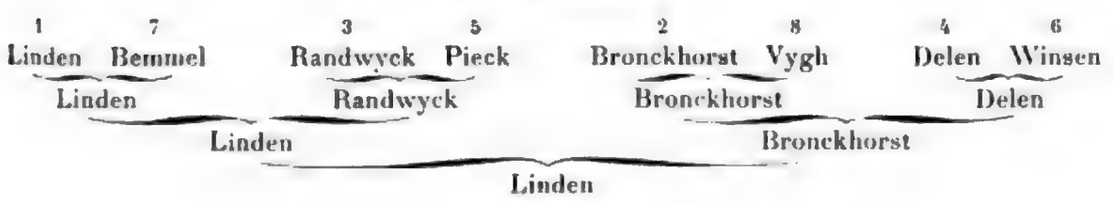

COTÉ MATERNEL

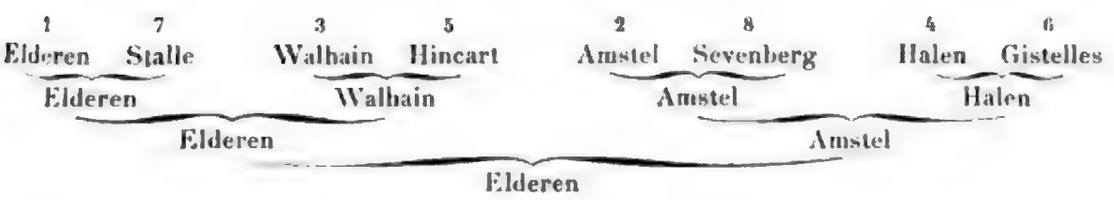

1. Linden porte : de gueules à la croix d'or.

Digitized by Google

La planche originale qui nous a servi pour cette reproduction présentait de nombreuses taches, dues aux détériorations du cuivre par les injures du temps. M. Lancelevée a bien voulu se charger de les atténuer par d'habiles retouches, sans enlever à cette pièce son cachet particulier; nous lui en offrons nos sincères remerciements.

Baron Adhémar de Linden.

EX-LIBRIS DE M. LOUIS BENOIT

La charmante fantaisie que nous reproduisons, tirée sur le cliché original, est le petit Ex-libris de feu Louis Benoit, l'érudit archéologue lorrain, et bibliothécaire en chef de la ville de Nancy, décédé en 1874. Elle trouve sa place ici à plus d'un titre : 1° étant anonyme, il est bon qu'on en indique le possesseur; 2° ayant été tirée à petit nombre, elle est rare et recherchée; 3° son originalité enfin, en fait une pièce intéressante qui montre une fois de plus combien l'Ex-libris français se prête à la variété, quelle large place est laissée dans ce genre à la fantaisie de l'artiste ou du propriétaire. C'est surtout aux amateurs que s'adresse cette observation, car, si au lieu de s'en rapporter aux graveurs qui la plupart du temps se bornent à leur exécuter en les modifiant des compositions plus ou moins banales, ils donnaient eux-mêmes un croquis, un motif de leur invention et en exigeaient l'exécution, on obtiendrait ainsi une diversité encore plus considérable dans les sujets d'Ex-libris, ce qui augmenterait davantage le plaisir de les collectionner.

La pièce à propos de laquelle nous écrivons ceci est une des vignettes pleines d'originalité que l'on rencontre à profusion dans l'œuvre de Gavarni[1].

1. Elle termine la plaquette remplie d'humour d'Etienne de Neufville : *Physiologie des Amoureux*, Paris, 1841, in-16, p. 126.

On sait que la collection des *Physiologies* (publiées de 1841 à 1844) se compose d'une centaine de petits volumes débordants d'esprit et de verve, et auxquels le crayon des Meissonier, des Gavarni, des Daumier, des Monnier et autres ne contribuèrent pas peu à assurer le succès énorme qu'ils eurent lors de leur apparition.

Digitized by Google

Pour la transformer en un Ex-libris peu commun, il a suffi d'inscrire le mot Bibliotheca et les initiales L. B. sur cette porte devant laquelle l'amour, l'arme au bras, monte la garde d'une façon si plaisante.

M. L. Benoit s'est dessiné lui-même un autre Ex-libris plus en rapport avec le genre de ses études préférées : c'est une lithographie dont j'emprunte la description à la *Petite Revue d'Ex-libris alsaciens*, par feu Auguste Stœber. Mulhouse, juillet 1881, p. 36 : « Il représente le blason du Westrich (le pays de la Sarre), derrière est la vieille porte de Fénétrange, réparée dernièrement, et l'Hôtel de Ville. Au dessous, est un mascaron en bois provenant de la maison de Landsperg (famille co-seigneur de la baronnie) démolie il y a vingt ans ; à droite, le rhingrave Otto qui introduisit la Réforme et dont la pierre tombale a été transportée du cimetière de Fénétrange au Musée lorrain à Nancy ; de l'autre côté se trouve sa cousine, Diane de Dommartin, femme de Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré, qui a maintenu la religion catholique dans la part de la seigneurie qu'elle a eue de ses auteurs. Elle est représentée d'après un dessin du temps ; le rhingrave d'après la statue de sa pierre tombale. »

Fidèle à notre programme de donner sur les propriétaires d'Ex-libris le plus de renseignements possible, voici ceux que nous avons pu recueillir sur M. Louis Benoit, frère de notre dévoué collaborateur, dont la générosité nous a valu de nombreuses illustrations pour nos Archives. La plupart de ces renseignements sont extraits d'une notice biographique, tirage à part du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*. Nancy, 1874 (t. XXIII, pp. 213-221) :

Marie-Louis-Victor Benoit était né à Berthelming-sur-la-Sarre, le 20 avril 1826. Après de bonnes études au collège de Nancy, il avait fait son droit à Paris et à Strasbourg, puis était revenu se fixer près de sa mère dans son village natal. L'estime qu'on lui portait le fit appeler aux fonctions de maire de Berthelming, puis à celles de membre du conseil d'arrondissement de Sarrebourg et de suppléant de la justice de paix du canton de Fénétrange.

Au milieu des devoirs que lui imposaient ces différents titres, sa distraction favorite était l'étude des antiquités nationales de la petite contrée au centre de laquelle il avait vu le jour. Il en a consigné le résultat dans des monographies, qui presque toujours composées à l'aide de documents inédits, ont un caractère d'originalité qui leur donne une valeur incontestable, et dont on trouvera la liste dans la notice biographique que nous résumons ici.

En 1867, Louis Benoit fut nommé bibliothécaire en chef de la ville de Nancy. Il était membre de l'Académie de Stanislas et correspondant de plusieurs autres Sociétés savantes.

Chercheur passionné, travailleur infatigable, connaissait à fond l'archéologie lorraine, on le trouvait en toute occasion prêt à seconder les recherches des autres avec une urbanité et une courtoisie parfaites, en les faisant bénéficier de son érudition personnelle.

Digitized by Google

Les traits énergiques et distingués de Louis Benoit ont été reproduits dans un beau portrait, dessiné par Rhein et lithographié par R. Schultz, de Strasbourg.

L. Bouland.

QUESTIONS

TOTAS SUME ROSAS. — (N. 47.)

Sur une jolie reliure ancienne recouvrant un volume de format in-12 (*Barclaii Argenis*, 1630), se trouve le blason suivant : *de.... au rosier à trois rameaux de.... chacun chargé d'une rose de.... la tige accostée de deux croix pattées de...?* Les côtés et le bas de l'écu sont entourés d'un liston dans lequel on lit : Totas sume rosas ; devise faisant évidemment allusion aux roses du blason. De qui est cette marque ?

Treysouville, feudiste.

OBORN. — (N. 48.)

Le fer à dorer moderne, dont voici une reproduction aussi élégante qu'absolue de vérité, est attribué à un M. Oborn.

Nous serions fort obligé à celui de nos confrères anglais qui pourrait nous donner quelques renseignements sur cette personne.

DEUX COQS. — (N. 49.)

L'un de nos érudits collègues possèderait-il, dans sa collection, un Ex-libris du XVIIIe siècle portant le blason suivant : Un écusson ovale, entouré d'un cartouche et d'ornements de style Louis XVI. Armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef, de deux coqs (au naturel ?) ayant la*

Digitized by Google

patte dextre levée, et, en pointe, d'une étoile de sable. — Couronne de comte. Supports : deux lions contre-rampants ?

En cas d'affirmative, nous nous adressons à lui pour le prier de nous faire savoir à quelle famille appartiennent les armoiries décrites ci-dessus ; nous recevrons sa communication avec reconnaissance.

COMTE DE BUREY.

RÉPONSES

CINQ MERLETTES. — (**N. 25.**) [5e NUMÉRO, PAGE 76.]

Dans l'*Armorial de Bourgogne et de Bresse*, par Chevillard, je relève les deux blasons suivants :

1° CHAPPEL, seigneur de Curbi, de Cartel et du Clos : *d'or à cinq merlettes de sable, posées 2, 1 et 2* (ou *en sautoir*) ;

2° ESTANY, seigneur du Many, du Breuil et de Creat : *d'azur au lion d'or, lampassé de gueules, tenant de la patte dextre un coutelas d'argent, garni d'or, et de la sénestre un bouclier d'argent.*

En raison de la conformité des meubles et des émaux, il convient donc de fixer l'Ex-libris en question dans la famille bourguignonne de Chappel ou Chapel. D'autres recherches permettront sans doute de dire quel membre de cette famille ajouta à ses armes le chef d'Estany ou Estagny.

LÉON QUANTIN.

J.-B. MATHAEI. — (**N. 26.**) [8e NUMÉRO, PAGE 123.]

Voici la traduction (mot à mot) de cette inscription :

« Jean-Baptiste Mathaei, peintre des armoiries à la chancellerie intime de la cour impériale (à Vienne ?) et ayant toujours été à la chancellerie depuis 1742-17.. a dessiné d'après les originaux toutes les armoiries contenues dans ce livre. »

Il me semble que M. R. D. n'a pas dû copier les mots tout à fait exactement ; il écrit Kayserlische*n* au lieu de : Kayserlische*r*, et best*u*ndigg*e*desen, au lieu de best*a*ndigge*w*esen. — Wapenbuch signifie armorial.

Je ne connais ni J.-B. Mathaei ni son armorial ; mais peut-être pourrait-on trouver des renseignements à Vienne ? Ce peintre d'armoiries n'étant cité dans aucune des biographies générales allemandes que j'ai pu consulter.

COMTE DE LEININGEN WESTERBURG.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR. — (**N. 27.**) [8e NUMÉRO, PAGE 121.]

Nicolas-François Dupré de Saint-Maur fut reçu conseiller maître à la Cour des comptes le 4 mars 1732, et portait *d'argent à une fasce accompagnée de trois trèfles de sinople.*

Digitized by Google

Antoine-Pierre Dupré de Saint-Maur fut aussi conseiller à la Cour des comptes, reçu le 3 septembre 1756 ; il portait les mêmes armes.

L'officier dont l'Ex-libris fait l'objet de cette question doit être le fils d'un de ces deux conseillers.

Sous la Restauration, un Dupré de Saint-Maur portait : *parti au 1 d'azur à la bande d'or chargée de trois cosses de pois de sinople*, au 2 comme ci-dessus.

VICTOR BOUTON.

JOACHIM DE SANDRART. — (N. 28.) [9e NUMÉRO, PAGE 139.]

Il est nullement besoin d'aller chercher en Allemagne des indications sur Joachim de Sandrart. On les trouve dans l'*Abrégé de la vie des Peintres* de De Piles, dans le *Grand Dictionnaire historique* de Moréri, dans le *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts* de Lacombe (1766), dans le *Dictionnaire des Artistes*, en 2 vol., de l'abbé de Fontenay (1776), et même, mais plus abrégées, dans la plupart des Dictionnaires historiques modernes, ainsi que dans une livraison que lui a consacrée Charles Blanc dans son *Histoire des Peintres de toutes les écoles*, n° 339 de la publication ou 10e de l'Ecole allemande[1].

Joachim Sandrart, peintre et graveur, né à Francfort en 1606, mourut en 1683 à Nuremberg où il avait fondé une Académie de peinture et publié plusieurs ouvrages estimables sur les Beaux-Arts. Il eut une vie très agitée, voyagea beaucoup, créa une Assemblée de *Curieux* à Amsterdam et eut pendant quelque temps par héritage la terre de Stockau en Bavière. Je vois que c'était un peintre des plus minutieux, car Nougaret, dans ses *Anecdotes des Beaux-Arts*, dit qu'on admirait à l'Escurial un tableau de lui, représentant le *miracle des cinq pains*, et que les cinq mille hommes étaient si bien dessinés et rendus d'une manière si précise, que l'on pouvait les y compter tous. (Quelle patience chez l'artiste et chez le *compteur !* ne serait-ce point un *conteur* gascon ?) Son Ex-libris fort beau, doit être certainement de sa composition et peut-être même gravé par lui. J. Sandrart s'était devoué corps et âme à l'éducation artistique des jeunes gens, aussi ne lui reprochons-nous pas d'avoir mis, sur le cimier du heaume qui timbre son blason, un pélican se déchirant les flancs pour nourrir ses petits, et d'avoir pris pour devise : *L'utilité générale* (Der Gemeinnützige).

L. MAR.

Joachim de Sandrart, peintre, graveur et historien d'art, élève de E. Sadeler et de Ger. Honthorst, fut l'ami de Claude Lorrain. Il est né en 1606 à Francfort-sur-le-Mein, et mort en 1688 à Nuremberg.

Il se maria deux fois : premièrement avec Johanna von Milkau auf Stockau (près d'Ingolstadt) en 1637 ; et en secondes noces avec Esther Barbara Bloemart, de Nuremberg.

Son grand tableau de la paix (fini en 1650), à Nuremberg, contient cinquante portraits. Il a écrit : *Teutsche Academia der edlen Bau-Bild-Mahle-*

1. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon.

Digitized by Google

renkünste, 2 vol. in-folio avec figures, 1675-1679 ; ouvrage qui est encore aujourd'hui une source de précieux renseignements pour l'histoire des arts en Allemagne.

Der Gemeinnützige signifie *d'une utilité publique*, c'était le surnom de J. de Sandrart dans l'ordre de la Société fructifiante — ordre du palmier — (fruchtbringende Gesellschaft), dont il avait été nommé membre le 28 avril 1676. Cette société, fondée en 1617, avait pour but de conserver la pureté de la langue allemande et de faire prospérer la poésie nationale ; elle s'éteignit dès l'année 1680, du vivant même de notre artiste, lequel, outre le surnom rapporté ci-dessus, avait pris pour allégorie un arbre accompagné de ces mots : Ragt weit hervor.

COMTE DE LEININGEN WESTERBURG.

On trouvera un bon article biographique sur Joachim de Sandrart dans la dernière édition de Feller, qui donne les titres de six ouvrages dus à ce savant peintre.

On pourra aussi consulter une intéressante brochure intitulée : Joachim de Sandrart. Etude sur Claude Gellée et son séjour à Rome, par A. Benoit, in-4. Extrait du Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1879-1880.

J.-D. HARTAR.

D'un long article que nous devons à la plume autorisée de M. Henri Masson, mais faisant double emploi avec les réponses précédentes, nous donnons seulement la fin qui explique la devise, et tenons le reste à la disposition du demandeur.

« Der Gemeinnützige signifie : l'intérêt général. Cette devise est certainement tronquée, car on a de Sandrart, placé en tête de l'*Academia nobilissimæ artis pictoriæ*, un portrait gravé par R. Collin de Bruxelles, où se voient les mêmes armoiries que celles reproduites dans la question qui nous occupe : *d'azur à trois grappes de raisin d'argent mal ordonnées*[1], entourées du collier de l'ordre du palmier ; sauf cependant une légère modification : le cimier représentant un pélican dans son aire a disparu pour former, à part, un emblème dans un médaillon à la gauche des armoiries, avec ces mots : Vivre pour mourir, mourir pour vivre. A droite, un autre médaillon, faisant pendant au premier, nous montre un arbre s'élançant au dessus d'une forêt de broussailles, avec notre devise, cette fois complète : « *Der gemein nutzig ragt weit hervor*, » ce qui peut se traduire par : « Celui qui travaille dans l'intérêt général s'élève au dessus des autres. »

Avec la bibliographie des ouvrages de Joachim Sandrart, M. C. Vyt, libraire à Gand, nous envoie l'indication du portrait de ce peintre gravé par R. Collin en 1679, sous lequel se trouve son blason, avec les devises : *Vivre pour mourir... — Der Gemein nuzige* (sic) *Ragt weit hervor*, disposées de chaque côté comme ci-dessus, et qu'il traduit par : « Utile à tous, projetez-vous bien loin. »

1. Rietstap, *Armorial général*, donne : d'azur au chevron ployé d'argent accompagné de trois grappes de raisin de même. — Cimier : un pélican d'argent avec sa piété de gueules nourrissant ses petits.

Digitized by Google

PAUL DE WINT. — (**N. 29.**) [9e NUMÉRO, PAGE 140.]

Dans l'ouvrage de M. Jadart, *Les Bibliophiles rémois*, annoncé dernièrement dans ces archives, on lit page 121 : Paul de Wint, homme de lettres à Paris, correspondant et collaborateur de l'Académie de Reims en 1846. (Description de cet Ex-libris, avec trois lignes de note.)

R. D.

CHEVRON, TROIS ŒILLETS. — (**N. 30.**) [9e NUMÉRO, PAGE 140.]

Les armoiries gravées sur ce fer à dorer, dont la reproduction accompagne la demande du nom, sont celles de la famille PAROY DE LURCY, à Paris. Le dessin m'en a été communiqué, l'année dernière, par mon ami feu M. Alcide Georgel, qui possédait des empreintes de cachets de cette famille, et il figure dans mon Armorial manuscrit sous le n° 1120 bis. Le texte en est donné de la façon suivante : « *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois œillets au naturel, 2 et 1.* — Couronne de comte. »

La famille Paroy de Lurcy, encore existante très probablement, a produit, sous le second Empire, un magistrat de la Cour de Paris ; c'est pour lui, sans doute, que le fer en question aura été exécuté.

COMTE DE BUREY.

ULSTER HAND. — (**N. 31.**) [9e NUMÉRO, PAGE 141.]

M. Walter Hamilton, dans le premier fascicule des *Dated Book-Plates* qui vient de paraître, donne amplement l'explication de la « *main sanglante de l'Ulster* », qui est l'insigne du titre de baronet anglais.

En voici la traduction pour ceux de nos lecteurs peu familiers avec la langue anglaise :

« C'est une main gauche, coupée au dessous du poignet et placée généralement au canton dextre du chef ou en abîme. Elle se blasonne : *d'argent à une main sénestre érigée et appaumée de gueules.*

« Le titre de baronet fut institué par le roi Jacques Ier en 1611 ; il fut étendu à l'Irlande en 1619 et à l'Ecosse en 1624. A l'origine, il était destiné à récompenser non seulement les services personnels, mais encore ceux en argent, rendus à la province d'Ulster.

« Les baronets d'Ecosse furent établis pour l'avancement de la colonisation de la Nouvelle-Ecosse. L'insigne en est : *d'or à un sautoir d'azur* et en cœur un écusson aux armes d'Ecosse, timbré de la couronne impériale et entouré de la devise : *Fax mentis honestæ gloria.*

« En 1616, le roi Jacques décréta que le *baronetage* serait une dignité héréditaire placée entre le rang de Baron et celui de Chevalier. »

LÉON QUANTIN.

Le Secrétaire-Gérant,
HENRY-ANDRÉ.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

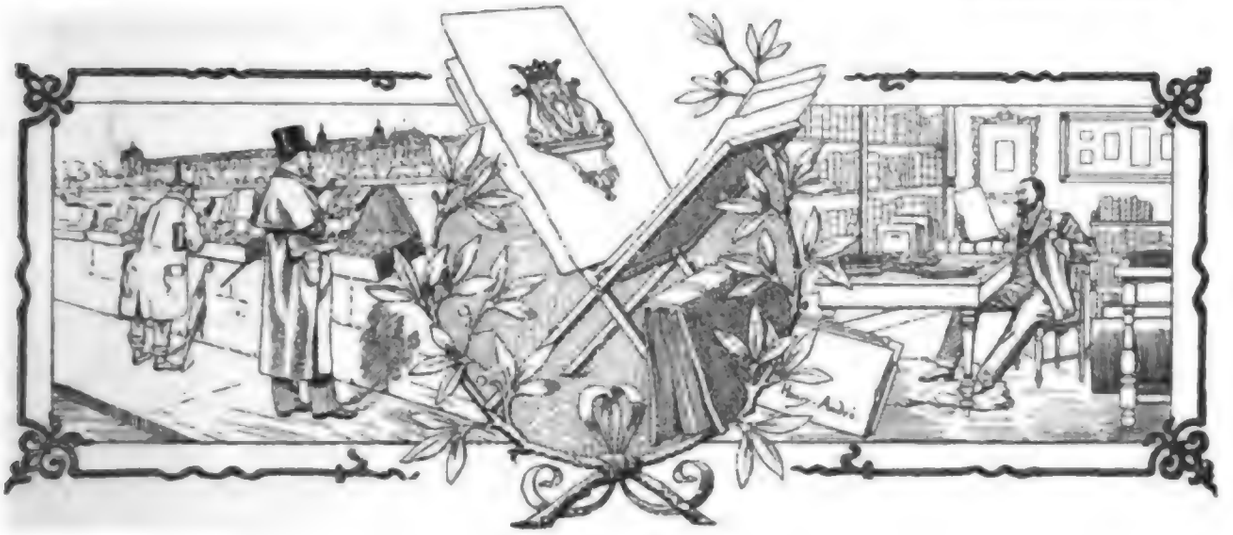

DE L'ÉCU PARTI & DES ARMOIRIES DE FEMMES

Dans l'un des derniers numéros des Archives, M. le Comte de Burey nous a donné un article très documenté et fort intéressant sur une vieille famille parlementaire, les Le Doulx de Melleville, accompagné de l'élégante reproduction d'un Ex-libris aux armes de cette famille, jointes à celles des Guyet, avec cet intitulé : « Ex-libris de Claude Le Doulx de Melleville ». Il y a là, je crois, une petite inexactitude ; la marque figurée ici appartiendrait, selon nous, à sa femme, et la vérité exigeant que nous la lui attribuions, Marguerite Guyet doit allonger la liste des Femmes bibliophiles. Je suis persuadé que mes aimables collègues de la « *Société des Collectionneurs d'Ex-libris* » lui feront galant accueil, d'autant plus volontiers que la série des Ex-libris féminins n'est pas nombreuse.

Si l'on peut citer, et cela est extraordinairement rare, quelques Bibliophiles qui, soit dans leurs Fers-à-dorer, soit dans leurs Ex-libris, ont placé les armoiries de leurs femmes, tels ces livres du Président de Thou, dont les uns ont les armes de Marie de Barbançon ; les autres, celles de Gasparde de La Châtre, il faut remarquer qu'alors il y a toujours deux écus accolés, mais on peut tenir pour certain que toutes les fois que l'on rencontre un écusson donnant dans un *parti* les armes du mari et de la femme, on est en présence d'une marque propre à celle-ci.

Ouvrez l'excellent et curieux ouvrage de M. Quentin-Bauchart « *Les Femmes Bibliophiles* » et regardez les blasons de Louise de Savoie, de

Digitized by Google

Marguerite d'Angoulême, d'Anne de Polignac, de Louise de Lorraine, de Diane de Poitiers, etc.

Dans le « *Recueil des Armes de plusieurs nobles Maisons et Familles... dans la forme que l'on les porte à présent* », par Magneney, examinez les ff. 192 à 208, occupés uniquement par des écus de femmes, eh bien tous, c'est-à-dire 96, depuis Marie de Médicis, la duchesse de Montmorency, la duchesse de Guise, jusqu'à madame Courtin, madame la conseillière Aubry, madame la présidente Tambonneau, donnent les armes du mari et de la femme réunies dans un seul écusson *parti*.

Dans la splendide publication éditée par le duc de La Trémoïlle, sous le titre de « *Chartrier de Thouars* », je vois gravés les sceaux de : Catherine de l'Isle-Bouchard (apposé au bas d'un acte de 1451), de Marguerite d'Amboise, de Louise de Coëtivy (1502), de Jeanne de Montmorency (1565), de Charlotte de Nassau (1599), de Charlotte de La Trémoïlle, princesse de Condé (1587), de Marie de La Tour d'Auvergne (1620), de Charlotte de La Trémoïlle, comtesse de Derby (1626), d'Emilie de Hesse-Cassel (1649), etc., qui tous réunissent les armes du mari et de la femme dans un écu *parti*.

Cet usage n'est pas une innovation précisément moderne. André du Chesne dans son « *Histoire de la maison de Châtillon* » a fait reproduire un sceau d'après une charte de 1292, relatant une fondation pieuse d'Isabelle de Dreux, femme de Gaucher de Châtillon, où l'écu est *parti* de Châtillon et de Dreux.

Si, des monuments figurés, nous passons aux textes, nous trouvons partout la confirmation de cette règle.

«... Les armoiries sont souvent aussi autour des tombeaux, comme on « voit, en une chapelle de l'abbaye du Val, celles de Jacques de Villiers, « Sgr de L'Isle-Adam, et celles de Jeanne de Nesle, sa femme, en un écusson « *party* des armoiries de l'un et de l'autre, ce que j'ay remarqué aussi ail- « leurs, et l'usage de partir ainsy les armoiries du mary et de la femme « dans un même écusson pourroit bien être venu de là. Le mary a sur sa « cotte d'armes le Dextrochère et le manchon d'Hermine, et la femme a le « bas de sa robe party des armoiries de son mary et des siennes qui sont : « de gueules semé de Trèfles d'or, à deux Bars addossez du mesme. » (Le P. Ménestrier, *Les Recherches du Blason*, t. II, p. 232.)

Voyons ce que dit l'abbé de Dangeau, révolutionnaire en orthographe, mais très conservateur en héraldique, dans ses « *Principes de la Sianse du blazon* » (p. 56). «... Autrefois la partition qu'on nomme le *Parti* servoit à « joindre les armes de la fame à cèles du mari, il y en a beaucoup d'examples « aux siècles pasés ; on le faisoit même d'une manière qui défiguroit tout « à fait, tant les armes du mari que cèles de la fame. Nous voyons, dans « quelques monumans du 15e siècle, les armes du roi Louis XI et de Char- « lote de Savoi sa fame ; l'écu est parti ; à la droite, il n'y a que la moitié des « armes de France, savoir : une Fleur-de-lis antière et la moitié d'une autre, « et à la gauche, il n'y a que la moitié d'une croix. Pour éviter cet incon-

Digitized by Google

« véniant, en *se servant toujours de la même partition*, on mit à droite les « armes antières du mari, et à gauche les armes antières de la fame. »

«... Ainsy les femmes entrant par leurs mariages dans la maison et « famille de leurs marys, portent les armes de leurs marys *parties* de celles « de leurs pères. » (Paillot. *La vraye et parfaite science des Armoiries*, p. 522.)

Vulson de la Colombière (*La Science héroïque*, p. 477) s'exprime ainsi : « Estant surtout remarquable que sur les effigies des anciens Princes et Che- « valiers, leurs armes et blasons estoient toujours représentéz sur leurs cottes « d'armes, ou sur leurs manteaux, et leurs femmes portoient aussy les armes « de leurs maris, *parties* avec les leurs, sur leurs robes, jupes ou man- « teaux de parade qu'elles avoient porté durant leur vie aux plus grandes « cérémonies où les uns et les autres s'estoient trouvés, comme cela se « vérifie par mille exemples qu'il seroit facile de produire. »

Un plaidoyer du 29 déc. 1383, cité par M. Gourdon de Genouillac (*Les Mystères du Blason*, p. 182), établit que « les femmes n'ont armes, hors « qu'elles portent l'écu *mi-parti* de leurs maris et de leurs pères, pour « signe de quelle maison elles sont issues, et en quelle elles sont. »

Les grandes Palmes, qui figurent sur cet Ex-libris Le Doulx de Melleville, militent encore en faveur d'une attribution féminine.

« Les femmes mariées ne doivent entourer leur écu que de deux Palmes, « symbole de l'amour conjugal. » (Ibid., p. 187.)

« Pour les Dames, elles ajoutent à leurs armes deux branches de Laurier « ou de Palme qu'on appelle rinsseaux. » (Le Royer de Prades, *Le Trophée d'Armes héraldiques*, p. 45).

«... Je diray en ce lieu qu'on se sert encore des Palmes aux côtés de « l'écu des femmes, pendant que leurs marys vivent, et lorsqu'elles sont en « viduité, elles y mettent des Cordelières à l'imitation de la reine Anne de « Bretagne, qui fut la première qui en prit, parce qu'elle portoit le Cordon « de S. François. » (Trudon, *Traité du Blason*, p. 20).

Le bon Père Marc de Varennes, après avoir cité (*Le Roy d'Armes*, p. 399) comme exemple « les chastes procédures des Tourterelles qui, se voyant « privées de leurs parons, ne peuvent porter leur affection à d'autres et n'ai- « mans que les plus tristes solitudes se perchent toujours sur les branches « d'un arbre mort », explique que « la Royne Anne, duchesse de Bre- « tagne, mit autour de son écu d'armes une ceinture d'argent faite de « cordes, appelée pour ce sujet Cordelière, nouée en quatre endroits, et « enlacée de quatre laqs d'amour, pour preuve de la très forte amitié qu'elle « avoit tousjours porté à feu son mary Charles huictième. » Puis, quelques lignes plus loin, il se plaint de « ces peintres et ces sculpteurs qui mettent « indifféremment autour des armes de toutes sortes de Dames, vefves ou « non, ces Cordelières, puisque si leurs maris sont vivants, elles le doivent « faire paroistre par deux rinsseaux d'arbre verdoyants, qui environnent « leurs armoiries; et me semble que les deux branches de Palme sont les plus

Digitized by Google

« convenables, attendu qu'entre autres propriétéz excellentes, elles font « paroistre une affection conjugale, en ce que la Palme estant seule devient « stérile, et le Palmier en estant éloigné ne manque pas de courber ses plus « hautes branches vers elle, et d'en faire ses approches autant que sa « vigueur le lui permet. »

D'un autre côté, je n'ai jamais pu rencontrer, malgré des fouilles prolongées, d'exemple d'un conseiller au Parlement ou d'un robin quelconque, même au temps de la Régence et de quelque humeur folâtre qu'on le suppose, dissimulant assez peu ses idées anacréontiques, pour avoir la hardiesse de se couronner de roses jusque sur son Ex-libris.

Quand, dans son très intéressant article, M. le comte de Burey cherche à expliquer la présence de cette couronne de fleurs par l'absence de titre de comte ou de marquis, il oublie les milliers de blasons qui ont dû lui passer sous les yeux, lesquels ne portaient pas de couronnes mais étaient timbrés d'un casque.

Le sieur Treysouville, feudiste.

ARMES DE HENRI-CHARLES DE COISLIN

ÉVÊQUE DE METZ

Le beau fer à dorer dont nous donnons la reproduction (gravure sur bois, extraite de l'ouvrage de M. A. Benoit) est celui de Henri-Charles du Cambout, duc de Coislin, pair de France, commandeur du Saint-Esprit, premier aumônier du roi, membre de l'Académie française et membre honoraire de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, évêque de Metz; grand seigneur bien connu par sa bienfaisance et dont l'inépuisable charité fit construire le château de Frescati près de Metz, dans le seul but de donner de l'ouvrage aux ouvriers inoccupés. Il fut le bienfaiteur de la ville de Metz à laquelle il fit don d'une caserne pour loger les troupes qui, avant cela, étaient mises chez l'habitant. Cette caserne qui peut abriter un régiment entier existe encore, et sur la modeste fontaine qui s'y trouve adossée se voient les armes de ce généreux prélat.

Le duc de Coislin reçut à Frescati d'une manière royale tous les souverains et tous les princes de passage à Metz. Malheureusement, lors de la Révolution, la bande noire se chargea de démolir ce superbe château dont les jardins féeriques furent transformés en champs de culture.

Digitized by Google

Outre la bibliothèque qu'il possédait dans son palais épiscopal, composée de douze mille volumes, il en avait encore une autre non moins considérable à Frescati [1]. Ce goût des beaux livres était héréditaire dans sa famille. Il avait hérité de son oncle Pierre du Cambout, évêque d'Orléans, de ce qui restait de la magnifique bibliothèque du chancelier Séguier dont nous allons parler.

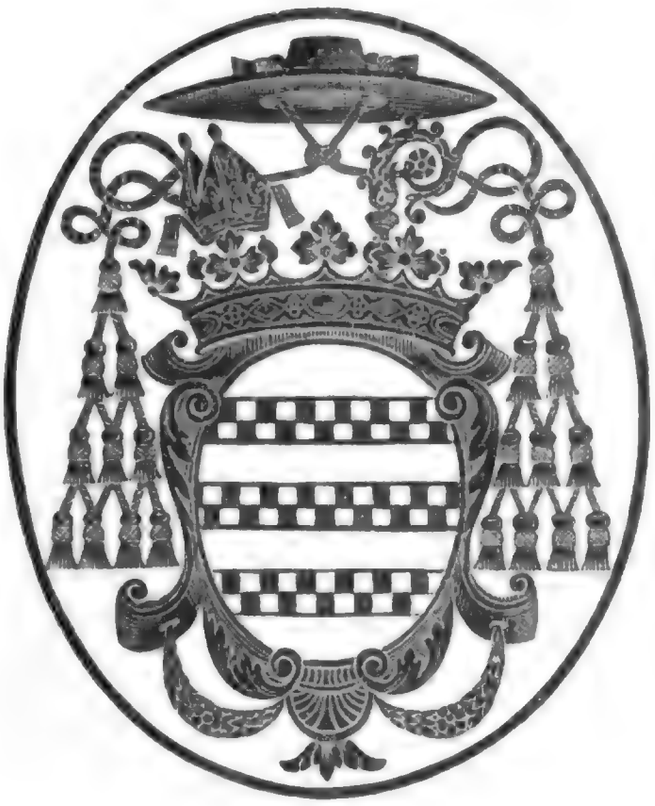

L'évêque de Metz, par une modestie sincère, ne voulût jamais siéger au Parlement autrement qu'à son rang de conseiller d'honneur ecclésiastique. Il eut à souffrir bien des ennuis à propos de la bulle Unigenitus et sa résistance l'ayant fait exiler de la Cour, il ne put reprendre ses fonctions de premier aumônier du Roi que lorsque Louis XIV eut laissé le trône à son successeur. Henri du Cambout mourut à Paris, en 1732, et fut inhumé chez les Pères de Nazareth de la rue du Temple.

Ainsi que nous le disions plus haut, à la mort de Pierre du Cambout, évêque d'Orléans, les manuscrits de la célèbre bibliothèque de ce prélat, car il n'y avait plus d'imprimés, passèrent à son neveu Henri-Charles, évêque de Metz, dont il vient d'être question, qui les légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où un incendie les détruisit presque tous en août 1794. Ceux que l'on put arracher aux flammes se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

1. Voy. A. Benoit. *Les Bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des trois Évêchés.*

Digitized by Google

Pierre du Cambout avait hérité, par sa mère Marie Séguier, de la belle et importante bibliothèque du chancelier Séguier; on ne s'explique pas encore comment cette fameuse collection a été dispersée. Tout porte à croire pourtant qu'elle fut vendue par l'évêque d'Orléans lui-même; voici pourquoi : en 1685, vingt et un ans par conséquent avant sa mort, parut un premier catalogue : *Bibliothecæ Seguerianæ catalogus*, Parisiis, apud Cramoisy, in-12; et en 1686, *Catalogue de la bibliothèque de Séguier*, Paris, F. Le Cointe, in-12. Ces deux catalogues, que nous avons examinés à la Bibliothèque nationale, ne ressemblent guère par leurs conditions générales : papier, format, dispositions typographiques, aux catalogues que les grands seigneurs de cette époque faisaient rédiger soit pour eux, soit pour leurs amis; ils ont été certainement tirés à un assez grand nombre d'exemplaires, car on en rencontre encore de temps en temps sur les catalogues de librairie. En revanche, ils ressemblent beaucoup aux catalogues des ventes aux enchères distribués dans la première moitié du siècle dernier.

Notre hypothèse serait confirmée si l'on trouvait un de ces deux catalogues avec des prix manuscrits; c'est sur ce point que nous attirons l'attention des érudits, des chercheurs, des libraires et des bouquinistes, de tous ceux qui manient des livres et qui s'y intéressent.

Semblable trouvaille expliquerait enfin la dispersion d'une des plus considérables et des plus remarquables bibliothèques du XVIIe siècle.

HENRI DE BEAULIEU.

EX-LIBRIS

D'ANTOINE-LOUIS DUPRÉ DE SAINT-MAUR

OFFICIER AUX GARDES FRANÇAISES

Le tirage hors texte de cet intéressant Ex-libris, que nous donnons dans ce numéro, a été obtenu avec la planche originale même gracieusement confiée par M. Duris, un des membres les plus dévoués de notre Société, auquel nous en faisons nos sincères remerciements.

Antoine-Louis Dupré de Saint-Maur, chevalier, né le 26 juillet 1743, était le second fils de Pierre Dupré de Saint-Maur et de Madelaine Bellanger.

Il fut reçu, le 4 mars 1757, mousquetaire du roi dans sa première compagnie, successivement premier enseigne au régiment des gardes françaises, sous-lieutenant des grenadiers le 21 mars 1762; il épousa, le 17 mai 1774,

Digitized by Google

Jeanne-Geneviève-Henriette Billard de Lorière, fille d'Armand-Charles-Gui-Henri Billard de Lorière et de dame Geneviève-Thérèse Le Jau de Chamberjot.

Ce militaire lettré faisait partie d'une ancienne famille noble et célèbre dans la magistrature à Paris. D'après La Chesnaye-Desbois, elle remonte à Nicaise Dupré, écuyer, seigneur de Cossigny, valet de chambre de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ainsi qu'on le voit par un acte passé le 15 mars 1445 devant Boudeau, tabellion à Brie-Comte-Robert, et dans lequel ledit Nicaise rend foi et hommage au seigneur de Loutes pour sa terre de Cossigny.

Nous nous dispenserons d'en suivre la filiation jusqu'au possesseur de l'Ex-libris qui fait l'objet de cette étude, nos lecteurs la trouveront dans la Chesnaye-Desbois (édition de 1770-1786), tome XI, page 500. Nous nous arrêterons seulement au grand-père de notre officier, à Nicolas Dupré, né en 1640, et marié le 3 juin 1691 à Anne-Marie Frachet de la Fournerie, dont il eut : I. Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, chevalier, d'abord trésorier de France au bureau de la généralité de Paris, puis reçu maître des comptes, le 4 mars 1732; l'un des Quarante de l'Académie française, fameux par sa traduction du *Paradis perdu* de Milton, mort à Paris le 2 décembre 1774, âgé de 80 ans. — II. Pierre Dupré de Saint-Maur, né le 6 mars 1697, commissaire aux requêtes du Palais, mort le 28 janvier 1765, et qui, de son mariage avec Madelaine Bellanger, laissa deux fils : le premier, Antoine-Pierre, chevalier, né le 4 avril 1735, fut conseiller au parlement de Paris; le second, Antoine-Louis Dupré de Saint-Maur, chevalier, est celui qui nous occupe. En jetant les yeux sur le petit tableau ci-dessous, on voit, et c'est là ce que nous voulions faire ressortir, qu'Antoine-Louis était le neveu direct du célèbre académicien à l'exemple duquel, sans doute, il devait des goûts littéraires et artistiques.

Nicolas Dupré de Saint-Maur,
marié, en 1691, à
Anne-Marie Frachet de la Fournerie.

Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, trésorier de France, traducteur et économiste, un des *Quarante de l'Académie française.*	Pierre Dupré de Saint-Maur, marié à Marie-Magdelaine Bellanger, dont

Antoine-Pierre, conseiller au Parlement.	Antoine-Louis, *officier aux gardes françaises.*

Comme on le voit sur notre tirage hors texte, et ainsi que d'après La Chesnaye-Desbois, les armoiries des Dupré de Saint-Maur sont : *mi-parti d'azur à la bande d'or chargée de trois cosses de pois de sinople*, qui est de Cossigny ; et *d'argent à la fasce de sinople accompagnée de trois trèfles de même posés deux en chef et un en pointe*, qui est Dupré de Saint-Maur.

Nous sommes redevables à M. le marquis de Villoutreys de notes curieuses sur cette famille Dupré de Saint-Maur, et en particulier sur l'académicien Nicolas-François; mais, malgré tout l'intérêt qu'elles présentent,

Digitized by Google

elles nous écarteraient trop de notre sujet. On pourra en prendre connaissance dans le *Journal de Collé*, édition d'Honoré Bonhomme, t. I, p. 312, et t. II, p. 79; dans l'*Histoire des Quarante fauteuils de l'Académie française*, par T. Tastet, t. III, p. 479; dans l'*Armorial de la Chambre des comptes de Paris*, par M. Constant d'Yanville, p. 739; dans le *Dictionnaire héraldique*, de Chevillard fils (Paris, 1723), p. 92; enfin dans la *France héraldique*, de Poplimont, et dans d'autres ouvrages dont l'énumération serait trop longue. Remarquons, pour terminer, que cette famille subsiste encore de nos jours.

L. Bouland.

UN NOUVEL EX-LIBRIS

Rompre avec les antiques formules, tant de fois copiées et recopiées, renoncer aux clichés surannés, rongés de vieillesse besoigneuse, et aussi usés que les couvertures des pauvres bouquins sur lesquelles ils étalent leurs légendes archaïques, leurs sous-entendus prétentieux, énigmes bizarres, qui font la joie des chercheurs de quintessence, tandis que le profane s'épuise en veilles lamentables à tenter de les déchiffrer; mais, par contre, adopter franchement une simplicité crâne, d'une clarté bien *moderniste*, tout en respectant les traditions du genre, et faire œuvre d'art, par l'arrangement des motifs et l'harmonie de l'exécution : telles étaient les conditions imposées par M. Abel Picard au dessinateur de son *Ex-Libris*. Une tâche peu commode, bien que d'un intérêt séduisant, en raison de sa nouveauté teintée d'audace! M. Henry-André, il faut le reconnaître, a su s'en acquitter avec un brio tout personnel et une habileté de bon aloi dont on ne peut trop le complimenter.

Bien simple, en effet, par la sobriété des moyens mis en œuvre, ce joli dessin, mais, cependant, combien compliqué et bavard, quand on l'examine en ses détails! Tout y est : le chiffre d'abord, en l'enroulement gracieux du ruban formant cadre, et qui, au lieu de la devise, pour ainsi dire règlementaire, porte tout bonnement le nom, bien prosaïque, du bibliomane; puis le rébus d'une naïveté bon enfant, presque enfantine, un oiseau et un livre qui, rapprochés, disent les deux syllabes inscrites sur le ruban; enfin, les révélations obligées sur le propriétaire, son origine, sa profession, ses goûts, ses manies, indiscrétions spirituellement racontées en ce pimpant paysage parisien, étalant le panorama des quais si chers aux fouilleurs d'étalages, avec ses bouquinistes et ses flâneurs, autant de portraits pris sur le vif. Et aussi, en cette bibliothèque, d'une forme bien moderne, supportant, au milieu et en bonne place, les auteurs favoris, les maîtres aimés, tandis qu'à chaque bout, un tantinet relégués, mais tout de même menaçants

Digitized by Google

en leur ironie redoutable, se nichent l'encrier de l'homme de lettres et le recueil de droit administratif, *vade-mecum* du fonctionnaire. Ainsi donc, rien n'y manque et l'ensemble, sans prétention, comme sans fausse pruderie, constitue une véritable biographie, voire même un portrait des plus ressemblants.

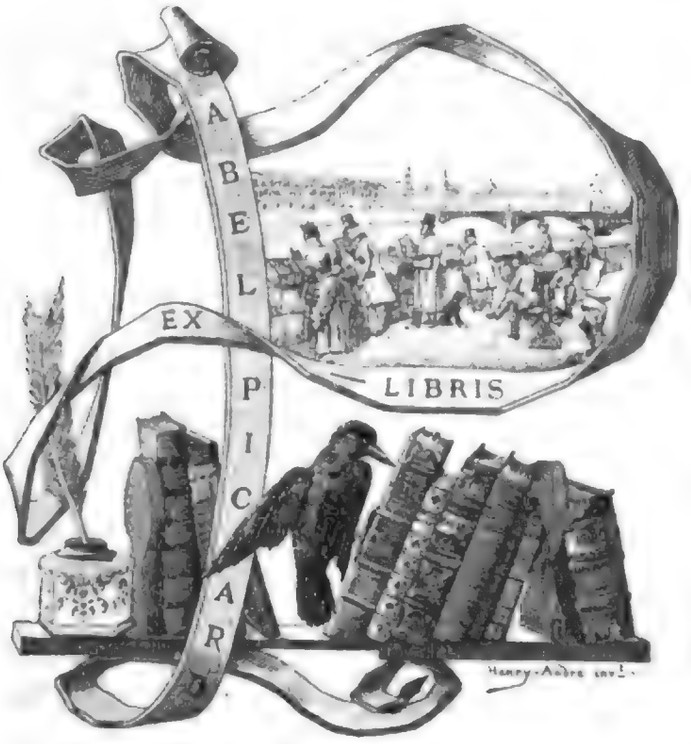

Cette composition, d'une originalité indéniable, fait honneur au talent de M. Henry-André. D'autant plus qu'il y a là une sorte d'innovation d'une exquise fantaisie, qui marquera certainement dans l'histoire déjà si longue des *Ex-Libris*. Les collectionneurs sauront gré à l'artiste d'avoir créé cette indication nouvelle, qui, telle est notre conviction, ne peut manquer de trouver des imitateurs.

X***

EX-LIBRIS DE PIERRE-FRANÇOIS HUGON

ARCHIDIACRE DU CHAPITRE DE BESANÇON

Les inscriptions, les signatures, les notes manuscrites que l'on trouve quelquefois soit sur les Ex-libris eux-mêmes, soit sur les livres qui en sont pourvus, fournissent souvent de précieux renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs, et qui facilitent ou confirment l'attribution. Mais il n'en est pas toujours et invariablement ainsi, dans certains cas même, c'est malheureusement tout le contraire qui a lieu, un inconnu plus ou moins étranger à la famille du premier possesseur les

Digitized by Google

a écrites, et alors, si elles sont acceptées sans un sévère contrôle, ces notes deviennent une cause de fausse attribution et nécessitent de longues recherches pour démontrer l'erreur.

Tel est le cas de l'Ex-libris de P.-F. Hugon, que l'on rencontre souvent avec l'inscription : « Ex-dono C. F. Baulart d'Angirey, ou encore Ex-dono Claudii Francisci Baulart d'Angirey canonici illustris. Ecclesiæ metropolitanæ Bisuntinæ, anno 1785, » et qui, de par cette inscription, est généralement attribué au dit Baulart. Cette pièce est un Ex-libris héraldique : sur un cartouche de style Louis XVI on voit un écusson ovale : *de gueules à la bande ondée d'or accompagnée de deux aiglettes du même*, couronne de marquis de laquelle émerge une mitre. De la partie supérieure du cartouche partent deux guirlandes de feuilles de laurier pendantes, l'une à dextre, l'autre à sénestre en manière de supports. A la base du cartouche, une croix est suspendue à un nœud de ruban, on n'y peut distinguer au centre aucun attribut bien déterminé (du moins sur la pièce que j'ai sous les yeux, ce qui me fait penser que c'est la croix d'un chapitre et non une croix d'ordre). La composition est limitée par un simple filet ; hauteur : 80 millimètres, largeur 55. D'après cette description pas le moindre doute à avoir, c'est bien l'Ex-libris de Pierre-François Hugon, grand archidiacre du chapitre métropolitain de Besançon et auxiliaire de l'archevêque de cette ville avec la qualité d'évêque de Philadelphie, ce qui explique la mitre que nous voyons dans la couronne. Du reste le blason décrit ci-dessus est celui de la famille Hugon, ainsi que l'on peut s'en assurer en consultant les armoriaux de la Franche-Comté, et en particulier celui de M. de Lurion.

Que le chanoine Baulart ait pu disposer en 1785 des ou d'une partie des livres de Hugon, nous allons essayer de l'expliquer plus bas, mais à coup sûr cet Ex-libris n'est réellement pas le sien, car, d'après les armoriaux, les armoiries de la famille Baulart d'Angirey sont : *d'or à la bande d'azur chargée de trois annelets du champ*, ce qui ne peut prêter à confusion avec celles des Hugon.

Pierre-François Hugon, grand archidiacre de l'Eglise métropolitaine de Besançon et véritable propriétaire de l'Ex-libris qui nous occupe, était né à Gray, le 15 octobre 1674 ; il entra comme chanoine-coadjuteur au chapitre métropolitain le 4 septembre 1690, fut sacré évêque le 24 juin 1736 et mourut le 17 septembre 1754. Il *avait choisi* pour coadjuteur de sa prébende canoniale Claude-François Baulart d'Angirey, qui le remplaça comme chanoine, et mourut lui-même le 24 septembre 1786. Si Pierre Hugon avait jugé à propos de *choisir* Claude Baulart pour coadjuteur, il est assez naturel de penser qu'il lui légua en mourant tout ou partie de sa bibliothèque. Et il est probable qu'imitant cette générosité, le chanoine Baulart disposa à son tour de ces livres en faveur de quelque établissement religieux ou d'un de ses confrères, car la date de l'inscription est juste antérieure d'un an à celle de sa mort.

L. Bouland.

NÉCROLOGIE

Des complications et des retards indépendants de notre volonté nous ont mis dans l'impossibilité d'offrir plus tôt un juste tribut de regrets à M. Maurice Tripet, fondateur des *Archives héraldiques Suisses* et l'un de nos plus aimables correspondants, décédé le 16 juillet dernier à Neuchâtel, où il était né le 21 janvier 1863.

Quoiqu'il ne collectionnât point les Ex-libris dans toute l'acceptation du mot, M. Tripet s'en occupait néanmoins d'une façon assez suivie, car leur étude et celle de l'art héraldique ont des connexions si intimes, que si l'on s'intéresse à l'une, il est bien difficile de rester étranger à l'autre. M. Maurice Tripet en fut une preuve évidente, puisque la dernière publication dont il s'est occupé jusqu'à ses derniers moments est l'intéressante étude intitulée : Les *Ex-libris Neuchâtelois*, pour la rédaction de laquelle il prêtait son concours à l'auteur, M. J. Grellet.

Dès l'apparition de nos Archives, un échange courtois s'en était établi avec les *Archives héraldiques Suisses*, que M. Tripet rédigeait avec tant de compétence. Peu de temps avant sa mort, notre regretté correspondant nous avait envoyé plusieurs exemplaires de son Ex-libris qui ont été distribués, selon son désir, aux membres présents dans une de nos réunions. La famille de M. Tripet, grâce à l'obligeante intervention de M. Grellet, a bien voulu nous en confier le cliché pour en faire le tirage ci-dessus ; nous lui en offrons nos remerciements avec l'expression de nos sincères condoléances.

Un article biographique des plus complets, avec la liste des publications qu'il a faites, a été consacré à M. Maurice Tripet. Il est dû à la plume autorisée de son ami M. Jean Grellet, on le trouvera pages 273-277 de la *Revue Suisse de numismatique*.

L. Bouland.

Digitized by Google

QUESTIONS

LIONS-LÉOPARDÉS. — (N. 50.)

Ex-libris représentant deux écus accolés posés sur un cartouche du XVIIIe siècle, surmontés d'une couronne ducale, supports : deux licornes. Le tout est placé sur une console architectonique composée de feuilles d'acanthe. Le premier des blasons est : *d'or à deux lions-léopardés de gueules posés, l'un sur l'autre.* Le second : *de gueules à trois chevrons d'or; coupé de gueules à deux fasces d'or.*

Cette pièce, gravée sur cuivre, mesure au trait carré 55^mm de hauteur sur 60^mm de largeur. Pour qui a-t-elle été faite ?

H. M.

TUETUR ET NUTRIT. — (N. 51.)

Cette vignette gravée par Papillon en 1771 et dont voici la reproduction avec ses dimensions exactes est-elle un Ex-libris ?

Existait-il à Poitiers un séminaire de Saint-Charles ?

G. R.

CIMIER. — (N. 52.)

J'aurais besoin de connaître le cimier de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. J'ai lu sans pouvoir me rappeler où, que ce prince avait déployé un tel luxe dans ses harnachements et costumes de guerre, que son casque avait un cimier d'or et de pierreries. Qu'y a-t-il de vrai dans cette assertion ? Quel était ce cimier ? Et dans quel ouvrage pourrais-je en trouver une représentation exacte ?

Ch. D.

DEUX MAINS. — (N. 53.)

Je désirerais savoir de qui est l'Ex-libris anglais suivant : blason sans entourage ni encadrement, *parti-dentelé d'or et de gueules. Sur le tout coupé de..? sur or, au lion de l'un en l'autre, accompagné en chef de deux mains*

Digitized by Google

appaumées, une à chaque canton. Couronne de comte ; supports : deux antilopes. Je vois dans un peerage que si l'on enlève le petit blason sur le tout, ce sont les armes de la famille Louth (Irlande).

J. D.

CHEVRON SURMONTÉ D'UN CROISSANT. — (**N. 54**.)

Le blason dont voici la reproduction absolue par frottis se trouve sur la reliure en maroquin rouge d'un Almanach royal pour l'année 1785.

Nous le lisons de : *de... au chevron de... surmonté d'un croissant de... accompagné en chef de deux étoiles de... et en pointe d'une tête de lion arrachée de...* ? Casque de profil ; — cimier : un lion naissant.

A quelle famille peut-on attribuer ces armoiries ? E. R.

RÉPONSES

VIERGE RAYONNANTE. — (**N. 32**) [3e numéro, page 47].

M. W. H. donne la réponse suivante dans le numéro de septembre de l'*Ex-libris Journal*.

« Mrs. Bury Palliser, dans son *Historic Devices and Badges*, mentionne que Henri VIII accorda comme insigne à sa femme Katherine Parr : *une tête de vierge de carnation, sommée d'une couronne royale, chevelée et vêtue d'or*, conjointement à une portion d'une triple rose, rouge, blanche et rouge. Mais le crest (cimier) du roi lui-même paraît avoir toujours été le lion couronné, comme il est à présent porté sur les armes royales de Grande-Bretagne. »

Digitized by Google

CHEVRON, TROIS ŒILLETS. — (**N. 33**) [9e N°, P. 140. — 10e N°, P. 160].

Sans contester, bien entendu, l'attribution faite à la famille Paroy de Lurcy par M. le comte de Burey, j'attire l'attention sur une autre famille qui porte aussi d'azur au chevron d'or accompagné de trois œillets de même; c'est Cousin de Couteville, à Paris. Mais j'ignore si cette famille existe encore, car je ne la trouve ni dans l'*État présent* de 1887, ni dans l'*Annuaire des Châteaux*.

Léon Quantin.

ZARA. — (**N. 34**) [9e numéro, page 143].

Les plus anciens sceaux montrent un château à trois tours sur une montagne. Sous la domination vénitienne, Zara portait pour armes un saint guerrier à cheval, je crois que c'est saint Siméon, protecteur de la ville. Aujourd'hui, d'après des imprimés officiels que j'ai sous les yeux, ses armoiries se blasonnent : *D'argent, à un guerrier vêtu à la romaine, cuirassé et casqué, le manteau et le panache de gueules, tenant une bannière flottante d'argent chargée d'une croisette de gueules, la hampe d'or, et monté sur un cheval de sable, houssé d'azur, bridé d'or, passant sur une plaine de sinople. Le tout brochant sur un haut rocher mouvant de sénestre et sommé d'un château crénelé à trois tourelles, dont celle du milieu crénelée et les deux latérales couvertes en poivrière.*

G. de Crollalanza.

CORRESPONDANCE

Saint-Claude (Jura), 5 septembre 1894.

Monsieur et cher Président,

En réponse à votre desideratum mentionné page 138 des Archives de la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris, je me fais un plaisir de vous indiquer que j'ai connu, en 1882, à Rennes, un M. *Schwendt*, contrôleur des contributions directes, d'*origine alsacienne*, et qui pourrait bien se rattacher à la famille qui fait l'objet de vos intéressantes recherches. Je l'ai perdu de vue depuis une dizaine d'années, mais avec l'annuaire de l'administration des contributions directes, on retrouverait facilement son adresse actuelle. Ci-inclus une note sur un Ex-libris Pingré.

Agréez, etc. J. Cochon.

Je possède un Ex-libris de la même famille que celui de J.-B. Pingré, décrit par M. Robert Guerlain, mais avec une variante héraldique. — Le blason est d'argent au chêne arraché de sinople et fruité d'or, dans un écu ovale surmonté d'une couronne de comte et supporté par deux licornes qui reposent sur une tablette ornementée et fleuronnée, portant la légende : *Ex-libris Pantaleonis Pingré de Fricamps.* — La pièce entourée d'un double

Digitized by Google

filet brisé aux quatre angles mesure 85 mm de hauteur sur 77 mm de largeur, la décoration en est symétrique et un peu chargée, son style me paraît dater de la Régence; elle n'est pas signée.

J. Cochon.

Dans le compte rendu que nous avons publié des Ex-libris à l'Exposition du Livre, notre collaborateur M. Mar, se fiant à une note manuscrite qui se trouvait sous celui de Souchay, a signalé cette pièce avec l'indication de Strasbourg comme lieu d'origine[1]. Nous venons de recevoir de M. Rubattel, membre de notre Société, une lettre revendiquant pour Souchay l'origine lyonnaise. Nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs: « Je puis, « dit-il, répondre de suite et sûrement que l'Ex-libris du président Souchay, « lyonnais, a été dessiné et gravé par J. J. de Boissieu. Il est signé J. J. B. « sur la pierre où se trouvent les armoiries, et catalogué comme tel dans « l'œuvre de J. J. de Boissieu. »

VARIA

Le n° 9 de l'*Ex-libris Journal* (septembre 1894) contient une étude sur les Ex-libris allemands de Pensylvanie, par M. Dubbs, puis une lettre de M. Brown sur les nombreuses différences qui existent entre les hachures indiquées sur les blasons des Ex-libris et celles données aux mêmes personnes par les armoriaux.

M. Walter Hamilton, président de la Société anglaise, fait un appel chaleureux afin que chacun des nouveaux membres envoie, pour être insérées dans le Journal, des notes sur les pièces rares ou peu connues de leur collection. Comme à l'ordinaire, le fascicule est toujours bien illustré : la planche des Ex-libris à déterminer donne neuf belles reproductions, plus une hors texte de grandeur naturelle et de style allemand. Cette dernière pièce est des plus curieuses, en ce que le cartouche portant les armoiries est accolé d'un nombre infini d'armes, de drapeaux, de guidons, de flammes, etc. En haut se trouvent les armes personnelles de l'empereur accostées de celles des rois de Hongrie et de Bohême, ainsi que de celles des six électeurs de l'empire.

Le n° 10 de la même revue contient : une planche considérée par plusieurs auteurs anglais comme un Ex-libris du roi Georges III ; — des notes sur les Ex-libris du chevalier ou chevalière d'Eon ; — une planche d'Ex-libris à identifier contenant douze reproductions réduites (celle en tête, portant le numéro 42, appartenant aux Borgia d'Espagne et d'Italie) ; — enfin un article nécrologique sur M. Daniel Ravenel, membre de notre Société, qui vient de mourir dans sa soixantième année, à Charleston (Caroline du Sud).

1. Voir le n° 10 des *Archives*, page 148.

Digitized by Google

Comme son nom français l'indique, M. Ravenel descendait d'une famille bretonne qui émigra, lors de la révocation de l'édit de Nantes, en la personne de René Ravenel, lequel devint premier pasteur protestant de l'église française de Charleston. M. Daniel Ravenel prit part à la guerre de sécession dans les rangs des fédéralistes, puis se lança dans les affaires. Il ne s'en était retiré que depuis trois ans et demi, lorsqu'il commença à être atteint de paralysie. C'était un grand amateur de livres, recherchant de préférence les ouvrages relatifs à l'histoire de la religion réformée et ceux concernant son état d'adoption : la Caroline du Sud.

M. Daniel Ravenel avait répondu au premier appel de notre Société naissante, aussi lui devions-nous ce dernier adieu.

LÉON QUANTIN.

Le 3e numéro de l'*Ex-libris Zeitschrift* (1e année, juillet 1894) renferme parmi ses tirages hors texte et ses articles intéressants : L'Ex-libris de l'impératrice-reine Augusta-Victoria, gravé par G. Otto. — La reproduction en couleurs, sur papier imitant l'ancien, d'un Ex-libris daté de 1536. — Une remarquable reproduction, également en couleurs sur papier vergé, de l'Ex-libris de Conrad Peutinger, avec un article biographique. — La biographie et l'Ex-libris, encore en couleur, sur papier teinté, de Marcus Swyn, et daté de 1582. — Des recherches sur l'Ex-libris du médecin de Charles-Quint, Georges Wirth, qui se servit de l'Ex-libris d'un de ses parents, Pierre Wirth, et fit imprimer son nom au dessus du blason, de sorte que cette pièce porte deux noms. — L'Ex-libris de la famille de Gottesheim, en Alsace (grande pièce de 147 sur 226 mm, absolument anonyme). — La description de l'Ex-libris d'une reine d'Espagne : Marie-Anne, princesse palatine, femme de Charles II. — La reproduction de l'Ex-libris très curieux du lieutenant-colonel Abraham Jaeger, gravé par lui-même. A propos de ce dernier, nous serions infiniment obligé à ceux de nos lecteurs qui pourraient nous fournir quelques renseignements sur cet officier que l'on suppose être Alsacien.

L. BOULAND.

AVIS

Quoique le présent numéro des Archives soit déjà le onzième, et que les abonnements ou cotisations soient payables d'avance, un certain nombre de membres ne nous ont pas encore envoyé le montant de leur souscription. Nous les prions instamment de vouloir bien l'adresser le plus tôt possible par mandat postal à notre trésorier, M. J. REGNAULD, 92, rue du Liégat, à Ivry-sur-Seine. Passé le 15 novembre, les personnes qui n'auraient pas répondu à cet appel ne devront pas trouver mauvais qu'on leur fasse présenter par la poste leur quittance augmentée des frais de recouvrement.

Le Secrétaire-Gérant,
HENRY-ANDRÉ.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

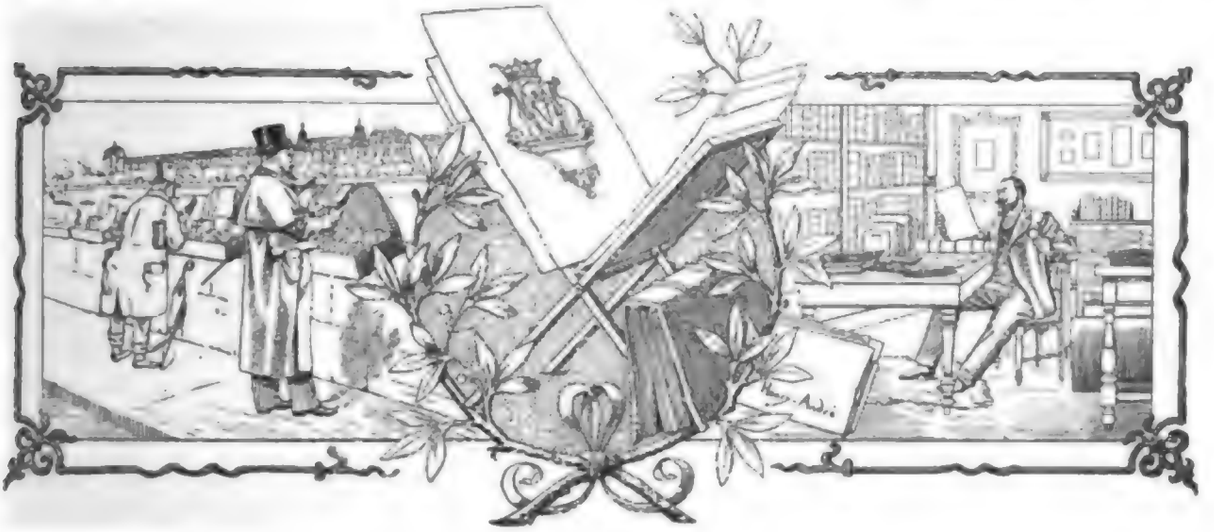

L'EX-LIBRIS

DE

CLAUDE LE DOULX DE MELLEVILLE, IIe DU NOM

ET DE

MARGUERITE GUYET, SA FEMME

Il serait puéril, en même temps que fort injuste, de contester, en quoi que ce soit, la profonde érudition de l'éminent héraldiste qui signe modestement « le sieur Treysouville, feudiste », lequel entasse à profusion les textes et les exemples pour me prouver que l'Ex-libris que j'ai attribué après mon savant ami, M. Charles Molle, à Claude Le Doulx de Melleville, deuxième du nom, appartient, en réalité, à Marguerite Guyet, femme de ce dernier.

Qu'il me permette de lui faire observer, néanmoins, que la règle du *party*, pour les blasons essentiellement féminins, n'est pas aussi exclusive qu'il paraît le croire, et que beaucoup d'armoiries, reconnues pour être la propriété du sexe fort, sont également pourvues de cette partition. Sans aller plus loin, il n'aura, pour s'en convaincre, qu'à regarder la planche hors texte de ce même n° 11 des *Archives*, contenant sa thèse, qui reproduit précisément avec un *party*, l'écusson « d'Antoine-Louis Du Pré de Saint-Maur, officier aux gardes françaises[1] ». Je pourrais lui en indiquer une multitude d'autres semblables, car c'est bien en matière d'art héraldique que l'on peut dire qu'il n'y a pas de règles sans exception et que toutes sont faites, le plus souvent,... pour être violées!

1. On remarquera, en outre, sur la pièce indiquée, que les armes de COSSIGNY (simple blason de seigneurie) occupent la première moitié du *party*, et que l'écusson patrimonial des DU PRÉ DE SAINT-MAUR est relégué au second rang, contrairement aux règles établies, ce qui prouve, une fois de plus, qu'on ne peut *jamais* formuler de lois immuables, en fait de partition.

Digitized by Google

D'ailleurs, tout porte à croire qu'en faisant inscrire au bas de sa reproduction d'Ex-libris, les mots suivants : « *Ex-libris de Claude Le Doulx de Melleville, 2e du nom, tiré du chartrier de Melleville,* » M. Molle, auteur de la Notice généalogique sur cette famille, n'a pas voulu avancer que cette marque avait appartenu *exclusivement* au mari, mais il pensait plutôt qu'elle avait été gravée pour l'usage commun des deux conjoints, de même que, généralement, l'argenterie, les meubles, les boutons de la livrée, etc., portent les armes de la femme accolées à celles de son époux, comme devant servir indistinctement à chacun d'eux. Tel a toujours été aussi mon sentiment, et c'est pourquoi dans mon article très succinct, je me suis étendu cependant quelque peu sur les personnalités de Marguerite Guyet et de ses parents.

Nous connaissons, je dois le dire, assez intimement cette Marguerite Guyet, et nous sommes au courant de ses habitudes, de ses goûts et de tout ce qui la touche, grâce aux inventaires minutieux la concernant, retrouvés dans les archives du château de Melleville. L'historien des Le Doulx nous énumère en détail tous les objets qui furent en sa possession, tels que ses meubles, robes, bijoux, coffrets, argenterie, voitures, tableaux, etc. Tout est décrit par le menu et remplit sept pages d'in-quarto. Or, au milieu de ce somptueux mobilier, trouve-t-on une bibliothèque? En aucune façon. Avait-elle, au moins, dans ses appartements, quelques livres qu'elle pût orner d'une étiquette *qui lui fût propre?* Pas un. — En ce cas, c'eût été, il faut l'avouer, une singulière femme bibliophile que celle-là, qui aurait dû se contenter de faire exécuter cet Ex-libris magistral que nous connaissons, uniquement pour la montre et sans utilité aucune!

Par contre, la bibliothèque de Claude Le Doulx de Melleville, 2e du nom, était considérable et enrichie de volumes rares ou précieux. Quoique son catalogue complet ne nous soit pas parvenu, ainsi que je l'ai déjà dit, nous avons cependant les titres d'environ quatre-vingts volumes, dont un grand nombre, en dehors des livres de jurisprudence et des ouvrages latins, pouvaient être aussi bien feuilletés et avec un égal intérêt, par la femme que par le mari. Parmi eux, nous trouvons : « *l'Histoire de sainte Marthe; les Lettres du cardinal d'Ossat; la Vie de Henry le Grand; l'Histoire de Charles IX,* » etc. C'est pour ces derniers, — fort nombreux, encore une fois, — que l'estampe qui nous occupe, blasonnée au double écusson conjugal, avait été vraisemblablement commandée.

Quant à Marguerite Guyet, dame Le Doulx de Melleville, elle n'avait pas de bibliothèque *personnelle*, je le répète, car le fait est certain. D'ailleurs, d'après ce que nous en savons, par mille détails, ses nombreuses relations mondaines, jointes au soin de l'éducation de ses enfants, devaient suffire amplement à prendre tout son temps. Que « le sieur Treysouville, feudiste » veuille donc bien renoncer au projet de classer l'épouse de Claude Le Doulx parmi les bibliophiles du beau sexe; elle n'y a malheureusement aucun droit; et si la galanterie de notre honoré confrère y perd quelque chose, la vérité, elle, sans aucun doute, n'aura qu'à y gagner.

Digitized by Google

Il faut également que mon savant critique abandonne l'illusion de penser qu'en matière héraldique, il n'y ait que les femmes pour se couronner de roses et pour entourer leurs armoiries de palmes. Qu'il consulte, pour commencer, l'Ex-libris de M. de Lespée, « conseiller du roi, garde-marteau de la maîtrise de Lunéville, etc. » Il y verra un génie *couronnant de fleurs l'écusson* que soutient un autre génie[1]; voici celui de « M. Lemoine, avocat et instituteur de la jeune noblesse[2] » ; il porte un cartouche ovale, entouré, pour la moitié inférieure, *de deux palmes* et, pour la moitié supérieure, d'une guirlande de fleurs. Le tout est surmonté *d'une bonne grosse couronne de roses*. L'abbé Claude Sallier, philologue français, né à Saulieu (Côte-d'Or) en 1685, auquel l'Académie française ouvrit ses portes en 1729, eut un fort bel Ex-libris dont l'ovale est surmonté d'une couronne de fleurs, semblable à celle qu'on voit sur l'Ex-libris Le Doulx de Melleville. L'Ex-libris de Jean-Joseph-François Le Conte de Bièvre, associé de l'Académie des Sciences, nous montre son blason *enguirlandé* de fleurs par deux amours; cette pièce est même une des plus jolies que nous ayons vues. Plus près de nous, un *prêtre* Pierre-Alexandre de Mohr, docteur en théologie de la Faculté de Paris en 1757, ne craignait pas de se faire graver un fort bel Ex-libris où son monogramme, dans un cartouche rocaille entouré de palmes et de lauriers, est surmonté d'une couronne complètement de fleurs. La collection sigillographique de feu M. Georgel, que j'ai examinée souvent et dans laquelle j'ai copié un grand nombre de blasons, contient à ma connaissance plus de soixante empreintes de cachets des XVIIe et XVIIIe siècles, exclusivement masculins, dont le timbre est formé d'un *chapeau de fleurs*, suivant l'expression technique. Il me serait pénible de croire que leurs anciens possesseurs aient été *tous* des disciples échevelés d'Anacréon, ayant voulu par là témoigner de « leur humeur folâtre ».

Quant aux palmes entourant des armes de magistrats, d'évêques, voire même d'officiers, les exemples abondent. Consultons encore ces Archives mêmes, nous y verrons par exemple (n° 1, p. 5), le fer à dorer du sire de Pons où le blason est soutenu par deux palmes croisées. S'il veut n'avoir que l'embarras du choix, que mon savant collègue veuille bien ouvrir le *Nouvel Armorial du bibliophile*, par Joannis Guigard. Il y trouvera, portant des palmes en sautoir, exactement comme Claude Le Doulx, les personnages suivants : Charles du Plessis d'Argentré, évêque de Tulle (t. Ier, p. 225); Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans (p. 226); Mgr de Belzunce, l'illustre évêque de Marseille ; et plus de cinquante autres prélats. Dans l'ordre civil ou militaire : Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, lieutenant général de police (t. 2e, p. 51); Charles-Jérôme de Cisternay du Fay (id., p. 144); Jean Desmaretz, intendant général (p. 177); le fameux président Achille de Harlay (p. 254); Zacharie Morel, conseiller au parlement de Paris (p. 376); Philippe de Mornay (idem) et quantité d'autres personnages, qui n'ont jamais pu être confondus avec des femmes et que j'omets, faute de place pour les citer tous.

1. Voy. *Notice sur les Collin*, par M. de Beaupré, pp. 16-17.
2. Voy. Compte rendu de l'Exposition du Livre, par M. L. Mar, n° 10 des *Archives*, p. 149.

Digitized by Google

Tous ces exemples démontrent qu'il ne faut pas poser de règles fixes trop absolues pour la façon de porter les armes d'alliance *en party*, pas plus que pour la manière d'entourer *d'ornements extérieurs* les blasons féminins, surtout quand il s'agit des XVIIe et XVIIIe siècles, période pendant laquelle les emblèmes qu'indiquent les armoriaux, n'étaient pas toujours employés dans le sens qu'on cherche à leur donner de nos jours. En voulant établir une loi générale et invariable à cet égard, on s'exposerait à commettre de nombreuses erreurs.

COMTE DE BUREY.

LIVRE
AUX
ARMES DE LA MARQUISE DE BRUNOY

Dans le catalogue de la vente que fit, du 25 au 30 juin 1894, M. Claudin, libraire-expert, se trouvait l'intéressant volume suivant, dont nous avons précisé l'attribution héraldique.

421. — Apologie des Dames appuyée sur l'histoire, par M. de*** (Mme Galien, de Château-Thierry). *Paris, Didot*, 1748, in-12, maroq. vert, large dent. à petits fers dite à l'oiseau, tr. dor. (*Reliure ancienne.*)

Par son bel état de conservation, son élégance, sa provenance aussi peu connue que rare, cette reliure, attribuée à Derome, méritait d'attirer l'attention. Nous en donnons, hors texte, une reproduction absolument fidèle obtenue au moyen d'un de nos frottis, que Mme Marie Georgel, membre de notre Société, a bien voulu retoucher légèrement.

En examinant les deux blasons accolés, qui ornent le milieu des plats de ce livre, on reconnaît facilement les armoiries des deux familles, Paris de Montmartel et de Béthune-Selles.

D'or à une fasce d'azur chargée d'une pomme d'or feuillée et tigée de sinople (PARIS DE MONTMARTEL). — *D'argent à la fasce de gueules surmontée d'un lambel de même* (BÉTHUNE-SELLES).

Avec ces éléments, on devait nécessairement arriver à conclure que ce volume appartenait à la bibliothèque de Jean Paris de Montmartel, marquis de BRUNOY, et de sa femme, Marie-Armande de BÉTHUNE-SELLES; car, pendant le XVIIIe siècle, on ne trouve point d'autre alliance entre les familles dont nous voyons ici les armoiries accolées. En l'année 1746, le *Mercure de France* (janvier-février, p. 208) nous apprend que « dans la nuit « du 16 au 17 février, fut célébré, dans la chapelle intérieure de l'hôtel de « Charost, le mariage d'entre M. Jean Paris de Montmartel, conseiller « d'État, garde du Trésor royal, et demoiselle Marie-Armande de Béthune,

Digitized by Google

« fille de M. Louis, comte de Béthune, lieutenant-général des armées « navales, et de dame Marie-Thérèse Pollet de la Combe, son épouse ».

« Jean Paris, seigneur de Montmartel, marquis de Brunoy et de Toucy, comte de Sampigny et de Châteaumeillant, baron de Dagonville, mourut le 10 septembre 1766, » dit La Chesnaye-Desbois; « âgé de 76 ans, » ajoute le *Mercure* (janvier 1767, p. 186). Aucun indice ne nous montre que la marquise de Brunoy ait eu une bibliothèque particulière; si nous lui attribuons la possession de ce livre, marqué aux armes qui lui sont communes avec son mari, c'est à cause de l'élégance de la reliure, du sujet féminin qui y est traité, et de la différence d'âge qui existait entre elle et le marquis, dont elle était la seconde femme.

D'après La Chesnaye-Desbois, Marie-Armande de Béthune était née à Paris, le 24 juillet 1709; en 1748, date de l'apparition et probablement de la reliure du livre qui nous occupe, elle avait donc trente-neuf ans, tandis que le marquis en avait cinquante-huit. Le 25 mars de la même année 1748, la marquise de Brunoy mettait au monde un fils : Armand-Louis-Joseph Paris de Montmartel, bien connu à la fin du siècle dernier sous le titre seul de marquis de Brunoy[1], et dont le baptême est relaté, d'une manière assez détaillée, dans le *Mercure de France* (mars-avril 1748, p. 207), auquel nous renvoyons les lecteurs que cela peut intéresser. Il y est dit, en particulier, « que la seconde branche de la maison de Béthune est celle des « comtes de Selles, qui a pour chef Armand de Béthune, marquis de « Béthune-Selles, brigadier des armées du roi, commissaire général de la « cavalerie de France, seul frère de Mme de Montmartel. »

L. Bouland.

LES EX-LIBRIS ANCIENS

AUX

ARMES DE JEANNE D'ARC

A M. le baron G. de Braux.

En publiant ces notes sur trois Ex-libris portant les armoiries de la Pucelle d'Orléans, nous entendons rendre un respectueux hommage à la mémoire de Jeanne d'Arc. On ne donne que ce que l'on peut, dit le proverbe, mais si notre offrande est minime, bien grande est notre profonde admiration.

1. Cet excentrique fameux dilapida, dans des prodigalités charitables ou religieuses, plus de trente millions. Une seule procession lui coûta jusqu'à 200.000 livres. Ayant épousé Mlle d'Escars, son horreur des femmes fit qu'il refusa de la recevoir le soir même de ses noces, la menaçant de faire élever une muraille de séparation dans la chambre conjugale, si elle se présentait chez lui. Ruiné, il mourut, le 13 avril 1787, à l'abbaye de Villers en Bocage, près Caen, où une lettre de cachet l'avait fait enfermer. (Voy. sur ce personnage : Lorédan Larchey, *Gens singuliers*.)

Digitized by Google

Ces trois Ex-libris ont appartenu à des descendants des Hordal du Lys et des Haldat du Lys, issus du troisième frère de la Pucelle, Pierre d'Arc, chevalier du Lys, seigneur de l'Ile-aux-Bœufs à Orléans, et leurs propriétaires habitaient, outre l'Alsace, deux petites provinces tout imprégnées du souvenir de Jeanne : le Bassigny-en-Barrois, où elle naquit, et le Toulois dans les Évêchés. On sait que la jeune fille vint à Toul [1] pour confondre, devant l'officialité diocésaine, un jeune homme qui prétendait avoir d'elle une promesse de mariage.

Les trois Ex-libris que nous avons pu découvrir aux armes de la Pucelle : « *d'azur à l'épée d'argent, posée en pal, la pointe levée, la poignée d'or, sommée d'une couronne de même et accostée de deux fleurs de lis aussi d'argent,* » seront décrits par rang d'ancienneté. Ce sont ceux de :

1° Jacques Gauthier, procureur général au Conseil souverain d'Alsace à Brisach (xviie siècle).

2° Claude-François Pagel de Vantoux, grand doyen de la cathédrale de Toul (xviiie siècle).

3° Nicolas-François Alexandre de Haldat du Lys, avocat à Gondrecourt-le-Château (Meuse) (xviiie siècle).

Un seul Ex-libris est signé, c'est celui de C.-F. Pagel de Vantoux, il est gravé par un artiste messin, P.-L. Cor, inconnu à Poulet-Malassis, et auquel on doit plusieurs planches de l'Atlas botanique in-4° de Buch'oz, avec les blasons qui les accompagnent très souvent (la ville de Metz avec sa Pucelle pour cimier, la Société académique et les avocats de cette ville, le comte de Custine d'Auflance). P.-L. Cor ne dépassa pas le médiocre et l'on ne connaît de lui que l'Ex-libris de M. de Vantoux, qui est très rare en bon état, car pendant la Terreur on le macula en le couvrant d'encre.

I. — EX-LIBRIS DE JACQUES GAUTHIER

Écu accolé de Gauthier « *d'or à trois pommes de pin de sinople et à la bordure engrelée de gueules* », sous un heaume orné de lambrequins, aux trois quarts tourné à dextre, avec une aigle issante pour cimier ayant en cœur une sextefeuille. Composition à claire-voie : hauteur 37^mm, largeur 40^mm.

D'après Dom Pelletier, Anne Hordal du Lys épousa Jacques Gauthier, substitut en la prévôté de Bruyères dans les Vosges, le 27 juillet 1667 [2], qui, dix ans après, devint conseiller au Conseil souverain d'Alsace à Brisach et procureur général au même siège en 1678. Il fut remplacé dans ce dernier poste en 1691 [3]. La vieille ville de Brisach ne devait pas être un séjour très agréable pour un magistrat, car, d'après un touriste parisien de l'époque, elle était toute militaire et « la garnison incommodait fort les habitants, et « elle était elle-même fort mal à l'aise dans une cité qui n'était pas d'une

1. Sa statue en pierre vient d'être érigée à nouveau dans l'antique église cathédrale de cette ville, pour remplacer l'ancien monument brisé en 1792. Comme celui-ci, c'est une copie de la statue que l'on voit sur la porte de la maison de Domremy.
2. De Bouteiller et de Braux, *La famille de Jeanne d'Arc*, 1878, p. 177.
3. *Recueil des Ordonnances du Conseil souverain d'Alsace*, Colmar, 1738, in-fol. — Pillot et de Neyremand, *Histoire du Conseil souverain d'Alsace*, Paris, 1860, p. 350.

Digitized by Google

« grande importance. On peut croire qu'on entendait un prodigieux tinta-
« marre de tambours, lorsqu'il en passait 60 ou 80 d'une compagnie batans
« l'assemblée pour monter la garde à une heure après-midi [1] ».

La femme de l'ancien procureur général est mentionnée comme veuve, en 1707. Elle n'a donc pu assister avec son mari, le 22 février 1710, au contrat de mariage de François de Haldat.

Dans tous les cas, ce fut leur fils, nommé Jean-François, écuyer, seigneur de Schwartzbourg (château ruiné près Münster), conseiller du roi, substitut du procureur général, qui se présenta, en 1697, au bureau de Brisach, pour faire enregistrer les armoiries paternelles seules [2]. Il avait donc renoncé à mettre sur son blason les armoiries de Jeanne d'Arc.

L'Ex-libris du procureur général, d'une bonne facture, doit être d'un artiste alsacien. A Strasbourg, il y avait alors des graveurs renommés. Il a tout à fait le faire allemand.

D'après l'*Almanach d'Alsace* pour 1790, le nom de Gauthier avait entièrement disparu de Colmar.

II. — EX-LIBRIS DE CL.-FR. PAGEL DE VANTOUX

Charmant sujet de pendule Louis XVI. Les armoiries, au 1 et 4 sont de la Pucelle d'Orléans, elles ont la place d'honneur ; au 2 et 3, ce sont celles des Pagel « *d'azur à une grue d'or, au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules* ». Ces armoiries posées dans un cartouche rocaille entouré d'un côté par un feston de roses et ayant pour supports le roi Charles VII, flamberge au vent, et Jeanne d'Arc, tenant son oriflamme armoriée, tous deux casqués et armés en guerre. Elles sont timbrées d'une couronne de marquis surmontée d'une main armée. Au dessus, dans une banderole, on lit : *Consilio Firmata Dei*. Au fond, une maison seigneuriale et un parc touffu. Sous le trait, *P.-L. Cor*. Hauteur 88 mm, largeur 67 mm.

Les Pagel de Toul étaient alliés à la famille de la Pucelle par le mariage, vers 1646, de Mangeon Hordal du Lys avec Pierre Pagel de Toul.

Claude-François Pagel de Vantoux, grand doyen, était fils de Claude Pagel du Lys, écuyer, maître échevin de Metz [3], et d'Anne Fromantin. Une affaire désagréable le força à quitter le régiment de Tournaisis, où il était

1. *Voyage en Alsace* (juin 1681). (Bulletin du Musée historique de Mulhouse, 1882, p. 51.) Ce voyage inédit a été communiqué à la Société par feu Fic Engel-Dollfus.
2. A. de Barthélemy, *Armorial d'Alsace*, Paris, 1861, p. 298.
3. Michel, *Biographie du Parlement de Metz*, 1853, p. 399.

capitaine ; il prit à Metz le petit collet en 1742, devint en 1770 chanoine de la cathédrale de Toul ; dès le 15 février 1768, il était grand doyen de cette église, ce qui lui donnait la première place après l'évêque, dont il fut toujours le conseiller écouté et qu'il guida dans sa lutte contre les Toulois.

Le garde du corps Bicquilley, dans son poème manuscrit « *La Croisade de Toul*[1] », d'une méchanceté rare, ne ménage pas le grand doyen : « L'abbé de Vantoux, doyen du chapitre, noble, quoique petit-fils d'un huissier exploitant au bailliage de Toul en 1638 (écrit-il dans une note), et bedeau de cette même cathédrale, nommé Claude Pagel, et descendant d'ayeux moins considérables, est néanmoins fils d'un père très estimable, habile avocat, devenu maître échevin de Metz par son mérite personnel et qui a acquis par cette dignité la qualité de noble qu'il a transmise à M. de Vantoux. Mais celui-ci, n'ayant pas jugé cette noblesse assez antique, daigna, il y a quelques années, admettre l'illustre Pucelle d'Orléans au rang de ses ayeules ; il en fit peindre les armes sur son cabriolet parce qu'il n'avait pas encore de berline[2]. Il aurait fait à Charlemagne le même honneur qu'à Jeanne d'Arc que personne n'eut demandé à voir ses preuves ; mais la hauteur dont il accompagna ses prétentions, les termes de manans, de gens de rien, de pieds plats, de gredins, etc., le profond mépris dont il fut prodigue

1. Ce poème, en huit chants accompagnés de noëls, fut écrit, en 1776, contre l'évêque et les chanoines qui avaient laissé démembrer le diocèse et avaient accepté une décoration chapitrale et la noblesse pour eux.

2.
Beaulieu vient qui barbouille et blasonne
Les quatre pans de son cabriolet.
Sur l'écu bleu de chaque part il mit
Fleurs de lys entre pointe et sommet,
Peint au milieu le glaive et la couronne.

Beaulieu (dit Bicquilley) était un pauvre peintre d'armoiries et d'enseignes à Toul.

Digitized by Google

envers les gens qu'il estimait moins nobles que lui, la roideur de ses décisions sur toutes choses, tout cela produisit des recherches sur les fondements de tant de prétentions ; on publia les circonstances de sa renonciation à l'état militaire, celles de son agrandissement dans l'Église ; chacun alla prendre au greffe copie des provisions de M. son grand-père, dont les chansonniers célébrèrent les exploits, etc., etc[1]. »

Dans un Noël chanté encore par les vieux Toulois, on lit ces couplets mordants :

Vantoux prend la parole
Et dit : point de débat,
L'église métropole
Exige de l'éclat.
Laissons aux tonsurés
De famille inconnue,
« A des gredins, à des pieds plats »,
Les cures et vicariats
A portion congrue.

Quelle est cette éminence ?
Demande le bon saint (saint Joseph).
— Un homme d'importance,
En un mot le doyen,
Glorieux des exploits
De monsieur son grand-père.
Il servit dans un régiment,
Mais il ne fut pas du tout méchant
Sous l'habit militaire.

On voyait ses nouvelles armoiries dans tous les coins et recoins de son hôtel canonial. M. de Vantoux avait pour frères : Dominique-Remi Pagel, prêtre du diocèse de Metz, chanoine de la cathédrale de Toul le 29 janvier 1742, qui existait encore en 1790[2]. Il était alors vicaire général, grand archidiacre et prévôt de la collégiale Saint-Gengoult de la même ville. Pierre, également chanoine de la cathédrale de Toul en 1761, dit l'abbé de Sainte-Croix, du nom d'une seigneurie appartenant avec Vantoux à son père[3]. En 1772, on le voit plaider avec les Bénédictins pour la commende du prieuré de Xures, qui lui avait été accordée ; il dut s'éteindre peu après, car le plus jeune des frères, Pierre-Nicolas Pagel du Lys, écuyer, prit le titre de Sainte-Croix. Celui-ci, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Barrois-Infanterie, naquit à Metz en 1737 et y épousa, le 21 décembre 1762, sa cousine Marie-Anne Fromantin. En 1789, on le voit sur la liste des nobles du Toulois. Il ne laissa qu'une fille de son mariage. Nous ne pensons pas que l'Ex-libris de Cor doive être attribué à un de ces trois personnages ; il est trop dans le style du grand doyen qui en dut donner le modèle au graveur.

1. Charles III, duc de Lorraine, légitima, en 1584, Robert, Nicolas et Marguerite, enfants de messire Jean Chorillon, jadis trésorier et chanoine de Toul, et de Jacqueline Pagel, qui doit être une tante de l'huissier.
2. *Ordo du diocèse*, 1780. — *Almanach des Trois-Évêchés*, 1790.
3. Vantoux, commune près de Metz ; Sainte-Croix, maison franche, commune de Rhodes (canton de Sarrebourg).

Digitized by Google

M. de Vantoux était licencié en droit, grand vicaire du diocèse, membre du bureau des pauvres, supérieur des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et des institutrices dites Vatelottes, à Toul, aujourd'hui connues sous le nom de Sœurs de la Doctrine chrétienne, à Nancy. Selon MM. de Bouteiller et de Braux (p. 282), les Pagel, après leur alliance avec les Hordal du Lys, écartelèrent leurs armes de celles de la Pucelle, puis portèrent exclusivement celles de cette dernière.

M. de Vantoux était encore vicaire général du diocèse de Troyes. Il refusa le serment et partit pour l'exil. On ignore la date de sa mort.

III. — EX-LIBRIS DE NIC.-FR. ALEXANDRE DE HALDAT DU LYS

Les armoiries de Jeanne d'Arc, dans un cartouche contourné entre deux branches de palmier et d'olivier. Couronne de comte. Au dessous du double trait et au dessus de la couronne : ALEX^D D'HALDAT. L.

Nous croyons que cet Ex-libris est celui de Nicolas-François Alexandre du Lys, avocat au Parlement, capitaine des chasses du roi, marié à Bar-le-Duc en 1767, à Jeanne-Agnès de Roussel. Le docteur de Haldat, dont la mémoire est encore chère aux Nancéiens, était leur fils[1]. Nicolas-François avait pour père François Alexandre, capitaine et prévôt de Gondrecourt, mort en 1765, marié à Françoise-Claire Haldat du Lys, décédée seulement le 21 août 1786. Leurs enfants[2] obtinrent, le 2 janvier 1766, du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, le droit de prendre le nom et les armes de leur mère[3].

Pour terminer, montrons encore une fois l'utilité des Ex-libris en matière héraldique. MM. de Bouteiller et de Braux disent (p. 268) que les Pagel du Lys avaient adopté pour supports « deux guerrières à robe longue, la tête couronnée d'un casque, tenant un pennon aux armes de France », tandis

1. Son petit-fils vit encore à Nancy.
2. Les autres frères de Nicolas-François sont : 1° Pierre, dit l'abbé Alexandre ; 2° un moine cistercien de l'abbaye de Clairvaux ; 3° Louis, sieur d'Abry, capitaine à Royal-Infanterie, mort en 1792, marié en 1774 à Marie-Marguerite Duparge ; 4° Anselme, sieur de Bellefontaine, lieutenant au même régiment, époux de Marie-Marguerite de Malac de Falays.
3. Les Alexandre, originaires du Bassigny, portaient « *d'azur à la croix ancrée d'argent, au chef du même chargé d'un lion passant d'azur* ». On voit qu'à partir de 1766 ils quittèrent ces armoiries.

Digitized by Google

que l'on voit sur l'Ex-libris de M. de Vantoux qu'il avait pris pour supports le roi Charles VII et la Pucelle. Les Haldat du Lys, dont deux lions sont indiqués comme supports, n'en ont aucun sur l'Ex-libris d'Alexandre de Haldat, que nous supposons avoir été gravé vers 1780.

Il est à remarquer que les Pagel et les Alexandre, quoique descendants des Hordal du Lys, ne timbraient pas leurs armoiries « d'une Pucelle nue aux cheveux flottants », selon l'ordonnance ducale lorraine de 1597 ; les premiers ont sur leurs Ex-libris une couronne de marquis ayant pour cimier une main armée ; les seconds, une couronne de comte. La célèbre devise « *Consilio firmata Dei* », adoptée par tous les descendants de la Pucelle, ne se voit que sur l'Ex-libris du grand doyen de Toul.

Enfin, le blason des Gauthier du Lys, que nous donnons ici, ne se trouve pas dans l'ouvrage de MM. de Bouteiller et de Braux, qui leur a coûté cependant bien des recherches.

Nous espérons donc que ce petit travail sera bien reçu de tous nos confrères qui recherchent les Ex-libris français et de tous les admirateurs de Jeanne d'Arc.

A. Benoit.

QUESTIONS

N. MULTZ. — (N. 55.)

Sur un cartouche rocaille orné de fleurs et de palmes, on voit un ovale d'azur, chargé du monogramme C. M. N. Il est surmonté d'une couronne de comte traversée, d'une façon bien originale, par deux espèces de volutes qui terminent le haut de la rocaille. Supports, deux lévriers : celui de dextre debout, celui de sénestre couché. Le tout est supporté par une espèce de console ouvragée en forme de parallélogramme et sur laquelle on lit : *Ex-libris N. Multz*. Gravure sur cuivre entourée d'un seul filet, mesurant 84 mm de hauteur sur 56 mm de largeur, et qui paraît remonter à la seconde moitié du siècle dernier.

De quelle province était ce N. Multz dont le nom nous paraît alsacien ?

G. du R.

DEVISES. — (N. 56.)

Nous avons parmi les membres de notre Société, nous a-t-on dit, l'auteur érudit d'un *Dictionnaire des Devises;* c'est donc plus particulièrement à lui que nous demandons de qui sont les deux devises suivantes :

1°. — *Dulce Sapientis otium*. Celle-ci surmonte un blason écartelé : *au 1 et 4, d'argent à l'arbre de sinople; au 2 et 3, d'azur à l'aigle d'argent*. (Timbre gras appliqué sur le titre d'un volume.)

2° — *Sicut cervus desiderat ad fontes aquarum ita desiderat anima mea ad te Deum*. Celle-ci appartient à la famille Macip, mais comme dans le cas

Digitized by Google

qui nous occupe, elle se trouve au dessus d'un écu : *de... à trois têtes de cerf de... accompagnées en cœur d'une moucheture d'hermine*, elle ne saurait en aucune façon être attribuée à un membre de cette famille dont les armoiries sont différentes.

M. T.

MONOGRAMMES EN RELIEF. — (N. 57).

Ces trois monogrammes se trouvent sur la reliure en maroquin d'un exemplaire de *L'Office de la Vierge Marie, avec plusieurs prières et oraisons, dédié à la Reine, écrit et gravé par Senault, à Paris chez l'auteur rue de Bussy, faubourg Saint-Germain, à la Croix blanche, avec Privilège du Roy, 1661.*

Avec la brutale fidélité du frottis qui conserve les dimensions réelles de l'objet, la reproduction que voici en rend mieux compte que toutes les descriptions.

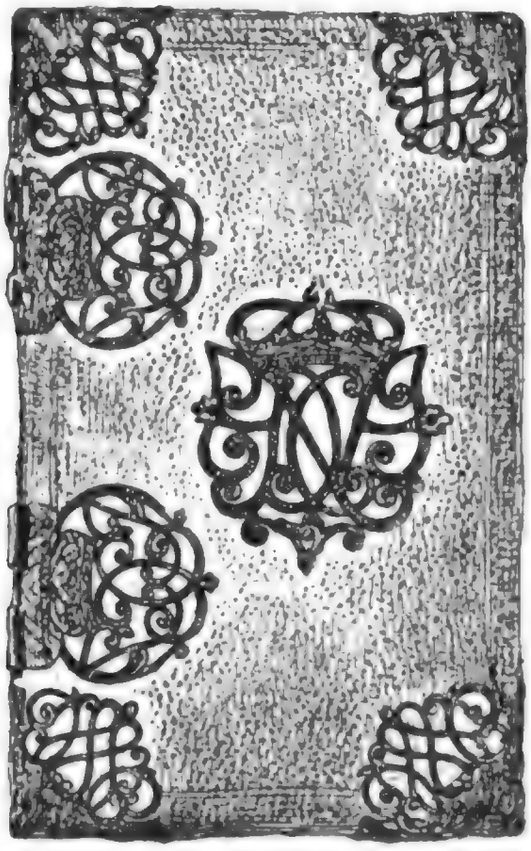

En étudiant et décomposant ces monogrammes, on voit que celui du milieu est formé des lettres C. C. H. H. J. J. N., ce qui en simplifiant les lettres doubles donne C. H. J. N. La couronne ressemble à celle de Portugal ou à celle de Pologne; la pièce qui la termine en fermant le haut des quarts de cercle est malheureusement cassée sur l'original et ne saurait être spécifiée d'une manière précise.

Les monogrammes des fermoirs sont composés des lettres C. C. J. J. pour C. J. Enfin ceux des angles, des lettres C. C. V. V. soit C. V.

A qui pourrait-on attribuer la possession primitive de ce curieux volume ?

A. B.

Digitized by Google

COMINUS ET EMINUS. — (N. 58.)

Ex-libris héraldique moderne : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de trois arbres de sinople et en pointe d'un hérisson de sable.* L'écu est surmonté d'un casque taré de face avec d'abondants lambrequins; supports, deux hercules armés de massues. Le tout est posé sur une banderole qui porte les mots : *Cominus et eminus*, et au milieu de laquelle est attachée une croix qui paraît être celle de la Légion d'honneur.

Le tout très finement gravé est entouré d'un unique filet ovale et tiré en bistre. 55 mm de largeur sur 45 mm de hauteur. A qui appartient cet Ex-libris?

G. D.

RÉPONSES

ULSTER HAND. — (N. 35.) [9e n°, page 141, et 10e n°, page 160].

A Monsieur le Directeur
des Archives de la Société française des Collectionneurs d'Ex-Libris.

Monsieur,

L'on m'informe que vous désirez savoir quelle est la raison pour laquelle un ordre de Chevaliers appelé en anglais *Baronets* porte sur son blason une main gauche. Cet ordre créé par le roi Jacques Ier, en 1611, fut institué pour favoriser la colonisation de la province d'Ulster, au nord de l'Irlande; mais l'origine de la chargeure du blason est beaucoup plus ancienne.

Lors de l'envahissement de l'Irlande, le commandant de la flotte promit que le premier qui toucherait cette terre avec la main aurait pour lui cette partie du pays. O'Neil voyant qu'un autre navire allait atteindre la plage avant le sien coupa sa main gauche et la lança sur la terre, qui de ce fait devint sa propriété. Voilà pourquoi la famille O'Neil, ainsi que la province d'Ulster et les Baronets continuent à porter dans leur blason la main sanglante (de gueules), dite la main d'Ulster.

Je suis avec considération, etc.

W.-M. Martin,
Membre de la Société anglaise d'Ex-libris.

CIMIER. — (N. 36.) [11e numéro, page 172].

Le grand sceau en or de Charles le Téméraire, provenant du butin de la bataille de Grandson et qui est conservé à Lucerne, donne comme cimier une simple fleur de lis exhaussée sur une espèce de pied ou support. J'en tiens une empreinte à la disposition de M. Ch. D.

Jean Grellet, à Neuchâtel (Suisse.)

Digitized by Google

Notre correspondant trouvera une ample satisfaction en consultant *L'Armorial équestre de la Toison d'or et de l'Europe au XVe siècle*, dont nous avons fait l'annonce bibliographique dans notre 6e numéro (mai 1894). Il y verra, planche XXVIII, une représentation, que nous croyons exacte, du harnachement complet de Charles le Téméraire, alors comte de Charolais, sur laquelle planche le couronnement des cinq branches de la double fleur de lis semble composé de cinq houpettes *écarlates*, ce qui paraîtrait donner raison à l'écrivain qui a vu là des pierres précieuses, probablement était-ce des rubis.

L. B.

CORRESPONDANCE

A Monsieur le Directeur de la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris.

Monsieur,

Dans le compte rendu, fort bien fait du reste, qu'un de vos collaborateurs, M. Léopold Mar, a consacré aux Ex-libris figurant à l'Exposition du livre, je trouve au bas de la page 149 l'indication d'un Ex-libris attribué au dessinateur aqua-fortiste Rops, et « fort original comme le talent de son propriétaire ». En lisant loin de Paris cette allégation, j'étais resté rêveur, car si Rops a fait des vignettes aussi nombreuses que fantaisistes, en revanche et de son propre aveu, il n'a fait que fort peu d'Ex-libris, si peu même qu'il est facile de les compter. Connaissant quelque peu l'œuvre de cet artiste, étant collectionneur d'Ex-libris et plus ou moins bibliophile, l'annonce d'un Ex-libris de Rops pour Rops lui-même, m'intéressait donc assez (sans compter les autres sujets d'attraction) pour motiver, dès mon retour, une visite à l'Exposition du livre.

Après avoir longtemps cherché à travers des salles remplies d'objets les plus divers, j'ai fini par découvrir la pièce attribuée à Rops. Cette vignette est originale sans doute et pourrait peut-être servir d'Ex-libris, mais elle n'en est certainement pas un. C'est une fantaisie, c'est tout ce que vous voudrez, mais ce n'est pas l'Ex-libris de Rops.

Connaissant, Monsieur le Directeur, votre sincère souci de la recherche du vrai, je me permets de vous signaler cette erreur, en vous priant d'insérer dans les Archives ces observations qui peuvent intéresser d'autres amateurs. Car attirer leur attention sur telle ou telle pièce qui n'existe pas, c'est les dispenser de recherches aussi longues qu'inutiles; c'est leur éviter d'introduire dans leur collection un soi-disant Ex-libris qui n'en est pas un.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

G. du Franparler.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LES EX-LIBRIS NEUCHATELOIS

PAR

MM. Jean GRELLET et Maurice TRIPET

(Neuchatel, Institut héraldique, 1894)

Ainsi que nous le disions pour l'article nécrologique consacré à M. Tripet dans le dernier numéro : par suite de retards imprévus, l'intéressant travail de MM. Grellet et Tripet ne nous est parvenu que depuis peu; nous nous empressons donc d'en offrir immédiatement un compte rendu à nos lecteurs. Cet ouvrage se compose de 60 pages encadrées, tirées en rouge et noir, et contient la description de 118 Ex-libris avec 18 planches hors texte et 49 reproductions dans le texte même, plus une épreuve en taille-douce de l'Ex-libris de Chambrier comme frontispice. La planche que voici donnera une idée du genre de l'illustration[1].

Pour faciliter les recherches, M. Jean Grellet a suivi, et nous l'en félicitons, la classification par ordre alphabétique qui a l'avantage de réunir, sous un même titre, tous les Ex-libris appartenant à une même famille.

Dans ce travail consciencieux, M. Grellet donne, avec la description de chaque Ex-libris cité, tous les renseignements biographiques ou autres

1. Le propriétaire de cet Ex-libris, M. de Meuron, avait épousé une demoiselle de Morveaux, et était entré aux Gardes Suisses en 1763. Il quitta l'armée française en 1781 pour passer au service de la Hollande, puis plus tard à celui de l'Angleterre, où il combattit aux Indes à la tête du régiment neuchâtelois portant son nom.

Digitized by Google

qu'il croit de nature à intéresser les lecteurs, soit sur le titulaire, soit sur sa famille. Ce n'est pas une simple et aride nomenclature, mais un catalogue descriptif et raisonné.

Parmi les reproductions, nous signalerons encore en particulier l'Ex-libris de Jean-Henri de Bedaulx, lieutenant-colonel au régiment des Gardes Suisses (planche II); celui de l'abbé d'Orléans, prince de Neuchâtel (planche III); ceux de l'auteur, M. Jean Grellet (planche VII et planche X); celui de Jacques de Luze (planche VIII); celui de Guinand (planche XI), etc.

Après les Bibliophiles rémois, dont nous rendions compte dans notre n° 9, l'apparition des Ex-libris neuchâtelois est d'un bon augure, elle nous laisse entrevoir l'époque où des études analogues plus nombreuses seront publiées par des érudits sur les marques de bibliothèque de leur région respective. Si le travail de M. J. Grellet est un bon exemple, ce sera, nous en sommes convaincus, une excellente acquisition pour les amateurs qui sauront se le procurer à temps.

L. Bouland.

VARIA

L'*Ex-libris Journal* de novembre contient une étude de M. W. Bolton sur les Ex-libris et les armes de quelques poètes anglais : Halifax, Rogers, Campbell, Byron ; — la planche des Ex-libris à identifier; — une note sur les étiquettes de livres servant comme Ex-libris ; — une notice sur deux Ex-libris de la famille Meyer de Hambourg, l'un moderne, l'autre daté de 1766, dessiné par Pierre-Alexandre Wille, fils de Jean-Georges, qui mourut à Paris en 1808, et gravé par Halm. Cette pièce est délicieuse. Dans un médaillon tout enguirlandé de roses, on voit un jeune homme nu au milieu d'une prairie, tenant une faux sur l'épaule. — Enfin un article très humouristique sur les particularités amusantes de l'héraldique.

Ce fascicule, abondamment illustré, est de beaucoup plus intéressant que tous ceux reçus depuis quelques mois.

Léon Quantin.

Le n° 4 de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient entre autres articles intéressants : de M. H.-E. Stiebel, Description de l'Ex-libris de Cuspinianus (Spiessheimer) de Schweinfurt, avec tirage hors texte ; — de M. L. Gerster, Étude (avec reproduction hors texte) de celui de Jacob Christophe Blarer de Wartensée, évêque de Bâle; — un autre tirage hors texte de Mandl von Deutenhofen ; — la reproduction d'un Ex-libris français de la fin du XVIIIe siècle : celui de Mme Boudinot, née Marrier de Vassery.

En somme, et comme toujours, numéro fort bien fait.

L. B.

Le Secrétaire-Gérant,
Henry-André.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

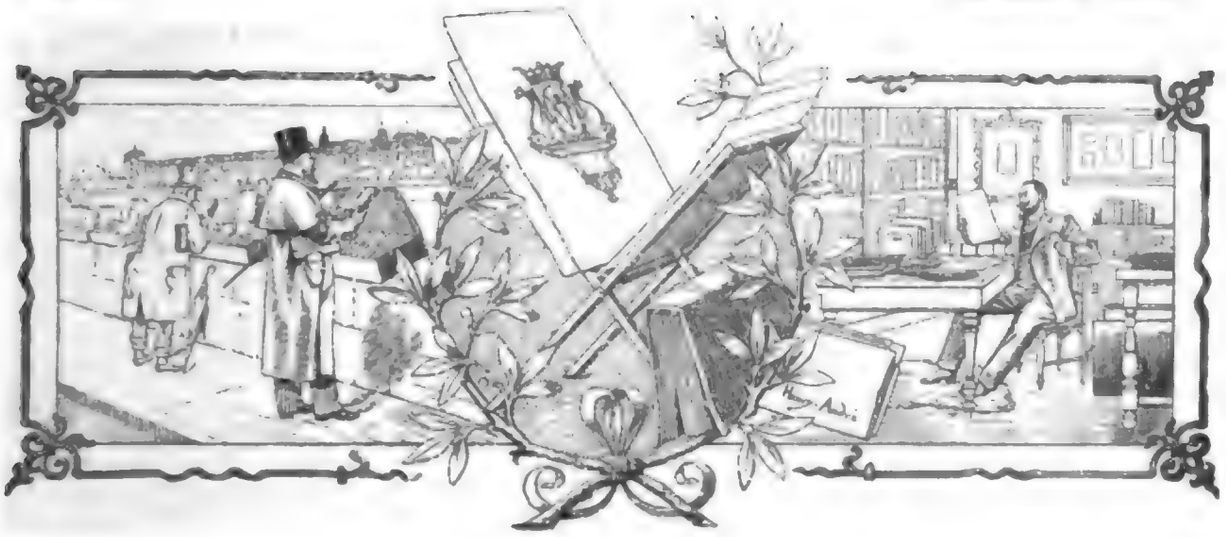

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 1894

Après de longues vacances, les membres de la Société sont heureux de se retrouver et de reprendre leurs travaux en commun. MM. Bargallo, Th. Devaulx, le comte de Grandeffe et E. Picot expriment par lettre leurs regrets de ne pouvoir assister à cette séance de rentrée.

Sur la demande de quelques personnes le Comité décide qu'à l'avenir certains votes, au lieu de se faire par mains levées comme cela a eu lieu jusqu'ici, seront émis au scrutin secret.

M. Bouland présente la candidature de M. l'abbé Dorvaulx, professeur d'histoire au grand séminaire de Metz, ainsi que celle de M. Jeston White, membre de l'Ex-libris Society de Londres. M. Rubattel présente celle de M. A. Fabre, érudit bien connu. Ces trois candidats sont nommés membres à l'unanimité.

Le Président soumet au Comité une proposition de M. H. Tausin (de Saint-Quentin) offrant à la Société un moyen économique de faire paraître dans les Archives une planche composée de neuf Ex-libris à identifier. Tout membre, désireux de faire passer sous les yeux de nos lecteurs un Ex-libris dont le nom du propriétaire lui est inconnu, enverrait à la Société la pièce originale accompagnée de la somme de deux francs cinquante. Neuf de ces Ex-libris inconnus, habilement disposés pour en faciliter la reproduction par la photogravure (avec réduction), donneraient une planche qui, tirée hors texte, serait insérée dans un numéro des Archives. M. Tausin

Digitized by Google

offre de faire à ses frais le cliché d'une première planche reproduisant neuf pièces de sa collection. Le Comité est d'avis de remercier M. Tausin de sa proposition et de l'accepter à titre *d'essai*, sans engager autrement la Société pour l'avenir.

M. Bouland annonce qu'il a reçu de M. C.-E. Thiéry, artiste peintre à Maxéville, comme cotisation de membre perpétuel, la somme de cent francs, et que M. Thiéry lui a en même temps fait le don gracieux, outre quelques lettres ornées exécutées par lui, de bon nombre de planches gravées, en le laissant juge de l'opportunité de leur publication. Le Comité offre ses remerciements à M. Thiéry pour sa libéralité envers la Société.

M. Léon Quantin, qui s'occupe avec la plus louable activité de la rédaction des fiches pour notre Répertoire général, fait savoir qu'il y en a déjà environ 1400 de rédigées. Comme sur ce nombre les trois quarts au moins sont dus à son infatigable plume, le Comité lui offre ses compliments, et fait de nouveau à tous ses membres un appel chaleureux pour qu'ils mettent un peu de zèle à lui envoyer la description des Ex-libris qu'ils possèdent. Qu'ils ne se laissent pas arrêter par la crainte de nous adresser quelques descriptions irrégulières ou fautives, nous préférons un renseignement incomplet à l'absence totale d'indications et nous saurons au besoin les modifier si cela est nécessaire. Nous leur rappelons qu'à cet effet nous tenons à leur disposition des fiches tout imprimées, faciles à remplir, et dont un paquet leur sera envoyé s'ils en font la demande.

Le Comité approuve la publication dans ce n° 13 (numéro exceptionnel pour la présente année 1894) d'une *table héraldique par pièces* des blasons connus, reproduits ou décrits dans les Archives, et qui peut rendre déjà des services aux chercheurs. Les ouvrages de MM. Carlander, Jadart et J. Grellet, que la Société a reçus pour sa bibliothèque pendant les vacances et dont nous avons rendu compte, sont déposés sur le bureau à la disposition des membres de la Société ; ils seront remis à notre archiviste.

Comme à l'habitude, différentes pièces : Ex-libris douteux, gravures, etc., sont soumis à l'examen des membres présents.

Le Comité fixe la date de sa prochaine réunion au dimanche 23 décembre, à trois heures *précises*.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Le Secrétaire, Henry-André.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

La mort vient de faire encore une nouvelle victime parmi nos correspondants : M. F. Warnecke est décédé le 25 novembre dernier à Berlin, âgé seulement de 58 ans. M. Warnecke, fondateur de l'*Ex-libris Verein* en 1891, avait été un des premiers membres de notre Société naissante, et depuis lors nous n'avions cessé d'entretenir avec lui les relations les plus courtoises.

Outre son livre « *Die Deutschen Bücherzeichen* », bien connu et fort apprécié de tous ceux qui s'occupent d'Ex-libris, M. Warnecke laisse d'autres travaux plus importants et des rééditions d'ouvrages anciens marqués au coin de la plus consciencieuse érudition.

Il était un des principaux membres de la grande Société d'héraldique « *Le Herold* » et s'occupait spécialement de sigillographie, ainsi que de tout ce qui touche au blason. Sa perte sera vivement ressentie par tous ceux que ces études ne laissent pas indifférents.

Dr L. Bouland.

CORRESPONDANCE

Le petit article de notre collaborateur G. du Franparler, publié dans le dernier numéro et signalant la fausse attribution à Rops d'un Ex-libris qui n'est en réalité qu'une vignette assez connue, nous a valu les lettres suivantes, et surtout l'inappréciable occasion de faire la connaissance directe du célèbre aqua-fortiste. Les voici dans leur ordre de réception :

« 22 Novembre 1894.

« Monsieur,

« En réponse à l'article Rops je dois vous dire que j'ai acheté la vignette « rue de Seine chez un marchand de gravures qui me l'a vendue comme « Ex-libris ; je la croyais comme telle, en raison de l'affirmation ; du reste « sa nature ne change rien à son prix, c'est-à-dire qu'on est heureux de « constater qu'il n'y a pas spéculation mal intentionnée — du moins de « ma part.

« Recevez, etc. »

Saffroy.

M. Saffroy s'excuse en arguant de son ignorance et en rejetant la faute sur un de ses confrères qui l'a induit en erreur; nous n'aurons pas la mauvaise grâce d'insister.

« 25 Novembre 1894.

« Monsieur le Docteur,

« Ma lettre, publiée dans votre numéro 12 des Archives, indiquait « l'erreur relative à un soi-disant Ex-libris de Rops, mais n'en donnait « pas la preuve; cette preuve la voici : la petite gravure dont il s'agit « n'est pas un Ex-libris, c'est un tirage à part d'une vignette qui orne la « couverture du Catalogue édité par Conquet en 1887, de l'œuvre de cet « artiste. La comparaison sévère des deux pièces, le double décimètre à la « main, peut permettre à n'importe qui de s'en convaincre.

« Agréez, Monsieur, je vous prie, etc. »

G. du Franparler.

Au cours de la visite que nous lui fîmes il y a quelques jours, Rops nous a de plus affirmé que parmi les nombreuses vignettes ou devises qu'il a gravées, aucune ne l'a été spécialement dans le but de lui servir d'Ex-libris à lui-même, et que tout ce que l'on pourrait présenter comme tel est *absolument faux*. Voici la déclaration péremptoire que le maître aqua-fortiste a bien voulu nous remettre.

Paris le 6 Décembre 1894
2 Rue du Marché des
Blancs Manteaux

Mon Cher Monsieur Bouland
La vignette dont vous me parlez, aultre
ne veux estre n'a jamais été mon ex-libris
ni destinée à cet usage
Mes bons Compliments
Félicien Rops

Dans une publication récente que nous avons sous les yeux, un autre marchand, renchérissant encore sur l'errreur dénoncée par notre correspondant, indique en plus un second Ex-libris gravé par Rops, toujours pour lui-même; mais, ô candeur! avec une barque cette fois-ci. Le désaveu si formellement exprimé plus haut par l'artiste met à néant, comme la précédente, cette assertion fantaisiste.

De tout ceci, il est facile de conclure :

Que jusqu'à ce jour il n'existe pas d'Ex-libris gravé par Rops pour lui-même ;

Que si des marchands fiers de leur expérience peuvent ainsi s'induire réciproquement en erreur, ils peuvent à plus forte raison tromper les collectionneurs qui se fieraient candidement à eux.

Cela démontre en résumé une fois de plus, le but utile et pratique d'une Société comme la nôtre qui fait passer sous les yeux de tous ses membres les questions embarrassantes ou douteuses, et ne les tranche qu'à bon escient.

L. Bouland.

QUESTIONS

FICHES DU RÉPERTOIRE. — (N. 59.)

Ayant résolu de dresser les fiches de mes Ex-libris suivant le modèle exposé dans le n° 4 des Archives (p. 50), je me suis heurté, dès le début, à des difficultés de détail. Plusieurs de mes Ex-libris ont un filet d'encadrement ou trait carré ; d'autres n'en ont pas ; certains offrent la marque des bords de la planche métallique gravée ; d'autres, au contraire, sont coupés très près du sujet. Comment dois-je mesurer ces diverses pièces pour en indiquer les dimensions ?

D'autre part, parmi mes Ex-libris, il en est qui sont de véritables petites estampes en raison des figures allégoriques et des attributs qui les ornent ; d'autres portent des armoiries, enfin, de plus simples n'offrent guère que des inscriptions. Comment dois-je les décrire ?

Ce qui m'arrive doit sûrement advenir à d'autres qu'à moi ? Nous gagnerions tous à être fixés sur ces divers points, dussions-nous faire quelques petites concessions aux dépens de nos systèmes particuliers qui, bons pour chacun de nous, ont dans l'espèce l'inconvénient de différer entre eux et de ne pouvoir s'appliquer à une œuvre d'ensemble.

E. T. D.

CANON D'OR. — (N. 60.)

De qui sont les armoiries suivantes : *de gueules, au canon (sur son affût) d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois besants d'argent ?*

Elles figurent sur des vues manuscrites de la ville de La Valette, capitale de l'île de Malte, prises de 1750 à 1789, croyons-nous. Ces armes sont surmontées d'une couronne ducale et du chef de Saint-Jean de Jérusalem (*de gueules à la croix d'argent*). Ce sont donc celles d'un chevalier de Malte, car je ne puis supposer qu'elles soient celles de la ville de La Valette. Le canon doit être un meuble rare en blason. D'un autre côté, une recherche

faite dans l'ouvrage de l'abbé de Vertot, que je ne possède pas, et qui donne la liste des Chevaliers, leurs armoiries, etc., amènerait peut-être un bon résultat.

A. T.

SAULNIER DIT FABERT. — (**N. 61**.)

On demande à nos correspondants qui s'occupent plus spécialement de généalogie, s'ils pourraient indiquer les prénoms ainsi que la date du mariage des époux Saulnier et de Grimoult, pour lesquels fut gravée la marque moderne dont voici la reproduction obtenue avec le fer à dorer lui-même?

1er blason : *Ecartelé : au 1 et 4, d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une rose de même ; au 2 et 3, d'argent à la croix de gueules*, qui est Saulnier dit Fabert (Lorraine). — 2e blason : *de sable, fretté d'argent, semé dans les claire-voies de grelots d'or*, qui est de Grimoult (Normandie).

On serait reconnaissant de tout renseignement donné sur cette alliance, que nous croyons devoir remonter au plus à une quarantaine d'années.

R. D.

RÉPONSES

HIS ME CONSOLOR. — (**N. 37.**) [9e numéro, page 140].

Dans ses *Library Interior*, M. A. Vicars l'attribue au marquis de Vilcardel de Fleuri (Vilcardet de Fleury).

L. Quantin.

OBORN. — (**N. 38.**) [10e numéro, page 156].

En feuilletant un ancien *Peerage*, nous trouvons que, moins les anneaux qui chargent la croix, ce blason est celui des ducs de Leeds. Et l'armorial général de Rietstap pour Leeds nous renvoie à Osborne, duc de Leeds, dont le premier quartier du blason est comme dans votre question : *Ecartelé d'hermine et d'azur, à la croix d'or brochant sur l'écartelé*. La personne qui avait indiqué le nom d'Oborne avait donc tout simplement oublié la lettre s, c'est Osborne qu'il faut lire.

Digitized by Google

Cette réponse entraîne naturellement le supplément de question que voici : à quel membre de la famille Osborne appartient ce fer à dorer ?

A. T.

TUETUR ET NUTRIT. — (**N. 39**). [11e NUMÉRO, PAGE 172].

Monsieur Lièvre, conservateur de la bibliothèque de Poitiers, nous a fait répondre par M. E. Guinot, sous-bibliothécaire, que la vignette reproduite dans le n° 51 de notre livraison d'octobre est bien un Ex-libris.

Il existait, en effet, à Poitiers, un séminaire de Saint-Charles, plus connu sous le nom de Petit-Séminaire et dirigé par les Lazaristes. Les ouvrages provenant de cet établissement, supprimé à la Révolution, furent versés à la bibliothèque de la ville, où, grâce à l'Ex-libris en question, il est encore aisé de les reconnaître. Nous offrons à ces Messieurs nos bien sincères remerciements.

L. B.

COMINUS ET EMINUS. — (**N. 40**.) [12e NUMÉRO, PAGE 189].

Les armoiries sont celles de la famille de La Saussaye, en Orléanais; elles doivent se lire : *d'argent, au chevron de gueules accompagné en chef de trois saules rangés de sinople et en pointe d'un hérisson de sable*. L'Ex-libris a appartenu au savant numismate Jean-François de Paule-Louis de la Saussaye, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), né en 1801, et mort il y a plusieurs années [1].

L. Quantin.

Réponse analogue de MM. de Burey et Tausin.

M. de la Saussaye a été recteur de l'Académie de Lyon, membre de l'Institut et commandeur de la Légion d'honneur. Il est l'auteur de recherches historiques, en particulier sur les châteaux de Blois, de Chambord, etc. Ce savant avait une bibliothèque importante au point de vue des documents historiques ; la vente en a été faite dans le château de Troussay, par les soins de M. Herluison, libraire à Orléans, du 26 au 30 septembre 1887.

L. D. C.

Memorandum. — Nous ferons observer aux membres de la Société que les cinquante-huit questions [2] parues jusqu'ici dans les Archives ont amené quarante réponses ; soit une moyenne de deux réponses sur trois questions. Quoique ce résultat soit très satisfaisant, nous insistons auprès de nos correspondants pour qu'ils n'abandonnent pas leurs recherches relativement au *dix-huit* questions restées sans solution, tout en continuant néanmoins à nous envoyer pour le 10 de chaque mois les autres questions ou réponses qu'ils veulent voir paraître dans le numéro courant.

L. Bouland.

1. M. de la Saussaye mourut le 25 février 1878 (N. de la R.)
2. Abstraction faite de celles publiées dans le présent numéro et qui ne pourront recevoir de réponse qu'en janvier 1895.

ÉCHANGES

On demande l'Ex-libris de Maximilien, empereur du Mexique, même en médiocre état. On offre en échange l'Ex-libris Car. Aug. Lequien de Laneuville Mauritianiæ prioris regii ; belle pièce ancienne ovale en largeur, blason surmonté de la devise : *Fidelis et audax*; — ou bien l'Ex-libris de Riston gravé par Collin.

L'Ex-libris de Maximilien est une petite vignette carrée d'environ 5 centimètres de côté, faite en Belgique, dit-on, et tirée sur du papier ordinaire assez mince. Dans un ovale garni de lauriers, on voit les armoiries du Mexique : *d'azur, à une aigle d'or enserrant et becquetant un serpent de sinople, posée sur un cactus de même mouvant d'un rocher sortant de la mer*. L'écusson, entouré d'un collier d'ordre, supporte la couronne impériale et est soutenu par deux griffons. Au dessous, dans une banderole, on lit : *Equidad en la justicia*, et plus bas se voit le monogramme impérial M. I. M.

Nous avons reçu pour les échanger douze Ex-libris anglais anciens et douze modernes, tous en bon état, que l'on désirerait échanger contre des Ex-libris français.

Nous avons encore reçu pour en offrir l'échange :

1° De M. le comte Leiningen Westerburg, l'Ex-libris G. H. F. C. Comitis Lepell et amicorum (Bavière) et six autres pièces modernes parmi lesquelles ceux du comte de Derby et Soc. M. Schœngauer Colmariensis.

2° De M. Walter Hamilton, président de l'Ex-libris Society, trente Ex-libris anglais anciens et modernes presque tous en très bon état de conservation, parmi lesquels on peut citer ceux de William-Henry Crowder, John Pearson, Sir Edward Macarthur K. C. B., etc.

Nous pourrons envoyer ces pièces en communication aux membres de la Société qui nous en manifesteront le désir.

Nota. — Toutes les propositions d'échanges doivent être adressées au siège du Comité, 95, rue Prony, à Paris.

Digitized by Google

TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU

Pages

AGNEAU PASCAL. LEVESQUE DE VILMORIN (Ile-de-France).... ..... 109, 124

De gueules, à un Agneau pascal d'argent; au chef cousu d'azur chargé d'une étoile rayonnante d'argent mouvante de l'angle dextre.

AIGLE. SPIFAME (Italie)..... 44

De gueules, à l'Aigle d'argent, becquée et membrée d'or (*Quartier de Seytres*).

AIGLE. MEXIQUE..... 200

D'azur, à une Aigle d'or enserrant et becquetant un serpent de sinople, posée sur un cactus de même mouvant d'un rocher sortant de la mer.

AIGLE. CORPORATION DES IMPRIMEURS PARISIENS..... 23

D'or, à l'Aigle de sable tenant de la patte dextre un visorium d'argent et de la sénestre un composteur du même.

AIGLE COURONNÉE. MODÈNE (Italie)..... 83

D'azur, à l'Aigle d'argent couronnée d'or, tenant de la patte dextre un sceptre du même et de la sénestre un monde d'azur, cintré et croisé d'or.

AIGLE ÉPLOYÉE. EMPIRE D'ALLEMAGNE..... 85

D'or, à l'Aigle éployée de sable.

ANILLES (Trois). BRÉVEDENT (Normandie)..... 24, 60

D'argent, à trois Anilles de sable; au chef d'azur chargé de cinq besants rangés d'or.

ARBRE. MEURON DE MORVEAUX (Neuchâtel et Paris)..... 191

D'or, à une colline de trois coupeaux de sinople, celui du milieu sommé d'un Mûrier du même.

Digitized by Google

Pages

ARBRE. PINGRÉ (Picardie)..... 135

D'argent, à un Pin arraché de sinople, fruité d'or, surmonté d'une grive de sable. *Alias* d'azur, à un chêne arraché d'argent.

ARBRE et lévrier. ABADIE (Béarn)..... 34

D'or, à un Arbre de sinople, et au lévrier de gueules colleté d'argent, attaché à l'arbre par une chaîne du même; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or.

BALANCE. LÖWENHJELM (Suède)..... 107

Coupé : au 1 recoupé de gueules sur or, le gueules chargé d'un chapeau d'or et accosté de deux billettes couchées d'argent, l'or chargé d'une branche de laurier et d'une épée de... passées en sautoir; le champ chaussé à dextre de sable à une étoile d'argent, à sénestre de gueules à un croissant d'or; au 2 d'or à une lyre d'azur, soutenue d'une champagne trianglée de sable et d'or; le champ chapé à dextre d'azur à une clef d'or en fasce, le panneton à dextre et en bas, et à sénestre de sinople à une croisette d'or. A la fasce d'or, brochante sur le coupé, chargée à dextre d'une chouette perchée au naturel et à sénestre d'une tour issante d'argent, sommée de cinq feuilles de tilleul de sinople. Au sautoir patté d'argent, brochant sur le tout, chaque bras chargé d'une tête de chérubin de carnation regardant vers l'abime. — Sur le tout : un écusson ovale écartelé : au 1 de gueules à une BALANCE d'or; au 2 et 3 d'or au lion d'azur; au 4 de gueules à une fleur de lis d'argent.

BANDE. BADE (Allemagne)..... 146

D'or, à la Bande de gueules (*Quartier d'Orléans-Longueville*).

BANDE. PIOCHARD DE LA BRULERIE (Orléanais)..... 93, 110

Ecartelé : au 1 et 4, d'azur à trois étoiles d'argent; au 2 et 3, de gueules à l'aigle d'argent. Sur le tout : d'or, à la Bande de gueules.

BANDE BROCHANTE CHARGÉE. SEYTRES DE CAUMONT (Comtat-Venaissin)..... 44

Ecartelé : au 1 et 4, de *Spifame*; au 2 et 3, de *Pérussis*. Sur le tout : d'or, au lion de gueules; à la Bande de sable brochante et chargée de trois coquilles d'argent (*Seytres*).

BANDE CHARGÉE. LORRAINE..... 83

D'or, à la Bande de gueules chargée de trois alérions d'argent, posés dans le sens de la bande (*Quartier de Modène*).

BANDE CHARGÉE. BAULARD D'ANGIREY (Franche-Comté)..... 170

D'azur, à la Bande d'or chargée de trois annelets du champ.

BANDE CHARGÉE. COSSIGNY..... 157, 167

D'azur, à la Bande d'or chargée de trois cosses de pois de sinople (*Parti de Dupré de Saint-Maur*).

BANDE CHARGÉE et accompagnée. PONS DE RENNEPONT (Champagne)..... 52

De sable, à la Bande d'argent chargée d'un lion de gueules, accompagnée de deux étoiles d'argent, et d'un croissant du même en chef pour brisure.

BANDE ONDÉE accompagnée. HUGON (Franche-Comté)..... 170

De gueules, à la Bande ondée d'or accompagnée de deux aigles d'argent.

BANDES (Trois). MÉRARD DE SAINT-JUST (Paris)..... 145

D'azur, à trois Bandes de vair.

Digitized by Google

Pages

BARRE. DIVERNERESSE ? (Haute-Marche) 47, 76

D'argent, à une Barre d'azur chargée de deux mains en barre, qui tirent une chaîne d'or, accompagnée à dextre d'une couronne à l'antique d'or, brochante sur un parti d'argent et de gueules.

BESANTS (Trois). LE NEPVEU DE ROUILLON (Maine) 122, 141

D'azur, à trois Besants d'or chargés chacun d'une croix pattée de gueules, *alias* : d'une croix tréflée de sable.

BICHE. MÉRIC DE BELLEFON (Auvergne) 143

D'azur, à une Biche d'or, *alias* d'argent.

BRAS (Deux). VYGH (Gueldre) 152

D'argent, à deux Bras passés en sautoir, habillés d'un componé de gueules et d'or, la lisière d'or, les mains fermées et de carnation.

CAVALIER. ZARA (ville de Dalmatie) 174

D'argent, à un guerrier vêtu à la romaine, cuirassé et casqué, le manteau et le panache de gueules, tenant une bannière flottante d'argent chargée d'une croisette de gueules, la hampe d'or, et monté sur un cheval de sable, houssé d'azur, bridé, passant sur une plaine de sinople. Le tout brochant sur un haut rocher mouvant de sénestre et sommé d'un château crénelé à trois tourelles dont celle du milieu crénelée et les deux latérales couvertes en poivrière.

CERF. HÉNAULT (Ile-de-France) 147

De sable, au Cerf d'or accompagné en chef d'une étoile du même.

CHATEAU. MONS (ville de Belgique) 12

De gueules, au Château à quatre tourelles d'argent, dont les deux intérieures portent des bannières d'or et les deux extérieures le globe impérial du même ; le château chargé sur le fronton d'un écusson de *Hainaut* ; sous la herse un chien de garde d'argent. Le tout posé sur une terrasse de sinople.

CHAUSSÉ-PLOYÉ. BURKHARDT (Nuremberg) 92

De sable, Chaussé-ployé d'or à une tige de tilleul, feuillée de trois pièces de l'un en l'autre, brochante en pal sur le tout.

CHEF. Marquis de SALUCES (Piémont) ..... Couverture.

D'argent, au Chef d'azur.

CHEVRON. GHISTELLES (Flandre) 152

De gueules, au Chevron d'hermine.

CHEVRON — Coq. CORBIÈRE (Bretagne) 10, 26

D'azur, au Chevron d'or accompagné en pointe d'un coq du même.

CHEVRON — Étoile. DE SAINCTES (Normandie) 116

D'azur, au Chevron d'argent accompagné en chef à dextre d'une étoile d'or, à sénestre d'un croissant d'argent, et en pointe d'un lion d'or (*Quartier de le Doulx de Melleville*).

CHEVRON — 2 étoiles. SAULNIER dit FABERT (Lorraine) 198

Ecartelé : au 1 et 4 d'azur, au Chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une rose de même ; au 2 et 3 d'argent, à la croix de gueules.

Digitized by Google

Pages

CHEVRON — 2 lions. PAJOT DE LA FOREST (Normandie) 148

D'azur, au Chevron d'or, surmonté d'une fleur de lis du même, accompagné en chef de deux lions d'argent couronnés et affrontés, et en pointe d'un cygne du même.

CHEVRON — 3 losanges. FYOT (Bourgogne) 108, 123

Ecartelé : au 1 et 4 d'azur, au Chevron d'or accompagné de trois losanges du même (*Fyot*) ; au 2 et 3 de sable, à trois bandes d'or.

CHEVRON — 3 œillets. COUSIN DE CONTEVILLE (Paris) 174

D'azur, au Chevron d'or accompagné de trois œillets du même.

CHEVRON — 3 œillets. PAROY DE LURCY (Paris) 140, 160

D'azur, au Chevron d'or accompagné de trois œillets au naturel.

CHEVRON — 3 saules. DE LA SAUSSAYE (Orléanais) 189, 199

D'argent, au Chevron de gueules accompagné en chef de trois saules de sinople, et en pointe d'un hérisson de sable.

CHEVRON — 3 têtes de léopard. FORBIN DE JANSON (Provence) ..... Couverture.

D'or, au Chevron d'azur accompagné de trois têtes de léopard de sable, lampassées de gueules.

CHEVRON — 3 trèfles. VALOIS DE LA MARE 146

D'azur, au Chevron d'or accompagné de trois trèfles du même.

CHEVRON PLOYÉ. RODENEGG (Tyrol) 92

De gueules, au Chevron ployé d'argent.

CHEVRON PLOYÉ. SANDRART (Nuremberg) 158

D'azur, au Chevron ployé d'argent accompagné de trois grappes de raisin du même (voir aussi à trois grappes de raisin).

CHEVRONS (Trois). ANGRAN D'ALLERAY (Paris) 103

D'azur, à trois Chevrons d'or accompagnés de trois étoiles à six rais du même.

COMÈTE. WINT (De) à Paris 140, 160

D'azur, à une Comète d'or.

COMPAS. TRIPET (Neuchâtel en Suisse) 171

D'argent, à un Compas de proportion d'or ouvert en chevron, le sommet accosté de deux étoiles à six rais d'azur, et le tout accompagné d'une fleur de lis du même posée au point du chef.

COULEUVRE. SCHWENDT (Alsace) 137

D'argent, à une Couleuvre de sinople (?) ondoyante en pal, accompagnée de trois trèfles du même ; au chef d'azur chargé d'un besant d'argent.

COUPES COUVERTES (Trois). ACADÉMIE DE CHIRURGIE DE PARIS ..... Couverture.

D'azur, à trois boites ou Coupes couvertes d'argent accompagnées en abîme d'une fleur de lis posée sur une gloire du second.

CROIX. PIECK (Westphalie) 152

D'argent, à la Croix de gueules.

CROIX. LE FRANÇOIS D'OUTREBOIS (Normandie) 116

De gueules, à la Croix d'argent (*Quartier de le Doulx de Melleville*).

Digitized by Google

Pages

CROIX. VAN LINDEN (Pays-Bas) 152
De gueules, à la Croix d'or.

CROIX. OSBORNE, duc de Leeds (Angleterre) 198
Ecartelé d'hermine et d'azur, à la Croix d'or brochant sur l'écartelé.

CROIX ANCRÉE. ALEXANDRE (Lorraine) 186
D'azur, à la Croix ancrée d'argent; au chef du même chargé d'un lion léopardé de gueules.

CROIX ANCRÉE CHARGÉE. FULIGNY (Champagne) 52
D'or, à la Croix ancrée de sable chargée de cinq écussons d'argent, bordés-engrêlés de gueules.

CROIX CANTONNÉE. CONSTANTINOPLE 85
De gueules, à la Croix d'or cantonnée de quatre B grecs (ou fusils) adossés du même.

CROIX CANTONNÉE. CHOISEUL (Bourgogne) 52
D'azur, à la Croix d'or cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq dans chaque canton du chef, posées 2, 1 et 2, et quatre dans chaque canton de la pointe, posées 2 et 2 (*Quartier de Pons de Rennepont*).

CROIX PATTÉE CANTONNÉE. MANTOUE (Italie) 85
D'argent, à la Croix pattée de gueules cantonnée de quatre aigles de sable, becquées et membrées de gueules.

CYGNE. ESTIÈVRE DE TRÉMOUVILLE (Normandie) 24, 60
D'argent, au Cygne de sable nageant dans une mer de sinople; au chef d'azur chargé de trois croissants du champ.

ÉCARTELÉ. CHAUGY DE ROUSSILLON (Bourgogne) 24, 48
Ecartelé d'or et de gueules.

ÉCUSSON. WALHAIN (Liège) 152
D'or, à un Ecusson de sinople, au bâton componé d'argent et de gueules, posé en bande et brochant sur le tout.

ÉCUSSONS (Trois). CORPORATION DES ARTISTES-IMAGIERS PARISIENS 23
D'azur, à trois Ecussons d'argent, accompagnés en abîme d'une fleur de lis d'or.

ÉPÉE COURONNÉE. DU LYS, HALDAT DU LYS, HORDAL DU LYS 182
D'azur, à une Epée d'argent posée en pal, la pointe levée, garnie d'or, sommée d'une couronne du même, et accostée de deux fleurs de lis aussi d'or (*Armes concédées à Jeanne d'Arc et à sa famille*).

ÉPÉES (Deux). D'ARMES (Nivernais) ..... En-tête.
De gueules, à deux Épées d'argent garnies d'or, posées en chevron renversé, et accompagnées en chef d'une rose du troisième; à la bordure engrêlée aussi d'or.

ESCARBOUCLE. CLÈVES (Allemagne) 85
De gueules, à une Escarboucle percée, pommetée et fleurdelisée d'or.

ÉTOILE ACCOMPAGNÉE. DU FOUR (Normandie) 116
D'azur, à une Etoile d'or en abîme, accompagnée de trois croissants d'argent (*Quartier de le Doulx de Melleville*).

Digitized by Google

Pages

FASCE. POT (Berry) 52
D'or, à la Fasce d'azur (*Quartier de Fuligny-Damas*).

FASCE. AUTRICHE 83
De gueules, à la Fasce d'argent (*Quartier de Modène*).

FASCE. DE STALLE (Bruxelles) 152
De gueules, à la Fasce d'hermine.

FASCE ACCOMPAGNÉE. BÉTHUNE-SELLES (Paris) 180
D'argent, à la Fasce de gueules surmontée d'un lambel du même.

FASCE ACCOMPAGNÉE. DUPRÉ DE SAINT-MAUR (Ile-de-France) 157, 167
Parti : au 1, de *Cossigny* ; au 2, d'argent, à la Fasce de sinople accompagnée de trois trèfles du même (*Dupré de Saint-Maur*).

FASCE BANDÉE. PONS (Saintonge) 5
D'argent, à la Fasce bandée d'or et de gueules.

FASCE CHARGÉE. PARIS DE MONTMARTEL (Paris) 180
D'or, à la Fasce d'azur chargée d'une pomme d'or, tigée et feuillée de sinople.

FASCE CHARGÉE. VAN DELEN (Gueldre) 152
D'argent, à la Fasce de gueules chargée de deux têtes de bélier du champ.

FASCE ENTÉE. WINSEN 152
Une Fasce entée et trois feuilles de nénuphar sommant les parties supérieures de la fasce (pour les émaux, comp. l'*Armorial général de Rietstap*).

FASCE HAUSSÉE. ELDEREN (Liége) 152
D'argent, à une Fasce d'or haussée dans l'écu, accompagnée de neuf pièces de vair, 4 en chef soutenues de la fasce, 3 et 2 en pointe, accolées et s'entretouchant.

FASCE ONDÉE. ENGELMANN (Mulhouse et Paris) 120
D'or, à une Fasce ondée d'azur, accompagnée de deux étoiles d'argent à six rais.

FASCES (Deux). BILLY (Ile-de-France) 119
Contre-vairé d'or et d'azur, à deux Fasces de gueules.

FASCES CHARGÉES (Deux). AMSTEL (Prusse) 152
De gueules, à deux Fasces d'argent chargées chacune de trois flanchis de sable.

FASCES (Trois). DU CAMBOUT DE COISLIN (Bretagne) 165
De gueules, à trois Fasces échiquetées d'argent et d'azur.

FASCES (Trois). GONZAGUE (Italie) 85
Ecartelé : au 1, de *Mantoue*, chargé d'un écusson écartelé : *a* et *d* de *Lombardie*; *b* et *c* d'or, à trois Fasces de sable (*Gonzague*) ; au 2, de *Bourbon-Alençon* ; au 3, de *Bourgogne moderne* ; au 4, de *Clèves*. Sur le tout de l'*Empire* et sur le tout du tout de *Constantinople*.

FASCÉ. DU PLESSIS (Bourgogne) 52
Fascé d'or et de sable de huit pièces (*Quartier de Pons de Rennepont*).

Digitized by Google

Pages

FASCÉ-NÉBULÉ. ROCHECHOUART (Poitou)..... 52

Fascé-nébulé d'argent et de gueules (*Quartier de Fuligny-Damas*).

FER DE MOULIN. JACOBÉ DE NAUROIS (Champagne)..... 77

D'azur, à un Fer de moulin d'argent accosté de deux épis d'or, les tiges passées en sautoir.

FLANCHIS (Trois). VAN SEVENBERGEN (Brabant)..... 152

D'argent, à trois Flanchis de gueules.

FLÈCHES (Deux). SCHWENDT (Alsace)..... 138

Tiercé en pal : au 1, d'or, à deux Flèches de sable, passées en sautoir, les pointes en haut; au 2, de gueules, à une étoile d'argent; au 3, d'azur, au serpent ondoyant en pal d'argent (Anobl. du 27 janvier 1816).

FLEUR DE LIS. CORPORATION DES ARTISTES-IMAGIERS PARISIENS..... 23

D'azur, à trois écussons d'argent accompagnés en abîme d'une Fleur de lis d'or.

FLEURS DE LIS (Trois). { Madame VICTOIRE DE FRANCE..... Couverture.
{ CHAMBORD (Comte de)..... 83

D'azur, à trois Fleurs de lis d'or.

FLEURS DE LIS (Trois). D'ALBRET (Béarn)..... 5

Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur, à trois Fleurs de lis d'or (*France*); aux 2 et 3, de gueules plein (*Albret*).

FLEURS DE LIS (Trois). BOURBON-CONDÉ..... 100

D'azur, à trois Fleurs de lis d'or, au bâton de gueules alésé en bande.

FLEURS DE LIS (Trois). BOURBON-ALENÇON..... 85

D'azur, à trois Fleurs de lis d'or; à la bordure de gueules chargée de huit besants d'argent.

FLEURS DE LIS (Trois). BOURBON (Maison ducale de)..... 5

D'azur, à trois Fleurs de lis d'or, à la cotice de gueules alésée en bande (*Quartier d'Albret*).

FLEURS DE LIS (Trois). BOURBON-ORLÉANS..... 99

D'azur, à trois Fleurs de lis d'or surmontées d'un lambel d'argent.

FLEURS DE LIS (Trois). ORLÉANS DE ROTHELIN (Paris)..... 146

Ecartelé : aux 1 et 4, de *Bade*; aux 2 et 3, de *Neuchâtel*. Sur le tout d'azur, à trois Fleurs de lis d'or surmontées d'un lambel d'argent, et au bâton péri de gueules en barre (*Bourbon-Longueville*).

FLEURS DE LIS (Trois). MÉRIC DE MONTGARIN (Languedoc)..... 143

Parti : au 1, de gueules, à trois Fleurs de lis d'argent rangées en fasce; coupé d'argent à trois bandes de gueules; au 2, de gueules au chevron renversé, sommé de trois épis liés, le tout d'argent, et au chef aussi d'argent chargé de trois losanges de gueules.

FLEURS DE LIS (Trois). FAY (Languedoc)..... 94, 110

Ecartelé : aux 1 et 4 de gueules, à trois Fleurs de lis d'or; aux 2 et 3, échiqueté d'argent et de sable.

FLEURS DE LIS (Semé de). BOURGOGNE MODERNE..... 85

D'azur, semé de Fleurs de lis d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules.

Digitized by Google

Pages

FRETTÉ. Des Granges de Surgères (Poitou)..... 133
De gueules, Fretté de vair.

FRETTÉ. Grimoult (Normandie)..... 198
De sable, Fretté d'argent, semé dans les claire-voies de grelots d'or.

GRAPPES DE RAISIN (Trois). Sandrart (Nuremberg)..... 139, 158
D'azur, à trois Grappes de raisin mal ordonnées d'argent (voir aussi à chevron ployé).

GRIFFON. Meffray (Dauphiné)..... 11, 27
De gueules, à un Griffon d'or.

GRUE. Pagel de Vantoux (Lorraine)..... 183
D'azur, à une Grue d'or; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

HIE. Damas (Bourgogne)..... 52
D'argent, à une Hie de sable posée en bande, accompagnée de six roses de gueules (*Quartier de Fuligny-Damas*).

HOULETTES (Deux). Clerget..... 146
D'azur, à deux Houlettes de... passées en sautoir et cantonnées de quatre étoiles de....

LÉOPARDS (Deux). Achon (Anjou)..... 50
De gueules, à deux Léopards d'or, l'un sur l'autre.

LICORNE NAISSANTE. Hoyer (Holstein)..... 15
De gueules, à une Licorne naissante d'argent, les jambes croisées.

LION. Aigremont (Champagne)..... 52
De gueules, au Lion d'or (*Quartier de Pons de Rennepont*).

LION. Hollande (Comtes de)..... 12
D'or, au Lion de gueules, armé et lampassé d'azur.

LION. Hainaut (Comtes de)..... 12
Ecartelé : aux 1 et 4 d'or, au Lion de sable, armé et lampassé de gueules (*Hainaut*); aux 2 et 3 de *Hollande*.

LION. Lombardie (Italie)..... 85
De gueules, au Lion d'or, armé et lampassé de sable.

LION. Estagny (Bourgogne)..... 76, 157
D'azur, au Lion d'or, lampassé de gueules, tenant de la patte dextre un coutelas d'argent garni d'or, et de la sénestre un bouclier d'argent.

LION COURONNÉ. Habsbourg (Autriche)..... 83
D'or, au Lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur (*Quartier de Modène*).

LION COURONNÉ. Van Bronckhorst (Gueldre)..... 152
De gueules, au Lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

LION COURONNÉ. Van Halen (Brabant)..... 152
De gueules, au Lion d'or, armé, lampassé et couronné d'azur.

LION COURONNÉ brochant. Hinckaert (Brabant)..... 152
De sable, semé de billettes d'argent; au Lion du même, couronné d'or, brochant sur le tout.

Digitized by Google

Pages

LION — Bande brochante. SEYTRES DE CAUMONT (Comtat-Venaissin)..... 44

Ecartelé : aux 1 et 4, de *Spifame*; aux 2 et 3 de *Pérussis*. Sur le tout : d'or, au Lion de gueules ; à la bande de sable brochante et chargée de trois coquilles d'argent (*Seytres*).

LION — Bordure. DUNDAS DE PHILIPSTOUN (Ecosse)..... 15

D'argent, au Lion de gueules ; à la bordure du même.

LION — Bordure. VAN RANDWYCK (Gueldre)..... 152

D'argent, au Lion de gueules ; à la bordure engrêlée du même.

LION — Chef. GUYET (Normandie)..... 117

D'or, au Lion de sable, armé et lampassé de gueules ; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.

LION — Trescheur. ÉCOSSE (Royaume d')..... 160

D'or, au Lion de gueules enclos dans un double trescheur, fleuronné et contre-fleuronné du même.

LIONS-LÉOPARDÉS (Deux). AIGUILLON (Béarn)..... 5

De sable, à deux Lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, l'un sur l'autre (*Quartier d'Albret*).

LIONS (Quatre). BEAUVAU (Ile-de-France)..... 52

D'argent, à quatre Lions de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or, posés 2 et 2 (*Quartier de Fuligny-Damas*).

LIONS (Quatre). BEAUVAU-CRAON..... 20

Ecartelé : aux 1 et 4 d'argent, à quatre Lions de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or posés 2 et 2 (*de Beauvau*); aux 2 et 3 de *Craon*.

LOSANGÉ. BOUDON DE SAINT-AMANS (Agénais)..... 151

Losangé d'or et d'azur ; *alias* : d'or et de sable.

LOSANGÉ. CRAON (Anjou)..... 20

Losangé d'or et de gueules (*Quartier de Beauvau-Craon*).

MAILLETS (Trois). DE MONCHY D'HOCQUINCOURT (Picardie)..... 69

De gueules, à trois Maillets d'or.

MAIN. DIGNITÉ de baronnet anglais..... 160

D'argent, à une Main sénestre érigée et appaumée de gueules.

MAINS (Trois). ROUILLÉ DU COUDRAY (Paris)..... 34

De gueules, à trois Mains sénestres d'or ; au chef du même chargé de trois molettes du champ.

MERLETTES (Cinq). CHAPPEL (Bourgogne)..... 76, 157

D'or, à cinq Merlettes de sable posées en sautoir.

MOUTON. LE TESSIER DE LA POMMERYE..... 50

De gueules, au Mouton passant d'argent ; au chef d'azur chargé de trois étoiles du second.

PAL CHARGÉ. NEUCHATEL (Suisse)..... 146

D'or, au Pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent.

PALS (Trois). LEFEBVRE (Lorraine)..... 105

D'azur, à trois Pals d'argent ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

Digitized by Google

Pages

PALS (Trois). Le Prévost (Normandie) 116

D'azur, à trois Pals d'or; à la fasce de gueules brochante sur le tout et chargée de trois coquilles d'argent (*Quartier de le Doulx de Melleville*).

PARTI. Metz (Ville de) 6

Parti d'argent et de sable.

PÉLICAN. Favières (Ile-de-France) 119

D'azur, à un Pélican avec ses petits dans son aire, le tout d'or.

PILES (Trois). Gobel (Alsace) 88

Palé de sable et d'azur; à trois Piles parties d'argent et de gueules, brochantes sur le palé; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or à six rais.

POINTES (Trois). Villanders (Tyrol) 92

D'azur, à trois Pointes d'argent, soutenues d'une champagne de gueules (*Quartier de Wolkenstein*).

POIRES (Trois). Pérussis (Provence) 44

D'azur, à trois Poires d'or, tigées et feuillées du même (*Quartier de Seytres*).

POMMES DE PIN (Trois). Gauthier (Lorraine) 182

D'or, à trois Pommes de pin de sinople; à la bordure engrêlée de gueules.

PORTES (Trois). Desportes (Chartres) 56

D'azur, à une Porte d'or, accompagnée de deux guichets du même. — *Alias* : d'azur, à trois Portes ou arcades d'or.

RENCONTRES DE BŒUF (Trois). Hamart de la Chapelle (Bretagne) 95

D'argent, à trois Rencontres de bœuf de sable.

ROCS (Trois). Van Bemmel (Gand) 152

D'argent, à trois Rocs d'échiquier de sable.

ROSES (Trois). Ramsault (Artois) 78

D'or, à trois Roses de gueules.

SAUTOIR. D'Ossery (Suède) 59

De sable, au Sautoir d'argent; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.

SAUTOIR. Dignité de baronnet écossais 160

D'or, au Sautoir d'azur; sur le tout, un écusson aux armes d'*Ecosse*.

SAUTOIR ALÉSÉ. De la Gardie (Suède) 106

Parti de deux traits, coupé de deux autres qui font neuf quartiers : au 1 et 9 d'argent à deux tubes de canon d'azur, passés en sautoir, accompagnés de deux boulets du même, un en chef et un en pointe; au 2 et 8 d'azur à une épée d'argent, garnie d'or, adextrée d'une palme d'argent et senestrée d'une branche d'olivier du même, le tout passé dans une couronne d'or; au 3 et 7 d'or à un lion d'azur, couronné d'or, tenant une épée d'argent et mouvant d'une tour au naturel; au 4 et 6 de gueules à un autour d'argent, le vol levé. Sur le tout d'argent à un sautoir alésé de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or.

Digitized by Google

Pages

SAUTOIR DENTELÉ. CROMOT (Bourgogne) ..... Couverture.

D'azur, au Sautoir dentelé d'or, cantonné de quatre clefs d'argent, les pannetons en haut.

TÊTES DE BŒUF (Trois). WEITCH, LORD ELIOCK (Ecosse) 75, 94

D'argent, à trois Têtes de bœuf arrachée de sable.

TÊTES DE PERDRIX (Trois). LE DOULX DE MELLEVILLE (Normandie) 117

D'azur, à trois Têtes de perdrix arrachées d'or, œillées et becquées de gueules.

TOUR. MÉRÈS ou MÉREZ (Vivarais) 146

D'or, à une Tour masurée d'azur, maçonnée de sable, la herse levée, accostée de deux croissants du second en bande ; au chef de gueules, chargé d'une croix de Jérusalem d'or.

TRANCHÉ-NÉBULÉ. WOLKENSTEIN DE RODENEGG (Tyrol, Bavière) 92

Ecartelé : au 1 et 4, Tranché-nébulé de gueules sur argent (*Wolkenstein*); au 2 et 3, de *Villanders*. Sur le tout de *Rodenegg*.

VACHES (Deux). BÉARN 5

D'or, à deux Vaches passantes de gueules, colletées, accornées et clarinées d'azur, l'une sur l'autre (*Quartier d'Albret*).

VAIRÉ (Contre-). BILLY (Ile-de-France) 119

Contre-vairé d'or et d'azur, à deux fasces de gueules.

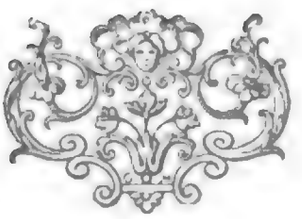

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

Contenus dans la Table Héraldique

Abadie..... voy. Arbre, lévrier.
Académie de chirurgie de Paris.. — 3 Coupes couvertes.
Achon..... — 2 Léopards.
Aigremont..... — Lion.
Aiguillon..... — 2 Lions-léopardés.
Albret..... — 3 Fleurs de lis.
Alençon (Bourbon-)..... — 3 Fleurs de lis.
Alexandre..... — Croix ancrée.
Allemagne (Empire d')..... — Aigle éployée.
Alleray (Angran d')..... — 3 Chevrons.
Amstel..... — 2 Fasces chargées.
Angirey (Baulard d')..... — Bande chargée.
Angran d'Alleray..... — 3 Chevrons.
Armes (d')..... — 2 Epées.
Autriche..... — Fasce.

Bade..... — Bande.
Baulard d'Angirey..... — Bande chargée.
Baronnet anglais..... — Main.
Baronnet écossais..... — Sautoir.
Béarn..... — 2 Vaches.
Beauvau..... — 4 Lions.
Bellefon (Méric de)..... — Biche.
Bemmel (Van)..... — 3 Rocs.
Béthune-Selles..... — Fasce accompagnée.
Billy..... — 2 Fasces.
Boudon de Saint-Amans... — Losangé.
Bourbon..... — 3 Fleurs de lis.
Bourgogne moderne..... — Fleurs de lis (Semé de).
Brévedent..... — 3 Anilles.
Bronckhorst (Van)..... — Lion couronné.
Burkhardt..... — Chaussé-ployé.

Caumont (Seytres de)..... — Bande brochante chargée.
Chambord (Comte de)..... — 3 Fleurs de lis.
Chappel..... — 5 Merlettes.
Chaugy de Roussillon.... — Ecartelé.
Choiseul..... — Croix cantonnée.
Clerget..... — 2 Houlettes.
Clèves..... — Escarboucle.
Coislin (Du Cambout de).. — 3 Fasces.
Condé (Bourbon-)..... — 3 Fleurs de lis.
Constantinople..... — Croix cantonnée.
Conteville (Cousin de)... — Chevron, 3 œillets.
Corbière..... — Chevron, coq.
Corporation des imprimeurs de Paris..... — Aigle.
Corporation des imagiers de Paris..... — 3 Ecussons.
Cossigny..... — Bande chargée.

Cousin de Conteville.... voy. Chevron, 3 œillets.
Craon..... — Losangé.
Cromot..... — Sautoir dentelé.

Damas..... — Hie.
Delen (Van)..... — Fasce chargée.
Des Granges de Surgères. — Fretté.
Desportes..... — 3 Portes.
Diverneresse..... — Barre.
Du Cambout de Coislin... — 3 Fasces.
Du Coudray (Rouillé)..... — 3 Mains.
Du Four..... — Etoile accompagnée.
Du Lys..... — Epée couronnée.
Dundas de Philipstoun.... — Lion, bordure.
Du Plessis..... — Fascé.
Dupré de Saint-Maur..... — Fasce accompagnée.

Ecosse..... — Lion, trescheur.
Elderen..... — Fasce haussée.
Eliock (Lord)..... — 3 Têtes de bœuf.
Engelmann..... — Fasce ondée.
Estagny..... — Lion.
Estièvre de Trémouville.. — Cygne.

Fabert (Saulnier dit)..... — Chevron, 2 étoiles.
Favières..... — Pélican.
Fay..... — 3 Fleurs de lis.
Forbin-Janson..... — Chevron, 3 têtes de léopard.
Fuligny..... — Croix ancrée chargée.
Fyot..... — Chevron, 3 losanges.

Gauthier..... — 3 Pommes de pin.
Ghistelles..... — Chevron.
Gobel..... — 3 Piles.
Gonzague..... — 3 Fasces.
Grimoult..... — Fretté.
Guyet..... — Lion, chef.

Habsbourg..... — Lion couronné.
Hainaut (Comtes de)..... — Lion.
Haldat du Lys..... — Epée couronnée.
Halen (Van)..... — Lion couronné.
Hamart de la Chapelle... — 3 Rencontres de bœuf.
Hénault..... — Cerf.
Hinckaert..... — Lion couronné brochant.
Hocquincourt (Monchy d'). — 3 Maillets.
Hollande (Comtes de)..... — Lion.
Hordal du Lys..... — Epée couronnée.
Hoyer..... — Licorne naissante.

Digitized by Google

Hugon ..... voy Bande ondée et accompagnée.

Imagiers de Paris..... — 3 Ecussons.
Imprimeurs de Paris..... — Aigle.

Jacobé de Naurois..... — Fer de moulin.
Janson (Forbin de)..... — Chevron, 3 têtes de léopard.

La Brulerie (Piochard de). — Bande
La Chapelle (Hamart de).. — 3 Rencontres de bœuf.
La Forest (Pajot de)..... — Chevron, 2 lions.
La Gardie..... — Sautoir alésé.
La Mare (Valois de)..... — Chevron, 3 trèfles.
La Pommerye (Le Tessier de). — Mouton.
La Saussaye..... — Chevron, 3 saules.
Le Doulx de Melleville.. — 3 Têtes de perdrix.
Leeds (Duc de)..... — Croix.
Lefèvre..... — 3 Pals.
Le François d'Outrebois.. — Croix.
Lenepveu de Rouillon.... — 3 Besants.
Le Prévost..... — 3 Pals.
Le Tessier de la Pommerye. — Mouton.
Levesque de Vilmorin .... — Agneau pascal.
Linden (Van)..... — Croix.
Lombardie..... — Lion.
Lorraine..... — Bande chargée.
Löwenjelm..... — Balance.
Lurcy (Paroy de)..... — Chevron, 3 œillets.

Mantoue..... — Croix pattée cantonnée.
Meffray..... — Griffon.
Melleville (Le Doulx de).. — 3 Têtes de perdrix.
Mérard de Saint-Just..... — 3 Bandes.
Mérès..... — Tour.
Méric de Bellefon..... — Biche.
Méric de Montgarin..... — 3 Fleurs de lis.
Metz..... — Parti.
Meuron de Morveaux.... — Arbre.
Mexique..... — Aigle.
Modène..... — Aigle couronnée.
Monchy d'Hocquincourt.. — 3 Maillets.
Mons..... — Château.
Montgarin (Méric de)..... — 3 Fleurs de lis.
Montmartel (Paris de)..... — Fasce chargée.
Morveaux (Meuron de).... — Arbre.

Naurois (Jacobé de)..... — Fer de moulin.
Neuchatel..... — Pal chargé.

Orléans (Bourbon-)..... — 3 Fleurs de lis.
Orléans de Rothelin..... — 3 Fleurs de lis.
Osborne, duc de Leeds..... — Croix.
Ossery..... — Sautoir.
Outrebois (Le François d').. — Croix.

Pagel de Vantoux..... — Grue.

Pajot de la Forest..... voy Chevron, 2 lions.
Paris de Montmartel..... — Fasce chargée.
Paroy de Lurcy..... — Chevron, 3 œillets.
Pérussis..... — 3 Poires.
Philipstoun (Dundas de)... — Lion, bordure.
Pieck..... — Croix.
Pingré..... — Arbre.
Piochard de la Brulerie.. — Bande.
Pons..... — Fasce bandée.
Pons de Rennepont..... — Bande chargée et accompagnée.
Pot..... — Fasce.

Ramsault..... — 3 Roses.
Randwyck (Van)..... — Lion, bordure.
Rennepont (Pons de)..... — Bande chargée et accompagnée.
Rochechouart..... — Fascé-nébulé.
Rodenegg..... — Chevron ployé.
Rothelin (Orléans de)..... — 3 Fleurs de lis.
Rouillé du Coudray..... — 3 Mains.
Rouillon (Le Nepveu de).. — 3 Besants.
Roussillon (Chaugy de)... — Écartelé.

Saint-Amans (Boudon de).. — Losangé.
Saint-Just (Mérard de).... — 3 Bandes.
Sainctes..... — Chevron, étoile.
Saluces (Marquis de)..... — Chef.
Sandrart..... — { Chevron ployé — 3 Grappes de raisin.
Saulnier dit Fabert..... — Chevron, 2 étoiles.
Schwendt..... — { Couleuvre. 2 Flèches.
Sevenbergen (Van)..... — 3 Flanchis
Seytres de Caumont..... — Bande brochante chargée.
Spifame..... — Aigle.
Stalle..... — Fasce.
Surgères (Des Granges de).. — Fretté.

Trémouville (Estièvre de).. — Cygne.
Tripet..... — Compas.

Valois de la Mare..... — Chevron, 3 trèfles.
Vantoux (Pagel de)..... — Grue
Victoire (Madame)..... — 3 Fleurs de lis.
Villanders..... — 3 Pointes.
Vilmorin (Levesque de).... — Agneau pascal.
Vygh..... — 2 Bras.

Walhain..... — Ecusson.
Weitch, lord Eliock..... — 3 Têtes de bœuf.
Winsen..... — Fasce entée.
Wint..... — Comète
Wolkenstein de Rodenegg. — Tranché-nébulé.

Zara..... — Cavalier.

Digitized by Google

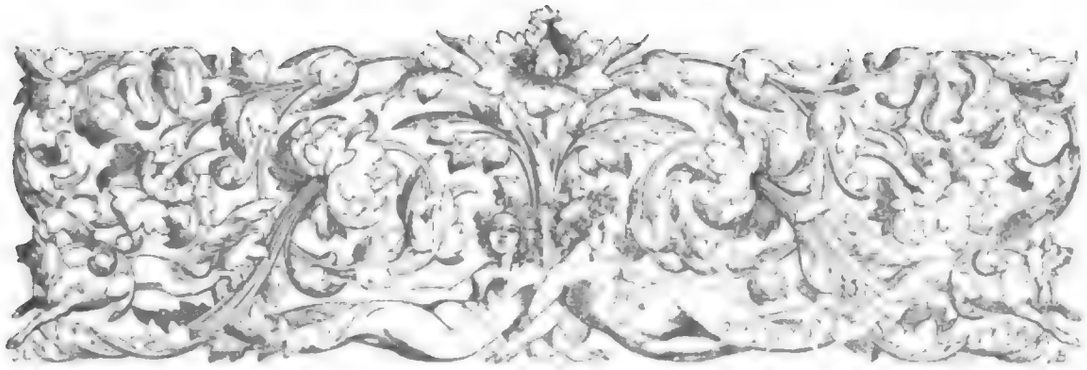

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

A

Pages

A mes premiers collaborateurs, par le Dr L. Bouland..... 1
Ab initio..... 94, 110
Abadie (Armoiries de Marie d'), marquise du Coudray. (*pl.* [1])... 34
Advielle (Victor). Bibliographie de Napoléon à Sainte-Hélène.. 80
— Les Femmes bibliophiles de la noblesse et de la bourgeoisie (*gr.*)..... 71
— Mon ex-libris à propos des ex-libris annotés. (*gr.*)..... 42
Æternum sub sole nihil..... 74, 94
Agneau pascal..... 109, 124
Aigle fixant un soleil..... 109
Albret (Ex-libris et marque d'Henri II d'). (*pl.* et *gr.*)..... 4
Alexandre de Haldat du Lys (Ex-libris de Nic.-Fr.). (*gr.*)..... 186
Alleray (Ex-libris de Mlle d'), par Louise le Daulceur. (*pl.*)..... 103
Antérieur à 1600..... 11, 27
Arbre soutenu et accosté. (*gr.*)... 47
Armorial équestre de la Toison d'or, par Lorédan Larchey.... 96
Artésiens (Ex-libris)..... 24

Pages

Aumale (Duc d'). (*12 gr.*)..... 98
Autriche (Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'), reine des Belges. (*gr.*)..... 115
Avis..... 29, 64, 95, 176

B

Bandes de gueules..... 93, 110
Baronets anglais (Insigne des)..... 141, 160, 189
Beaulieu (Henri de). Armes de Henri-Charles de Coislin, évêque de Metz. (*gr.*)..... 164
— Chiffres, monogrammes et blasons. (*gr.*)..... 132
— Ex-libris de Gabriel de la Gardie et de Carl de Lowenhjelm (*2 gr.*)..... 106
— Ex-libris de M. Edmond Engelmann. (*gr.*)..... 120
Benoit (A.). L'abbé Xaupi..... 63
— Armand d'Hocquincourt. (*gr.*). 69
— Les Ex-libris anciens aux armes de Jeanne d'Arc. (*3 gr.*)... 181
— Nicolas-Joseph Lefèvre. (*gr.*).. 105
— Le Prince de Craon, grand écuyer de Lorraine. (*gr.*)..... 19

1. L'abréviation *pl.* signifie planche hors texte ; — *gr.*, gravure dans le texte.

Pages

Benoit (Ex-libris de M. Louis). (*gr.*) 154
Bezard (Guillemette) 73
Bibliographie. Ancien armorial équestre de la Toison d'or et de l'Europe au xve siècle, par Lorédan Larchey 96
— Les Bibliophiles rémois, leurs ex-libris et fers de reliure, par H. Jadart 144
— La Bibliographie de Napoléon à Sainte-Hélène, par V. Advielle 80
— Ex-libris datés, par W. Hamilton 127
— Les Ex-libris neuchâtelois, par Jean Grellet et Maurice Tripet. (*gr.*) 191
— Ex-libris suédois, par C.-M. Carlander. (*2 gr.*) 14
— Fables et poèmes courts, par A. Monnier. (*pl.*) 112
— Grand dictionnaire illustré de la Haute-Marche, par A. Tardieu 32
— Paris vivant. « Le théâtre ». (*gr.*) 16
— Trois séries d'ex-libris, par A. Vicars 31
Bibliothèques et ex-libris suédois, par C.-M. Carlander 14
Billy (Ex-libris de Jean-François de). (*gr.*) 118
Bonne confraternité 35
Boudon de Saint-Amans. (*gr.*) ... 150
Bouland (Dr L.). A mes premiers collaborateurs 1
— Armoiries de la ville de Metz (*gr.*) 6
— Armoiries de Marie d'Abadie, marquise du Coudray. (*pl.*) ... 34
— Armoiries de Philippe Desportes. (*3 gr.*) 53
— Armoiries et monogramme de Louise-Marie de Gonzague. (*pl.* et *2 gr.*) 84
— Chiffres, monogrammes et blasons. (*18 gr.*) 66, 82, 98, 114, 150
— Du Décollage des ex-libris ... 7
— Des Ex-libris comme preuves (*2 gr.*) 44

Pages

— Ex-libris d'Antoine-Louis Dupré de Saint-Maur. (*pl.*) 166
— Ex-libris de François-Ignace Schwendt. (*2 gr.*) 136
— Ex-libris de Jean-François de Billy. (*gr.*) 118
— Ex-libris de M. Louis Benoit (*gr.*) 154
— Ex-libris de Pierre-François Hugon 169
— Ex-libris du comte et de la comtesse de Fuligny-Damas. (*pl.*) .. 51
— Ex-libris et marque d'Henri II d'Albret. (*pl.* et *gr.*) 4
— Ex-libris neuchâtelois. (*gr.*) .. 191
— Ex-libris professionnel. (*gr.*) .. 23
— Ex-libris symbolique. (*gr.*) ... 21
— Laus de Boissy 36
— Livre aux armes de la marquise de Brunoy. (*pl.*) 180
— Nécrologie. M. Alcide Georgel. 30
— — M. Maurice Tripet. (*gr.*) .. 171
— — M. F. Warnecke 195
— De l'Organisation d'une collection d'ex-libris 129
— Six tirages hors texte. (*6 pl.*) .. 18
— Un des ex-libris de M. C.-E. Thiéry. (*pl.*) 134
— Un papier de garde comme ex-libris. (*pl.*) 68
Brunoy (Livre aux armes de la marquise de). (*pl.*) 180
Burckhardt. Reproduction de son ex-libris. (*gr.*) 92
Bureau (P.) 58
Burey (Comte de). L'Ex-libris de Claude le Doulx de Melleville .. 177
— Un Ex-libris inédit du xviie siècle. (*pl.*) 115

C

Canon d'or 197
Carlander (C.-M.). Bibliothèques et ex-libris suédois 14
Carpite narcissos 121
Chambord (Comte et comtesse de) (*2 gr.*) 82
Chappel. Cinq merlettes 76, 157
Charles le Téméraire (Cimier de) 172, 189

Digitized by Google

Pages

Chaugy, comte de Roussillon. Couronne fleurdelisée..... 24, 48
Chevron, coq..... 10, 26
Chevron surmonté d'un croissant (*gr.*)..... 173
Chevron, trois losanges..... 108, 123
Chevron, trois œillets. (*gr.*) 140, 160, 174
Chien et serpent affrontés..... 59
Chiffres, monogrammes et blasons. (*19 gr*) 66, 82, 98, 114, 132, 150
Cimier..... 172, 189
Cinq merlettes..... 76, 157
Coislin (Armes de Henri-Charles de), évêque de Metz. (*gr.*).. .. 164
Cominus et eminus..... 189, 199
Compte rendu des réunions :
17 décembre 1893..... 17
28 janvier 1894..... 33
25 février 1894..... 49
26 mars 1894..... 65
29 avril 1894..... 81
27 mai 1894..... 97
1er juillet 1894..... 113
25 novembre 1894..... 193
Cong. oratorii..... 46, 61
Corbière (Cte de). Chevron, coq. 10, 26
Correspondance..... 174, 190, 195
Couronne fleurdelisée..... 24, 48
Cousin de Conteville. Chevron, trois œillets..... 174
Craon (le prince de), grand écuyer de Lorraine. (*gr.*)..... 19, 38

D

Décollage des ex-libris (du)..... 7
Demandes. (*gr.*)..... 29
Des Granges de Surgères. (*gr.*).. 132
Desportes (Armoiries de Ph.). (*3 gr.*) 53
Deux coqs..... 156
Deux mains..... 172
Devaulx (Th.). Ex-libris de Mlle d'Alleray, par Louise le Daulceur. (*pl.*)..... 103
Devises..... 187
Dictionnaire (Grand), illustré de la Haute-Marche par A. Tardieu..... 32
Diverneresse..... 47, 76, 109
Du Fay. Ab initio..... 94, 110

Pages

Du Franparler. Ex-libris attribué à tort à Rops..... 190, 196
Dundas de Philipstoun. Reproduction de son ex-libris. (*gr.*)..... 15
Dupré de Saint-Maur (Antoine-Louis). (*pl.*)..... 121, 157, 166

E

Échanges..... 77, 200
Échanges divers..... 64
Échanges et demandes..... 13
Échanges personnels..... 28, 64
Écu (de l') parti et des armoiries de femmes..... 161
Engelmann (Edmond). Les Ex-libris de l'évêque Gobel. (*4 gr.*). 87
Engelmann (Ex-libris de M. Edmond). (*gr.*)..... 120
Estagny. Cinq merlettes 76, 157
Estièvre de Trémouville. Signé C.-J. Corneille 24, 60
Étude (Petite) des styles français.. 39
Ex-libris allégorique. (*gr.*)..... 57
Ex-libris allemands, par W. Hamilton. (*2 gr.*)..... 90
Ex-libris artésiens..... 24
Ex-libris (des) comme preuves. (*2 gr.*)..... 44
Ex-libris datés, par W. Hamilton.. 127
Ex-libris (les) français à l'exposition du Livre au palais de l'Industrie..... 145
Ex-libris (les) neuchâtelois, par Jean Grellet et Maurice Tripet. (*gr.*)..... 191
Ex-libris professionnel. (*gr.*)..... 23
Ex-libris suédois, par C.-M. Carlander. (*2 gr.*)..... 14
Ex-libris symbolique. (*gr.*)..... 21

F

Fables et poèmes courts, par A. Monnier. (*pl.*)..... 112
Fasce bretessée et contre-bretessée. (*gr.*)..... 75
Femmes (les) bibliophiles de la noblesse et de la bourgeoisie.. 71
Fers à dorer..... 60, 76, 109
Fiches du répertoire..... 197

Digitized by Google

Pages

Fuligny-Damas (Ex-libris du comte et de la comtesse de). (*pl.*)..... 51
Fyot. Chevron, trois losanges. 108, 123

G

Gauthier (Ex-libris de Jacques) (*gr.*)..... 182
Geoffroy (Ex-libris allégorique de A.). (*gr.*)..... 57
Georgel (Alcide)..... 30
Gobel (Les Ex-libris de l'évêque) (*4 gr.*)..... 87, 117
Gonzague (Armoiries et monogramme de Louise-Marie de), reine de Pologne. (*pl.* et *2 gr.*) 84
Granges de Surgères (des). (*gr.*)... 132
Gravé par Lemaire fils..... 140
Grellet (Jean) et Maurice Tripet. Les Ex-libris neuchâtelois. (*gr.*). 191
Griffon, guidon..... 11, 27
Guerlain (Robert). Ex-libris de Jean-Baptiste Pingré..... 135

H

Hamilton (Walter). Ex-libris allemands. (*2 gr.*)..... 90
— Ex-libris datés..... 127
Haute-Marche (Grand dictionnaire illustré de la), par A. Tardieu.. 32
Henry-André. Compte rendu des réunions. 17,33,49,65,81,97,113, 193
Henry-André (Ex-libris professionnel de M.). (*gr.*) 23
His me consolor..... 140, 198
Hocquincourt (Armand d'). (*gr.*).. 69
Hoyer (Reproduction de l'ex-libris de Gaspard). (*gr.*)..... 15
Hugon (Ex-libris de Pierre-François)..... 169

I

In jugo crucis. (*gr.*)..... 108
Ingold (Le R. P.). A propos des ex-libris de l'évêque Gobel.... 117

J

Jadart (Henri). Les Bibliophiles rémois, leurs ex-libris et fers de reliure..... 144
Jeanne d'Arc (Les Ex-libris anciens aux armes de). (*3 gr.*)..... 181

L

La Gardie (Ex-libris de Gabriel de). (*gr.*)..... ... 106
Larchey (Lorédan). Ancien Armorial équestre de la Toison d'or et de l'Europe au xve siècle... 96
La Saussaye (Jean-François de Paule-Louis de). Cominus et eminus..... 189, 199
La Toussaint (Claude). (*2 gr.*)... 29
Laus de Boissy..... 36
Le Doulx de Melleville (Claude). Ex-libris inédit du xviie siècle (*pl.*)..... 115, 161, 177
Lefèvre (Nicolas-Joseph). (*gr.*)... 105
Lemaire fils (Gravé par)..... 140
Lermina (Ex-libris symbolique de M. Jules). (*gr.*)..... 21
Levesque de Vilmorin. Agneau pascal. (*gr.*)..... 109, 124
Lille (Bibliothèque des Récollets de). (*gr.*)..... 11, 26, 60
Linden (Baron Adhémar de). Ex-libris de Thierry de Linden. (*pl.*). 152
Lions léopardés..... 172
Lord Eliock..... 75, 94
Lowenhjélm (Ex-libris de Carl de) (*gr*)..... 107

M

M. P. R. (*gr.*)..... 93
Mar (Léopold). Les Ex-libris français à l'exposition du Livre au palais de l'Industrie..... 145
— Petite étude des styles français pour assigner une époque approximative aux ex-libris. (*12 gr.*). 39
Mathaei (J.-B.)..... 123, 157
Maurice (Devise de Charles-François). Nunc nox mox lux.... 10, 25
Meffray. Griffon, guidon..... 11, 27
Memorandum..... 199
Méric de Foix (de)..... 123, 143
Metz (Armoiries de la ville de). (*gr.*) 6
Meuron de Morveaux. Reproduction de son ex-libris. (*gr.*)..... 191

Digitized by Google

Pages

Mols (François van). Æternum sub sole nihil 74, 94
Monnier (Antoine). Fables et poèmes courts. (*pl.*) 112
Monogrammes en relief. (*gr.*) 188
Mons (Ville de). (*gr.*) 12, 27, 48
Moreau de Coffy 59
Multz (N.) 187

N

Napoléon à Sainte-Hélène (La bibliographie de), par V. Advielle. 80
Napoléon III et l'impératrice Eugénie. (*2 gr.*) 66
Nécrologie. Alcide Georgel 30
— Maurice Tripet. (*gr.*) 171
— F. Warnecke 195
Nepveu de Rouillon. Trois besants chargés 122, 141
Noms cités dans la table héraldique 213
Notre programme 2
Nouvelles 61
Nunc nox mox lux 10, 25

O

Oborn. (*gr.*) 156, 198
Offres 28
Oratoire de Troyes 46, 61
Organisation (de l') d'une collection d'ex-libris 129
Osborne (voy. Oborn) 156, 198
Ossery (d'). (*gr.*) 59

P

Pagel de Vantoux (Ex-libris de Cl.-Fr.). (*gr.*) 183
Papier (un) de garde comme ex-libris. (*pl.*) 68
Paris vivant. « Le théâtre. » (*gr.*). 16
Paroy de Lurcy. Chevron, trois œillets. (*gr.*) 140, 160
Parr (Catherine). Vierge rayonnante 47, 173
Petite étude des styles français .. 39
Picard (Ex-libris de M. Abel). (*gr.*) 168
Pingré (Ex-libris de Jean-Baptiste) 135
Pingré de Fricamps (Ex-libris de) 174
Piochard de la Brulerie. Bande de gueules 93, 110

Pages

Poitiers (Séminaire Saint-Charles de). Tuetur et nutrit. (*gr.*). 172, 199

Q

Quantin (Léon). Bonne confraternité 35
— Ex-libris allégorique. (*gr.*) ... 57
— Ex-libris allemands, par M. W. Hamilton (traduction). (*2 gr.*) .. 90
— Trois séries d'ex-libris, par M. Vicars 31
Questions 10, 24, 46, 58, 74, 93, 108, 121, 139, 156, 172, 187, 197
Questions et réponses 9
Quid simile cruce. (*gr.*) 58

R

Recoll. insul. (*gr.*) 11, 26, 60
Rémois (Les Bibliophiles), leurs ex-libris et fers de reliure, par H. Jadart 144
Réponses 25, 48, 60, 76, 94, 109, 123, 141, 157, 173, 189, 198
Rex volucrum crux avium 75
Rops (Ex-libris attribué à tort à) 149, 190, 195

S

Sandrart (Joachim de). (*gr.*) .. 139, 158
Sapin arraché 139
Saulnier, dit Fabert. (*gr.*) 198
Schwendt (Ex-libris de François-Ignace). (*2 gr.*) 136, 174
Séminaire Saint-Charles de Poitiers. Tuetur et nutrit. (*gr.*) 172, 199
Semper juncti 24
Seytres (Joseph de), marquis de Caumont. (*2 gr.*) 44
Signé C.-L. Corneille 24, 60
Six tirages hors texte (*6 pl.*) 18
Styles français (Petite étude des). 39

T

Table héraldique 201
Tardieu (Ambroise). Dictionnaire illustré de la Haute-Marche (Creuse) 32

Digitized by Google

Pages

Thiéry (C.-E.) Six ex-libris (série dite de *Bébé*, 6 *pl.*) 18
— Un de ses ex-libris. (*pl.*) 134
Toison d'or (Armorial équestre de la), par Lorédan Larchey 96
Totas sume rosas 156
Toussaint (Claude la). (*gr.*) 29
Treysouville (Le sieur). De l'Ecu parti et des armoiries de femmes. 161
Tripet (Maurice). (*gr.*) 171
Trois besants chargés 122, 141
Trois couronnes, aigle. (2 *gr.*). 122, 142
Trois séries d'ex-libris, par A. Vicars 31
Trois tourteaux-besants. (*gr.*) 74
Troyes (Oratoire de). Cong. oratorii 46, 61
Tuetur et nutrit. (*gr.*) 172, 199

U

Ulster hand 141, 160, 189

V

Pages

Varia. 78, 95, 111, 125, 143, 175, 192
Vicars (A). Trois séries d'ex-libris. 31
Vierge rayonnante 47, 173
Vilcardet de Fleury. His me consolor 140, 198

W

Warnecke (F.) 195
Weigel (Mlle), d'Arras. (*gr.* 72
Weitch (James), lord Eliock .. 75, 94
Wint (Paul de) 140, 160
Wolckenstein. Reproduction de son ex-libris. (*gr.*) 92

X

X***. Un nouvel ex-libris. (*gr.*) ... 168
Xaupi (L'abbé) 63

Z

Zara. (2 *gr.* 122, 142, 174

Le Secrétaire-Gérant,

Henry-André.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

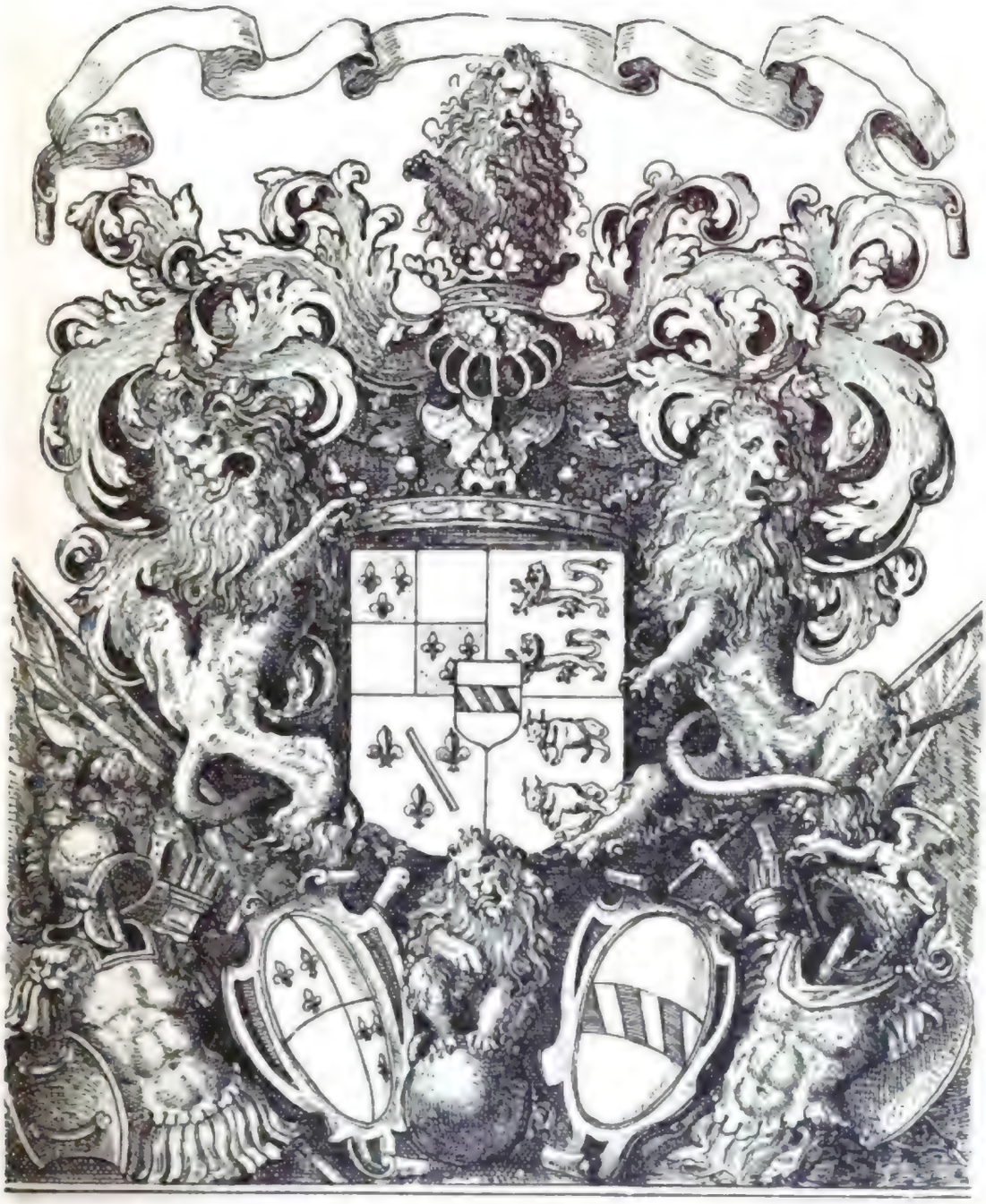

Digitized by Google

Digitized by Google

Note pour le Catalogue N°

Digitized by Google

Notes pour le Catalogue :

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

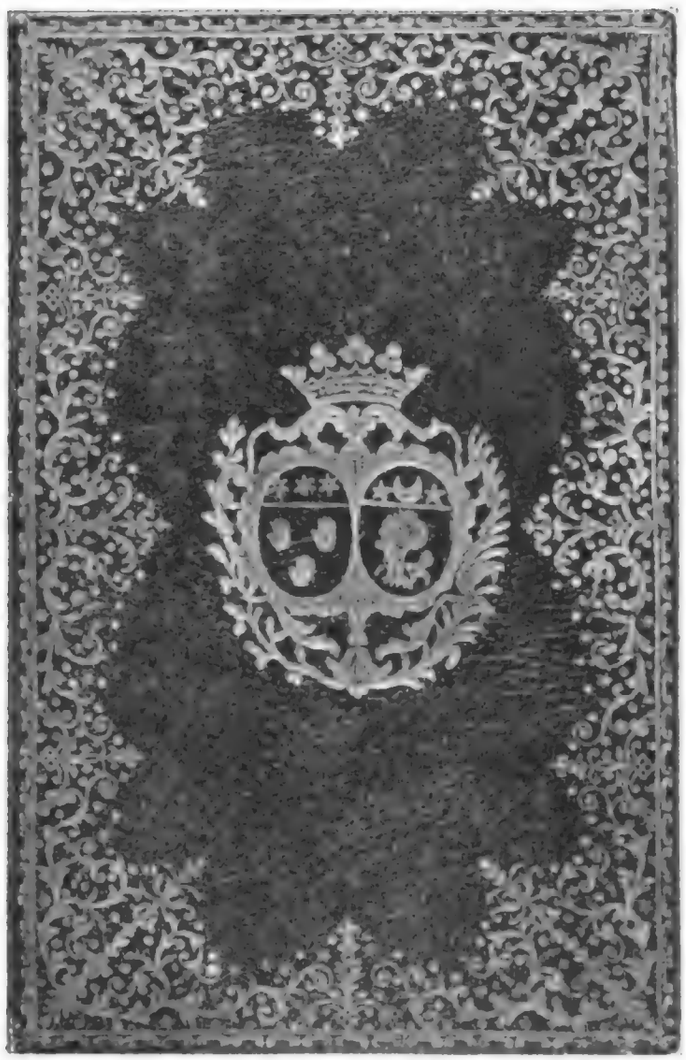

ARMOIRIES DE MARIE D'ABADIE

MARQUISE DU COUDRAY

Digitized by Google

EX-LIBRIS AUX ARMES DU COMTE ET DE LA COMTESSE

DE FULIGNY-DAMAS

Digitized by Google

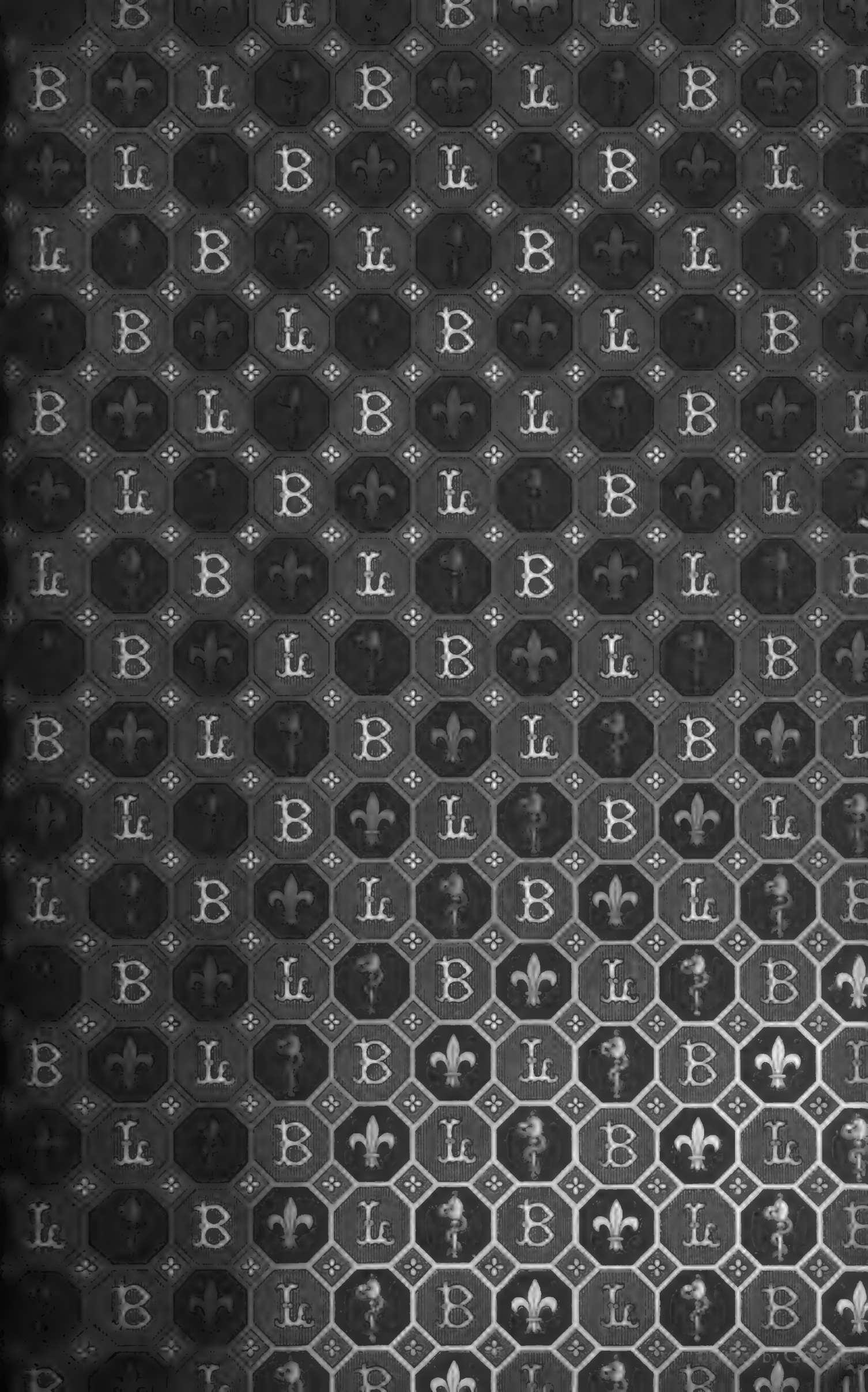

Digitized by Google

Digitized by Google

Google

.s D'Ex-Libris

Pour paraître en Octobre prochain
Chez l'auteur, 22, rue NORVINS, Paris

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

aux

FABLES

ET

POÈMES COVRTS

d'Antoine Monnier

Un beau volume in-4, composé de 105 eaux-fortes avec texte gravé, intercalé dans l'illustration

Justification du tirage et prix de la souscription.

400	exemplaires,	papier vergé d'Arches (Vosges)	80 fr
50	—	papier de Hollande	100 fr
25	—	papier du Japon	125 fr
20	—	papier de Chine fort	150 fr
5	—	papier de Chine avec épreuves en noir et en sanguine, ces dernières, avant la lettre	200 fr

500 exemplaires, tous numérotés.

(Ce tirage terminé, les planches seront détruites)

Je, soussigné, déclare souscrire à _____ *exemplaire des* FABLES ET POÈMES COURTS *sur papier d* _____. *Je m'engage à payer à M.* ANTOINE MONNIER, *la somme de* _____ *lors de la livraison de l'ouvrage.*

Signature et adresse.

Bertonnet Imp

by Google

Digitized by Google

Ex-libris de Claude Le Doulx de Melleville.

2e du nom, tiré du chartrier de Melleville.

Digitized by Google

Digitized by Google

THEODORICVS DE LIENDEN ARCHIDIACONVS ARDVENNÆ ECCLIAE
B MARIÆ VIRG DIONANTEN ET TRAIECTEN PRÆPOSITVS PRI
OR AQVILIEN AC VICARI IN SPIRITVALIS GNALIS LEODIENSIS.

Digitized by Google

Armoiries de Marie-Armande de Béthune
Marquise de Brunoy

Digitized by Google

Prix du présent Numéro : 1 fr. 50

L. LANCELEVÉE

PEINTRE HERALDISTE

28, rue de Matignon, à Paris

DRESSE LES ARBRES GÉNÉALOGIQUES

FAIT LA DÉCORATION HÉRALDIQUE DES RELIURES MODERNES

sur parchemin et maroquin du levant

COMPOSITION D'EX-LIBRIS

Fers à Dorer, etc.

LA CURIOSITÉ UNIVERSELLE

1 — Rue Rameau — 1

PARIS

Journal Hebdomadaire Illustré

EST LE MEILLEUR MARCHÉ

DES JOURNAUX D'INFORMATIONS ARTISTIQUES

On y trouve des Articles variés sur les Autographes, Estampes Objets d'Arts et de Curiosités, Livres EX-LIBRIS Numismatique, Héraldique, Timbrologie

Etc... Etc...

Paris, un an 8 fr. — Départements, 10 fr. — Etranger, 12 fr. 50

A LA LIBRAIRIE L. JOLLY

19, quai Saint-Michel

PARIS

EX-LIBRIS ANA

ou Recueil d'Ex-Libris

IMAGINAIRES et SUPPOSÉS de Personnages Célèbres

Anciens et Modernes

UNE LIVRAISON IN-8° PAR MOIS

Paris : 12 fr. | Etranger : 14 fr.

GUSTAVE BÉNARD

Rue des Grands-Augustins, 20

PARIS

RESTAURATION

de Reliures et Dorures anciennes, Portefeuilles, Coffres, Coffrets, Gaines

et de tous les Objets en cuir doré, gaufré ou ciselé.

RESTAURATION & RECONSTITUTION DES FERMOIRS

CABOCHONS & ATTACHES, ETC.

LE COLORISTE ENLUMINEUR

Journal d'Enseignement

DU DESSIN, DE LA MINIATURE, DE LA PEINTURE SUR VERRE, SUR SOIE, ETC.

Paraît le 15 de chaque Mois

Chez les Éditeurs DESCLÉE et De BROUWER

Sous la direction de M. J. VAN DRIESTEN

PRIX DE L'ABONNEMENT : 1 AN, 15 FR. — 6 MOIS, 8 FR

C'est une très curieuse et magnifique Publication périodique d'Art spécial.

COMPOSITION D'EX-LIBRIS

HÉRALDIQUES

DE TOUS STYLES, FANTAISIES ALLÉGORIQUES

HENRY-ANDRÉ

Peintre - Dessinateur - Graveur

Rue du Faubourg-St-Jacques, 3

PARIS

LA PHOTOGRAPHIE HIPPIQUE

Publication Mensuelle de Sport (5e Année)

ILLUSTRATION D'APRÈS NATURE EN PHOTOTYPIE

CÉLÉBRITÉS HIPPIQUES — CAVALIERS — AMAZONES — VAINQUEURS DE GRANDS PRIX — INSTANTANÉS DE COURSES ÉTALONS ET POULINIÈRES DES HARAS ATTELAGES PRIMÉS — ÉQUIPAGES DE CHASSES — CARROUSELS, ETC.

Formant Album de 24 Gravures par an

(Adressée en tubes aux Abonnés)

ABONNEMENT D'UN AN : FRANCE ET ETRANGER, 5 FRANCS

PUBLIÉ PAR

LA PHOTOGRAPHIE HIPPIQUE DELTON

Bois de Boulogne (Neuilly-Paris)

FONDÉE EN 1860

RENÉ PINCEBOURDE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

31 — Rue de Verneuil — 31

PARIS

PUBLIE UN PETIT CATALOGUE MENSUEL

dans lequel on trouve :

LIVRES NOUVEAUX - VOLUMES ANCIENS ET MODERNES

à prix très réduits

Ex-Libris. — Eaux fortes, Estampes, Aquarelles, etc., etc.

CONCORDIA PER ARTES

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

Henry-André

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président..... Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président..... M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour d'Auvergne, Paris.
Vice-président honoraire. M. Walter Hamilton (Président de l'*Ex-libris Society* de Londres), 16, Elms Road, Clapham Common, Surrey (Angleterre).
Secrétaire..... M. Léon Quantin, 20 *bis*, rue Louis-Blanc, Paris.
Archiviste..... M. Ed. Engelmann, 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Trésorier..... M. J. Regnauld, 19, rue du Cherche-Midi, Paris.
Assesseurs..... MM. L. Lancelevée, 174, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
L. Mar, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Bouvenne (Aglaüs), 24, rue de Cormeilles, à Levallois-Perret (Seine).
Boymond (Marc), 21, rue du faubourg Saint-Honoré.
Devaulx (Th.), 99, rue de Vaugirard, Paris.
Grandeffe (Comte A. de), 42, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.

MM.

Holtorp, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.
Masson (Henri), 38, rue Fabert, Paris.
Picot (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
Richebé (R.), 16, avenue du Trocadéro, Paris.
Rubattel (G.), 11, rue du Havre, Paris.
Saint-Victor (Pierre de), 7, rue Saint-Florentin, Paris.
Salleron (G.), 19, rue Sainte-Sophie, Versailles.
Van Driesten, 19, rue Poncelet, Paris.
Wiggishoff, maire du 18e arrondissement, 153, rue Marcadet, Paris.

LES

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation, et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de..... **18** fr. — Pour l'Etranger, de..... **19** fr. **50**

L'année 1894, réunion des treize premiers numéros, forme un beau volume (avec titre et tables) de 220 pages ornées de nombreuses figures dans le texte et de 17 grandes planches hors texte Le prix de cette première année, en considération du nombre tout à fait restreint d'exemplaires restant, a été porté à..... **25** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement ainsi que les statuts sur demande affranchie.

Dépôt en librairie chez **MM. Em. PAUL, L. HUARD et Cie**, rue des Bons-Enfants, 28, **PARIS.**

Digitized b

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Digitized by Google

2e Année. — N° 1 Janvier 1895

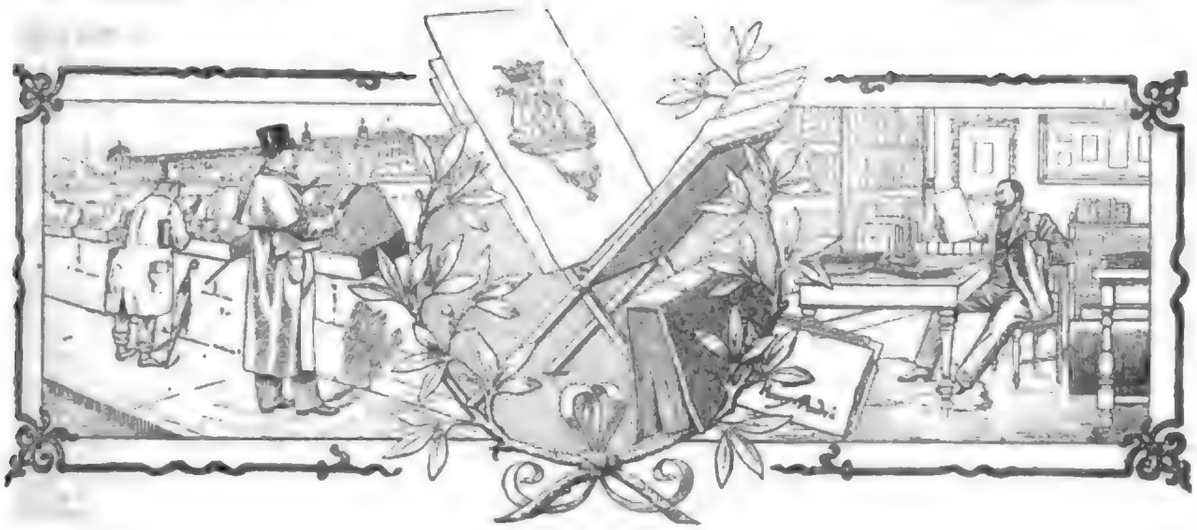

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 DÉCEMBRE 1894

Beaucoup de membres ont tenu à se rendre à cette réunion qui clôt notre première année : MM. V. Advielle, Th. Devaulx et E. Picot se sont fait excuser.

Le Président fait part au comité de la nouvelle perte que la Société vient d'éprouver en la personne de M. F. Warnecke, un des érudits les plus distingués de notre époque, et qui avait été un de nos premiers adhérents. Une lettre de condoléance a été envoyée à la famille de M. Warnecke, tant au nom de la Société qu'au sien propre, par M. Bouland.

Il présente ensuite les candidatures de MM. Himly (Strasbourg) et Georges Salleron (Versailles) ; ces deux messieurs sont nommés membres à l'unanimité.

Revenant sur la question d'une planche de neuf Ex-libris à identifier, et dont on trouvera dans le présent numéro un excellent spécimen offert à la Société par M. H. Tausin, le comité décide que pour éviter des mécomptes, il importe de fixer à l'avance une limite *maxima* pour les dimensions de ces Ex-libris inconnus. En conséquence, toute pièce à reproduire sur cette planche ne pourra dépasser 120 millimètres de hauteur sur 70 millimètres de largeur.

Reprenant aussi l'étude de la description des *Ex-libris non héraldiques* pour la confection des fiches de notre répertoire, le comité invite de nouveau tous ses correspondants à se conformer à la règle suivie pour la rédaction des catalogues d'estampes et de tableaux : c'est-à-dire suivant le Dictionnaire de l'Académie française, à indiquer pour la gauche de l'Ex-libris le côté répondant à la gauche de l'observateur placé en face de

l'objet, réciproquement pour la droite, la droite de l'observateur. Pour les Ex-libris *héraldiques*, la règle existe : c'est celle du blason ; elle est exactement l'inverse de la précédente et il n'y a qu'à la suivre. On trouvera du reste plus ample explication de ces deux règles dans la réponse n° 41 du présent numéro.

Afin de réunir aux séances du comité le plus grand nombre possible de membres, le Président demande que l'on fixe, au moyen d'un vote par bulletin, l'heure des futures réunions. A la majorité de dix voix contre quatre, l'heure des réunions est fixée à *deux heures et demie*. Celle du mois de janvier 1895 aura donc lieu le dimanche 27, à deux heures et demie précises. Le comité fait appel au zèle de tous les membres pour qu'ils se livrent, dans leur milieu respectif, à une active propagande en faveur de la Société et cherchent à remplacer par des membres nouveaux ceux que la mort nous enlève trop souvent.

Différentes pièces inconnues ou douteuses sont ensuite soumises à l'appréciation des membres présents. A ce propos, ajoutons que les personnes qu'intéresse la rédaction de nos Archives sont priées d'envoyer directement à M. le Dr Bouland tous les renseignements qu'elles pourraient avoir sur la famille Villecardet de Fleury, particulièrement les adresses qu'elles connaîtraient des membres de cette famille, car elle n'est pas éteinte croyons-nous.

La séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire-adjoint,
LÉON QUANTIN.

AVIS IMPORTANT

MM. les Membres de la Société française des collectionneurs d'Ex-libris sont informés que la RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE aura lieu le *dimanche 24 février 1895*, à deux heures et demie très précises, au siège de la Société, 95, rue de Prony, 95, à Paris.

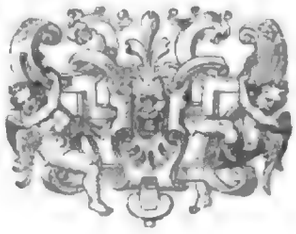

Digitized by Google

ARMOIRIES DU CARDINAL DE BERNIS

Dans une vente que doit faire le mois prochain la librairie Em. Paul et Cie, vente plus intéressante par la qualité des volumes que par leur nombre, nous avons remarqué le petit livre suivant :

Preces mane et vespere recitandæ ad Divinam opem implorandam in præsentibus Galliæ calamitatibus. Prières à faire le matin et le soir pour implorer la miséricorde divine dans les calamités qui affligent le royaume de France. *Romæ*, M.DCCXCII (1792), *Typis sac. congr. de propaganda fide. Superiorum licentia.* In-12 ; relié en veau brun avec encadrements sur les plats.

Au milieu de ces plats se trouve un blason dont le frottis que voici donne la reproduction avec la fidélité la plus rigoureuse.

A première vue, la reliure de ce volume offre tous les caractères d'une reliure italienne : ce blason circulaire fait par l'application successive de nombreuses petites pièces, cette bande cintrée formée de trois traits courbes pour imiter une bombure, ce chapeau de cardinal avec ses cordons et ses glands appliqués en deux fois et si différents des nôtres ; tout cela n'a rien de français ; aussi sans l'indication manuscrite qui se trouve dans l'intérieur, on serait tenté de chercher le possesseur dans la

Digitized by Google

nombreuse série des prélats italiens. Mais sur la première garde on lit, d'une écriture de l'époque :

« Ex dono Eminentissimi
Card. de Bernis
Anno 1792. D'Auribeau. »

Au dessous, d'une autre écriture et d'une encre plus pâle, on voit encore :

« Orné de ses armoiries.
[*Armé pour le Roi.*] »

Ces derniers mots sont la devise de la famille de Bernis. Donc aucun doute à avoir, ce petit livre est bien aux armes du cardinal de Bernis, qui en a fait don à un M. d'Auribeau, sur lequel nous n'avons encore trouvé jusqu'ici aucun renseignement. Etait-ce quelqu'un de la suite du cardinal ou un des commensaux auxquels celui-ci offrit une large hospitalité tant que ses ressources le lui permirent ? Le cardinal était tout dévoué à son pays et à la royauté, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'il ait donné, dans son entourage, ces prières pour la France qui se débattait alors dans la tourmente révolutionnaire.

Avant d'aller plus loin, il est intéressant de mettre en regard du blason exécuté en Italie les armoiries du même cardinal exécutées en France, un peu avant son départ, et qui font bien ressortir la différence considérable qui existe, à une même époque, entre le goût et la manière de faire chez deux nations si voisines.

Digitized by Google

Cette marque n'a pas non plus été faite d'une seule pièce, car sur la reliure même on peut s'apercevoir que la bande a été appliquée, après coup, dans le champ de l'écu et le lion ajouté ensuite sur celle-ci. Elle a été relevée sur un Almanach royal pour l'année 1786, relié en maroquin rouge ; il faisait partie de la vente de M. E. Piot (juin 1891), au catalogue de laquelle il est inscrit sous le n° 728.

Il n'est pas douteux pour nous que l'on trouve encore d'autres marques *différentes* aux armes du cardinal de Bernis ; car, à la fin du siècle dernier, les grands personnages ne se bornaient plus à n'avoir qu'un seul fer à dorer. Ils en avaient souvent plusieurs sans compter les armoiries que les relieurs apposaient, comme celles que nous venons de voir, en se servant d'entourages ou de cartouches, dont l'écusson central était rempli par eux au moyen de l'application successive des pièces du blason du destinataire. C'est ce qui explique la fréquente disproportion entre les pièces de certains blasons frappés en or sur les plats de quelques livres, où l'on voit par exemple, une merlette gigantesque à côté d'un lion minuscule.

François-Joachim de Pierre de Bernis, né à Saint-Marcel-de-l'Ardèche, le 22 mai 1715, d'une famille noble mais pauvre, fut destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique. Il entra d'abord au chapitre noble de Brioude, puis à celui de Lyon, d'où il alla passer quelques années au séminaire de Saint-Sulpice. Lorsqu'il en sortit, son éducation, ses belles manières lui facilitèrent l'entrée de la haute société dans laquelle ses vers lui valurent quelque succès, mais sans grande réussite. Il obtint cependant, par l'entremise de Mme de Pompadour, l'ambassade de Vienne, où il s'acquit beaucoup de considération : si bien qu'à son retour il fut nommé ministre des affaires étrangères. Il eut alors à subir de grandes traverses, car on lui reprocha à tort le funeste traité d'où sortit la guerre de Sept-Ans terminée par la paix honteuse de 1763. Tombé en disgrâce, exilé dans son abbaye de Saint-Médard, il y resta jusqu'à sa nomination à l'archevêché d'Albi. C'est de là qu'il partit pour Rome, envoyé par les cours de France et d'Espagne, pour négocier l'expulsion des Jésuites.

Après le conclave de 1774, où il déploya une grande habileté, il réunit à son titre d'ambassadeur celui de protecteur des Églises de France. Resté à Rome, il fut jusqu'à sa mort environné de faveurs et de considération. La Révolution vint cependant troubler ses dernières années ; lorsqu'en décembre 1790 on lui demanda le serment prescrit par l'Assemblée nationale il répondit : « qu'il en avait déjà prêté deux, l'un à Dieu, l'autre au Roi, et qu'il ne pouvait en faire un troisième. » Ce refus de serment l'ayant fait remplacer, il se trouva dépouillé de presque tous ses revenus. Le chevalier d'Azara, son ami, lui obtint alors de la cour d'Espagne une forte pension. Ce subside lui permit de continuer à recevoir dans son palais les Français qui s'y réfugiaient et auxquels il faisait un généreux accueil. Le cardinal de Bernis mourut à Rome le 2 novembre 1794, âgé de 79 ans.

Ses poésies, moitié badines, moitié sérieuses, ont plus de brillant que de

Digitized by Google

véritable richesse : elles sont trop fleuries, ce qui donnait à Voltaire l'occasion de le surnommer *Babet la Bouquetière*. Sa correspondance avec ce dernier leur est de beaucoup supérieure ; certaines de ses lettres mêmes peuvent facilement soutenir la comparaison avec celles du célèbre philosophe. Un éloge du cardinal de Bernis a été publié à Paris, en 1839, par M. de Feletz, dans le *Recueil* de l'Académie française.

L. Bouland.

LIVRE

aux

ARMES DE JEANNE-BAPTISTE DE BOURBON

Parmi les nombreuses reliures armoriées dont nous avons relevé les blasons dans la célèbre vente de feu M. le comte de Lignerolles, qui fut, en 1894, l'évènement capital du monde des bibliophiles, nous avons remarqué quelques volumes peu connus sur lesquels nous attirerons particulièrement l'attention de nos lecteurs.

De ce nombre est le n° 2319 du catalogue : « *La Gloire ou les éminentes vertus du Bien-Heureux Robert d'Arbrissel, Fondateur de l'Ordre de Fontevrauld* (*par F. Sébastien Ganot*). A la Flèche, chez George Griveau, 1648, in-8 réglé, mar. rouge, dent. à petits fers, semis de B et de D, alternant avec la fleur de lis, couvrant les plats du volume, dos fleurdelisé, tr. dor. » Le premier plat de cette intéressante reliure a été reproduit en entier par l'héliogravure pour l'Album du catalogue illustré [1], et, avec une obligeance pleine de courtoisie dont nous ne saurions trop le remercier, M. Porquet nous a permis de reproduire la planche dont nous donnons un tirage hors texte dans ce numéro.

L'attribution à Jeanne-Baptiste de Bourbon, qui justifie le prix élevé (400 fr.) atteint par ce curieux volume, nous paraît fort bien établie par un ensemble de concordances que voici : Cette princesse était fille du roi Henri IV et de Charlotte Des Essars (ou Desessars selon l'ancienne orthographe) ; elle fut légitimée par lettres du roi données au mois de mars 1608, prit l'habit de religieuse à Chelles et fut nommée coadjutrice de Fontevrauld en 1624. Elle en devint abbesse en 1637, y mourut le 11 juillet 1670 et fut inhumée dans l'église même de ce monastère. Son blason (d'après le frontispice de la Règle de l'Ordre imprimée par ses soins) était : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, au bâton de gueules péri en bande*, qui est de Bourbon, tel qu'on le voit sur l'héliogravure et à tel point que, moins les émaux, on pourrait croire que celle-ci n'en est qu'un simple agrandissement.

1. Paris, Ch. Porquet, libraire, 1, quai Voltaire, 1894 ; 166 planches, pet. in-fol.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

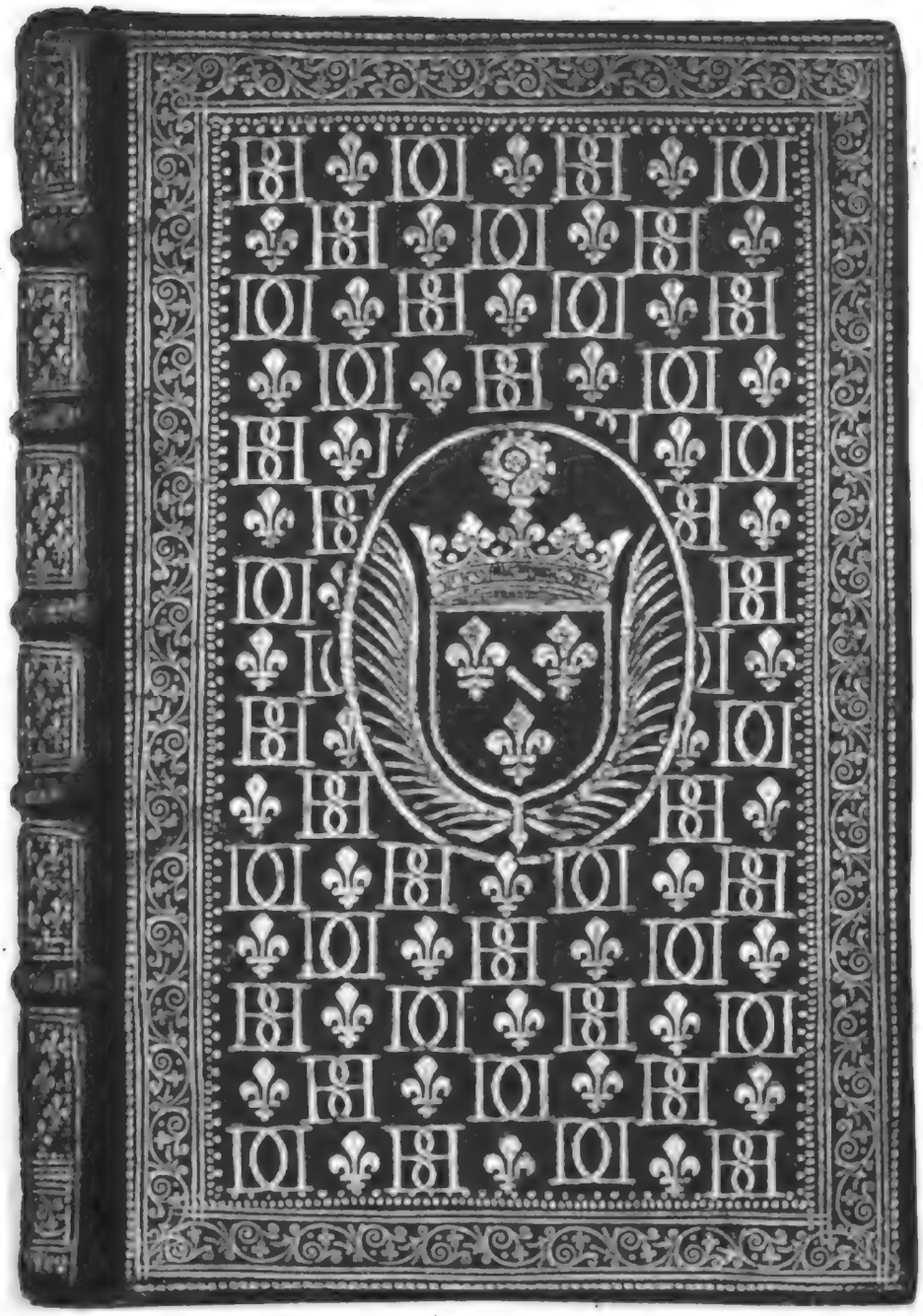

Armoiries de Jeanne-Baptiste de Bourbon

Digitized by Google

Digitized by Google

Mais la première remarque à faire, en dehors même des armoiries et des monogrammes, c'est que cette belle reliure recouvre justement le panégyrique du fondateur de Fontevrauld imprimé en 1648, c'est-à-dire quelques années après que Jeanne-Baptiste de Bourbon en fut devenue abbesse.

Si maintenant nous examinons le blason, nous remarquons que les armes de Bourbon sont surmontées d'une couronne *fleurdelisée* de princesse du sang, avec une crosse abbatiale en pal derrière l'écu et entourées de deux palmes, attribut féminin. Quelle était donc la princesse de Bourbon qui, en cette année 1648, pouvait avoir les initiales B. D. et s'intéresser spécialement à ce qui touchait Fontevrauld ? En vérité nous ne voyons à cette époque que Jeanne-Baptiste de Bourbon qui en était abbesse depuis onze ans. Le semis de monogrammes BB alternant avec DD et des fleurs de lis signifie indubitablement Bourbon-Desessars ou Des Essars. Ce qui confirme cette interprétation c'est que, sur le frontispice gravé de la Règle de Fontevrauld qui fut imprimée par les ordres de Jeanne-Baptiste, se voient des armoiries, ainsi que nous l'avons dit, absolument identiques à celles représentées dans notre tirage hors texte et accostées du monogramme B.B. D. D. I. (pour I. B. D. B. D.), qui ne peut s'expliquer autrement que par Jeanne-Baptiste de Bourbon-Desessars. Ce petit livre, auquel nous renvoyons les lecteurs curieux, porte donc, au bas de son frontispice, la confirmation indiscutable de l'attribution ; en voici le titre : *Regula ordinis Fontis-Ebraldi. La Reigle de l'ordre de Font-Evrauld. Imprimée par l'Ordonnance de très-illustre et Religieuse Princesse Madame Jeanne-Baptiste de Bourbon Fille L.*[1] *de France, abbesse Chef et Générale dudit Ordre.* A Paris, chez Antoine Vitray, Imprimeur ordinaire du Roy et du Clergé de France. M.DC.XLII. (1642), in-12.

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'ajouter que cette règle de Fontevrauld fut imprimée après les troubles (dont triompha Jeanne-Baptiste), qu'avaient suscités dans l'ordre les prétentions de certains religieux qui voulaient s'affranchir de la dépendance de l'abbesse. Le débat fut porté devant Louis XIII qui, voulant prendre connaissance de l'affaire, nomma des commissaires à cet effet, sur le rapport desquels il donna raison à l'abbesse, et ordonna que la règle de l'ordre fût observée par les religieux et religieuses telle qu'elle avait été confirmée par le pape Sixte IV, en 1474. L'ordre de Fontevrauld est en effet le seul où l'on ait vu une abbesse commander en même temps à des hommes et à des filles, sur lesquels elle avait pleine et entière autorité ; ce qui est d'autant plus remarquable que l'ordre a contenu jusqu'à seize chapitres de religieux et soixante-quatorze chapitres de religieuses.

Aujourd'hui la royale abbaye chef-d'ordre, dont le nom se trouve mêlé à bien des pages de notre histoire : Fontevrauld, qui a eu pour abbesses quatorze princesses du sang royal, n'est plus qu'une maison centrale de détention où les prisonniers occupent ce qui reste des vastes bâtiments habités autrefois par les disciples de Robert d'Arbrissel. Quelques vestiges

1. Fille légitimée.

Digitized by Google

de son ancienne splendeur ont cependant échappé à une entière destruction, grâce au zèle éclairé de M. Félix Bodin, érudit archéologue angevin.

Dans la science héraldique ainsi que dans l'histoire, sa grande sœur, rien ne saurait s'improviser, nous trouvons donc tout naturel de dire que la plupart des renseignements qui nous ont servis ont été tirés des meilleurs auteurs : le P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison royale de France*; — le P. Helyot, *Dictionnaire des Ordres religieux*; — Niquet, *Histoire de l'ordre de Fontevrault*, etc., auxquels nos lecteurs pourront se reporter.

L. Bouland.

EX-LIBRIS DE PIERRE SCHEFFER

MARÉCHAL DE CAMP

Bon nombre d'étrangers au service de la France ont eu des Ex-libris et rentrent de ce fait dans le cadre de nos études. De ce nombre se trouve le baron suédois Pierre Scheffer, chevalier de l'ordre militaire de l'Epée de Suède, né le 23 avril 1718.

Malgré la situation élevée qu'il occupa dans l'armée française d'abord et dans l'armée suédoise ensuite, les renseignements biographiques que l'on trouve sur ce personnage sont excessivement restreints. Entré jeune dans l'armée de son pays, Pierre Scheffer la quitta pour prendre du service en France où, grâce au crédit dont jouissait son frère aîné, Charles-Frédéric, ambassadeur de Suède près la cour de Louis XV, un avancement rapide lui fit obtenir le grade de colonel à la suite du régiment étranger : le Royal-Suédois, régiment avec lequel il fit la campagne de Hanovre pendant la guerre de Sept-Ans. Brigadier en 1758, il devint maréchal de camp en 1761. La paix ayant été conclue dès 1763, il rentra en Suède en 1765, où son gouvernement, après lui avoir accordé le titre de colonel, l'éleva à la haute dignité du maréchalat, quoique, paraît-il, ses qualités militaires et les services rendus à sa patrie ne dussent pas lui mériter une semblable récompense. Il mourut le 10 décembre 1790.

Le baron Pierre Scheffer était de la famille du célèbre Scheffer, un des inventeurs de l'imprimerie. Le premier des Scheffer qui vint en Suède fut Jean, né à Strasbourg en 1621, professeur à Upsal et mort en 1679. Son fils Pierre fut anobli, obtint le titre de baron et devint président de la cour d'appel. Le Maréchal, dont nous reproduisons l'Ex-libris, était le fils de ce dernier.

Digitized by Google

Cet Ex-libris a été gravé sur cuivre par un artiste français, qui par erreur a placé au dessus des armoiries une couronne de marquis français au lieu de celle des barons suédois qu'il aurait dû y mettre. D'après un document que nous avons sous les yeux, cette couronne se compose d'un cercle chargé d'un rang de perles surmonté de trois autres perles, une au milieu et une à chaque extrémité.

La plupart des notes qui ont servi à rédiger cet article, ainsi que le cliché donnant la reproduction ci-dessus, nous ont été gracieusement communiqués par M. Carlander de Stockholm. L'Ex-libris de Pierre Scheffer a été décrit, par cet auteur, dans la deuxième partie de son ouvrage : Bibliothèques et Ex-libris suédois (*Swenska bibliotek och Ex-libris*), dont il a été donné un compte rendu dans le premier numéro de nos Archives.

Henri de Beaulieu.

CAUSERIE

Il y a deux sortes d'*Ex-libris* : les vrais et les faux.

Le véritable *Ex-libris* est une *marque de propriété* adhérente au livre pour en désigner le propriétaire et ne pouvant convenir qu'à lui seul.

L'Ex-libris primitif est manuscrit : il consiste en un parafe ou une signature ; parfois le nom est suivi des qualités, de la profession, du lieu de résidence du possesseur et de la date de son entrée en jouissance du volume qui porte ces indications. C'est ordinairement sur le titre même de l'ouvrage qu'elles sont inscrites. Nous avons vu des titres et des frontispices gâtés par les Ex-libris, biffés successivement, des divers propriétaires d'un même tome. D'autres titres, sans rature, offraient les noms de plusieurs

Digitized by Google

personnes à qui un même volume avait appartenu : cela peut être intéressant, mais des lignes d'écriture allant en tous sens au travers du texte et de l'illustration d'un titre ne peuvent que nuire à un bon livre et le déprécient aux yeux de l'amateur. Il est vrai que parmi les signatures il peut s'en trouver de précieuses. C'est là, disons-le bien vite, une très rare exception.

Quand le bibliophile X (resté inconnu) se vit possesseur de nombreux livres et fut débordé par de nouvelles acquisitions, il se lassa d'écrire toujours la même chose sur les titres et trouva fastidieux de prodiguer ainsi sa signature. Sans doute alors, il inventa l'Ex-libris mobile, indépendant, soigneusement calligraphié en nombre par son secrétaire, et fit coller cette étiquette sur le plat intérieur de la couverture de ses volumes, laissant ainsi les titres vierges d'écriture. Ce que voyant, d'autres bibliomanes jugèrent plus simple de faire imprimer leur Ex-libris. Les personnes qualifiées, les nobles amateurs firent graver leurs armoiries avec leurs noms, d'autres se contentèrent des armes seules ou d'un symbole, d'une allégorie, d'une devise, etc. Enfin plusieurs grands personnages firent frapper d'un fer spécial les plats extérieurs de la reliure des livres de leur bibliothèque. Telle est, en quelques lignes, l'histoire de l'*Ex-libris*. Quant à son intime psychologie, à sa moralité, à son principe et à ses agréments ils se trouvent compris entre le Rudiment de l'écolier où l'on voit fièrement écrit : *Ce livre appartient à Jules-César Greluchet, rue...*, etc., avec, plus bas, le distique traditionnel :

« *Si tenté du Démon tu dérobes ce livre :*
« *Apprends que tout fripon est indigne de vivre ;* »

et les spirituelles fantaisies, toutes modernes, que dessine habilement tel ou tel artiste pour les bibliophiles ses contemporains.

Il est bon de remarquer que parmi les véritables Ex-libris il existe des merveilles de burin, des allusions d'une délicatesse extrême, des chefs-d'œuvre d'ornementation, des curiosités héraldiques et des raretés de premier ordre ; on y trouve l'imprévu, on rencontre à chaque pas des surprises, des énigmes à deviner, des problèmes à résoudre et toujours du nouveau pour les plus érudits chercheurs : c'est ce qui fait le charme de ce genre spécial d'iconologie et lui assure un brillant avenir.

Tout serait donc pour le mieux dans le monde des Ex-libris s'ils étaient tous *vrais* ! Malheureusement, il y en a de *faux* avec lesquels il faut compter, car ils sont légion ! Le nombre de ces ténébreux ennemis s'accroît de jour en jour ; de nouvelles contrefaçons s'ajoutent aux anciennes, augmentent l'audace des fraudeurs et usurpent les meilleures places dans les petites collections. Il y a quatre ans, dans le n° 228 de *la Curiosité universelle*, nous avons poussé le cri d'alarme, mais alors nous étions isolé, et ce cri nous a valu les félicitations du fondateur des *Archives* où nous écrivons aujourd'hui, celles d'autres amateurs également isolés, et... ce fut tout !

Maintenant que les Collectionneurs français ont formé une Société, qu'ils sont liés par l'intérêt commun de la science et de l'honneur, qu'ils doivent

Digitized by Google

être unis contre la fraude, n'est-ce pas le moment d'organiser une sérieuse croisade au nom de la confiance trop longtemps abusée et de l'Art avili par un emploi coupable contre les produits d'une industrie malhonnête?

Nous allons causer des *faux* Ex-libris.

On comprend sous la dénomination générale de *Faux Ex-libris* les contrefaçons d'Ex-libris anciens et modernes, et les pièces diverses qui ne sont pas des marques de bibliophile, mais que l'on essaye de faire passer pour telles.

Cette dernière catégorie se compose de petites images allégoriques, d'emblèmes, d'ornements, d'attributs et de vignettes ; pièces prises un peu partout et qui ne *particularisent* en faveur de personne. On y trouve aussi des pièces plus significatives : armoiries découpées dans les feuillets dépareillés de suites héraldiques ou au bas des gravures à dédicace, des devises, des lettres entrelacées, des coins de cartes géographiques, des vignettes de factures, des marques d'imprimeurs, des cachets, des timbres, etc...

De leur nature, toutes ces pièces-là sont vraies, mais leur sincérité se trouve détruite par la malice des trafiquants qui les ont collées dans des livres, ou qui les glissent furtivement dans des lots d'Ex-libris : ce qui rend ces articles *faux* aux yeux de la critique, c'est l'attribution mensongère qu'on leur prête. La fraude les offre, la passion souvent irréfléchie de l'amateur — parfois son doute modeste — les accepte, quitte à les rejeter après examen. En attendant, le tour est joué, le vendeur peu délicat se frotte les mains, en se moquant sournoisement de celui qui vient de payer fort cher des broutilles sans valeur, complètement étrangères à sa recherche.

(*A suivre.*) THÉOPHILE DEVAULX.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu dernièrement de M. C.-E. Thiéry, un des membres les plus sympathiques de notre Société, la lettre suivante que nous nous empressons de publier, ne l'ayant pu dans le dernier numéro.

Maxéville, 16 décembre 1894.

Monsieur le Président,

Les travaux et recherches que vous faites pour les Archives de la Société ne vous ont sans doute pas laissé le loisir de lire les derniers numéros de l'Ex-libris-Ana. A vrai dire vous n'y avez pas perdu grand'chose ! Mais comme quelques-uns de vos lecteurs, abonnés à ce recueil, ont été induits en erreur par la façon dont à la page 73, il estropie mon Ex-libris moyen âge, je vous offre, à titre gracieux, le tirage de cette planche. Vous voudrez bien la faire passer, avec la rectification ci-jointe, dans votre prochain numéro, de façon à montrer ce que valent les appréciations de certaines revues telles que l'Ex-libris-Ana.

Digitized by Google

Premièrement, s'il s'était simplement donné la peine de regarder l'Ex-libris qu'il prétend décrire, le rédacteur anonyme de cette feuille n'aurait pas écorché deux fois l'orthographe de mon nom, qui s'écrit Thiéry avec une seule lettre r et non avec deux comme il l'a fait. Deuxièmement, il dit : « cette marque représente *un moine assis dans sa cellule tenant le calame.* » Avec quelles lunettes regarde-t-il donc pour voir là un moine dans ce seigneur à longs cheveux et en costume du XIIIe siècle, qui n'est pas dans une cellule, mais dans une salle dont le mur porte les armoiries de Lorraine. Les moines avaient-ils donc leurs armoiries peintes dans leurs cellules ! Et qui, troisièmement, ne tient aucun calame, car on peut voir sans loupe qu'il a simplement la main gauche appuyée sur un livre et la droite pendante. Ce moine, qui n'en est pas un, aurait-il par hasard inventé le moyen d'écrire sans plume de la main gauche ? Quatrièmement, plus loin, il copie : *imaigier moult haut* à la place d' « imaigier *de* moult haut » qui se trouve sur l'Ex-libris. Cinquièmement, au dessous, notre homme ne sachant pas lire une abréviation, et encore moins la deviner, met que prendrent pour que prendront ; et sixièmement, plus bas, il écrit *regarder*, qui est un contresens, pour *ce garder* qui est cependant très lisible sur la gravure.

Ce qui fait, en somme, sept fautes grossières dans dix-huit petites demi-lignes de son texte ! Avant donc de se mêler d'apprécier les travaux des autres, ce rédacteur devrait au moins apprendre à voir juste d'abord, et ensuite à copier correctement ce qu'il a sous les yeux.

Comme conclusion disons que si cette gravure, à laquelle il ne comprend rien, le laisse froid, nous pouvons lui répondre par une expression vulgaire, mais à sa portée : que son texte à lui... nous fait suer. Ce rédacteur de l'Ex-libris-Ana voudrait bien, paraît-il, essayer d'être désobligeant ; mais il n'arrive en somme qu'à exhiber sa profonde ignorance jointe à une incompétence des plus rares.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

C.-E. Thiéry, artiste-peintre.

QUESTIONS

DEXTROCHÈRE TENANT UNE ÉPÉE. — (N. 62.)

On trouve assez couramment un Ex-libris qui parait n'avoir jamais été collé (peut-être est-ce une réimpression sur papier ancien) et qui porte : *d'azur, à un dextrochère d'argent mouvant de l'angle sénestre du chef et tenant une épée du même en bande ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Supports, deux léopards lionnés.

Cette pièce a été attribuée à Conte, en Dauphiné. Or j'ai sous les yeux un Ex-libris portant gravé le nom de Conte, dont les émaux sont semblables,

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

mais dont le meuble principal diffère sensiblement du premier : le dextrochère est *armé*, il meut du flanc sénestre et a le poing fermé *sans rien tenir*. Ne serait-on pas en présence de deux individus différents ? et ce qui me semble le confirmer, c'est que le vrai Conte a pour supports, à dextre une aigle et à sénestre un lion, au lieu des deux affreux léopards de la pièce dont je demande l'attribution.

L. Q.

CHEF ÉCHIQUETÉ CHARGÉ. — (N. 63.)

Le blason ci-dessous est la reproduction fidèle des armoiries que l'on voit peintes dans la marge d'une miniature représentant la Fuite en Egypte.

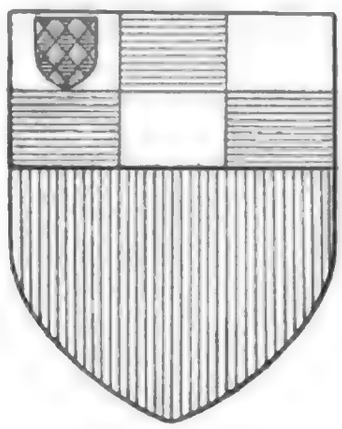

Cette miniature se trouve au milieu d'un livre d'heures manuscrit, sur peau de vélin du xve siècle, qui, selon toute apparence, est l'œuvre d'un artiste tourangeau. Je serais heureux si, avec ce peu de renseignements, nos érudits collaborateurs pouvaient m'indiquer le nom du possesseur primitif?

L. Gruel.

TIARE POUR CIMIER. — (N. 64.)

Sur un Ex-libris moderne se trouve le blason suivant : *de gueules, à deux clefs d'or passées en sautoir, les pannetons en haut*. Couronne de duc surmontée d'un casque taré de front ayant pour cimier la *tiare* papale. L'écu supporté par deux lions est posé sur un manteau d'hermine dont les courtines sont chargées des clefs de l'écu. Au dessous on lit : Bibliothèque du Château de Serrigny. Ces indications sont plus que suffisantes pour reconnaître l'Ex-libris d'un membre de la famille de Clermont-Tonnerre : nous demandons lequel, et ensuite pourquoi cette famille porte une tiare en cimier ?

G. D.

J.-M. ANDRADE. — (N. 65.)

A propos de la demande d'échange de l'Ex-libris de l'empereur du Mexique faite dans le dernier numéro, nous formulons à notre tour une question relative à un M. J.-M. Andrade, dont le petit Ex-libris (30 ^mm^ de haut. sur 33 ^mm^ de larg.), représentant un Fraisier fleuri et fruité, surmonté de la devise « *Inter folia fructus* », accompagne toujours, sinon presque toujours, l'Ex-libris de l'empereur Maximilien sur des livres que l'on rencontre

Digitized by Google

dans certaines bibliothèques privées, chez les libraires, ou encore sur des livres passant en vente publique.

La possession de ces livres par M. Andrade, dont le nom dénote une origine espagnole ou mexicaine, était-elle antérieure ou postérieure à celle de la malheureuse victime de Queretaro ? — Si elle était antérieure, comment l'empereur acquit-il cette bibliothèque ? Si, au contraire, elle était postérieure, par quelle suite de circonstances a-t-elle passé chez M. Andrade ? — Qui était ce M. Andrade lui-même ? — Nous serions curieux de voir élucider ce point d'histoire bibliographique par quelqu'un de nos érudits et sympatiques collègues.

H. M.

PLANCHE D'EX-LIBRIS A IDENTIFIER. — (N. 66.)

Nos lecteurs ont pu voir, dans le compte rendu de la réunion du 25 novembre dernier (page 193 des Archives), la proposition de M. H. Tausin consistant à faire paraître, lorsqu'il y aura lieu, une planche composée de neuf Ex-libris à identifier. Chaque membre de la Société pouvant bénéficier du prix réduit de 2 fr. 50 par Ex-libris. Cette proposition ayant été adoptée à titre d'essai, nous publions aujourd'hui la planche qui nous a été offerte par M. Tausin et qui reproduit neuf pièces de sa collection[1], réduites à peu près d'un tiers. Cette tentative encouragera peut-être les membres de la Société à nous confier les Ex-libris inconnus qu'ils voudraient voir passer sous les yeux de tous nos lecteurs pour arriver à connaître le nom du titulaire. Chaque Ex-libris devra donc être accompagné d'un mandat de 2 fr. 50, coût minimum absolu de la reproduction.

Aussitôt que le nombre nécessaire pour la confection d'une planche aura été réuni (c'est-à-dire neuf Ex-libris), on exécutera la photogravure et immédiatement les pièces seront retournées à leur propriétaire.

Mais, comme nous l'avons expliqué dans le compte rendu de la séance du 25 décembre (qui se trouve dans la présente livraison), il importe, pour éviter tout mécompte, qu'une limite maximum soit fixée aux dimensions de ces Ex-libris. Car s'il en était autrement on ne pourrait plus bénéficier de la réduction de prix obtenue par suite du nombre de neuf pièces à reproduire sur cette planche. On comprend, en effet, bien facilement que deux ou trois Ex-libris un peu grands suffiraient pour la couvrir tout entière à eux seuls, ou bien nécessiteraient une telle réduction que les autres pièces ne seraient plus assez nettes. C'est pourquoi il a été décidé que toute pièce dépassant 120 millimètres de hauteur, sur 70 millimètres de largeur, serait exclue de ce genre de reproduction.

Nous prions donc les membres qui voudraient tenter cet essai de vouloir bien s'assurer préalablement que les Ex-libris à identifier ne dépassent pas les dimensions admises.

1. Remarquons que parmi ces pièces celle du milieu, portant le n° 5, est connue : c'est celle de Pajot de la Forest ; il ne s'agit donc pour celle-ci que de définir quelle est son inscription sténographique.

Digitized by Google

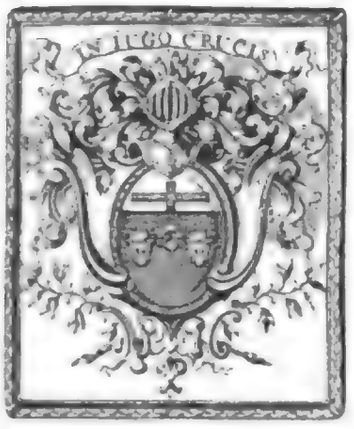

1

2

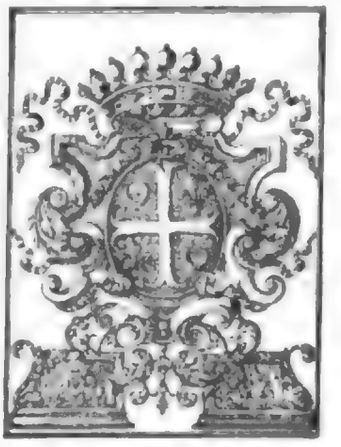

3

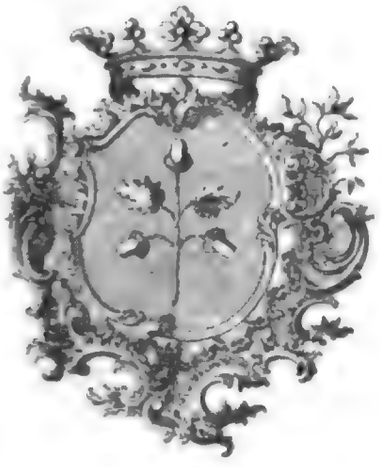

4

5

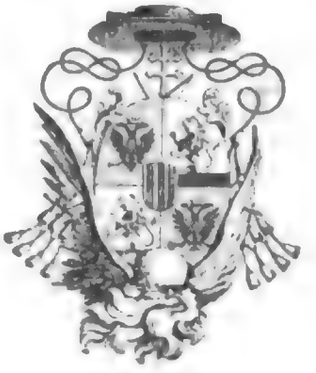

6

7

8

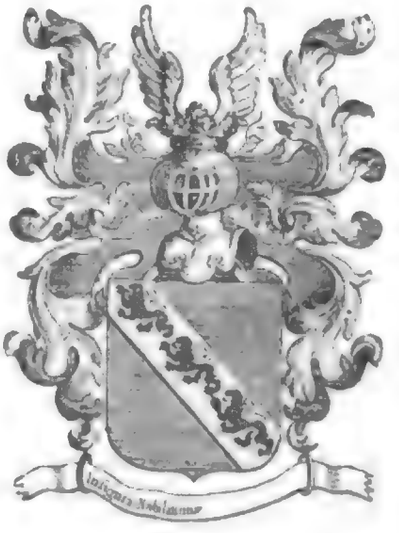

9

EX-LIBRIS A IDENTIFIER

Digitized by Google

RÉPONSES

FICHES DU RÉPERTOIRE. — (**N. 41.**) [1re ANNÉE, 13e N°, PAGE 197.]

L'*Ex-libris* est une marque de propriété souvent ornée, embellie par l'art du dessinateur et du graveur ; c'est pourquoi les iconographes classent cette petite pièce parmi les estampes, la décrivent comme telle dans l'*Œuvre* des artistes, en lui appliquant les modes de *mensuration* et de *description* usités dans l'iconographie. Que les collectionneurs d'*Ex-libris* adoptent *tous* cette méthode, alors ils éviteront la confusion qui se produirait fatalement lors du recolement de leurs *fiches* envoyées aux *Archives*, si lesdites fiches ont été rédigées suivant des principes différents et variés.

§ — De la Mensuration. — Tous les Ex-libris, sans exception, peuvent être mesurés comme les estampes : c'est-à-dire dans le sens de la *hauteur* et dans celui de la *largeur*. Pour les pièces rondes, on en prend le *diamètre*.

1° Quand la composition est limitée par un trait simple — dit *trait carré* comme par exemple dans l'Ex-libris de Pagel de Vantoux, n° 12, page 184 — on mesure l'espace compris entre le trait du haut et celui du bas : c'est la *hauteur* ; entre ceux de droite et de gauche : c'est la *largeur*. 2° Lorsque la composition est entourée de plusieurs filets formant cadre comme dans l'Ex-libris de Dupré de Saint-Maur (pl. hors texte du n° 11), ou même d'un encadrement orné, c'est du *filet ou bord extérieur* que doivent partir les mesures. 3° Si, comme dans l'Ex-libris Lowenhjélm (n° 7, page 107), la composition est sans entourage d'aucune espèce, on *supposera* un trait carré rasant les points extrêmes de cette composition et l'on mesurera comme d'habitude.

§ — Des Remarques. — En outre des mesures strictes d'une estampe, il est bon de tenir compte de ce qu'on voit en dehors du trait carré. Sur les épreuves à grande marge on peut prende les dimensions du cuivre et noter la forme de ses angles : vifs, aigus, ou arrondis [1]. Il faut aussi relever la *lettre*, le nom du graveur et les autres signes, chiffres, etc... Ces diverses *remarques*, qui font défaut sur les épreuves rognées ou coupées, ont une grande importance, car elles indiquent souvent le *tirage* de l'estampe et font au besoin discerner un *original* d'une *copie*.

§ — De la Description. — L'estampe étant faite pour le spectateur, celui-ci la décrit à son point de vue *personnel* : se plaçant en face de l'image il dit : ceci est *à gauche*, c'est-à-dire *en face de ma gauche* ; — cela est *à droite*, pour *devant ma droite*. Cette manière de décrire, comme on voit, peut s'appliquer à tous les Ex-libris *non armoriés*. Quant aux *armoriés* la tradition héraldique veut qu'ils soient décrits dans le sens contraire ;

1. La planche de Mlle d'Alleray, hors texte de notre n° 7, a son angle supérieur droit *légèrement* arrondi à dessein, les autres angles franchement droits.

Digitized by Google

c'est-à-dire que la *dextre* (droite) du blason doit être en face de la gauche du spectateur et le côté *sénestre* (gauche) en face de sa droite : cette exception n'a rien en soi de bien difficultueux dans la pratique, puisqu'en retournant l'Ex-libris et en le regardant par transparence on le voit, tel qu'il doit être décrit, selon les lois de l'héraldique. Si l'Ex-libris est collé en plein, un petit miroir est suffisant pour rétablir l'image dans le sens voulu.

TH. DEVAULX.

CANON D'OR. (**N. 42**.) [1re ANNÉE, 13e N°, PAGE 197.]

Les armoiries décrites dans cette question sont celles de BOSCHERON DES PORTES, avec cette différence pourtant que le chef est interverti, c'est-à-dire : *d'argent à trois tourteaux d'azur*. Cette interversion pourrait bien avoir été *voulue* comme brisure. Il y a un Ex-libris avec les armoiries régulières des Boscheron, et les mots : Ex musæo J.-C.-B. Boscheron. Cette famille, que Rietstap indique comme originaire de Flandre et qu'il appelle aussi Bouscheron, y figure avec le blason suivant : *de gueules, à un canon d'or sur son affut du même ; au chef d'argent chargé de trois tourteaux d'azur*, comme sur mon Ex-libris, gravé par Berthault en 1777. Resterait donc à savoir s'il y a eu un chevalier de Malte dans cette famille.

P. DE FARCY.

Avec une très légère différence dans les émaux du chef, ce blason est celui d'une famille Bouscheron ou Boscheron, originaire de Belgique, dont était Antoine Boscheron reçu chevalier de Malte, le 14 mars 1729 ; et qui devint par la suite commandeur de cet ordre.

L. BOULAND.

Réponse analogue de M. Léon Quantin.

VARIA

L'*Ex-libris Society* de Londres doit tenir, le 15 janvier 1895, sa réunion générale annuelle.

Une exposition d'Ex-libris, d'ouvrages d'héraldique, de spécimens de blasons, etc., ainsi qu'un banquet précèderont la séance qui aura lieu à huit heures du soir.

Le comité de cette Société a gracieusement convié notre président, M. le Dr Bouland, qui regrette vivement de ne pouvoir y assister et s'en est excusé par une lettre adressée au président, M. Walter Hamilton, lui renouvelant par la même occasion nos sympathies pour nos confrères d'outre-Manche.

Le Secrétaire-Gérant,
HENRY-ANDRÉ.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

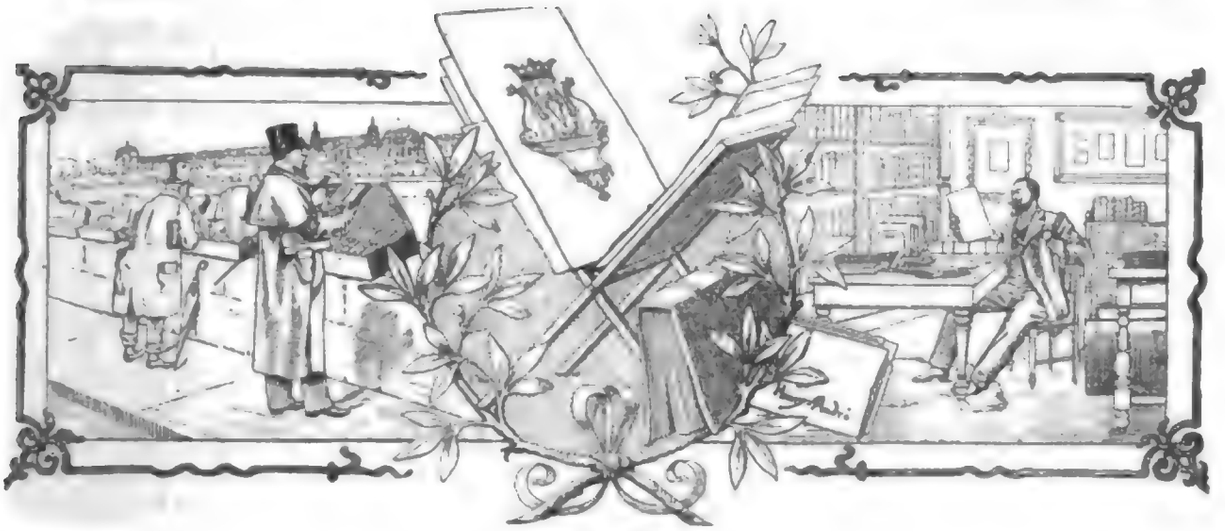

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 27 JANVIER 1895

Si, comme à l'ordinaire, plusieurs membres absents se font excuser par le Président, en revanche, d'autres membres sont présents qui assistent rarement à nos séances par suite de leurs occupations ou de leur éloignement, en particulier M. Duris, de Dijon, auquel nous devons la communication d'intéressants documents.

M. Rubattel présente la candidature de M. Lambert, bibliophile distingué, de Lyon, et M. L. Quantin, celle de M. Albert du May, de Paris. Ces deux personnes sont admises à l'unanimité.

Le Comité discute ensuite différentes questions d'ordre économique, relatives à notre Revue mensuelle : il décide, attendu le nombre restreint d'exemplaires complets qui nous restent de l'année 1894, d'élever le prix de ce premier volume de nos archives à *vingt-cinq francs*. La vente et la diffusion de notre publication donnent lieu à l'échange de plusieurs observations, et, comme conclusion, le Comité charge le Président de s'occuper spécialement de cette affaire, au mieux des intérêts de la Société.

M. Quantin fait hommage d'un exemplaire tiré en rouge de l'Ex-libris qu'il vient de se faire exécuter ; il offre en même temps d'en prêter le cliché, ce qui nous permettra d'en faire la publication dans ce numéro même.

Le Président soumet aux membres présents l'envoi que M. Loys Delteil offre gracieusement à notre Société pour sa collection, et qui comprend : 1° Les trois états de l'Ex-libris de M. L. Bruyère ; — 2° Un certain nombre d'autres pièces intéressantes gravées par lui. Le Comité vote des remerciements à M. Delteil, et dit que les vignettes de cet artiste seront placées dans nos Archives.

M. Bouland communique ensuite : I. Au nom de M. Godefroy de Crollalanza l'*Annuario de la Nobilta italiana* pour 1895, volume compact du format de l'almanach de Gotha, exécuté avec soin et contenant d'assez nombreuses reproductions d'armoiries en chromolithographie.

II. Trois brochures du R. P. Ingold : 1° Le *Diarium de Murbach de Bernard de Ferette*. — 2° *Les Chartreux en Alsace* (Prieurs de Strasbourg et de Molsheim). — 3° *Grégoire et l'Eglise constitutionnelle d'Alsace*. Ces brochures, qui peuvent intéresser plusieurs membres de la Société, seront à leur disposition sous peu, chez notre archiviste.

III. Le n° 1 (9e année) des *Archives héraldiques suisses*, qui contient un tirage hors texte du grand Ex-libris de J.-Christophe Blarer, évêque de Bâle.

IV. Le n° de janvier 1895 de l'*Ex-libris Zeitschrift*, de Berlin ; de l'*Ex-libris Journal*, de Londres, et du *Petit Bibliophile parisien*. La curieuse planche du Book-Plate annual pour 1895, de M. Leighton, etc.

Plusieurs planches intéressantes, soit par leur provenance, soit par leur exécution, sont ensuite communiquées aux assistants.

Le Comité rappelle aux simples abonnés qu'ils peuvent facilement, par son intermédiaire, participer aux questions et aux réponses, et les engage à profiter de cet utile moyen d'information. Il les invite donc, ainsi que les membres, à envoyer leur copie pour le 10 de chaque mois au plus tard, afin qu'elle puisse paraître dans le numéro courant.

Le Secrétaire,
HENRY-ANDRÉ.

NÉCROLOGIE

La mort vient de nous frapper cruellement en la personne d'un des membres les plus sincèrement dévoués à notre Société : Monsieur Claude-Emile Thiéry, artiste peintre, graveur breveté de la Cour impériale et royale d'Autriche, ancien conservateur du Musée de Nancy, décoré de l'ordre du mérite civil d'Autriche, officier d'Académie, est décédé à Maxéville le 3 février 1895.

Artiste plein de fantaisie et de savoir, M. Thiéry était surtout pour la Société des collectionneurs d'Ex-libris, comme pour nous-même, un ami sincère. C'est donc avec une vive et douloureuse émotion que nous écrivons ces lignes hâtives, nous réservant dans un prochain article, de rendre à sa mémoire un hommage digne de cet excellent homme.

L. BOULAND.

Digitized by Google

CHIFFRES, MONOGRAMMES ET BLASONS

(*Suite*)

Le curieux blason que nous reproduisons avec ses dimensions réelles et l'exactitude scrupuleuse du frottis [1], est celui d'un prélat du siècle dernier : Jean-César Rousseau de la Parisière, successeur du célèbre Fléchier au siège épiscopal de Nîmes. Il se trouve sur un volume intitulé : *La Science des personnes de la Cour du sieur de Chevigni, par M. de Limiers*. Amsterdam, L'Honoré, 1723, in-12, relié en veau brun. Cet ouvrage nous a été communiqué pour en connaître le premier possesseur, par M. le comte de Régis, de la bibliothèque duquel il fait actuellement partie.

Disons immédiatement que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé de Clisson, par la gracieuse entremise de M. de Gouttepagnon, l'explication suivante des quartiers de cet évêque. « Ce blason, dit M. de Clisson, a été « composé pour le père de Mgr Rousseau, c'est pourquoi le quartier de « Mlle Reveau de Putigny, mère du prélat, n'y figure point. On le lit : *Ecar-* « *telé : au 1*, DE CHOISY, famille des seigneurs de Berthenis ou Bretigny en

1. Ce frottis a été très habilement retouché par Mme Marie Georgel, membre de notre Société.

Digitized by Google

« Chatelleraudais, *d'azur, à trois coquilles d'or posées deux et une.* Jean « Rousseau de la Parisière, aïeul de l'évêque, avait épousé Françoise de « Choisy. — *Au 2*, DE CHABOT, *d'or, à trois chabots de gueules posés deux et « un*, pour Marie Chabot mariée à René Rousseau de la Parisière, président, « en 1595, des trésoriers de France (bisaïeuls de l'évêque). — *Au 3*, DE « MARCONNAY, *de gueules, à trois pals de vair et au chef d'or*; alliance « collatérale des Choisy, sans filiation. — *Au 4*, DE DAILLON, *d'azur, à la « croix engrelée d'argent*; c'est encore une alliance en ligne collatérale : « Philippe Rousseau, écuyer, seigneur de la Cour, épousa, le 11 juin 1617, « Catherine de Daillon. Les deux premiers quartiers sont réguliers comme « alliances directes, les deux derniers sont de fantaisie. Et *Sur le tout : « d'azur, à deux roseaux d'or passés en sautoir*, qui est ROUSSEAU, blason « patronymique du prélat. »

Jean-César Rousseau de la Parisière naquit à Poitiers le 3 mai 1667, de Messire César Rousseau, chevalier, seigneur de la Parisière, Saint-Léger, Bretigny, etc., et de dame Marie Reveau de Putigny. Les Rousseau de La Parisière étaient une des anciennes familles nobles du Poitou, alliée aux Sainte-Marthe, aux Brilhac, aux Chabot, et autres familles réputées de cette province.

Cet évêque de Nîmes, dit Dreux du Radier, avait passé sa jeunesse à Poitiers où il fit ses études au collège des Jésuites. Le père de Brilhac, son parent, qui lui trouva d'heureuses dispositions, se chargea de son avancement dans l'Église, dont il avait pris de bonne heure le parti. Il le présenta au père Le Tellier, confesseur du roi, qui lui fit prononcer le panégyrique de saint Ignace de Loyola. Il s'en acquitta assez bien pour mériter une protection décidée de la part du même Le Tellier. Quelques autres actions publiques confirmèrent l'idée avantageuse qu'il avait donnée de ses talents. Il eut l'honneur de prêcher devant le Roi, le jour de la Pentecôte 1706, et le fit avec succès. Ce sermon est imprimé dans le Recueil de ses ouvrages d'éloquence, et l'on peut dire que la pièce n'est pas la moins belle de celles qui composent ce recueil.

L'illustre Fléchier, évêque de Nîmes, étant mort en 1710, l'abbé de La Parisière fut nommé pour lui succéder, le 11 juillet de la même année : l'emportant sur l'abbé Anselme dont l'éloquence lui faisait un redoutable concurrent. Il reçut ses bulles le 1er décembre et fut sacré dans la chapelle de l'archevêché de Paris, le 8 février suivant, par Monseigneur l'archevêque de Noailles, en présence des évêques de Tournay et de Séez. Il devait une partie de son élévation à des talents cultivés et à l'amour des lettres; aussi n'imita-t-il pas ces déserteurs ingrats qui se piquent de les mépriser quand ils n'ont plus rien à en espérer. Son amour pour la belle littérature fut constant, et l'abbé de La Parisière, devenu évêque, ne cessa point de travailler à former de plus en plus son style et son éloquence : ses ouvrages en sont des preuves. — Il avait été proposé, le 21 mai 1731, pour l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, mais, au lieu de cette abbaye, il fut pourvu de celle de Saint-Gilles de Nîmes en 1732. « L'Etat de la France ecclésias-

Digitized by Google

tique » nous apprend qu'elle lui rapportait de douze à treize mille livres de rentes, outre son évêché évalué à vingt-six mille livres. Il mourut le 15 novembre 1736. Quatre ans après, une partie de ses ouvrages imprimés et manuscrits furent rassemblés et publiés sous le titre qui suit : *Panégyriques, Sermons, Harangues et autres pièces d'éloquence par feu Mgr de la Parisière, évesque de Nismes*. Paris, Gissey, 1740, 2 vol. in-12. Le premier volume est précédé d'un long avertissement où l'on fait grand éloge du cœur et de l'esprit de M. de La Parisière.

Des mémoires que j'ai reçus, ajoute encore Dreux du Radier, m'apprennent que M. de La Parisière faisait des vers, dont le tour et la délicatesse auraient pu lui faire quelque réputation, s'il se fût appliqué sérieusement à la poésie.

Pour la liste complète des quatorze ouvrages de ce prélat, et autres renseignements complémentaires, nous renvoyons nos lecteurs à la *Bibliothèque du Poitou*, par Dreux du Radier (Paris, 1754), t. IV, pp. 455-478, dont la plus grande partie de ces documents sont extraits; et à la *Gallia Christiana*, éd. de 1739, t. VI, pp. 464-465.

L. Bouland.

APERÇU HISTORIQUE

SUR

LES EX-LIBRIS FRANÇAIS

PAR

M. WALTER HAMILTON

Traduction de M. LÉON QUANTIN[1]

En avril 1872, M. Maurice Tourneux appela le premier l'attention sur les Ex-libris français par un article qui parut dans *L'Amateur d'autographes*. C'était une description de la fameuse collection de M. Aglaüs Bouvenne, qui est lui-même l'auteur de quelques-uns des plus intéressants et des plus artistiques Ex-libris français modernes. Ensuite vint l'ouvrage bien connu de M. A. Poulet-Malassis : *Les Ex-libris français*, dont la préface est datée du 20 janvier 1874 ; une seconde édition fut publiée, l'année suivante, par P. Rouquette (Paris, 1875). Puis, après un long intervalle, parut *Les Ex-libris et les Marques de possession du Livre*, par Henri Bouchot (Paris, Édouard Rouveyre, 1891).

Antérieurement à ce dernier, il y eut encore quelques brochures donnant la description de collections locales, telles que la *Petite Revue d'Ex-libris alsaciens*, par Auguste Stœber, 1881, et quelques articles par Octave Uzanne, dans *Le Livre moderne* ; mais, comparativement, il avait été peu

1. Extrait du nouvel ouvrage de l'auteur : « *Dated Book-Plates* », dont la première partie a paru au mois de juillet dernier. (Voy. le n° 8 des Archives, pp. 127-128.)

Digitized by Google

écrit sur ce sujet jusqu'en 1892, date à laquelle MM. George Bell publièrent : *French Book-Plates*, par Walter Hamilton, ouvrage qui fut rapidement épuisé.

Le livre de M. A. Poulet-Malassis débutait en constatant que « pas un des dictionnaires de la langue française n'a admis le terme *Ex-libris*, composé de deux mots latins qui signifient *des livres.... faisant partie des livres*. Il est pourtant consacré par l'usage et se dit de toute marque de propriété appliquée à l'extérieur ou à l'intérieur d'un volume ». Si cet auteur vivait encore, il ne pourrait plus se plaindre de l'absence du terme *Ex-libris* dans les dictionnaires, car M. Pierre Larousse en a donné la définition suivante, dans le VIIe volume du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* (Paris, in-4°, 1866-1877) : « Ex-libris, mots latins qui signifient littéralement des « livres, d'entre les livres, faisant partie des livres, avec le nom du pro- « priétaire. Ces mots s'inscrivent ordinairement en tête de chaque volume « d'une bibliothèque avec la signature du propriétaire. On connaît ce trait « d'ignorance d'un financier, homme d'ordre avant tout, qui avait ordonné « à son chapelier de coller soigneusement au fond de son chapeau : « Ex-libris Vaudoré. »

Mais ce qu'il y a de plus singulier encore que l'omission (jusqu'à ces derniers temps) du mot *Ex-libris* dans leurs dictionnaires, c'est qu'aucune expression n'ait été choisie par nos voisins, dans leur pure et belle langue, pour définir ces intéressantes marques de possession du livre.

Sur les premiers Ex-libris français, les phrases de possession sont écrites en latin, comme c'est d'ailleurs le cas sur les Ex-libris primitifs de toutes les nations.

Le plus vieil Ex-libris français connu est simplement une étiquette typographique; c'est celui d'Alboise[1] (d'Autun), daté de 1574. Il porte l'expression *Ex bibliotheca*, mais ce ne fut que vers 1700 que cette phrase et d'autres similaires devinrent d'un usage général; elles furent alors graduellement adoptées dans l'ordre suivant : Ex bibliotheca ; — Ex-libris ; — Ex catalogo bibliothecæ ; — Ex musæo ; — Insigne librorum ; — Bibliothèque de ; — Du cabinet de ; — Je suis à M. ; — J'appartiens à. Il est à remarquer que le latin cède graduellement le pas à la langue française et que, dans les Ex-libris modernes, le français est généralement employé : « Je suis à Jean Tommins » (1750); « J'appartiens à Lucien Werner »; « Ce livre est du Monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Clermont » (1830), ou « Ce livre fait partie de la Bibliothèque de M. le comte de Fortia d'Urban, demeurant à Paris, Chaussée d'Antin, rue de la Rochefoucauld », toutes expressions indiquant clairement et positivement le fait de possession. D'autres collectionneurs sont moins explicites et inscrivent simplement : « Bibliothèque de Pastoret » — « Bibliothèque de Rosny » — « De la Bibliothèque de M. le chevalier Dampoigné » — « Du cabinet de Messire Barthélemy-Gabriel Rolland ».

1. Ceci est une légère erreur dans la traduction du nom latin Albosii, qui, en français, doit s'énoncer d'Ailleboust. (N. de la R.)

Malheureusement, le premier Ex-libris français, quoique daté, n'est qu'une simple étiquette, imprimée avec des caractères mobiles et portant l'inscription : « Ex Bibliotheca Caroli Albosij, E. Eduensis Ex labore quies. 1574. »

A l'exception des autographes datés de certains propriétaires de livres, dont il n'est pas question ici, cet Ex-libris du bibliophile d'Autun est le plus ancien exemple daté d'une marque de possession française qui ait été trouvée collée dans l'intérieur d'un livre faisant partie d'une bibliothèque française.

M. Georges d'Albenas affirme, dans *Les Portraits de Rabelais* (1880), qu'un de ses amis, le professeur C. Cavalier, possède un *Platon* des Aldes, dans lequel est un Ex-libris de François Rabelais. Puisse cette assertion être vérifiée, car cette marque serait une des plus précieuses reliques littéraires du monde, non seulement comme souvenir personnel de Rabelais, mais comme le premier des Ex-libris français connus. Rabelais étant mort en 1553, son Ex-libris serait nécessairement de vingt ans au moins plus ancien que celui d'Alboise (d'Autun) daté de 1574. Mais il est peu croyable qu'un tel trésor puisse exister sans avoir été depuis longtemps pleinement identifié et décrit[1].

A la page 32 de ses « Ex-libris », M. Henri Bouchot donne une reproduction de la planche d'Alexandre Bouchart, sieur de Blosseville, pièce in-folio, gravée par Léonard Gaultier et datée de 1611. Cette pièce est de grande valeur à cause de sa rareté, de sa date ancienne et aussi par la simplicité et la pureté de son héraldique. En outre, elle est spécialement intéressante parce qu'elle montre la similitude dans les styles des anciennes planches armoriées anglaises et des planches françaises de la même période. La ressemblance est dans la forme des écus et dans les lourdes masses de lambrequins courbés et ondulés. Mais, comme l'illustration donnée par M. Bouchot est au quart seulement de la grandeur de l'original, elle ne donne qu'une faible idée du travail de gravure. C'est la planche venant après celle de Charles d'Alboise dans l'ordre chronologique, comme ayant une date effectivement imprimée ou gravée sur l'Ex-libris lui-même, et elle est d'une incontestable authenticité.

M. Poulet-Malassis mentionne une autre planche, de l'année 1611, mais l'Hon. Leicester Warren élève un fort doute sur la date ; comme M. Poulet-Malassis est mort et que la planche n'est pas à notre portée, la question ne peut être facilement résolue. Cette planche est celle de Melchior de la

1. Voici le passage de l'ouvrage de M. G. d'Albenas, auquel l'auteur fait allusion : « Nous devons également un généreux concours à notre excellent ami, le professeur *C. Cavalier*, dont la riche bibliothèque renferme une collection importante sur Rabelais ; on y voit un exemplaire du Platon d'Alde, avec un piquant *Ex-libris* de l'illustre écrivain tourangeau, indiscutablement authentique. (*Les Portraits de Rabelais*, Montpellier, 1880, p. 6, note.) »

L'iconographe de notre joyeux satirique ayant fortement stimulé notre attention par cette note, nous nous sommes adressé à lui pour avoir la solution du problème. L'hypothèse énoncée par M. Hamilton à la fin de son alinéa, doutant de l'existence d'un Ex-libris gravé, se trouve confirmée par la réponse de M. d'Albenas. Cet Ex-libris est manuscrit et le volume qui le contient est aujourd'hui à la Bibliothèque de Montpellier (salle Rabelais), où la libéralité de M. Cavalier l'a fait entrer. Nous nous proposons de revenir sur ce sujet intéressant dans un article spécial que nous insérerons dans un de nos prochains numéros. (N. de la R.)

Digitized by Google

Vallée, chanoine de Saint-Georges, à Nancy, et il est dit qu'elle porte la date de 1611 dans le milieu du piédestal[1].

Il se passe ensuite un long intervalle avant de rencontrer une autre planche datée ; ce n'est qu'en 1650 que nous trouvons un même personnage possédant deux Ex-libris armoriés et datés. Sur l'un, le propriétaire est indiqué : « André Félibien, Escuier, sieur des Avaux, seigneur de Javercy, etc., Historiographe du Roy » ; sur l'autre, on lit simplement l'inscription : « André Félibien, Historiographe du Roy. » Dans ces planches, nous trouvons de nouveau la même ressemblance de style avec les anciennes planches anglaises.

Par ce qui précède, on peut voir que la proportion des Ex-libris pouvant être positivement assignés à une date antérieure à 1650 est petite. Omettant celles qui furent produites dans les provinces de la frontière allemande, ou sous l'influence d'artistes étrangers, on remarquera que toutes les planches gravées dans les limites géographiques de la France de cette époque étaient essentiellement héraldiques en caractère, se composant d'écus blasonnés, avec casques, cimiers, lambrequins et supports, souvent entourés par des branches de laurier ou des palmes, et reposant fréquemment sur de belles tablettes en forme de mosaïque, décorées avec les principaux meubles de l'écu. La science héraldique était si couramment étudiée à cette époque que, seulement sur une moitié environ des planches, on jugeait nécessaire d'ajouter le nom du propriétaire à l'écu blasonnant ses armes.

Mais, à partir de ce temps, les planches devinrent plus ornées et plus

1. Cette date est inexacte. Voir l'article suivant, spécialement consacré à cet Ex-libris.

Digitized by Google

fantaisistes, l'allégorie entra dans la mode, et la simplicité du motif fut perdue dans une multitude d'ornementations fausses et sans caractère, pendant que la pureté de l'ancienne héraldique cédait la place à des couronnes immenses, à des supports couchés ou grotesques, et à l'usurpation d'armoiries par beaucoup de personnages qui n'avaient aucun droit de les porter. Désormais, les styles et les époques des Ex-libris français ne sont plus aussi bien définis qu'auparavant, ni aussi facilement reconnaissables qu'ils le sont dans les planches anglaises par les simples termes : Jacobean, Chippendale, etc.

Les planches faites pour des militaires français sont souvent décorées avec des drapeaux, des canons et autres trophées de guerre, mais les piles de livres et les intérieurs de bibliothèques sont quelque peu rares, comme aussi les anciennes planches contenant les portraits de leurs propriétaires.

Une des plus anciennes planches à portrait est celle de Amy Lamy, avec la devise : *Usque ad aras*, probablement gravée par quelque élève de Thomas de Leu ; la date de cette planche est incertaine.

Une autre, de grand intérêt, est celle du fameux critique, l'abbé Desfontaines (1685-1745), très belle gravure, par Schmit, d'après Tocqué, représentant « Petr.-Fr. Guyot-Desfontaines, presb. Rothomag. », avec les lignes suivantes :

Dum te Phœbus amat scribentem, Mœvius odit,
Et lepidis lalibus moeret inepta cohors.

Ce qu'un de ses admirateurs traduisit par ces deux vers :

Chéri du Dieu des arts, craint et haï des sots,
L'Ignorance en courroux frémit de ses bons mots.

Sur les Ex-libris modernes, les portraits parlent parfois à l'esprit, comme celui de M. Manet, avec cette devise *parlante* : « Manet et manebit, » et celui du collectionneur anglais bien connu, M. H. S. Ashbee, dessiné par Paul Avril, un artiste français. Un autre encore représente M. Georges Vicaire, dans un costume de *chef* préparant un *salmis* de livres pour le banquet de quelques gourmets littéraires.

EX-LIBRIS
DE
MELCHIOR DE LA VALLÉE

Les doutes émis dans l'article précédent sur la date exacte de l'Ex-libris de Melchior de La Vallée, nous ont conduit à chercher des renseignements plus précis sur cette pièce aussi rare que curieuse. Nous les avons trouvés chez M. Lucien Wiener, conservateur du Musée lorrain à Nancy, propriétaire du seul exemplaire connu de

Digitized by Google

cet Ex-libris, et dans un opuscule de M. Henri Lepage : « *Melchior de La Vallée et une gravure de Jacques Bellange*. Nancy, R. Wiener, 1882, in-8, » de laquelle nous allons extraire les indications qui peuvent intéresser nos lecteurs, les renvoyant pour le surplus à cette brochure fort intéressante.

L'existence de cette vignette avait été révélée par une note dans un recueil manuscrit fait par un ancien bibliothécaire de la ville de Nancy, qui l'attribuait à Callot ; mais personne n'en connaissait d'exemplaire. Le hasard, au moment où l'on s'y attendait le moins, en fit découvrir deux épreuves sur la couverture d'un vieux registre. L'une, placée au Musée lorrain, y fut détruite dans un incendie, l'autre resta heureusement en la possession de M. Lucien Wiener, qui en fit faire une héliogravure tellement bien réussie que l'œil le plus exercé pourrait s'y méprendre. M. Wiener a bien voulu nous confier cette planche avec laquelle nous avons fait tirer le hors texte du présent numéro, ce dont nous lui renouvelons nos sincères remerciements.

Tout est plus ou moins mystérieux ou extraordinaire dans l'histoire du titulaire de cet Ex-libris : on ignore la date précise de sa naissance, comme celle de sa mort, ou, disons le mot, de son supplice... Il était fils de Humbert Vallée, orfèvre à Nancy, et on n'est pas bien certain du nom de famille de Françoise, sa mère, qui serait Bulmel. La forme aristocratique de son nom, ses armoiries ne sont donc, en vérité, qu'une innocente usurpation, imitée depuis par bien d'autres.

Melchior de La Vallée avait embrassé l'état ecclésiastique et fait en même temps des études de droit suffisantes pour acquérir le grade de docteur, titre qui lui est donné dans plusieurs contrats. Vers 1598, il fut attaché à la personne du duc Henri de Bar, qui devint duc de Lorraine sous le nom d'Henri II, dont il sut gagner les bonnes grâces et qui le fit d'abord clerc de chapelle.

Nous ne nous attarderons pas à suivre la marche graduelle qui amena Melchior de La Vallée à devenir successivement aumônier du duc Henri, protonotaire du Saint-Siège, chantre et chanoine de l'église Saint-Georges, mais surtout un des intimes conseillers du prince. Ayant acquis quelques biens, il eut la passion de collectionner des objets rares ou curieux et sut réunir une assez grande quantité de livres précieux, ainsi qu'on le voit par les inventaires faits après sa mort, et c'est à cela que nous devons d'avoir à nous occuper de lui, autrement, il ne se fût point fait graver d'Ex-libris dont la mode n'était pas encore fort répandue.

Malheureusement pour lui, à Henri II succéda le duc Charles IV, à l'exécution des projets de divorce duquel Melchior de La Vallée était un obstacle. Pour se débarrasser de lui, Charles IV l'ayant d'abord dépossédé de sa charge d'aumônier, le fit accuser de sorcellerie. De l'accusation à la condamnation il n'y eut pas loin, et Melchior de La Vallée, victime de juges iniques, fut brûlé vif en 1631.

On suppose que les livres et autres objets qui se trouvaient dans sa

Digitized by Google

Ex-Libris de Melchior de la Vallée

Digitized by Google

Digitized by Google

maison canoniale devinrent la propriété des chanoines de Saint-Georges ; car, peu après la suppression de leur confrère, ils avaient sollicité du duc la succession de ses meubles. Seraient-ce eux qui, encore imbus des préjugés de cette époque, ou par courtisanerie, auraient fait disparaître les Ex-libris collés dans les livres de la victime du duc Charles IV, ainsi que la planche qu'il devait probablement avoir chez lui ? C'est ce que l'on ignorera probablement toujours.

Après une étude attentive de cette pièce, et par comparaison avec les autres planches gravées du même artiste, de savants iconographes lorrains attribuent la gravure de l'Ex-libris de Melchior de La Vallée à Jacques Bellange, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Nancy le 13 octobre 1594, mort vers 1638 ; dates qui concordent assez bien avec celle de 1613, inscrite sur la pièce qui nous occupe.

L. Bouland.

EX-LIBRIS DE M. LÉON QUANTIN

Le nouvel Ex-libris, dont nous donnons la reproduction tirée sur le cliché original, a été composé par son propriétaire, M. Léon Quantin, membre aussi zélé qu'actif de notre Société, et exécuté par M. Henry-André, notre secrétaire.

Pour qui connaît les goûts de notre collaborateur, c'est une marque bien personnelle, qu'il est à peine besoin d'expliquer. La forme même de l'Ex-libris, représentant une belle médaille de la fin du xve siècle, nous dit ses prédilections pour la numismatique. Depuis longtemps, M. Quantin est un collectionneur de monnaies, médailles et jetons ; il a publié, il y a deux

Digitized by Google

ans, dans *La Curiosité universelle*, une série d'articles pour la diffusion de la science numismatique, qui lui ont valu plusieurs suffrages.

Le champ de la médaille est rempli par un écusson surmonté d'un casque avec des lambrequins luxuriants, et cet écu vide porte les initiales de son propriétaire. C'est en voulant lire les nombreux blasons qui se rencontrent sur les monnaies ainsi que sur les jetons, que M. Quantin a pris intérêt aux recherches héraldiques, et c'est justement sur ce terrain que nous l'avons rencontré.

Sous la pointe de l'écu, des foudres rappellent sa profession comme fonctionnaire de l'administration des télégraphes.

Enfin, la légende de la médaille parodie une devise bien connue; nous croyons avec beaucoup de nos collègues, qu'elle est trop modeste; mais nous n'insisterons pas davantage pour ne pas désobliger notre dévoué collaborateur.

CAUSERIE

(*Suite*)

L'Ex-libris proprement dit *faux*, est le produit d'une industrie déloyale, d'une fabrication entreprise, non dans un but d'étude comme le peuvent croire les naïfs, mais avec la volonté préméditée de tromper les acheteurs confiants ou peu connaisseurs. Dans cette intention coupable on a copié beaucoup d'Ex-libris anciens ou modernes; on en a même inventé de toutes pièces. Par ce moyen on a improvisé des bibliophiles imaginaires, et certaines célébrités — si elles revenaient au monde — seraient justement surprises de trouver des Ex-libris à leur nom, dans des livres qu'elles n'ont pu connaître puisqu'ils ont été publiés après leur mort! Les amateurs bénévoles excuseraient de tels *hommages* posthumes, si ces hommages étaient désintéressés; mais le doute n'est guère permis lorsqu'on voit avec quelle rapidité cette camelotte carnavalesque, adroitement mélangée avec des pièces vraies, s'écoule en province et à l'étranger : là, où les moyens de comparaison font trop souvent défaut, et où l'instruction technique de la spécialité s'acquiert moins aisément qu'à Paris, surtout quand il s'agit des *Ex-libris français*, si nombreux et si recherchés.

D'où vient, direz-vous, cette fièvre de spéculation illicite qui s'est attaquée à l'innocent Ex-libris? Elle vient de la vogue considérable dont jouissent ces petites images et de la facilité de les contrefaire à peu de frais : « Faible dépense pour un gros gain. » Voilà une de ces occasions avidement saisies par la cupidité peu scrupuleuse : Aussitôt que les collectionneurs ont ouvertement recherché l'Ex-libris, les fraudeurs et les faussaires poussant comme des champignons ont empoisonné le marché; c'était fatal!

Digitized by Google

Quand et comment cela a-t-il commencé? C'est ce que nous allons expliquer en quelques lignes :

L'usage d'affirmer la propriété sur des livres à l'aide de *marques de rapport* une fois répandu, il arriva ceci : chaque propriétaire d'une planche d'Ex-libris en fit tirer un nombre d'exemplaires ordinairement supérieur à celui de ses volumes, en prévision des acquisitions futures; si bien qu'il existait dans presque toutes les bibliothèques une *réserve* d'épreuves non encore employées. Or, au décès du Bibliophile ou lors de la dispersion de ses livres, la réserve d'Ex-libris restait oubliée dans la famille, puis avec le temps tombait dans le commun domaine de l'Estampe, où ces petites gravures essentiellement personnelles n'intéressaient alors que peu de monde, et seulement au point de vue de l'art. Mais après le premier Empire, et lorsque la pacification de l'Europe rendit du loisir aux savants, le goût de la collection se réveilla, de nouveaux Iconophiles se formèrent, des curieux poussèrent leurs investigations dans toutes les directions, agrandissant ainsi le champ de leurs multiples études. Sans dédaigner les maîtres réputés, ils cherchèrent les œuvres d'artiste moins connus, même ignorés, et firent d'heureuses découvertes. C'est au cours de leurs recherches qu'ils rencontrèrent des *Ex-libris volants* parmi les estampes, ils en comprirent la valeur documentaire et en rassemblèrent ce qu'ils purent trouver, puis, désireux d'augmenter, de compléter, de parfaire leurs précieuses collections, ils remontèrent à la source de l'Ex-libris en le chassant dans les livres. Cela dura quelque temps sans être remarqué par les libraires, mais des chercheurs plus nombreux et moins patients réclamèrent des *livres à Ex-libris*, alors la fraude se mit de la partie : les bouquinistes se hâtèrent de coller dans les livres tout ce qu'ils trouvèrent : grâce à cet artifice, les livres invendables s'enlevèrent comme la paille au vent; ce que voyant certaines gens firent graver lestement de grandes planches remplies de *copies* d'Ex-libris. Ces images imprimées sur du vieux papier, puis détachées aux ciseaux furent livrées et logées en hâte dans des volumes de rebut... Cela se passait il y a près de cinquante ans.

Depuis cette époque, la passion pour les Ex-libris s'est développée parmi nous, le nombre des collectionneurs a augmenté considérablement : ce qui n'était au début qu'un agréable passe-temps est devenu le champ d'études sérieuses, comprenant plusieurs sciences et exigeant à la fois du travail, du savoir et de l'érudition. Malheureusement, l'industrie coupable des faussaires a suivi la même progression : la fraude s'est aguerrie, disciplinée; elle a réponse à tout et lève effrontément la tête; sous une franchise apparente, elle dissimule hypocritement des agissements pervers. Voilà où nous en sommes aujourd'hui!

Prochainement nous examinerons les moyens possibles de préserver les amateurs d'Ex-libris, en les prémunissant contre la fraude qu'ils ne peuvent empêcher, puisque l'usage la tolère en vertu de l'axiome : *Ce qui n'est pas défendu est permis*. Vieille maxime élastique, protectrice de tous les abus que la loi n'a pas prévus!

(*A suivre.*) THÉOPHILE DEVAULX.

Digitized by Google

QUESTION

CROIX, QUATRE CANONS. — (**N. 67.**)

M. A. T., dans sa question n° 60, constate que le canon sur son affût est un meuble rare en blason (du moins avant la noblesse de l'Empire). Je demande à mon tour si mes érudits collègues peuvent déterminer l'Ex-libris anonyme suivant :

Cartouche rocaille contournée portant : *de sable à la croix d'argent, cantonnée de quatre canons sur leurs affûts de.....* Couronne de comte; supports : deux enfants nus, celui de sénestre assis, tenant chacun un marteau. Le tout est posé sur un entablement orné de chaînes avec boulets.

Léon Quantin.

RÉPONSES

CHEF ÉCHIQUETÉ CHARGÉ. — (**N. 43.**) [2e année, page 13].

Moins le petit écusson losangé qui charge le premier carré du chef, ce blason est celui de la famille de Rochebaron qui portait : *de gueules, au chef échiqueté d'argent et d'azur de deux traits* (Trésor héraldique de Segoing, page 95). On trouve aussi ces armoiries sur le tout de celles des ducs d'Aumont, dans le P. Anselme, t. IV, p. 776, qui en donne la raison.

Nous croyons que le petit blason losangé est une brisure; nous ne donnons pas ces indications comme réponse complète, mais comme point de départ d'autres recherches que nous prions nos collaborateurs de vouloir bien continuer dans cette voie.

TIARE POUR CIMIER. — (**N. 44.**) [2e année, page 13].

Sibaud IIe de Clermont et Aynard, son frère, rendirent de grands services au pape Calixte II en 1120. En récompense, ils reçurent une bulle contenant les dispositions suivantes : Le pape commence par remercier Aynard d'avoir conduit en Italie des troupes levées à ses frais, pour le placer sur le trône pontifical et en chasser l'usurpateur Bourdin que soutenait l'empereur ; il remercie également Sibaud, son frère, son père et son aïeul qui avaient défendu l'Eglise de Vienne. — Il permet aux deux frères de toucher les reliques et les objets sacrés, hormis ceux qui servent à célébrer la messe, après qu'ils auront baisé les pieds du Saint-Père et prononcé les paroles de saint Pierre : « Etiam si omnes ego non. » Il change les armoiries de Clermont qui étaient : *de gueules, au mont d'or éclairé par un soleil du même*, et donne pour armes nouvelles : *de gueules, à deux clefs d'argent en sautoir*, avec le *règne papal* pour cimier. Ces privilèges furent confirmés, en 1296, par le pape Boniface VIII, en faveur d'Aynard de Clermont, petit-fils de Sibaud II ci-dessus. (Goze, Château de Bertangles, pag. 10-11.)

Digitized by Google

Je note encore qu'une branche espagnole porta la tiare non en cimier, mais sur l'écu, en chef des clés. Ici une autre question : est-ce la tiare que les Clermont portaient à l'origine ? J'entends celle à trois couronnes ; il me semble que cet insigne de la papauté actuelle ne remonte qu'à Urbain V. Sous Calixte II, le règne papal ne portait qu'un diadème : Boniface VIII adopta deux couronnes, Urbain V joignit la troisième. Sauf erreur, car je n'ai pas autrement approfondi la question.

Robert Guerlin.

La réponse à la question 64 (Tiare pour cimier) se trouvera dans ce que dit La Chesnaye-Desbois, p. 873, t. V de la 3e édition, et t. IV, p. 600 de l'édition de 1770.

P. de Farcy.

On trouvera l'explication de cette particularité dans de Montalembert : *Les Moines d'Occident*, t. VII, p. 576.

L. B.

Sur cette même question, nous avons reçu de M. le duc de Clermont-Tonnerre, la réponse suivante qui précise l'attribution de l'Ex-libris :

« Paris, le 9 février 1895.

« Monsieur,

« L'Ex-libris sur lequel vous désirez être renseigné a été gravé pour mon « père, et est la reproduction d'un cachet du XVIIe siècle.

« La tiare que nous portons en cimier et les clefs pontificales ont été « données à Sibaud de Clermont par le Pape Calixte II, au XIIe siècle.

« Permettez-moi d'ajouter une petite rectification : Les clefs de notre « écusson sont *d'argent* et non d'or, comme le mentionne l'article que vous « m'avez adressé.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués. »

Clermont-Tonnerre.

Ajoutons que le père du duc actuel était Gaspard-Louis-Aimé, duc de Clermont-Tonnerre, né le 15 mars 1812, décédé à Paris, le 19 juillet 1889.

J.-M. ANDRADE. — (**N. 45.**) [2e année, page 13.]

Don José-Maria Andrade, originaire d'Espagne, est connu par la célèbre collection de livres qu'il avait formée au Mexique, il y a quelque cinquante ans. Cette importante et curieuse bibliothèque fut dispersée au feu des enchères publiques, à Leipzig, en janvier 1869. Voici les détails que, dans l'Avant-propos du « Catalogue de la riche Bibliothèque de D. José-Maria Andrade. Livres manuscrits et imprimés. Leipzig, List et Francke, 1869, in-8 de IX et 368 pp. », je trouve à cueillir sur cet amateur et sur sa bibliothèque : « D. José-Maria Andrade, littérateur, journaliste, éditeur, et par « dessus tout bibliophile, établi depuis près d'un demi-siècle au Mexique, « a consacré quarante années de recherches actives et des sommes considé- « rables à la formation de cette collection unique, dont il refusa toujours

Digitized by Google

« inflexiblement de céder le plus mince fragment, et dont il espérait ferme-
« ment ne jamais voir opérer la dispersion.

« Cet espoir promettait de devenir une réalité palpable quand, en 1865,
« il put commencer l'installation, dans un dépôt public, de ces trésors his-
« toriques et littéraires, destinés à devenir le premier fond de la Biblio-
« thèque impériale de Mexico.

« Malheureusement, cet empire éphémère était condamné d'avance, et
« la catastrophe de Queretaro devait être le couronnement fatal de cet
« édifice chancelant. Après la mort déplorable d'un prince dont les goûts
« littéraires étaient appréciés de toute l'Europe, le rêve patriotique d'An-
« drade, si ardemment accueilli par le prince infortuné qui n'était plus,
« devenait irréalisable, et l'on dut hâtivement s'occuper de sauver des
« fureurs aveugles et du vandalisme de la réaction cette précieuse accu-
« mulation de trésors littéraires et d'archives historiques, qui constituent
« les titres de noblesse de la Nouvelle-Espagne.

« Tout cela fut précipitamment emballé, confié à des *arrieros* de
« confiance, transporté à dos de mulet, en plus de 200 caisses, à la Vera-
« Cruz, et heureusement embarqué pour l'Europe. »

Voilà, Monsieur, tout ce que je trouve. D'après ce qui précède, je croirai, sauf meilleur avis, que M. Andrade était le premier propriétaire et que l'Ex-libris de l'empereur fut ajouté sur les ouvrages quand ils furent installés dans un dépôt public.

C. Sommervogel.

Nous devons à l'obligeante entremise de notre collègue, M. Mar, le complément d'information suivant, dû à la plume de M. E. Boban.

..... Vers 1865, l'empereur Maximilien eut l'intention d'acquérir ces trésors historiques et littéraires destinés à devenir le premier fond d'une Bibliothèque impériale à Mexico. Mais l'argent nécessaire pour cet achat fit défaut. Quoique cela, le gouvernement, connaissant les intentions de l'empereur, avait autorisé M. Andrade à installer ses livres dans un des monuments publics de la ville.

Parmi ces livres se trouvait le catalogue manuscrit dont voici le titre : *Catalogo de los libros de la biblioteca de Don José-Maria Andrade, vendida a S. M. el Emperador de Mexico Maximiliano I°*. Mexico, Noviembre 23 de 1865, gr. in-4°. Ce manuscrit autographe et signé de José-Maria Andrade est l'inventaire original de la bibliothèque de cet amateur. Remarquons que dans l'énoncé du titre la mention « vendida (vendue) à S. M. l'Empereur » fit croire à plusieurs personnes que cette bibliothèque était réellement acquise par Maximilien ; il n'en était rien, puisqu'elle n'avait pas été payée ; elle restait donc la propriété de Don Andrade.

E. Boban.

Le Secrétaire-Gérant,
Henry-André.

MACON. PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

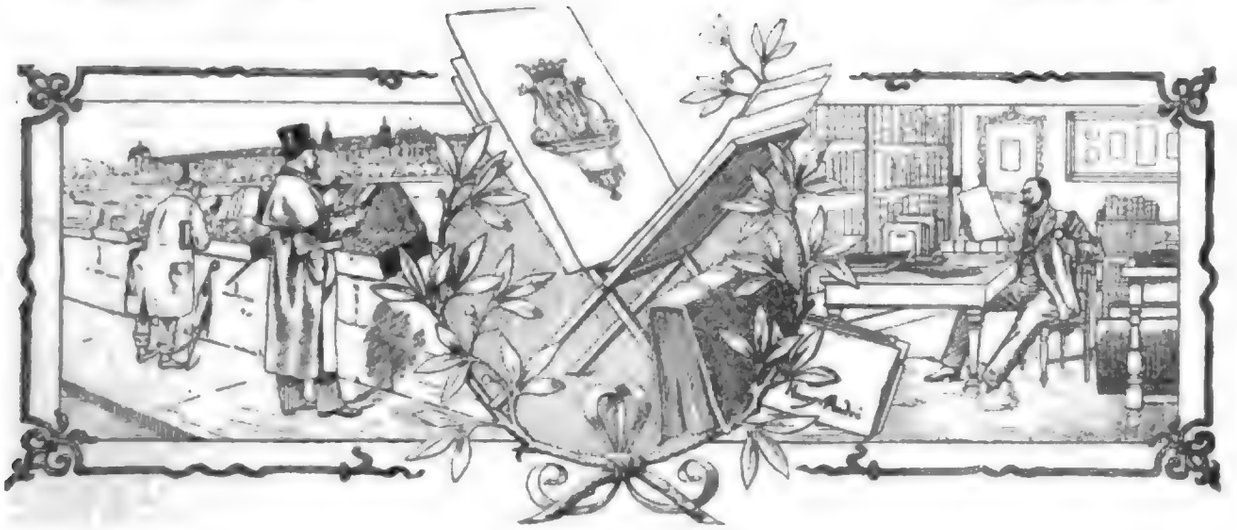

COMPTE RENDU

DE L'*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE* DU 24 FÉVRIER 1895

Un grand nombre de Sociétaires assistent à cette réunion, la plus importante de l'année : beaucoup se sont fait excuser par des lettres exprimant leurs sincères regrets.

Dans une courte et claire allocution, le Président fait connaître la situation actuelle de la Société ; il en retrace l'historique en quelques mots, et montre tout le chemin parcouru depuis la première réunion où furent discutés les statuts ; il constate que si le nombre des Sociétaires n'est pas encore ce qu'il devrait être, la Société est bien vivace et que les moments les plus difficiles sont passés.

Il donne ensuite la parole au Trésorier.

M. Regnauld rend compte de la situation financière, et ses comptes sont approuvés.

Des remerciements chaleureux sont votés par acclamation au Président et au Trésorier, pour la gestion de 1894.

M. Rubattel demande que l'Assemblée insiste pour que chaque Sociétaire fasse une propagande active parmi ses connaissances, et amène au moins un membre nouveau dans le courant de l'année.

Le Président lit l'article 4 des statuts, d'après la teneur duquel il va être procédé au renouvellement du bureau pour 1895. Le Secrétaire sortant, M. Henry-André, ne pouvant faire cadrer les affaires de la Société avec ses travaux personnels, demande à être relevé de ses fonctions.

Le sort désigne comme scrutateurs MM. L. Mar et Ed. Engelmann, et les membres chargés de voter pour des absents présentent les lettres qui les y

Digitized by Google

autorisent. Les différents scrutins donnent les résultats suivants :

A l'unanimité des voix sont élus

Président :	M. le Dr L. Bouland
Vice-président :	M. de Crauzat
Secrétaire :	M. Léon Quantin
Archiviste :	M. Ed. Engelmann
Assesseurs :	MM. L. Mar et Lancelevée
Trésorier :	M. Regnauld.

Ces Messieurs remercient, chacun par un mot aimable, et le nouveau bureau est constitué.

M. le Président lit la lettre suivante de M. Walter Hamilton, président de l'*Ex-libris Society*, de Londres.

« Clapham Common, 19 février 1895.

« Monsieur le Président,

« Permettez-moi de vous remercier pour votre invitation à l'Assemblée générale de la Société Française, qui doit se tenir le 24 de ce mois.

« Je regrette infiniment de ne pouvoir me rendre à Paris ; autrement j'aurais eu le plus grand plaisir d'assister à votre réunion.

« Il m'est permis de vous assurer que mes confrères du Conseil de la Société anglaise et moi-même vous souhaitons un succès et un bon accord parfait, et que votre Société s'agrandira et s'enrichira de jour en jour.

« A notre réunion tenue à Londres le 30 janvier dernier, j'ai eu le plaisir de lire à nos membres la lettre si aimable et si gracieuse que vous avez eu la bonté de m'écrire, et, dans le discours que j'ai prononcé, rien n'a été reçu avec plus de cordialité que les sentiments amicaux que j'ai exprimés envers la Société Française et son digne et honorable Président.

« Agréez, etc.

« Walter Hamilton. »

L'Assemblée applaudit très vivement et charge le Président de transmettre ses remerciements à M. Walter Hamilton, qui est réélu vice-président honoraire par acclamation.

M. Masson, au nom de deux de ses collègues, propose que, comme dans les Sociétés similaires, un diplôme artistique soit délivré à chaque Sociétaire. MM. van Driesten, pour le dessin, et Ed. Engelmann, pour l'impression, se chargent, à titre gracieux, de son exécution. Des remerciements unanimes leur sont adressés.

M. Quantin annonce qu'il a encore reçu, pendant le mois de février, 500 fiches pour le Répertoire général, dont 425 de M. de Farcy et 50 de M. J. Cochon. Le nombre total des fiches dépasse actuellement 3.000.

Avant de se séparer, le Président fait décider par l'Assemblée que la réunion générale annuelle aura lieu dorénavant à une époque plus propice, afin de permettre aux Sociétaires de province et de l'étranger d'y assister en plus grand nombre.

Digitized by Google

Des Ex-libris, des blasons anonymes, des plaques de cuivre, etc., sont ensuite soumis aux membres présents, comme dans les réunions ordinaires.

La séance est levée à cinq heures.

Le Secrétaire, Léon Quantin.

DES PLAGIAIRES EN FAIT D'EX-LIBRIS

On use sans façon de compositions d'artistes célèbres comme de vulgaires passe-partouts, dit Poulet-Malassis. En voici trois exemples :

I. GRAVELOT.

1. Cet artiste mentionné dans l'ouvrage sur les Ex-libris français (2e éd., p. 59) a gravé pour J. Burton. D. D. une vignette représentant des amours dans une bibliothèque ; au fond, une draperie ; dans la rocaille, le nom ; sous le trait à gauche, *Gravelot inv.* ; à droite, *J. Pine sculp.*

2. Cette vignette a été reproduite à rebours pour l'ex-libris de Wadham Wyndham Esq. ; dans la rocaille, le nom.

Sans indication de dessinateur et de graveur.

II. GUIBAL.

Le peintre ordinaire du duc de Wurtemberg, Nicolas Guibal, né à Lunéville (1725-1763), fils du sculpteur du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a eu aussi son Ex-libris reproduit.

Digitized by Google

1. Un amour assis en plein air sur une console chargée de festons de roses et de livres.

2. *Aus den Fischenrischen Bibliothek*

Lit-on sur une vignette entièrement semblable à la première.

S'agit-il des suisses Fischer dont on connaît quelques vignettes ?

3. D'ARTUS

se voit sur une troisième vignette. Quel est ce d'Artus ?

4. Enfin le même Ex-libris se retrouve comme cul-de-lampe à la page xxx du *Catalogue des tableaux de la galerie impériale et royale de Vienne*. Bâle, Mechel, 1784. xxx-384 pages. Le nom de Guibal est remplacé par cette phrase :

Omnia quæ occulta antea
Fuerunt in promiscuo non facta.

PLINIUS.

III. JONVEAUX (de Verdun).

1. Un blason « Pélican nourrissant ses petits » ; au dessous,

Saluti gentis
Vovet et consecrat.

Digitized by Google

Dans un encadrement rocaille, surmontée d'un coq entre une branche de laurier et le caducée médical. Le tout sur une console reposant sur un tertre. Un livre ouvert et un pot embrasé accostent l'écu.

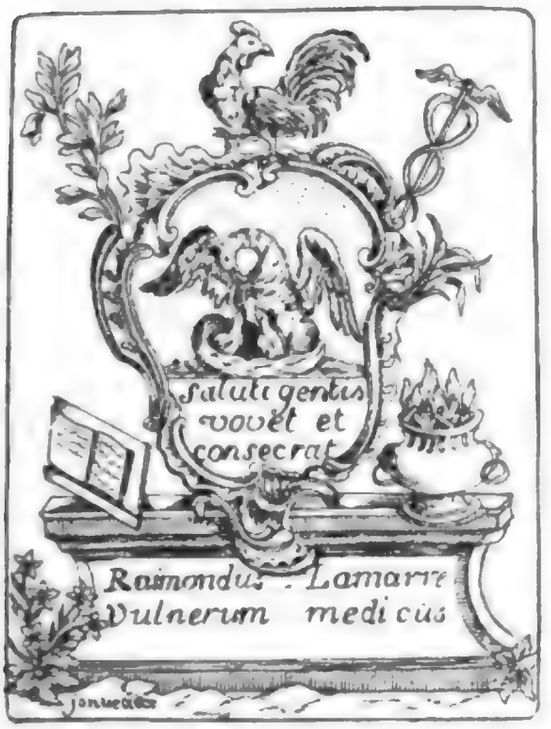

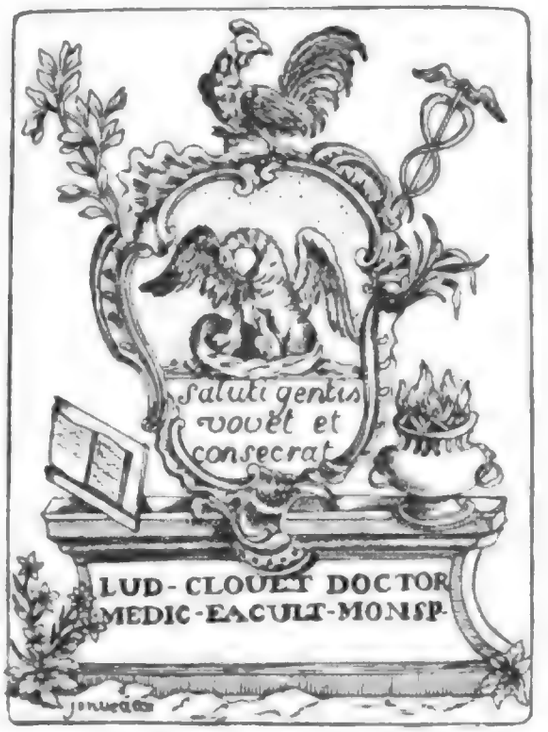

2. Le docteur Clouet utilisa la vignette en mettant son nom en place de celui de Lamarre.

LUD. CLOUET DOCTOR.
MEDIC. FACULT. MONSP.

Jonveaux est cité par Poulet-Malassis. Les membres de cette famille abondaient à Verdun; en 1781, il y avait : 1767, Sébastien Jonveaux; 1768, J.-B. Christophe Jonvaux, ancien juge-garde; 1776, Nicolas-Richard Jonveaux, tous orfèvres, rue Mazel. Le poinçon d'orfèvrerie portait un A couronné et une rose; le second, la lettre V (Verdun).

Quel est le graveur dans ces trois orfèvres verdunois?

A. Benoit.

EX-LIBRIS DE M. C.-E. THIÉRY

Selon nous, le meilleur hommage que l'on puisse rendre à un artiste est de publier ses travaux; voilà pourquoi nous tenons à donner aujourd'hui, comme tirage hors texte, un des Ex-libris dus à feu C.-E. Thiéry, membre de notre Société, dont nous avons eu le regret d'annoncer le décès dans notre dernier numéro.

Digitized by Google

Nous avons déjà publié de lui les six Ex-libris formant la série dite de Bébé, l'Ex-libris aux singes, ainsi que son Ex-libris moyen âge : et pour montrer la souplesse et la variété du talent de l'auteur nous allions publier un Ex-libris rébus. Nous le remettons à quelque temps d'ici, préférant donner aujourd'hui une pièce d'un genre plus sérieux qui sera, nous l'espérons, fort appréciée des amateurs.

Ce qui, en général, caractérise *la manière* de M. C.-E. Thiéry, c'est de savoir rendre fortement et de produire un effet complet avec peu d'objets, en les appropriant habilement à l'idée qu'il veut exprimer. Dans l'Ex-libris que nous avons ici sous les yeux, il n'y a sur ce coin de table que deux vieux livres, quelques papiers et un encrier renversé, et le nombre de ces objets serait-il plus grand que l'idée n'en serait pas plus claire... C'est celle qui a présidé à la genèse de toutes les marques de propriété et est au fond de la pensée de toute personne prêtant un livre : rendez-le d'abord, et ne lui faites surtout pas souffrir les avaries que nous montre ce gros volume au dos cassé, à la coiffe arrachée, et prenant un bain de pieds dans l'encre la plus noire!

Notre regretté collaborateur joignait l'érudition à l'habileté dans son art, et s'était exercé dans bien des genres : ainsi la lettre ornée commençant cet article et le cul-de-lampe qui le termine sont de lui, ils font partie d'une étude qu'il a publiée sous le titre : Les Maisons du vieux Nancy (Nancy, Maubon, 1861).

M. Thiéry, artiste consciencieux et plein de fantaisie, quoiqu'étant né de parents très riches, avait connu les jours difficiles, aussi était-il devenu le bienfaiteur des pauvres : il laisse toute sa fortune et sa belle propriété de Maxéville au département de Meurthe-et-Moselle pour en faire un asile d'incurables.

L. Bouland.

Digitized by Google

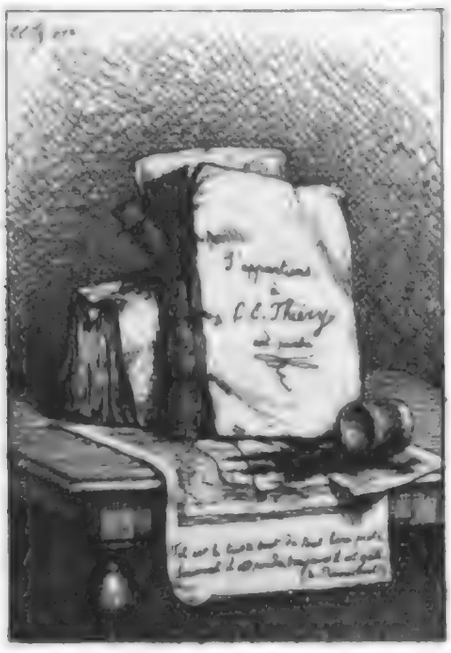

Digitized by Google

CESARE NEGROLO

ET

LE BIBLIOPHILE LADIMIR

J'ai recueilli, quoique incomplet et en mauvais état, le tome premier des *Chroniques de Monstrelet*, édition in-folio de 1571 (*Paris, Jean Le Blanc*), parce que la reliure de ce volume, contemporaine du livre, porte ce fer en haut du premier plat :

Au centre du même plat est un grand et bel ornement doré, de forme ovale ; au dos sont plusieurs fruits de *pin*, qui était peut-être l'emblème du bibliophile Negrolo.

Une note, de l'écriture bien connue de Ladimir, indique que Cesare Negrolo était « Vénitien, membre du Conseil des Dix ».

Ladimir avait passé sa vie à recueillir des vieux livres, et certainement il les connaissait bien.

Je me suis donc aventuré à sa suite pour savoir ce qu'était Cesare Negrolo, et, à cet effet, je me suis adressé au préfet de la Bibliothèque nationale Saint-Marc de Venise, qui m'a fait l'honneur de me répondre :

« On a examiné tous les ouvrages qui pouvaient contenir des notices à l'égard de Cesare Negrolo, comme Catalogues, Dictionnaires biographiques et bibliographiques, Chroniques et Histoires diverses, et l'on n'a trouvé aucune part mentionnés ni son nom ni ses œuvres. Il faut absolument exclure qu'il ait été Membre du Conseil des Dix ; il faut même croire que sa famille n'était pas Vénitienne, car elle ne figure ni dans le *Libro d'oro*, ni dans les registres des familles bourgeoises (*cittadinesche*). Aussi, n'a-t-il pas été ni Grand Chancelier, ni Secrétaire du Conseil, puisque son nom ne se trouve pas dans les séries de ces magistrats. De même on n'a pas ici connaissance d'une bibliothèque du bibliophile Negrolo. Je regrette que les résultats des recherches soient négatifs. »

Comment donc l'érudit Ladimir a-t-il pu attribuer une origine vénitienne à Cesare Negrolo ? Il avait évidemment rencontré ce nom quelque part, avec

Digitized by Google

des indications qui, toutes fautives qu'elles fussent, lui parurent mériter d'être notées.

Ainsi, Cesare Negrolo n'a pas été Membre du Conseil des Dix, ni attaché à ce Conseil à un titre quelconque ; il ne serait ni noble ni bourgeois de Venise. Mais ne serait-ce point tout simplement un bibliophile d'une autre partie de l'Italie, qui se serait fixé temporairement à Venise ? Le fer ci-dessus révèle son existence ; mais à ce jour c'est tout ce qu'on sait de lui, car de mon côté j'ai fait des recherches multiples qui sont restées aussi sans résultat.

Il y a deux ans, on rencontrait, chez les libraires et sur les quais de Paris, beaucoup de livres, presque tous en mauvais état ou incomplets, portant cette étiquette en papier rose, partie imprimée, partie manuscrite ;

c'était le très modeste Ex-libris de Ladimir. Le chiffre indique déjà que sa bibliothèque, toute défectueuse qu'elle fût, était nombreuse et inventoriée. En effet, elle se composait d'une grande quantité de volumes, qu'il avait annotés, auxquels il avait refait grossièrement des titres, des pages, mais qui ne représentaient pas une valeur marchande sérieuse. Au lendemain de sa mort, tout fut donc vendu en bloc à un libraire de Paris, qui appela ses confrères à y faire leur choix. L'un d'eux m'a dit y avoir rencontré des raretés de premier ordre, mais dans un état déplorable de conservation.

Ladimir n'était pas le nom du collectionneur ; c'est sous ce nom d'emprunt qu'il a publié un certain nombre d'ouvrages (Voir Otto Lorentz, etc.) et qu'il figure dans les biographies. A force de chercher, j'ai su qu'il s'appelait François (Jules-Ladimir), et que son fils faisait partie de l'administration des télégraphes. Ayant eu enfin l'adresse de ce dernier, je lui demandai de vouloir bien me rédiger une notice sur son père, et c'est elle que je résume ci-après :

« Jules-Ladimir François, plus connu sous le nom de *Ladimir*, né en 1812 à Paris, littérateur, poète, journaliste, auteur dramatique, lauréat de la Ville de Paris, de l'Athénée des Arts, de la Société académique de Saint-Quentin, de la Société littéraire et artistique de Béziers, secrétaire de l'ancien Hippodrome, auteur de l'*Histoire des guerres de la France*, en huit gros volumes in-8°, des *Guerres d'Afrique*, des *Femmes militaires* (en collaboration avec M. Tranchant), d'un *Traité de l'éducation des animaux domestiques*, honoré du suffrage des comices agricoles, obtint des succès au théâtre, soit seul, soit en collaboration avec Félicien Mallefille, Théodore Barrière, Clairville, etc.

« Agent de la Chambre des Imprimeurs, il amena la rénovation de la

Digitized by Google

Typographie par l'établissement d'un tarif des prix de main-d'œuvre, dû à la bonne entente des patrons et des ouvriers. On lui doit également la moralisation de la littérature du colportage, la création de l'*Almanach comique* et de plusieurs autres recueils utiles ou amusants.

« Collaborateur actif d'un grand nombre de journaux et revues, il donna le premier à la rédaction des *Faits divers*, de la précision, de l'intérêt, et fut le précurseur de tous les reporters. Pendant plus de dix ans, il rendit compte dans le *Droit* des causes correctionnelles, de manière à émouvoir ou égayer sans jamais blesser personne.

« Il est mort à Paris en septembre 1892.

« D'abord séminariste, renonça jeune encore à la carrière ecclésiastique, devînt typographe, puis se lança dans les lettres où il acquit une certaine notoriété. Sa phrase était simple, limpide, très claire, quel que fût le sujet qu'il abordât. L'absence de fortune, une nombreuse famille à élever et surtout une nature timide et réservée l'empêchèrent d'arriver à la situation qu'il méritait. »

Telle est la succinte notice que M. Charles-Ernest François, commis principal au bureau télégraphique central de Paris, a bien voulu me fournir. Dans une lettre qui accompagne cette notice il ajoutait : « Mon père était peu communicatif et n'avait pas catalogué tout ce qu'il avait fait... Sa versification était correcte, simple et agréable ; c'est ce qui explique ses succès dans les concours spéciaux... Il avait laissé de nombreux bouquins, de valeur plus ou moins relative. Il bouquinait beaucoup, et presque tous ses bouquins ont repris le chemin des quais. A moins d'affectionner ce genre d'études, il était impossible de les conserver. Ils auraient dormi inutilement dans des armoires. »

Telle fut la vie du bibliophile Ladimir.

VICTOR ADVIELLE.

CAUSERIE

(*Suite et fin*)

Dans ce qui va suivre nous éviterons les personnalités désagréables. Nous savons qu'il existe des épiciers débitant des fruits et des légumes, des mercières vendant des journaux, des charbonniers détaillant du lait et des sucres d'orge, enfin une foule de commerçants tenant des articles étrangers à leur spécialité. Peut-être bien que les libraires, brocanteurs et autres qui vendent des Ex-libris le font pour ajouter aussi une ficelle à leur arc ? Si, par aventure, ce filin doré était pour eux la fameuse corde sensible, nous serions désolés de lui imprimer des vibrations douloureuses ! Mais, ne pouvant lire dans l'obscurité de certaines consciences, nous devons être excusé d'avance.....

Digitized by Google

Dès l'origine du trafic des Ex-libris, les vendeurs imprévoyants ont eu le tort de ne pas comprendre l'importance de l'article qu'ils exploitaient. Ils ont eu la maladresse de considérer l'Ex-libris comme un jouet, comme une amusette de petit luxe, sans conséquence. Ne voyant là qu'une lubie passagère, ils se sont dit : « Profitons de la manie du public pendant qu'elle dure, car « cela n'est pas sérieux ». Trompés par cette illusion malheureuse, jugeant l'Ex-libris négligeable, ils n'ont eu pour lui ni égard, ni respect, ni scrupule. Ce manque de perspicacité est la seule cause avouable que la Fraude ose invoquer aujourd'hui pour excuser ses agissements. — Il est vrai qu'elle ajoute modestement : « Que voulez-vous? je suis une igno- « rante, je vends des Ex-libris mais je n'y entends rien : c'est à l'acheteur « à s'y connaître? Moi, je m'en lave les mains! » — Eh bien! cette rengaine a fait son temps. Il faut que cela finisse!

Oui, nous prétendons hardiment que le premier devoir d'un commerçant est de connaître sa marchandise. Nous affirmons que ceux qui inondent le marché de faux Ex-libris savent parfaitement ce qu'ils vendent : la preuve est qu'ils se prémunissent d'une feinte ignorance pour échapper aux justes réclamations de leurs victimes.

Comment! Un aveugle pourra, de confiance, acheter des autographes chez M. C..., on pourra envoyer un enfant choisir des médailles antiques chez MM. R... et F..., tandis que pour les Ex-libris il faudra s'y connaître, c'est-à-dire qu'en ce cas, l'aveugle et l'enfant seront à peu près certains d'être trompés! En voilà une plaisanterie! Qui donc a donné ce beau privilège aux marchands d'Ex-libris? D'ailleurs raisonnons : pourquoi achète-t-on, si ce n'est pour apprendre? Apprend-on sur de fausses pièces? Voyez la belle science qu'on gagnerait avec de pareils éléments!

Non, l'Ex-libris n'est pas un jouet, c'est un sérieux objet de curiosité : sa valeur documentaire constatée par les érudits est acceptée par eux sans réserve. L'Ex-libris jouit d'une autorité pareille à celle d'une médaille, d'un autographe, ou de tout autre objet digne de foi, et comme tel il doit être expertisé avant d'être mis en vente, l'authenticité en doit être garantie par le vendeur qui n'a pas à se préoccuper de l'instruction de l'acheteur, et doit seulement s'appliquer à ne jamais le tromper : c'est la première obligation de tout commerçant honnête : pourquoi la vente des Ex-libris ferait-elle exception à la règle générale?

Tant juste que soit ce désir, si nous l'avions exposé il y a quelques années, les fraudeurs d'Ex-libris en auraient beaucoup ri, parce qu'alors les collectionneurs vivaient isolés, sans lien ni solidarité entre eux et que cette solitude les livrait sans défense aux pièges de gens trop habiles. Dieu merci! il n'en est plus de même aujourd'hui : Plusieurs Sociétés d'amateurs se sont formées en divers pays, d'excellentes relations se sont établies entre ces Sociétés, et des Revues spéciales portant au loin la Vérité ont étendu les lumières et agrandi le champ de l'instruction. Ces Revues ont inspiré à la masse de leurs lecteurs des sentiments d'union et de discipline, et leur ont donné la conviction de leur force.

Digitized by Google

Concluons : quand on a pour soi le droit et la raison, on doit utiliser ces précieux avantages avec modération et ne pas réclamer la mort du pécheur ; nous visons seulement à le convertir par de douces violences. Selon nous, il faudrait inaugurer une ère nouvelle en passant l'éponge sur le passé et laisser à certains marchands le temps nécessaire pour qu'ils puissent examiner consciencieusement ce qu'ils ont en magasin. Ils seraient alors priés de placer dans des cartons différents lisiblement étiquetés les *pièces authentiques*, c'est-à-dire les Ex-libris originaux, sincères et de bon aloi; dans l'autre les imitations, copies, réimpressions, et autres pièces douteuses, sous la rubrique sommaire : *Pièces de Fantaisie*. Ce classement terminé, il n'y aurait qu'à attendre les clients et à leur présenter, suivant leurs désirs, ou de l'Authentique, ou de la Fantaisie. Aux clients de la province et de l'étranger on enverrait en communication des lots divisés selon la précédente formule, afin qu'il n'y eût pas de confusion possible entre les deux catégories. Dans tous les cas, l'acheteur ne paierait que contre facture garantissant la qualité des pièces vendues et portant une clause rhédibitoire en cas d'erreur : car erreur n'est pas compte. En cas de contestation sur la qualité des Ex-libris on en référerait à l'expertise, comme il est d'usage pour tout autre genre de curiosités.

Voilà ce que les collectionneurs d'Ex-libris pourraient proposer aux marchands et ce que ceux-ci ne pourraient refuser sans risquer leur réputation : les plus intelligents se hâteraient d'accepter, parce que cela est loyal et que s'y refuser serait se mettre soi-même à l'index, et inviter implicitement le public à s'adresser ailleurs. Inutile d'ajouter que la solidarité qui lie les amateurs leur ferait un devoir de se communiquer tous les renseignements utiles, et de s'aviser mutuellement des excellents procédés des vendeurs qui seraient reconnus dignes de confiance.

En attendant que tout s'arrange, n'oublions pas que l'occasion fait le larron : n'ayons pas de désirs insensés, agissons prudemment dans nos achats, ne tentons personne et *usons largement de la publicité* qui est la grande lumière de notre époque.

Théophile Devaulx.

QUESTIONS

CHATEAU DE TANQUEUX. — (N. 68.)

Je possède un Ex-libris du siècle dernier sur lequel on lit « Bibliothèque du château de Tanqueux ». L'écu sans aucun ornement est : *d'azur à trois croissants montant d'or posés 2 et 1*, supporté par deux lions et timbré d'une couronne de comte. Quel était le châtelain-bibliophile possesseur de cet Ex-libris ?

H. M.

Digitized by Google

AUSTIN. — (**N. 69.**)

Sur un Ex-libris de ma collection, je vois un écusson octogonal appuyé contre un buisson. Le blason en est : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois griffons de même.* Casque tourné à sénestre, la visière baissée, ayant pour cimier une tête et col de griffon entre des touffes de plumes. Sur le sol, à dextre, un gantelet, une masse d'armes et une épée dont la lame est engagée sous l'écu. Gravure à claire-voie, au bas de laquelle on lit le mot Austin ; hauteur 67 mm, largeur 62 mm. Austin serait-il le nom du propriétaire, ou bien au contraire celui du graveur ?

C. DE L.

PARCERE SUBJECTIS. — (**N. 70.**)

Nous avons vu dernièrement, sur un volume revêtu d'une reliure moderne, le fer à dorer dont voici une fidèle reproduction.

A qui ce monogramme formé de trois C enlacés et cette devise, aux allures émancipatrices : *Parcere subjectis et debellare superbos*, appartenaient-ils ?

H. DE B.

DEUS SALVAM CONDUCAT. — (**N. 71.**)

Pourrait-on m'indiquer le titulaire de la pièce suivante : Ex-libris héraldique : *Ecartelé au 1 et 4, d'azur à un navire de... dans lequel se trouve un homme de... voguant sur une mer d'argent, et ayant en chef, à dextre, une étoile de...; — au 2 et 3, d'or à trois canettes de sable.* Timbre : un casque taré de profil, ayant pour cimier un homme issant et tenant un mât de navire terminé par un pavillon. Deux sirènes pour tenants. Devise : *Deus salvam conducat navem.* G. Tasnière fecit, Taurini 1697. Ex-libris gravé à l'envers.

E. P.

PALISOT DE BEAUVOIS. — (**N. 72.**)

Nous avons sous les yeux un fort bel Ex-libris tiré en rouge, ayant appartenu à Jean-François Palisot, chevalier, seigneur de Beauvois, etc.

D'après ce que nous avons pu trouver, la famille Palisot était originaire

Digitized by Google

d'Arras. Un de nos correspondants pourrait-il nous fournir quelques renseignements biographiques sur ce Jean-François Palisot ?

G. D.

L'ABBÉ BOUTRY. — (**N. 73.**)

Un membre de la Société possèderait-il l'Ex-libris de l'abbé Boutry, avec ou sans légende ? Pourrait-il nous le transmettre, ne fût-ce que pour quelques heures, afin de le comparer avec une planche ancienne qui nous a été gracieusement communiquée.

L. Bouland.

RÉPONSES

CHEVRON SURMONTÉ D'UN CROISSANT. — (**N. 46.**) [1re année, p. 173.]

Palliot, page 8, donne : « Vigneral en Normandie, qui a de hautes alliances, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une tête de lion du même.* Segoing ajoute *un croissant d'argent* qui surmonte la pointe du chevron. »

L. Quantin.

PLANCHE D'EX-LIBRIS A IDENTIFIER. — (**N. 47.**) [2e année, page 14.]

Sur les neuf Ex-libris que notre érudit collègue, M. Tausin, a groupés sur cette planche, trois ont été déterminés. Voici les réponses :

Celui qui porte le n° 3 appartient à la famille Beaudouin du Basset, en Normandie. Les armes sont décrites de la façon suivante : *d'azur, à la croix ancrée d'argent, cantonnée aux 1 et 4, d'une fleur de lis d'or; aux 2 et 3, d'un croissant d'argent* [1]. On remarquera que, sur l'Ex-libris reproduit, les croissants occupent les 1er et 4e cantons, et les fleurs de lis les 2e et 3e, contrairement au texte ci-dessus. Cette incorrection vient, sans doute, d'une faute du graveur qui n'aura pas tenu compte de l'interversion que devait produire l'impression de la planche.

Les Beaudouin ne semblent pas fort anciens en Normandie ; en tout cas, leur noblesse ne doit pas remonter au delà du XVIIe siècle, puisqu'on ne les voit pas figurer aux *Maintenues* de 1666 et années suivantes, faites par les soins de MM. Chevillard, de Marle et autres intendants de la province. Le premier personnage de ce nom qui soit connu est Pierre Beaudouin, seigneur du Basset, reçu conseiller au Parlement de Rouen, en 1671. Après lui vient Pierre-Nicolas Beaudoin, sieur de Gonseville, admis comme conseiller, en la même cour de Parlement, en 1710. Enfin, l'on trouve Louis-

1. *Armorial du Parlement de Rouen*, par MM. de Merval, pp. 88, 105, 108.

Digitized by Google

Marie Beaudouin du Basset, seigneur du Thil, reçu conseiller en 1714. Il est très possible, d'après le style de l'Ex-libris qui nous occupe, que ce soit pour ce dernier qu'il ait été exécuté.

Comte de Burey.

Le n° 3 de cette planche est l'Ex-libris de Pierre Beaudouin, Sr du Basset, conseiller au parlement de Normandie vers la fin du XVIIe siècle. M. Stéphane de Merval, dans son catalogue et armorial des Présidents, gens du roi et Greffiers de Parlement de Rouen, décrit les armoiries de ce magistrat : *d'azur à la croix ancrée d'argent, cantonnée au 1 et 4, d'une fleur de lis d'or; au 2 et 3 d'un croissant d'argent.*

C. Lormier.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'on sait que l'Ex-libris portant le n° 5 de cette planche est celui d'un médecin du siècle dernier, le docteur Pajot de la Forest.

Nous devons à l'obligeance de M. Frédéric Hellouin, sténographe du Sénat, la confirmation de notre hypothèse d'une inscription tachygraphique au dessous des armoiries de cette vignette. En voici la traduction :

« Bibliothèque médicale de M. Pajot, docteur en médecine, membre de la Société académique des sciences médicales, d'émulation, de médecine pratique de Paris et collectionneur; de la Société des sciences et arts de Douai, etc., etc. »

Ecrite dans le système de Coulon de Thévenot, l'inventeur de la sténographie française, dont la méthode parut pour la première fois à Toulouse en 1779, cette inscription permet de fixer approximativement la date de la gravure dans les dernières années du règne de Louis XVI, et de conclure péremptoirement qu'elle est bien un Ex-libris.

L. B.

Le n° 8 représente les armoiries de la famille Van Stryen en Hollande. Voir leur description dans le Nobiliaire des Pays-Bas, par de Vegiano, et dans l'Armorial général de Rietstap.

Est-on certain que ce soit un Ex-libris?

L. B.

Je ne puis croire que le n° 8 des Ex-libris à identifier soit réellement une marque de bibliophile. J'y verrais volontiers une vignette de livre, ou l'en-tête d'une dédicace. Le Hollandais Jakob Folkema, qui l'a gravée, a beaucoup travaillé pour la librairie à Amsterdam, et cette pièce pourrait être le tirage à part de quelqu'un de ses petits travaux. Du reste, dans cette petite frise, tout semble se rapporter à Virgile, à Mantoue sa patrie, et au poème : *les Géorgiques*?

Th. Devaulx.

Digitized by Google

VARIA

Nouveaux Ex-libris. — Dans le courant du mois qui vient de s'écouler, nous avons reçu trois Ex-libris nouveaux : celui de M. Gandouin, expert, rue des Saints-Pères, composé et exécuté par Somm.

Ceux de MM. Paul et Théodore Vibert composés et exécutés par M. Henry-André.

Ventes publiques d'Ex-libris. — Dans la vente d'Estampes faite à l'hôtel Drouot, les 25 et 26 février derniers, par M. Roblin, expert, 65, rue Saint-Lazare, se trouvait, sous le n° 117, un lot de 90 pièces : Ex-libris anciens et modernes, tant français qu'étrangers, assignats, etc., qui a été adjugé pour la somme de 15 fr.

Dans la vente faite les 27 et 28 février, par M. J. Bouillon, expert, rue des Saints-Pères, 3, également à l'hôtel Drouot, nous avons noté deux lots d'Ex-libris : le n° 276, Ex-libris variés, assignats, 60 pièces tant anciennes que modernes, parmi lesquelles nous citerons les Ex-libris de Choteck, Alfieri, Bernard jurisconsulte, G. Busch, lord Eliock, Pflaumern. Ce lot a été adjugé pour 16 fr. — Le n° 277, Ex-libris et adresses, 50 pièces, à peu de chose près les mêmes que celles du numéro précédent. Ce lot a été vendu 12 fr.

Dorénavant nous prierons nos collaborateurs de vouloir bien nous signaler les particularités relatives aux ventes d'Ex-libris qui les auraient intéressés ; nous en ferons profiter nos lecteurs.

L. B.

BIBLIOGRAPHIE

American Book-Plates, par Charles Dexter Allen.

Sous ce titre, M. Allen vient de nous envoyer un livre du plus grand intérêt sur les Ex-libris des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Ce livre est pour nous une surprise, car nous n'aurions certes pas cru qu'il était possible de réunir 995 Ex-libris de ce pays, antérieurs au xixe siècle.

Le plan de l'ouvrage de M. Allen est très bien conçu. L'auteur donne d'abord un aperçu des principaux styles en usage au xviiie siècle, et qui sont, pour la plupart, copiés sur ceux d'Angleterre, dont la jeune Amérique n'était alors qu'une colonie. Puis les planches d'un intérêt spécial, au pre-

Digitized by Google

mier rang desquelles figure celle de George Washington : cet Ex-libris, le plus estimé outre-Atlantique, a eu les honneurs de la contrefaçon, et en reproduisant l'authentique et le faux, M. Allen a permis aux collectionneurs de ne pas se laisser duper.

Vient ensuite une étude sur les graveurs d'Ex-libris avec tables des pièces qu'ils ont gravées et de celles qui peuvent leur être attribuées.

Les 995 Ex-libris dont nous parlions plus haut sont décrits dans l'ordre alphabétique et sont suivis de trois listes : Ex-libris datés; Ex-libris signés ; Devises.

Un chapitre est consacré aux Ex-libris modernes, et le livre se termine par une bibliographie très complète de tout ce qui s'est publié jusqu'à présent sur les Ex-libris.

L'ouvrage est illustré de 10 planches tirées sur les cuivres originaux, de 22 autres planches et de 145 reproductions dans le texte.

The Book-Plate annual and Armorial Year Book. 1895, plaquette in-4° de 52 pages ; prix 5 shilling.

Sous ce titre, M. John Leighton, un des vice-présidents de l'*Ex-libris Society*, fait hommage à notre Société d'une magnifique publication, paraissant annuellement et intéressant les amateurs d'Ex-libris et d'héraldique, ainsi que les bibliophiles.

Le premier chapitre est consacré à la bibliothèque que l'archevêque Leighton fonda au XVIIe siècle à Dunblane ; dans les suivants, l'auteur discute si Shakespeare eut une bibliothèque, Hændel un Ex-libris, etc.

Mais le plus intéressant est sans contredit l'étude très complète intitulée : *la Trouvaille de l'année*, au sujet de l'Ex-libris, récemment retrouvé, du chevalier d'Eon de Beaumont. Cet article comporte une biographie très soignée du célèbre chevalier, accompagné de la reproduction de son Ex-libris et d'un portrait, en femme, exécuté pendant son exil à Londres, dans l'une des années 1774 ou 1775.

Nous trouvons encore des Ex-libris manuscrits, des Ex-libris suggestifs (parlants) et même un Ex-libris imaginaire.

Cette publication, très soignée comme impression, est splendidement illustrée de planches, gravures, fleurons, et est renfermée dans une couverture parcheminée avec reproductions d'Ex-libris.

Nous envoyons à l'auteur, M. Leighton, nos félicitations et nos remerciements.

Le Secrétaire-Gérant,
Léon Quantin.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

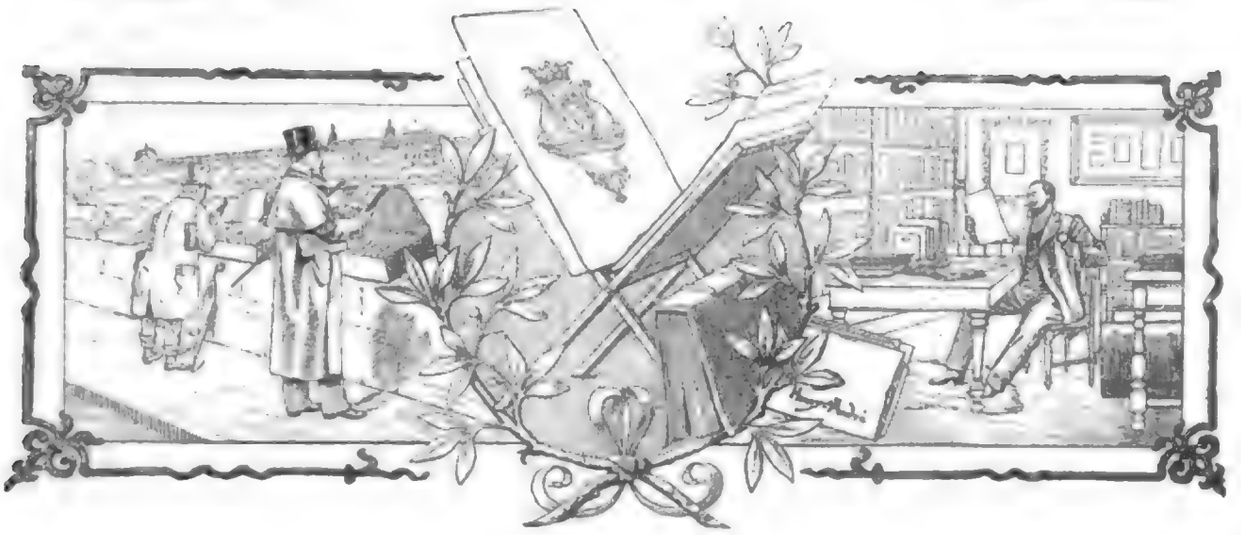

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 24 MARS 1895

Malgré le mauvais temps qui aurait pu retenir chez eux un certain nombre de membres, la réunion est aussi nombreuse qu'à l'ordinaire; MM. Lancelevée, du May, Richebé et Salleron se font excuser par lettres ou télégrammes de ne pouvoir y assister.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Walter Hamilton, dans laquelle il remercie la Société Française de sa réélection comme Vice-président.

Les candidatures suivantes sont mises aux voix, sur les propositions de MM. le Dr Bouland, Quantin, du May et Couraud :

MM. le Dr Fourès, 120, boulevard de la Chapelle, Paris.
le Dr Durosier, rue du Travail, Cognac.
Georges Masson, 46, rue Victor Hugo, Amiens.
Wigghisoff, 153, rue Marcadet, Paris.
Paul Vibert, 4, rue Le Chatelier, Paris.

Ces messieurs sont nommés membres à l'unanimité.

Le Président avertit le Comité que M. Henry-André se retire définitivement de la Société.

Le Répertoire général s'est enrichi, depuis la dernière réunion, de 252 fiches, dont 104 fournies par M. Salleron, 20 par M. Oberkampff de Dabrun, 4 par M. Mar et le reste par le Secrétaire.

Le Président annonce qu'il a été fait hommage à la Société :

1° Par M. W. Hamilton, de la 2e partie des *Dated Book-Plates*, comprenant les Ex-libris datés du XVIIIe siècle, de toutes les nations;

Digitized by Google

2° Par l'éditeur Stargardt, de Berlin, de deux albums d'Ex-libris, extraits de l'œuvre moderne des graveurs G. Otto, de Berlin et Clemens Kissel, de Mayence.

Le Comité adresse des remerciements pour ces dons et décide qu'il en sera rendu compte dans le Bulletin bibliographique des Archives.

De nos échanges ordinaires, il a été également reçu : les 2 volumes du *Polybiblion* pour 1894; le n° 88 de l'*Armorial français*; les n°s 2 et 3 des *Archives Héraldiques Suisses*; le *Giornale Araldico* de M. de Crollalanza, et le n° de mars de l'*Ex-libris Journal* de Londres.

M. J. Cochon envoie pour la collection de la Société, l'ex-libris de M. Descoutures qu'il a dessiné il y a quelques années. Cette pièce sera remise à M. l'Archiviste, ainsi que les ouvrages désignés ci-dessus. La séance est levée à cinq heures et d'intéressantes conversations s'engagent entre les membres que l'éloignement de leur domicile ne force pas à se quitter si promptement. Ces causeries sans prétention resserrent les relations courtoises qui existent entre les membres de la Société et ne sont pas un des moindres agréments de nos réunions.

Le Secrétaire, Léon Quantin.

LA BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ANCIENNE CHARTREUSE DE MARSEILLE

La bibliothèque des Chartreux, établis à Marseille en 1633, fut sans contredit, pendant un siècle et demi, la plus riche et la plus importante de toute la Provence, grâce à la sollicitude constante que lui témoignèrent ses prieurs, parmi lesquels on doit citer en première ligne Dom Antoine Coster (1675-1684). Ce zélé et vigilant religieux avait acheté plusieurs domaines dont une partie des revenus était spécialement affectée à l'accroissement de la bibliothèque. Cependant presque tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui la composaient à l'origine, provenaient de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, fondatrice de celle de Marseille; ils attestent avec quelle générosité la mère avait traité sa fille. On lit, en effet, sur le titre de la plupart de ces volumes, les diverses mentions suivantes : *Cartusia Vallis benedictionis; — Domus Vallis benedictionis; — Iste liber est domus Vallis benedictionis, ordinis Cartusiensis, de Villa nova prope Avinionem.* Les deux mots *Cartusia Massiliensis*, furent apposés plus tard, au moyen d'un timbre humide, gravé sur bois, à côté des inscriptions précédentes, ainsi que sur le plus grand nombre

Digitized by Google

des nouveaux volumes, au fur et à mesure de leur acquisition. En outre, les Chartreux de Marseille firent frapper en or sur les plats de leurs livres les plus précieux, généralement habillés en veau brun et même en maroquin rouge, l'intéressant monogramme dont nous donnons ci-dessous la reproduction fidèle, que nous devons à l'obligeance de M. Gustave Martin, jeune artiste marseillais chez lequel la modestie égale le talent.

Cette marque de propriété, enfermée dans un cercle fleuronné, se compose, selon l'ordre alphabétique, des lettres : A, C, E, I, L, M, N, R, S, T, V, qui forment, au moyen de différentes combinaisons, les mots : CARTVSIA MASSILIENSIS. Une croix pattée, dont le bras inférieur se relie à un T, surmonte le monogramme, tandis qu'au dessous se croisent deux clefs, qui constituent les meubles principaux du blason des Chartreux de Marseille, lesquels portaient, d'après leurs sceaux et autres monuments héraldiques : *d'azur, à deux clefs d'or passées en sautoir, surmontées d'un monde du premier, cerclé, cintré et croiseté du second.* Devise : *Mundus mihi crucifixus est.* C'est donc, par suite d'une mauvaise lecture, que les rédacteurs de l' « Armorial général », attribuèrent, en 1699, pour armoiries à ces religieux : *d'azur, à deux clefs d'argent posées en sautoir, et une boîte couverte d'or, brochant en cœur sur les deux clefs.*

Lorsqu'en 1793 la tourmente révolutionnaire dispersa les Chartreux, leur riche « bibliotière » fut transportée à l'ancien couvent des Bernardines (aujourd'hui le Lycée), où le docteur Achard, le véritable fondateur de la bibliothèque de Marseille, en prit possession, après inventaire, au nom de la « Commission temporaire des Arts », dont il était le président. Mais, bien que la majeure partie des livres provenant des Chartreux se trouve aujourd'hui dans cet important dépôt, un certain nombre d'entre eux vinrent s'échouer, à la suite de pertes et de vols favorisés par les évènements, chez des bouquinistes de Marseille et des environs. Peut-être même, eu égard à l'étonnante diffusion des livres, a-t-on déjà rencontré hors de notre région quelques-unes de ces précieuses épaves. Or, comme l'inscription : *Cartusia Massiliensis*, n'accompagne pas toujours les volumes de

Digitized by Google

cette provenance, c'est, croyons-nous, rendre quelque service aux bibliophiles, que de leur donner l'explication de ce monogramme, dont l'ingénieuse et artistique disposition ne peut manquer de solliciter leurs regards, en éveillant à juste titre leur curiosité.

EMILE PERRIER.

SUPPLÉMENT

AU CATALOGUE DU CONSEILLER BEAUPRÉ

SUR LES COLLIN PÈRE ET FILS

1725-1792

De nos jours les Ex-libris des deux Collin père et fils sont connus de tous les amateurs. Les collectionneurs recueillent avec ardeur leurs charmantes vignettes dessinées avec tout l'esprit du temps et qui n'ont qu'un défaut, c'est de devenir très rares, même à Nancy leur patrie. Un zélé entre les zélés, feu Macaire Bilco, sous-intendant militaire, qui s'était formé en peu de temps une si belle collection d'Ex-libris (il avait plus de 5.000 pièces) que signale Poulet-Malassis et qui préparait patiemment une petite notice biographique et anecdotique sur chaque bibliophile dont il avait la vignette, m'écrivait de Beauvais, le 19 juillet 1877 : « Votre nomenclature des œuvres de Nicole et de Collin a « rouvert une plaie, une plaie toujours saignante. J'ai acheté à tout prix ce « que j'ai pu trouver et je n'en ai pas le cinquième. Voilà ce qui m'agace [1] ! » Peu d'années après avoir écrit ces lignes, M. Bilco s'éteignait à Limoges. Sa collection fut vendue, dit-on, à un anglais ; mais où sont passées ses notes biographiques ?

D'autres collectionneurs témoignent la même considération pour les deux graveurs nancéiens. « J'aime beaucoup les Ex-libris gravés par Nicole et Collin, » m'écrit le R^d^. T.W. Carson de Dublin, le 25 novembre 1890.

Grâce à M. le conseiller Beaupré, on connaît leurs gravures. Elles ont été cataloguées en 1861 (*Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*), *avec deux suppléments* en 1862 et en 1866. Ce travail fait avec beaucoup de soin n'est pas complet. L'estimable auteur des *Recherches sur l'Imprimerie en Lorraine* n'a trouvé que vingt Ex-libris de Collin père et deux de son fils. Je vais en décrire cinq du premier et un du second. Ce qui fera vingt-cinq pour Dominique et trois pour Yves-Dominique. Je ne prétends pas que la collection soit complète.

1. Il écrivait encore le 31 mai 1879 : « Faire à Beauvais la chasse aux Ex-libris est chose difficile, malgré toutes mes relations. »

Digitized by Google

DOMINIQUE COLLIN PÈRE

Cet habile artiste naquit à Mirecourt en Lorraine en 1725. Après avoir travaillé quelques années chez un orfèvre à Metz, il entra dans l'atelier de Jean Striedbeck, bon graveur strasbourgeois, dont l'œuvre est très recherchée en Alsace et qui mourut en 1755, laissant un fils ayant le même prénom que lui et qui se fit aussi un nom comme artiste.

En 1752, Collin revint se fixer à Nancy et s'y maria cette année à Marguerite-Françoise Hutet. On l'estima bientôt à sa valeur, car il fut décoré du titre de graveur du roi de Pologne (Stanislas, duc de Lorraine et de Bar), et de la ville de Nancy. Il mourut dans cette ville, le 21 décembre 1781. Son œuvre s'élève à plus de trois cents pièces. Voici les Ex-libris non décrits par Beaupré ; la description en a été faite *de visu*.

1°. *Bibliothèque de Mr J. Anthoine.*

Au-dessus d'un cartouche rocaille orné de fleurs on voit une bibliothèque dans laquelle dix amours travaillent en paix. Sur la porte d'entrée, les armoiries de la famille Anthoine « d'azur au chevron d'argent à trois abeilles de même » (Anoblissement du 13 juin 1713). Cette rarissime vignette de la collection Lucien Wiener, conservateur du Musée lorrain à Nancy, a été reproduite en 1889 par M. J. Favier, conservateur de la bibliothèque de la même ville, dans le *Trésor du Bibliophile lorrain*. Nancy, Sidot frères.

Le possesseur serait-il Jean-François Anthoine, avocat à Nancy (1733) ?

Hauteur 97 mm. — Largeur ?

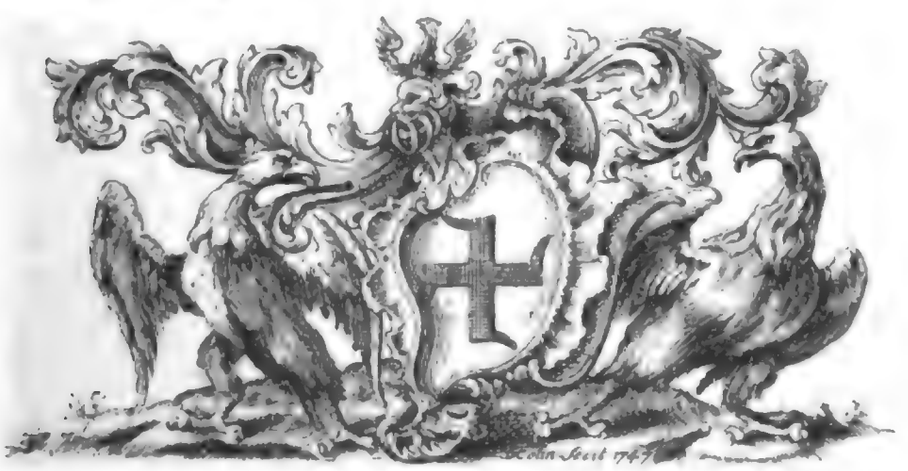

Hr. M. B. BACH

2°. Hr M. B. Bach (Imprimé à l'emporte-pièce).

Anonyme. « D'argent à une croix cramponnée et tournée de sable » (Armorial de 1697. Soultz (Alsace). Casque avec aigle issante, lambrequins ;

Digitized by Google

de chaque côté une aigle reposant sur un tertre fleuri. C'est le premier Ex-libris gravé par Collin en Alsace, les deux autres sont de 1748 et 1751. Il y en a-t-il d'autres?

Au bas, à droite, *D. Collin fecit 1747.*

3°. *Fréderic Alexander*
Freyherr von Schell

Sous une couronne de marquis, le blason avec accompagnement obligé de rocailles entremêlées de feuilles de palmier et d'olivier. Quatre amours, ornement invariable des dessins de Collin, gravés toujours avec *humour* par celui-ci, entourent l'écusson, lisant et chantant sur l'herbette couverte de livres et d'une palette de peintre. Au-dessous, à droite, *D. Collin fecit 1751.*

Hauteur 95 mm. — Largeur 60 mm.

4°. *Anonyme?* L'exemplaire est malheureusement déchiré du haut.

Le blason « d'azur à une roue d'argent, au chef d'or au coq passant » a son accompagnement habituel de rocailles sur un tertre parsemé de livres et d'instruments de mathémathiques. Sur un des livres on lit SATIS TENT SIT ASSE ? A gauche, deux amours, le premier examinant le ciel avec un télescope; le second étudiant un plan, un compas à la main.

Ce bel Ex-libris se trouvait sur la Bible en allemand dite du cardinal de Rohan, in-folio, Strasbourg, 1734.

Hauteur? — Largeur 67 mm.

A droite, sous le double trait, *D. Collin sculps. 1748.*

5°. *Anonyme.* « D'azur au chevron d'or accompagné de deux têtes de

Digitized by Google

léopard et d'une licorne d'argent issant en pointe; » dans une rocaille entourée de feuilles de palmier et d'olivier, deux licornes soutiennent le

tout reposant sur un tertre avec des livres et un encrier. A droite, *Collin sculpsit* 1754.

Hauteur 80mm. — Largeur 73mm.

II. YVES-DOMINIQUE COLLIN FILS.

Cet artiste aurait surpassé son père; mais il n'eut qu'une courte existence. Nancy le vit naître le 8 février 1753 et il y mourut le 26 avril 1792.

On connaît de lui deux Ex-libris, celui d'Aubert, 1787, et celui de Malvoisin, abbé commendataire de Saint-Sauve (Amiens), 1785. En voici un troisième inconnu à Beaupré.

Anonyme. En plein soleil dardant ses rayons; sous une couronne de comte, avec festons de roses, feuilles de palmier et les inévitables rocailles,

Digitized by Google

reposé sur des livres et l'épomide, le blason « d'or à la bande d'azur, chargée de trois outardes? d'argent ». A droite, sous un nuage, *Y. D. Collin fils.*

Hauteur 98mm. — Largeur 79mm.

C'est tout ce que j'ai pu rassembler de nouveau après vingt-cinq ans de recherches. Je souhaite que d'autres soient plus heureux que moi et complètent enfin l'œuvre de ces charmants petits maîtres lorrains.

M. Beaupré a catalogué les Ex-libris suivants de Collin père : Bourgeois, Des Salles, du Perron, Héré, Laflize, l'Aubrussel, la Vaulx, Lespée, Maillart, Mengin, Millet de Chevers, Regnard de Gironcourt[1], Riston (la famille a le cuivre), Sirejean, Thibault, Thouvenin (2) (M. L. Wiener a un des cuivres), Willemet et Carvoisin (2).

Il faut classer les vignettes pour les médecins Bagard et Ronnow (Bibliothèque de la ville de Nancy) et celle pour l'architecte Mique parmi les dédicaces de thèse.

Une autre fois, je donnerai le supplément du catalogue des Ex-libris de Nicole père dont le faire est loin d'approcher celui de Collin ; c'est ce dernier qui, je crois, a gravé le plus grand nombre d'Ex-libris lorrains.

A. Benoit.

EX-LIBRIS LÉON GAMBETTA

Nous devons à l'obligeance de MM. A. Bouvenne, qui possède la planche originale, et G. Rubattel, qui a bien voulu nous communiquer son curieux dossier, la bonne fortune de pouvoir donner, dans le présent numéro, un tirage hors texte de cet Ex-libris, en l'accompagnant d'explications et de preuves indiscutables.

En 1880, à la suite d'une question parue dans l'*Intermédiaire* (XIII, 674), M. Rubattel avait demandé à M. Bouvenne les renseignements qu'il pourrait donner sur cet Ex-libris; nous extrayons de la réponse les indications suivantes :

Ex-libris Léon Gambetta

L. 0.154. H. 0.154.

« Le soleil se lève au mot France sur la terre qui tourne, et illumine dans les airs le bonnet de la liberté, au dessous duquel se lit : *vouloir c'est pou-*

1. M. de Gironcourt porte au deuxième quartier de ses armoiries le blason d'Alphonse de Ramberviller, le célèbre poète des *Dévots Elancemens du poète chrestien*, Paris, 1600, Pont-à-Mousson, 1603, etc. : « d'azur à la fasce d'argent accompagné de trois glands de même, » et au troisième les armes de Charles de Villequoy, commandant pour le Roi à Moyenvic « d'or à trois coqs de gueules », ses aieux maternels (pays chartrain).

Digitized by Google

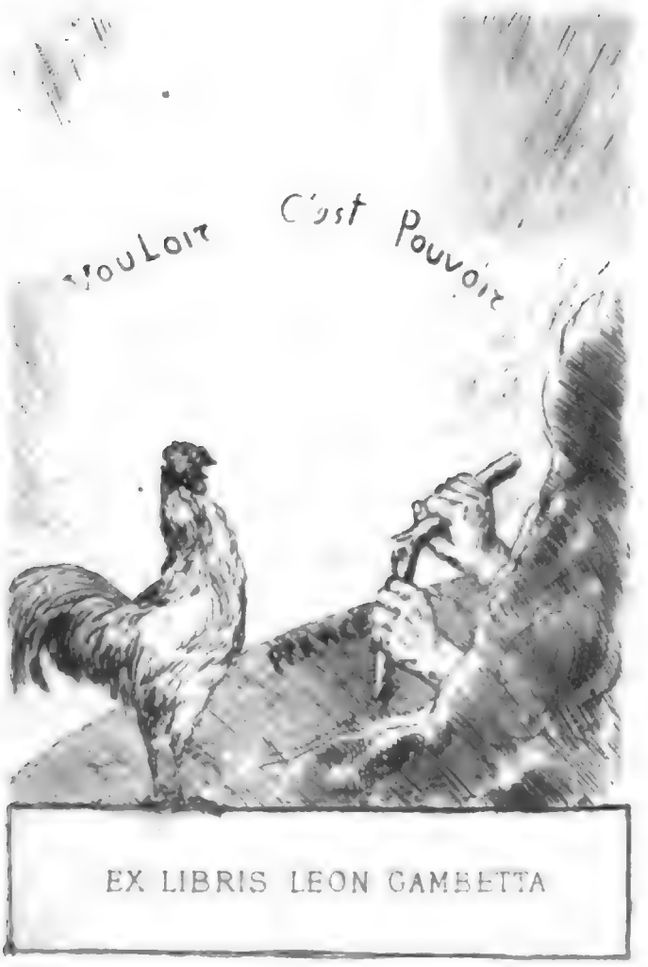
Vouloir C'est Pouvoir
FRANCE
EX LIBRIS LEON GAMBETTA

Digitized by Google

voir; deux mains sortent des nuées, à droite, brisant un bâton; en face d'elles à gauche, le coq gaulois chante.

Eau-forte. 1er état, la composition est légèrement tracée à la pointe; épreuve unique. Collection Guéraut.

2me état, planche poussée, le cuivre ne mesure plus que L. 0.085, H. 0.125, trois épreuves. Collection Thibaudeau.

3me état, *le bonnet phrygien a été enlevé*. Collection Malassis.

4me état, avec la lettre, Ex-libris Léon Gambetta. »

En 1881, l'*Intermédiaire* publiait encore un supplément de réponse (voir XIV, 54), signé Agl. B.

M. Rubattel, ne se tenant point pour satisfait, put, au commencement de 1882, faire soumettre à Gambetta lui-même la première réponse de l'*Intermédiaire*, et celui-ci écrivit au crayon les mots : *ceci est la vérité*, que l'on voit reproduits ci-dessous par la photogravure, en face de la réponse.

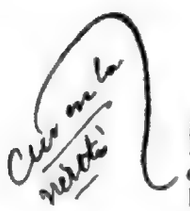

— L'ex-libris, très exactement décrit par S. D., était destiné aux livres de M. Léon Gambetta, mais, que nous sachions du moins, il n'a point été employé. Il n'en existe que des épreuves d'essai. Il a été gravé par un artiste français, M. Alphonse Legros, fixé à Londres depuis les dernières années du second Empire, et y ayant fait fortune comme professeur de dessin.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas l'*Intermédiaire*, en voici la suite :

« La composition de cette eau-forte, mal mordue et de trop grandes « dimensions pour l'usage qu'elle visait, a été probablement suggérée à « l'artiste par A. Poulet-Malassis, esprit pénétrant mais qui ne sut jamais « développer ses pensées. On peut croire que ces mains sortent de la tem- « pête des révolutions et brisent l'emblême du pouvoir brutal et que le coq « salue de son chant le réveil de la France. La devise : *Vouloir c'est pou- « voir* est bien celle qu'avait choisie dès sa jeunesse, celui à qui sa valeur « personnelle a conquis une si haute situation. — Ajoutons comme ren- « seignements complémentaires que M. A. Legros a gravé ce cuivre vers « 1874, lorsqu'il fut envoyé à Paris par sir Charles Dilke, pour lui rapporter « le portrait de Gambetta. »

Il résulte de cela : 1° que l'Ex-libris n'a été tiré qu'à très petit nombre; 2° qu'il n'a pas été employé.

C'est aussi ce qui lui a valu l'honneur d'être reproduit par un très habile copiste; on en trouvait encore des épreuves dans le commerce il n'y a pas très longtemps. Elles sont si bien exécutées qu'une comparaison des plus minutieuses avec une pièce authentique peut seule en faire découvrir l'origine. Aussi, pour éviter toute confusion, nous avons fait graver sur l'angle inférieur gauche du trait qui encadre les noms, une petite remarque A. B.

Digitized by Google

dans un cercle. Elle servira, par la suite, à reconnaître facilement les épreuves de nos Archives, qui sont, comme nous l'annoncions plus haut, tirées avec la planche originale.

Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS DE M. TONY GENTY

Un érudit, membre des plus dévoués de notre Société, M. Tony Genty, vient de prendre la généreuse initiative de nous faire cadeau, pour le présent numéro des Archives, du tirage de son nouvel Ex-libris. Nous sommes heureux de pouvoir ici le remercier publiquement et le féliciter de cette excellente idée, qui, nous l'espérons, trouvera des imitateurs.

M. Tony Genty possédait antérieurement un petit Ex-libris du type dit au ceinturon ou à la jarretière, qui est actuellement tout à fait épuisé. C'est un ovale de 0,04 de haut sur 0,029 de large, formé par le ceinturon ; au centre se trouve le chiffre G. T. avec la branche montante du T ornée transversalement d'une fleurette. Le ceinturon lui-même est chargé des mots : Ex-libris Tony Genty — Liber Libris. On voit sur la planche 7 de la présente livraison, que cette devise à laquelle le titulaire tient à bon droit, a été conservée dans la nouvelle composition.

Celle-ci a été confiée aux soins de M. G. Vanel, ancien magistrat démissionnaire au moment des décrets et qui consacre aux lettres ainsi qu'à la peinture les loisirs que lui a faits la politique. M. Vanel a publié chez Rouveyre un intéressant petit volume de nouvelles « Croquis maritimes », il est membre de la Société des artistes français et a exposé plusieurs fois au Salon des Champs-Elysées. Il a fait ici un *Ex-libris parlant*, car on a voulu y voir un rapprochement entre le prénom de notre bibliophile et le nom que les latins donnaient au tonnerre, d'où les éclairs qui déchirent la nue.

Nous nous permettrons d'ajouter quelques mots sur le possesseur lui-même de l'Ex-libris ; ils seront, nous n'en doutons pas, bien accueillis de nos lecteurs.

M. Tony Genty est un bibliophile Caennais, secrétaire adjoint de la Société des Antiquaires de Normandie, qui s'occupe surtout de recherches sur l'histoire de la Basse-Normandie et principalement sur l'imprimerie, dont il prépare une histoire dans la ville de Caen au xviie et au xviiie siècle.

Il a publié l'an dernier une réédition de la traduction que M. de Bras, l'historien Caennais, a faite en 1572 du roman de Darès. Il a donné plusieurs travaux à la Société des Antiquaires de Normandie, ainsi qu'à la Société des Bibliophiles Normands et il nous promet enfin pour les Archives quelques notes sur les Ex-libris intéressants de sa province, qu'il pourra rencontrer au cours de ses patientes recherches.

H. de Beaulieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

QUESTIONS

JEANJEAN SCULPSIT. — (N. 74.)

Sur un cartouche Louis XV, en coquille, est posé un écusson assez irrégulièrement ovalaire : *d'or au chevron de gueules accompagné de trois chataignes? de...* Couronne de comte. Support à senestre, une aigle tenant en son bec la tige d'une palme renversée qui garnit la partie inférieure de la coquille; à dextre, il n'y a pas de support mais une simple branche de laurier côtoyant l'écu. Toute cette composition est entourée d'un double filet : hauteur 0,08, largeur 0,071. A l'angle inférieur gauche, en dehors du double filet, on lit *Jeanjean sculp.*

A qui appartenait cet Ex-libris qui n'est pas rare? De quelle province était Jeanjean? Il a gravé d'autres Ex-libris qui pourront peut-être mettre sur la voie.

L. F.

TROIS BRANCHES. — (N. 75.)

Sur un almanach royal de l'année 1785, relié en maroquin rouge et d'une belle conservation, se trouve le blason dont voici la reproduction absolument fidèle.

Quelqu'un nous a fait observer que les trois branches du 1 pourraient bien être des branches de peuplier. Nous demandons à nos correspondants ce qu'ils en pensent? Et s'ils connaissent une famille ayant ces armoiries?

H. L.

Digitized by Google

ARBRE; PALÉ. — (N. 76.)

Cartouche Louis XV, accosté à dextre d'une branche de laurier, à senestre d'une palme; sur le socle qui porte le cartouche, une aigle éployée.

Le blason est : *coupé au 1 d'or à l'arbre de sinople sur une terrasse du même, au 2 palé d'argent et de gueules.* Couronne de duc; cimier, un buste d'ange sans bras, les ailes ouvertes.

Quel était le possesseur de cet Ex-libris?

P. DE C.

RÉPONSES

CHATEAU DE TANQUEUX. — (N. 48.) [2e ANNÉE, PAGE 43.]

Les armoiries décrites dans cette question sont bien celles des Courtin, seigneurs de *Tanqueux*, de Molien, de la Barre, de Péreuse et d'Ussy, au Maine, Orléanais, Ile-de-France; comtes de Villiers en Picardie. Les branches de Rilly et de Neufbourg en Lyonnais et en Forez écartèlent *de gueules au lion d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

LÉON QUANTIN.

Ce blason est celui des Courtin, seigneurs de Tanqueux, etc... L'Ex-libris nous paraît avoir dû être fait pour Pierre-François Courtin, seigneur de Tanqueux, ancien lieutenant aux Gardes-Wallonnes, mort le 29 novembre 1765, âgé de 73 ans. (Voir La Chesnaye-Desbois, tome V, page 261, édit. in-4.)

L. C.

Réponse analogue de M. G. Salleron.

PARCERE SUBJECTIS. — (N. 49.) [2e ANNÉE, PAGE 44.]

Ce fer à dorer est celui qui servit à marquer les livres, écrins et autres objets recouverts de maroquin appartenant à Cora Pearl, courtisane fameuse sous le second empire, et qui est morte dans la plus profonde misère, il n'y a pas encore longtemps. Cette marque avait été plus ou moins modifiée dans sa composition pour d'autres objets à l'usage de la même personne : ainsi pour le papier à lettre, la tête de cheval avait été supprimée et les C avaient été remplacés par trois croissants entrelacés rappelant... de loin ceux de Diane de Poitiers.

Dans quelques années, lorsque le temps, qui disperse et obscurcit tant de choses, aura jeté ses ombres sur celles-ci, plus d'un chercheur se trouvera embarrassé pour connaître la provenance d'objets ainsi marqués. C'est

Digitized by Google

alors qu'éclatera l'utilité de nos Archives, qui, avec leurs trois tables annuelles, permettront de résoudre rapidement quelques-uns de ces agaçants problèmes.

L. Bouland.

PALISOT DE BEAUVOIS. — (**N. 50.**) [2e année, page 44.]

Voici quelques renseignements que je crois exacts, sans trop affirmer cependant les filiations. Palisot (Jean-François), chevalier, seigneur de Beauvois, etc., fut comme son père, Palisot d'Athies (dont il existe aussi un Ex-libris, mais des plus mal gravés), receveur général des domaines et bois, pour la Picardie, l'Artois et la Flandre; eut domicile à Arras, à Lille, et même à Paris, rue de l'Homme-Armé. Son fils, le baron Palisot de Beauvais, devint membre de l'Institut, dans la section de botanique. Palisot d'Athies exerçait sous Louis XV, et Palisot de Beauvois sous Louis XVI.

On remarquera que le baron Palisot avait abandonné l'ancienne orthographe et signait : *de Beauvais*. Consulter les Almanachs royaux (vers 1777) et, pour le baron Palisot de Beauvais, la Biographie universelle de Michaud.

Léopold Mar.

Palisot est le nom d'une famille notable de Lorraine et d'Artois. Beauvois est un nom de terre. Messire Ambr. Alex. Palisot Chr, seigneur d'Incourt..., premier président et chef du conseil provincial d'Artois, avait aussi un bel Ex-libris. Je vais faire les recherches pour répondre d'une façon ample et précise à cette question.

V. Advielle.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Président,

Voulez-vous me permettre de rectifier une erreur typographique qui s'est glissée dans le dernier numéro des *Archives*, au bas de la page 35?

Le désaccord de la prétendue date mortuaire du peintre *Guibal* avec celle que porte son Ex-libris (1773 ou 1775) m'ayant surpris, j'ai consulté mes notes d'après lesquelles cet artiste serait mort à Stuttgart le 3 novembre *1785*, et non pas en *1763*. Ce point fixé, comme une idée en amène une autre, j'ai été fort étonné de ce qu'en 1784, du vivant de Guibal, on ait copié ou employé son Ex-libris pour illustrer le Catalogue de la Galerie de Vienne! Renseignements pris, voici le fait :

L'architecte Lorrain, *Nicolas de Pigage*, a fait un livre intitulé : *La Galerie électorale de Dusseldorf, ou catalogue raisonné de ses tableaux;* cet ouvrage est illustré de petites estampes gravées à Bâle, en 1778, par

Digitized by Google

Christian de Mechel, d'après les dessins du peintre français *Fredou* et de *Nicolas Guibal*, ce dernier a fait spécialement les vignettes et les frontispices. Le même *Ch. de Mechel* a publié, en 1784, « le Catalogue de la Galerie impériale et royale de Vienne », et dans ce nouvel ouvrage il a employé une partie des planches gravées pour le précédent; donc le cul-de-lampe cité *n'est pas un plagiat* mais la répétition faite par l'inventeur lui-même d'une composition qu'il affectionnait assez pour en avoir fait son Ex-libris.

La vraie planche de l'Ex-libris de Guibal a dû rester en sa possession jusqu'à son décès (1785), puis a pu être acquise, non point par les *Fischer* suisses, mais par ceux de Stuttgart? l'un d'entre eux, architecte et commandant de la ville, Reinhard-Ferdinand-Heinrich Fischer, était ami de Guibal et avait été élève de *La Guépière*, architecte français établi en Allemagne (ce Fischer est mort en 1810).

Qu'est devenue la planche-vignette gravée à Bâle? Est-ce elle qui a été transformée par la suite en Ex-libris *d'Artus?* Voilà ce qu'il serait fort intéressant d'éclaircir par une comparaison minutieuse des deux Ex-libris.

Agréez, Monsieur le Président, etc...

Th. Devaulx.

VARIA

Ex-libris nouveaux. — Depuis l'apparition de notre n° 3, les membres de la Société dont les noms suivent nous ont adressé leur Ex-libris pour le déposer dans la collection de la Société :

M. A. Du May, 22, boulevard Rochechouart, Paris; M. le comte De Burey, château de Nenon, par Rochefort-sur-Nenon (Jura); M. F. Bargallo, pharmacien, 94, rue d'Allemagne, Paris; M. H.-S. Ashbee, 53, Bedford Square, London.

Dans la vente faite le 30 mars 1895, par M. Roblin, expert et marchand d'Estampes, 65, rue Saint-Lazare, se trouvait sous le n° 85 un lot de 50 pièces : Ex-libris, étiquettes diverses, etc..., parmi lesquels nous avons noté au passage celui de Choteck (plusieurs exemplaires de chacun des différents modèles), de Beauchamps, Lord Eliock, Gulston. Ce lot a été acquis pour son compte personnel par l'expert lui-même, au prix de 9 fr.

M. H. Tausin vient de nous envoyer la première partie de son Supplément au dictionnaire des devises. Nous rendrons compte de cet ouvrage si utile dans notre prochain numéro.

M. Paul Vibert offre pour la bibliothèque de la Société deux de ses ouvrages : *Mon Berceau* (histoire anecdotique du premier arrondissement).

Digitized by Google

Paris. A. Bellier, éditeur, 1893, in-12, et *L'Électricité à la portée des gens du monde. Paris, Librairie centrale des sciences, 1892, in-12.*

Dans le même but, M. Marc Boymond envoie : *Histoire de la réunion de la Savoie à la France en 1792*, par J. Forni. Paris, Dentu, 1892, in-12.

Le numéro d'avril de l'*Ex-libris Journal* contient la suite de l'étude sur les graveurs modernes, par M. Wright. L'auteur décrit aujourd'hui l'œuvre de M. E. D. French, de New-York; il donne à l'appui quatre reproductions et une planche hors texte (Ex-libris de M. Rowe).

Un long article est consacré à la collection d'Ex-libris de la bibliothèque de Wolfenbuttel, puis nous trouvons le compte rendu de la 2e partie des *Ex-libris datés* de M. W. Hamilton, la planche d'Ex-libris à identifier et les notes du mois. Dans ces dernières, à propos de la traduction sur les Ex-libris français empruntée au livre de M. W. Hamilton, le rédacteur dit :

« Il est quelque peu flatteur qu'un article écrit par un Anglais sur les Ex-libris français soit jugé assez important et d'un intérêt suffisant pour mériter la traduction et l'insertion dans le Journal de la Société Française. »

Nous sommes très satisfaits de voir notre emprunt si bien apprécié, et comme pour nous les enseignements sont bons à prendre partout, nous aurons encore prochainement l'occasion de rendre hommage aux travaux du savant Président de la Société Anglaise.

Léon Quantin.

BIBLIOGRAPHIE

DEUX ALBUMS D'EX-LIBRIS ALLEMANDS

Nous avons reçu de M. J.-A. Stargardt, éditeur [1], pour la bibliothèque de notre Société, les deux albums suivants :

25 Bücherzeichen entworfen und ausgeführt von Clemens Kissel zu Mainz. *Berlin, J.-A. Stargardt, 1894, petit in-4°.*

et

Zwanzig Bücherzeichen gezeichnet von G. Otto. Mit einem Vorwort von F. Warnecke.

Berlin, J.-A. Stargardt, 1894, in-4°.

Ces deux albums sont fort intéressants ; chacun d'eux reproduit les plus beaux ou les plus curieux Ex-libris qui ont été composés et exécutés depuis quelque temps par MM. C. Kissel et G. Otto. De l'un comme de l'autre, nous voudrions pouvoir citer un certain nombre de pièces, remarquables à plus

1. J.-A. Stargardt, éditeur, Dessauerstrasse, 2, Berlin, S. W.

Digitized by Google

d'un titre; nous n'aurions que l'embarras du choix : depuis l'Ex-libris de l'impératrice-reine Augusta-Victoria (album Otto), jusqu'à l'Ex-libris portrait de M. Clemens Kissel (album Kissel), alors nous serions presque obligés de recopier la table de chacun de ces recueils. Mais comme pour apprécier le mérite de ces albums, il n'est nullement besoin de connaître la langue allemande, parce qu'ils ont une table imprimée en caractère ordinaire, nous préférons dire à nos lecteurs de les acheter et d'en juger par eux-mêmes. Leur prix est relativement peu élevé, *4 marks ou 5 francs chacun*. Le même libraire nous annonce encore que dans quelques jours il nous offrira une nouvelle publication : « Un catéchisme de la science des Ex-libris » avec soixante illustrations, pour le prix de 2 marks, soit 2 fr. 50 de notre monnaie.

Dated Book-Plates (*Ex-libris datés*), par M. Walter Hamilton. — 2e partie, 1 vol. in-4 carré. A. et T. Black, London; prix 7 shill. et 6 pence.

L'éloge de cet ouvrage n'est plus à faire. La 2e partie qui vient de paraître contient les Ex-libris datés du XVIIIe siècle, de toutes les nations; avec une patience inouïe, l'auteur a réuni une quantité considérable de ces Ex-libris dont la liste sera des plus utiles aux collectionneurs pour faire la comparaison des pièces qu'ils possèdent avec celles qui leur manquent.

Avant de donner la description des pièces par ordre chronologique, M. W. Hamilton a continué, avec un talent incontestable, l'étude des Ex-libris des différentes nations, commencée dans la première partie; comme ses notes ne peuvent qu'être profitables à nos lecteurs, notre Secrétaire s'est à nouveau chargé de la traduction de celles relatives aux Ex-libris français du XVIIIe siècle, et nous les donnerons dans un des prochains numéros des Archives.

Le volume est illustré de 30 reproductions dans le texte ou hors texte, dont la plupart n'avaient pas encore été publiées.

La 3e et dernière partie de l'œuvre de M. Walter Hamilton sera prête dans six mois environ et contiendra, outre les Ex-libris datés du XIXe siècle, une liste complémentaire de toutes les pièces qui seront parvenues à la connaissance de l'auteur, depuis le commencement de l'impression.

AVIS IMPORTANT

Pour plus de régularité et de commodité dans la tenue de nos écritures, nous prions avec instance MM. les Membres et Abonnés de vouloir bien envoyer directement leur cotisation ou leur abonnement au Trésorier de la Société, M. J. Regnauld, 19, rue du Cherche-Midi, Paris.

Le Secrétaire-Gérant,
Léon Quantin.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

2e Année. — N° 5 Mai 1895

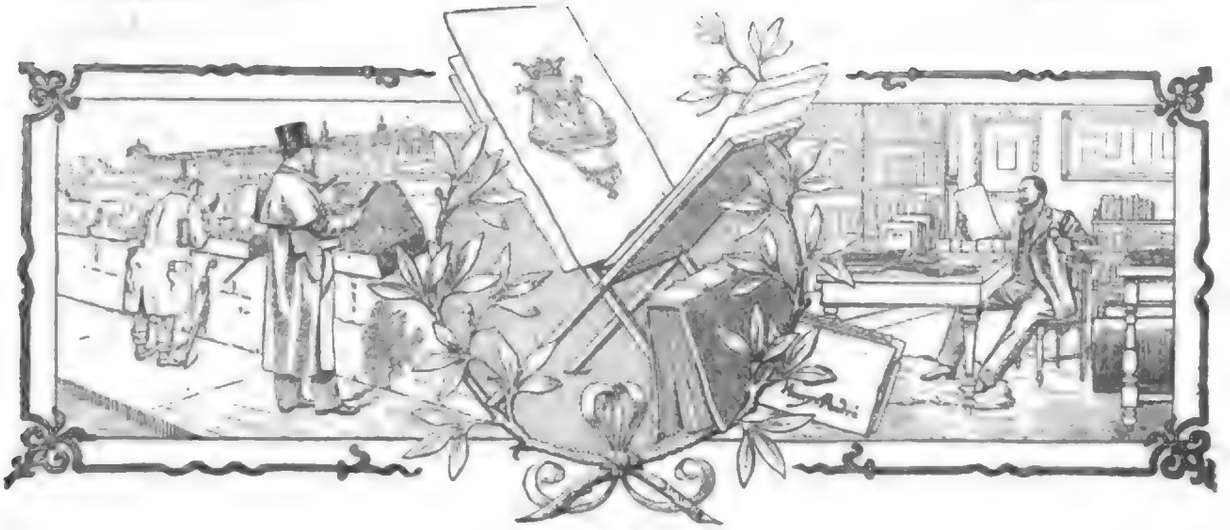

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 AVRIL 1895

La séance est passablement animée ; M. Wiggishoff, un des élus du mois dernier, prend part à la réunion. Se font excuser par lettre MM. de Crauzat, Rubattel et Salleron.

M. le Dr Bouland présente la candidature de Mlle Maria Gérard Messenger, de New-York, qui est admise à l'unanimité.

Le Comité adresse des remerciements à M. Ed. Engelmann pour le don généreux fait par lui au bureau de la Société d'une provision de papier à lettres et d'enveloppes, avec la nouvelle marque dessinée par M. L. Mar ; ce cadeau plein d'à-propos sera des plus utiles pour la nombreuse correspondance du Président, du Secrétaire et du Trésorier.

Par l'entremise de M. Bouland, M. Stargardt, éditeur à Berlin, offre à la Société un petit Manuel en allemand, qu'il vient d'éditer, à l'usage des Collectionneurs d'Ex-libris ; spontanément M. du May offre de faire le compte rendu des publications allemandes, ce dont le Comité le remercie.

Le Président soumet un essai de reproduction d'Ex-libris par la simili-gravure. Il est reconnu que le résultat fourni par ce procédé est inférieur pour nos reproductions à la photogravure ordinaire ; l'essai ne sera donc pas renouvelé.

Les publications reçues pendant le mois circulent entre les mains des membres présents ; à celles qui ont été citées précédemment, il faut ajouter l'*Annuaire de la Noblesse*, pour l'année 1895, fondé par M. Borel d'Hauterive et continué par M. le vicomte Révérend.

Le croquis d'un blason irrégulier et très curieux, relevé sur un vitrail par un de nos correspondants de province, est, après discussion, remis à M. Richebé qui essayera de le blasonner d'abord et de l'identifier ensuite.

Digitized by Google

Des spécimens de carte blanche ou bleutée, pour monter les Ex-libris, sont déposés sur le bureau, et, pour cette fourniture, le Président recommande à MM. les Sociétaires, la maison Nacivet, dont on trouvera l'annonce sur la couverture du présent numéro.

M. Wiggishoff présente l'Ex-libris de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, imprimé au verso du titre lui-même et en même temps que lui ; le Président annonce qu'il recueille les matériaux d'un article sur ces sortes d'Ex-libris, aussi rares qu'intéressants.

Le Répertoire général s'est enrichi, pendant le mois d'avril, de 125 fiches, dont 72 fournies par M. Bargallo et le reste par le Secrétaire.

La séance est levée à quatre heures et demie, mais les membres ne se séparent qu'assez tard, après une conversation pleine de cordialité ; plusieurs Sociétaires avaient apporté des Ex-libris anonymes et des pièces à identifier, dont la plupart ont pu recevoir une attribution immédiate.

Le Secrétaire, Léon Quantin.

CHIFFRES, MONOGRAMMES ET BLASONS

(*Suite*)

MONOGRAMME DU COLLÈGE DE NAVARRE

Trouver le nom du propriétaire primitif d'un livre dont les plats sont ornés d'armoiries frappées soit en or, soit à froid, n'est pas toujours une chose facile, les amateurs et les libraires le savent bien. Plus d'une fois, après de longues et patientes recherches, on se voit forcé d'y renoncer... momentanément du moins !

Mais lorsqu'il s'agit d'un chiffre ou d'un monogramme, l'identification devient encore plus difficile ; car si dans le blason certaines pièces ou bien leur disposition peuvent mettre sur la voie, ici au contraire, rien ne vient au secours du chercheur : il en est réduit à des conjectures et à des essais de combinaisons de lettres, que viennent souvent détruire à l'instant même les preuves sur lesquelles on cherche à les appuyer.

En 1870, un des membres de notre Société, M. A. Bouvenne, a publié un travail des plus utiles : *Les Monogrammes Historiques* (*Académie des Bibliophiles*, *in-12*) où sont reproduits avec soin bon nombre de chiffres et de monogrammes, qu'il a recueillis un peu partout et qui sont d'un grand secours ; mais combien encore qui ne s'y trouvent point ? et mettront à de rudes épreuves la patience et la sagacité des collectionneurs ! C'est donc une véritable bonne fortune de trouver, après de longues recherches, l'attribution *certaine* d'un chiffre ou d'un monogramme, et l'on doit, comme nous le disions dans un article précédent, rendre aux chercheurs

le service d'en fixer définitivement l'indication avec les preuves à l'appui. C'est pour cela que nous nous empressons de reproduire ci-dessous le monogramme du Collège de Navarre que depuis plusieurs années nous avons rencontré sur d'assez nombreux volumes.

La décomposition de ce monogramme n'est pas aussi facile qu'elle paraît l'être à première vue : il faut l'examiner avec attention pour y trouver, d'abord deux lettres C, puis deux lettres R, liées entre elles en sens inverse ; restent ensuite les deux jambages médians qui, s'ils étaient seuls, formeraient une lettre X. Mais en les examinant attentivement, on voit que leur boucle supérieure fait corps avec la boucle supérieure du C correspondant, cette espèce de soudure, cette continuité est donc voulue : et il restait à trouver quelles étaient les lettres que l'on pourrait former avec ces deux angles aigus supérieurs ? Un instant nous avons cru voir là une lettre M ; mais les lettres C, M, R ne nous fournissaient point une explication satisfaisante, voici pourquoi. L'aspect extérieur des volumes ainsi marqués nous faisant croire que c'étaient des prix de collège, d'instinct et par habitude nous avions dit : C. R. signifie Collegium Regium..., mais nous ne trouvions pas de Collège Royal auquel pût s'appliquer avec quelque probabilité l'initiale M, donc nos recherches commencées en 1891 restaient forcément suspendues ! C'est qu'en effet les deux jambages médians ne font pas une lettre M mais deux lettres N croisées en sens inverse, d'après la règle de ce chiffre dans lequel chaque lettre doit se trouver en double. Il faut donc lire C. C. N. N. R. R. pour C. R. N., ce qui fait *Collegium Regium Navarræ* ainsi que va nous le prouver péremptoirement le livre suivant.

Digitized by Google

Sur la couverture du catalogue à prix marqués de Lucien Gougy, libraire à Paris (décembre 1894), se trouve, au numéro 1044, *Xenophontis omnia quæ extant... etc... Excudebat Henricus Stephanus, illustris viri Huldrici Fuggeri, typog. 1561*, in-fol. basane grenat, filets, dos orné, tranche dorée, qui porte sur ses plats le monogramme dont nous nous occupons et dans l'intérieur duquel, *relié avec les feuillets de garde*, se trouve le palmarès dont voici la reproduction réduite par la photogravure.

EGo infra ſcriptus Sacræ Theologiæ in Facultate Pariſienſi Doctor, & Grammaticorum in Regiâ Nauarrâ Primarius Magiſter teſtatum facio ingenuum &. adoleſcentem

hoc

orationis præmium in Schola eiuſdem Regiæ Nauarræ retuliſſe, ac in ludis publicis frequentiſsimóque omnium vrbis ordinum conuentu præconis voce victorem fuiſſe pronuntiatum die

menſis

An. R. S. H.

On voit que le nom du lauréat n'y a pas été inscrit (pour une cause que nous ignorons) et que les autres blancs n'y ont pas été remplis ; c'est très probablement à cette particularité que nous devons d'avoir vu arriver ce palmarès jusqu'à nous, car malheureusement et presque toujours, pour faciliter la vente des volumes, on s'empresse d'arracher cette feuille, dont la présence donnerait au contraire plus de valeur au livre.

Comme nous le disions en commençant, nous avons rencontré ce monogramme, non pas sur un seul mais sur de nombreux volumes, tous reliés en basane teintée ou en veau brun, tous livres d'étude, classiques, de la fin du XVIe siècle et, comme preuve, voici les titres de quelques-uns :

Digitized by Google

1° *Geographiae Claudii Ptolemæi... etc... Basilæi 1552*, in-fol. Basane brune (envoi de M. le comte de Régis).

2° *M. C. Ciceronis ad Brutum... etc... Parisiis 1540*, in-4°, veau brun (communication de M. le comte de Régis, château de la Rostolane, par Aix en Provence).

3° *Auli Gellii, Noctes Atticæ... etc... Henrici Stephani... etc.. Parisiis, 1595*, in-8°, basane (chez le libraire Symes, à Paris, en avril 1892).

4° *Aristophane*. Le frottis a été pris sur le n° 414 de la vente Prévost, par M. Martin, libraire à Paris, qui nous l'a communiqué.

5° Sur un autre exemplaire d'*Aristophane*, probablement de la même édition; mais dont le commencement et la fin manquent (Bibliothèque de la ville de Châlons-sur-Marne).

6° *D. Johannis Naucleri præpositi Tubingen. Chronica... etc... Coloniæ ex officina Petri Quentel anno Christi nati 1544*, in-folio, basane rouge (Bibliothèque de la ville de Meaux).

7° *Pindari Olympia, Pithia, cæterumque lyricorum carmina... etc... Ex officina Christophori Plantini, 1567*, petit in-8°, veau brun (chez MM. Leclerc et Cornuau, libraires à Paris, en mars 1895).

Nous pourrions encore allonger cette liste, et l'on verrait qu'*invariablement* tous les ouvrages portant le monogramme ci-dessus sont des livres d'étude, latins; nous ferons remarquer que dans *tous* les premiers feuillets de garde ont été enlevés et le palmarès avec eux. Donc, malgré la superbe couronne royale qui le surmonte, malgré la fleur de lis qui l'accompagne, malgré les belles palmes qui l'entourent, on ne saurait admettre que les livres portant cette marque aient appartenu à une reine de France : car ni les sujets qu'ils traitent, ni la qualité de leur reliure ne comportent une telle origine, et leur véritable provenance est bien celle que nous indique le palmarès reproduit ci-dessus, ce sont des prix du collège de Navarre. Ils ne sont pas très rares, on en trouve un peu partout, comme le montrent les citations précédentes; cela s'explique facilement par le fait qu'au XVIe siècle ce collège était en grande vogue. Le collège de Navarre était « le « plus beau de Paris », suivant Sauval. « La plus grand part des jeunes « princes, seigneurs et gentilshommes sont coustumièrement nourris et « instruits en ce collège plustôt qu'en autre, » dit Dubreul dans son *Théâtre des Antiquités de Paris*[1].

Et en le quittant les lauréats emportaient naturellement dans leurs provinces respectives les prix qu'ils avaient obtenus, voilà ce qui explique la diffusion considérable des volumes portant ce monogramme qui nous a longtemps intrigué comme bien d'autres.

L. Bouland.

1. Voir *Les anciennes Bibliothèques de Paris*, par A. Franklin, Paris, Imprimerie Impériale, 1857, in-4°, t. I, p. 401.

Digitized by Google

LES

EX-LIBRIS DU CHANOINE JEANJEAN

1727-1786

Je ne crois pas me tromper en disant que, parmi les amateurs d'autrefois, c'est le chanoine Antoine Jeanjean de Strasbourg, originaire de Schlestadt (1727-1791?), qui a eu le plus grand nombre d'Ex-libris. On en compte sept à son actif et encore on n'est pas sûr qu'on les connaisse tous. Il y en a un très beau pour in-4 et six pour in-8 ou autres formats plus petits. Jugez-en :

1°. *Ex-Libris*
Antonii Jeanjean
Can. Ad S. Petrum
Juniorem
Semin. Superioris
&
Univ. Episc. Rectoris
Argentinæ.

Dans un cadre surmonté des armoiries de l'Université catholique de Strasbourg. Au dessus est une masse de grand chantre ou de chapitre ; de chaque côté du cadre : saint Jean-Baptiste à gauche, saint Jean l'Evangéliste à droite; au dessous, le blason du chanoine, blason tout moderne du reste « coupé de gueules, sur azur le gueules chargé d'une aigle contournée d'argent tenant un livre du même, l'azur chargé d'un agneau pascal d'argent ; et une fasce d'or brochant sur le coupé. On a voulu sans doute faire là des armoiries parlantes en unissant l'emblème de saint Jean l'Evangéliste à celui de saint Jean-Baptiste, Jean.. Jean. — C'est celui que nous reproduisons hors texte.

Hauteur 121 mm. — Largeur 86 mm. Gravure à claire-voie.

2°. *Ex-Libris Antonii*
Jeanjean Can. Arg.

Dans un cartouche ; au dessous, le blason surmonté de la masse et entouré de fleurs. Nous ne possédons pas cette pièce et nous ne la citons que d'après l'exemplaire de la collection de feu M. Reiber (de Strasbourg).

3°. *Ex-Libris*
Ant. Jeanjean
Can. S. Pet. Jun.
Sem. Sup.
Univ. Episcop.
Rect. Argent.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Dans un cartouche supportant le blason. Au dessus, dans un portique, la masse entourée de fleurs. Comme le précédent, cet Ex-libris est décrit d'après l'exemplaire de la collection Reiber.

4°.

Le blason dans un fleuron orné de roses et, au dessus, la masse chapitrale.

Hauteur 56 mm. — Largeur 41 mm au trait carré. Ici dans le blason, comme dans les suivants, le livre tenu par l'aigle est chargé des lettres E. C. S. I. que nous traduisons *Evangelium Christi Secundum Joannem.*

5°.

L'inscription est sur un voile, au dessous d'une console supportant les armoiries du chanoine, surmontées de la même masse.

Hauteur 65 mm. — Largeur 38 mm, au trait carré.

Digitized by Google

6°.

Armoiries du chanoine surmontées d'une couronne, entre le livre des Evangiles ainsi que la masse à gauche, et le calice avec l'hostie à droite. Dans un cartouche l'inscription.

Hauteur 62 mm. — Largeur 47 mm au trait carré.

7°.

On y voit le blason surmonté de la masse, et entouré de livres saints avec l'inscription dans le tympan au dessous comme dans les autres vignettes.

Hauteur 65 mm. — Largeur 35 mm.

Antoine Jeanjean fut, à son époque, un des prêtres les plus remarquables du diocèse de Strasbourg. Son père était un pauvre perruquier de Schlestadt, où il naquit en février 1727. Après de bonnes études dans sa ville natale, il alla faire sa rhétorique et sa philosophie au collège de Molsheim, où pour vivre il dut se faire précepteur. Sans fortune, sans appui, Jeanjean

Digitized by Google

qui avait confiance dans son étoile se présenta au grand prévot de la collégiale Saint-Pierre le jeune, qui était alors le vicaire épiscopal, J. F. Riccius. Celui-ci satisfait de l'aménité, de la modestie et de la science du jeune homme l'admit aux ordres sacrés, et ensuite à la prêtrise, le 14 mars 1750.

Jeanjean se fit ensuite recevoir docteur en théologie à Strasbourg, puis ne tarda pas à y aborder la chaire et s'y acquit bien vite une grande réputation; car on le vit prêcher dans beaucoup d'églises du diocèse de Strasbourg. « Aux avantages de l'homme supérieur, dit Dorlan [1], il réunissait la « majesté du geste, la noblesse de l'attitude, le charme du débit; et sa « voix qui se pliait à tous les tons, tantôt douce, tantôt grave, quel- « quefois vive, ardente, souvent vibrante d'émotion, flattait les oreilles, « attendrissait « les cœurs, agitait les consciences, entraînait les convic- « tions. »

Un talent si remarquable l'avait fait apprécier, Riccius lui obtint la place de chanoine de St-Pierre le jeune ; le cardinal de Rohan IIIe le nomma, en 1765, supérieur du séminaire, puis le dernier cardinal de Rohan l'appela en 1787 au poste de recteur de l'Université épiscopale, qui comptait dans son sein des hommes distingués tels que les docteurs Hirn évêque de Tournai sous l'empire, Brendel évêque constitutionnel du département du Bas-Rhin, Louis, Du Conte, ces derniers possesseurs de belles bibliothèques et dont les Ex-libris sont fort remarquables. Il ne faut pas confondre l'Université catholique transférée de Molsheim à Strasbourg, en 1702, par ordre de Louis XIV, avec l'Université de la Confession d'Augsbourg où allèrent étudier tant d'illustres allemands.

Jeanjean était en outre membre de la chambre épiscopale et examinateur des vicaires du diocèse. On voit que son mérite avait été largement récompensé [2]. Il n'eut pas la douleur de voir le clergé alsacien dispersé par la Révolution, car il mourut au Séminaire [3] vers 1791, âgé de 64 ans. Ses sermons ont été imprimés en 1815.

Sa bibliothèque devait être fort remarquable, car j'ai trouvé son grand Ex-libris n° 1 sur un recueil factice de blasons in-4°, ce qui montre l'étendue de ses connaissances. Le n° 2 où il n'est qualifié que de chanoine fait partie avec le n° 3 de la riche collection d'Ex-libris alsaciens délaissée par mon ami le regretté Ferdinand Reiber, enlevé si jeune à ses études remarquables sur l'Alsace. Tous les autres Ex-libris de Jeanjean sont, comme on le voit, postérieurs à sa nomination au rectorat de l'Université catholique de Strasbourg en 1787. On peut les attribuer à un bon graveur nommé Weis qui demeurait au Finckwiller.

A. Benoit.

1. Dorlan, *Notices historiques... sur la ville de Schlestadt*, Colmar, 1843, page 369.
2. Voir les Almanachs d'Alsace, années 1784, 1787, 1788, 1790.
3. Il demeurait avant rue de la Nuée bleue.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

AU CATALOGUE DU CONSEILLER BEAUPRÉ

SUR LES COLLIN PÈRE ET FILS

(*Suite*)

L'ARTICLE portant ce titre dans notre dernier numéro venait à peine de paraître, que M. E. Engelmann, notre archiviste, qui s'est fait une spécialité des Ex-libris gravés par les Collin, nous apprit qu'il possédait une pièce restée inconnue à M. Benoit aussi bien qu'à M. Beaupré. Nous n'avons pas hésité un instant à lui en demander communication afin de la faire photograver pour la publier ici; et M. Engelmann a bien voulu nous la confier avec sa bonne grâce habituelle.

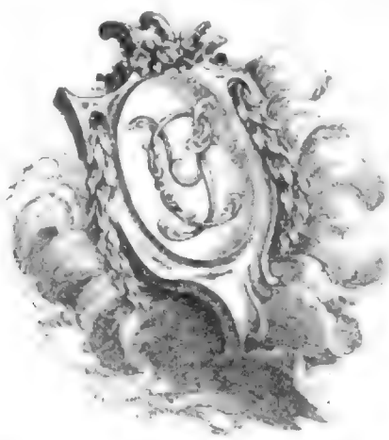

Ceci nous montre qu'en fait d'Ex-libris, comme en fait de bibliographie, et de bien d'autres choses, du reste, on ne ne doit jamais considérer son propre travail comme absolument complet. Qu'il faut au contraire continuer à chercher toujours, avec l'espoir de découvrir inopinément quelque nouvelle pièce restée jusqu'alors inconnue même aux amateurs qui se sont spécialisés sur certaines matières relativement restreintes. C'est l'encouragement plein de justesse et de modestie que M. Benoit nous donnait à tous à la fin de son article en disant : « Je souhaite que d'autres plus heureux que moi complètent l'œuvre de ces charmants petits maîtres Lorrains. »

Et maintenant qu'il nous soit permis (bien contrairement à nos habitudes), de *hasarder* une supposition qui nous obsède depuis que nous avons cette pièce sous les yeux et que nous en cherchons en vain le titulaire. Les lettres C. Y. si nettement dessinées sur ce cartouche Louis XV répondent parfaitement aux initiales de Collin fils : Yves Dominique Collin, en laissant toutefois de côté le D qui aurait inutilement compliqué le chiffre... Alors ne se trouverait-on pas là en face d'un Ex-libris de Collin, gravé pour Collin lui-même...?.?

L. BOULAND.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EX-LIBRIS DE M. L. SAPIN

Nos lecteurs ont pu constater, nous l'espérons, que dans le choix du sujet de nos articles, nous nous efforçons d'éviter la monotonie, en associant, autant que possible, dans chaque numéro, la publication de pièces nouvelles, à des recherches sur les Ex-libris anciens.

Nous sommes heureux d'être encouragés dans cette voie par les artistes faisant partie de notre Société, et qui veulent bien nous prêter, voire même nous donner les planches qu'ils ont gravées. Grâce à cela notre Revue acquiert un cachet d'authenticité qui n'est pas à dédaigner, surtout à une époque si avide de renseignements que la nôtre.

L'Ex-libris dont nous donnons, dans ce présent numéro, un tirage hors texte obtenu avec la planche originale est une eau-forte composée et exécutée récemment par M. Aglaus Bouvenne pour son ami Léon Sapin, le libraire bien connu de la rue Bonaparte. C'est, en quelque sorte, un Ex-libris de dédicace.

A proprement dire, ce n'est pas un rébus, mais un Ex-libris *parlant* puisque toute la composition ne porte que sur le mot *sapin*... Le paysage représente une clairière exclusivement formée de ces arbres toujours verts, sur le premier plan de laquelle est inscrite la devise allusive : Viridis virescens semper. On voit que, pour ne pas en perdre l'habitude, M. A. Bouvenne qui, nous l'avons dit page 66, est l'auteur d'un recueil fort utile de monogrammes, n'a pas manqué de mettre celui du titulaire au centre même du soleil qui éclaire son paysage !

M. L. Sapin avait formé une remarquable collection de pièces de théâtre avec les documents s'y rattachant, elle a été vendue il y a quelques années.

L. B.

EX-LIBRIS DE JOANNES SIBERG

De tous les Ex-libris modernes français ou étrangers que nous avons reçus depuis quelque temps, un de ceux qui nous ont procuré le plus de plaisir et que nous aimons à regarder de temps en temps, est celui du Suédois Johan Siberg dont voici la reproduction.

Cette vignette à laquelle la zincogravure a certainement fait perdre quelques-unes de ses finesses, nous frappe tout d'abord par son originale disposition, en même temps que par sa simplicité. Les dimensions cadrent

Digitized by Google

bien avec le but auquel on la destine ; l'inspiration en est heureuse et la composition artistique.

M. Jean Siberg, né en 1833, fut d'abord directeur d'une forge ; il vit maintenant de ses rentes dans la petite ville de Söderhamm (Suède), et nous ne doutons pas que sa bibliothèque ne soit celle d'un homme de goût.

Cette illustration est tirée de l'ouvrage *Svenska Bibliothek och Ex-libris*[1] de M. Carlander, qui a bien voulu nous prêter le cliché avec son obligeance habituelle.

L. Bouland.

QUESTIONS

MAURICE JAMETEL. — (N. 77.)

Quel était ce M. Maurice Jametel qui possédait le petit Ex-libris moderne, dont voici la description? Dans un carré de 0, 0225 de côté, formé par deux filets, celui de l'intérieur gras, on voit des caractères chinois. Ce premier carré est enclos dans un autre de 0, 04 formé par deux filets. Dans l'espace blanc compris entre les deux carrés, on lit : *China for ever. Ex-libris Maurice Jametel.*

Le volume dans lequel je trouve cet Ex-libris est le catalogue de la vente des livres de feu M. Linder, avocat à Saverne, faite en 1865 par le libraire François.

Comme particularité, on voit, collés bout à bout au dessus de l'Ex-libris, les deux mots : **Chasseur Bibliographe**, imprimés en gothique et coupés dans quelque publication.

J. R.

1. Voir l'article bibliographique que nous avons publié dans notre première livraison de l'année dernière, page 14.

Digitized by Google

KÖRNER. — (**N. 78.**)

Nous savons parfaitement que cette pièce n'a rien de commun avec les Ex-libris ; mais une fois n'est pas coutume... et comme la plupart des amateurs qui nous lisent ne s'occupent pas *exclusivement* d'Ex-libris, qu'ils sont encore, à côté de cela, collectionneurs de gravures, de livres, de manuscrits, de musique, etc., nous n'hésitons pas, pour rendre service à l'un de nous, à publier cette question, en faisant même chaudement appel à toute leur bonne volonté.

Quel est l'auteur de ce dessin à la mine de plomb, représentant Körner tué, le 26 août 1813, au combat de Rosenberg ?

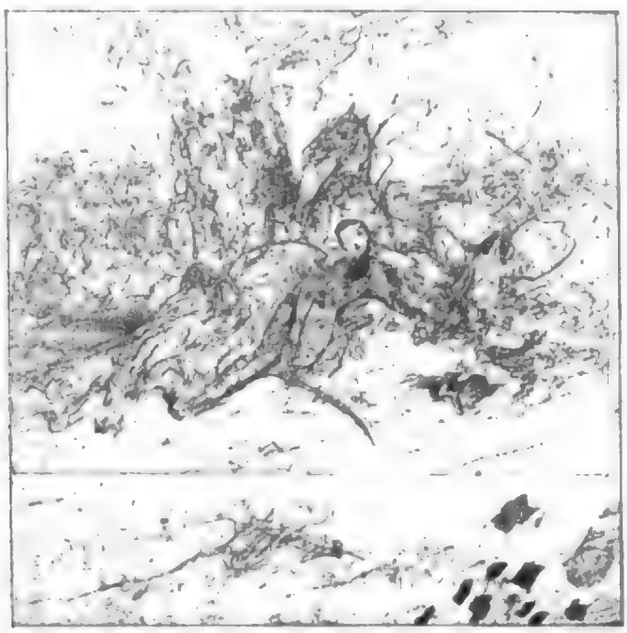

Par son format, 0, 216 millim. sur 0, 155 millim., on pourrait penser que ce dessin a été fait pour un titre ou une couverture de musique.

A-t-il été exécuté en lithographie pour illustrer les chants de guerre de Körner ? La légende, seulement esquissée, les attributs qui se trouvent au bas du dessin, la lyre qui se voit parmi eux, pourraient le faire supposer. La présente réduction ne donne que très imparfaitement la légende, parce que dans l'original elle n'est pas plus lisible. Le nom de Körner s'y voit assez bien, mais le reste est à peu près indéchiffrable.

A. B.

COLONNE — SOLEIL. — (**N. 79.**)

Dans un cartouche Louis XIV, entouré de deux palmes et surmonté d'une couronne de comte, se lit le blason suivant : d'argent à une colonne de ... sur une terrasse de sinople accostée de deux oiseaux volant vers le chapiteau. Au chef d'azur chargé d'un soleil d'argent. Couronne de comte. Signature : au bas à droite, Montulay lenée [1] S. Le tout est circonscrit par un rectangle à double filet. A qui appartenait cette pièce ?

A. M.

1. *Sic* pour l'aîné.

Digitized by Google

Nous attendons, pour publier une nouvelle planche d'Ex-libris à identifier, que nous en ayons reçu un nombre suffisant et qui nous permette une disposition avantageuse. Nous attirons de nouveau l'attention de nos correspondants et collaborateurs sur ce mode d'investigation si pratique.

RÉPONSES

AUSTIN. — (N. 51.) [2e ANNÉE, PAGE 44.]

Plusieurs artistes de ce nom ont travaillé en Angleterre :

1° Austin (William), graveur à l'eau-forte et au burin, né à Londres vers 1740, est mort vers la fin du XVIIIe siècle. Elève de *George Bickham*, il a édité et gravé des caricatures politiques, des sujets satiriques et des vues.

2° Austin (Paul), graveur à l'eau-forte, né à Londres en 1741. On le croit frère du précédent. Il a fait des petits paysages d'après divers maîtres.

3° Austin (R.), graveur en relief, sur cuivre et sur bois, pour la typographie. Cet artiste a travaillé à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. Ses vignettes sont signées : *R. Austin*, ou *Austin*, ou de l'abréviation *Aust.*

4° Austin (S.) fut aquarelliste, dessinateur de vues et de marines. Il vivait en Angleterre et travailla pour les *Keapseakes* vers 1835.

5° Enfin, dans la seconde moitié de notre siècle, les dessinateurs-lithographes en couleurs Austin et Grover ont fait, dans le goût moderne beaucoup de cartes d'adresses et de prospectus avec sujets, enfants, attributs et ornements. Ces artistes ont travaillé à Londres et à Nottingham.

R. Austin est probablement l'auteur de la pièce décrite.

TH. DEVAULX.

ARBRE ; PALÉ. — (N. 52.) [2e ANNÉE, PAGE 60.]

Il s'agit évidemment de l'Ex-libris d'un membre de l'ancienne et très nombreuse famille de Salis, du canton des Grisons en Suisse. L'écusson et le cimier correspondent exactement, avec cette seule différence que l'arbre est généralement arraché. Une branche de cette famille prit le titre de comte.

J. GRELLET.

Réponse analogue de M. P. de Crauzat.

VARIA

Nous avons reçu deux réponses à des questions incidemment soulevées au courant de la plume dans des articles parus il y a peu de temps ; mais comme elles ne figurent pas à notre questionnaire et qu'elles n'auraient point de rubrique à laquelle on pût se reporter, nous les publions simplement ci-dessous avec renvoi aux pages.

Digitized by Google

1° L'abbé d'Auribeau, dont il est question dans les Archives des Collectionneurs d'Ex-libris, année 1895, page 4, est sans aucun doute l'abbé P. d'Hesmivy d'Auribeau, dont on trouve l'article dans les biographies à Hesmivy et qui est cité aussi par Quérard dans la *France littéraire*.

R. P. C. Sommervogel.

2° A propos d'Artus, dont l'Ex-libris est reproduit page 36 (année 1895) : « Il y a douze ans, peut-être un peu plus, est mort à Vienne le baron Artus, qui avait été conseiller aulique et chef d'une section au ministère de l'intérieur ; mais je ne saurais dire si quelque lien de parenté l'unissait à celui qui vous occupe. » Dr Utitz.

Dans la vente d'estampes faite à l'hôtel Drouot, le 22 avril 1895, par M. Roblin, se trouvaient deux lots qui intéressent nos lecteurs.

Le n° 57 annonçait cinquante pièces sous le titre : *Ex-libris, étiquettes, adresses*. Il a été vendu 10 francs. Le n° 58 annonçait : *Ex-libris français et étrangers, cent pièces (sera divisé)*. Il a été en effet séparé en deux parties qui contenaient chacune à peu près les mêmes pièces. Parmi celles-ci, nous citerons les Ex-libris de Choteck, d'Alfieri (moderne), de Bernard jurisconsulte, de Maton de la Varenne, de G. Parthey, de Bodman, de lord Eliock, d'Hercule de Silva, et d'assez nombreux Ex-libris anglais. La première partie (53 pièces) a été vendue 15 francs, et la seconde (56 pièces) aussi 15 francs, ce qui les met à environ vingt centimes la pièce. On voit donc que ceux qui ne possédaient pas ces exemplaires auraient pu les acquérir ici à un prix avantageux, surtout les Choteck qui ont été cotés jusqu'à 2 francs la pièce il n'y a pas longtemps.

Nous venons de recevoir le 2e numéro pour 1895 de l'Ex-libris Zeitschrift, organe de l'Ex-libris-Vereins de Berlin. Comme toujours, ce numéro est remarquable par sa composition et par l'exécution des planches hors texte qu'il contient. Citons en particulier les articles consacrés aux Ex-libris : de la bibliothèque de la ville d'Augsbourg (avec hors texte en couleur), celui de Mme Ilse Warnecke, veuve de notre si regretté correspondant (chromo), celui qui a été exécuté, en 1894, par Karl Rickelt pour Franz Freiherrn von Lipperheide (hors texte sur fond teinté), etc. Nous comptons reparler de ce numéro par la suite.

Le fascicule de mai de l'*Ex-Libris Journal* de Londres contient une étude de M. Thairlwall sur un grand nombre d'exemples d'Ex-libris servant de transition entre les divers styles anglais, bien caractérisés, qui se sont succédés du XVIe au XVIIIe siècle ; cet article est illustré de cinq reproductions anciennes.

M. Allen fournit des notes américaines avec trois gravures ; Mme Margaret Stuart décrit les planches de la famille Haig avec trois reproductions égale-

ment. Enfin les Ex-libris récents nous montrent quatre Ex-libris nouveaux et le fascicule se termine, comme d'habitude, par les notes du mois.

Si nous ajoutons le frontispice, une belle planche allemande d'Ambroise de Virmont, et les Ex-libris à identifier, reproduits dans le texte et hors texte, on en conclut que ce numéro est très copieux et bien illustré.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE :

LE PREMIER SUPPLÉMENT AU DICTIONNAIRE

DE DEVISES HISTORIQUES ET HÉRALDIQUES

PAR M. H. TAUSIN.

Un vol. in-8° de 328 pages. — Prix 5 francs.

Dans ce dictionnaire spécial, l'auteur a réuni par ordre *alphabétique* un grand nombre de devises ainsi que des cris de guerre, tant anciens que modernes, qui faciliteront considérablement la recherche de l'origine ou provenance d'une grande quantité d'objets ornés de devises et, en particulier, des Ex-libris.

Cet ouvrage, d'un emploi commode, permettra aussi de trouver rapidement les noms des possesseurs primitifs d'œuvres d'art tels que tableaux, faïences, bijoux, livres, bois sculptés, verrières, sceaux, jetons, pierres tombales, etc., dont les blasons se trouvent presque toujours accompagnés de devises.

C'est le complément indispensable de l'ouvrage du même auteur, paru en 1878 en collaboration avec M. Chassant, et que la plupart de nos lecteurs ont souvent en main, nous n'en doutons pas.

Le second volume paraîtra incessamment.

Adresser les demandes à M. H. Tausin, 3, rue de Tunis, à Saint-Quentin. Aisne.

AVIS IMPORTANT

Pour plus de régularité et de commodité dans la tenue de nos écritures, nous prions avec instance MM. les Membres et Abonnés de vouloir bien envoyer directement leur cotisation ou leur abonnement au Trésorier de la Société, M. J. Regnauld, 19, rue du Cherche-Midi, Paris.

Le Secrétaire-Gérant,
LÉON QUANTIN.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

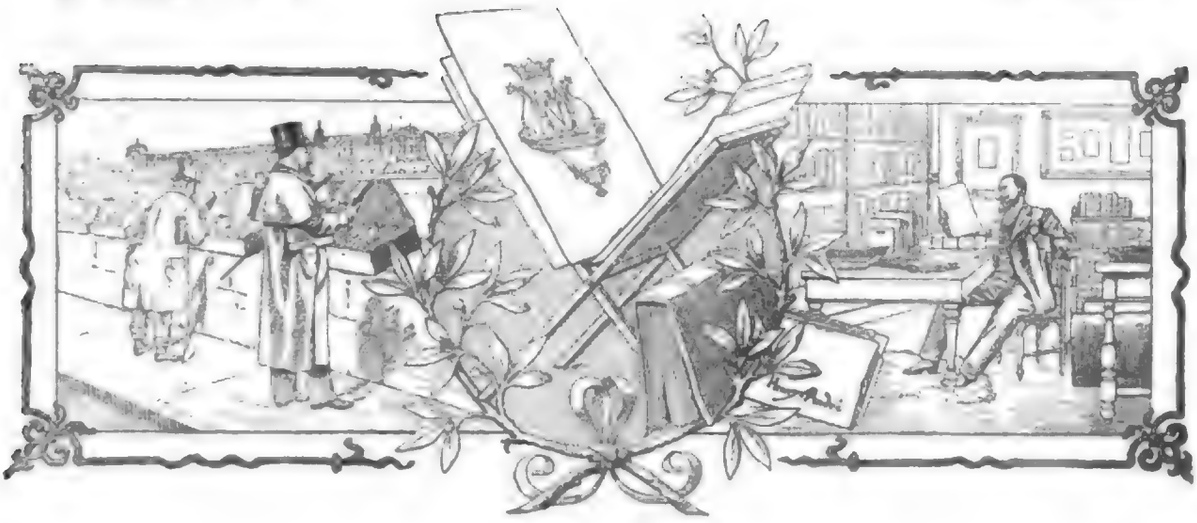

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 MAI 1895

M. Paul Vibert, un de nos nouveaux Sociétaires, et M. le marquis de Villoutreys, de passage à Paris, assistent à la séance. M. Advielle se fait excuser par lettre.

Les candidatures suivantes sont mises aux voix sur la présentation de MM. le Dr Bouland et le marquis de Villoutreys :

MM. Moore, à Weimar,
le marquis de Broc, château de la Ville-au-Fourrier.

Ces messieurs sont admis à l'unanimité.

M. Advielle demande par lettre si le Comité voudrait publier dans les Archives un travail sur les vieux bois gravés, servant de marques aux libraires français du xviie siècle ; cette étude comporterait dix à douze pages de texte et la reproduction d'environ 50 à 60 bois gravés. M. Wiggishoff, qui s'est fait une spécialité de ces marques, appuie la proposition de M. Advielle qui est acceptée en principe ; mais, en raison de la dépense qu'occasionnerait la reproduction immédiate d'un si grand nombre de vieux bois pour un sujet s'éloignant quelque peu de l'étude directe des Ex-libris, il est décidé que le travail de M. Advielle paraîtra en supplément dans les Archives, aussitôt que les ressources de la Société permettront de le faire.

Le Répertoire général s'est enrichi depuis la dernière réunion de 67 fiches, dont 45 fournies par M. Bargallo, 7 par M. Mar, le reste a été fait par le Secrétaire. A ce propos, le Président fait circuler un certain nombre de fiches qu'il a faites lui-même ou qui lui ont été envoyées par M. le comte de Régis et portant un calque de la partie essentielle de l'Ex-libris : dessin,

Digitized by Google

monogramme ou écu; il engage les Sociétaires à imiter cet exemple pour les descriptions qui les embarrassent.

Le Président annonce qu'il a reçu le programme de l'exposition d'Héraldique qui aura lieu au Champ-de-Mars et qui s'organise en ce moment, sous la direction de M. O. de Poli; il conseille à tous les Sociétaires d'y prendre part individuellement en envoyant au Comité, 37, rue Laffite, les pièces intéressantes qui sont en leur possession.

M. Bouland signale ensuite plusieurs ventes de livres dans lesquelles sont passés des volumes ornés d'Ex-libris; il recommande aux Sociétaires qui reçoivent des catalogues de ventes de signaler, soit au Secrétaire, soit à lui, tout ce qui est de nature à intéresser la Société.

En prévision des vacances, le Président demande qu'on lui remette ou qu'on lui envoie la copie, ainsi que les planches ou pièces à reproduire qui doivent former le fonds des articles de notre Revue pendant cette saison.

M. Rubattel propose d'étendre les limites de la publication des Ex-libris à celles de certains Ex-libris manuscrits ou de dédicaces d'hommes célèbres; sa proposition est acceptée.

Ont été reçus pendant le mois : l'*Armorial Français*, les *Archives Héraldiques Suisses*, le *Polyblion*, la *Mélusine*, etc.

Après la séance, le Président soumet à l'observation des membres présents, un Armorial de Segoing contenant deux planches inconnues jusqu'alors. M. Engelmann montre deux superbes Ex-libris coloriés, de la première moitié du XVIe siècle, appartenant à Jacques Spiegel; l'une de ces pièces rarissimes fera plus tard l'objet d'une reproduction dans les Archives. D'autres membres ont apporté un grand nombre de pièces curieuses ou anonymes, quelques-unes douteuses, et comme d'habitude cette fin de la réunion n'est pas la moins intéressante.

Le Secrétaire, Léon Quantin.

EX-LIBRIS DE BOUDON DE SAINT-AMANS

Dans le n° 10 des Archives (septembre 1894), page 150, nous avons donné la reproduction du chiffre A. S. qui est celui de Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans, en l'accompagnant de tous les renseignements biographiques que nous avons pu recueillir sur l'existence accidentée de ce naturaliste remarquable. Nous savions parfaitement qu'il avait possédé deux Ex-libris, héraldiques tous deux et anonymes, nous en avions même un sous les yeux, mais notre éloignement de Paris ne nous permettait à cette époque, ni de chercher celui qui nous manquait, ni de les faire reproduire, quoiqu'ils ne soient pas d'une grande rareté.

Digitized by Google

Pour combler cette lacune, nous allons donner ci-dessous les reproductions :

1° du chiffre que voici, et qu'un certain nombre de nos nouveaux lecteurs ne connaissent pas ;

2° celle des deux Ex-libris avec leurs dimensions réelles.

Le premier comme on le voit se ressent de l'originalité de son propriétaire, qui a voulu rappeler ses occupations favorites en y faisant figurer un palmier et d'autres petites plantes. Cet Ex-libris a été fait au tampon, au moyen d'un patron découpé ou peut-être avec un bois dont on s'est servi à la manière d'un cachet, en employant des encres de différentes couleurs.

Nous avons rencontré des exemplaires bleus, verts, noirs : et dans tous, les traits sont plus ou moins irréguliers, empâtés par suite de ce procédé, comme on le voit dans la reproduction ci-dessus qui a été obtenue cependant avec un des meilleurs exemplaires que nous ayons trouvés. Cet Ex-libris est souvent collé au verso du titre des volumes dans lesquels on le rencontre ; c'est du reste ce qui a lieu pour le petit livre de piété qui porte le chiffre, objet de notre premier article. Cette précaution qu'ont prise certains amateurs, de coller leur Ex-libris au verso du titre de leurs livres, n'est pas maladroite, car elle rend l'ablation de l'Ex-libris sinon impossible

Digitized by Google

du moins difficile et longue ; c'est une garantie de conservation, et nous ne saurions les en blâmer. Car en somme l'Ex-libris a été inventé pour être collé dans les livres, pour leur servir de sauvegarde, de passeport pour ainsi dire et on n'aurait jamais dû les en faire sortir, sinon pour les exemplaires dépareillés ou de rebut. Nous reviendrons quelque jour sur cet intéressant chapitre.

Le second, quoique gravé sur cuivre, est loin d'avoir le même intérêt, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur la reproduction que voici.

C'est un simple blason aux armes des Saint-Amans : *losangé d'or et d'azur* ; écrasé par un lourd casque taré de front, sans cimier, mais dont les abondants lambrequins descendent presque jusqu'au bas de l'écu, ils sont les seuls ornements de cette froide composition.

Nous ne serions pas étonné que cet Ex-libris ait été employé le premier, et que par la suite le titulaire ait jugé à propos de le remplacer par un autre plus en rapport avec ses goûts ; mais ceci n'est qu'une supposition et nous la donnons comme telle.

Les émaux de ce blason diffèrent de ceux indiqués dans l'Armorial général de Rietstap. Cette différence n'infirme en rien l'attribution dont nous avons des preuves certaines, elle a été *voulue*, puisque nous la retrouvons sur les deux pièces dont l'origine est authentique. Soit que l'on rencontre l'un ou l'autre de ces Ex-libris seul, ou accompagnant le chiffre, soit que l'on rencontre le chiffre sans Ex-libris on se trouve en face d'une des marques de propriété de Boudon de Saint-Amans.

L. Bouland.

Digitized by Google

EX-LIBRIS CAROLI ALBOSII

(CHARLES D'AILLEBOUST, ÉVÊQUE D'AUTUN)

Depuis Poulet-Malassis qui l'a signalé en huit lignes, comme à la hâte, tous ceux qui ont écrit sur les Ex-libris se sont bornés à répéter simplement ce qu'il dit de celui-ci; sans avoir l'idée de le reproduire, sans se demander quel pouvait être ce Charles Aillebоust, sans chercher à jeter la moindre clarté sur la personne du titulaire. Qu'est-ce pourtant qu'un Ex-libris sur le propriétaire duquel on n'a aucun renseignement? une estampe quelconque. Nos lecteurs voudront bien nous rendre cette justice que, depuis la fondation des Archives, nous nous sommes efforcés de leur donner le plus de renseignements possible sur les titulaires des Ex-libris que nous avons reproduits, et que nous ne les avons pas traités en vulgaires collectionneurs d'images.

Nous allons d'abord reproduire l'Ex-libris, car il en vaut la peine, puis donner les indications que nous avons pu recueillir; et l'on verra que si cette pièce n'est pas une attrayante gravure, une de ces vignettes à faire pâmer d'aise les collectionneurs d'Ex-libris du XVIIIe siècle..., elle est en revanche remarquable par la valeur individuelle de son propriétaire.

Ex Bibliotheca
Caroli Albofij,E.Eduenſis

Ex labore quies.

1 5 7 4.

L'année dernière M. Advielle nous avait communiqué une note sur cet Ex-libris avec un calque fait par lui et pris autrefois dans un volume passé en vente publique : « Les secrets miracles de nature..., etc. Lyon, Jean Frellon, 1566, in-8°. » L'ouvrage était dans sa reliure primitive en vélin mou avec lanières de cuir pour fermoirs. Une main contemporaine, celle peut-être de Charles d'Aillebоust, avait écrit sur la première feuille de garde : 8. s. (sols?) et au dos en grosses lettres capitales : SECRETS MIRACLES DE NATURE. Nous avons préféré faire la reproduction avec un exemplaire fort bien conservé qui nous a été gracieusement communiqué par M. Duris, dans la collection duquel il se trouve.

Après nous être assurés d'abord que le nom était bien C. Aillebоust ou d'Aillebоust et non pas Alboise, comme beaucoup de personnes l'avaient

Digitized by Google

cru jusqu'ici, nous demandâmes à deux érudits de la région, M. Laticulle, bibliothécaire d'Autun, et M. Protat, notre imprimeur, de vouloir bien nous indiquer les sources auxquelles nous pourrions puiser? Une prompte réponse nous signalait : 1° L'*Histoire de la Réforme et de la Ligue dans l'Autunois*, par M. H. Abord, 3 volumes in-8; 2° *Autun et ses monuments*, par MM. A. de Charmasse et H. de Fontenay, 1 volume in-12, dont nous avons extrait les renseignements qui suivent et auxquels nous renvoyons les personnes qui en désireraient davantage.

Charles d'Ailleboust, évêque d'Autun, était fils de Pierre d'Ailleboust, médecin de François Ier, mort à Fontainebleau le 3 septembre 1531 et enterré à Autun dans le monument de sa famille, qui était placé dans la chapelle Saint-Cosme et Saint-Damien de l'église Saint-Jean-de-la-Grotte. On y lisait son épitaphe jusqu'en 1783, année où cette crypte et la basilique de Saint-Nazaire qui tombaient en ruines furent démolies.

De son mariage avec Pierrette de Seez, le médecin de François Ier eut six fils et une fille (Françoise, femme du médecin calviniste Lalemant).

Jean, l'aîné, embrassa la carrière de son père et devint médecin du duc d'Alençon en 1578.

André, seigneur de Collonge-la-Madeleine, qui épousa Odette Rolet.

Charles qui nous occupe, Anatole et Hugues, tous trois chanoines de Saint-Lazare.

Enfin Jean, le plus jeune, qui fut attaché en qualité de médecin auprès du roi Henri IV.

Après s'être adonné à l'étude des lettres sacrées et profanes, à celle de la jurisprudence, de la philosophie et des mathématiques, Charles d'Ailleboust fut d'abord curé de Vindecy-en-Brionnais; puis chanoine et syndic de la cathédrale d'Autun, abbé de Septfons dans le Bourbonnais, prieur d'Auzy-le-Duc et de Bar-le-Régulier. Il fut nommé à différentes reprises procureur général de la province de Lyon (dont il administra l'archevêché pendant la vacance du siège) et syndic du clergé de France.

Ces fonctions l'avaient fixé à la cour, où son père avait laissé d'honorables souvenirs. Courtisan lettré et poli, il avait fait ses études avec un des beaux esprits du temps, Ponthus de Thyard, l'un des sept poètes de la Pléiade, depuis évêque de Châlons. C. d'Ailleboust était bien fait de sa personne, doué d'une physionomie pleine de grâce et de bonté; d'un caractère bienveillant, d'une urbanité exquise, très instruit dans l'histoire sacrée et profane. Aussi passait-il aux yeux de son clergé « pour un singu-« lier ornement de son temps, qui n'était pas parvenu inconsidérément et « de pleine volée au sommet des grandeurs, mais après avoir fait preuve « de ses suffisances et mérite, pourquoi l'on a employé méritoirement en « sa faveur le mot *perfectissime*[1] ».

Il fut député pour le clergé du baillage d'Autun aux États de Blois, le

1. Le livre des antiquités de la ville d'Autun, par Saint-Julien de Balcuse, page 210. — Dédié en 1580 à Charles d'Ailleboust.

Digitized by Google

Digitized by Google

6 décembre 1576, et mourut à Autun le 29 décembre 1585. Son corps fut déposé dans l'église de Saint-Jean-de-la-Grotte.

D'après son sceau qui a été reproduit dans l'histoire de la Réforme et de la Ligue en Autunois, par M. H. Abord, et dont voici un croquis, les armoiries des d'Ailleboust étaient de... à un chevron de... accompagné de trois trèfles de...

Le chanoine poète François Perrin, disciple de Ronsard, avait dédié à Charles d'Ailleboust son ouvrage : « Pourtraict de la vie Humaine. » La devise : *Ex labore quies*, qui fait honneur à celui qui l'avait adoptée, a été développée en deux quatrains dans l'un desquels nous relevons les petits vers suivants :

Ce qui doit durer à toujours
Et par sa gloire perdurable
Ne s'acquiert pas en peu de jours
Ains par labeur intolérable.

EX-LIBRIS DE VICTOR HUGO

Poulet-Malassis, dans la deuxième édition de son livre[1] *Les Ex-libris français depuis leur origine jusqu'à nos jours*, page 38, a reproduit l'Ex-libris du grand écrivain ; mais comme cet ouvrage est épuisé depuis longtemps déjà et que bon nombre de nos lecteurs ne le possèdent pas (n'ayant été tiré qu'à 350 exemplaires), nous croyons bien faire en donnant cet Ex-libris dans le présent numéro comme tirage hors texte, avec la reproduction par la photogravure d'un autographe inédit.

M. Aglaüs Bouvenne, qui a composé et gravé cet Ex-libris, a bien voulu nous prêter la planche dont il est propriétaire, ainsi que le curieux recueil dans lequel il a inséré la lettre de remerciements élogieux que lui adressa Victor Hugo. Ce n'est pas la première fois, on l'a déjà vu, que M. A. Bouvenne nous communique des planches pouvant donner de l'intérêt à nos

1. Paris, Rouquette, 1885-87, in-8°.

Digitized by Google

Archives, nous lui en exprimons nos plus sincères remerciements; car ce bon exemple sera suivi par d'autres artistes pour le plus grand bien de notre Société.

L'autographe qui était resté inconnu à Poulet-Malassis ajoute à la gravure de notre collaborateur un intérêt particulier. Nous y constatons d'abord que le poète était satisfait de la composition et de l'exécution de son Ex-libris puisqu'il dit : « Votre Ex-libris fait par vous pour moi me charme — j'accepte avec reconnaissance cette jolie petite planche. »

Ce que nous remarquons encore, c'est la promesse flatteuse faite par l'écrivain d'employer exclusivement cette vignette comme Ex-libris : « Votre Ex-libris marquera tous les livres de la bibliothèque de Hauteville House. »

Mais par suite des grands évènements qui changèrent si profondément à cette époque l'existence de Victor Hugo, cette promesse n'a été tenue qu'incomplètement; il nous semble qu'il serait encore temps de l'exécuter, au moins pour les manuscrits qui ont été donnés à la Bibliothèque nationale.

Ceux de nos collaborateurs qui recherchent spécialement les Ex-libris datés verront avec plaisir que celui-ci rentre dans le cadre de leur collection, car il porte en bas, à droite, dans les dernières hachures du sol : *Aglaüs Bouvenne del. et sculp. 70* (pour 1870).

L. B.

EX-LIBRIS DE M. VAN DRIESTEN

Au mois de janvier 1895, notre ami regretté M. C.-E. Thiéry faisait cadeau à notre Revue du tirage d'un de ses Ex-libris personnels. En avril, M. Tony Genty, bibliophile érudit, imitant ce bon exemple nous offrait gratuitement le sien comme supplément d'illustration pour notre numéro 4. Cette généreuse initiative partie de la province a réveillé le zèle de nos membres parisiens, qui nous ont promis des tirages, soit de leur Ex-libris personnel, soit de ceux qu'ils ont composés.

Aujourd'hui, c'est M. van Driesten qui nous donne à son tour le bel Ex-libris colorié qu'il a fait dernièrement pour lui-même, et qui diffère par le cachet comme par l'exécution des Ex-libris nouveaux que nous avons publiés jusqu'ici. Nous n'avions pas encore pu offrir à nos lecteurs une composition moderne, il est vrai, mais rappelant le genre des anciens Ex-libris du XVIe siècle, si rares en France, où l'usage des marques intérieures ne s'était pas encore généralisé à cette époque. Notre dévoué collaborateur ne pouvait donc nous faire un cadeau plus approprié et arrivant plus à propos : nous lui en témoignons avec plaisir notre sincère gratitude.

Digitized by Google

Hauteville house
10 juillet 1870

Monsieur,

j'ai reçu avec un vif intérêt votre ~~[illegible]~~ curieux travail. Votre ex-libris fait par vous pour moi, me charme. J'accepte avec reconnaissance cette jolie petite planche. Comment vous en remercier ? S'il est un livre de moi que vous désiriez tenir de ma main, veuillez me le dire, et j'aurai l'honneur de vous l'offrir.

Votre ex-libris marquera tous les livres de la Bibliothèque de Hauteville house.

Je vous donne la main avec une vive cordialité.

Victor Hugo

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Tout à la fois peintre et héraldiste consommé, M. van Driesten a voulu nous faire la surprise d'une pièce en couleur d'un agréable effet et d'une composition soignée; ses armoiries personnelles s'y prêtaient, du reste. Sur un fond bistre se détache un portique en grisaille sous lequel se trouve le blason : *de gueules au senestrochère d'or issant d'une nuée d'argent mouvante du flanc senestre de l'écu, tenant un arc d'argent bandé de trois cordes et armé d'une flèche du même.* Cimier, un héraut vêtu d'argent à la dalmatique de pourpre bordée d'or et tenant un pennon du dernier au monogramme D. E. J. V. accosté d'une fleur de lis à dextre et d'une fleur d'iris à senestre. Lambrequins d'or et de gueules.

Bon nombre de nos collègues connaissent personnellement M. van Driesten qui est un des membres de notre Comité : pour les autres, voici quelques renseignements biographiques que nous croyons de nature à les intéresser.

Au milieu de débuts pleins de difficultés, il avait pris goût à l'étude des miniatures qui ornent les manuscrits du moyen âge et les étudiait avec ardeur dans ses moments de loisir ; bientôt ces merveilles du vélin n'eurent plus de secret pour lui ; il retrouva le procédé perdu depuis longtemps d'appliquer l'or en relief sur le parchemin. A partir de ce moment (1879), servi par une puissance de travail et d'étude inouie, il poursuivit sa voie, comme le dit M. E. Laut, sans une heure de défaillance [1], marchant de succès en succès, de telle sorte qu'en 1883 la Société des sciences et arts de Lille lui décernait une médaille de vermeil, puis en 1885, une médaille d'or, et en 1891, le grand prix Wicar.

Ayant retrouvé aux Archives de la cité une *Marche de Lille*, manuscrit du XVIe siècle, histoire nobiliaire de la circonscription de Lille (291 blasons), il en fit une reproduction d'une exactitude absolue, puis en publia un fac-simile tiré à 150 exemplaires dont il tint à enluminer à la main les écussons et qui est actuellement aussi rare que recherché.

Suivre M. van Driesten dans sa marche ascendante depuis cette époque jusqu'à maintenant dépasserait les bornes de notre article : disons qu'en 1886-87 il peignit les trente-deux quartiers généalogiques de S. M. l'empereur d'Autriche ; qu'en 1888 il exécuta le tableau : armes et histoire de la maison de Bragance, qui obtint une médaille d'or à l'Exposition de 1889 et qui figure actuellement au palais royal de Belem.

M. van Driesten est le seul héraldiste qui ait été lauréat des concours de la Société généalogique et héraldique de France. Il fut l'initiateur du mouvement moderne vers l'étude de la miniature et le fondateur : 1° des Revues l'*Enlumineur* et le *Coloriste Enlumineur* ; 2° de la *Société des miniaturistes et enlumineurs de France.* Outre de nombreuses médailles, ses travaux lui ont valu successivement : les palmes académiques, la croix de commandeur de l'ordre du Christ..., etc..., etc...

L. Bouland.

1. *Revue du Nord*, 4e année, n° XXII (15 novembre 1893), page 300.

Digitized by Google

UN EX-LIBRIS DU BOURBONNAIS

Ce livre est à moy
Comme Paris au Roy.

Quoique l'une des plus petites provinces du centre de la France, le Bourbonnais a fourni ses érudits et ses bibliophiles ; la cour des ducs de Bourbon y avait fait germer le goût des arts et des sciences, les bibliothèques étaient aussi importantes que nombreuses ; de plus, bon nombre de congrégations religieuses y étaient établies, et pour ne citer que la célèbre abbaye de Souvigny, la fille aînée de Cluny, disons en passant que sa riche et importante bibliothèque a fourni le fonds de la bibliothèque municipale de Moulins.

La Révolution du siècle dernier a dispersé ces grandes bibliothèques comme elle a dispersé ses possesseurs, nous en recueillons les épaves à chaque instant.

Aussi, la liste à dresser des Ex-libris de notre province sera aussi longue que laborieuse, nous l'avons entreprise depuis longtemps déjà. La Société des collectionneurs d'Ex-libris engage ses lecteurs à mettre en lumière ces petites marques de propriété si intéressantes, aussi en attendant que nous la rédigions aussi complète que possible nous en donnerons quelques extraits aux *Archives* de cette Société.

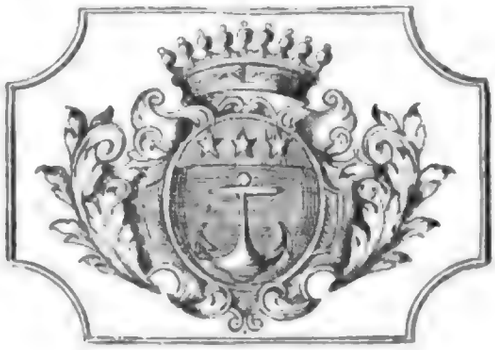

Nous avons trouvé l'Ex-libris de la famille du Breuil, sur un charmant petit volume admirablement imprimé et de format in-32 : *Francisci Bencii e Societate Jesu quinque martyres. Colonia Agrippinæ in officina Burckmannica, anno MDXCIV* (Excudebat Godefridus Kempensis).

Cet Ex-libris, gravé sans nom d'auteur, mesure 0.058^{m} de largeur sur 0.042^{m} de hauteur ; un double filet rentrant en quart de rond à chaque angle renferme les armes de cette illustre famille qui sont : *d'azur à l'ancre d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* Couronne de comte, lambrequins de feuillages entourant l'écusson ovale.

Gravure du milieu du règne de Louis XIV.

Les du Breuil tiraient leur nom du nom même d'une petite commune de l'arrondissement de La Palisse (Allier), dont ils étaient seigneurs ; et bien

Digitized by Google

que d'Hozier ne fasse remonter leur généalogie qu'au commencement du XVIe siècle, le nom de cette famille nous était révélé par une pierre tombale de la femme d'Aycelin du Breuil, qui se voit encore dans la petite église du Breuil; elle offre comme particularité que la tête, les mains, les pieds et un chien couché, sont formés de terre cuite vernissée et encastrés dans le grès de cette dalle funéraire autour de laquelle se lit l'inscription suivante, en caractères gothiques : « Hic : jacet : Dña : Hælis : de : Brolio : uxor : quonda : Dñi : it : Aycelini : militis : acuti : que : obiit : die : sabbati : post : festem : Nativi : Beate : Maria : Virgini : anno : Domini : M^o. CCC^o : Cujus : anima : requiescat : in : pace : amen : amen : »

Ils étaient seigneurs du Breuil, d'Arfeuilles, de Nizerolles, de Vedignac, de La Vergne, de Lourdoueix, de Saint-Maurice, de Gallemeau, du Croux, de Lavault-Sainte-Anne, de la Brosse, de Chauvière.

Leurs possessions s'étendaient en outre du Bourbonnais sur une partie de la Marche; leurs principales alliances sont : De La Mothe, de Tenelle, de Foucault, de Barbançois, Autier de la Villemontée, de Saint-Maur, André, de Beaulne, de Salvert, etc.

Il existait plusieurs familles de ce nom en Normandie, en Berry, en Touraine, en Limousin, mais leurs armoiries sont différentes de celle du Bourbonnais. Plusieurs de ces familles comptent encore des représentants.

Francis Perot.

QUESTIONS

TROIS ÉTOILES — ÉCARTELÉ. — (N. 80.)

De qui est l'Ex-libris suivant : dans un cartouche Louis XIV, on voit le blason : *Écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'argent; aux 2 et 3 de gueules à trois fasces vivrées d'argent; à une bande d'azur semée de fleurs de lis de... brochant.* Couronne de marquis, sans autres attributs extérieurs?

C. de L.

DEUX LÉOPARDS. — N. 81.)

Cartouche portant un écu ovale : *D'or à deux léopards de..., l'un sur l'autre, le premier passant, le second contre-passant et enfermés dans un filet vivré d'azur* (?). Supports, deux lions sur une console style Louis XVI. Couronne de duc, accostée d'une banderole portant la devise : DONEC ILLA INVIA VIVIS.

A qui appartenait cet Ex-libris? L. Q.

EX-LIBRIS ITALIENS. — (N. 82.)

Les deux pièces suivantes ayant été gravées à Turin, j'ai recours à l'obligeance de nos collègues pour savoir à quels personnages italiens il convient de les attribuer :

A. *Parti : au 1 de gueules à trois croix d'argent, tréflées et au pied fiché posées 1 et 2 (mal ordonnées); au 2 coupé d'argent à trois croix de gueules*

Digitized by Google

tréflées et au pied fiché posées 2 et 1, sur gueules, au chef d'or. Couronne de marquis. Signé B.-J. Tasnière, sculp. Taurini, 1711.

B. *Parti : au 1 d'azur à trois bandes échiquetées d'or et de gueules de trois tires* (Solar ou Solara en Piémont?); *au 2 de gueules à trois roues d'argent.* Couronne de marquis. Le collier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare autour de l'écu. Signé : Tasnière, fec. 1711.

E. P.

TROIS LOSANGES CHARGÉES. — (N. 83.)

Sur l'ouvrage de Duclos, *Acajou et Zirphile, conte*, A. Minutie, 1744, in 4°, avec illustrations de Boucher, gravées par Cochin, et relié en maroquin rouge, se trouvent les armoiries reproduites ci-dessous au moyen d'un frottis très exact.

D'après M. le comte de Burey, qui a bien voulu s'occuper de cette recherche avec sa complaisance habituelle, le blason est celui de la famille Patin (Belgique) et doit se lire : *de gueules, à trois losanges d'argent chargées chacune d'une fleur de lys de sable ; au chef d'argent, chargé d'une aigle issante de sable.*

Étant donné : la date 1744 de l'apparition du livre, l'indication fournie par la cordelière de veuve qui entoure l'écu et permettent une approximation suffisante, nous demandons à nos collaborateurs belges de préciser l'attribution, et de nous indiquer quelle était la personne de la famille Patin pour laquelle a été exécutée cette belle reliure? En somme, la question se réduit actuellement à celle-ci : quelle pouvait être la dame Patin, veuve

Digitized by Google

après 1744 et possédant assez le goût des beaux livres pour s'être fait exécuter un fer à dorer?

A. F.

EX-LIBRIS MACABRES. — (**N. 84.**)

J'ai entendu dire dernièrement qu'un collectionneur ne recherchait exclusivement que les Ex-libris ayant dans leur composition des têtes de mort ou des squelettes : c'est une spécialisation comme une autre... Pourrait-on me donner son adresse, j'aurais quelque chose à lui faire parvenir.

J. V. D.

RÉPONSES

MAURICE JAMETEL. — (**N. 53.**) [2e ANNÉE, PAGE 76].

Maurice-Louis-Marie Jametel, né à Montrouge près Paris, le 11 janvier 1856, élève de l'École des Langues Orientales vivantes, fut chargé du cours de chinois à cette école, le 16 mai 1886, après la mort de M. le comte Kleczkowski. Il devint professeur titulaire le 23 janvier 1889, et fut prématurément emporté le 17 mai de la même année.

Une notice lui a été consacrée par M. Charles Schefer en tête du *Recueil de textes et de traductions publiés par les professeurs de l'École des Langues Orientales*, 1889, t. I, pp. viij-xij.

E. Picot.

Le chasseur bibliographe, revue bibliographique, philologique, littéraire, critique et anecdotique, par François. Tel était le titre de ce journal publié par François, libraire à Paris, rue Bonaparte, 26, pendant les années 1862 et 1863. Il se composait d'articles sur des sujets de bibliographie ancienne, de nouvelles du monde des livres, d'annonces des ventes, etc... A la fin de chaque numéro, et faisant partie de la livraison, était un catalogue des livres à prix marqués qui étaient à vendre chez l'éditeur François. Tous les livres annoncés dans ces catalogues portaient la petite bande imprimée, tantôt en capitales grasses, tantôt en gothique : *Chasseur bibliographe*; cette mention indiquait ainsi la provenance.

P. C.

Réponse analogue de M. Bargallo.

COLONNE — SOLEIL. — (**N. 54.**) [2e ANNÉE, PAGE 77].

Cet Ex-libris est celui de Jules Hardouin Mansart, conseiller du roi en ses conseils, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, comte de Sagonne et autres lieux, surintendant et ordonnateur des bâtiments, arts et manufactures de Sa Majesté. Ces titres sont copiés sur une dédicace de livre qui lui était adressé. C'est le fameux architecte du dôme des Invalides. Il portait : *d'azur à la colonne d'argent, la base, le chapiteau et le piédestal d'or, surmontée d'un soleil du même ; ladite colonne accostée de deux aigles essorantes d'or affrontées et fixant le soleil* (Dubuisson, II, p. 7, n° 51). En plus de cet

Digitized by Google

Ex-libris, il avait encore un élégant fer à dorer pour marquer ses livres extérieurement.

Ce célèbre architecte, vraiment digne du nom d'artiste, naquit le 16 avril 1646 à Paris, sur la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs et mourut subitement à Marly le 11 mai 1708; il fut inhumé dans l'église Saint-Paul de Paris, où lui fut élevé un mausolée, sculpté par Coysevox. On trouvera sur lui d'amples détails dans la Biographie générale du Dr Hœfer, tom. 33, colonne 249.

H. de Beaulieu.

Réponse analogue de M. P. de Crauzat et de M. R. Richebé.

PLANCHE D'EX-LIBRIS A IDENTIFIER. — (N. 55.) [2e année, page 14.]

Nous avons reçu de M. O'Kelly de Galway l'intéressante lettre que voici et qui donne une réponse des plus satisfaisantes pour le numéro de cette planche; ce qui montre une fois de plus l'utilité de notre questionnaire, parce que tous les Ex-libris qu'elle reproduit sont difficiles à déterminer.

Monsieur le Président,

J'ai la satisfaction de vous adresser le premier résultat de mes investigations.

L'Ex-libris n° 9, planche III (2e année, 1er fascicule) : *d'azur à la bande d'or, chargé de trois lions rampants de sable*, est celui d'un membre de la la famille *de Vos* : Louis-François-Joseph *de Vos de Cauwenberg*, né à Bruxelles, le 24 juillet 1757, et décédé en célibat le 31 décembre 1830. Il fut d'abord archer de la noble-garde de la cour de Bruxelles en 1776, puis, pendant de longues années, échevin de cette ville et officier de l'État-civil. Il reçut de l'empereur Napoléon Ier le titre de baron en récompense d'importants services aux époques les plus difficiles. Sous le régime hollandais, le roi Guillaume Ier le nomma chevalier de l'ordre du Lion Belgique.

Le baron de Vos de Cauwenberg était fils de Jean-Baptiste de Vos, natif d'Armentières, officier au régiment de Prié (service d'Autriche) et de Marie-Dominique Moniez. Il eut une sœur unique qui a formé souche : Barbe-Albertine-Josèphe de Vos, née à Bruxelles, le 30 mai 1759, et morte le 22 avril 1804, laquelle s'était mariée à Bruxelles, le 4 juin 1798, à Albert-Yves-Joseph *Falligan d'Hourdellier*, écuyer, lieutenant de grenadiers au régiment de Murray, — d'origine française — né à Tournai, le 22 mai 1752, mort à Bruxelles, le 8 février 1825.

La famille de Vos de Cauwenberg, éteinte dans les mâles, paraît être une branche de l'ancienne et noble maison de *de Vos de Pollaer*, originaire de Flandres, qui portait pour armoiries : *d'argent à la bande de sable, chargée de trois lions d'or armés et lampassés de gueules*. Casque couronné. Cimier un vol d'or (Goethals : *Miroir des notabilités nobiliaires*, tome II, page 75, et Rietstap : *Armorial général*, tome II).

Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. O'Kelly de Galway, *Archiviste*.

Digitized by Google

VARIA

L'*Ex-Libris Journal* de Londres, fascicule de juin, contient la suite de l'article de M. Wright sur les graveurs modernes d'Ex-libris; il décrit aujourd'hui l'œuvre de M. Weyer, encore peu considérable dans ce genre mais qui n'en est pas moins remarquable. M. Weyer, d'origine flamande, habite Norwich et procède de l'école allemande. Cet article est accompagné de cinq reproductions et d'une planche à part.

Nous trouvons ensuite le catalogue de la 4e exposition annuelle de la Société anglaise; la planche des Ex-libris à identifier, les notes américaines de M. Allen, avec deux reproductions; des articles bibliographiques, etc.

Dans les notes du mois, deux colonnes sont consacrées au compte rendu de nos *Archives*, et nous remercions sincèrement l'éditeur de l'appel chaleureux qu'il adresse aux membres de la Société anglaise pour se joindre à nous.

Enfin ce numéro donne comme planche hors texte un superbe Ex-libris de sir William Brownlowe, daté de 1698.

En mai dernier ont eu lieu deux ventes dont certains numéros intéressent nos lecteurs.

Dans la remarquable vente des *Livres et Estampes relatifs aux Beaux-Arts* de feu M. Hippolyte Destailleurs, faite par M. Damascène Morgand du 20 au 31 mai se trouvaient :

1° Sous le numéro 834 : Illustratione de gli Epitaffi..., etc... di M. Gabriel Symeoni, etc. Ce recueil in-4°, composé de trois ouvrages différents, relié en maroquin rouge, contient : au verso du titre de chacune de ses parties l'Ex-libris très curieux de Jean Jobert, avocat parisien, composé d'une espèce de Janus (buste à deux visages séparant les fragments d'une inscription).

Et, à la fin, un autre Ex-libris héraldique appartenant probablement à un autre membre de la même famille. Nous avons levé une fiche de chacun de ces Ex-libris pour notre répertoire général.

Le volume a été acquis pour le prix de cinquante et un francs, par M. Morgand.

2° Sous le numéro 1055 : Un lot d'Ex-libris étrangers, dont voici la description d'après le catalogue même.

1055. Ex-libris ornés, armoiries et supports d'armoiries, 89 pièces, *en feuilles*.

1. 8 Ex-libris gravés sur bois en Allemagne au XVIe siècle, dont celui de H. Pômer, par *R. A.*, d'après *A. Durer* (B. VII, p. 169).
2. 3 Ex-libris très ornés, gravés sur cuivre, par *Jost Amman*, dont celui décrit, par B. n° 23.

Digitized by Google

3. 3 Ex-libris très ornés, gravés, par *Mathias Zundt*, dont ceux de Pfinzing (Pass. 26 et 27), plus une pièce double et une pièce non signée.
4. 4 Ex-libris gravés, par *V. Solis* (B. 548, 549, 554, 556), plus 2 doubles.
5. 6 Ex-libris ornés, par *H. Wechter*, *H. T.*, *H. S.*, artistes allemands du XVIe siècle.
6. 27 Ex-libris et armoiries diverses exécutés en Allemagne, principalement au XVIe siècle.
7. 25 Ex-libris et armoiries gravés en France, certains par *Blondus*.
8. 7 armoiries anglaises.

On y joint un grand et beau dessin à la plume, par *J. Amman*, original d'un Ex-libris et un autre dessin à la plume daté 1601.

Il a été adjugé pour la somme de cinq cent trente francs à M. A. Saffroy.

Dans la vente de la bibliothèque de feu M. Emile Reiber, du 15 au 27 mai, faite par MM. Em. Paul, L. Huard et Guillemin.

1° Le numéro 174 ci-dessous portant l'Ex-libris, grand format (in-folio), gravé sur bois et colorié de Jacobus Spiegel de Schelestadt.

174. In Dioscoridis Historiam Herbarum certissima adaptatio, cum earundem Iconum Nomenclaturis, Græcis, Latinis et Germanicis. Der Kreüter rechte warhafftige contrafactur... — Onomastikon seu Lexicon Medicinæ Simplicis, Otho Brunfelsii... — *Argentorati, Joan. Schottus*, 1543, 2 parties en 1 vol. in-fol., nombreuses fig. sur bois, ais de bois, dos couvert de peau de truie, fermoirs.

La première partie de cet herbier de Brunfels est ornée de plus de 300 figures gravées sur bois, par Jacques Köbel; une belle et grande planche qui se trouve à la fin, porte le monogramme de cet artiste. Marque de l'imprimeur sur les titres.
Ex-libris colorié de *Jacobus Spiegel de Schelestadt*. Piqûres de vers.

Volume acquis par M. Saffroy au prix de 40 francs.

2° Un lot de reliures et débris de reliures, dont voici la description sommaire d'après le catalogue, et que nous n'avons pas eu le temps d'aller voir.

1606. Reliures. — Réunion de 15 reliures anciennes de formats in-fol., in-4 et in-8, en veau ou en vélin, et de 8 plats détachés dont 2 en maroquin et aux armes du *comte de Toulouse*.

On a joint à ce lot 35 fragments de reliures anciennes dont 18 avec armoiries et 17 avec milieux ou ornements dorés.

Ce lot a été adjugé au prix de un franc à M. Peltier, 12, rue de Seine.

Par suite des mesures si désagréables, pour l'affranchissement des journaux illustrés, que la poste vient de prendre au moment où l'on s'y attendait le moins, un certain nombre de personnes, tant de nos abonnés que d'autres, ont dû payer une surtaxe pour notre numéro 5. Nous les prions de nous excuser de cet ennui absolument indépendant de notre volonté, et dont nous allons nous efforcer d'éviter le retour. Les personnes qui auraient eu ce petit désagrément pour des numéros spécimen, en recevront comme compensation, d'autres dont l'affranchissement sera suffisant.

Le Secrétaire-Gérant,
LÉON QUANTIN.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

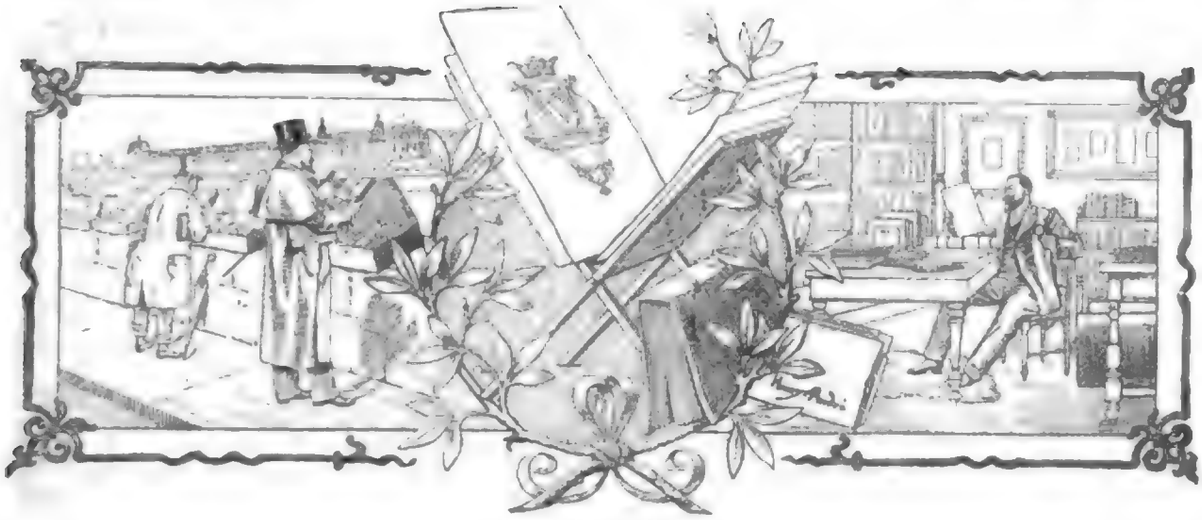

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 30 JUIN 1895

Cette réunion se ressent un peu de l'approche des vacances, les membres du comité y sont moins nombreux que de coutume ; mais la séance n'en est pas moins très intéressante. M. le vicomte de Gastines, qui habite actuellement Versailles, assiste pour la première fois à nos séances.

Les candidatures suivantes sont mises aux voix sur la présentation de MM. Chabeuf, Quantin et Bouland :

M. Joseph Royer, à Langres.
Miss Sara Kent How, à Millburn (Etats-Unis).
M. A. Steyert, à Lyon.

Ces trois personnes sont admises à l'unanimité.

Le Président donne lecture de quelques passages de la lettre par laquelle un de nos membres fondateurs, M. Mayor, de Genève, fait don à la Société d'une partie de sa collection : soit environ 320 Ex-libris, montés sur carte. Le Comité accepte ce don avec reconnaissance et vote des remerciements bien mérités à ce généreux donateur. Ces pièces passeront aux archives et seront classées dans des cartons spéciaux, portant la mention : *Fonds Mayor*.

Sur la proposition du Président, le Comité délègue ses pouvoirs pour la durée des vacances aux membres restant à Paris, sous la direction du Vice-président[1]. S'il est nécessaire, une ou plusieurs réunions pourront avoir lieu, soit chez M. le Vice-président, soit chez tout autre sociétaire,

1. M. de Crauzat, notre Vice-président, recevra chez lui le lundi, de une heure à trois heures.

Digitized by Google

pour statuer sur les demandes d'admission et sur les affaires urgentes qui exigeraient d'être traitées avant la reprise régulière des réunions mensuelles.

M. Bouland montre le tirage en vert de l'Ex-libris de M. Bargallo, et celui-ci annonce qu'il fera cadeau à la Société de tous les exemplaires nécessaires pour servir de hors texte à un des prochains numéros de nos Archives. Des remerciements chaleureux sont adressés à notre aimable sociétaire.

Sur la demande de plusieurs membres de Paris et de la province qui désireraient posséder dans leurs cartons les planches hors texte des Archives, sans avoir pour cela à les enlever de la publication, le Comité décide qu'à l'avenir chaque planche donnant la reproduction d'un Ex-libris sera tirée à 20 exemplaires en plus de notre chiffre ordinaire. Ces exemplaires ne porteront pas la lettre de l'imprimeur et pourront être acquis à raison de soixante-quinze centimes l'un, ou cinquante centimes la pièce par abonnement pour toutes les planches de l'année. Trois membres du Comité se font immédiatement inscrire pour un abonnement à l'année. Les demandes devront être adressées au Secrétaire ; et pour nos membres de la province et de l'étranger, l'envoi se fera à leurs frais en une ou plusieurs fois, selon leur désir ; le règlement de compte aura lieu à la fin de l'année. Les simples abonnés, quoique ne faisant pas partie de la Société, auront droit à la même faveur, à raison d'un exemplaire de chaque tirage, par abonnement ; mais ils devront nous adresser les fonds d'avance, accompagnés des frais d'envoi par poste. A la fin de l'année courante, les exemplaires qui pourront rester entre les mains du Secrétaire seront détruits et le tirage ne sera pas renouvelé.

Le montage uniforme des Ex-libris sur carte, pour former collection, nécessitant un temps assez long, que n'ont pas toujours les collectionneurs, le Président recommande Mme Flamant, 36, rue Washington, Paris, qui se charge de ce travail dans de bonnes conditions.

Le Répertoire général s'est enrichi, pendant le mois de juin, de 181 fiches, dont 113 fournies par M. Bargallo, 11 par M. Mar, 9 par M. Wiggishoff, 6 par M. Porcherot, et le reste fait par le Secrétaire.

La Société a reçu pendant le mois de juin les brochures suivantes : 1° du R. P. Ingold : *Dom Anselme Berthod, Bollandiste* ; 2° de M. Vervliet, d'Anvers : *Heraldiek en Kunst*, avec une reproduction d'ex-libris ancien gravé sur bois ; 3° de M. A. Fray-Fournier : *Les Ex-Libris Limousins*, étude très documentée dont il est rendu compte plus loin ; 4° de M. Schœnhaupt, le prospectus illustré de l'*Armorial des Communes d'Alsace* ; puis de nos échanges ordinaires : le *Polybiblion* ; l'*Armorial Français*, n°s 91 et 93 ; le *Giornale Araldico*, de M. de Crollalanza ; le n° des *Archives Héraldiques Suisses* du mois de mai ; la *Mélusine*, etc.

Le Président soumet au Comité un Ex-libris faux de Gambetta qu'il a acheté dernièrement à seule fin de pouvoir en offrir au comité la comparaison avec le tirage de la planche originale donnée dernièrement dans

Digitized by Google

notre n° 4, et de montrer combien est justifiée la causerie que nous avons publiée dans les trois premiers numéros des Archives de cette année.

M. de Gastines offre à la Société un exemplaire de son ex-libris, sur grand papier ; cette épreuve sera remise à M. l'Archiviste. L'Ex-libris de M. Nadar, reçu en nombre, est distribué aux membres présents.

Plusieurs pièces sont ensuite examinées : gravures, Ex-libris, etc., et la séance est levée à 5 heures. Les membres se séparent en se donnant rendez-vous pour la prochaine réunion d'automne, qui aura lieu le plus tôt possible et dont ils recevront la convocation comme d'habitude en temps opportun.

Le Secrétaire, Léon Quantin.

LE BIBLIOPHILE PROUST DE CHAMBOURG

Le 18 juillet 1722, un Arrêt du Conseil d'État du Roi, nomma ce Bibliophile, oublié par Joannès Guigard, Docteur Agrégé de l'Université d'Orléans, pour remplir la Chaire de Professeur de Droit en ladite Université, dont était pourvu le feu sieur le Berche.

Voici le dispositif de cet Arrêt :

« Le Roy étant informé que la Chaire de Professeur de Droit en l'Université d'Orléans, dont était pourvu le s^r le Berche, est vacante par son decez depuis l'année 1713, sans que jusqu'à présent elle ait pû être adjugée par la voye de la dispute, à cause des différentes contestations survenuës entre les Contendans, même depuis la Déclaration de Sa Majesté du 8 février 1719, qui, en réünissant celle du s^r Prousteau, aussi vacante alors, à la Chaire de Professeur du Droit François, avoit laissé l'autre au Concours ; qu'une si longue vacance est également contraire au bon ordre, et préjudiciable au bien public ; et que le Sr Aymon Proust de Chambourg, Docteur Agrégé en ladite Université, l'un des Contendans de ladite Chaire, mérite par sa capacité, dont il a donné des preuves suffisantes, et par les services que son Père et son Ayeul ont rendus successivement depuis près d'un siècle, dans une Profession si laborieuse, d'obtenir la préférence sur ses Concurrans, à quoi voulant pourvoir : Oüi le Raport. SA MAJESTÉ ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orléans, Régent, a évoqué et évoque à soi et à son Conseil, toutes les contestations formées pour raison de ladite Chaire de Professeur en Droit en la dite Université d'Orléans, vacante depuis l'année 1713, par le decez dudit Sieur le Berche, en quelque Juridiction qu'elles ayent été portées, et, sans tirer à conséquence ; Sa Majesté a nommé et nomme ledit Sieur Proust de Chambourg, pour remplir ladite Chaire. Veut et entend qu'il en soit mis en Possession en la manière accoûtumée en vertu du présent Arrêt, et qu'il joüisse de tous les Honneurs,

Digitized by Google

Privilèges, Droits, Emolumens et Gages attachez à ladite Chaire, de la même manière qu'en joüissent les autres Professeurs de ladite Université; le tout conformément à la Déclaration du 8 Février 1719, laquelle Sa Majesté veut être exécutée selon sa forme et teneur, fait défenses ausdits Professeurs et à tous autres, de lui apporter sur ce aucun trouble : Et sera le présent Arrêt exécuté nonobstant toutes oppositions et autres empêchemens, pour lesquels ne sera differé, dont si aucuns interviennent et icelle interdit à toutes ses Cours et autres Juges. »

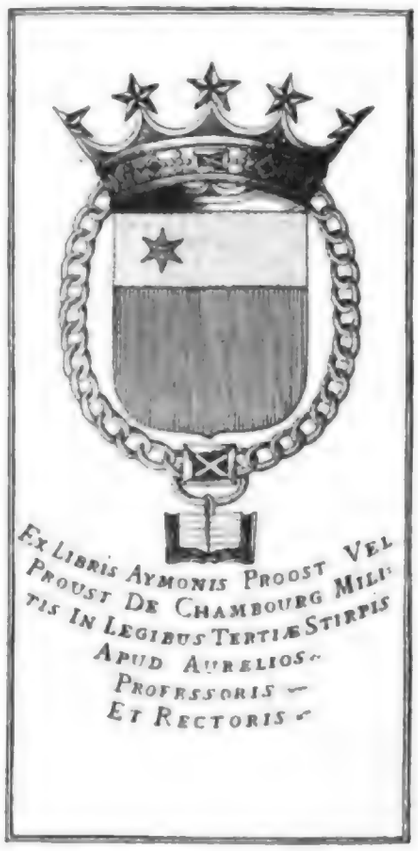

Un exemplaire imprimé de ce document se trouve en tête d'un volume[1] qui a fait partie de la bibliothèque de Proust de Chambourg, volume fort curieux, en ce qu'il renferme, en outre, *relié* avec le volume, l'*Ex-libris* armorié du collectionneur, une note bibliographique de sa main, et qu'il porte au dos, en cinq places, ces mêmes armoiries.

1. *Joh. Frederici Gronovii de Sestertiis, seu subsecivorum pecuniae veteris graecae et Romanae libri IV... Amstel., apud Lud. et Dan. Elzevires*, CIↃ IↃC LVI, gros in-8, v. f., fil., tr. dor. De ma Collection.

Digitized by Google

Nous reproduisons ici l'Ex-libris et partie du dos de la reliure du volume, qui est bien conditionné, mais qu'on a trop rogné.

Le savant Conservateur de la bibliothèque d'Orléans, M. Loiseleur, que nous avions consulté, a bien voulu nous dire que cette ville a produit peu de bibliophiles, et qu'il n'en connaît aucun autre que celui-ci qui ait apposé un fer soit sur le dos, soit sur les plats de ses livres.

Il nous fait remarquer encore que les armes qui figurent dans le fer de Proust de Chambourg sont : *de gueules au chef d'or, à l'étoile à six rais d'azur, au canton dextre du chef*; tandis que l'héraldiste orléanais, Hubert, les blasonne ainsi : *d'azur, au lion d'or passant lampassé de gueules.*

Il ajoute qu'un des volumes de la bibliothèque d'Orléans porte, avant le titre, un immense écusson chargé de seize quartiers, sur le tout desquels dominent les armes de Proust de Chambourg, telles qu'elles sont figurées sur son *fer* et son *Ex-libris*. Comme sur l'*Ex-libris*, une chaîne soutient un livre ; mais tandis que sur l'*Ex-libris* le livre, ouvert, est sans inscription, sur l'écusson, on y lit ces mots : *Scientiae praemium.*

Nous voilà fixés, grâce à M. Loiseleur, sur le bibliophile orléanais, Proust de Chambourg.

Il le connaît, d'ailleurs, on ne peut mieux, car il lui a consacré de longs détails dans un travail qu'il a publié sous ce titre : *L'Université d'Orléans, pendant la période de décadence* [1].

Voici le début de cet important travail :

« Les papiers qui ont fourni l'occasion de la matière de cette étude proviennent de la succession d'Aymon Proust de Chambourg, professeur à l'Université des lois d'Orléans, décédé en cette ville le 20 février 1762. La notice, placée par l'abbé Septier en tête du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique d'Orléans, *f*, nous apprend, page 24, qu'après le décès de ce professeur, sa veuve donna à cette Bibliothèque plusieurs ouvrages imprimés et tous les manuscrits ramassés par le grand-père et le père de son mari, tous deux professeurs en droit, le premier à Bourges, le second à Orléans, où il mourut le 18 août 1706, avec la réputation d'un savant économiste.

« Les manuscrits compris dans le don fait par la veuve d'Aymon Proust furent inscrits par l'abbé Septier, sous le n° 205 de son Catalogue, sous ce titre : *Commentaria in Pandectas, in Codicem et in Decretales*; 5 vol. in-folio.

« Il eût été plus exact de dire cinq cartons, car les papiers dont il s'agit étaient simplement renfermés dans cinq boîtes.

« Cette inscription est suivie des lignes suivantes, qui ne s'accordent pas très bien avec la notice préliminaire : « M. Proust de Chambourg, « professeur en droit à Orléans, célèbre canoniste, avait recueilli plusieurs « ouvrages des anciens professeurs d'Orléans et des autres Universités,

1. *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, lettres et arts d'Orléans*, 1885, tome XXV.

Digitized by Google

« dont il forma les cinq volumes in-folio qui les contiennent, et qui ont été « donnés à la bibliothèque publique par Madame sa veuve. »

« La vérité est que, des cinq cartons qui étaient censés renfermer tous ces ouvrages, les quatre premiers seulement contiennent des commentaires sur les Pandectes et les Décrétales, rédigés par d'anciens professeurs de droit, et en particulier par Colas de Malmuse. Le cinquième renfermait exclusivement des papiers relatifs à l'Université d'Orléans, et de quelques autres Universités françaises.

« L'erreur ne provenait pas de l'abbé Septier, mais de son prédécesseur, Dom Favre, qui, dans son Catalogue, publié en 1777, des livres de la Bibliothèque d'Orléans, a désigné sous le n° 26 des manuscrits latins, tous les papiers provenant de Proust de Chambourg, comme formant cinq volumes in-folio consacrés à des commentaires sur des sujets de droit, sans mention aucune des documents universitaires formant le cinquième volume ou plutôt le cinquième carton. Et cependant Dom Favre, qui fut bibliothécaire pendant quarante ans, de 1748 à 1788, connaissait à merveille ces documents, car c'était à lui qu'ils avaient été remis par la veuve d'Aymon Proust. Aussi, n'est-il pas téméraire de supposer que le soin qu'il prit de les laisser confondus avec des ouvrages de pure jurisprudence compris dans le même don, a été inspiré par la préoccupation charitable de ne pas appeler l'attention sur des faits dont la mémoire du mari de la donatrice pouvait avoir à souffrir.

« Dom Fabre avait classé ces papiers, qui forment près de deux cents pièces, réparties en cent vingt-huit dossiers, et les avait divisés en neuf séries dans l'ordre suivant : 1° Affaires contentieuses; 2° Messageries; 3° Election des docteurs agrégés; 4° Ordonnances et déclarations royales; 5° Discipline de l'Université; 6° Comptes de l'Université; 7° Réceptions de docteurs; 8° Armoiries; 9° Attestations d'études. »

Comment, dit M. Loiseleur, Aymon Proust était-il détenteur de ces papiers? Il les avait gardés, soustraits, volés, comme on voudra. D'ailleurs, « il chassait de race » et « appartenait à une famille où le génie de l'intrigue, l'esprit envahissant, tracassier et processif paraît avoir été héréditaire ».

A cet égard, M. Loiseleur donne des explications qui sont on ne peut plus concluantes. Malgré leur intérêt, nous devons nous borner à les signaler à ceux de nos confrères qui désireraient être plus amplement informés de la personnalité du bibliophile Proust de Chambourg, qui est aussi, à notre connaissance, le seul bibliophile de cette vieille cité ayant possédé un fer de reliure.

V. Advielle.

Pour éviter un retard de deux jours, les personnes qui, pendant les vacances (c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois d'octobre), voudraient correspondre promptement avec le président de notre Société, sont priées de lui envoyer leurs lettres à l'adresse suivante :

M. le Docteur BOULAND, *à Bouzonville (Busendorf), Lorraine.*

Digitized by Google

LES EX-LIBRIS DE JACQUES SPIEGEL

Grace à l'obligeance de MM. Ed. Engelmann et A. Benoit, nous avions en portefeuille depuis l'année dernière les renseignements relatifs à Jacques Spiegel, ainsi que le cliché reproduisant celui de ses Ex-libris qui se trouve à la Bibliothèque nationale, et dont, pour différentes raisons, nous avions retardé jusqu'ici la publication.

Aujourd'hui, par suite de l'achat que vient de faire M. Engelmann des deux exemplaires passés dans la vente Reiber (faite du 15 au 20 mai dernier[1]) cette publication devient de l'actualité. Dans une des dernières réunions du Comité où ces Ex-libris ont été exhibés, on les a fort appréciés et il a été décidé que nous n'attendrions pas davantage pour imprimer la petite étude qui suit.

Jacques Spiegel, jurisconsulte célèbre du XVIe siècle, était conseiller de Charles-Quint et de Ferdinand Ier. La date de sa naissance n'est pas précise : à la mort de son frère, en 1502, il avait, dit-on, 19 ans, il serait donc né en 1483. — Aushlager dit qu'il mourut en 1550.

On connaît jusqu'à présent, dit M. Engelmann, trois types différents de l'Ex-libris de J. Spiegel.

Le premier, dont nous avons eu connaissance nous a été signalé par M. Benoît qui en avait relevé la désignation dans les notes laissées par feu M. Ferd. Reiber de Strasbourg; il se trouve sur un volume in-8° appartenant à la Bibliothèque nationale et classé dans la réserve, en voici le titre : *Paraphrasis Themistii peripatetici acutissimi in Aristotelis.... Hermolao Barbaro interprete. Basileæ 1533.* — Inv. Réserve R. 806. — C'est celui dont la reproduction fait une des planches hors texte du présent numéro.

Elle a été soigneusement coloriée, d'après l'original, par M. Bazin, 25, rue des Noyers, qui a si bien exécuté pour nous l'enluminure de l'Ex-libris de M. Van Driesten. Elle représente simplement, comme on le voit, le blason du titulaire : *d'or à la barre de gueules chargée de trois plumes de paon du champ.* Casque contourné, surmonté d'une couronne d'or, cimier un vol chargé de la barre de l'écu, lambrequins d'or et de gueules.

Cet Ex-libris, comme du reste tous ceux de J. Spiegel, est gravé sur bois et peint à la main avec des couleurs à l'eau ; seulement le rouge des lambrequins et de la bande, qui, sur toutes les autres marques, est d'une teinte vermillon clair, se trouve sur celui-ci beaucoup plus foncé, tirant sur le carmin, et pourrait passer pour du pourpre. Une intéressante particularité qui, nous le croyons, se présente fort rarement, c'est que cet Ex-libris se compose d'une feuille double, non coupée dans le fond de la

1. Voir catalogue de la bibliothèque de feu M. Emile Reiber, architecte, directeur fondateur de l'Art pour tous (qu'il ne faut pas confondre avec feu Ferdinand Reiber, dont il est parlé plus loin), Paris, Em. Paul et Cie, 1895, in-8°.

Digitized by Google

reliure et formant garde au commencement du volume : le feuillet de gauche sur lequel sont imprimées les armes, peintes à la main, est collé en plein sur l'ais en bois de la reliure, tandis que le feuillet de droite est libre et se trouve placé ainsi avant le titre du volume et même avant les autres gardes en papier blanc. C'est sur cette feuille libre qui est de cette façon en regard de ses armes, que J. Spiegel avait fait imprimer une espèce de dédicace ou invocation en vers latins, adressée à la Postérité et qui mérite d'être reproduite ; la voici :

POSTERITATI

Quum peterem, tantum laudaret Cæsar avitum
  Insigne, exorno hoc te, Maxmilianus ait,
Atque inter cretos longeva nobilitate
  Scribaeq; arcani te volo habere locum.
Carolus Hesperiae Rex, postquam avus astra petivit,
  Qua prius, admittit conditione fruar.
Vt Cæsar dictus, censum dat, meq; fidelem
  Esse iubet servum, dum mihi vita manet,
Conspicuumq; facit sacri largitus honorem
  Palati comitum splendidiore toga.
Fernandus Princeps, Rex post, Cæsarq; deinde
  Hec rata habens, me nunc confovet emeritum.
Sic vos felices concordi fœdere fratres,
  Opprimite invicta castra inimica manu.
Munere dum vestro contentus sorte mea, nunc
  Evoluo libros ocia grata seni.
Cæsar avus traxit septem bis, Carolus annos
  Per treis, nec parvo pondere servitium,
Tot Princeps Ferdinandus clarissimus Austriæ,
  Ac late innumeris imperitans populis.
Cui MAIVS frater, mea mox vestigia servans,
  Prestitit ex sancta munia grata fide
Bis quinque annis, post heu mors, que meta laborum es,
  Crudelis, iuvenem corripis ante diem,
Portet honoratos titulos dum Rex meditatur,
  Accipiatq; sui præmia servitij.
Clauduntur nostri impensi tot Regibus anni,
  Tot data pennigeræ tempora militiæ.
Nec tamen hec ætas Cæsar dum postulat, aut Rex,
  Segnis abit longis usibus aucta. Vale.

IACOBVS SPIEGEL

Selestadiensis dicavit, ætatis sue anno LVI,
Salutis, M. D. XXX VIII.

Cette pièce de vers fait donc partie intégrante de l'Ex-libris ; elle existe sur celui de la Bibliothèque nationale désigné ci-dessus et sur une autre marque beaucoup plus grande et tout à fait différente par le dessin, que nous possédons depuis peu et qui se trouve mentionnée dans le catalogue de la vente d'Emile Reiber sur le volume n° 173 dont voici le titre : *Herbarum vivæ eicones ad naturæ Imitationem.... Argentorati apud*

Digitized by Google

Digitized by Google

THE
PUBLIC
TH
B

Digitized by Google

J. Schottum 1532. 3 tomes en 1 volume in-f° relié avec des ais de bois recouverts de peau de truie estampée. Cette dernière marque superbe de dessin tient toute la largeur du volume.

Spiegel avait, par conséquent, fait imprimer un certain nombre de ses Ex-libris de différents formats, les uns avec, les autres sans la dédicace reproduite ci-dessus : et il se servait très probablement des premiers pour orner les volumes auxquels il tenait le plus. Car dans un autre livre de plus petit format que nous avons eu entre les mains, la première marque décrite ci-dessus se trouvait collée comme d'habitude à l'intérieur, contre l'ais de bois de la reliure et était coupée tout autour avec deux ou trois centimètres de marge seulement.

Nous possédons encore, dit M. Engelmann, une troisième variété également très curieuse de la marque de cet amateur. Elle consiste dans l'écusson de ses armes, décrit plus haut, et au-dessus duquel sont imprimées ces cinq lignes, ainsi disposées :

IACOBVS SPIEGEL SELE-
STADIENSIS IVRECONS.
TRIVM C.ES. AVGGG.
AB EPISTOLIS
SACRIQVE PALATII COMES.

et au-dessous ces deux mots : TECVM HABITA qui était probablement la devise personnelle de Jacques Spiegel.

Cet Ex-libris se trouvait sur un volume faisant également partie de la vente Emile Reiber et catalogué sous le n° 174. *In Dioscoridis Historiam Herbarum....* Argentorati, J. Schottus, 1553, dont il a été question dans le n° 6 des Archives (Juin 1895), page 96.

Voyons maintenant ce que nous apprennent sur Spiegel les notes de notre érudit collaborateur et ami, M. A. Benoit (de Berthelming).

Au commencement du XVIe siècle, une société littéraire brillait de tout son éclat dans la ville de Schlestadt qui était alors renommée pour le nombre de ses *humanistes* et pour ses écoles; et parmi ses principaux membres se trouvait Jacob[1] Wimpheling. Celui-ci était l'oncle et le parrain de Jacques[1] Spiegel le jurisconsulte, propriétaire des Ex-libris qui nous occupent. Jacques Spiegel était le fils de Jean Spiegel, mort en 1492, et de Madelaine Wimpheling. Celle-ci s'étant remariée, était redevenue veuve en 1515 ; alors Jacques, sur les conseils de son oncle, se chargea de l'éducation de son jeune frère utérin Jean Meier, qui pour latiniser son nom, se fit appeler Maius et devint comme son aîné conseiller intime impérial en 1520.

Malgré ses nombreuses occupations, Jacques Spiegel publia ou commenta un certain nombre de livres devenus assez rares et dont nous donnons la liste plus loin.

En 1510, étant secrétaire de l'empereur Maximilien, il écrit des bords du lac de Constance à son oncle Wimpheling de publier un ouvrage sur la

1. En allemand, le prénom de Jacob répond à celui de Jacques en français, en latin Jacobus.

Digitized by Google

Pragmatique sanction. Maximilien s'étant déclaré contre le pape Jules II chargea Wimpheling par l'intermédiaire de Spiegel, son neveu, de faire un exposé des griefs de la nation germanique (la lettre est datée de Ueberlingen, sur le lac de Constance, 18 septembre 1510). Wimpheling s'empressa de faire le travail ; mais Spiegel prévint son oncle que ce n'était pas le moment de le publier, l'empereur ayant changé d'avis.

En 1512, Wimpheling écrivit contre les Moines vagabonds qui sont toujours en route, une diatribe qu'il fit publier par J. Spiegel et qu'il renouvela en 1514. Spiegel et Conrad Peutinger, d'Augsbourg, disposèrent l'empereur Maximilien à intervenir près du pape Léon X qui imposa silence aux ennemis de Wimpheling. Après la mort de Maximilien, Wimpheling voulut brûler les travaux qu'il avait faits sur la Pragmatique sanction, mais J. Spiegel et Lazare Schurer l'en empêchèrent.

En 1520, Spiegel publia les *Gravaminæ*, de son oncle, pour interdire le cumul et la sinécure comme crimes de lèse-majesté.

En 1520, Spiegel vient à Schlestadt ; il y est reçu avec honneur par le magistrat, assiste à une séance de la Société littéraire, où l'on parle des bonnes lettres et de leurs promoteurs en Allemagne. Puis il offre à ses amis un festin où il les traite royalement. (Ch. Schmidt. *Histoire littéraire de l'Alsace*, Paris, 1879, I, xx.) [1]

En 1521, Jérôme Guebwiller, humaniste alsacien, fait offrir par Spiegel à l'empereur Charles-Quint une pièce de vers où il exalte les qualités de ce prince. Et en 1524, un autre littérateur, nommé Liscinius, prie encore Spiegel de demander une place pour lui à l'archiduc Ferdinand, dont il était alors le secrétaire.

En 1528, à la mort de son oncle Jacob Wimpheling, J. Spiegel lui fait ériger dans l'église de Schlestadt, de concert avec J. Maius, son frère, un mausolée qui existe encore et dont l'inscription est de lui. Le buste de l'empereur Maximilien surmontait ce tombeau.

Lorsque Maius mourut en 1536, Jacques Spiegel composa avec Sapidus un *carmen* laudatif en l'honneur de ce jeune conseiller de l'empire.

On ignore la date exacte de la mort de Jacques Spiegel ; on sait qu'il avait une belle bibliothèque, qu'enrichissaient encore de nombreux manuscrits. Son Ex-libris gravé sur bois et peint à la main a été signalé tout d'abord par le regretté Ferdinand Reiber de Strasbourg, enlevé si jeune à la science et à ses amis.

Voici la liste de quelques ouvrages de Jacques Spiegel, d'après la note de Paul Ristelhuber (Dictionnaire du Haut et du Bas-Rhin) et autres auteurs :

1° *Lexicon juris civilis.*

2° *Scholia in libros Richardi Bartholomei Austriados.*

3° *Expositio in Prudentii hymnos.*

4° *Staurostichon hoc est carmen de mysteriis dominicæ crucis nuper in*

1. Il fit alors imprimer les travaux de son oncle sur la Pragmatique sanction, auquel il ajouta quelques chapitres.

Digitized by Google

Germaniam delapsis Joh. Fr. Pici Mirandulæ ad Maxim. Aug. cum Jacob. Spiegel enarratione. Tubing, 1512, in-4°.

5° *In hymnum Aviæ Christi Annæ dictum ab Erasmo Rot. Scholia Ja. Spiegel.* Augus. Vindelii, 1519, in-4°.

6° *Reuchlin. Scænica progymnasmata cum explanatione Jacobi Spiegel,* Tubing, 1512, in-4°.

7° *Barth. Latomii Imp. Maximilianus defunctus cum præfatione Jacobi Spiegelii.* Argentorati, 1519, in-4°.

8° *Pontani de immunitate liber unus cum scholiis Jacobi Spiegel.* Augustæ Vindelicorum, 1519, in-4°.

9° *Oratio per R. patrem Erasmum Vitellium... habita anno 1518 (cum præf. Jacobi Spiegelii).* Basilæ, in-4°.

D'après M. Ristelhuber (*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, XXXII, col. 32), le nom de Jacques Spiegel figure sur l'*Index librorum prohibitorum Leonis XIII jussu editus Romæ, 1880.*

LES EX-LIBRIS LIMOUSINS

Sous ce titre, un érudit, M. A. Fray-Fournier, de Limoges, vient de donner le tirage à part d'une étude qu'il a publiée dans le *Bibliophile Limousin*. Ce petit livre de 62 pages in-8° peut être cité à bon droit comme le modèle du genre ; car il ne nous avait pas encore été donné jusqu'ici de lire une étude aussi documentée, une œuvre aussi consciencieuse, faite avec une méthode aussi régulière, sur le sujet qui nous intéresse spécialement.

Dans le premier chapitre, écrit d'une plume alerte et enjouée, l'auteur raille un peu les collectionneurs ; cependant, s'y trouvant bientôt pris lui-même, il confesse tout son intérêt pour ces petites vignettes qui sauveront de l'oubli maints bibliophiles d'autrefois et souvent nous renseigneront sur leur personne, sur leurs goûts, leurs habitudes, etc. ; mais laissons la parole à M. Fray-Fournier :

« L'étude et l'analyse de ces infiniment petits peuvent apporter des « éléments d'instruction nombreux et variés. L'Ex-libris une fois découvert « il faut, en effet, l'identifier, car il est le plus souvent anonyme. Déter- « miner le nom de l'ancien possesseur en déchiffrant ses armoiries devient « alors une grave occupation. C'est là un jeu de l'esprit, avec des trou- « vailles charmantes autant qu'imprévues, quelque chose d'analogue au « plaisir qu'on éprouverait devant un dessin sans légende dont on devinerait « le sujet grâce à l'ingéniosité de la forme ou des détails..... »

N'est-ce pas, exprimé d'une autre façon, ce que notre collaborateur, M. Th. Devaulx, disait dans ses spirituelles causeries, il y a quelques mois ?

Un chapitre est consacré aux Ex-libris manuscrits, puis M. Fray-Fournier passe aux Ex-libris gravés ; ceux-ci sont peu nombreux, 25 à 30 seulement,

Digitized by Google

mais ils sont choisis parmi les *purs* Limousins, l'auteur nous ayant prévenu qu'il dédaignait ceux des intendants, évêques, dignitaires et fonctionnaires de tout ordre, d'origine étrangère à la province ; c'est grand dommage, car on eût pu certainement rencontrer sur ces personnages, dans les bibliothèques du Limousin, des renseignements probablement introuvables dans leurs pays d'origine.

Ensuite chaque pièce est passée en revue, identifiée avec soin, et les détails abondent sur son propriétaire : pour Martial de Lépine, par exemple, il n'y a pas moins de neuf pages de texte sur ses collections, sa correspondance, etc. Quinze reproductions illustrent l'ouvrage ; nous en donnons deux ci-dessous, obligeamment prêtées par l'éditeur, M. Ducourtieux, 7, rue des Arènes, Limoges, propriétaire du *Bibliophile Limousin*, dans lequel a d'abord paru ce travail.

Avec la permission de l'auteur, nous aurons plusieurs fois l'occasion de puiser dans ce charmant petit livre qui, n'ayant été tiré qu'à 50 exemplaires et pas mis dans le commerce, restera peu connu de nos membres de la province et de l'étranger [1]. Aujourd'hui nous donnons ci-dessous les Ex-libris de Nicolas de Petiot et de Joseph Froment.

Nous envoyons à M. A. Fray-Fournier nos plus sincères félicitations pour son travail, et nous souhaitons vivement qu'il trouve dans d'autres parties de la France des imitateurs pour mettre à jour toutes les curiosités que renferment nos bibliothèques de province, si riches en documents ignorés de toutes sortes [2].

Léon Quantin.

EX-LIBRIS DE NICOLAS DE PETIOT

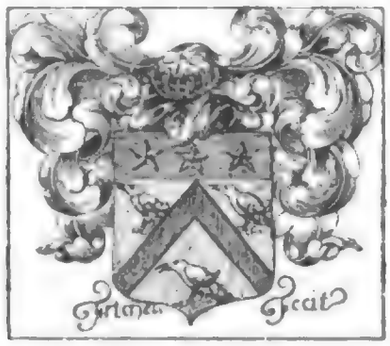

Le plus ancien Ex-libris limousin gravé que je connaisse est celui d'un membre de la famille de Petiot. Fils du capitaine de Tailhac, qui reçut, en 1629, le collier de l'ordre de Saint-Michel, en récompense d'actions d'éclat, Nicolas de Petiot, écuyer, sieur de Tailhac, naquit en 1631, dans

1. L'auteur ayant mis gracieusement à la disposition de notre Société une grande partie de ce tirage, regretterait de ne pouvoir satisfaire les demandes qui lui parviendraient après la publication de cet article.

2. M. A. Fray-Fournier a l'intention de publier une seconde série ; il recevrait avec reconnaissance, en communication, les Ex-libris limousins non cités dans cette brochure, que posséderaient nos sociétaires. Lui écrire directement, 10, rue Croix-Verte, Limoges.

Digitized by Google

la ville de Sommières, en Languedoc, dont son père était gouverneur. Sa jeunesse se passa dans cette localité, dont le séjour fut marqué pour lui par un fâcheux événement. On le trouve, vers 1660, fixé dans la paroisse de Chamborêt, en Limousin, à la suite de son mariage avec Anne de Villelume, fille de Jacques de Villelume, seigneur du Bastiment, lieutenant de la première compagnie des gardes du corps du roi. N. de Petiot de Tailhac testa le 5 avril 1700 et mourut avant 1707.

Son Ex-libris, dessiné par un artiste méridional, et dont une reproduction est ci-dessus, se trouvait sur un exemplaire des *Mémoires du cardinal de Richelieu* (A Goude, 1650, in-16.) Les armes qu'il présente sont : *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois pigeons* (?) *d'argent ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

EX-LIBRIS DE JOSEPH FROMENT

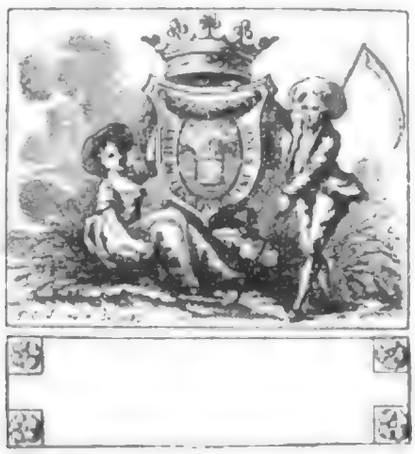

Voici un Ex-libris anonyme, mais duquel on peut dire qu'il est typique dans le genre des pièces ayant des armes parlantes. L'idée qu'éveille chaque détail et jusqu'au moindre accessoire conduit nécessairement à la révélation du nom de son possesseur. Sur un écusson d'azur, se détache une gerbe liée d'or ; pour supports, deux moissonneurs, homme et femme, en costume Watteau, tenant à la main, celui-ci une faulx, celle-là une faucille, et reposant sur un sol jonché d'épis. Devise : *Dominus incrementum dat.* La composition est signée : *P. C. J. inv. et sc. 1785.* N'est-il pas vrai que cet ensemble rustique n'offre qu'un rébus aisé à deviner ?

Joseph Froment, sieur de Champ-Lagarde, pour qui il fut gravé, était originaire de Tulle. Reçu en 1766 conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes, il était, au moment de la Révolution, bailli de Versailles. On le trouve parmi les gentilshommes du bas Limousin convoqués pour les élections aux Etats généraux.

Il existe de son Ex-libris deux types qui ne se différencient que par le mérite du dessin et de la gravure. Tandis que dans l'un le travail est incorrect, grossier même, il revêt dans l'autre une grâce adorable.

A. Fray-Fournier.

Digitized by Google

EX-LIBRIS DU CHANOINE JEANJEAN

Propos d'un Ex-libris signé de Collin et ignoré jusqu'ici, nous disions dans notre n° 5, page 74 : que l'on ne doit jamais considérer ses propres recherches comme absolument complètes ; mais au contraire les continuer toujours avec l'espoir de découvrir inopinément quelque pièce restée jusqu'alors inconnue, même aux amateurs dont les collections sont les mieux fournies.

L'événement vient encore de nous donner raison, à propos des Ex-libris du chanoine Jeanjean, cette fois.

Dans l'article que nous leur avons consacré (même n° 5, page 70-73), notre collaborateur en avait décrit sept types différents et nous en avions reproduit cinq. En voici un huitième qui vient de nous être gracieusement communiqué par M. le comte de Leiningen-Westerburg, de Munich, possesseur d'une des plus remarquables collections d'Ex-libris qui soient connues, et membre de notre Société.

M. Léopold Mar, notre érudit collaborateur, auquel nous avons montré cette pièce il y a quelques jours, nous disait :

« L'Ex-libris d'Ant. Jeanjean sort de la banalité, il est bien agencé et bien gravé. — Le cartouche qui entoure l'écu rappelle encore un peu le style Louis XIV, mais par ses ondulations gracieuses et ses fleurs il sacrifie cependant au goût de son époque. Enfin, la banderole sur les nuages et la masse chapitrale complètent un ensemble des plus satisfaisants qu'on serait heureux de rencontrer souvent sur les pièces du même genre. »

QUESTIONS

QUIEN VALE MAS ? — (N. 84.)

Cette vignette très moderne représente un gros album à moitié ouvert, posé sur le sol en manière de paravent, et montrant à l'observateur ses plats et son dos en tête duquel on lit : *Quien vale mas ?*, en queue les mots *Ex-libris*. Sur le plat de droite se trouve le monogramme C.P. Une petite femme, en costume de baigneuse, est assise sur l'album dans une pose pleine d'abandon.

Gravure à claire-voie ; hauteur 0,061, largeur 0,035. Dans les petits traits figurant le sol, à droite, on voit les lettres C.P. qui, étant les mêmes que celles du monogramme, semblent indiquer que cet Ex-Libris a été composé et exécuté par le propriétaire.

Qui est-ce ?

Les mots *quien vale mas* signifient : lequel vaut le plus ?

J. R.

Digitized by Google

Digitized by Google

THE
PUBLIC

Digitized by Google

CHIFFRE XIIII. — (**N. 85.**)

A qui appartenait le petit Ex-Libris, en largeur, dont voici la description : sur un manteau de pair, qui est largement étalé et surmonté d'une couronne de duc, on voit un blason ovale : *de sable au chef d'argent*. Sous ce blason, mais encore sur le manteau, est gravé le chiffre XIIII. Cette pièce en largeur, circonscrite d'un simple filet, mesure 0,037 de haut sur 0,062 de large ; elle présente bien tous les caractères d'un Ex-libris ; le nom du possesseur nous intrigue. H. de B.

TROIS TÊTES DE LION. — (**N. 86.**)

Sur un manteau d'hermine, étalé de façon à représenter presque un ovale et qui sert comme de fond à cette composition, on voit une espèce de console ou base ouvragée se rapprochant beaucoup du style Louis XIV et qui supporte un cartouche entouré d'une guirlande de fleurs. Dans l'ovale du cartouche se trouve le blason suivant : *de gueules à trois têtes de lion arrachées d'argent, posées en bande entre deux cotices du même*. Couronne de comte surmontée d'un mortier, supports deux lions.

Gravure à claire-voie ; hauteur 0,098, largeur 0,09 ; absolument anonyme, la couleur du papier jauni par le temps lui donne un aspect fort ancien.

Quel était le nom du titulaire ? C. D.

RÉPONSES

MAURICE JAMETEL. — (**N. 56.**) [2e ANNÉE, PAGES 76 ET 93.]

La mort de notre camarade Faucou n'ayant pas suspendu les bonnes relations qui existaient entre nous et l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, notre question sur Maurice Jametel a été reproduite dans ce journal et y a obtenu la réponse suivante (XXXII, colonne 633) dans le numéro du 10 juillet courant. Nous avons le plaisir de la donner ci-dessous comme confirmation et complément de celle que nous avons déjà publiée, et remercions l'aimable directeur de l'*Intermédiaire*.

MAURICE JAMETEL (XXXII, 653). — Maurice Jametel était né à Montrouge, le 17 juin 1856 ; il est mort à Paris, le 17 mai 1889, professeur à l'École des langues orientales vivantes. Il fut élève interprète à Pékin, de 1878 à 1881. Son séjour en Chine et les livres qu'il a publiés sur ce pays expliquent très bien la composition de son Ex-libris. Il a fait paraître l'*Épigraphie chinoise au Tibet*, Pékin, 1880 ; l'*Encre de Chine*, Paris, 1882 ; *La Chine inconnue*, Paris, 1886 ; *Pékin, Souvenir de l'Empire des Halvis*, Paris, 1887 ; l'*Argot pékinois*, Paris, 1888. Cette plaquette de dix-huit pages est imprimée sur papier de soie, et chaque page n'est imprimée que d'un seul côté. Maurice Jametel qui, à son retour de Chine, était très anémié, avait, sur le conseil de son médecin, appris un état manuel, et il était devenu très habile relieur.

P. S.

— Le libraire François, qui demeurait rue des Saints-Pères, 23, puis rue Bonaparte, 26, au premier, publia, pendant les années 1862 et 1863, sous ce titre : *Le chasseur bibliographe*, une revue bibliographique dont chacune des vingt-quatre livraisons, les seules parues à ma connaissance, comprenait aussi un petit catalogue de livres à prix marqués, ensemble douze cents numéros. Les articles de M. François et de ses nombreux collaborateurs, ainsi que les anecdotes qu'il avait recueillies, font regretter la prompte disparition de cet intéressant recueil.

CORAS.

Digitized by Google

TROIS ÉTOILES — ÉÇARTELÉ. — (N. 57.) [2e ANNÉE, PAGE 91.]

L'Ex-libris dont il s'agit porte les armoiries de la famille Andrault de Langeron, en Nivernais, qui se blasonnent de la façon suivante : *Écartelé: aux 1er et 4e, d'azur, à trois étoiles d'argent* (qui est d'Andrault) ; *aux 2e et 3e, de gueules, à trois fasces vivrées d'argent ; à la bande d'azur brochante sur le tout et semée de fleurs de lys d'or* (qui est de Gencien).

D'après l'époque à laquelle la pièce en question a dû être gravée, je serais porté à croire qu'elle a appartenu à François Andrault de Langeron, marquis de Maulevrier, fils de Hector Andrault, seigneur de Maulevrier, en Bourgogne, et d'Anne du Maine. François épousa Françoise de la Veuhe et en eut : Jean-Baptiste-Louis Andrault, marquis de Maulevrier et de Langeron, comte de Baxin, chevalier de la Toison d'Or et maréchal de France, en 1745. Comte DE BUREY.

Même réponse de MM. O'Kelly, L. Quantin, A. Steyert.

DEUX LÉOPARDS. — (N. 58.) [2e ANNÉE, PAGE 91.]

L'écusson mentionné est celui de la famille de Rosières, en Lorraine. Il doit se décrire ainsi : *D'or, à deux léopards d'azur, l'un sur l'autre, armés et lampassés de gueules, celui de la pointe contourné ; à la bordure engrêlée de gueules.* (Rietstap, 1re édition, p. 897, et l'*État présent de la Noblesse française*, par Bachelin-Deflorenne, édition de 1874, col. 1614.)

J'ai possédé, autrefois, dans ma collection sigillographique, une empreinte de cachet de cette maison, dans lequel l'écu était, en effet, timbré d'une couronne ducale. — Pour la devise, v. le supplément au Dictionnaire des devises historiques et héraldiques, par Henri Tausin, t. Ier, p. 127. Comte de B.

Même réponse de MM. Bouland et O'Kelly. Ce dernier ajoute : La maison de Rosières, originaire de la Touraine, s'était fixée dans le Barrois et la Lorraine. Elle est actuellement représentée par M. de Rosières au château de Pot-de-Vin, par Cirey-sur-Vesouze (Meurthe-et-Moselle).

AVIS

Dans les Sociétés comme la nôtre, il est d'usage que les cotisations et abonnements soient payés d'avance, au commencement de l'année. C'est pourquoi nous avons déjà fait passer dans les numéros 4 et 5 l'avis de vouloir bien adresser à notre trésorier *M. J. Regnauld, 19, rue du Cherche-Midi, Paris*, les petites sommes que nous doivent, de ce chef, nos membres et abonnés. Nous insistons donc auprès d'eux pour qu'ils se mettent en règle et nous évitent les complications d'écritures que nécessitent les recouvrements par la poste.

Le Secrétaire-Gérant,
LÉON QUANTIN.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

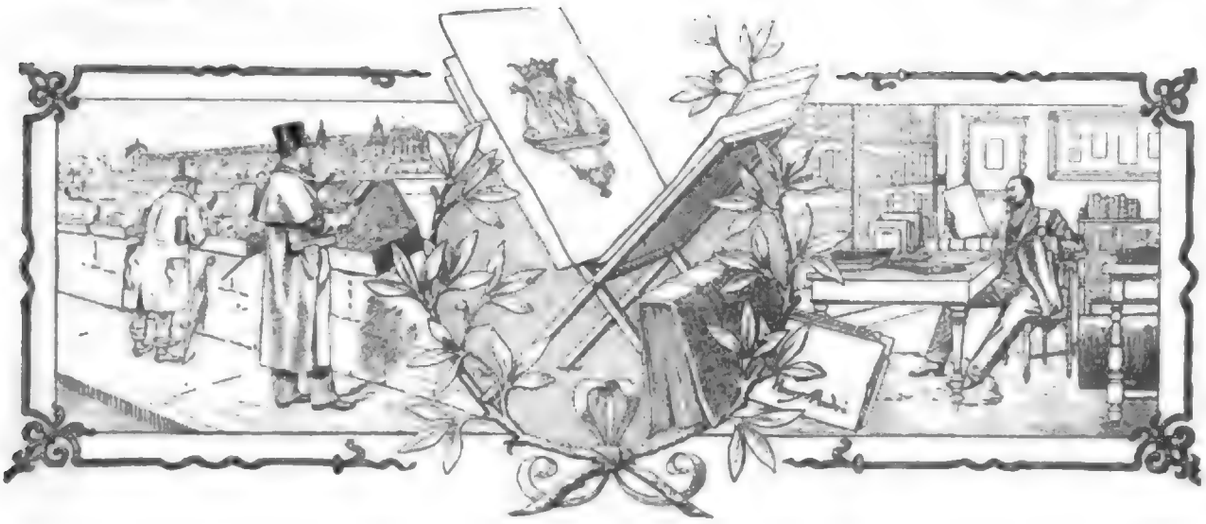

SPECIMEN

LES EX-LIBRIS DES PALISOT

La famille Palisot de Beauvois, qui a fourni quatre Présidents au Conseil provincial d'Artois, mérite l'attention des collectionneurs d'*Ex-libris*.

Le plus ancien du nom, au moins connu, fut Blaise Palisot[1], seigneur de Beauvois[2], né à Paris, maître d'hôtel du roi, puis commissaire des guerres pour Arras et Bapaume, et qui, en 1657, succéda à Philippe de Widebien, comme Chevalier d'honneur du Conseil provincial d'Artois. Il mourut le 12 décembre 1679, et fut inhumé dans l'église Saint-Nicolas-sur-les-Fossés, à Arras. Ce Palisot avait obtenu des lettres d'anoblissement, données à Marseille[3], dit Plouvain, au mois d'août 1664, et des lettres de chevalerie au mois d'octobre suivant; ces lettres furent enregistrées à l'Élection d'Artois, le 15 octobre 1664. Enfin, par brevet du 31 janvier 1678, il lui fut permis de prendre deux léopards au naturel pour supports de ses armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux fleurs de pensée aussi d'or, tigées et feuillées de même, et en pointe d'un lys d'argent, tigé et feuillé de même.* Il avait pour cimier un lys de jardin épanoui, tigé et feuillé d'argent. Il reste de lui, au Cabinet des titres, un parchemin par lequel il donne quittance d'une somme de quatre cents livres qu'il avait reçues pour ses gages extraordinaires pendant l'année 1658. Il signait, d'une écriture presque moderne : *Palisot*[4].

1. *Notes historiques relatives aux Offices et aux Officiers du Conseil provincial d'Artois* (par Plouvain). *Nouv. édit.*, Douai, 1843, in-4, p. 78. — On trouve aux Archives départementales du Pas-de-Calais, un exemplaire de ce livre annoté par M. Godin, archiviste.

2. Plouvain, qui dit toujours *Beauvoir* au lieu de *Beauvois*. Mais il n'est nullement établi que la seigneurie de Beauvois est entrée dans la famille Palisot, du temps de Blaise.

3. Il s'agit ici de Marseille en Picardie. Le roi était à Beauvais, au mois d'août 1664.

4. Texte de cette pièce : « Nous, Blaise Palisot, Chevallier du Conseil d'Arthois, soubsigné, confessons avoir reçu de Mre François Delelès, Conseiller du Roy et Receveur des Aydes ordinaires et extraordinaires d'Arthois, la somme de quatre cens livres tournois, pour une année de nos gages

Digitized by Google

Son fils, dont le prénom est ignoré, ne paraît avoir occupé aucune charge : on ne sait rien de lui [1].

Son petit-fils est Philippe-François Palisot, chevalier, seigneur d'Incourt, Warluzel, Beauvois, etc. [2]. Il fut nommé Conseiller pensionnaire de la ville d'Arras en 1696, député général et ordinaire aux États d'Artois, et devint Président du Conseil provincial, le 12 mai 1703. Il mourut à Arras, le 11 mars 1708, et eut sa sépulture dans l'église Saint-Nicolas-sur-les-Fossés. Sa femme, Barbe Delelès, fille d'un Receveur des Domaines, est qualifiée, dans une procuration qu'elle donna en 1703 [3], du beau titre de « Trésorière de la Charité des pauvres malades de la ville d'Arras. »

Le fils aîné de ce dernier, François-Ignace Palisot, seigneur de Warluzel, etc. [4], fut successivement Conseiller pensionnaire de la ville d'Arras

extraordinaires de l'année 1658, dont nous le quittons et promettons de l'acquitter envers et contre tous. Faict à Arras, le vingt-quatrième jour d'octobre mil six cens cinquante neuf. » La signature seule est de sa main. — François Delelès, écuyer, était Conseiller du roi, Trésorier de France au bureau des finances de Montauban, en 1719.

1. Une note d'héraldiste dit que le titre de Receveur des Domaines était entré dans la famille Palisot en 1685. Le premier occupant ne serait-il point le fils de Blaise ?

2. Ces titres lui sont donnés par le manuscrit de de Coupigny. Plouvain le qualifie seulement du titre de seigneur d'Incourt.

3. Cabinet des titres.

4. Manuscrit de de Coupigny. Plouvain ne le qualifie pas ; mais sur un document du Cabinet des titres, daté de 1711, il se qualifie et signe : *Palisot de Warluzel*. Par ce document, il donne quittance à Me Joachin Delelès de la Tacherie, Conseiller du Roi, Receveur Général des finances d'Artois, de la somme de deux cents livres pour ses gages de garde scel de la Chancellerie, pendant l'année 1710, assignés sur lesdites finances d'Artois, et en quitte ledit sieur de la Tacherie et tous autres.

Digitized by Google

1702), Conseiller au Conseil d'Artois (1706), et premier Président [1] du même Conseil, le 4 septembre 1707, en remplacement de son père, démissionnaire en sa faveur. Le 1er septembre 1717, le Roi avait accordé à ce magistrat, et pour ses descendants, la permission d'ajouter une couronne de comte à ses armes, et lui avait donné deux tigres pour supports. Il mourut sans enfant, le 4 mars 1718, et fut inhumé dans la sépulture de sa famille, à Saint-Nicolas-sur-les-Fossés.

Le second fils fut Ambroise-Alexandre Palisot, seigneur d'Incourt, Warluzel, Divion, Aix-en-Gohelle, etc.[2], dont l'Ex-libris est ci-contre page 114; il naquit à Arras, le 22 décembre 1681 et remplaça son frère aîné, François-Ignace, dans les fonctions de premier Président du Conseil d'Artois, le 12 août 1718. Mort à Arras, le 18 avril 1746, et inhumé, comme les siens, à Saint-Nicolas. Il avait épousé en 1711, sa cousine germaine, Marie-Louise de Lasalle-Vollant, fille d'un Chevalier d'honneur au Conseil d'Artois, et de Marie-Joseph Palisot.

Deux autres fils apparaissent en plusieurs actes :

1° Louis-Philippe Palisot, seigneur de Beauvois, qui, en 1718, était capitaine au régiment du Colonel général des dragons;

2° Noël-Albert Palisot, baron de Saint-Vaast, seigneur d'Athies, Mingoval et autres lieux, dont voici l'Ex-libris et l'acte de décès relevé sur les registres de catholicité de la paroisse Sainte-Catherine de Lille :

« Le 23 avril 1754, messire Noël-Albert Palisot, chevalier, seigneur d'Athies, Mingoval et autres lieux, ancien conseillier du Roy et son Receveur

1. Jusqu'en 1693, il n'y avait eu qu'un premier Président; par un édit de février de cette année, Louis XIV nomma à la seconde Chambre qu'il avait créée dès 1687.
2. Qualifications données par le manuscrit de de Coupigny.

général des Domaines et Bois des provinces de Flandre, Artois et Cambrésis, époux de Madame Jeanne-Isabelle de la Verdure, décédé avant hier, 5 heures 1/2 du soir, âgé de 66 ans, a été inhumé dans le chœur de cette paroisse; présents messire Charles-Hubert Du Chambge, chevalier, seigneur de Liessart et autres lieux, conseillier du Roy en ses Conseils, premier Président du Bureau des finances et domaines de la Généralité de Lille, parent de l'épouse et allié du défunt, et messire Jean-François Palisot, chevalier, seigneur de Beauvois et autres lieux, conseillier du Roy, receveur général des domaines et bois de Flandre, Artois et Cambrésis, neveu dudit défunt. »[1]

Il eut, en 1726, avec un sieur Van Capple, un procès dont le dossier est conservé aux Archives départementales du Nord.

Du mariage d'Ambroise-Alexandre Palisot d'Incourt avec demoiselle de Lasalle-Vollant, naquirent plusieurs enfants, dont :

1° Louis-François Palisot, chevalier, seigneur de Warluzel, Aix-en-Gohelle, Divion, né et mort à Arras (1713-1752), inhumé à Saint-Nicolas. Il fut aussi Conseiller au Conseil d'Artois, puis premier Président, en survivance de son père (1743) et Président en exercice, le 18 avril 1746.

2° Jean-François Palisot, seigneur de Beauvois, Athies, Mingoval et autres lieux, né à Arras, le 13 novembre 1716. Il fut reçu Conseiller au Conseil d'Artois, le 12 mars 1748, devint Receveur général des Domaines et bois de Flandres, Artois et Cambrésis, en 1752, et mourut à Lille, le 7 juin 1772. Voici son acte de décès, tiré du registre de la paroisse Sainte-Catherine de Lille, à la date du 11 juin :

« Messire Jean-François Palisot, chevalier, seigneur de Beauvois, Athies, Mingoval et autres lieux, Conseiller du Roy, Receveur général des Domaines et bois de Flandres, Artois et Cambrésis, époux de dame Marie-Marguerite-Anne-Robertine Lhoste, décédé le 7 de ce mois, à 11 heures du matin, âgé de 56 ans ou environ, a été inhumé dans le chœur de cette église, présent Ambroise-Marie-François-Joseph Palisot, chevalier de Beauvois, son fils, et Bernard-Antoine-Joseph Malatiré, son premier commis. »

Ce Jean-François Palisot, seigneur de Beauvois, Athies, Mingoval et autres lieux, habitait Arras, Lille et Paris, rue de l'Homme armé.

Un arrêt du Parlement, du 31 juillet 1770, le débouta de la demande par lui faite, à la charge de l'abbaye du Mont Saint-Eloi, d'un droit d'indemnité réitérable tous les quarante ans, à cause de l'acquisition par l'abbaye des fiefs de Créteaux, de Chaulnes et du Biez, ou à cause du petit fief de soixante-quatre mesures situé à Douvrin.

Les Archives départementales de Lille[2] renferment plusieurs pièces qui le concernent, notamment le procès-verbal des scellés mis sur sa caisse à l'époque de sa mort.

1. C'est à l'obligeance de mon savant confrère de Lille, M. Quarré-Reybourbon, qu'est due la recherche de cet acte et de celui de Jean-François Palisot. Je lui en exprime ici toute ma reconnaissance.
2. Communication obligeante de M. Finot, archiviste départemental.

Digitized by Google

C'était un bibliophile. Trois ans après son décès, on vendit à Paris sa bibliothèque, qui était importante et composée en grande partie de livres français. Il ne s'y trouvait pas de manuscrits, mais une bonne série de Coutumes, dont celles d'Artois (1547, *gothique*) et de Flandres. Voici le titre du catalogue, qui comprend 1224 et 112 numéros :

*Catalogue des livres de feu M. de **** (Palisot de Beauvois[1]), *dont la vente se fera... le lundi 6 mars 1775, et jours suivants..., rue et Hôtel de Montmorenci, la troisième Porte-cochère à gauche, en entrant par la rue Saint-Martin. A Paris, chez Musier et Dessain, libr.*, 1775, in-8, 79 et 8 pages de *Supplément*. (*Bibl. Nat.*, Δ 2296, exemplaire avec les prix.)

— Autre exemplaire (Δ 3111), sans les prix, mais avec une *Addition* au *Supplément* (31 numéros), et l'*ex-libris*, jaune, de Messire Jean-François Palisot, chevalier, seigneur de Beauvois, etc.

— Autre exemplaire (Δ 11502), avec les prix, le *Supplément* et l'*Addition*.

La veuve de Jean-François Palisot de Beauvois lui survécut, ainsi que leurs deux fils :

1° Achille-Louis-François-Edmond Palisot de Beauvois. Le 10 mars 1773, il avait obtenu des Lettres de dispense d'âge[2], afin de pouvoir exercer les offices de Conseillers, Receveurs généraux, ancien mi-triennal et alternatif mi-triennal des Domaines et bois des Comtés de Flandres, Artois et Cambrésis, ensemble les offices de Conseillers Receveurs particuliers des bois des maîtrises de Lille et Lamotte-aux-Bois, y réunis, dont était pourvu son père, qui avait occupé ce poste *près de vingt années*. Le 3 avril, il fut commis par arrêt, pour le remplacer effectivement; et le 31 mai, des Lettres de commission lui furent expédiées, afin qu'il continuât et achevât

1. Annotation du temps.
2. Il n'avait alors que 21 ans 8 mois et quelques jours d'âge; et il fallait avoir, pour occuper ces offices, 22 ans accomplis, suivant l'édit d'octobre 1701 et l'article 11 de celui de juin 1725.

Digitized by Google

les exercices de ladite trésorerie commencés par défunt Jean-François Palisot, son père et prédécesseur, dont il avait hérité pour moitié la fortune. Il mourut *peu de temps après* son entrée en fonctions. Son office fut liquidé en 1774 à la somme de 98.000 livres. On ignore le lieu et la date de son décès, renseignements qui n'ont pu être trouvés à la mairie de Lille. Il était né le 11 juin 1751 et fut baptisé le 7 décembre 1752.

2° Ambroise-François-Joseph Palisot de Beauvois, né[1] le 27 juillet 1752, baptisé le 7 décembre suivant, obtint, le 27 juillet 1774, des Lettres de provisions et réception en offices de Receveurs généraux, ancien mi-triennal et alternatif mi-triennal des Domaines et bois des Comtés de Flandres, Artois et Cambrésis, et de Receveurs particuliers des bois des maîtrises de Lille et de Lamotte-aux-Bois, au lieu de défunt Achille, son frère. Le 6 juillet 1775, il fut commis pour continuer et parachever les exercices desdits offices, tant ceux de feu Jean-François, son père, que ceux commencés par Achille, son frère, décédé pourvu desdits offices, et garda cette fonction jusqu'à l'époque de la suppression de ces offices royaux en 1777. Un document mis récemment au jour[2] constate que le 24 ventôse an X, Barbé Marbois, ministre du Trésor public, ordonna de prendre des inscriptions hypothécaires sur les biens du citoyen Palisot de Beauvois, ancien Receveur.

Ce même Palisot, depuis baron de Beauvois, devint membre de l'Institut[3] et mourut à Paris, le 21 janvier 1820, ne laissant aucune postérité des deux mariages qu'il avait contractés.

La Liste des Membres de l'Institut, en indiquant que Palisot de Beauvois est né à Arras, le 27 juillet 1752, ajoute : « Date vérifiée sur les registres de l'état-civil. C'est donc par erreur que Cuvier a dit, dans l'*Éloge historique du baron de Beauvois*, que cet Académicien était né le 28 octobre 1755. » Le document ci-après[4], copié sur le registre de catholicité de la paroisse Saint-Aubert d'Arras, lèvera tout doute à cet égard :

« L'an 1752, le 7 décembre. Nous, Alexandre-Philippe Palisot, seigneur d'Incourt et autres lieux, docteur de Sorbonne, prévôt, chanoine de la cathédrale d'Arras et vicaire général de ce diocèse, soussigné, avons suppléé les cérémonies de baptême au garçon ondoié à la maison, le 27 juillet dernier, né le même jour, en légitime mariage de Messire Jean-François Palisot, chevalier, seigneur de Beauvois et autres lieux, et de madame

1. Plouvain (2e édit., p. 88) le dit, par erreur, fils du premier Président Louis-François.
2. Feuillet in-4° (*Catalogue* de Fonteyn aîné, libraire à Louvain, juin 1895).
3. Voir : *Éloge de Palisot de Beauvois*, par Cuvier, dans les *Mém. de l'Acad. roy. des sciences*, années 1819 et 1820 ; — et : *A.-M.-F.-J. Palisot de Beauvois, membre de l'Institut*, par Arsenne Thiébaut-de-Berneaud. Paris, 1821, br. in-8 (Mémoire couronné par l'Académie d'Arras) ; — ainsi que les articles qui lui sont consacrés dans les Biographies Didot et Michaud. — Palisot de Beauvois avait été nommé correspondant de l'Académie des sciences, le 20 août 1783. Il fut élu membre, le 5 mars 1796 (organisation de 1795), élu une seconde fois, le 17 novembre 1806 (organisation de 1803), enfin élu membre de la première classe, à l'organisation de 1816. Il fut un des membres distingués de la section de botanique.
Il existe de lui deux bons portraits en lithographie.
4. M. Bras, chef de bureau de l'état-civil à la mairie d'Arras, a bien voulu me faire la copie de cet acte. C'est l'occasion de remercier ici mon sympathique concitoyen de toutes les complaisances qu'il a eues pour moi depuis si longtemps.

Digitized by Google

Marie-Marguerite-Anne-Robertine Lhoste ses père et mère, ainsi qu'il paroit par l'acte couché sur ce présent registre, f° 12e verso ; auquel garçon on a donné pour noms Ambroise-Marie-François-Joseph. Le parrain a été Messire François-Joseph Volant, chevalier, seigneur de Lesglantieres, Vienne, Regibaz et autres lieux, ancien Capitaine de dragon du régiment du Colonel général, grand oncle aud. garçon du côté paternel, et la marraine Dlle Marie-Anne-Robertine-Denis, épouse de Me Jean-Edmond Lhoste, avocat en Parlement et au Conseil provincial d'Artois, mère grande maternelle dud. garçon, lesquels ont signé avec nous, et le père et la mère, présent Me Albert-Joseph de la Croix, curé de cette paroisse, qui a aussi signé. Vollant de Lesglantier, Denis Lhoste, Palisot de Beauvois, Lhoste de Beauvois, Palisot d'Incourt, oncle paternel du baptisé, de la Croix. »

De ce qui précède, il résulte que quatre personnes du nom de Palisot ont été successivement, et sans interruption, premiers Présidents du Conseil provincial d'Artois ; ce sont :

Philippe-François,	5 mai 1703.
François-Ignace,	4 septembre 1707.
Ambroise-Alexandre,	19 mai 1718.
Louis-François	du 16 avril 1746 au 22 décembre 1752.

Le généalogiste de Coupigny, à qui Plouvain a fait de larges emprunts, ajoute, dans son *Recueil d'annoblissemens*[1] :

« Messire Ambroise-Alexandre Palisot, chevalier, seigneur d'Incourt, Warluzel, Aix-en-Gohelles, etc., premier Président et chef du Conseil provincial d'Artois..., obtint tant pour luy, que pour Louis-Philippe Palisot, chevalier, seigneur de Beauvois, capitaine au régiment du colonel général des dragons, et Noël-Albert Palisot, chevalier, baron de Saint-Vaast, sieur d'Athies, ses frères, et leurs descendans, de Sa Majesté Louis XV, la permission de décorer leurs armes d'une couronne de comte, par brevet du 20 octobre 1718. »

Cela précise les informations précédentes sur l'état de la famille Palisot, en Artois, au XVIIIe siècle.

Voyons, maintenant, quels sont les *Ex-libris* connus de cette famille :

En voici la minutieuse description :

I. — *Messire Amb.-Alex. Palisot Che, seigneur d'Incourt et autres lieux, Conr du Roy en ses conseils, premier Président et Chef du Conseil provincial d'Artois.* Dans un cartouche, style Louis XV. Au dessus, l'écu, celui-ci ovale, de la famille, surmonté d'une couronne de comte, et accosté de

1. Recueil de quantité d'annoblissemens, confirmations, réhabilitations, sentences de noblesse, de plusieurs extractions et illustrations de maisons et familles establies dans le pays d'Artois, Flandre et ailleurs, par C.-M.-H.-J. de Coupigny, 1752. Manuscrit in-4, provenant de la bibliothèque de Robespierre. — Bibl. nat., F. F., 14354, p. 686. — Je publierai prochainement un article sur ce curieux manuscrit.

Digitized by Google

deux tigres debout. Cet Ex-libris, de moyenne dimension (12 sur 8), a probablement été gravé à Arras ; il est assez bien dessiné, mais la gravure manque de relief. C'est l'*Ex-libris* du troisième Président de ce nom, mort en 1746[1].

II. — Ex-libris palisot d'athies, sur une banderolle placée sous l'écusson. Supports : deux tigres ; couronne de comte. Mal dessiné et grossièrement gravé. Haut., 9 cent., larg., 8 cent. C'est l'Ex-libris de Noël-Albert Palisot, baron de Saint-Vaast, Receveur général des Domaines et Bois de Flandre, Artois et Cambrésis, mort à Lille, le 23 avril 1754. Date probable : 1746[2].

III. — *Messire Jean-François Palisot, chevalier, seigneur de Beauvois, etc.* Grand et bel Ex-libris (11 sur 10), bien dessiné, et qui n'a pu être gravé qu'à Paris par un artiste de talent. Les armes des Palisot y sont posées sur quatre autres quartiers. Le tout forme un écu, pointu par la base, penché à droite du spectateur, et que soutiennent fiévreusement deux tigres agités, ayant la gueule ouverte. L'écu est surmonté d'une couronne de comte, de laquelle sort une fleur de lys accompagnée de deux ailes d'oiseau au naturel. Écu et supports reposent sur des nuages où figurent, comme emblèmes du bibliophile, une sphère, une boussole, une guitare, un cahier de musique, un cor de chasse, un livre, un compas, etc. C'est l'*Ex-libris* de celui des Palisot qui fut conseiller d'Arras en 1748, Receveur des domaines en 1752, et mourut à Lille en 1772. La vente sur Catalogue de sa Bibliothèque eut lieu à Paris, en 1775. Il existe des exemplaires de cet *Ex-libris*, tirés les uns *noirs*[3], les autres *jaunes*[4].

IV. — *Messire Jean-François Palisot, chevalier, seigneur de Beauvois*, etc. Écu absolument semblable au précédent, dans un ciel éclatant de rayons de soleil, mais d'un format beaucoup plus petit (7 sur 6), et sans les attributs qu'on voit sur les nuages, par conséquent plus simple et d'apparence plus modeste. A dû être gravé par l'artiste qui a fait le précédent. Cet *Ex-libris* a dû être employé pour les petits formats[5].

Il reste à examiner la question d'origine de la famille Palisot. Les apparences sont favorables à l'opinion qui la fait Artésienne. Cependant on a pu remarquer que le premier des Palisot d'Artois est né à Paris. Mais voici un document qui va nous fixer complètement à cet égard ; c'est la lettre que *Palisot de Beauvois, Receveur général des domaines et bois de Flandres, Artois, etc.*, — *Jean-François*, dont on a deux *Ex-libris*, — écrivait de *Lille en Flandre*[6], le 14 février 1759, au chevalier Blondeau de Charnage qui, comme d'Hozier, La Chesnaye-Desbois, Clabault et autres, tenait cabinet de généalogie à Paris :

« Je vois par les annonces que vous vous êtes adonné à l'étude particu-

1. Bibliothèque nationale (estampes) et dans ma collection.
2. Bibliothèque nationale (estampes).
3. Bibliothèque nationale (estampes).
4. Bibliothèque nationale (imprimés), et collection de M. le Docteur Bouland.
5. Bibliothèque nationale (estampes).
6. In-4, double, sceau à ses armes, en cire rouge. Petit timbre humide, rond, avec ces mots : PORT PAYÉ. LILLE.

Digitized by Google

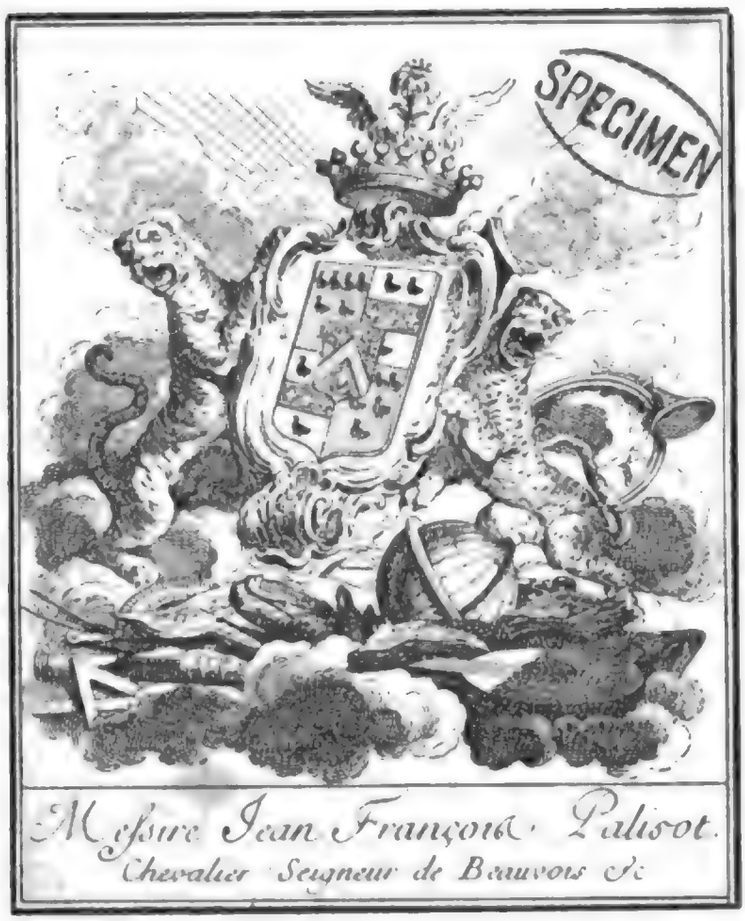
SPECIMEN
Messire Jean François Palisot.
Chevalier Seigneur de Beauvois &c

Digitized by Google

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE

DE LA FAMILLE PALISOT

Dans ce tableau, les noms imprimés en petites capitales et accompagnés d'un astérisque indiquent ceux des Palisot dont on a un Ex-libris.

Blaise Palisot, né à Paris, mort à Arras en 1679. Anobli en 1664. Confirmation de noblesse en 1678, avec permission de prendre deux léopards au naturel pour supports.

Un fils sur lequel on ne sait rien.

Philippe-François Palisot, seigneur d'Incourt, Warluzel, Beauvois, etc. Né à Arras. Président du Conseil d'Artois en 1703 ; démissionnaire en 1707. Mort à Arras en 1708.

1

François-Ignace Palisot, seigneur d'Incourt, Warluzel, Beauvois, etc. Mort en 1718.

Premier Président du Conseil d'Artois en 1707.

En 1717, obtient l'autorisation d'ajouter une couronne de Comte à ses armes, et de prendre deux tigres pour supports.

2

Ambroise-Alexandre PALISOT*, seigneur d'Incourt, Warluzel, Divion, Aix-en-Gohelle, etc. Né et mort à Arras (1681-1746).

Premier Président du Conseil d'Artois en 1718.

3

Louis-Philippe Palisot de Beauvois.

En 1718, capitaine au régiment du Colonel Général des Dragons.

4

Noël-Albert PALISOT*, seigneur d'Athies, Mingoval et autres lieux. Mort en 1754.

Receveur général des Domaines et bois de Flandres, Artois et Cambrésis.

1

Louis-François Palisot, seigneur de Warluzel, Aix-en-Gohelle, Divion (1713-1752).

Premier Président du Conseil d'Artois en survivance (1743) et Président en exercice (1746).

2

Jean-François PALISOT* seigneur de Beauvois, Athies, Mingoval, etc.

Receveur général des Domaines et bois de Flandres, Artois et Cambrésis.

Mort à Lille le 7 juin 1772.

1

Achille-Louis-François-Edmond Palisot de Beauvois, Receveur des Domaines, etc., en 1773. Mort en 1774.

2

Ambroise-François-Joseph Palisot de Beauvois, Receveur des Domaines, etc., de 1774 à 1779. Membre de l'Institut. Né à Arras en 1752. Mort à Paris en 1820.

SPECIMEN

Comme en dehors du travail de M. Victor Advielle il n'existe aucune généalogie complète de la famille Palisot, nous avons prié notre érudit collaborateur de l'accompagner du présent tableau, dont le tirage hors texte facilitera, par sa mobilité, la lecture de cet intéressant article.

Digitized by Google

lière de la généalogie, et que vous voulés bien rendre service au public qui auroit besoin de vos lumières.

« Je suis dans ce cas ; j'ai fait quantité de recherches en Champagne, d'où je suis originaire, et à la Chambre des Comptes de Paris, sans rien trouver.

« Je n'ai de connoissance que de mon bisaïeul nommé Blaise Palisot, Me d'hôtel chez le Roy, et commissaire des guerres à Arras, où il s'est marié en 1640 ou environ, quand on a supprimé lesdites charges ; le Roy en dédommagement lui a donné la place de Chevalier d'honneur au Conseil supérieur d'Artois, et peu de temps après, lui a donné des lettres de confirmation de noblesse, et le créa chevalier, lui et ses descendants. L'exposé est que ses titres anciens ont été brûlés en 1622. Il se dit natif de Villemarien en Champagne ; qu'il a toujours été attaché au service du Roy, et même que son bisaïeul avoit servi Henri IV en qualité d'exempt des gardes... Il doit être né en 1600 ou environ... »

Le doute n'est plus permis : on le voit, les Palisot d'Artois sont étrangers à cette province ; le siège d'Arras de 1640 a fait d'eux des personnages ; mais ils venaient de la Champagne ; et comme tant d'autres qui figurent à l'Armorial de France, ils étaient de mince extraction.

Le Palisot qui prit tant de soin à rechercher les titres de sa famille mourut en 1777 ; à sa lettre se trouve annexé un grand billet mortuaire, imprimé à Arras, chez la ve Nicolas, constatant le décès, à Arras, le 31 juillet 1763, de dame Jeanne-Isabelle de la Verdure, « épouse de feu Messire Noël-Albert Palizot (*sic*), seigneur d'Athies, de Mingoval et autres lieux, Conseiller du Roi, Receveur général des bois et domaines du Roi pour les provinces d'Artois, Flandres et Cambrésis. »

Victor Advielle,
Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des Départements.

AVIS

Dans les Sociétés comme la nôtre, il est d'usage que les cotisations et abonnements soient payés d'avance, au commencement de l'année. C'est pourquoi nous avons déjà fait passer dans les numéros 4 et 5 l'avis de vouloir bien adresser à notre trésorier *M. J. Regnauld, 19, rue du Cherche-Midi, Paris*, les petites sommes que nous doivent, de ce chef, nos membres et abonnés. Nous insistons donc auprès d'eux pour qu'ils se mettent en règle et nous évitent les complications d'écritures que nécessitent les recouvrements par la poste.

Digitized by Google

EX-LIBRIS DE M. F. BARGALLO

Tausin en nous faisant gracieusement cadeau pour notre numéro de janvier 1895 de la planche d'Ex-libris à identifier et M. E. Thiéry en nous donnant le tirage de son Ex-libris moyen-âge, offraient à notre Société des étrennes qui lui ont porté bonheur! Ils ont ouvert la voie aux générosités qui, depuis, ont embelli certains numéros de nos Archives, sans pour cela grever notre modeste budget, et qui nous ménagent encore quelques surprises agréables.

Aujourd'hui, c'est M. Bargallo qui, suivant ce bon exemple, nous fait don de son Ex-libris tiré en vert pour la circonstance. Nous lui en exprimons nos sincères remerciements.

M. Bargallo qui a présidé à la composition de son Ex-libris a voulu qu'il rappelât tout à la fois ses occupations professionnelles et celles qui charment ses loisirs; nous voyons qu'il y est arrivé en réunissant dans un petit espace les attributs nécessaires, et en les liant par une devise qui les explique en les renforçant. Voici d'abord ses initiales F. B. avec son nom en toutes lettres dans le B, l'accent sur l'O' est voulu et rappelle une origine espagnole. Viennent ensuite les attributs : la coupe entourée d'un serpent, emblême de la pharmacie, le pavot représentant la botanique, science non moins professionnelle, et qui, de plus, est allusif au sommeil dont il est parlé dans la devise. Groupés à la suite se trouvent des livres, un cahier de musique ouvert et un carton d'estampes : celle qui en émerge et représente un petit « trottin » date l'Ex-libris par le costume de son sujet.

La devise s'explique d'elle-même : les mauvais livres corrompent, les médiocres endorment, les bons consolent. Son élaboration était assez difficile, étant donnée que l'auteur voulait établir une corrélation entre elle et les attributs qu'elle devait accompagner. M. Bargallo a fort bien réussi puisque le serpent fournit *venenum*, que *somnus* se cherche dans le suc du pavot, et que nous trouvons *solamen* dans l'amour des livres et la culture des Beaux-Arts. L. B.

EX-LIBRIS DE RABELAIS

Le goût des Ex-libris n'exclut pas celui d'autres collections et bien des membres de notre Société sont héraldistes, bibliophiles, amateurs d'estampes, d'autographes, de marques de libraires, de cachets armoriés, etc..... C'est ce qui explique que dans la réunion du 26 mai 1895, M. Rubattel ait proposé d'élargir le cadre de notre publication et de reproduire certains Ex-libris manuscrits, dédicaces ou envois

Digitized by Google

Digitized by Google

d'hommes célèbres. Le Comité ayant approuvé cette demande, nous allons commencer aujourd'hui nos incursions dans le domaine des amateurs d'autographes, en reproduisant l'Ex-libris manuscrit de Rabelais, dont il a déjà été question dans les Archives (février 1895, page 23).

Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire à ce sujet les fragments suivants de la correspondance que nous avons échangée avec M. G. d'Albenas, l'ami et l'exécuteur testamentaire de M. Cavalier, chargé spécialement de la conservation de la salle Rabelais à la bibliothèque de Montpellier.

« L'Ex-libris de Rabelais dont il est question, en note, dans *Les portraits* « *de Rabelais*, est écrit de la main de l'illustre auteur de Gargantua, sur le « titre d'un exemplaire de la première édition des *Œuvres de Platon,* « publiée par les soins réunis de Marc Manuce et d'Alde Manuce (1513).

« M. le professeur Cavalier ayant légué sa riche bibliothèque et ses « précieuses collections à Montpellier, sa ville natale, elles ont été réunies « selon ses dispositions testamentaires dans une salle spéciale, portant son « nom, par les soins de son ami et exécuteur testamentaire, votre « serviteur. »

Nous avions demandé à M. d'Albenas de vouloir bien faire exécuter à nos frais une photographie du précieux autographe ; mais les règlements sévères de la bibliothèque ne permettant sous aucun prétexte que le volume sur lequel il se trouve soit communiqué en dehors de la salle, il n'a pas été possible d'obtenir le cliché, par suite surtout du défectueux éclairage de ce local. Dans ces conditions, M. d'Albenas a bien voulu s'appliquer à nous faire un calque très fidèle de cet autographe, et c'est de ce calque que nous donnons la reproduction.

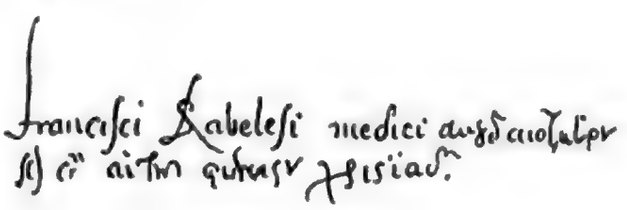

La traduction en est, nous dit-il :

Francisci Rabelesi medici σπουδαιοτατου
Και των αυτου φιλων χριστιανων.
De François Rabelais médecin très zélé
et de ses amis Chrétiens.

D'après cela le fameux... *et amicorum* aurait donc eu déjà un précédent... en grec !

« Il existe un autre Ex-libris manuscrit de Rabelais, celui-là se trouve « sur le titre d'un volume : *Petri Bembi opuscula aliquot : apud Gryphium*, « Lugduni, 1532. Volume qui fut donné en 1776 à l'école de médecine de « Montpellier par l'avocat J. Grosley. »

Digitized by Google

Le titre tout entier de cet ouvrage a été fort bien reproduit par l'héliogravure (Dujardin) dans l'étude si intéressante du Dr R. Gordon : *F. Rabelais à la Faculté de médecine de Montpellier. Autographes, documents et fac-simile, par le docteur R. Gordon, bibliothécaire adjoint de la Faculté de médecine de Montpellier*. Paris, Alphonse Lemerre, et Montpellier, Camille Coulet, éditeurs, 1876, in-4°. Ce volume se trouve à la Bibliothèque Nationale sous la cote Ln27
29094.

Sur son titre et de l'écriture de Rabelais on lit :

Francisci Rabelæsi medici
Και των αυτοΰ φιλων.

ce qui nous a permis de constater la remarquable exactitude du calque envoyé par M. G. d'Albenas, auquel nous exprimons nos plus sincères remerciements.

L. Bouland.

QUESTIONS

DE TOURNON. — (N. 87.)

A en juger par le blason qu'il représente, le fer à dorer moderne, dont voici la reproduction, a dû être gravé, il y a peut-être une vingtaine d'années, pour un membre de la famille de Tournon, qui porte : *d'azur semé de fleurs de lis d'or, parti de gueules au lion d'or.*

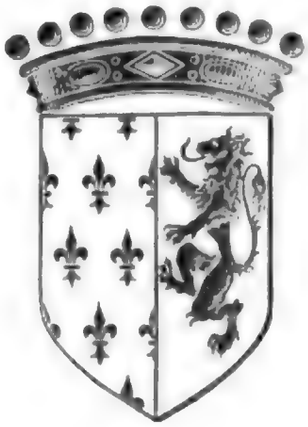

On désirerait savoir : 1° Quel était le membre de cette famille pour qui ce fer a été gravé. 2° Si elle possède encore actuellement quelque représentant auquel on pourrait s'adresser?

C. R.

Digitized by Google

CHEVRON, TROIS SOLEILS. — (N. 88.)

J'ai eu par échange, il y a quelque temps, le tirage moderne d'un Ex-libris ancien héraldique, d'assez bel aspect, dont voici la description : *d'azur à un chevron ployé* (dont les hachures semblent indiquer du gueules) *accompagné de trois soleils d'or*. Casque de trois quarts, surmonté d'une couronne, avec abondants lambrequins ; cimier, une aigle couronnée.

Cette gravure sur cuivre, au burin, à claire-voie, mesure 0,093 de haut sur 0,064 de large.

Quel en était le possesseur? M.

DU FRESNOY. — (N. 89.)

Les collectionneurs de livres armoriés connaissent tous les belles reliures aux armes de Du Fresnoy (*d'or au sautoir de sable chargé de cinq billettes du champ*). Je possède moi-même un volume ayant appartenu à ce bibliophile émérite : *Ambassade du Mareschal de Bassompière en Espagne en 1621*. — Cologne, Pierre du Marteau, 1668, in-12. — Mais je désirerais surtout savoir : si en plus des fers à dorer pour marquer ses livres, Du Fresnoy possédait un Ex-libris gravé ? F. D.

RÉPONSES

TROIS LOSANGES CHARGÉS. — (N. 59.) [2e ANNÉE, PAGE 92.]

D'une longue réponse que nous tenons à la disposition du demandeur, nous extrayons les passages suivants :

Ce blason en losange est bien celui d'une *demoiselle* de *Patin*, vivante en 1744 ; mais non pas d'une veuve, attendu que dans les Pays-Bas toute veuve portait ses armoiries personnelles *parties* de celles de son mari.

Charles-Philippe de *Patin* ou *Pattyn*, seigneur de Langhemarck... etc..., conseiller-régent du Conseil suprême des Pays-Bas, à Vienne, et en 1742, président du Conseil des Flandres, fut créé vicomte et obtint, en outre, le titre de chevalier pour ses enfants, par lettres du 5 décembre 1735.

Il avait épousé à Gand, le 10 avril 1715 Thérèse Wallerade *Du Bois*, et eut d'elle douze enfants parmi lesquels sept filles, savoir :

1° Thérèse-Catherine de Patin, morte à Gand, sans enfants, le 6 novembre 1803, mariée à Jean Mageinis ou Magenis, écuyer, chevalier de Saint-Louis, colonel dans la brigade irlandaise au service de France ;

2° Jeanne de Patin, mariée, à Vienne, à Charles, marquis de Belcredi, sénateur et fiscal de Milan ;

3° Sabine de Patin, femme de N... Magenis, écuyer, officier au service de l'Empereur, dont une fille unique, morte à Paris ;

4° Joséphine de Patin, mariée, à Milan, à Joseph, comte de Sommariva, sans enfants ;

5° Colette de Patin, morte en bas âge ;

Digitized by Google

6° Marie-Louise-Bernardine de Patin, mariée à Gand, le 23 octobre 1744, à Nicolas, comte de Nobili, conseiller d'État de l'Impératrice-Reine;

7° Caroline de Patin, mariée à Gand, le 24 décembre 1763, à Alexis de Legisfeld, major au service impérial (*De Stein d'Altenstein, Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1854).

Laquelle de ces sept demoiselles pouvait être bibliophile??

Chronologiquement et en tenant compte de la situation d'un époux fixé dans un pays voisin du nôtre, ce ne peut être que Marie-Louise Bernardine de Patin, femme du conseiller d'État, comte de Nobili, le 23 octobre 1744. Elle pouvait posséder une bibliothèque assez considérable à l'époque de son mariage, tandis que ses sœurs ne le pouvaient guère en suivant leurs maris officiers ou hauts fonctionnaires dans les pays étrangers.

Alph. O'Kelly de Galway, *archiviste*.

CHIFFRE XIIII. — (N. 60.) [2e année, page 111.]

La pièce décrite se rapporte à la famille Vilain XIIII, en Flandre, connue aussi sous le nom de Vilain de Gand, dont les membres ont été titrés comtes et vicomtes, au xviiie siècle. Ses armes sont bien : *De sable, au chef d'argent*. — Une branche, actuellement subsistante, brise ce chef *d'un lambel à trois pendants du champ*[1] (c'est-à-dire de *sable*). Les ornements extérieurs de l'écu ont souvent varié. La plupart du temps, l'écu est timbré d'un casque de front, avec lambrequins de sable et d'argent, sommé d'une couronne comtale, ayant pour cimier un buste de More posé de face, vêtu de sable, tortillé d'argent, accompagné du chiffre XIIII, placé de la façon suivante : le chiffre X à dextre du cimier, les chiffres IIII à senestre. — Supports : deux lions regardants, au naturel. Devise : *Vilain sans reproche*[2].

Comte de Burey.

Le petit Ex-libris (dont le blason porte : *de sable, au chef d'argent*) est celui de Guillaume-Louis-Camille de Gand, marquis de Hem, seigneur de Lomme et de Lannoy, comte du Saint-Empire, né à Lille le 26 août 1751, mort à Paris, sans postérité, le 9 juin 1818. Fils de Jean-Guillaume-François-Marie de Gand dit Vilain, marquis de Hem, baron de Sailly, vicomte de Forest, capitaine au régiment de Prié au service de l'impératrice Marie-Thérèse, et de Angélique-Louise des Fossez, il était, en 1778, colonel-lieutenant du régiment Royal; en 1793, maréchal de camp à l'armée de Condé, et depuis 1801 au service de Portugal et d'Espagne. A la date du 3 août 1789, il était *duc à brevet*, ayant séance au Parlement. Sous la Restauration, il fut nommé pair de France en 1815.

Le comte de Gand, qui jouissait de la grandesse d'Espagne, avait épousé : 1° à Paris, le 7 mai 1781, Charlotte-Henriette de Vogüé, décédée à Paris en 1789; 2° le 20 janvier 1817, Mathilde-Marie-Gertrude-Thérèse Cappi, née à

1. Voy. l'*Armorial Français*, année 1894, p. 709.
2. *Armorial général* de Rietstap, 1re édition, p. 1085.

Bologne le 20 mars 1772, morte à Bologne le 5 février 1844, veuve du comte Foschini, d'Imola.

Il était issu d'une maison chevaleresque de Flandre, dont une branche existe de nos jours, en Belgique, sous le nom de vicomtes Vilain XIIII.

Le chiffre XIIII ajouté au nom patronymique rappelle le nombre de 14 Vilain qui furent *rois* ou chefs d'une ancienne confrérie d'Alost, issus de Jean Vilain, châtelain de la ville de Gand, auteur de sa maison.

A la branche française qui s'est éteinte en 1818, appartenait Louis de Gand dit Vilain, prince d'Isenghien, maréchal de France, né à Lille en 1678, mort sans postérité le 6 juin 1767.

La terre d'Isenghein fut érigée en principauté le 1er août 1652, par Philippe IV, roi d'Espagne, en faveur de Philippe-Balthazar de Gand dit Vilain, grand-père du maréchal de France.

(*Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la Couronne*, par le Père Anselme, continuée par M. Pol Potier de Courcy, tome IX — 2e partie — et *Les Sénateurs du Consulat et de l'Empire*, par Léonce de Brotonne).

O' Kelly de Galway, archiviste.

Réponse analogue de MM. de Régis et L. Quantin.

TROIS TÊTES DE LION. — (**N. 61**.) [2e année, page 111.]

J'ai rencontré, il y a quelque temps, cet Ex-libris dans un *Dictionnaire Universel de Trévoux*, Nancy, Pierre Antoine M.DCC XXXIV, ce qui après quelques recherches me l'a fait attribuer à Dominique-Hyacinthe de Taillefumyr, écuyer, seigneur de Moranville, Rogéville etc.; né le 4 octobre 1664, fils de Charles de Taillefumyr et de Henriette de Mageron. Il était avocat au parlement de Metz quand il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 30 janvier 1691, en remplacement de son père. Ayant résigné ses fonctions de conseiller à M. Jean-Jacques Béraud, en 1698, il fut reçu président à mortier au même parlement le 12 août de cette année. En 1718, le président de Taillefumyr fut élu député par sa compagnie avec M. le premier président Chasot afin de solliciter à Paris la révocation des lettres patentes obtenues par les religieux de Sainte-Vanne et de Saint-Hidulphe de Verdun, et portant attribution de leurs causes et procès au grand conseil. Le Président de Taillefumyr fut remplacé, en 1741, par son fils Louis-Henry-Hyacinthe de Taillefumyr de Fresnel, et il mourut à Metz le 17 mars 1753, à l'âge de 89 ans. Son corps fut présenté le 19 mars à l'église Saint-Victor, sa paroisse, et fut ensuite inhumé dans l'église Saint-Gorgon. Il avait épousé dans cette dernière église, le 24 avril 1696, Marie-Thérèse Bollioud, fille du greffier en chef du parlement. Celle-ci est morte en couches, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 11 mai 1713, à l'âge de 37 ans. De ce mariage sont issus plusieurs enfants dont en particulier : 1° Charles-François-Dieudonné de Taillefumyr, seigneur de Cussigny; 2° Louis-Hyacinthe, seigneur de Fresnel. Ces détails sont extraits de l'*Histoire du parlement de Metz*, par E. Michel, qui consacre à la famille de Taillefumyr un article fort intéressant auquel nous engageons nos lecteurs à se reporter. Nous nous bornerons à ajouter l'observation sui-

Digitized by Google

vante : si comme nous le disons ci-dessus l'Ex-libris a dû être gravé pour Dominique-Hyacinthe de Taillefumyr, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il eût servi à ses deux fils cités plus haut, car ils furent tous deux aussi présidents à mortier au parlement de Metz.

L. Bouland.

Réponse analogue de M. le comte de Burey.

DEUX LÉOPARDS. — (**N. 62.**) [2e année, pages 91 et 112].

Notre correspondant est-il bien certain de ce qu'il avance ? M. de Rozières, gentilhomme de Laveline, Vosges (anoblissement de 1477), au château de Pot-de-Vin (Meurthe-et-Moselle), n'est croyons-nous pas de la famille de Rosières originaire de la Touraine : les armoiries diffèrent. Son père, Charles de Rozières, avait une belle collection lorraine d'Ex-libris.

Lotharingius.

VARIA

Nous avons reçu de M. A. Steyert (de Lyon) la note suivante que nous nous empressons de publier, étant avant tout amateurs de l'exactitude.

« Le nom de cet évêque ne doit pas s'écrire d'Ailleboust avec la particule, « mais simplement Ailleboust. Il serait facile d'en fournir de nombreuses « preuves ; il suffira d'invoquer le texte même de l'Ex-libris. Il porte « Albosii au génitif ; si le nom en français avait dû être d'Ailleboust, on « aurait mis de Albosio. Le génitif signifie *fils de* et marque le nom patro- « nymique, tandis que le nom de terre, qui a donné naissance à la particule « jointe parfois au nom des familles, s'exprime par l'*ablatif* précédé de la « préposition de. Cette remarque a son importance, car (comme dans le « cas dont il s'agit ici) on prend souvent à tort le génitif pour l'expression « du nom seigneurial.

« Une autre erreur est celle qui donne pour blason aux Ailleboust de... « au chevron de... accompagné de trois trèfles de... à la bordure de... (ce « dernier détail bien indiqué par le graveur, mais omis dans le texte). « L'auteur à qui cette attribution est empruntée s'est incontestablement « trompé. M. H. de Fontenay a publié (dans *Sceaux et Armoiries* des « Évêques d'Autun) deux sceaux de Charles Ailleboust, accompagnés « de légendes qui ne laissent aucun doute et donnent pour armes : de... « au chevron de... accompagné de trois étoiles de... 2 et 1 et d'un croissant « en pointe de... ».

Le manque de place nous oblige à reporter au mois prochain la suite des Varia.

Le Secrétaire-Gérant,
Léon Quantin.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

2e Année. — N° 9 Septembre 1895

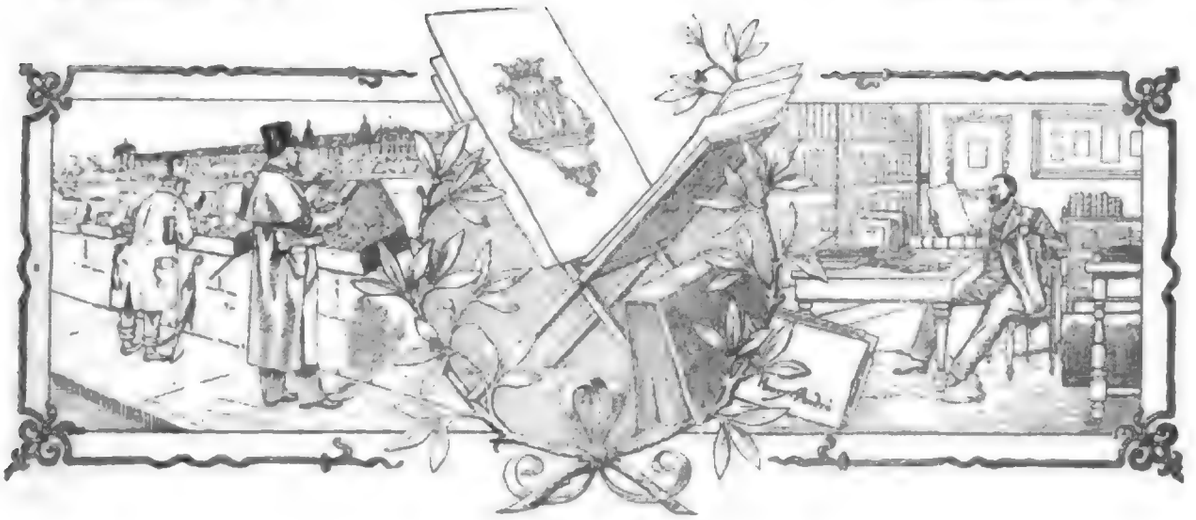

LES EX-LIBRIS

D'ADOLPHE VARIN

Le joli Ex-libris inspiré de Choffard dont nous donnons aujourd'hui un tirage à part, a été gravé et exposé au Salon de 1883 par un artiste bien connu, Pierre-Adolphe Varin, qui, en dehors de ses travaux plus sérieux, a trouvé le temps d'en exécuter plus de vingt autres sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure, après avoir donné sur leur auteur quelques notes biographiques. Petit-fils et neveu d'habiles graveurs de paysage et d'architecture, Ad. Varin est né, le 24 mai 1821, à Châlons-sur-Marne (dont une rue porte le nom de rue Varin, en souvenir de cette famille). Jeune, il vint à Paris retrouver son frère aîné, Amédée Varin, et tous deux étudièrent la gravure au burin, chez Rouargue frères, puis les deux frères travaillèrent en collaboration jusqu'en 1848. Dès 1843, Ad. Varin exposait une excellente gravure des Moissonneurs dans les marais Pontins, d'après Léopold Robert, et, depuis, il n'est guère de Salons qui n'aient vu quelques-unes de ses œuvres. En 1861, il obtint une médaille d'or de troisième classe; en 1863, une mention honorable comme graveur de portraits, et fut mis enfin hors concours à partir du Salon de 1885. Outre un assez grand nombre de pièces d'art industriel, il a buriné, soit pour l'éditeur Vignères, soit pour l'éditeur Baudry de la Librairie européenne, une grande quantité de portraits d'artistes peintres, sculpteurs, architectes, dessinateurs, graveurs et musiciens. Aujourd'hui Ad. Varin, ardent iconophile, consacre les loisirs, qu'il a si

bien conquis par cinquante ans de travail, à revoir et classer les nombreuses estampes qu'il a si patiemment réunies et dont il réserve généreusement une bonne partie au musée de sa ville natale.

Voici, classée à peu près par ordre de mérite, la nomenclature complète des Ex-libris qu'il a gravés.

1° Le grand Ex-libris du baron Pichon, président de la Société des bibliophiles français, représentant le salon de sa bibliothèque à l'hôtel de Lauzun (île Saint-Louis). Le baron y est vu de dos, au premier plan, assis devant une élégante table de travail. Il existe quelques rarissimes épreuves d'essai, où un amateur, debout près de la draperie à gauche, feuillette un carton de gravures. Ce personnage a été enlevé avant le tirage définitif. Très jolie pièce, datée de 1873.

2° L'Ex-libris au monogramme H. G. inséré à part dans cette livraison. Ad. Varin avait fait cette planche à titre gracieux pour son parent Henri Greslé, de Château-Thierry et y avait joint une centaine de petites épreuves, mais le titulaire mourut en 1893, sans avoir eu le temps de coller ses Ex-libris; on n'en trouve donc pas dans le commerce.

3° Ex-libris de ma tante Etevenon. Charmante pièce que nous espérons offrir bientôt à nos lecteurs, et représentant un enfant vu de dos, prenant dans le casier inférieur d'une bibliothèque un livre aux initiales E. G. (Etevenon Greslé), composé et exécuté en 1880.

4° Ex-libris anonyme fait vers 1845. Écu d'argent chargé de neuf merlettes de gueules. Tenants, deux anges debout sur des nuages, supportant une couronne ducale au-dessus de l'écu. Banderolle au-dessus de la couronne avec la devise : *Vivit post funera virtus*. Pièce gracieuse de composition. Nous avons trouvé qu'elle a dû être composée pour un membre de la famille Gaudechart de Querieu (en Picardie).

5° Ex-libris d'Armand Bourgeois, homme de lettres de Pierry (Marne). Amour à gauche, tenant une draperie suspendue de l'autre côté à un cep de vigne champenois. De 1883.

6° Ex-libris de Jules Bourgeois (non parent du précédent). Même sujet que celui de son homonyme, avec quelques petites variantes. Le cep de vigne est remplacé par un arbrisseau. De 1883.

N°s 7 à 16. Ad. Varin avait gravé, en 1867, sur une même planche, douze petits encadrements rectangulaires oblongs de même format et de style Louis XIV et Louis XV; il en a utilisé huit comme Ex-libris de sa bibliothèque particulière, un neuvième est l'Ex-libris de M. H. Jadart, conservateur adjoint de la Bibliothèque de Reims et secrétaire général de l'Académie de cette ville; le dixième est celui de M. G. Varnier, amateur de province, décédé ; les deux autres n'ont pas été utilisés. Les huit petites planches des Ex-libris Ad. Varin ont été cédées, après en avoir effacé les inscriptions, au dessinateur Jules Chéret, qui leur a donné une autre destination.

17° Ex-libris C. B^ard (Ch. Bayard, architecte à Lyon). Un livre ouvert, et

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

en arrière un singe coiffé, debout, étendant la patte gauche vers le nom C. B^ard inscrit sur le feuillet droit du livre. Autre singe accroupi dans le bas.

Pièce gravée en 1879 d'après un dessin de Pascalon.

18° Ex-libris de H. Cordier, attaché d'ambassade, s'occupant d'études sur la Chine. Son nom en caractères chinois, dans un petit cartouche entouré de cordes (armes parlantes) et surmonté du monogramme H. C. C. Devise : *Je flâne, donc je suis.* Pièce très originale, gravée en 1880, d'après un dessin de Raparlier.

19° Ex-libris de Thoreux, libraire à La Rochelle. Petit cadenas supporté par deux amours soutenant un livre. Au bas, la devise : *N'est heureux qui ne veut*, jeu de mots par approximation à traduire ainsi : *N'est Thoreux qui ne veut* (!). De 1872.

20° Lhoste de Chaalons (*lisez* Lhôte de Châlons), sous-bibliothécaire de cette ville. Écu aux armes du titulaire, surmonté d'un heaume à lambrequins. Composition prise sur une ancienne pierre tumulaire et familiale de ladite ville.

21° Bibliothèque du comte de Lavaur de Sainte-Fortunade. Écu aux armes du titulaire. Devise : *Fortis fortuna comes.* Gravé en 1874 d'après un dessin de Ch. Fichot.

22° A. de Manet, de Bruxelles. Monogramme A. D. M. sur un cartouche supporté par deux lions. Devise : *Manet semper fidelis.* De 1881.

Outre ces vingt-deux pièces, Ad. Varin a retouché entièrement, en 1873, l'Ex-libris moyen du baron Pichon, qui avait été gravé vers 1831 par Gaucherel, d'après une sculpture de l'église Saint-Louis-en-l'Ile, et représentant un écusson aux armes du baron, recouvert d'une draperie soulevée par deux petits anges, avec palmes sur les côtés et fleurs au-dessous. Enfin, une autre pièce signée de Stern, ayant le monogramme S. G. (Stanislas Gillet) et pour devise : *In angulo cum libro*, a été retouchée et terminée par Ad. Varin.

Léopold Mar.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR

LES EX-LIBRIS FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE

PAR

M. WALTER HAMILTON

Traduction de M. Léon QUANTIN (*)

Les Ex-libris français du XVIIIe siècle ont un intérêt mélancolique pour ceux qui ont étudié les révolutions et les calamités que la France a traversées durant cette terrible période.

L'art en France, plus que dans la plupart des autres pays, se trouve affecté par les événements et reflète la vie nationale, aussi bien dans sa prospérité que dans ses revers.

L'aurore du XVIIIe siècle trouva la France conduisant la politique en Europe, avec Louis XIV sur le trône, qui, s'il n'était déjà plus aussi puissant et aussi magnifique, restait toujours le *grand monarque*, à la tête d'une Cour splendide où tous les arts étaient cultivés, le luxe favorisé et encouragé, sans une pensée pour les misères d'un peuple malheureux, dont la vie et la propriété furent sacrifiées pour le maintenir.

L'héraldique florissait dans ses plus somptueuses formes, et parmi les Ex-libris de cette période on rencontre les plus beaux spécimens qui ont jamais été dessinés.

Comme exemple de l'adulation que Louis XIV recevait de ses sujets, on peut citer le passage suivant relatif à l'ordre de Saint-Louis, extrait de l'*Abrégé Nouveau et Méthodique du Blason*, publié à Lyon, en 1705 .

L'Ordre Militaire de Saint Louis fut établi en France au mois d'avril de l'an 1693, par le plus grand Roy qui fut jamais et qui puisse être dans les siècles à venir, qui s'est toujours fait également admirer soit en paix soit en guerre, qui a sçû si heureusement réprimer les duels, anéantir l'hérésie dans ses Etats, y faire fleurir toutes sortes de Sciences et de beaux Arts, qui a vaincu tant de fois plusieurs Puissances de l'Europe lesquelles s'étant souvent liguées contre lui seul n'ont jamais servi qu'à augmenter la grandeur de ses victoires et de ses triomphes, qui a rendu la France infiniment plus florissante qu'elle n'a étée encor jusques à nos jours, en un mot qui dès le premier moment de sa naissance n'a cessé de remplir d'étonnement toute la terre par mille actions illustres et qu'on ne se lassera jamais d'admirer. Ce Prince qui a toujours été l'amour et la vénération de ses peuples, en établissant l'Ordre de Saint Louis s'en est déclaré le Chef, etc.

(*) Extrait du nouvel ouvrage de l'auteur : *Dated Book-Plates*, dont la deuxième partie a paru au mois d'avril dernier. (Voir *Archives*, p. 64.)

Digitized by Google

Ce serait peut-être une pardonnable exagération de dire que Louis XIV a étonné le monde de ses actions, dès le moment de sa naissance ; en réalité, il fut, dès sa jeunesse, d'un accès très fermé et maintint en tous temps la dignité de son rang et la rigide observance de l'étiquette.

Le livre sur l'Héraldique mentionné ci-dessus contient de pleines instructions sur les supports des armoiries et sur les marques distinctives destinées à être portées dans l'habillement par les diverses branches de la famille Royale, légitimes ou illégitimes (et ces dernières sont tant soit peu nombreuses), par les Officiers de la Maison du Roi, les grands dignitaires de la Couronne, les Maréchaux de France, Généraux et Amiraux, les Colonels d'Artillerie, de Cavalerie et d'Infanterie, les Cardinaux et dignitaires de l'Eglise, les Juges et officiers de Justice et de Finance, et enfin par le service Civil.

Toutes les différentes armoiries sont indiquées et décrites si clairement qu'il n'est pas possible de prendre le Grand Echanson pour le Grand Fauconnier, ou le premier Veneur pour le Capitaine des Gardes du Roi.

Telles furent les règles de la Cour, et aussi longtemps que vécut Louis XIV, elles furent, sans aucun doute, strictement observées ; mais dès que Louis XV fut roi, un relâchement général prévalut, indice de la tempête future. Une décadence dans l'art fut constatée ; les dessinateurs et les graveurs d'Ex-libris s'emparèrent de la jolie mode à traits déliés, alors en vogue, et leurs travaux commencèrent à passer par dégénérescence du massif et imposant arrangement des armes et de leurs accessoires, en toutes sortes d'absurdes allégories, plus convenables pour des plafonds ou des panneaux que pour des armoiries de grand caractère.

Le heaume et le manteau sont écartés et remplacés par d'énormes couronnes, entièrement hors de proportion avec le reste du dessin ; le champ n'est plus placé carrément de face avec ses supports franchement étalés, mais il est montré sous divers angles et sous les formes les plus invraisemblables, tantôt porté sur des nuages par des anges, des amours ou des déités mythologiques, tantôt entouré d'arcs-en-ciel, de rubans, de guirlandes de fleurs et d'autres frêles ornements, également peu appropriés au sujet.

Les supports héraldiques furent conservés, mais ils ne gardèrent pas longtemps leurs attitudes pompeuses et compassées, si propres pour de tels soutiens des écussons aristocratiques ; ils sont, sans élégance, couchés sous l'écu, comme dans les planches de Boula de Nanteuil et de Boscheron, datées toutes les deux de 1777 ; ou paraissent jouer à cache-cache autour de l'écu, ou même dorment à ses côtés. De même pour les insignes de rangs et de charges, tels que : couronnes, pavillons, bâtons, ancres, épées, etc., les règles pour leur adoption paraissent avoir été écartées, et le rang du propriétaire d'une planche de Louis XV ou de Louis XVI ne peut plus être fixé d'après les attributs extérieurs qui, en suivant les anciennes règles de l'héraldique française, auraient immédiatement indiqué la charge ou le titre du titulaire.

Digitized by Google

Ensuite le nombre des personnes qui prirent sans y avoir droit les titres de Marquis, Comtes et Barons et en portaient les couronnes sur leurs armes, fut si énorme que finalement ces titres n'éveillèrent plus que peu d'idée de distinction et furent vraiment plus le sujet de ridicule que d'admiration.

Jamais en Grande-Bretagne nous n'avons vu un tel chaos. Mais la fin vint, presque avec la force brutale d'un tremblement de terre ; l'héraldique qui avait longtemps paru ridicule aux yeux de ceux qui n'en faisaient pas usage, soudain devint extrêmement dangereuse pour ceux qui l'employaient. Conséquemment beaucoup d'Ex-libris de la période de la Révolution française sont de curieuses indications de la transition la plus subite et la plus complète, passant d'un extrême à l'autre, que l'on puisse rencontrer dans l'art d'aucune autre nation civilisée.

Nous avons déjà mentionné les changements opérés dans les planches de Boyveau-Laffecteur, Bourbon-Busset et Joseph Richard pour suivre les goûts républicains ; à ceux-là on peut en ajouter quelques autres, comme l'Ex-libris de « Le Prince de Beaufond » qui fut modifié en « Charles-Louis Leprince », et l'Ex-libris héraldique très soigné du marquis de Fortia, qui fut recouvert par une simple étiquette imprimée : « Ce livre fait partie de la bibliothèque de M. de Fortia d'Urban, demeurant à Paris, rue de Larochefoucauld, n° 21, division du Mont-Blanc. » M. Pigou couvrit ses armes et sa couronne de marquis avec une étiquette sur laquelle le nom *Pigou* était entouré d'une guirlande de roses.

Le citoyen Labé prit cette citation de Rousseau : « L'homme est né libre », imprimée au-dessus de son nom, tandis que d'autres adoptèrent des idées encore plus républicaines, comme le député Gillet qui plaça le bonnet phrygien sur sa planche, avec les mots : « Liberté, Egalité », pendant que Laforest criait franchement : « La liberté ou la mort ».

Mais dans ces temps de troubles, le plus grand nombre d'hommes de toutes conditions avaient de plus sérieux sujets d'occuper leurs esprits que de projeter un Ex-libris pour leurs livres ; aussi les pauvres graveurs héraldiques virent subitement leur clientèle se dissiper, et l'un d'eux, M. Crussaire, se trouvant sans travail, publia qu'il serait content d'exécuter « toute espèce de sujets sérieux ou agréables, relatifs aux diverses circonstances de la Révolution, pour boîtes, bonbonnières, boutons, médaillons ».

D'immenses changements se succèdent en quelques années : la chute de l'ancienne aristocratie de France, l'exécution de Louis XVI, l'avènement de la nouvelle ère de « Liberté, Egalité, Fraternité », les brillantes victoires de Napoléon, son élévation soudaine au pouvoir et son élection comme Premier Consul en 1799.

Ainsi finit le XVIIIe siècle et avec lui disparaissent, peut-être pour toujours, l'orgueil et la pompe de l'ancienne race et de ses Ex-libris héraldiques [1].

1. Nous ferons remarquer que dans cet article, fait surtout pour donner à nos lecteurs une idée exacte des intéressantes appréciations publiées à l'étranger par une personne compétente, nous nous sommes efforcés de traduire aussi fidèlement que possible, en conservant la forme peut-être un peu absolue de certains passages, car toutes les observations générales comme toutes les règles souffrent des exceptions.

Digitized by Google

Comme spécimen des illustrations contenues dans la seconde partie de son travail, M. Walter Hamilton a eu la gracieuseté de nous communiquer le cliché de l'Ex-libris de Rob. Clavering, esqu^re^, ci-dessous, ainsi que celui de la Bibliothèque publique de Nancy, fondée par le roi de Pologne. Vu les dimensions de ce dernier Ex-libris, nous le donnons comme tirage hors texte et nous lui consacrons à la suite une étude un peu plus étendue.

Sur Robert Clavering lui-même, qui n'a laissé (nous écrit l'auteur) aucun trait saillant, on ne connaît à peu près rien..... On sait qu'il descendait d'une famille ancienne très renommée, originaire de Normandie, venue à la suite de Guillaume le Conquérant et qui a encore des représentants aujourd'hui. Sir Henry Clavering, dixième descendant, fut créé baronnet en 1661. Il portait, comme on le voit au 2, *écartelé d'or et de gueules, à la bande de sable brochante sur le tout*, qui sont les armes des Clavering depuis les temps chevaleresques. Le blason du 1 est inconnu à l'auteur des *Dated Book-Plates*, et l'Armorial général de Rietstap ne donne que les armes simples comme ci-dessus au 2. Quoi qu'il en soit, cet Ex-libris intéressera certainement nos lecteurs, parce qu'il est un bon spécimen du type que chez nos voisins on appelle *Chippendale*, du nom de Thomas Chippendale qui a importé dans son pays, vers le milieu du XVIIIe siècle, le style roccoco alors en grande vogue en France, mais avec certaines règles qui font que tous les Ex-libris gravés d'après l'album de Chippendale ont un air de parenté presque immuable, sans l'imprévu et la diversité qu'on rencontre dans les pièces françaises du même style. Les artistes anglais copiaient le type en vogue, sans y imprimer aucune de ces marques personnelles d'originalité qui font qu'en France on peut dire quelquefois,

Digitized by Google

presque à coup sûr, telle pièce est de tel artiste, alors même que manque sa signature.

Quant à la Bibliothèque publique de Nancy, fondée par le roi Stanislas, voici sur elle des renseignements puisés aux meilleures sources et soigneusement contrôlés :

« L'établissement de notre Bibliothèque appartient au roi de Pologne : « c'est une des gloires de son règne », écrit, en 1845, M. Gillet dans son Rapport imprimé au maire de Nancy[1]. M. de Solignac, secrétaire du roi, en fut le premier bibliothécaire. Le monarque montra son goût pour les livres ; il s'occupa de leur conservation, de leur inscription successive sur un catalogue, du prêt au dehors, du choix du local, des heures d'ouverture, du bibliothécaire, etc..... Stanislas, par l'édit du 28 décembre 1750, avait créé la bibliothèque[2] ; elle fut installée, l'année suivante, à la salle des Cerfs, au Palais ducal (le Musée lorrain actuel). Un catalogue fort sommaire fut imprimé en 1756[3] ; il présente les cinq grandes divisions de la classification bibliographique. Il y avait alors 1070 volumes, dont beaucoup avaient été donnés par le roi ; plusieurs sont reliés en maroquin rouge et à ses armes ; les amis des lettres avaient aussi répondu au désir du monarque en concourant par leurs offrandes à l'accroissement de ce dépôt littéraire.

En 1763, on transféra la Bibliothèque à l'Hôtel-de-Ville, sur la place qui porte maintenant le nom de place Stanislas, et, un an après, on imprimait un nouveau catalogue[4], grâce aux soins du sous-bibliothécaire, l'abbé Marguet, qui inscrivit, sous le titre de chaque livre, le nom du donateur. On y voit ceux de Stanislas, Montesquieu, Grosley, Hénault, Titon du Tillet, Jamerai du Val, Palissot, Schoepflin, l'abbé Zaluski, ce grand bibliophile polonais dont la bibliothèque était déposée au château de Lunéville, etc. Enfin en l'an IV (1796), la bibliothèque fut transférée dans la grande salle de l'Hôtel de l'Université ; on l'ouvrit au public en 1799. On y remarque les boiseries de la bibliothèque des Jésuites de Pont-à-Mousson : Dibdin la comparait à une espèce de Bibliothèque Bodleienne en miniature. De nos jours, grâce aux soins du conservateur actuel, M. J. Favier, la bibliothèque est admirablement aménagée et peut être citée comme une des premières de France.

Dans les commencements, elle eut trois Ex-libris : le premier, pour in-folio, est semblable à celui que nous reproduisons. — Le second, pour in-4°, est celui qui est tiré ci-contre hors texte. — Le troisième n'est qu'une réduction du second, beaucoup plus petite et plus grossièrement gravée ; la légende est la même et y est disposée de la même façon.

1. Nancy, in-8° de 64 pp.
2. Dans le cabinet du conservateur, on voit encore aujourd'hui un tableau peint par Girardet, représentant à droite Stanislas, assis sur son trône et remettant au chancelier de la Galaisière, debout à gauche, la charte de fondation sur laquelle on lit : *Bibliothèque royale et publique, 1750.*
3. Nancy, J.-J. Hæner, in-12. R.R.
4. Nancy, Leseure, 1766, in-8°

Digitized by Google

LIVRE
DE LA BIBLIOTHÉQUE PUBLIQUE
FONDÉE PAR LE ROY DE POLOGNE,
DUC DE LORRAINE, EN MDCCL.

POST-SCRIPTUM SUR LES PALISOT

L'étendue de l'article précédent m'a obligé à l'écourter un peu pour qu'il puisse entrer dans une seule livraison.

A propos du bibliophile Jean-François Palisot, dont on a deux *Ex-libris*[1], je disais :

Cette année 1775 fut mauvaise pour la vente des livres ; il y eut encombrement sur la place de Paris. Un catalogue porte cet avis : « La quantité de ventes à catalogue qui se sont faites dans le même tems nous a contraint de suspendre celle de la Bibliothéque de M***. Comme nous avons été très pressé de mettre le Catalogue au jour, les Amateurs avaient à peine eu le tems de le lire et de connaître la nature de cette Bibliothèque qui, en général, est remplie de bons livres. La vente se continuera, au plus offrant et dernier enchérisseur, le jeudi 20 avril 1775, et jours suivans, à trois heures de relevée, dans une salle du grand Couvent des R.R. P.P. Augustins. »

Il peut donc être utile de faire connaître à quel prix furent adjugés, à la vente Palisot, certains livres relatifs au Nord de la France :

Manuale Parochorum, ad usum Diœcesis Atrebatensis, Hermanni Ortembergi Episcopi jussu concinnatum. Duaci, 1644, in-4, — avec *Antiphonarium Romanum. Parisiis*, 1675, in-8..... 1 liv. 10 s.

C. Valerii, Atrebatii, pronomis, seu ad jus universum prolegomenon. Duaci, 1678, in-8 — avec 2 autres vol. in-12..... 1 liv.

Ordonnances du Roi, concernant les Gouverneurs et Lieutenants Généraux. Arras, 1750, in-8 — avec un autre vol..... 1 liv. 17 s.

Observations sur les règles du Droit Coutumier, par Brunel. Saint-Omer, 1726, in-4..... 3 liv. 12 s.

Coutume d'Artois, 1547, in-8, gothique. — Et *Coutume du Comté d'Artois. Arras*, 1679, in-8..... 2 liv.

Texte des Coutumes d'Artois. Paris, 1703, in-24. — Et *Coutume d'Artois, par Maillard. Paris*, 1704, in-4..... 3 liv. 15 s.

Coutume d'Artois, par Maillard. Paris, 1739, 2 vol. in-fol., avec la carte..... 14 l. 16 s.

Projet proposé pour la réformation de la Coutume d'Artois. Douay, 1735, in-8..... 1 l. 4 s.

Coutume locale de la ville d'Arras, par ***. *Paris*, 1746, in-4..... 3 liv.

1. C'est à la généreuse intervention de Mlle M. Pellechet que nous devons d'avoir pu reproduire, page 117 du précédent numéro, le plus petit de ces deux Ex-libris, et nous lui offrons nos plus sincères remerciements. (Note de la Rédaction.)

Digitized by Google

Coutume locale de Saint-Omer. Paris, 1744, in-4 — avec un autre volume..... 1 l. 4 s.

Histoire de la maison de Béthune, par André Duchesne. Paris, 1639, in-fol..... 5 l. 16 s.

Procès-verbaux du Nobiliaire de la province de Picardie. Grand in-folio, avec les blasons enluminés..... 159 l. 19 s.

Voici deux actes concernant Palisot d'Athies, que j'ai trouvés aux Archives nationales :

« *Commission au Sr Palizot d'Athies, Receveur général des Domaines et bois de la province de Flandres, pour l'exécution de l'Etat des bois de lad. Province, de l'année 1752.*

« Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à notre amé et féal le sr..... Palizot d'Athies, Receveur général des Domaines et bois de la Province de Flandres, Salut. En vous envoyant l'état de la recette et dépense du prix des ventes de nos bois de lad. Province de Flandres que nous avons fait expédier en notre Conseil, cejourd'huy, pour l'année 1752, cy attaché, sous le contresceel de notre chancellerie, Nous vous mandons, et très expressément enjoignons, par ces présentes signées de notre main, que vous ayez à l'exécuter selon sa forme et teneur, sans y contrevenir en quelque sorte et manière que ce soit, et de ne faire aucun payement que conformément à iceluy, sous les peines y portées. Commandons au premier notre huissier sur ce requis, de faire pour l'exécution dud. Etat, tous commandemens, et autres exploits nécessaires, sans autre permission. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le 8e jour du mois de janvier, l'an de grâce 1753, de notre règne le trente-huitième. Louis. »

« Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à notre amé et féal Conseiller, le sr Palizot Dathies, Receveur général, ancien alternatif et mitriennal, des Domaines et bois des Provinces de Flandres et Artois. Salut. Nous vous mandons et ordonnons par ces présentes signées de notre main, que l'État arresté cejourd'huy en notre Conseil d'État, dont l'expédition est cy attachée sous le contre scel de notre Chancellerie, contenant la recette et dépense à faire pour le payement des charges assignées sur les domaines de lad. Province de Flandres et Artois, de l'année 1751, vous ayés à suivre, garder et observer tant en recette que dépense, selon la forme et teneur, sans y contrevenir en aucune sorte et manière que ce soit, sous les peines y portées. Commandons, etc... Car tel est notre plaisir. Versailles, 12 mars 1753. Louis. »

Le dernier du nom de Palisot paraît avoir été M. le baron Palisot de Beauvois, naturaliste distingué; il avait sa résidence à Leglantiers[1] (Oise),

1. François Lasalle-Vollant, seigneur de l'Esglantier, issu d'une famille noble de Picardie, fut reçu Chevalier d'honneur au Conseil d'Artois, le 7 décembre 1685, au lieu de Blaise Palisot, mourut à Arras, le 11 avril 1709, et fut inhumé dans sa terre de l'Esglantier, près Compiègne. Marie-Louise, sa fille, épousa Ambroise-Alexandre Palisot, son cousin germain (Plouvain, 2e édit., p. 38).

Digitized by Google

propriété qui lui venait de son parrain, ancien seigneur du lieu ; il habitait à Paris une maison qui lui appartenait, rue Saint-Louis, au Marais, n° 58.

Il n'y avait aucun lien de parenté entre lui et Charles Palissot de Montenoy, littérateur, aussi membre de l'Institut, — l'ancien *Pâlis-sot*, du *Régiment de la Calotte*, né à Nancy en 1730, mort à Paris en 1814.

On vendit les livres du baron Palisot l'année même de sa mort, comme le constate la brochure ci-après :

Notice des livres composant la bibliothèque de feu M. A.-M.-F.-J. Palisot de Beauvois, membre de l'Institut, de la Société royale et centrale d'agriculture, etc., dont la vente se fera le lundi 4 décembre 1820, et jours suivants, en sa maison, rue Saint-Louis, au Marais, n° 58. Se distribue chez MM. Merlin libraire, Creteil, commissaire-priseur, novembre 1820. In-8° *de 33 pages* (*Bibl. nat.*, Δ 14.037 et Δ 34.546.)

463 numéros. Peu d'ouvrages de valeur. Quelques-uns interfoliés et annotés par Palisot. = Lestiboudois lui avait envoyé : 1° *Botanicum Insule* (manuscrit autographe, signé, daté de mai 1776, avec dédicace à Palisot de Beauvois); 2° *Botanographie belgique* (*Lille*, an XII, 3 vol. in-8°). = Le n° 382 signale : quantité de musique instrumentale. = Les n°s 459 à 463 sont consacrés aux ouvrages imprimés de Palisot. = Une note indique que la vente publique du Cabinet suivra celle des Livres, et sera annoncée par des affiches particulières ; ce Cabinet se composait : 1° d'une nombreuse collection d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles empaillés, dont beaucoup exotiques ; 2° d'insectes de tous les genres, la plupart très rares ; 3° d'un herbier nombreux et d'un grainier considérable ; 4° de minéraux, de fossiles, de quelques coquillages ; 5° de divers objets de curiosités.

Le billet mortuaire de Palisot est d'un laconisme désespérant ; il porte simplement ces mots : « Madame veuve Palisot, baronne de Beauvois, a l'honneur de vous faire part de la perte qu'elle vient de faire de Monsieur Ambroise-Marie-François-Joseph Palisot, baron de Beauvois, son mari, Chevalier de la Légion d'honneur, Membre de l'Institut, Avocat à la Cour de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes, décédé, à Paris, le 21 janvier 1820[1]. »

Palisot de Beauvois avait fait son testament le 26 mai 1819.

Sa veuve, Marie-Anne Piernetz, testa à son tour le 11 mars 1845.

VICTOR ADVIELLE.

M. J. Cochon, Inspecteur des forêts à Saint-Claude (Jura), nous signale un exemplaire du grand Ex-libris de Jean-François Palisot, tiré en bleu ; il ne serait donc pas impossible qu'il y en eût encore d'autres tirés de différentes couleurs.

1. Bibliothèque de l'Institut ; collection du chevalier Huzard, membre de l'Institut, à qui le billet fut adressé.

Digitized by Google

UN EX-LIBRIS HUMORISTIQUE

M. Benkard, qui est membre de notre Société depuis sa fondation, possède un autre Ex-libris que nos collaborateurs connaissent sans doute et qu'ils possèdent probablement déjà. Aujourd'hui, M. Benkard nous envoie deux épreuves d'un Ex-libris humoristique qu'il vient de se faire composer à Wiesbaden, par M. Schulte von Brühl, et veut bien en même temps nous en communiquer le cliché, ce qui nous permet de le reproduire ci-dessous.

Comme on le voit, cette composition sort de l'ordinaire ; pour employer une expression à la mode, elle est *suggestive*. Voici (les livres qu'elle renferme nous l'indiquent) la bibliothèque d'un collectionneur d'Ex-libris, dont s'échappe, à grandes enjambées, un petit voleur exécuté en charge et dérobant le précieux album. Mais au-dessus, à droite, une main gigantesque, celle du propriétaire, s'apprête à le saisir, tandis que sur le fond, à gauche, apparaissent les mots allemands : *Halt! mein Buch!* qu'on peut traduire par : *Halte! c'est mon album!* ou bien, d'une façon moins concise : *Arrête, voleur, ce livre est à moi!...* Mane, Thecel, Pharès d'un nouveau genre.

En bas, dans le coin à droite, l'Ex-libris est daté 22-6-1895. En somme, cette composition est originale et, en le remerciant, nous en félicitons le propriétaire, ainsi que M. Schulte von Brühl. Nous prévenons en même temps les membres de la Société que M. Benkard, 39, boulevard de la Chapelle, Paris, échangera volontiers ce nouvel Ex-libris avec ceux d'entre eux qui lui enverront le leur.

L. B.

Digitized by Google

QUESTIONS

FLEURET EN PAL. — (N. 90.)

Quel était le propriétaire de l'Ex-libris suivant? C'est une gravure sur bois assez archaïque, dont le papier est jauni par le temps et qui représente le curieux blason que voici : *d'azur à un fleuret boutonné d'or mis en pal, la garde en bas.* Casque de trois quarts, cimier le fleuret de l'écu, lambrequins d'azur et d'argent, supports deux lions posés sur une terrasse. Gravure à claire-voie : hauteur 0,058, largeur 0,057. J'ai trouvé cet Ex-libris à Nancy il y a quelques années. Le fleuret ne devant pas être une pièce très commune dans le blason, je compte que ce peu de fréquence facilitera peut-être la découverte du nom que je demande. R. DU H.

TROIS MAINS. — (N. 91.)

J'étais dernièrement en villégiature à Vendôme et, en examinant de près, pour la vingtième fois, le pignon d'une maison du xve siècle, sur la place Saint-Martin, je vis que l'un des montants en chêne supportait un écusson sur lequel se trouvaient trois mains, une au milieu en haut et deux au-dessous de chaque côté. Quel ne fut pas mon étonnement en allant, quelques jours plus tard, visiter la petite église de Renay, à trois lieues de là, de retrouver dans la nef deux pierres tombales à demi effacées. Sur l'une, on peut encore lire : *Ci-gît noble homme*, et l'écusson aux trois mains se retrouve dans un des coins supérieurs.

Sur une autre pierre tombale à côté, on lit : *Ci-gît noble demoiselle*, et l'écusson aux trois mains y est encore, mais divisé en deux, et dans l'autre partie se trouve une étoile, ce qui paraît indiquer les armes de deux familles.

Enfin les trois mains se retrouvent encore dans un vitrail de l'église de Pezou, gros bourg dans la vallée du Loir, à trois lieues avant Vendôme, sur la route de Paris, et à une lieue environ de Renay, mais la disposition est différente et il y a un franc-quartier à dextre.

Au reste, voici la note que mes savants collègues de la Société archéologique du Vendômois ont bien voulu me remettre :

« Au sujet de l'écu chargé de trois mains, sculpté sur l'un des montants de la maison de bois de Vendôme : on connaît les armoiries de Martin de Racyne, abbé commendataire du petit Cîteaux en 1627. Elles étaient *d'azur à trois mains senestres d'or*. (Voir *Nobiliaire de Champagne* et Migne.)

De Racine, originaire de Beauce ; Edme de Racine, seigneur de Fort-Girard (à la Ville-aux-Clercs) ; Michel de Racine, abbé de N.-D. de (?) : *de gueules à trois mains senestres d'argent.*

Racine, seigneur de Villegourblain près Oucques : *de gueules à trois mains dextres d'argent, posées 2 et 1.* (Bernier.)

Pierre tombale dans l'église de Renay. Les trois mains se voient aussi dans un vitrail de l'église de Pezou, mais avec une disposition différente. On ne retrouve plus l'indication des émaux. Cet écusson est celui des Potier

Digitized by Google

de Blancménil, dont l'un, Jacques Potier, seigneur de Blancménil, conseiller au Parlement, mort en 1555, avait épousé Françoise Cueillette, fille de Jehan Cueillette, seigneur de Chicheray (du Pezou), de Freschines et de Gesvres. (Voir le *Nobiliaire de Champagne* dressé par M. de Caumartin, très intéressant. Ms. de la Bibliothèque nationale.) »

Maintenant je serais fort heureux de savoir : 1° quel était le nom de la famille qui possédait ces armes ; 2° si les mêmes seigneurs possédaient bien la maison de ville de Vendôme et le château de Renay, ce qui paraît probable ; 3° s'ils ont eu également un château ou des attaches à Pezou ; 4° s'il est vrai qu'il y ait un Ex-libris du siècle dernier avec cet écusson aux trois mains, comme on me l'a affirmé.

Je serai fort heureux si l'on peut me répondre affirmativement sur ces quatre points principaux et élucider définitivement la question.

Du reste, mes collègues de la Société d'archéologie du Vendômois en seront également très reconnaissants envers mes correspondants.

PAUL VIBERT.

RÉPONSES

TROIS TÊTES DE LION. — (N. 63.) [2e ANNÉE, PAGE 111.]

Les armes dont le texte est donné dans cette question appartiendraient, suivant plusieurs auteurs, à la maison des Tailfumyr, comtes de Saint-Maixent, originaire de Lorraine, anoblie en 1597, et encore représentée de nos jours [1]. Toutefois, il existe quelques variantes dans la description du blason. Tandis que l'Ex-libris signalé par notre collègue porte les têtes de lion d'*argent* et placées entre deux *cotices*, d'autres héraldistes mettent les têtes de lion d'*or* et les indiquent comme posées entre deux *fasces* d'argent. Du reste, ces légères différences, très communes en blason, ne sauraient détruire en rien l'attribution des armoiries ci-dessus à la famille de Tailfumyr sur laquelle, pour le surplus, nous ne possédons pas d'autres renseignements.

COMTE DE BUREY.

Cette réponse aurait dû passer dans le numéro précédent où nous n'avons pu la faire paraître faute de place ; nous la donnons ici parce que les renseignements qu'elle fournit ne font pas double emploi.

EX-LIBRIS ITALIENS. — (N. 64.) [2e ANNÉE, PAGE 91.]

Dans le n° 5-6 de son intéressante revue *Giornale Araldico-Genealogico-Diplomatico*, M. Godefroy de Crollalanza nous envoie la note suivante :

A la question n° 82, nous pouvons répondre que les armoiries de l'Ex-libris A appartiennent à la famille de Gubernatis ; et que celles de l'Ex-libris B sont parties de Solaro et de Rocro.

1. *Armorial Français*, année 1893, p. 246.

Digitized by Google

DE TOURNON. — (**N. 65.**) [2e ANNÉE, PAGE 124.]

Ce sont bien les armoiries de la famille de Tournon ; elle est actuellement représentée par M. le comte de Tournon, 24, rue Barbet de Jouy, à Paris, et au château de Montmelas par Villefranche (Rhône).

CHEVRON, TROIS SOLEILS. — (**N. 66.**) [2e ANNÉE, PAGE 125.]

Cet Ex-libris doit avoir été gravé pour un membre de la famille Gaudard de Chavannes (Lausanne) ou Gaudard (Berne). Les armoiries répondent à celles de cette famille, à quelques minimes différences près, que l'on peut apprécier en comparant avec les armoiries décrites par Rietstap et que voici : *D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois soleils d'or.* Cimier, une aigle issante d'argent. Gaudard (*Lauzanne*).

D'azur au chevron ployé d'or, accompagné de trois soleils du même. Cimier, une aigle issante de sable, couronnée d'or. Gaudard (*Berne*).

L. B.

VARIA

Nous avons reçu, il y a quelques jours, le nouvel Ex-libris de M. L.-P. Couraud, jolie gravure en taille-douce et en couleurs, que nous avons fait remettre à l'Archiviste et dont voici la description succincte.

Au centre d'une ornementation Louis XV formée par des arabesques et des guirlandes de fleurs, s'entrecroisent un flambeau allumé et un carquois orné de trois fleurs-de-lis, au-dessous desquels est suspendu un anneau chargé de six diamants. Au-dessus de ces attributs se trouve un arc ayant à la place de corde une banderolle où l'on voit écrit : *J'aime un cœur fidèle* et sur lequel repose une colombe que vient enbecqueter une autre volant vers elle. L. P. C. inv. — Henry-André del. et sc.

Nous offrons nos félicitations et nos remerciements à M. Couraud.

Nous avons encore reçu : de M. Julius Maess de Friedenau b. Berlin, Kirch Strasse, 3, son Ex-libris composé et dessiné par lui (zincogravure) ; de M. Frederick Graham Aylward, High Street, Hereford, Angleterre, son Ex-libris aussi en zincogravure, daté de 1893, et dont il demande à faire l'échange avec celui des membres de notre Société.

L'*Ex-libris Journal* de Londres, d'août, donne une très longue étude de M. Gleeson White, sur l'œuvre très *moderne* de M. A. Bell, illustrée de quatre reproductions et d'une planche hors texte ; puis l'Ex-libris remarquable de Charles Hoare, la planche des Ex-libris à identifier, la fin du catalogue de la 4e exposition annuelle, etc.

M. W. Hamilton fait un très long compte-rendu du n° 6 de nos Archives ; nous le remercions sincèrement de l'intérêt qu'il prend à nos travaux et de la persévérance qu'il apporte à faire connaître notre Revue à ses compatriotes.

Digitized by Google

Pour éviter de retrouver après coup et de publier ensuite comme supplément des documents qui auraient figuré avec bien plus d'avantage dans certains de nos articles, nous prions nos collaborateurs de vouloir bien à l'avenir nous signaler les études ou notices qu'ils préparent et surtout les documents qui leur font défaut. De cette façon, il nous sera facile, par la voie des Archives, de demander communication de ces documents aux membres qui les posséderaient, ou pourraient fournir les indications nécessaires pour nous les procurer.

Nous commençons immédiatement par les demandes suivantes :

M. Léopold Mar demande si l'on a songé déjà à écrire quelque chose sur les d'Hozier et leurs Ex-libris ? Il possède l'Ex-libris de Charles d'Hozier, fils de Pierre, et celui très beau de Louis-Pierre, neveu de Charles. Il demande qu'on lui communique tous les renseignements que l'on pourra sur les Ex-libris de la famille d'Hozier.

Un membre de notre Société, possédant déjà quelques documents sur les Ex-libris et les fers à dorer de la famille Claret (de la Tourette, de Fleurieu, etc...), désirerait les augmenter et les compléter, en vue d'une étude à publier dans nos Archives. Il prie ceux qui pourraient lui envoyer des renseignements intéressants de vouloir bien les adresser pour lui soit au Président, soit au Secrétaire.

Par la même occasion et dans le même but, nous demandons qu'on nous envoie tout ce que l'on pourra trouver sur les Ex-libris de la maison royale de Saint-Cyr dont la bibliothèque possédait plusieurs Ex-libris sans compter un fer à dorer.

BIBLIOGRAPHIE

La Bibliophilie en 1894, par d'Eylac (*baron de Claye*). Beau volume petit in-8°, papier de Hollande, est en vente à la librairie Techener (H. Leclerc et P. Cornuau S^rs, 219, rue Saint-Honoré). Prix 10 francs.

Comme ses aînées : *la Bibliophilie en 1891-92* et *la Bibliophilie en 1893*, cette publication est composée de piquantes causeries sur les évènements de l'année qui intéressent le monde des livres. Dans ce volume se trouvent des compte-rendus intéressants sur les grandes ventes : Maglioni, de Lignerolles et autres sous le titre : Chronique du livre ; puis des études sur les livres rares et sur les ouvrages ou publications bibliographiques. Enfin sous le titre : Variété, des appréciations fort instructives sur l'exposition du livre en 1894, etc...

Le Secrétaire-Gérant,
Léon Quantin.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

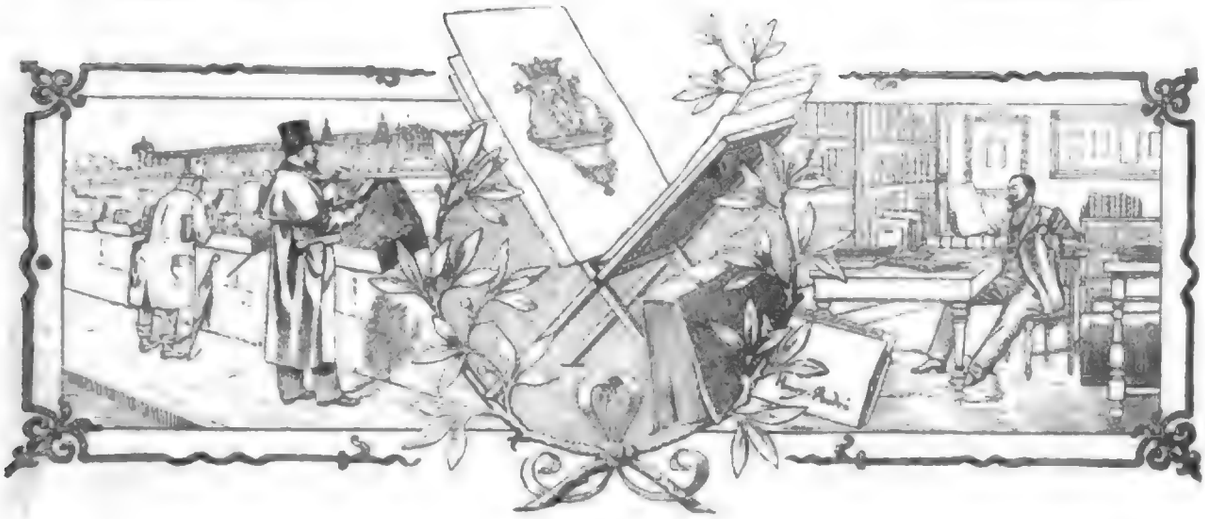

EX-LIBRIS

De Balthasar Beniwalt de Walestat

ÉVÊQUE DE TROIE

Il y a quelque temps, Mlle Pellechet eut l'heureuse idée de nous communiquer pour les Archives une épreuve photographique de cet Ex-libris remarquable, ce dont nous lui exprimons nos plus sincères remerciements. Elle en avait rencontré deux exemplaires semblables dans les incunables suivants qui font partie de la bibliothèque de Lausanne : *Gregorius IX Decretales*, Nuremberg, Koberger, 1496, in-fol. — Hain, n° 8034 ; et *Gratianus Decreta patrum*, Argentinæ, sans nom, 1489, in-fol. — Hain, n° 7907.

Les Ex-libris gravés sur bois de la fin du xve siècle sont rares partout, mais en France plus encore que chez nos voisins, parce que l'usage de l'Ex-libris gravé ne s'y était pas encore implanté. Comme nous n'avons juré nulle part de ne nous occuper que des Ex-libris français exclusivement, nous saisissons avec empressement l'occasion de faire passer sous les yeux de nos lecteurs, la reproduction fidèle d'une pièce aussi curieuse par son exécution artistique que par son origine. Vu ses dimensions, nous la donnons comme tirage hors texte dans le présent numéro.

L'examen de cette gravure amenait naturellement deux questions : 1° Est-ce un Ex-libris? 2° Quel en était le propriétaire? A la première on peut répondre : c'est un Ex-libris parce qu'elle présente tous les caractères spéciaux des Ex-libris gravés sur bois à cette époque : dimensions, dispositions générales, inscriptions..., etc. La comparaison avec d'autres Ex-libris contemporains et des mêmes régions ne laisse point de doute à cet

Digitized by Google

égard. Enfin la découverte de deux exemplaires dans des ouvrages différents et imprimés antérieurement à la date de la gravure, confirme cette manière de voir, que partage du reste M. Schiffmann, l'érudit bibliothécaire de Lausanne.

Pour répondre à la seconde il fallait une étude plus appronfondie des différentes parties de l'Ex-libris. L'inscription supérieure, invocation ou prière servant de devise, comme cela se rencontre sur beaucoup d'Ex-libris, non-seulement de religieux mais encore de laïques à la même époque, ne nous est d'aucun secours. De même le blason que nous n'avons retrouvé nulle part et sur lequel nos correspondants n'ont pu nous fournir jusqu'ici aucun renseignement. Les trois arbres chargés des lettres I. M. A. (Jésus, Maria, Anna), posés dans des flammes mouvantes de la pointe de l'écu, lui donnent l'apparence d'un blason mystique adopté probablement par le titulaire lors de son élévation au siège épiscopal. Restaient donc les trois lignes de l'inscription inférieure, qui, en rétablissant le texte écourté par les abréviations, nous donnent :

Reverendus in Christo pater et dominus. Dominus Balthasar dei et apostolice sedis gratia Episcopus trojanus ordinis predicatorum Conventus curiensis. 15011. Signalons en passant le mélange curieux de chiffres arabes et de chiffres romains faisant cette date 1502.

Pour nous, *Curiensis* venant à n'en pas douter de Curia, Chur, en français Coire, capitale du canton Suisse des Grisons, et *Trojanus* ne pouvant s'appliquer qu'à Troie in partibus infidelium, la question se transformait en celle-ci : Y eut-il un religieux du couvent de Coire qui devint évêque de Troie quelque temps avant l'année 1502?

Un de nos plus savants collaborateurs, le R. P. Sommervogel, voulut bien nous venir en aide et grâce à ses recherches nous ne tardâmes pas à savoir : que le *Bullarium ordinis Prædicatorum* (Romæ, 1732), tomus IV, contient page 85 deux bulles d'Innocent VIII, l'une du 16 mai (decimo septimo Kalendas Junii 1491), l'autre du même jour, adressées à frère *Baldassar* Beniwalt de Walestat. Dans la première le Pape le nomme *Episcopus Trojanus, in Phrygia*, sub archi episcopo Cysiceno, en remplacement de Jérôme, récemment décédé; il y est dit : que *Balthasar* est *Ordinis Prædicatorum* professor (profès), in theologia lector, ac presbyteratus ordine constitutus, vitæ ac morum honestate decorus, in spiritualibus providus et temporalibus circonspectus, aliisque virtutum donis, prout fide dignorum testimoniis accepimus, multipliciter insignitus..... etc...; il lui confie donc le soin de cette église et veut qu'après réception de cette bulle, il s'y transporte, mais sans exercer le pouvoir épiscopal hors de la ville et du diocèse de Troie. — Dans la seconde bulle, après avoir répété les mêmes éloges de l'élu, le Pape ajoute : « Comme nous avons appris que vous ne « pouvez facilement et sans un grand péril vous transporter dans cette « Église qui est *in partibus infidelium*, ni y résider en personne...., nous « consentons à ce que vous ne vous y rendiez pas, et nous vous accordons, « après que vous aurez reçu la consécration épiscopale, d'en exercer le pou-

Digitized by Google

Jhesus et Maria succurrent nobis cum sancta Anna matre pia.

Reuerend⁹ in xpo pater ⁊ dñs. dñs Balthasar dei et aplice sedis grā Eps troiā⁹ ordis pdicatorū Cōuent⁹ curiesz. 1501 II.

Digitized by Google

Digitized by Google

« voir dans le diocèse de Coire, quand vous en serez requis par le titulaire « actuel (il se nommait Ortlieb, d'après Gambs) et qu'il vous en accordera « la permission..., etc... » Nous avons laissé en latin le commencement de la première bulle et mis en italiques les mots *Baldassar*, *Episcopus*, *trojanus*, *ordinis Prædicatorum*, pour attirer sur eux et frapper l'attention; le commencement de la seconde bulle a été, pour plus d'agrément, traduit en français; il nous montre simplement pourquoi Balthasar n'a pas quitté l'Europe et nous explique la présence de son Ex-libris dans un ouvrage imprimé après sa nomination (1496).

D'après dom Vaissette, Coire (Curia) aurait possédé anciennement un couvent de frères prêcheurs (*prædicatores*, ordre de saint Dominique). Tout concourt donc à prouver que notre Dominus Balthasar de l'Ex-libris est bien le même que le Balthasar Beniwalt de Walestat des bulles d'Innocent VIII. Celles-ci nous apprennent que cet évêque devait être fort instruit, puisque dans son couvent il était déjà *in theologia lector*. Les deux ouvrages cités plus haut, dans lesquels on a trouvé les Ex-libris objets du présent article, étaient donc tout-à-fait à leur place chez lui : il est fort probable qu'ils n'y étaient pas seuls et nous ne serions pas étonné que par la suite on en découvrît d'autres ornés du même Ex-libris.

Les lignes précédentes étaient déjà composées quand nous avons reçu d'un de nos correspondants, M. Grellet, directeur des *Archives Héraldiques Suisses*, la note suivante, qu'il nous a transmise après avoir eu l'obligeance de consulter pour nous la personne la plus compétente, l'archiviste de l'état des Grisons à Coire; nous en remercions sincèrement ces deux Messieurs.

« Le nom de frère Balthasar apparaît dans plusieurs actes; ainsi en 1491, « le 29 novembre, il a consacré l'église paroissiale à Igels en l'honneur de « Notre-Dame; en 1495, 18 octobre, celle de Tomils en l'honneur de saint « Nicolas. Il s'appelait Balthasar Brennwald (et non Beniwald), mais on ne « sait rien sur sa famille probablement originaire de la vallée du Rhin « supérieur.

M. Grellet ajoute avec quelque raison :

« Je constate cependant qu'il y a à Zurich une famille patricienne du « même nom qui y est établie depuis le XIVe siècle. Les deux familles « auraient-elles une origine commune? Leurs armoiries pourraient l'indi- « quer; mais malheureusement la famille de Zurich en a reçu de nouvelles « de l'empereur Maximilien I en 1491, et il ne m'a pas été possible de « découvrir quelles étaient les anciennes. Celles du frère Balthasar sont « parlantes, représentant une forêt enflammée Brenn-Wald[1]. Les émaux « m'en sont inconnus; on peut supposer qu'ils étaient : *d'argent à trois « arbres de sinople entourés de flammes de gueules mouvantes de la pointe.* « Et que les trois lettres I. M. A., dont les arbres sont chargés, sont une « adjonction personnelle de cet évêque in partibus représentant les trois « noms Jésus, Maria, Anna, qui figurent dans l'invocation placée en tête de « l'Ex-libris. »

1. Brenn radical de Brennen, brûler — Wald, forêt.

Digitized by Google

Malgré la différence qu'elle indique pour l'orthographe du nom, ce qui n'est pas une chose exceptionnelle en pareil cas, cette note confirme, on le voit, le peu de renseignements qu'on a pu recueillir sur le propriétaire de ce curieux Ex-libris.

L. Bouland.

LES FERS A DORER

EX-LIBRIS ET MARQUES SPÉCIALES

De M. PAUL DE FLEURY

Archiviste-paléographe.

Élève de l'École des Chartes, archiviste-paléographe de la promotion de 1863 et successivement archiviste des départements de la Haute-Marne, de Loir-et-Cher et de la Charente où il est actuellement, M. de Fleury a composé, pour son usage personnel, une série de fers à dorer, d'Ex-libris et de marques spéciales qui a sa place marquée dans cette Revue.

Comme fer à dorer, cet amateur a d'abord employé et emploie encore quelquefois un fer à ses armes : *d'argent à une aigle éployée de sable* (n° 1). A partir de son mariage avec Mlle Marie-Berthe Guiot de la Rochère (juin 1881), il a usé d'un second fer à ses armes accolées de celles de sa femme qui sont : *d'or, à trois perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules* (n° 2).

1

2

A ces deux grands fers, qui s'apposent sur les plats des volumes, correspondent deux chiffres entrelacés qui servent à orner les coins et les

entre-nerfs. Le premier de ces chiffres, qui est formé de deux *Phi* grecs (n° 3), n'est autre que celui du fastueux surintendant Fouquet, à la famille

3

4

duquel M. de Fleury se rattache par sa mère [1]. Le second, qui reproduit en partie celui de Prondre de Guermante, est composé de deux F et de deux G entrelacés (n° 4) et réunit les initiales des noms des deux familles de Fleury et Guiot de la Rochère.

Pour les reliures de fantaisie et pour divers autres usages, le même amateur a fait graver un grand chiffre qui peut se poser sur les plats des volumes et qui est composé d'un F fleurdelisé et fleuronné, traversé horizontalement par un rinceau qui, en se combinant avec la barre de l'F, affecte la forme d'un R (n° 5). Cet entrelacement de lettres est de la composition du faïencier blésois contemporain, Ulysse Besnard, qui l'a employé, avec la couronne royale, comme chiffre de François Ier.

5

Pour se faire un Ex-libris, M. de Fleury a utilisé son fer à dorer n° 2 qu'il a encadré d'un double filet et entouré de la légende :

EX MEIS LIBELLIS DVLCIBVS AMICIS

1. Louise-Pauline-Thérèse Fouquet du Bois, fille de Juste Fouquet du Bois et petite-fille de Jacques-Marin Fouquet de la Boistière, receveur des apanages du comte de Provence, ami de Turgot et de Boissy d'Anglas, mariée, le 28 juin 1837, à Philippe-Isaac-Armand de Fleury, ancien officier de la Garde royale sous Charles X.

Digitized by Google

avec son nom au-dessous (n° 6). Une réduction de ce cliché lui a donné un second format d'Ex-libris applicable aux petits volumes (n° 7).

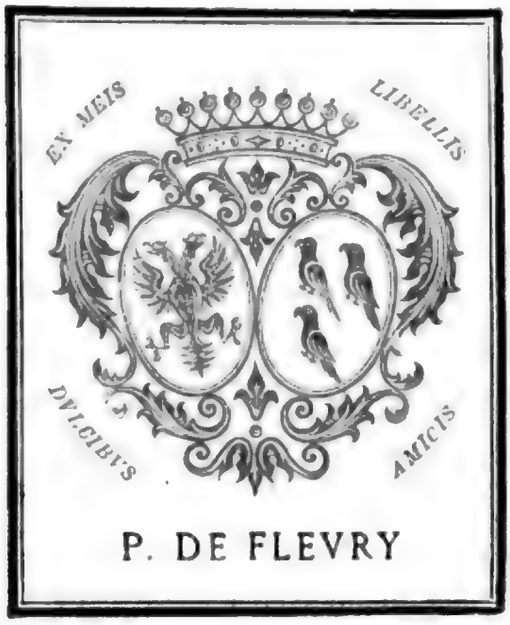

6

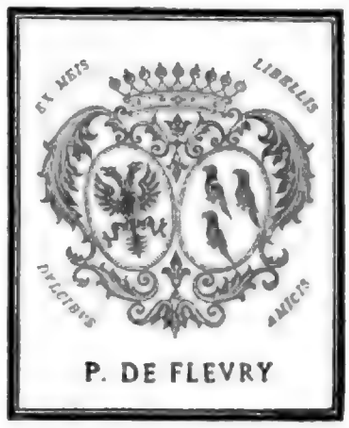

7

Sur les titres et à la fin de ses publications, cet amateur fait figurer deux marques personnelles. Sur les titres un écusson à ses armes, réduction aux deux tiers du fer à dorer n° 1 (n° 8) ; à la fin, comme cul-de-lampe terminal, un chiffre composé du même entrelacs que le n° 4, mais décoré d'une façon plus fantaisiste (n° 9).

8

9

La carte de menu ci-contre, dans le champ de laquelle nous insérons la filiation, l'état-civil de son possesseur, présente un caractère de personnalité qui justifie bien sa présence à côté des Ex-libris. Sa décoration est empruntée à un bas-relief de l'hôtel du Bourg-Théroulde de Rouen, l'un des plus remarquables spécimens de l'architecture civile de la fin du xve siècle[1].

Pour s'approprier cette composition, M. de Fleury s'est borné à faire figurer en tête de la fenêtre ses armes et celles de sa femme, comme il avait fait pour son second fer à dorer et pour son Ex-libris.

1. Guillaume le Roux, 2e du nom, seigneur du Bourg-Théroulde, commença cet hôtel à la fin du xve siècle, et Guillaume, son fils aîné, abbé d'Aumale et du Val-Richer, l'acheva sous François Ier.

Digitized by Google

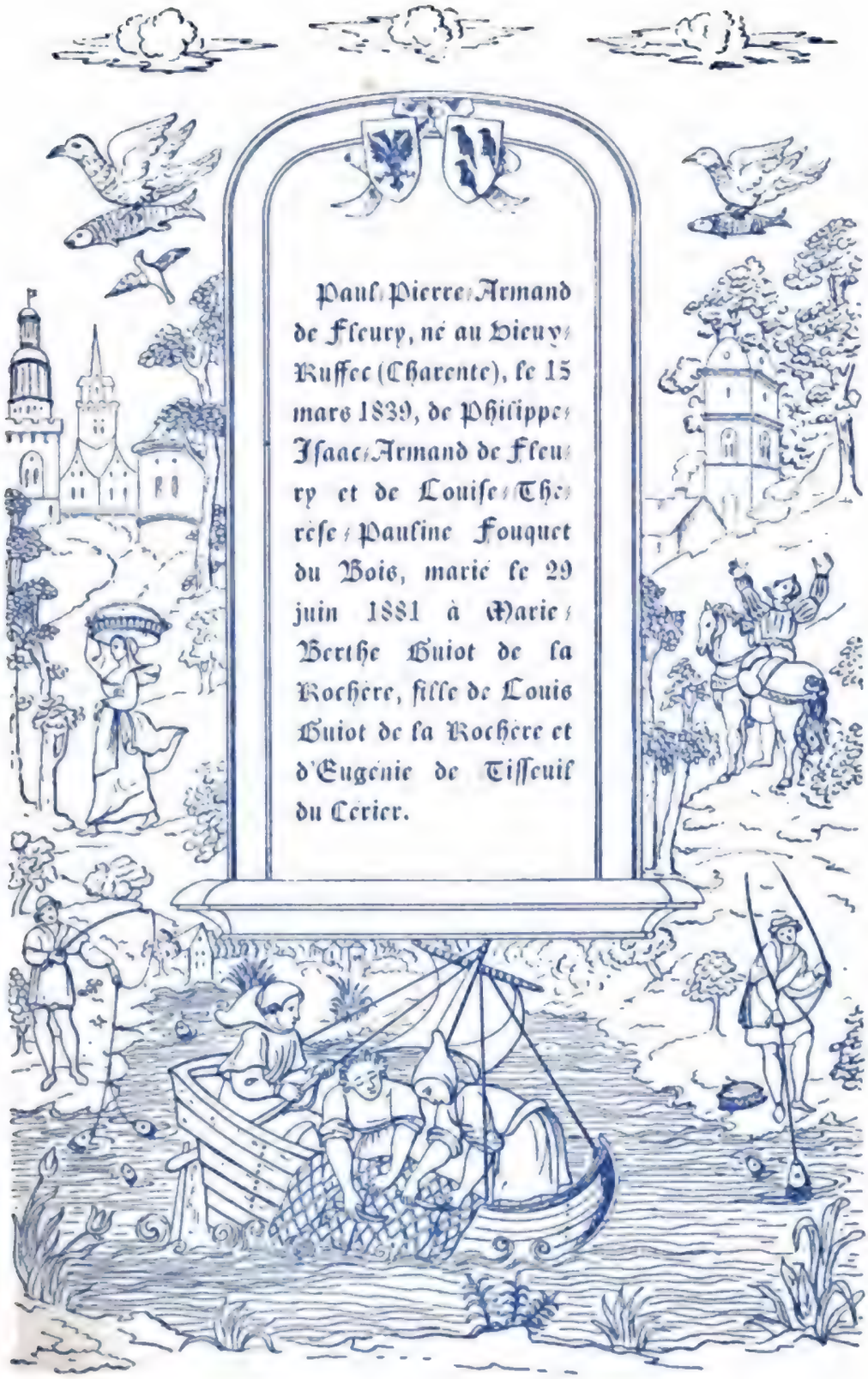

Digitized by Google

Digitized by Google

Historique

De FLEURY, anciens seigneurs de la Rafinière, les Minières, le Marchais et les Fosses, la Jovinière, la Brande, Mortesgues, le Bois-de-Luché, la Boulaye, le Vert, Sazay, les Fontaines, les Côtes, Villenouvelle, Ville-des-Eaux, la Salle, Fontenille, Breuillac, Blanzac, Lhoumède, Beauregard, etc. ; en Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Berry, Bourbonnais.

D'origine chevaleresque, suivant d'Hozier, et venue de Bourgogne, suivant le même auteur, la famille de Fleury est connue en Poitou depuis Jean de Fleury, écuyer, seigneur de la Rafinière, qui épousa, en 1418, une demoiselle de nom inconnu mais dont les armes (*d'argent au chevron de gueules accompagné de trois losanges ou mâcles de sable*) sont peintes, avec la date sus-indiquée, dans le pavillon du pont-levis du Château-du-Vert, en Aunis. Pendant les quatre siècles qui ont suivi, elle a fourni des chevaliers, des officiers à l'armée, un page à la grande écurie, des hommes de lettres et des érudits. Elle s'est alliée aux maisons de Lauvergnat, de Parthenay, des Francs, de la Barre, Du Fay, de Goret, Dexmier de Chenon, de Saluces, de Brouillac, de Bessac, Garnier de Morice, de Chitton, de Montfrebœuf, d'Angély, Brumauld de Villeneuve, Potocki-Pilawa, Vienot de Vaublanc, Fouquet du Bois, de Livron, de Gazeau, de Rechignevoisin, du Château de Montferrand, de Bardonnin, de Massougnes, de Beauchamps, Le Bel des Fosses, Frotier de la Messelière, de Chergé, Guiot de la Rochère, de Folin, de Boisjolin, de Saint-Angel, etc.

GUIOT, anciens seigneurs d'Asnières, Les Molans, Lespars, Montserant, le Doignon, Saint-Quentin, Montorsis, le Repaire, La Mirande, Villognon, Saint-Marc, Lunesse, Champagnac, Ferraudière, les Touches, la Rochère, etc.

Cette maison remonte, en Poitou et en Limousin, à Pierre Guiot, écuyer, sieur de Beaulieu, qui rendit hommage, en 1333, au seigneur de l'Isle-Jourdain, à cause de sa terre de Beaulieu. Il fut père de Pierre ou Perrot Guiot auquel Anne de Montpensier conféra la charge de gouverneur de la Basse-Marche. La famille Guiot a fourni plusieurs officiers à l'armée, et récemment le général François-Henri Guiot de la Rochère qui commandait, en qualité de colonel, le 9e cuirassiers, à la charge de Reischoffen. La branche de la Rochère est représentée actuellement par Marie-Jacques-Henri-Louis-Médéric Guiot de la Rochère, chef d'escadrons au 7e cuirassiers, qui combattit à Reischoffen sous les ordres de son oncle et fut mis à l'ordre du jour. Cette famille s'est alliée aux maisons d'Alloue, de la Lande, de la Chapelle, de Laage des Tessières, de Poispaille, de Cleret, de Lassat, de Champagné, du Theil, de Vaslin, de Tisseuil du Cérier, de Longpré, de Saint-Gresse, de Saint-Laumer, de Fleury, de Duchossy, de Laage de Meux, etc.

Les notes qu'on vient de lire nous ont été très complaisamment fournies par M. de Fleury, ainsi que tous les clichés qui accompagnent notre article. Nous lui en adressons nos plus sincères remerciements.

Léon Quantin.

Digitized by Google

EX-LIBRIS DE MADEMOISELLE DE BORNIOL

Les limites restreintes dans lesquelles doit se renfermer l'Ex-libris pour garder les proportions qu'exige son usage véritable ne lui permettent guère une grande variété; constatons cependant que les Ex-libris français sont ceux qui en présentent le plus, surtout depuis qu'ils sont sortis du genre héraldique, ce qui laisse au dessinateur une plus grande latitude. Malgré cela pourtant, agencer habilement les différents objets qui sont les attributs soit de la profession, soit des occupations préférées de la personne pour laquelle on fait un Ex-libris, n'est pas toujours chose facile quand on veut sortir de la banalité. Et si, comme dans celui qui nous occupe, il s'agit d'une demoiselle, y réussir en flattant l'œil par une heureuse disposition est œuvre d'artiste : car les attributs de profession disparaissant, il ne reste plus que ceux des arts d'agrément, ce qui rend la tâche moins facile encore.

C'est donc avec un grand plaisir que nous publions ici l'Ex-libris de Mlle M. de Borniol composé et dessiné par Mme M. Georgel, membre de notre Société. Nous disons l'Ex-libris et non les Ex-libris quoique le même dessin ait en réalité servi pour en obtenir deux par réduction en zincogravure, l'un pour volumes in-12, et le plus petit que voici

a été tiré en couleur sanguine. L'autre, destiné aux volumes de plus grand format, a été tiré en couleur mauve; nous le donnons comme hors texte; ces deux tirages ont été exécutés et, comme on le voit, fort bien réussis par notre imprimeur, M. Protat.

Mlle de Borniol aurait pu faire mettre dans le losange servant de cartouche le blason de sa famille[1]; elle a eu le bon goût de préférer des initiales; nous la félicitons de ce choix plus moderne et plus modeste, ainsi que de celui de la couleur mauve qui sied si bien à une blonde jeune fille.

1. Les armoiries de la famille de Borniol sont : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un bœuf aussi d'argent passant sur une terrasse de sinople.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EX-LIBRIS DE L'ABBAYE DE SAINT-CORNEILLE

Il est une espèce d'Ex-libris sur laquelle nous voulons, à propos de celui-là, attirer l'attention non-seulement des collectionneurs mais surtout des libraires et des bouquinistes. Nous voulons parler des Ex-libris faisant partie intégrante du livre lui-même, soit qu'ils aient été imprimés avec lui, au verso du titre, ou à celui du dernier feuillet, soit qu'imprimés sur un autre papier que celui du volume, ils aient été reliés en même temps que lui, de telle sorte que pour les enlever il faut déchirer le feuillet, mutilation qui déprécie le volume et l'Ex-libris lui-même.

Dans ce genre d'Ex-libris nous ne rangeons pas les cachets plus ou moins intéressants appliqués à l'encre grasse ou autre, soit sur le titre, soit à la fin de nombreux volumes, par les bibliothécaires de certains établissements tant publics que privés. Nous ne voulons faire rentrer dans le cadre de cette petite étude que ceux imprimés (typographiquement ou en taille-douce) à la même époque que le livre, alors qu'étant encore en feuilles cette impression était facile à exécuter, de telle sorte qu'ils ont été reliés en même temps que lui. C'est pour ceux-là que, quel que soit du reste le livre dans lequel ils se trouvent, l'on ne saurait trop recommander aux personnes qui en rencontreraient de les laisser religieusement à leur place, vu qu'ainsi, dans leur état primitif, ils ont une valeur plus considérable que s'ils étaient détachés et qu'ils communiquent au livre lui-même. Car il faut remarquer qu'en général ces Ex-libris sont presque tous dans des volumes fort anciens et que ce n'est qu'exceptionnellement qu'on les rencontre dans des livres du siècle dernier.

Dans cette catégorie des Ex-libris faisant partie intégrante du livre, entre celui de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, dont nous donnons ci-après la reproduction.

Nous avons à dessein reproduit les deux lignes de texte qui le surmontent, et qui sont d'une impression plus grasse, plus empâtée que celle de la pièce elle-même, pour que l'on puisse avoir une idée juste de la place qu'occupe l'Ex-libris au *verso du titre* au-dessous du permis d'imprimer.

Le livre dans lequel on rencontre cet Ex-libris est : *Trattato nuovo delle cose maravigliose dell'alma Città di Roma ... etc. composto da F. Pietro Martire Felini da Cremona dell'ordine de' Servi... etc... In Roma, Per Bartolomeo Zanetti, 1615*, petit in-8° dans sa reliure primitive en veau brun. Ce volume fait partie de la bibliothèque de M. Wiggishoff, membre de notre Société, qui nous l'a prêté pour notre reproduction, en nous faisant remarquer que le même Ex-libris a encore été appliqué à la dernière page du volume, mais au recto, entre le mot *il fine* et le fleuron.

Digitized by Google

En examinant notre reproduction, qui est d'une fidélité remarquable aussi bien que l'original, on s'aperçoit bien que le tirage de l'Ex-libris n'a pas été tiré par l'imprimeur lui-même, en même temps que le texte, comme il y en a un certain nombre, mais probablement peu de temps après, alors que l'ouvrage était encore en feuilles, car l'encre est plus pâle que celle

---

Imprimatur, Fr. Gregorius Donatus, Reuerendiſſ. Patris Fr. Hiacynthi Petronij Sac. Pal. Apoſt. Magiſtri Socius.

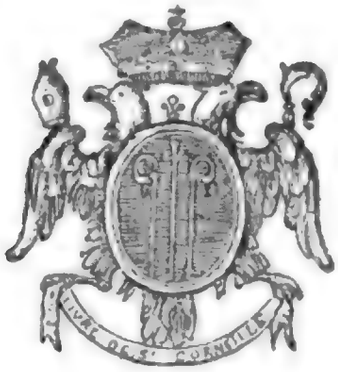

de l'imprimatur, quoique étant cependant de l'encre typographique. Ce fait de la qualité de l'encre et la nature de la marque qui a servi à l'application, nous font écarter l'hypothèse de l'emploi d'un bois chargé d'encre à la manière d'un cachet. Nous pensons de préférence que les religieux de Saint-Corneille avaient, comme dans certains autres couvents, une petite presse typographique pour l'exécution des travaux courants. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que nous avons sous les yeux un autre exemplaire de la même marque qui nous a été prêté par M. Bargallo, et absolument identique au précédent, mais tiré sur un petit carré de papier pour être collé dans le volume et présentant le même caractère de netteté, ce qui n'aurait pas lieu avec une application à la main à la manière d'un cachet.

Si nous avons choisi cette pièce pour commencer notre étude, c'est que son caractère d'Ex-libris est indéniable, le mot *livre* de Saint-Corneille ne laissant aucun doute sur la destination de la marque. Il nous eût été facile de prendre, par exemple, un des volumes du cardinal de Granvelle, ayant son blason imprimé au verso du titre; mais ni le mot livre de, ni le mot Ex-libris n'y figure, et cela serait moins probant.

Le Dictionnaire des abbayes et la Géographie historique de dom Vaissette nous apprennent que l'abbaye de Saint-Corneille fut fondée par Charles le Chauve, dans son propre palais, en 877, pour cent chanoines.

Le roi Louis VII y mit des religieux bénédictins en 1150; ceux de la congrégation de Saint-Maur occupèrent l'abbaye depuis l'an 1626, la bibliothèque devait donc être bien fournie.

Digitized by Google

C'est dans l'église de cette abbaye que furent enterrés Louis II dit le Bègue, Louis V et Hugues Capet. Sa juridiction était comme épiscopale et s'étendait sur un grand nombre d'églises ; aussi remarquons-nous que dans la gravure qui nous occupe on a eu soin de tourner la crosse en dehors. Outre le droit de seigneurie et de justice que l'abbaye de Saint-Corneille avait dans la ville de Compiègne et sur la rivière de l'Oise, elle possédait encore de riches terres, fiefs et seigneuries dont la plupart furent aliénés par suite des guerres, de l'incurie des abbés ou de l'avarice des vassaux. En 1656, l'abbé Simon le Gras étant mort, le pape Alexandre VII, à la prière de la reine Anne d'Autriche, éteignit le titre abbatial et en remit la mense à l'abbaye royale des Religieuses du Val-de-Grâce de Paris.

Par la suite, nous examinerons quelques Ex-libris qui, imprimés sur un feuillet de garde, ont été reliés primitivement avec le livre dont ils font partie, comme ceux de Bertin de Blagny, de Le Bègue, échevin de Bourges, du cardinal de la Cueva, de Marie Rouxel de Grancey, abbesse d'Almenesches, et de quelques autres que nous avons là sous les yeux ou que nous avons vu passer dans des ventes.

L. B.

QUESTIONS

CROIX ANCRÉE. — (N. 92.)

Je désirerais savoir pour qui a été gravée la marque dont voici une reproduction très fidèle, ce cliché ayant été obtenu par la galvanoplastie directe sur le fer.

Tout indique que ce fer est moderne ; il remonte peut-être à une trentaine d'années, et, d'après les règles du *parti*, dont notre Revue a traité l'année dernière[1], cela me paraît être un blason féminin.

D. H.

UN CHEVALIER. — (N. 93.)

Quel était le propriétaire de l'Ex-libris héraldique suivant : *Coupé : au 1 de gueules à un chevalier sur son cheval de...; au 2 d'azur à la bande bre-*

1. Archives de la Société, année 1894 — N° 11, pages 161-164.

Digitized by Google

tessée d'or, accompagnée de six étoiles du même en orle (Aldobrandini?). Couronne de marquis. Cimier, une aigle tenant un anneau dans son bec. Derrière l'écu, deux bâtons de maréchal terminés par une couronne royale et semés de croix (de Savoie?) B. J. Tasnière, sculp. Taurin. 1714.

E. P.

CHEVRON DE SABLE. — (**N. 94.**)

Nous serions fort reconnaissant à celui de nos collaborateurs qui pourrait nous indiquer le nom de la famille portant le blason que voici : *D'argent à un chevron de sable surmonté d'un croissant de gueules, accompagné de deux trèfles de sinople en chef et d'une tête de lion arrachée de sable en pointe.*

C. DE B.

DUM CONSPICIT AUGET. — (**N. 95.**)

Au premier plan d'une vignette, on voit : les armoiries compliquées de Victor-Amédée II, duc de Savoie en 1675, roi de Sicile en 1713, premier roi de Sardaigne en 1718. Sous l'écusson, un soleil rayonnant, dont le disque est occupé par la figure du souverain et sur un listel à sénestre : *Dum conspicit auget.* Au second plan, appuyé contre un tertre, se trouve un écu parti : *au 1 d'or à une redorte d'épines de sinople de cinq pièces ; au 2 bandé d'argent et d'azur de six pièces.* Couronne à cinq perles; l'écu est entouré à dextre de ronces ou d'épines sur lesquelles est dirigé un rayon de soleil. — Tasnière, sculp., 1717. Est-ce un Ex-libris? A qui appartenait-il?

E. P.

TROIS LOSANGES. — (**N. 96.**)

Ex-libris gravé, portant dans un cartouche un écu ovale : *D'azur à trois losanges d'argent, posées 2 et 1.* Couronne de comte; supports, deux aigles sur une console, style Louis XVI, soutenant une guirlande de feuillage.

Sans nom de graveur; dimensions : 0,076 × 0,063.

Quel était le propriétaire de cet Ex-libris?

E. M.

RÉPONSES

FLEURET EN PAL. — (**N. 67.**) [2e ANNÉE, PAGE 141].

L'Ex-libris en question portant : *d'azur, au fleuret boutonné d'or, mis en pal, la garde en bas*, appartenait certainement à la famille Colinet ou Collinet, qui habitait et habite encore Nancy, où a été trouvée cette vignette.

Les représentants actuels de cette famille, les Colinet de la Salle, assez proches parents du fameux général Lassalle, qui s'illustra sous le Premier Empire et dont le vrai nom était Colinet de la Salle, portent actuellement d'autres armes, je ne l'ignore pas : *d'azur, à l'épée haute d'argent, garnie d'or.*

Mais dans un petit volume assez rare : *Les Anoblis, tant du duché de Lorraine que du duché de Bar, avec le blason de leurs armes, à commencer*

depuis 1382 jusqu'en 1753, sans nom d'auteur, j'ai trouvé un Christophe-François Collinet de la Salle, anobli par le duc de Lorraine en décembre 1699, justement avec la mention des armes de cet Ex-libris.

Comme l'ouvrage cité, qui est en réalité du sieur de Montigny, employé au Trésor des Chartres, est extrêmement défectueux, au point de vue héraldique, et que l'auteur, qui décrit les armoiries *de visu*, n'entend rien au blason, à tel point que pour désigner une fasce, il écrit : « Traversé d'une bande », je n'avais pas pris garde à la description qu'il donne des armes des Colinet, supposant qu'il blasonnait mal les armoiries ordinaires de la famille, et je m'étais contenté de relever la date de l'anoblissement.

Mais cet Ex-libris me remet en mémoire sa description, qui est exactement celle de votre gravure, et ce fait est très intéressant au point de vue héraldique, car il me semble indiquer que les Colinet ont, depuis leur anoblissement de 1699, substitué une épée au fleuret primitif.

Voilà un exemple de plus des services que les Ex-libris peuvent rendre aux héraldistes.

A. D'AUDEVILLE,
Directeur de l'*Armorial français*.

J'ai trouvé aussi cet Ex-libris à Nancy chez feu Constant Lapaix, auteur de l'*Armorial des villes de Lorraine*. Il l'attribuait à Charles-Antoine Collinet de la Salle, écuyer, seigneur de Bouzillon, qui épousa en 1747 Catherine Redoutté. Il était le fils de Charles-François de la Salle, écuïer, seigneur de Fremy-Fontaine et autres lieux, conseiller du roi et lieutenant-général au bailliage d'Epinal, marié en 1725 à Madeleine Doridant.

D'après dom Pelletier, Jacques Collinet *dit* la Salle fut anobli le 18 septembre 1657, par le duc Nicolas-François et reçut pour armes : *D'azur à un fleuret d'argent, garni d'or et mis en pal.*

C.-D. HESLING.

DE TOURNON. — (**N. 68.**) [2e ANNÉE, PAGES 125 et 143.]

Comme confirmation, nous avons reçu la lettre suivante, qu'il est intéressant de publier :

Montmelas, 17 août.

Il m'est facile, Monsieur, de vous répondre au sujet de cette empreinte à nos armes, qui est celle d'un fer employé pour les reliures pleines de notre bibliothèque. Le dessin en a été inspiré par un manuscrit de famille, exécuté par Gruel-Engelmann. Il me sera agréable de recevoir un numéro spécimen de votre Revue, ces questions ayant de l'intérêt pour moi.

Recevez, Monsieur, l'assurance..., etc.

TOURNON, Cte de TOURNON.

QUIEN VALE MAS. — (**N. 69.**) [2e ANNÉE, PAGE 110].

L'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*[1], ayant bien voulu reproduire cette question dans son numéro du 10 septembre dernier, nous adresse

1. L'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* paraît trois fois par mois. Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, s'adresser à M. le général Jung, 23 bis, rue de la Faisanderie, Paris.

Digitized by Google

directement la réponse suivante, dont nous lui sommes fort reconnaissants :

« C'est un Ex-libris qu'un de mes amis, alors employé chez M. Serin, graveur, boulevard Montmartre, m'a fait faire quelque temps avant la guerre.

« Je n'ai jamais su quel artiste l'avait gravé et tout en le trouvant très gentil, très paresseux, je ne m'en suis jamais servi. Les initiales sont G. P. et non C. P.

G. Pochet,
74, boulevard Magenta. »

VARIA

Dans notre dernier numéro (page 144) nous avons demandé à nos collaborateurs de vouloir bien nous communiquer tout ce qu'ils pourraient posséder de pièces ou documents sur les marques de propriété des familles d'Hozier et Claret de Fleurieu, ainsi que sur celles de la maison Royale de Saint-Cyr. Cette demande a pour but de supprimer autant que possible les postscripta, addita, errata et de donner plus d'intérêt à nos articles en les publiant complets.

Quelques personnes ont eu l'obligeance de répondre immédiatement à notre appel, en particulier M. Benkard ; nous leur en sommes fort reconnaissants. Nous avons de bonnes raisons pour croire que l'on peut espérer davantage et que plusieurs membres de la Société ne nous ont pas signalé *tout* ce que renfermaient leurs cartons. Si c'est par crainte de les voir s'égarer, nous pouvons les rassurer à l'avance, le Secrétaire ou le Président sauraient les renvoyer dans le délai le plus strictement nécessaire soit pour la reproduction, soit pour la description. Nous insistons donc auprès d'eux pour qu'ils y regardent avec soin et nous signalent les pièces qu'ils pourraient posséder. On ne leur en demanderait du reste communication qu'au cas où nous ne pourrions les trouver ailleurs, et elles leur seraient renvoyées par lettres recommandées. C'est par la coopération que nous arriverons à condenser dans nos articles tout ce que l'on connaît sur les Ex-libris de certaines familles. Si, pour quelque raison, l'on ne peut nous communiquer les documents eux-mêmes nous demandons qu'au moins on nous les signale ; c'est le cas de rappeler notre devise : *un pour tous, tous pour un.*

Les membres de la Société qui, en plus des Ex-libris, collectionnent encore les empreintes de cachets, armoriés ou non, sont priés de vouloir bien le faire savoir au Secrétaire pour établir un roulement d'échanges entre eux.

On demande à échanger : 1° L'Ex-bris de F. A. de Soreau, chanoine de Saint-Diey. Armes : *d'azur à trois merlettes d'argent, au chef d'or* ; tortil

Digitized by Google

de baron, type Louis XIII. 2° L'Ex-libris de Le Febvre, conseiller au parlement de Metz, dont il est parlé dans l'article, page 105, du n° 7 des Archives de l'année 1894.

Ces pièces sont toutes deux en bon état; on demande à la place deux pièces françaises dans les mêmes conditions : s'adresser au Président.

Grâce à l'obligeance de M. l'abbé L. Hackspill, qui a bien voulu nous en traduire les principaux passages, nous pouvons donner un compte-rendu un peu étendu du n° 3, juillet 1895, V° année, de l'Ex-libris Zeitschrift, organe de la Société allemande des collectionneurs d'Ex-libris.

Il commence par le compte-rendu des 36°, 37° et 38° séances qui ont eu lieu en mars, avril et mai; avec la liste des neuf nouveaux membres récemment admis. Après vient un article sur l'Ex-libris d'Urbain d'Autriche, évêque de Gurk[1], avec une reproduction tirée hors texte et coloriée à la détrempe, à l'imitation de l'original. Il se compose du blason de l'évêque sur un écu en cartouche, ayant une mitre à la place de heaume, le tout soutenu par une banderole destinée probablement à contenir une devise, mais qui est restée vide. La pièce porte deux dates 1556 et 1572; la première serait celle de la nomination de l'évêque, la seconde celle de la gravure de l'Ex-libris. — A la suite se trouve une longue étude du comte de Leiningen-Westerburg, sur l'Ex-libris curieux du poète Nurembergeois Sigmund von Birken, qui portait le surnom de Floridan comme membre de la Société de la Pegnitz (dont nous avons déjà parlé à propos de Joachim Sandrart). Il donne une biographie du titulaire et une description explicative de l'Ex-libris lui-même, avec une belle reproduction hors texte.

Nous trouvons après un article sur les trois Ex-libris de J.-B. Zeyll, attribués au graveur Pierre Opel, et qui ne diffèrent que par les dimensions. Une zincogravure, reproduisant le plus grand, occupe toute la page suivante; elle représente le blason du propriétaire dans un encadrement renaissance, mesurant 0,185 de haut sur 0,138 de large. — Puis on voit, reproduit par réduction et accompagné d'une notice, l'Ex-libris macabre de Christophe Zobel, jurisconsulte, né à Würzburg en 1499, mort à Leipzig en 1560.

Après vient un article de M. le conseiller Eisenhart sur l'Ex-libris du duc de Cassano, gravé par Raphaël Morghen; il donne une biographie succinte du graveur, la liste de ses œuvres et la description de la pièce (zincogravure), accompagnée d'une courte note sur la famille des Cassano. — Dans l'article suivant, M. le comte de Leiningen-Westerburg montre que l'Ex-libris reproduit dans le texte et attribué jusqu'ici à Steiger-Bern doit l'être à R. Muntzinger. — On trouve après des notes biographiques sur le graveur Munger de Zurich, accompagnées d'une fine photogravure de l'Ex-libris qu'il vient de composer pour la bibliothèque de la ville d'Aarau.

1. Petite ville de Carinthie avec un évêché suffragant de Saltzbourg.

Les pages suivantes sont occupées par une série de reproductions d'Ex-libris anglais exécutés d'après les dessins de M. Anning Bell. — Plus loin, il est parlé de l'exposition d'Ex-libris organisée dans la salle du Prince de la bibliothèque de Munich. — Enfin la série des articles se termine par celui consacré à l'Ex-libris de M. Alfred Hahn, directeur de banque à Francfort (reproduction par la zincogravure) et dans lequel il a voulu montrer tous les attributs des nombreux sports auxquels il se livre, en les surmontant d'un coq par allusion à son nom [1].

Le reste du numéro est occupé par la Bibliographie, les Mélanges, les Communications de la rédaction, les Demandes d'échanges, la Correspondance..., etc. Ainsi qu'on le voit par cet aperçu, les numéros de l'Ex-libris Zeitschrift sont toujours bien remplis. L. B.

L'*Ex-libris Journal* de Londres, fascicule de septembre, contient des notes américaines, par M. Allen, avec trois reproductions montrant le genre spécial du graveur moderne Louis-J. Rhead; puis nous trouvons une critique fort amusante de M. Henry Pène du Bois, de New-York, sur l'art de l'Ex-libris comparativement en Amérique, en Angleterre et en France; la planche des Ex-libris à déterminer, les notes du mois, etc.

Comme d'habitude, ce numéro est bien illustré et donne en hors texte l'Ex-libris, tiré en rouge brun, de M. Blackwell, gravé par M. French, de New-York.

BIBLIOGRAPHIE

Les XXXII quartiers de S. A. R. Mgr le duc de Bragance, par M. R. Richebé, illustrations par M. J. Van Driesten. Un beau volume in-4° contenant 62 planches et une table héraldique.

Ainsi que le dit fort bien l'auteur dans sa préface, les publications généalogiques abondent où l'on donne la postérité d'un seul individu. Le travail inverse qui consiste à présenter les ascendants, ou comme on disait autrefois les *quartiers* d'un personnage, se rencontre bien moins souvent, quoiqu'il offre pourtant un intérêt égal sinon supérieur.

C'est ce que notre collègue vient d'exécuter dans cet ouvrage avec un soin particulier, pour Son Altesse Royale Mgr le duc de Bragance, prince héritier du Portugal. Ce livre intéressant, tiré à petit nombre, n'a pas été mis dans le commerce.

1. En allemand, *Hahn* signifie *coq*.

Le Secrétaire-Gérant,
Léon Quantin.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

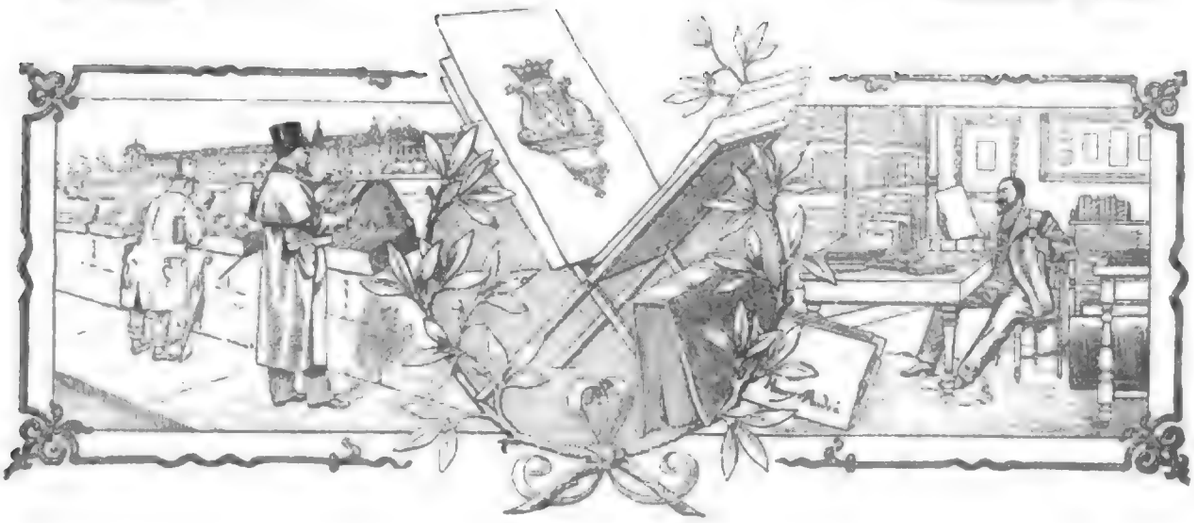

LA FONDATION DU PÈRE JOACHIM FAUCHER

ET

L'EX-LIBRIS DES PP. JÉSUITES D'AVIGNON

Il n'y a guère en Provence de Bibliothèque, soit publique soit privée, où l'on ne rencontre encore aujourd'hui des livres portant l'une des étiquettes dont nous donnons ci-dessous la reproduction. On les trouve aussi quelquefois dans les paquets des marchands; cependant nous avons remarqué qu'elles y reparaissent moins souvent depuis quelque temps. L'énorme diffusion de ces petites marques annonce que la Bibliothèque dont elles étaient l'Ex-libris devait être considérable. Elle l'était en effet, puisqu'une rente annuelle lui permettait de s'accroitre selon ses besoins, comme vont nous l'apprendre les renseignements suivants que nous devons à l'obligeance d'un érudit provençal, M. Paul de Faucher (de Bollène), arrière-petit-neveu du donateur[1]. Personne, on le voit, n'était plus à même de nous les donner, et nous en remercions sincèrement M. de Faucher.

Né à Bollène, le 12 février 1606, le Révérend Père Joachim Faucher était fils du noble Trimond Faucher et de Jeanne de Messiller. Après avoir fait ses études au collège des Jésuites d'Avignon, alors fort en vogue, il les couronna en se faisant recevoir docteur en droit à l'Université de cette ville, le 2 avril 1627[2].

1. M. Paul de Faucher est l'auteur de renseignements fort curieux sur l'ordre de Malte et d'une Vie pleine d'intéressants documents sur Raffelis de Roquesante, conseiller au parlement de Provence : ce juge du surintendant de Fouquet avait conquis l'admiration de la marquise de Sévigné, elle le nomme « le grand et divin Roquesante » ; il est souvent cité dans sa correspondance.

2. Voir les listes des docteurs en droits de cette Université, récemment publiées par M. de Teule.

Digitized by Google

Comme on le voit, il ne se destinait nullement alors à l'état ecclésiastique. Mais à la suite d'événements extraordinaires et surnaturels qui eurent lieu à Bollène[1] chez les PP. Récollets et d'une retraite prêchée dans leur couvent de cette ville, en 1629, il fut tellement touché de la grâce de Dieu, dit la Chronique, qu'il renonça au monde pour entrer comme novice chez les Jésuites d'Avignon ; pendant que d'un autre côté son frère aîné Gabriel entrait aussi dans une des maisons de Saint-François, et qu'un autre des siens se faisait Minime.

Il fut plusieurs fois procureur de la maison des Jésuites d'Avignon où il avait fait ses études. En 1639, il fit aux religieux de cette maison, au moyen d'un avancement d'hoirie que lui céda son père[2], la donation d'une somme de trois mille livres, dont les intérêts étaient destinés à entretenir leur Bibliothèque. Son père étant mort en 1641, à Bollène, il est probable que le reste de son héritage alla grossir la donation : car, soit par suite des formalités de la succession, soit par les retards apportés dans l'approbation des supérieurs, on voit que cette donation ne fut ratifiée et comme faite qu'en 1644, bien qu'elle ait eu lieu cependant cinq années plus tôt. Voilà pourquoi pendant cent vingt-cinq ans, et jusqu'au moment de la dispersion de l'ordre dans le Comtat, en 1768, *tous* les livres achetés par la maison des Jésuites d'Avignon portaient l'étiquette *commémorative* dont voici la reproduction :

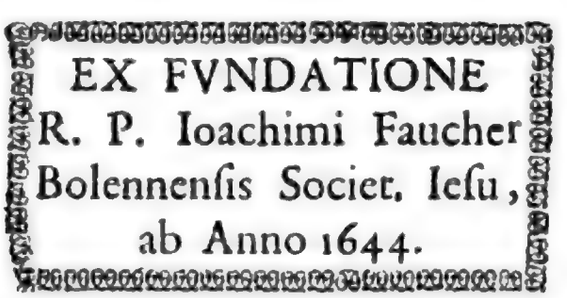

On peut donc dire sans euphémisme qu'elle fut l'Ex-libris de la maison des Jésuites de cette ville.

Le Père Faucher mourut sur la côte de Gênes, victime de son abnégation de lui-même et dans un grand état de sainteté, le 24 avril 1650, d'après ce que relate le nécrologe de la maison d'Arles à laquelle il fut attaché en quittant celle d'Avignon et dont il avait été aussi plusieurs fois procureur.

Il existe une seconde étiquette que nous croyons postérieure à celle reproduite ci-dessus, elle ne diffère que par ses dimensions, par la grosseur des caractères, par les fleurons de l'encadrement qui sont plus grossiers, par les mots : F*U*NDATIONE au lieu de F*I*NDATIONE et Societ*atis* au lieu de Societ, car le texte est le même.

1. Voir dans les Archives de l'ordre conservées de nos jours à la Bibliothèque d'Avignon, les manuscrits du P. Cambin (nos 1444 à 1447), et sous le titre de : *Discours sur l'horrible infestation des esprits malins au couvent des Récollets de Bollene*, la narration de la conversion d'un riche et noble jeune homme de cette ville.

2. Par-devant maître Jean Rocher, notaire à Bollène.

Digitized by Google

Lors de la dispersion de l'ordre, les Pères d'Avignon se partagèrent les livres de leur Bibliothèque et chacun emporta donc un certain nombre de volumes ce qui explique leur diffusion non-seulement dans le Midi de la France, mais encore dans d'autres régions.

En nous mettant en rapport avec M. Paul de Faucher, l'étude de ces étiquettes nous a encore procuré l'avantage d'obtenir de lui la communication de deux autres Ex-libris de sa famille :

1° Celui de Joseph-François de Faucher, son trisaïeul, ancien capitaine de cavalerie au service du Pape son souverain, puisqu'alors le Comtat-Venaissin, dont Bollène faisait partie, dépendait de Sa Sainteté.

Cet Ex-libris, nous dit M. de Faucher, avait été primitivement exécuté par Veyrier [1], un des graveurs d'Avignon, au milieu du XVIIIe siècle. Mais la planche ayant été perdue depuis longtemps, je fis d'après un rare exemplaire que je possédais, regraver sur pierre par un jeune artiste de cette ville, aujourd'hui très connu à Paris et l'un des lauréats du Salon,

1. M. de Faucher ajoute : qu'il a retrouvé, adaptée à d'autres blasons, l'ornementation fantaisiste employée par Veyrier pour celui-ci, et bien dans le goût de l'époque.

Digitized by Google

M. Paul Maurou, une reproduction dont j'obtins quelques tirages pour donner aux membres de ma famille. Des épreuves de ce tirage m'étant restées, je les ai collées dans des volumes de ma bibliothèque où elles sont encore ; et d'où je les retire quand je veux, comme aujourd'hui, en faire cadeau à des amateurs ou à des amis.

2° Celui que s'est fait graver son frère le commandant Henri-Marie-Hippolyte de Faucher, par un habile ouvrier d'Avignon, M. Vionnet, et au bas duquel pend, comme on le voit ci-dessous, la croix de la Légion d'honneur [1].

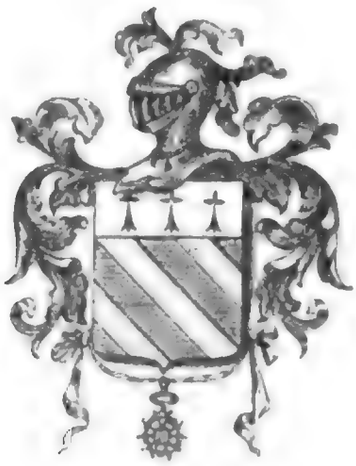

Les armoiries de la famille de Faucher (du Comtat-Venaissin) sont : *d'azur à trois bandes d'or ; au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine.* Cette famille de Faucher était connue à Bollène dès l'époque la plus reculée ; certains auteurs pour la flatter sont même allés jusqu'à écrire (l'Hermite de Souliers, notamment dans l'article qu'il consacre aux d'Ornano dans sa Ligurie Française) qu'une femme de sa maison avait au IXe siècle donné son nom au pays. Toutes les familles ont leur fable ; ce qu'il y a de positif, c'est que les Archives de la petite ville de Bollène, et le nobiliaire de l'abbé Pithon Curt sur le comté Venaissin au siècle dernier, s'accordent pour signaler l'existence et la situation marquante de la famille de Faucher à Bollène, dès les XIIe et XIIIe siècles. De nos jours, M. M. Borel d'Hauterive, dans son annuaire de 1870 sur la noblesse de France, et M. Louis de la Roque, dans l'Annuaire historique et généalogique du Languedoc, 1861, ont donné la généalogie complète de cette maison qui, à la fin du siècle dernier, avait fourni un lieutenant-général des armées navales.

L. Bouland.

1. Engagé volontaire à 17 ans au 93e régiment d'infanterie, en novembre 1862, chevalier de la Légion d'honneur en 1887, il a pris sa retraite à la fin de la même année, et a été nommé chef de bataillon territorial le 27 mars 1891, grade qu'il occupe encore.

Digitized by Google

CHIFFRES, MONOGRAMMES ET BLASONS

(*Suite*)

Si nous avons dû laisser momentanément de côté cette série intéressante des marques de propriété du livre, ce n'était pas la matière qui nous faisait défaut, car nous en avons de pleins cartons, mais la place que nous avons dû consacrer à certains articles assez longs; nous allons donc la reprendre, quitte à la suspendre encore selon les besoins de notre rédaction.

Aujourd'hui nous la recommençons avec la reproduction d'un fer à dorer de Mgr le duc d'Aumale, et les deux Ex-libris de la bibliothèque de Chantilly connus sous le nom de Musée Condé. Cette reprise n'est pour ainsi dire qu'une suite ou complément nécessaire à l'article que nous avons publié dans le n° 7 de l'année 1894, page 98 et suivantes. Le monogramme HO que voici, ayant été obtenu au moyen du fer lui-même, est la reproduction

fidèle de cette marque avec ses dimensions exactes. A ce propos, nous rapellerons à nos lecteurs, qu'à moins d'indications contraires, tous les blasons ou Ex-libris que nous reproduisons dans les Archives le sont avec leurs dimensions réelles : les Ex-libris gravés ne subissant qu'une imperceptible réduction profitable à la netteté de la reproduction. Ce chiffre HO, qui a servi pour marquer les livres de Mgr le duc d'Aumale, nous paraît avoir été le premier de ceux qu'on a gravés pour lui; il a été en usage jusque vers 1850. Et actuellement encore il y a dans la bibliothèque de Chantilly des volumes qui en portent l'empreinte, ainsi que celle de sa réduction, car il avait été, pour les petits formats, réduit à 0 m. 15 de haut sur 0 m. 10 de large.

Mgr le duc d'Aumale n'était pas homme à se contenter des marques extérieures, pourtant nombreuses et variées dont nous avons reproduit les empreintes; c'est pourquoi depuis cette année (1895) il fait coller dans les

Digitized by Google

livres de la bibliothèque de Chantilly les deux Ex-libris dont voici la reproduction, et qui sont obtenus par l'application en or de véritables fers à dorer[1] sur des papiers de différentes couleurs (bleus, rouges, verts).

Comme on le voit par les armoiries, ainsi que par l'inscription Musée Condé, ils rappellent l'origine de cette magnifique bibliothèque.

Propriété héréditaire des Condé pendant près de deux cents ans, le magnifique domaine de Chantilly est arrivé par succession à Mgr le duc d'Aumale, qui par testament du 3 juin 1884 l'a légué à l'Institut (Académie française) pour en disposer dans des conditions déterminées, tel qu'il existerait au jour de son décès, avec la *Bibliothèque* ainsi que les collections artistiques et historiques dont il l'a enrichi. On sait que l'Institut y ayant été autorisé par décret du Président de la République en date du 20 décembre 1886, a pu accepter cette donation vraiment princière les 24-29 décembre de la même année.

Comment se fait-il que l'on rencontre par ci par là, soit dans certaines bibliothèques, soit dans des ventes, quelques livres ayant véritablement appartenu au duc d'Aumale? Voici les renseignements que nous donne à ce sujet notre érudit collaborateur H. de Beaulieu, si compétent sur ces questions.

Dans le courant de l'année 1860, Mgr le duc d'Aumale acquérait en bloc une des plus belles bibliothèques de cette époque : celle de Bernard-Armand Cigongne, ancien agent de change, né à Nantes en juin 1790, mort le 28 mai 1859.

Cette bibliothèque, riche à tous les points de vue, renfermait de véritables merveilles pour un bibliophile : livres à provenances royales ou princières, ou bien encore ayant appartenu soit à des personnages historiques, soit à des amateurs célèbres, — reliures anciennes exécutées par les meilleurs artistes de leur époque, — éditions princeps des classiques français, — poètes du XVIe siècle, — romans de chevalerie, — livres imprimés sur peau de vélin, — volumes sortant des officines des Elzévirs, — manuscrits..., etc... ; le tout formait un ensemble de 2.910 articles.

Le propriétaire avait manifesté avant son décès le désir de voir ses livres chéris, catalogués, décrits et *non dispersés* après lui. Son vœu fut rempli

1. Ces fers existaient depuis un certain temps déjà ; ils ont été gravés par M. Froment-Meurice.

Digitized by Google

par ses héritiers ; sa bibliothèque, vendue en bloc au duc d'Aumale, ne fut donc pas dispersée sous le feu des enchères publiques, et le catalogue en fut dressé par le libraire Potier, sous le titre :

Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Armand Cigongne, membre de la Société des Bibliophiles. Précédé d'une notice biographique, par M. Leroux de Lincy, secrétaire de la Société des Bibliophiles. Paris, L. Potier, 1861, in-8°.

Une fois entré en possession de cette remarquable bibliothèque, le duc d'Aumale soumit tous les volumes à un sévère examen ; les irréprochables furent admis sans conteste ; d'autres remplacèrent des exemplaires moins beaux faisant déjà partie de sa collection ; d'autres enfin faisant double emploi furent définitivement rejetés.

Ce furent *ces doubles*, et de la collection Cigongne, et de la bibliothèque de Chantilly (alors exilée à Londres), qui formèrent la presque totalité de la vente faite par Techener en 1864. Voici le titre du catalogue rédigé par ce libraire : *Catalogue des livres anciens, rares et curieux provenant de deux grandes bibliothèques, dont la vente aura lieu le mercredi 25 mai 1864 et jours suivants, à 7 heures du soir, rue des Bons-Enfants, maison Sylvestre, par le ministère de M. H. Lechat.* Paris, J. Techener, 1864, in-8, 942 articles.

Outre les livres venant de chez le duc d'Aumale il s'y serait glissé, paraît-il, des volumes appartenant à Techener lui-même. La vente produisit en chiffres ronds 5.500 fr. C'est de cette vente que proviennent les livres que

l'on rencontre soit avec l'Ex-libris Cigongne, soit avec le timbre humide aux initiales H. O. appliquée sur le dernier feuillet de certains volumes, soit avec l'une des autres marques de Mgr le duc d'Aumale.

Cet Ex-libris (comme c'était alors la mode) se compose d'un petit ovale en papier de couleur sur lequel est imprimé en or le blason du propriétaire, armes parlantes : la cigogne tenant un serpent dans son bec).

Il se peut encore que d'autres volumes soient sortis de Chantilly par voie d'échange ; mais le nombre, croyons-nous, doit en être excessivement restreint.

L. Bouland.

Digitized by Google

EX-LIBRIS REBUS

DE JEAN-BAPTISTE DIDELOT

Par C. E. THIÉRY

Les Ex-libris Rebus ne sont pas communs pour deux raisons : la première, c'est qu'il est nécessaire avant tout que le nom du titulaire s'y prête d'une façon assez piquante, ce qui est rare ; la seconde, c'est qu'il faut encore que la tournure générale de son esprit incline vers le genre fantaisiste, ce qui ne se rencontre pas non plus tous les jours parmi les bibliophiles. C'est pourquoi nous avons le plaisir de donner hors texte dans ce numéro, et tirée sur la planche originale qui est notre propriété, cette amusante fantaisie due à la pointe de notre collaborateur regretté feu E. Thiéry.

Nous avons dit dans un de nos articles que son talent souple et primesautier s'était exercé dans bien des genres, cette pièce en est la preuve. Elle est intéressante non-seulement par sa composition, mais encore parce qu'elle est d'une vérité frappante et qu'elle nous montre une petite scène de la vie réelle avec une rigoureuse exactitude. Voilà bien le costume du maçon Lorrain à cette époque, depuis le tablier jusqu'à la casquette, jusqu'à la petite truelle devenue pointue par l'usage ! Ceux d'entre nos lecteurs qui ont habité la Lorraine vers 1860 n'ont pas besoin de faire grand effort de mémoire pour reconnaître le personnage sur son échafaudage caractéristique.

Cet Ex-libris montre la façon consciencieuse avec laquelle M. E. Thiéry procédait : observant d'abord attentivement ses sujets, les rendant ensuite aussi fidèlement qu'il le pouvait, mais en leur imprimant un caractère d'originalité qui lui était personnel.

D'après ce qui nous a été dit par M. Thiéry lui-même, cette pièce signée aussi en rébus : E mille tiers I, a été gravée en 1861 pour son cousin Jean-Baptiste Didelot. Celui-ci était né à Amance, village près de Nancy ; il fit ses études à l'école normale de cette ville et en sortit comme instituteur. Il fut alors placé à Amance même où il se maria avec Mlle Ménard, cousine de M. Thiéry.

M. J.-B. Didelot obtint ensuite une place de professeur à cette même école qui l'avait vu élève, et devint plus tard secrétaire d'inspection académique sous le recteur Maggiolo, dans les bureaux duquel il fut assez longtemps employé. Après des revers de fortune il se retira à Rosières-aux-Salines, où il s'occupait un peu de peinture, nous dit-on, et où il mourut il y a quelques années.

L. Bouland.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EX-LIBRIS DU COMTE D'EKEBLAD

Le cliché de cet intéressant Ex-libris nous a été gracieusement communiqué par M. Carlander, de Stockholm, dans l'ouvrage duquel il a été publié (Swenska Bibliotek och Ex-libris).

D'une des meilleures familles de son pays, le comte Claude d'Ekeblad, homme d'État suédois, né en 1708, mort le 9 octobre 1771, a été ambassadeur en France jusqu'en 1746, et c'est à cause de ce titre qu'il se rattache à nos études. De retour en Suède, il devint chancelier de l'Université d'Abo et entra au Sénat. En 1761, il fut nommé ministre des affaires étrangères. Avant de mourir, il se montra l'un des promoteurs de la révolution faite par Gustave III le 19 août 1772, et participa à la préparation de la nouvelle loi d'état. Il était membre de l'Académie des sciences de Stockholm et sa bibliothèque était considérable.

L'Ex-libris dont voici la reproduction par la zincogravure a été exécuté par Jean Rehn, un des meilleurs graveurs suédois, qui fut élève de Le Bas à Paris, et qui travaillait encore à Stockholm en 1755. Il est évident que par suite du mode de reproduction employé, cet Ex-libris a beaucoup perdu de ses mérites; malgré cela, on ne peut s'empêcher de noter l'originalité de la composition, comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos des autres Ex-libris suédois que nous avons publiés dans nos précédents numéros.

Le blason doit se lire : *Ecartelé : aux 1 et 4 d'azur au lion d'or; aux 2 et 3 d'argent à la fasce de gueules chargée de deux croisettes du champ, accompagnée en chef d'un chapeau de gueules et en pointe d'une croix à double*

Digitized by Google

traverse du même. Sur le tout de gueules à une feuille de chêne d'or posée en bande, la queue en bas. C'est probablement par suite d'une erreur typographique, que dans son Armorial général, Rietstap indique la fasce comme étant accompagnée en pointe de *deux croisettes*. La pièce que nous avons sous les yeux et le *Sveriges Rikes Ridderskaps och Adels Wapenbook* (Stockholm, 1746, in-fol.) ne laissent aucun doute à cet égard : c'est bien une croix à double traverse qui accompagne la fasce.

A propos de Johann E. (Elias?) Rehn dont il est question ci-dessus, M. Th. Devaulx, notre érudit collaborateur, nous envoie les notes biographiques suivantes :

J.-E. Rehn est venu jeune à Paris étudier chez le maître français *Le Bas* et pendant plusieurs années il a travaillé sous sa direction. En 1755, déjà de retour dans sa patrie, il s'était établi à Stockholm. En France, il a gravé *des chasses* et d'autres sujets; souvent il n'a fait que l'eau-forte de planches qui ont été terminées au burin par *Chenu* et autres élèves de *Le Bas*.

Voir de lui une estampe restée inconnue à Nagler : Princesse enlevée au ciel par des anges, avec la légende : *Cœlo reddita*, d'après la peinture de C. Harleman, in-folio en largeur, pièce signée Joh.-E. Rehn, Holmiensis. En passant, nous demandons si l'on pourrait nous indiquer le nom de cette princesse?

QUESTIONS

DE MESGRIGNY? — (N. 97.)

La Bibliothèque de Poitiers possède un manuscrit que le catalogue récemment publié décrit ainsi :

N° 335. « Devis des ouvrages de maçonnerie, terre, gasonnage, charpenterie, couverture, pavé de carreau et de caillou, menuiserie, serrurerie, facines et autres, que Sa Majesté a ordonné être faits pour la construction d'une nouvelle place vis-à-vis de Brisack, par M. de Vauban. » A la fin on lit : « Fait, revu et corrigé pour la 2e fois ce 24e août 1698. »

Ce manuscrit du XVIIe siècle, sur papier, relié en veau du temps, a dans son intérieur l'Ex-libris gravé dont voici le blason : *Écartelé : au 1 contre-écartelé : α. d'azur à trois fleurs de lis de...; β. d'or à trois tourteaux de gueules; au 2 parti : α. d'azur à deux pointes d'or posées en chevron, au chef d'argent chargé de trois couronnes de...; β. de gueules à trois chaines de... mises en pal, au bas de chacune desquelles pend une boule de...; au 3 parti : α. d'azur à trois fasces d'argent; β. d'azur à six besants d'argent posés trois, deux et un; au 4 parti : α. de gueules à l'aigle d'argent; β. d'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles du même, deux en chef*

Digitized by Google

un en pointe et surmonté d'un croissant d'argent. Sur le tout d'argent au lion de... — Couronne de duc.

Ayant remarqué au dernier quartier les armes de Vauban, et sachant que celui-ci avait marié sa fille à Jacques-Louis de Mesgrigny, dont le blason est d'argent au lion de sable, j'ai été naturellement conduit à supposer que les armes placées sur le tout étaient celles de Mesgrigny.

J'ai été confirmé dans cette manière de voir en constatant qu'au 3e quartier se trouvaient les armes des Regnier de Guerchy (*d'azur à six besants d'argent*), famille à laquelle appartenait la mère de Jacques-Louis de Mesgrigny. Et quoique je n'aie pu identifier les autres armoiries qui figurent dans ce blason compliqué, il me paraît incontestable que cet Ex-libris appartient à un Mesgrigny et donne au manuscrit en question un caractère d'authenticité, presque équivalent à la signature de Vauban qui fait défaut.

Je serais donc fort reconnaissant aux érudits collaborateurs des Archives, s'ils voulaient me donner les renseignements suivants :

1° Cet Ex-libris appartient-il à Jacques-Louis de Mesgrigny, gendre de Vauban, ou bien à Jean-Charles de Mesgrigny, fils dudit Jacques-Louis ?

2° A quelles familles appartiennent les armes que je n'ai pu identifier et quels sont les motifs qui justifient leur introduction dans la composition de l'Ex-libris ?

3° Cet Ex-libris est-il connu ?

DE PORTAL. — (**N. 98.**)

D'après les pièces du blason qui s'y trouve représenté, et d'après la devise qui l'entoure, le fer à dorer, dont voici ci-dessous la reproduction, a dû être gravé pour une personne de la famille de Portal.

Cette marque étant moderne bien certainement, on demande à quel membre de cette famille elle appartenait.

COLONNE SURMONTÉE. — (**N. 99.**)

Sur une vignette, sans écusson ni attributs héraldiques, se voit une colonne surmontée d'une couronne... (Colonna?) de chaque côté de laquelle trois feuilles de vigne ou de figuier sont posées 2 et 1.

Est-ce un Ex-libris ou une devise ? De qui ?

CHATEAU — VACHE. — (N. 100.)

D'argent au château de... sommé de deux tours, portillé de sable, posé sur une terrasse de sinople sur laquelle broute une vache de... ; au chef de... chargé d'une aigle éployée de sable. Ce blason est surmonté d'un chapeau de sinople de chaque côté duquel pend un cordon à six houppes, 1, 2, 3.

Connaît-on l'évêque qui portait ce blason?

E. P.

RÉPONSES

CROIX ANCRÉE. — (N. 70.) [2e ANNÉE, PAGE 155.]

Le fer à dorer, dont la reproduction est donnée à la page 155, appartient à la comtesse *Bertrand* de Bouillé du Chariol, née *Marie*-Thérèse-Léopoldine-Eugénie-Antoinette d'Hunolstein. Elle est fille du baron d'Hunolstein et de la princesse Marie de Montmorency-Luxembourg.

Les armes des marquis de Bouillé se blasonnent : *De gueules, à la croix ancrée d'argent.* — Celles de la famille de Vogt d'Hunolstein sont : *D'argent à deux fasces de gueules, accompagnées de douze billettes du même, posées 5, 4 et 3.* Plusieurs membres de cette maison portent les billettes *couchées*, et non *debout*, comme elles sont figurées sur la marque en question.

Seulement, notre correspondant se trompe quand il fait remonter l'union des deux familles « *peut-être à une trentaine d'années* ». Le mariage du comte de Bouillé et de Mlle d'Hunolstein est beaucoup plus récent et ne date que de six années à peine. En effet, il a été célébré à Paris le 24 avril 1889.

On peut consulter, à cet égard, l'*Armorial français*, 1re année, n° 7, page 108.

Comte DE BUREY.

Même réponse de MM. Ed. Engelmann et d'Audeville, directeur de l'*Armorial français*.

UN CHEVALIER. — (N. 71.) [2e ANNÉE, PAGE 155].

L'Ex-libris inconnu qui fait l'objet de cette question appartenait au marquis Guido Biandrate-Aldobrandini, général piémontais, chevalier de la Très-Sainte-Annonciade, marquis de Volpiano. Les armes sont parties : *au 1 de Biandrate* (illustre et très ancienne maison féodale du Piémont)... *le chevalier et le cheval sont d'argent ; au 2 d'Aldobrandini* (par concession du pape Clément VIII). La branche des Biandrate-Aldobrandini est éteinte.

L'écu parti de la vignette de la question 95, m'est inconnu ; j'aimerais à en avoir un croquis ou un calque fidèle.

G. DE CROLLALANZA.

Digitized by Google

TROIS LOSANGES. — (**N. 72.**) [2e ANNÉE, PAGE 156.]

A ma connaissance, six familles portent : *D'azur à trois losanges d'argent*; ce sont : Daillens, pays de Vaud (Suisse), — Eckstein (Giessen), — Hagen (Hollande), — Oudendoel (Hollande), — de Waleke (Hollande) — et Wallbrunn (en Allemagne et en Autriche).

Il s'agirait donc de savoir si la gravure de cette pièce présente quelques caractères pouvant la faire attribuer plus particulièrement à un graveur Suisse, Hollandais ou Allemand.

C.-D. HESLING.

ARBRE ; PALÉ. — (**N. 73.**) [2e ANNÉE, PAGES 60 ET 78.]

Dans la note insérée, page 78, une erreur typographique, due sans doute à une mauvaise écriture, me fait dire : « Une branche de cette famille (de Salis) *prit* le titre de comte. » Il faut lire : *porte* le titre de comte. Comme cette erreur n'avait pas d'importance pour la question, je n'avais pas cru devoir la relever ; mais ayant depuis reçu d'un intéressé une réclamation à ce sujet, je m'empresse de rectifier. Pour être complet j'ajouterai que la famille de Salis se divise en dix branches principales, dont trois ont été l'objet de concessions du titre de comte en 1698, 1748 et 1776.

JEAN GRELLET.

VARIA

Dans le courant de ce mois nous avons reçu les nouveaux Ex-libris suivants : 1° celui de M. Léopold Mar, notre dévoué collaborateur, qui a bien voulu confier son cliché pour le reproduire dans un prochain numéro.

2° Celui de M. le comte K.-E. de Leiningen-Westerburg (de Munich), membre de notre Société. Cette jolie composition est signée Schulte vom Brühl ; elle représente un intérieur, et par la fenêtre entr'ouverte montre la vue de l'ancien château Neuleiningen au Palatinat, bâti en 1237 et brûlé en 1690 ;

3° Celui de M. Mallat de Bassilan (de la Bibliothèque Nationale), 46, rue de l'Université.

Ces Messieurs feront volontiers l'échange de leur Ex-libris contre celui d'autres membres de la Société.

Nous avons reçu aussi : Le *Grand livre d'or des familles nobles des Croisades* (existantes), par M. Ambroise Tardieu et le tome II du *Supplément au Dictionnaire des devises*, par H. Tausin. Nous reviendrons sur ces deux ouvrages dans un prochain Bulletin bibliographique.

Nous prions instamment les personnes qui auraient des Ex-libris de la famille Hecquet de vouloir bien nous les communiquer ou au moins en envoyer la description en vue d'un article à compléter.

Dans le catalogue de la bibliothèque de M. Dauphin de Verna, vendue au commencement de ce mois par les soins de M. Brun, libraire à Lyon, figurait un assez grand nombre de volumes avec leurs Ex-libris; ceux de Lyon étaient en majorité; nous citerons : les Chanoines comtes de Lyon; les Dominicains; les Carmes; les Augustins; le séminaire de Saint-Irénée; Constant procureur du roi à Lyon; Mouton-Fontenille; Léonard Michon, trésorier de France, à Lyon; Bacot; Chaponay, gravé par Joan. Picard; Laurent Basset, etc.; puis Cochard de la Margniola de la Perratière, natif de Villeurbanne en Dauphiné; les Dominicains de Grenoble; Courbon des Gaux, de Saint-Etienne; Daugy, de Mâcon; de Meaux; Arcelin, de Mâcon; marquis de Vichy; marquis d'Aubais; Bourbon-Busset; cardinal de Rohan, etc. Enfin le n° 757 portait cette note : « Ex-libris *imprimé* du P. Ménestrier, jésuite. »

D'après la note insérée le mois dernier, quelques sociétaires ont demandé à échanger des empreintes de sceaux ou de cachets en cire *contre des Ex-libris*; le Secrétaire en a pris note, mais il ne pourra donner satisfaction qu'autant que des demandes inverses se produiront. M. Godefroy de Crollalanza, notre érudit correspondant, demande à échanger des empreintes de sceaux ou de cachets contre d'autres empreintes du même genre. Son adresse est : Corso Vittorio Emanuele, 81, Bari, Italie.

Les Sociétaires qui collectionnent les pièces héraldiques (autres que les Ex-libris) sont également invités à entrer en rapports avec le Secrétaire.

L'*Ex-Libris Journal* de Londres, livraison de novembre, contient des notes américaines très intéressantes, de M. Dexter Allen; elles nous apprennent qu'une société d'Ex-libris vient de se former aux États-Unis, avec M. Pickering Dodge, de Washington, comme Président. Les membres de cette Société se réunissent une fois par mois au domicile de l'un d'eux pour pratiquer des échanges, mais la fondation d'une Société nationale, qui publierait un journal, est dans les choses à l'étude. Nous souhaitons d'avance bonne chance et prospérité à nos confrères américains.

M. Allen parle ensuite de l'étonnante trouvaille du *Collector*, de New-York, qui, d'après des signatures autographes sur des Ex-libris de Lynch, en attribue un à Thomas Lynch, signataire de la Déclaration d'indépendance, et un second à son père Thomas Lynch, membre du congrès de la Caroline du Sud. Dans une note, M. W. Hamilton réfute cette attribution, faisant remarquer que lesdits patriotes américains n'avaient aucune raison de poser leurs armes sur un manteau de pair de France, non plus que de les entourer des colliers des ordres du roi, dont la croix de saint Louis.

Digitized by Google

Disons à notre tour que cette planche de Lynch, avec ou sans signature, n'est pas très rare, qu'elle date de l'époque de la Restauration et qu'elle est essentiellement française. Les armes sont bien celles de la famille Lynch, mais augmentées *d'un franc-quartier de comte-maire de l'empire*, concédé par Napoléon Ier, à Lynch, maire de Bordeaux, auquel ces Ex-libris appartenaient.

Le reste du journal est bien rempli et bien illustré; nous y trouvons comme hors texte une jolie planche en taille-douce, tirée en rouge, montrant un intérieur de bibliothèque et gravée par M. Foster, de Plymouth pour M. G.-A. Touch.

ILLUSTRIERTES HANDBUCH
EX-LIBRIS-KUNDE

Von Gustav A. SEYLER

On accuse volontiers les Français de rester systématiquement étrangers à tout ce qui se fait hors de chez eux; les abonnés de notre Revue voudront bien nous rendre cette justice que sa rédaction ne mérite pas ce reproche, puisque dans le cadre restreint où nous sommes enfermés, nous leur donnons aussi souvent que possible un compte-rendu des revues similaires, ainsi que des ouvrages dont nous pouvons faire des extraits. Parmi ces derniers nous leur signalons aujourd'hui *Le Petit Manuel illustré de la connaissance des Ex-libris*, par M. Gustave A. Seyler, qui a paru, il y a peu de temps, sous le titre ci-dessus, chez l'éditeur Stargardt [1].

Par son prix modique, 2 marks (soit 2 fr. 50 de notre monnaie), et comme on va le voir par la table des chapitres dont voici la traduction, ce petit livre mérite bien son titre de Manuel.

I. Objet de cette dissertation. — II. Développements historiques. — III. Manière de décrire les Ex-libris. — IV. Des Ex-libris ex-dono ou commémoratifs. — V. Des Ex-libris doubles et des Ex-libris Portraits. — VI. Allusions à la patrie, à la profession, aux occupations favorites du titulaire. — VII. Adjonctions nécessaires ou tolérées. — VIII. But, devoir et utilité de l'Ex-libris. — IX. Quelques remarques pour les collectionneurs. — X. Sociétés de collectionneurs d'Ex-libris : en Allemagne, en Angleterre, en France. Bibliographie des ouvrages sur les Ex-libris. Revues qui en traitent. Dessinateurs et graveurs qui en font, etc...

Grâce aux 60 illustrations dont son texte est orné, on peut, sans connaître la langue allemande, y prendre cependant une idée générale du

1. J.-A. Stargardt, Dessauerstrasse, 2, Berlin S. W.

développement de l'Ex-libris chez nos voisins, depuis son origine jusqu'à nos jours.

M. Stargardt a mis à notre disposition trois clichés dont le tirage sur la même feuille fait la planche n° 24 de la présente livraison et sur lesquels voici quelques explications.

Le n° 1, Ex-libris Jacob Christoff von Uttenheim zu Ramstein, est donné comme spécimen des pièces représentant des *groupes* de différents sujets : luttes, batailles, réunions ou assemblées d'individus. Gravé sur bois il mesure 103 mill. de haut sur 83 mill. de large. D'un côté se trouve le blason de la famille Alsacienne de Uttenheim surmonté d'un gigantesque cimier à tête humaine; de l'autre, un sauvage luttant contre un loup. Est-ce une allusion à une légende, on l'ignore; entre l'homme et le blason flotte une banderolle chargée de quatre lettres S dont on ne connaît pas davantage l'explication et que l'on croit être la devise du propriétaire.

Le n° 2 est présenté comme un exemple d'un Ex-libris avec monogramme. On y voit les lettres A. M. entrelacées et surmontées de trois couronnes : au milieu la couronne impériale, sur le premier jambage de l'M la couronne de Hongrie, et sur le second celle de Bohême. Le tout est relié par un collier de la Toison d'or. M. F. Warnecke attribue cet Ex-libris à Marie-Anne de Bavière, femme de l'empereur Ferdinand II, née en 1574 et morte en 1616.

Le 3°, qui est celui d'un membre de la famille Oelhafen de Nuremberg, est reproduit à cause du heaume, qui présente le type du casque à grilles (dit *Spangenhelm*) dont l'empereur Charles-Quint fit, vers 1540, le casque spécial de la noblesse; tandis que celui qui surmonte le blason de la gravure servant de cul-de-lampe ci-dessous et désigné sous le nom de *Stechhelm* fut depuis le casque de la bourgeoisie.

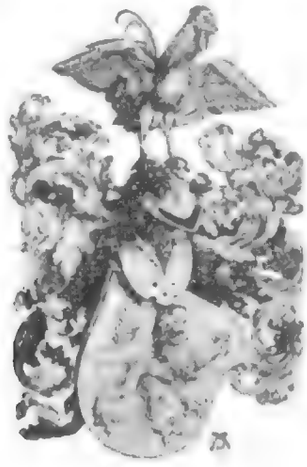

Le Secrétaire-Gérant,
LÉON QUANTIN.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

N° 1

Jacob Christoff von Otten-
heim zů Ramstein/rc.
1559.

N° 2

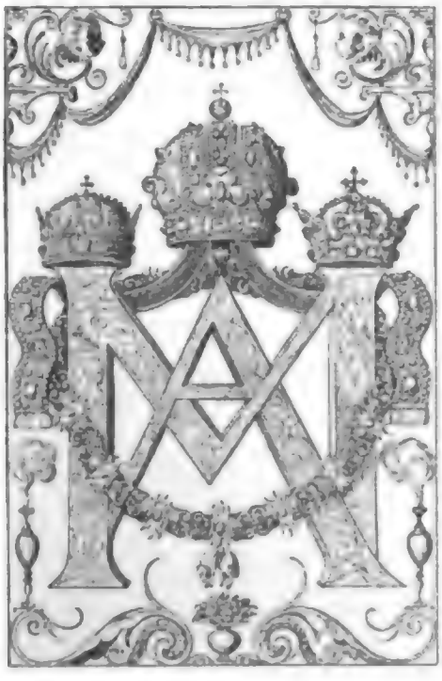

N° 3

Digitized by Google

Digitized by Google

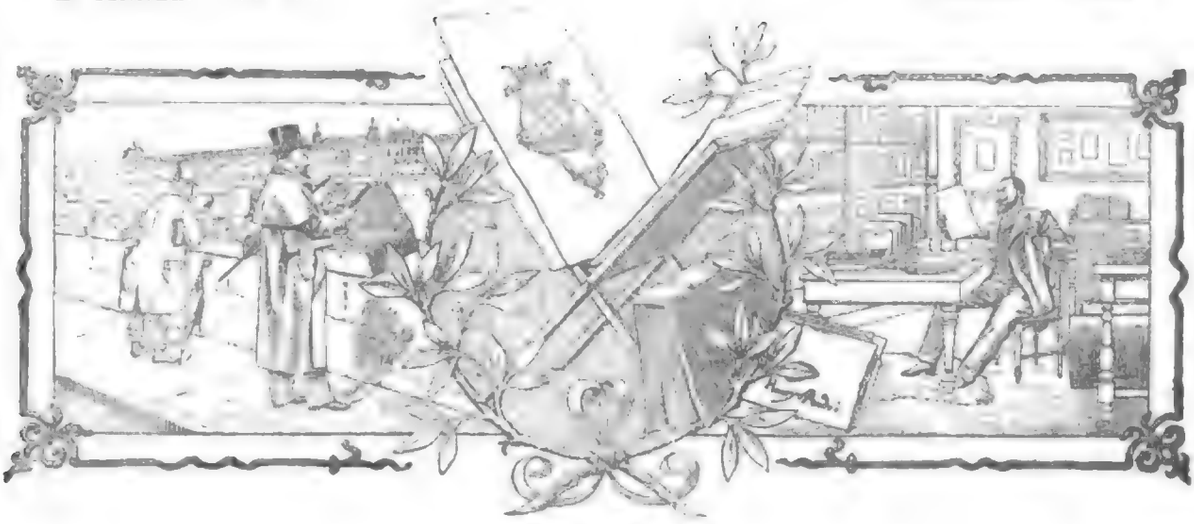

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 24 NOVEMBRE 1895

Les Sociétaires sont heureux de se retrouver après de longues vacances et échangent leurs impressions avec beaucoup d'entrain.

MM. Advielle, Bouvenne, le vicomte de Gastines et Salleron se font excuser par lettres. M. Duris, de passage à Paris, assiste à la réunion.

La nomination des membres dont les noms suivent et qui s'étaient présentés pendant les vacances est confirmée par le Comité, à l'unanimité des voix, sur les propositions de MM. le Dr Bouland, Van Driesten, Miss Sarah Kent How, MM. J. Cochon et Quantin.

M. Blémont, directeur de la Revue du Nord, à Paris.
Mme Thomas B. Bowring, à Londres.
M. Cheguillaume, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Nantes.
M. Devambez, graveur à Paris.
M. Elwood, à Rochester (États-Unis).
M. Aimé Mottin, château de Launay-Guen (Côtes-du-Nord).

M. Blémont, sur sa demande, a été nommé membre perpétuel.

M. le Président fait un exposé sommaire de la situation de la Société qui continue à progresser sûrement ; il invite les Sociétaires à soumettre leurs observations pour la prospérité des *Archives*. Il rappelle aussi ce qui a déjà été dit, que pour éviter les additions ou les rectifications après coup, les auteurs d'articles en préparation sont priés d'en informer le Président ou le Secrétaire afin qu'une note à ce sujet paraisse dans les « Varia ».

Digitized by Google

M. Léopold Mar remet une étude sur l'Ex-libris anonyme de Charles Parrocel. Des remerciements lui sont adressés; l'article sera inséré prochainement.

Le Répertoire général s'est enrichi depuis la dernière réunion de 323 fiches, dont 108 fournies par M. Bargallo, 81 par M. Mar, 62 par M. Cochon, 13 par M. Wiggishoff, et le reste par le Secrétaire. Ce qui porte le nombre total de nos fiches à plus de 4.000, résultat des plus encourageants.

M. Mar annonce que M. H. Chabeuf, notre Sociétaire, vient d'être lauréat de l'Académie, pour son splendide ouvrage : *Dijon, Monuments et Souvenirs*, et propose de lui adresser des félicitations. Le Comité accepte la proposition et décide que mention en sera faite au procès-verbal de la séance.

Le Secrétaire distribue aux membres présents l'Ex-libris de M. de Fleury, que celui-ci offre gracieusement, et quelques marques de Emma Rusher, à Banbury, envoyées par M. Tuer, de Londres.

Outre les échanges habituels, la Société a reçu pendant les vacances les deux ouvrages suivants dont il n'a point encore été parlé : 1° de M. Grellet, à Neuchâtel, la *Bibliographie héraldique et généalogique de la Suisse*; 2° de M. W. Hamilton, la 3° partie des *Dated Book-Plates* (Ex-libris datés). Il sera rendu compte de ces ouvrages dans le Bulletin bibliographique.

M. Himly, 3, quai Saint-Thomas, à Strasbourg, fait don aux Archives de son nouvel Ex-libris, fort intéressant, et en demande l'échange avec celui d'autres membres de la Société.

Le Comité décide qu'à cause de la proximité du dernier dimanche du mois avec la nouvelle année, la prochaine réunion aura lieu le 22 décembre de préférence au 29. La séance est levée à 4 h. 1/2.

Avant de se séparer, les membres se communiquent les pièces qu'ils ont apportées; M. Engelmann notamment montre le très grand Ex-libris de Cambon, évêque de Mirepoix, et comme toujours cette partie de la réunion n'est pas la moins intéressante.

Le Secrétaire, Léon Quantin.

TROIS EX-LIBRIS DE M. LÉON GRUEL

Nos Archives avaient inauguré l'année 1895 par des cadeaux (tirage hors texte de l'Ex-libris moyen âge de M. Thiéry et planche d'Ex-libris à déterminer de M. Tausin), pour nous la faire bien terminer dans les mêmes conditions, M. Léon Gruel, un des membres fondateurs de notre Société, a eu la délicate attention de nous donner gracieusement pour ce 12° numéro, le tirage de ses trois Ex-libris; ce dont nous lui offrons nos plus sincères remerciements.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le plus grand, qui est reproduit hors texte, est, comme on le voit, une marque parlante. La composition inspirée de Jost Ammam, d'après le livre des métiers, est l'œuvre (exécutée vers 1874) du dessinateur Émile Gérard. Dans un cartouche Renaissance, de chaque côté duquel pendent des outils de relieur, on voit une petite figurine, assise devant un cousoir et occupée à coudre les feuillets d'un livre. Sur le rebord de la table on lit le nom du propriétaire Léon Gruel. Cette petite scène est entourée de la devise du titulaire : *In labore fructus*, inscrite sur le cartouche.

En bas, à gauche, un autre relieur bat les feuilles d'un livre qu'il va relier, tandis qu'à droite se trouve un jeune homme occupé à coller le plat intérieur d'une reliure.

Cette composition d'un beau style fut gravée sur bois par M. Lemaire, artiste de talent, qui grava pour plusieurs libraires et notamment pour l'éditeur Jouaust, la plus grande partie des fleurons, lettres ornées et culs-de-lampe qui décorent ses belles publications. M. Lemaire remplissait également la charge d'Inspecteur de l'Imprimerie et de la Librairie au ministère de l'intérieur.

Le second, dont voici la reproduction, a été exécuté en taille-douce. Le dessin de cet Ex-libris qui est une marque parlante d'un autre genre a été composé par le miniaturiste Edouard Moreau, né à Sedan en 1825, mort à Paris en 1879. Dans un ceinturon ployé en ovale (c'était alors la mode), se trouve une petite presse de relieur sur laquelle sont inscrites les initiales L. G. ; elle est soutenue par une petite *Grue* aux *Ailes* déployées qui forme à elle seule le nom du propriétaire. Cette composition fut gravée sur cuivre par M. Picard, fils d'un imprimeur du passage du Caire.

Le dernier, est un dessin de M. Lemaire reproduit par la zincogravure :

Dans un cercle formé par le ceinturon chargé de la devise du propriétaire : *In labore fructus*, un livre élégamment relié et posé de champ, nous montre au milieu de ses compartiments, la même Grue symbolique avec l'inscription : Ex-Libris L. Gruel.

Digitized by Google

Pour les membres qui ne pouvant assister aux réunions de notre Comité ne connaissent pas M. Léon Gruel, disons : qu'à la tête de la maison de reliure d'art que tout le monde connaît, ce fut lui qui installa le Musée

Rétrospectif de la Reliure qu'on a pu remarquer à l'Exposition internationale du Livre en 1894; bibliophile ardent et éclairé, en plus de sa collection de reliures anciennes, il recherche spécialement les Ex-libris dits *Révolutionnaires* qu'ils soient ou non à recouvrement.

Dr L. Bouland.

UN NOUVEAU GENRE

D'EX-LIBRIS ANGLAIS

Nous disions le mois dernier, à propos du Manuel édité par M. Stargardt, à Berlin, qu'autant que possible nous tiendrions nos lecteurs au courant du mouvement de l'étranger pour tout ce qui concerne l'art de l'Ex-libris.

Aujourd'hui nous offrons la reproduction, en deux planches, de cinq pièces tirées pour la plupart sur les clichés originaux, d'un genre absolument nouveau en Ex-libris et qui obtient le plus grand succès en Angleterre et aussi en Allemagne. L'auteur, M. Robert Anning Bell, a bien voulu nous envoyer un de ces clichés et autoriser l'*Ex-libris Journal* de Londres à nous prêter les autres, ce dont nous les remercions tous les deux.

Dans le numéro d'août de l'*Ex-libris Journal*, M. Gleeson White a consacré une notice très flatteuse à M. Bell, de laquelle nous extrayons les renseignements qui suivent :

« M. R. Anning Bell, dit-il, a créé un type qui lui est propre et qui déjà lui a valu quelques imitateurs, trop inférieurs encore pour devenir des rivaux. Quoique son travail soit décoratif et soumis aux anciennes conventions, il n'est nullement archaïque. Plein de la grâce de l'école italienne

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

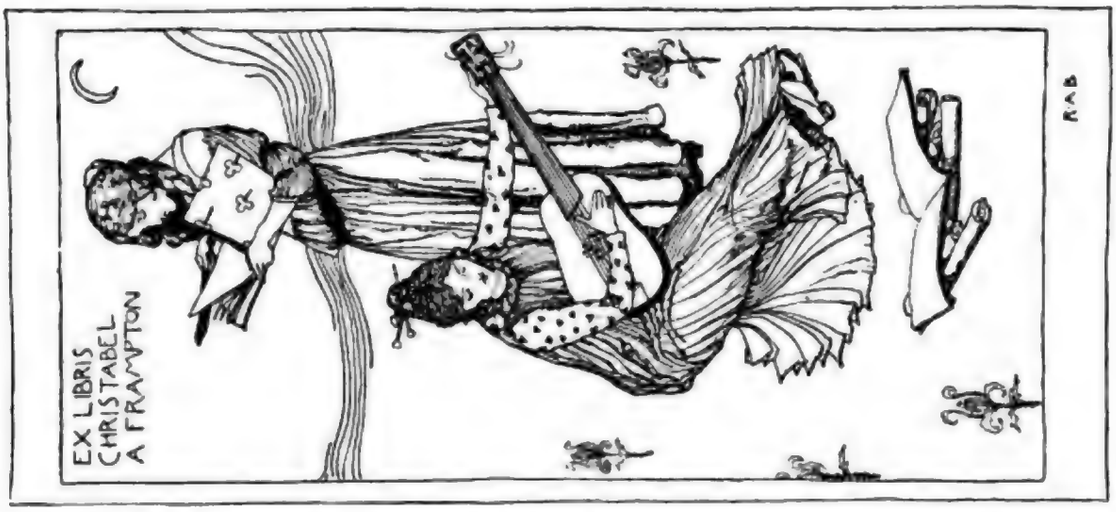

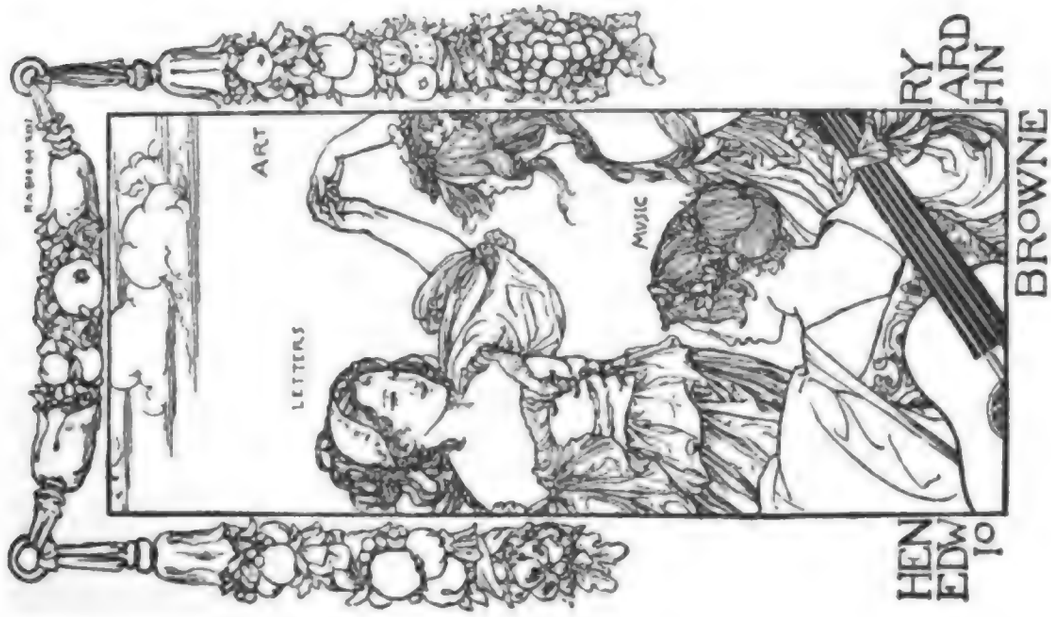

Digitized by Google

Digitized by Google

de Della Robbia et s'inspirant plutôt de la Renaissance que du Moyen âge, il n'a copié aucun type existant et a su se former un style hautement apprécié par les plus éminents critiques.

M. Bell se destina d'abord à la carrière d'architecte qu'il abandonna pour faire de la peinture; après avoir passé par les écoles de la Royal Academy de Londres, il vint quelques mois à Paris et fréquenta l'atelier d'Aimé Morot. Peu à peu cependant, il laissa à son tour le pinceau pour prendre le crayon, et il est actuellement professeur de dessin à l'Université de Liverpool.

Son œuvre est déjà considérable; outre plus de trente Ex-libris qu'il a dessinés, il a fourni des illustrations à un certain nombre d'ouvrages anglais. »

Nous avons tenu à donner ces appréciations de nos confrères anglais, justement parce que notre enthousiasme pour les compositions de M. Bell est plus modéré; mais il est indéniable que le dessinateur s'est affranchi de toutes les conventions apportées jusqu'alors dans l'art de l'Ex-libris, et à ce point de vue nous félicitons vivement M. Robert Anning Bell.

Léon Quantin.

QUESTIONS

CHATEAU — VACHE. — (N. 100 *bis*.)

Le demandeur nous prie d'ajouter à la question 100 : « Cet Ex-libris est italien et paraît avoir été gravé par J.-B. Tasnière, à Turin. »

CHEVRON — TROIS TOURS. — (N. 101.)

Écusson ovale : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tours du même*. Couronne comtale; supports : deux licornes. Gravure sur cuivre du XVIIIe siècle. Connaît-on le titulaire de cet Ex-libris.

E. P.

ÉCU CARRÉ — CLOCHE. — (N. 102.)

A quelle famille appartient l'Ex-libris suivant : Écu carré. Couronne ducale. Armes : *Écartelé : au 1, de sinople à la cloche d'argent; au 2, échiqueté de gueules et d'argent; au chef d'azur chargé de rocs d'échiquier d'argent* (Roquefort); *au 3, échiqueté d'or et de gueules; le gueules chargé d'une cordelière d'argent* (Roquefeuil, de la branche du Puy); *au 4 d'azur, à la bande d'or. Sur le tout : de gueules à trois fasces d'or, à la bande d'azur brochant sur le tout*. Gravure sur cuivre du XVIIIe siècle.

E. P.

Digitized by Google

RÉPONSES

DE MESGRIGNY. — (**N. 74**.) [2e ANNÉE, PAGE 170.]

1° L'Ex-libris qui fait l'objet de la question n° 97 est celui de Jean-Charles de Mesgrigny, comte d'Aunay, de la branche des seigneurs de Villebertin.

Il existe à la Monnaie, les coins d'un jeton octogone sur la face duquel se trouvent des armoiries absolument identiques, tant pour l'ornementation que pour l'ordre des quartiers, à celles qui sont gravées sur l'Ex-libris de la bibliothèque de Poitiers. Sur le revers, on lit : Jean-Charles de Mesgrigny, comte d'Aunay, lieutenant-général des armées du Roy, inspecteur général des fortifications. 1753. Cette date a probablement trait à sa nomination d'inspecteur général des fortifications.

2° Voici, quelque peu incomplète, l'identification des quartiers figurés sur l'Ex-libris de cet officier général : *Écartelé : au 1, contr'écartelé de* FRANCE et D'AUNAY *ou* D'OSNAY ; *au* 2, *parti* : α D'ESTAMPES, en souvenir du mariage d'Edme Régnier de Guerchy avec Françoise d'Estampes, fille de Jean, et de Blanche de Sains, mariés le 13 février 1499 ; β DU CHESNAY ; *au 3, parti :* α (inconnu) ; β RÉGNIER DE GUERCHY, pour rappeler l'alliance contractée le 15 février 1656, par Nicolas de Mesgrigny, seigneur de Marcilly, avec Edmée-Georgette Régnier de Guerchy, fille de Jacques Régnier de Guerchy, comte d'Aunay, et de Marguerite Spifame ; *au 4, parti* : α SPIFAME, pour la même raison que précédemment ; β LE PRESTRE DE VAUBAN, Mariage (15 novembre 1679) de Jacques-Louis de Mesgrigny, comte d'Aunay, avec Charlotte Le Prestre de Vauban, fille du maréchal de Vauban et de Jeanne d'Aunay ou d'Osnay, dame d'Epiry. *Sur le tout* : MESGRIGNY.

3° J'ai eu sous les yeux plusieurs exemplaires de l'Ex-libris de J.-C. de Mesgrigny, qui doit être peu commun.

Voir le *Dictionnaire de la Noblesse*, de la Chesnaye-Desbois, édition Schlésinger, aux mots : Aunay, du Chesnay, Estampes, Régnier de Guerchy, Le Prestre de Vauban et Mesgrigny. EMILE PERRIER.

COLONNE SURMONTÉE. — (**N. 75**.) [2e ANNÉE, PAGE 171.]

Dans cette question, les feuilles de vigne doivent être posées 2, 1 et 2, 1 *six* de chaque côté de la colonne. Alors l'Ex-libris appartient à la famille de PROVANA en Piémont. Voir Paillot, à l'article Proüane-Leiny de la table alphabétique. EMILE PERRIER.

DU FRESNOY. — (**N. 76**.) [2e ANNÉE, PAGE 125.]

Depuis longtemps je m'occupe des livres à provenances célèbres ; j'ai vu différentes fois des volumes portant la marque d'Hélie DU FRESNOY frappée en or sur les plats, mais jamais je n'en ai rencontré avec un Ex-libris gravé. Depuis le mois d'août, époque à laquelle cette question fut posée, aucune réponse n'ayant été envoyée, j'en conclus que nos collaborateurs sont dans le même cas que moi, et que Du Fresnoy n'avait pas d'Ex-libris gravé. H. DE BEAULIEU.

Digitized by Google

VARIA

L'*Ex-libris Journal de Londres* achève son cinquième volume avec le fascicule de décembre.

M. Gleeson White décrit, dans une longue notice, l'œuvre moderne de M. G. W. Eve, qu'il accompagne de sept reproductions et d'une planche de M. Bicknell, tirée sur le cuivre original.

Le reste du numéro est bien rempli. Dans la *Correspondance* nous trouvons une restitution à Jean-Baptiste Lynch, maire de Bordeaux, de l'Ex-libris dont nous avons parlé le mois dernier. Les *Notes du mois* attirent surtout notre attention par les notices nécrologiques consacrées à deux membres de la Société anglaise, qui faisaient également partie de la nôtre

Le premier, Lord de Tabley, plus connu sous le nom de John Leicester Warren, était né en 1835 et succéda à son père, en 1887, dans son titre de lord de Tabley. En 1880, il avait publié un *Guide pour l'étude des Ex-libris*, qui est encore aujourd'hui le vade-mecum des collectionneurs anglais. Il mourut subitement à Londres, le 22 novembre dernier.

Le lendemain décédait à Dublin, le Rev. Thomas William Carson, qui possédait une des plus belles collections d'Ex-libris et qui, comme bibliophile, recherchait spécialement les éditions des Elzévirs.

M. Maurice Himly, 3, quai Saint-Thomas, à Strasbourg, qui nous a envoyé son nouvel Ex-libris pour la collection de la Société, nous prie d'annoncer qu'il en fera volontiers l'échange avec celui d'autres membres.

En vue d'un article à faire sur François Gourreau de la Proustière et du Boisgilloust, président aux enquêtes au parlement de Paris, nous prions nos collaborateurs de vouloir bien nous envoyer tous les renseignements ou indications qu'ils pourraient avoir sur ce personnage.

BIBLIOGRAPHIE

Dated Books-Plates (*Ex-libris datés*), par M. Walter Hamilton. — 3e partie, 1 vol. in-4° carré, A. et C. Black, London ; prix : 7 shill. et 6 pence.

Cette troisième partie, plus volumineuse encore que les deux premières, termine l'ouvrage, et nous félicitons vivement M. W. Hamilton d'avoir mené à bonne fin cette œuvre des plus utiles aux collectionneurs

Digitized by Google

d'Ex-libris. Deux planches en taille-douce et trente reproductions d'Ex-libris illustrent cette troisième partie qui, en outre, contient le titre général et une table alphabétique de près de 6.000 possesseurs d'Ex-libris.

Bien peu d'Ex-libris anglais datés ont dû échapper à l'auteur, et le nombre de ceux de l'étranger qui s'y trouvent décrits est si considérable, que le livre de M. W. Hamilton se recommande aux collectionneurs de tous les pays.

L'auteur ayant scrupuleusement reproduit les légendes qui sont portées sur les Ex-libris, il n'est nul besoin de connaître l'anglais pour faire des recherches dans cet ouvrage d'une méthode simple et d'une très grande clarté.

Digitized by Google

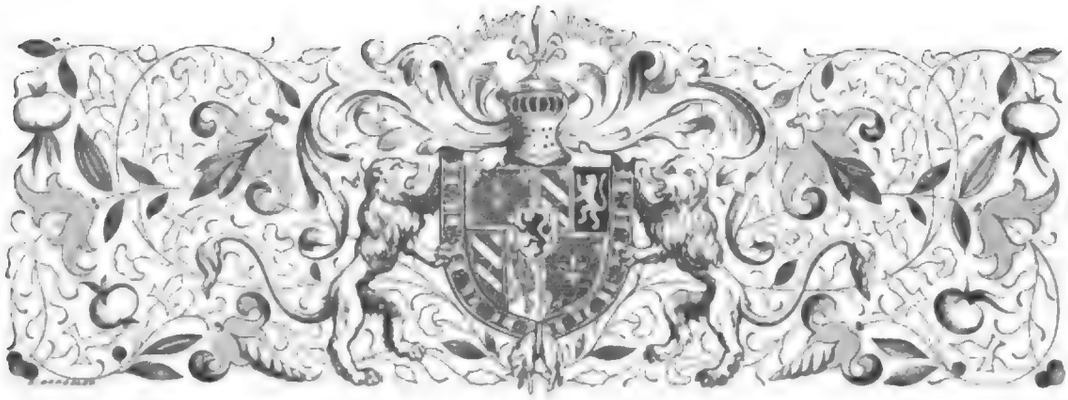

TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU

Pages

AIGLE. SPIFAME (Italie) 170, 182
De gueules, à l'Aigle d'argent, becquée et membrée d'or. (*Quartier de Mesgrigny.*)

AIGLE. POLOGNE 136
De gueules, à l'Aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'or. (*Quartier de Leczinski.*)

AIGLE ÉPLOYÉE. DE FLEURY (Poitou, Angoumois, etc.) 148
D'argent, à l'Aigle éployée de sable.

ANCRE. DU BREUIL (Bourbonnais) 90
D'azur, à l'Ancre d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

ARBRE. FÉLIBIEN DES AVAUX (Orléanais) 24
Écartelé : aux 1 et 4, d'or, à un Arbre arraché de sinople; à la bordure de gueules, chargée de huit besants d'argent; au 2 et 3, d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un cœur d'or.

ARBRE. SALIS (Suisse et France) 60, 78
Coupé : au 1, d'or, à un Saule arraché de sinople; au 2, palé d'argent et de gueules.

ARBRES (Trois). BRENNWALD OU BENIWALT DE WALESTAT (Suisse) 147
D'argent, à trois Arbres de sinople, entourés de flammes de gueules mouvantes de la pointe, et chargés chacun d'une des lettres I. M. A. du champ (?)

BANDE. UTTENHEIM ZU RAMSTEIN (Alsace) 176
De sable, à la Bande d'or.

BANDE. — Lion DE PIERRE DE BERNIS (Languedoc) 3
D'azur, à la Bande d'or, accompagnée en chef d'un lion du même, armé et lampassé de gueules.

Digitized by Google

Pages

BANDE BRÉTESSÉE — 6 étoiles. ALDOBRANDINI (Italie) 155, 172
D'azur, à la Bande brétessée d'or, accompagnée de six étoiles du même rangées en orle. (*Quartier de Biandrati-Aldobrandini.*)

BANDE BROCHANTE. CLAVERING (Angleterre) 135
Écartelé d'or et de gueules; à la Bande de sable brochante sur le tout.

BANDE CHARGÉE — 3 alérions. LORRAINE 38, 136
D'or, à la Bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent, posés dans le sens de la bande. (Nota. *Le cul-de-lampe aux armes de Lorraine se compose des écussons suivants : 1, Hongrie ; 2, Anjou-Sicile ; 3, Jérusalem ; 4, Aragon ; 5, Lorraine ; 6, ville de Nancy ; 7, ducs d'Anjou ; 8, Gueldre ; 9, Juliers ; 10, Bar*).

BANDE CHARGÉE — 3 lions. DE VOS DE CAUWENBERG (Brabant) 94
D'azur, à la Bande d'or, chargée de trois lions rampants de sable.

BANDE CHARGÉE — 3 lions. DE VOS DE POLLAER (Brabant) 94
D'argent, à la Bande de sable, chargée de trois lions d'or, armés et lampassés de gueules.

BANDE CHARGÉE — 3 plumes. SPIEGEL (Alsace) 103
D'or, à la Bande de gueules, chargée de trois plumes de paon au naturel. (Voir la note au mot *Barre.*)

BANDE CHARGÉE ET BROCHANTE. GENCIEN (Anjou) 91, 112
De gueules, à trois fasces vivrées d'argent, à la Bande d'azur, semée de fleurs-de-lis d'or, brochante sur le tout. (*Quartier d'Andrault.*)

BANDES (Trois). SOLARA (Piémont) 92, 142
Parti : au 1 d'azur, à trois Bandes échiquetées d'or et de gueules (*Solara*); au 2 de *Roero.*

BANDES (Trois). DE FAUCHER (Comtat Venaissin) 164
D'azur, à trois Bandes d'or; au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine.

BARS (Deux). BAR (Ducs de) 38, 136
D'azur, semé de croix recroisettées au pied fiché d'or; à deux Bars adossés du même, brochants sur le tout. (*Quartier de Lorraine.*)

BARRE CHARGÉE — 3 plumes. SPIEGEL (Alsace) 103
D'or, à la Barre de gueules, chargée de trois plumes de paon au naturel. (D'après les licences permises aux dessinateurs allemands cette *Barre* serait une *Bande*; c'est pourquoi nous classons cet article Spiegel à ces deux pièces principales de l'écu.)

BESANTS (Six). RÉGNIER DE GUERCHY (Auvergne et Auxerrois) 170, 182
D'azur, à six Besants d'argent, 3, 2, 1. (*Quartier de Mesgrigny.*)

CANON. BOSCHERON OU BOUSCHERON DES PORTES (Brabant) 16
De gueules, à un Canon d'or sur son affût du même; au chef d'argent, chargé de trois tourteaux d'azur; *aliàs* au chef cousu d'azur, chargé de trois besants d'argent.

CHABOTS (Trois). CHABOT (Poitou) 19
D'or, à trois Chabots de gueules, posés en pals, 2 et 1. (*Quartier de Rousseau de la Parisière.*)

CHAINETTES (Trois). CHESNAY 170, 182
De gueules, à trois coquilles d'or pendantes du chef à trois Chaînettes du même. (*Quartier de Mesgrigny.*)

CHARDON. NANCY (ville de) 38
D'argent, au Chardon de sinople. — *Aliàs* Coupé : au 1, des

Pages

grandes armes de *Lorraine*; au 2, d'argent, au Chardon de sinople.

CHEF. GAND dit VILAIN XIIII (Flandres)..... 126
De sable, au Chef d'argent.

CHEF CHARGÉ. PROUST DE CHAMBOURG (Orléanais)..... 101
De gueules, au Chef d'or chargé à dextre d'une étoile à six rais d'azur.

CHEF CHARGÉ. GAND dit VILAIN XIIII (Flandres)..... 126
De sable, au Chef d'argent, chargé d'un lambel du champ.

CHEF ÉCHIQUETÉ. ROCHEBARON (Bourgogne, Forez)..... 30
De gueules, au Chef échiqueté d'argent et d'azur de deux tires.

CHEVALIER. BIANDRATI-ALDOBRANDINI (Piémont)..... 155, 172
Parti : au 1, de gueules, à un chevalier (Saint-Georges) armé de toutes pièces, la visière baissée, tenant une épée haute, monté sur un cheval galopant, le tout d'argent; le cheval soutenu d'une terrasse de sinople (*Biandrati*); au 2, d'*Aldobrandini*.

CHEVALIER. LITHUANIE (Grands ducs de)..... 136
De gueules, à un Chevalier armé de toutes pièces d'argent, monté sur un cheval galopant du même, bridé d'or, caparaçonné d'azur, tenant de sa main dextre une épée d'argent et de sa sénestre un bouclier ovale d'azur, chargé d'une croix de Lorraine d'or. (*Quartier de Leczinski.*)

CHEVRON — 3 abeilles. ANTHOINE ou ANTOINE (Lorraine)..... 53
D'azur, au Chevron d'argent, accompagné de trois étoiles du même, *aliàs* d'or.

CHEVRON. — 3 étoiles. SCHEFFER (Suède et France)..... 8
Écartelé : au 1 et 4, d'argent, au sautoir alésé et cramponné de gueules; au 2, coupé : *a.* d'azur, au lion naissant d'or, mouvant du coupé, supportant de ses pattes une boule d'argent; *b.* de gueules, à trois bandes d'or; au 3, coupé : *a.* de sable, à une tête et col de lion d'or, accostée de deux étoiles d'argent; *b.* d'or, à une tête et col d'aigle de sable, becquée d'or. Sur le tout : d'azur, au CHEVRON d'or, accompagné de trois étoiles du même.

CHEVRON — 3 étoiles. AILLEBOUST ou DAILLEBOUST (Autun)..... 128
De gueules, au Chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 et 1, celle de la pointe soutenue d'un croissant d'argent.

CHEVRON — 3 haches. CLAVERING (Angleterre)..... 135
Parti : au 1, de sable, au Chevron d'argent, accompagné de trois haches d'armes du même; au 2, de *Clavering*.

CHEVRON — 2 lions. PAJOT DE LA FOREST (Normandie)..... 14
D'azur, au Chevron d'or, surmonté d'une fleur-de-lis du même, accompagné en chef de deux lions d'argent couronnés et affrontés, et en pointe d'un cygne du même.

CHEVRON — 2 pensées et un lis de jardin. PALISOT (Artois)..... 114
D'azur, au Chevron d'or, accompagné en chef de deux pensées, tigées et feuillées du même, et en pointe d'un lis-de-jardin d'argent. (*Palisot*). — *Ou* : Écartelé : aux 1 et 4, d'or, à sept merlettes de gueules, posées 4, 2 et 1; au 2 et 3, d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois croisettes d'argent et accompagnée de trois merlettes de sable. Sur le tout de *Palisot*.

Digitized by Google

Pages

CHEVRON — 3 oiseaux. De Petiot (Limousin) 108
D'or, au Chevron de gueules, accompagné de trois pigeons (?) d'argent; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

CHEVRON — 2 roses et un bœuf. De Borniol (Paris) 152
D'azur, au Chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un bœuf du même passant sur une terrasse de sinople.

CHEVRON — 3 soleils. Gaudard (Lausanne) 143
D'azur, au Chevron d'argent, accompagné de trois soleils d'or.

CHEVRON — 3 têtes de lion. Wyndham (Angleterre) 35
D'azur, au Chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion du même.

CHEVRON — Trois trèfles. Le Prestre de Vauban (Nivernais) 170, 182
D'azur, au Chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même, et surmonté d'un croissant d'argent. (*Quartier de Mesgrigny.*)

CHEVRON CHARGÉ. La Vallée (Lorraine) 26
D'argent, au Chevron de..... chargé de trois croix recroisettées au pied fiché de....., et accompagné de trois têtes de More de sable, tortillées d'argent.

CHEVRON PLOYÉ. Gaudard (Berne) 143
De gueules, au Chevron ployé d'or, accompagné de trois soleils du même.

CHEVRON surmonté d'un croissant. Vigneral (Normandie) 45
D'azur, au Chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une tête de lion du même.

CIGOGNE. Cigongne (Nantes) 167
De gueules, à une Cigogne d'argent, tenant dans son bec un serpent de sable.

CLEFS (Deux). Clermont-Tonnerre (Dauphiné) 13, 31
De gueules, à deux Clefs d'argent passées en sautoir.

COLONNE. Mansart, comte de Sagonne (Paris) 93
D'azur, à la Colonne d'argent, la base, le chapiteau et le piédestal d'or, surmontée d'un soleil du même; ladite colonne accostée de deux aigles essorantes d'or, affrontées et fixant le soleil.

COQS (Trois). Villequoy (Normandie) 56
D'azur, à trois Coqs d'argent, crêtés, barbés et membrés de gueules. (*Quartier de Regnard de Gironcourt.*)

COQUILLES (Trois). Choisy de Berthenis (Poitou) 19
D'azur, à trois Coquilles d'or. (*Quartier de Rousseau de la Parisière.*)

COTICES (Deux) — 3 têtes de lion. Taillefumyr (Lorraine) 111
De gueules, à trois Têtes de lion arrachées d'argent, posées en bande entre deux cotices du même.

CROISSANTS (Trois). Courtin de Tanqueux (Ile-de-France) 43
D'azur, à trois croissants d'or.

CROISSANTS (Trois). Courtin de Rilly et de Neufbourg 60
Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, à trois Croissants d'or (*Courtin*); aux 2 et 3, de gueules, au lion d'or, accompagné de trois roses d'argent.

CROIX ANCRÉE. Bouillé (Marche, Auvergne) 155, 172
Parti, au 1, de gueules, à la Croix ancrée d'argent; au 2, de *Vogt d'Hunolstein.*

Digitized by Google

Pages

CROIX ANCRÉE. Beaudoin du Basset (Normandie)..... 45
D'azur, à la Croix ancrée d'argent, cantonnée aux 1 et 4 d'une fleur-de-lis d'or, aux 2 et 3 d'un croissant d'argent.

CROIX CRAMPONNÉE. Bach (Alsace)..... 53
D'argent, à une Croix cramponnée et tournée de sable.

CROIX ENGRÊLÉE. Daillon [ou d'Aillon du Lude] (Poitou)..... 19
D'azur, à la Croix engrêlée d'argent. (*Quartier de Rousseau de la Parisière.*)

CROIX LATINE. Abbaye de Saint-Corneille de Compiègne..... 154
D'azur, à une Croix latine accostée de deux crosses adossées, le tout d'argent (?).

CROIX POTENCÉE. Jérusalem (Rois de)..... 38
D'argent, à la Croix potencée et alésée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même. (*Quartier de Lorraine.*)

CROIX RECROISETTÉES (Trois). Gubernatis (Italie)..... 91, 142
Coupé : au 1, d'or, à trois Croix recroisettées au pied fiché de gueules, 1 et 2 ; au 2, de gueules, à trois croix recroisettées au pied fiché d'or, 2 et 1.

DEXTROCHÈRE. Conte (Dauphiné)..... 12
D'azur, au Dextrochère armé d'argent, le poing fermé ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

ÉPÉE — Chef. Regnard de Gironcourt (Lorraine)..... 56
Écartelé : au 1 et 4, de gueules, à l'Epée d'argent posée en bande ; au chef du même, chargé de deux couronnes de laurier de sinople (*Regnard*) ; au 2, de *Ramberviller* ; au 3, de *Villequoy*.

ÉTOILES (Trois). Andrault de Langeron (Bourgogne, Nivernais, Forez)..... 91, 112
Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, à trois Étoiles d'argent (*Andrault*) ; au 2 et 3 de *Gencien*.

FASCE — Aigle. Jeanjean (Alsace)..... 70
Coupé de gueules sur azur, à la Fasce d'or brochante sur le coupé, accompagnée en chef d'une aigle essorante d'argent, tenant un livre ouvert du même, et en pointe d'un agneau pascal aussi d'argent.

FASCE — Trois glands. Ramberviller (Poitou)..... 56
D'azur, à la Fasce d'argent, accompagnée de trois glands du même, les queues en bas. (*Quartier de Regnard de Gironcourt.*)

FASCE — Trois têtes de chien. Burton (Angleterre)..... 35
D'azur, à la Fasce d'hermine, accompagnée de trois têtes de talbot coupées d'argent.

FASCES (Deux) — 12 billettes. Vogt d'Hunolstein (Lorraine)..... 155, 172
D'argent, à deux Fasces de gueules, accompagnées de douze billettes couchées (ou non couchées) du même, posées 5, 4 et 3.

FASCES (Deux) — 3 têtes de lion. Taillefumyr (Lorraine)..... 142
De gueules, à trois têtes de lion d'or, rangées entre deux Fasces d'argent.

FASCÉ de 8 pièces. Hongrie..... 38
Fascé d'argent et de gueules de huit pièces. (*Quartier de Lorraine.*)

FEUILLE DE CHÊNE. Ekeblad (Suède)..... 169
Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, au lion d'or ; au 2 et 3, d'argent, à la fasce de gueules, chargée de deux croisettes du champ, accompagnée en chef d'un chapeau de gueules et en pointe d'une croix à

Digitized by Google

Pages

double traverse du même. Sur le tout : de gueules, à une FEUILLE DE CHÊNE d'or, posée en bande, la queue en bas.

FLANCHIS (Trois). VAN STRYEN (Hollande) 14, 46
D'or, à trois Flanchis de gueules.

FLEURS DE LIS (Trois). BOURBON (Jeanne-Baptiste de), abbesse de Fontevault 6
D'azur, à trois Fleurs-de-lis d'or, au bâton de gueules péri en bande.

FLEURS-DE-LIS (Trois). BOURBON-CONDÉ 166
D'azur, à trois Fleurs-de-lis d'or, au bâton de gueules alésé en bande.

FLEURS-DE-LIS (Trois). BOURBON-ANJOU 38
D'azur, à trois Fleurs-de-lis d'or; à la bordure de gueules. (*Quartier de Lorraine.*)

FLEURS-DE-LIS (Trois). — Livre. UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE STRASBOURG 70
D'azur, à trois Fleurs-de-lis d'or, accompagnées en abîme d'un livre fermé d'argent.

FLEURS-DE-LIS (Semé de). TOURNON (Languedoc) 124
Parti : au 1, d'azur, semé de Fleurs-de-lis d'or; au 2, de gueules, au lion d'or.

FLEURS-DE-LIS (Semé de). ANJOU (comtes d'), rois de Sicile 38
D'azur, semé de Fleurs-de-lis d'or; au lambel de gueules brochant en chef. (*Quartier de Lorraine.*)

FLEURET. COLLINET DE LA SALLE (Lorraine) 141, 156
D'azur, au Fleuret boutonné d'or, *aliàs* : au fleuret d'argent, garni d'or posé en pal, la garde en bas.

GERBE. FROMENT (Limousin) 109
D'azur, à la Gerbe d'or.

GIRONS (Deux) — Chef. ESTAMPES (Berry) 170, 182
D'azur, à deux Girons d'or appointés et posés en chevron; au chef d'argent chargé de trois couronnes ducales de gueules. (*Quartier de Mesgrigny.*)

GRELOTS (Trois). SCHELL (Autriche) 54
Écartelé : aux 1 et 4, d'azur à la bande ondée d'argent; aux 2 et 3, de gueules, à un griffon d'or, celui du 3 contourné. Sur le tour : de sable, à trois GRELOTS d'or, l'anneau en bas.

LÉOPARDS (Deux). DE ROZIÈRES (Lorraine) 112
D'or, à deux Léopards d'azur, l'un sur l'autre, armés et lampassés de gueules, celui de la pointe contourné; à la bordure engrêlée de gueules.

LION. MESGRIGNY (Champagne) 170, 182
D'argent, au Lion de sable. (Pour ses quartiers d'alliance voir : *Aunay*, *Chesnay*, *Estampes*, *Le Prestre de Vauban*, *Regnier de Guerchy* et *Spifame*.)

LION. JULIERS (Ducs de) 38
D'or au Lion de sable, armé et lampassé de gueules. (*Quartier de Lorraine.*)

LION — Chef. DE PORTAL (Languedoc, Guyenne) 171
D'argent, au Lion de sable; au chef d'azur, chargé de six étoiles d'or, posées 3 et 3.

LION CONTOURNÉ. GUELDRE (Ducs de) 38
D'azur, au Lion contourné d'or, couronné du même, armé et lampassé de gueules (*Gueldre*); parti de *Juliers*. (*Quartier de Lorraine.*)

Digitized by Google

Pages

LION LÉOPARDÉ. Proust de Chambourg (Orléanais) 101
D'azur, au Lion léopardé d'or, lampassé de gueules.

LION tenant une marmite. Oelhafen (Nuremberg) 176
D'azur, au Lion d'or, tenant de sa patte dextre une marmite avec cornière du même, qu'il soutient de sa patte sénestre.

LIVRE — 3 fleurs de lis. Université catholique de Strasbourg 70
D'azur, à un Livre fermé d'argent en abîme, accompagné de trois fleurs-de-lis d'or.

LOSANGES (Trois).
Daillens (Pays de Vaud) 173
D'azur, à trois Losanges d'argent.
Eckstein (Giessen) 173
D'azur, à trois Losanges d'argent.
Hagen (Hollande) 173
D'azur, à trois Losanges d'argent.
Oudendoel (Hollande) 173
D'azur, à trois Losanges d'argent.
De Walcke (Hollande) 173
D'azur, à trois Losanges d'argent.
Wallbrunn (Allemagne, Autriche) 173
D'azur, à trois Losanges d'argent.

LOSANGES CHARGÉES (Trois). Patin (Belgique) 92
De gueules, à trois Losanges d'argent, chargées chacune d'une fleur-de-lis de sable ; au chef d'argent chargé d'une aigle issante de sable.

LOSANGÉ. Boudon de Saint-Amans (Agénois) 83
Losangé d'or et d'azur.

MAINS (Trois). Racine (Beauce) 141
D'azur, à trois Mains sénestres d'or. — *Aliàs* : De gueules, à trois Mains sénestres (ou dextres) d'argent.

MAINS (Trois) — Franc-quartier. Potier (Bretagne) 141
D'azur, à trois Mains dextres appaumées d'or ; au franc-quartier échiqueté d'argent et d'azur.

MERLETTES (Trois). De Soreau (Lorraine) 158
D'azur, à trois Merlettes d'argent, au chef d'or.

MERLETTES (Neuf). Gaudechart de Quérieu (Picardie) 130
D'argent, à neuf Merlettes de gueules, rangées en orle, 4, 2, 2 et 1.

MONDE — Deux clefs. Ordre des Chartreux 51
D'argent, au Monde d'azur, cerclé, cintré et croisé d'or. — *Aliàs* : D'azur, à deux clefs d'or passées en sautoir, surmontées d'un Monde du premier, cerclé, cintré et croisé du second.

MONT — Soleil. Clermont (Dauphiné) 30
De gueules, au Mont d'or, éclairée par un soleil de même. (*Armes anciennes de Clermont.*)

PALS (Trois). Marconnay (Poitou) 20
De gueules, à trois Pals de vair ; au chef d'or. (*Quartier de Rousseau de la Parisière.*)

PALS (Quatre). Aragon (Rois d') 38
D'or, à quatre Pals de gueules. (*Quartier de Lorraine.*)

PERROQUETS (Trois). Guiot (Poitou, Limousin) 148
D'or, à trois Perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules.

RENCONTRE DE BUFFLE. Leczinski (Pologne et Lorraine) 136
Écartelé de *Pologne* et de *Lithuanie*. Sur le tout : d'argent, au Rencontre de buffle de sable, accorné et bouclé d'or.

Digitized by Google

Pages

ROSEAUX (Deux). Rousseau de la Parisière (Poitou) 19
Écartelé : au 1 de *Choisy de Berthenis*; au 2, de *Chabot*; au 3, de *Marconnay*; au 4, de *Daillon*. Sur le tout : d'azur, à deux Roseaux d'or passés en sautoir (*Rousseau*).

ROUES (Trois). Roero (Italie) 92, 142
De gueules, à trois Roues d'or. (*Quartier de Solara.*)

SAUTOIR CHARGÉ — 5 billettes. Du Fresnoy (Hélie) (Paris) 125
D'or, au Sautoir de sable, chargé de cinq billettes d'argent, *aliàs* d'or.

SENESTROCHÈRE. Van Driesten 89
De gueules, au Senestrochère d'or, issant d'une nuée d'argent mouvante du flanc sénestre de l'écu, tenant un arc d'argent bandé de trois cordes et armé d'une flèche du même.

TOURTEAUX (Trois). Aunay ou Osnay (Picardie) 170, 182
D'or, à trois Tourteaux de gueules. (*Quartier de Mesgrigny.*)

Digitized by Google

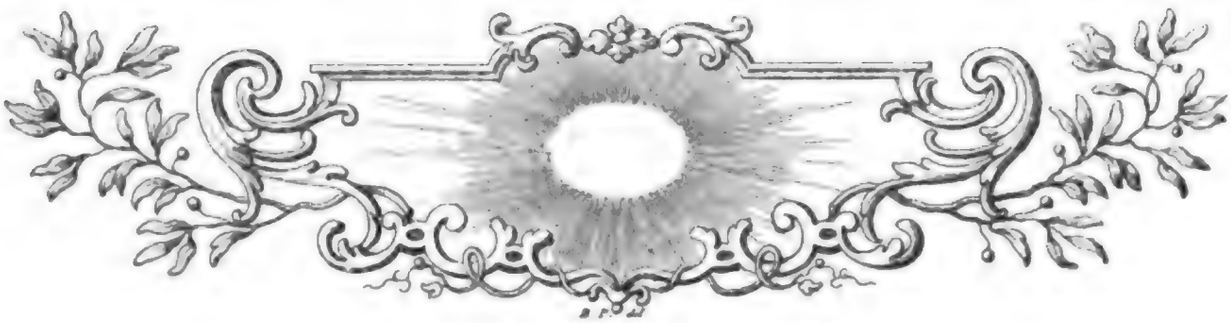

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

Contenus dans la Table Héraldique

Ailleboust ..... *voy.* Chevron, 3 étoiles.
Aldobrandini ..... — Bande bretessée.
Andrault de Langeron .. — 3 Étoiles.
Anjou (Comtes d') ..... — Fleurs de lis (Semé de).
Anjou (Bourbon-) ..... — 3 Fleurs de lis.
Anthoine ..... — Chevron, 3 abeilles.
Aragon (Rois d') ..... — 4 Pals.
Aunay ..... — 3 Tourteaux.
Avaux (Félibien des) ..... — Arbre.

Bach ..... — Croix cramponnée.
Bar (Ducs de) ..... — 2 Bars.
Beaudouin du Basset ..... — Croix ancrée.
Beniwalt de Walestat ... — 3 Arbres.
Bernis (Pierre de) ..... — Bande, lion.
Berthenis (Choisy de) .... — 3 Coquilles.
Biandrati-Aldobrandini .. — Chevalier.
Borniol ..... — Chevron, 2 roses.
Boscheron des Portes .... — Canon.
Boudon de Saint-Amans .. — Losangé.
Bouillé ..... — Croix ancrée.
Bourbon (Jeanne-Baptiste de) .. — 3 Fleurs de lis.
Bourbon-Anjou ..... — 3 Fleurs de lis.
Bourbon-Condé ..... — 3 Fleurs de lis.
Bouscheron des Portes ... — Canon.
Brennwald de Walestat .. — 3 Arbres.
Burton ..... — Fasce, 3 têtes de chien.

Cauwenberg (Vos de) .... — Bande chargée.
Chabot ..... — 3 Chabots.
Chambourg (Proust de) .... — { Chef chargé. / Lion léopardé.
Chartreux ..... — Monde, 2 clefs.
Chesnay ..... — 3 Chaînettes.
Choisy de Berthenis ..... — 3 Coquilles.
Cigongne ..... — Cigogne.
Clavering ..... — { Bande brochante. / Chevron, 3 haches.
Clermont ..... — Mont, soleil.
Clermont-Tonnerre ..... — 2 Clefs.
Collinet de la Salle .... — Fleuret.
Condé (Bourbon-) ..... — 3 Fleurs de lis.

Conte ..... *voy.* Dextrochère.
Courtin de Rilly ..... — 3 Croissants.
Courtin de Tanqueux .... — 3 Croissants.

Daillebout ..... — Chevron, 3 étoiles.
Daillens ..... — 3 Losanges.
Daillon du Lude ..... — Croix engrêlée.
Driesten (Van) ..... — Sénestrochère.
Du Basset (Beaudouin) .... — Croix ancrée.
Du Breuil ..... — Ancre.
Du Fresnoy (Hélie) ..... — Sautoir chargé.
Du Lude (Daillon) ..... — Croix engrêlée.

Eckstein ..... — 3 Losanges.
Ekeblad ..... — Feuille de chêne.
Estampes ..... — 2 Girons, chef.

Faucher ..... — 3 Bandes.
Félibien des Avaux ..... — Arbre.
Fleury ..... — Aigle éployée.
Froment ..... — Gerbe.

Gand, dit Vilain XIIII ..... — { Chef. / Chef chargé.
Gaudard, de Berne ..... — Chevron ployé.
Gaudard, de Lausanne .... — Chevron, 3 soleils.
Gaudechart de Quérieu .. — 9 Merlettes.
Gencien ..... — Bande chargée et brochante.
Gironcourt (Regnard de) .. — Epée, chef.
Gubernatis ..... — 3 Croix recroisettées.
Gueldre (Ducs de) ..... — Lion contourné.
Guerchy (Régnier de) ..... — 6 Besants.
Guiot ..... — 3 Perroquets.

Hagen ..... — 3 Losanges.
Hongrie ..... — Fascé de 8 pièces.
Hunolstein (Vogt d') ..... — 2 Fasces, 12 billettes.

Jeanjean ..... — Fasce, aigle.
Jérusalem ..... — Croix potencée.
Juliers (Ducs de) ..... — Lion.

Digitized by Google

La Forest (Pajot de)..... *voy.* Chevron, 2 lions.
Langeron (Andrault de)... — 3 Étoiles.
La Parisière (Rousseau de). — 2 Roseaux.
La Salle (Collinet de)..... — Fleuret.
La Vallée..... — Chevron chargé.
Leczinski..... — Rencontre de buffle.
Le Prestre de Vauban.... — Chevron, 3 trèfles.
Lithuanie..... — Chevalier.
Lorraine..... — Bande chargée.

Mansart..... — Colonne.
Marconnay..... — 3 Pals.
Mesgrigny..... — Lion.

Nancy (Ville de)..... — Chardon.

Œlhafen..... — Lion tenant.
Osnay..... — 3 Tourteaux.
Oudendoel..... — 3 Losanges.

Pajot de la Forest..... — Chevron, 2 lions.
Palisot..... — Chevron, 2 pensées.
Patin..... — 3 Losanges chargées.
Petiot..... — Chevron, 3 oiseaux.
Pierre de Bernis..... — Bande, lion.
Pollaer (Vos de)..... — Bande chargée.
Pologne (Royaume de).... — Aigle.
Portal..... — Lion, chef.
Portes (Boscheron des).... — Canon.
Potier..... — 3 Mains, franc-quartier.
Proust de Chambourg.... — { Chef chargé. / Lion léopardé.

Quérieu (Gaudechart de).. — 9 Merlettes.

Racine..... — 3 Mains.
Ramberviller..... — Fasce, 3 glands.
Ramstein (Uttenheim de).. — Bande.
Regnard de Gironcourt.. — Épée, chef.
Régnier de Guerchy..... — 6 Besants.
Rilly (Courtin de)..... — 3 Croissants.
Rochebaron..... — Chef échiqueté.

Roero..... *voy.* 3 Roues.
Rosières..... — 2 Léopards.
Rousseau de la Parisière. — 2 Roseaux.

Saint-Amans (Boudon de).. — Losangé.
Saint-Corneille (Abbaye de). — Croix latine.
Salis..... — Arbre.
Scheffer..... — Chevron, 3 étoiles.
Schell..... — 3 Grelots.
Solara..... — 3 Bandes.
Soreau..... — 3 Merlettes.
Spiegel..... — { Bande chargée. / Barre chargée.
Spifame..... — Aigle.
Stryen (Van)..... — 3 Flanchis.

Taillefumyr..... — { 2 Cotices, 3 têtes de lion. / 2 Fasces, 3 têtes de lion.
Tanqueux (Courtin de).... — 3 Croissants.
Tournon..... — Fleurs de lis (Semé de).

Université catholique de Strasbourg..... — Livre.
Uttenheim de Ramstein... — Bande.

Van Driesten..... — Sénestrochère.
Van Stryen..... — 3 Flanchis.
Vauban (Le Prestre de)... — Chevron, 3 trèfles.
Vigneral..... — Chevron surmonté.
Vilain XIIII..... — { Chef. / Chef chargé.
Villequoy..... — 3 Coqs.
Vogt d'Hunolstein..... — 2 Fasces, 12 billettes.
Vos de Cauwenberg..... — Bande chargée.
Vos de Pollaer..... — Bande chargée.

Walcke..... — 3 Losanges.
Walestat (Brennwald de).. — 3 Arbres.
Wallbrunn..... — 3 Losanges.
Wyndham..... — Chevron, 3 têtes de lion.

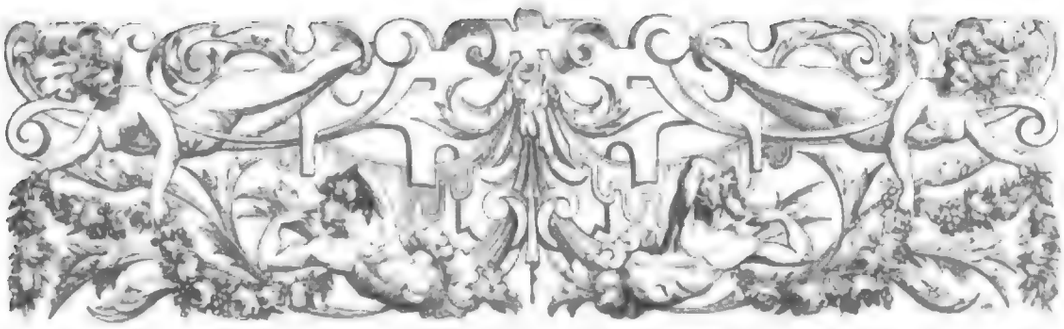

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

A

Pages

Abbaye de Saint-Corneille (Ex-libris de l'). (*gr.*[1]) 153
Abbé Boutry (l') 45
Advielle (Victor). Le Bibliophile Proust de Chambourg. (*2 gr.*) .. 99
— Cesare Negrolo et le bibliophile Ladimir. (*2 gr.*) 39
— Les Ex-libris des Palisot. (*3 gr.* et *2 pl.*) 113
— Post-scriptum sur les Palisot. 137
Ailleboust (Charles), évêque d'Autun. Ex-libris Caroli Albosii. (*2 gr.*) 85, 128
Allen (Charles-Dexter). American Book-Plates 47
Andrade (J.-M.) 13, 31
Andrault de Langeron. Trois étoiles, écartelé 91, 112
Anning Bell. Un nouveau genre d'Ex-libris anglais. (*2 pl.*) 180
Anthoine (J.). Son Ex-libris gravé par Collin père 53
Aperçu historique sur les Ex-libris français, par M. Walter Hamilton, traduction de M. Léon Quantin. (*gr.*) 21

Pages

Arbre, palé 60, 78, 173
Armes de Jeanne-Baptiste de Bourbon (Livre aux). (*pl.*) 6
Armoiries du cardinal de Bernis. (*2 gr.*) 3
Armorial Year Book (The Book-Plate and), par John Leighton. 48
Artus (d'). Reproduction de son Ex-libris. (*gr.*) 36, 79
Aumale (Henri d'Orléans, duc d'). Monogramme et Ex-libris. (*3 gr.*). 165
Auribeau (d') 4, 79
Austin 44, 78
Avignon (La fondation du Père Joachim Faucher et l'Ex-libris des PP. Jésuites d'). (*4 gr.*) 161

B

Bach (B.). Ex-libris gravé par Collin père. (*gr.*) 53
Bargallo (Ex-libris de M. F.). (*pl.*). 122
Bavière (Ex-libris de Marie-Anne de). (*pl.*) 176
Bayard (Ch.), architecte à Lyon. Son Ex-libris dessiné par P. Pascalon et gravé par Ad. Varin. (*gr.*) 130

1. L'abréviation *pl.* signifie planche hors texte; — *gr.* gravure dans le texte.

Digitized by Google

Pages

Beaudouin du Basset. Planche d'Ex-libris à identifier (réduction)..... 14, 45
Beaulieu (Henri de). Ex-libris de M. Tony Genty. (*pl.*)..... 58
— Ex-libris de Pierre Scheffer, maréchal de camp. (*gr.*)..... 8
Beaupré (Supplément au catalogue du conseiller), sur les Collin père et fils, 1725-1792. (*5 gr.*).... 52, 74
Bell (Anning). Un nouveau genre d'Ex-libris anglais. (*2 pl.*)..... 180
Beniwalt de Walestat (Ex-libris de Balthasar), évêque de Troie. (*pl.*)..... 145
Benkard (Rudolf). Son Ex-libris humouristique. (*gr.*)..... 140
Benoit (A.). Des plagiaires en fait d'Ex-libris. (*6 gr.*)..... 35
— Les Ex-libris du chanoine Jean-jean, 1727-1786. (*2 pl.* et *4 gr.*). 70, 110
— Supplément au catalogue du conseiller Beaupré sur les Collin père et fils, 1725-1792. (*4 gr.*). 52
Bernis (Armoiries du cardinal de). (*2 gr.*)..... 3
Biandrati-Aldobrandini (Guido). Un chevalier..... 155, 172
Bibliographie. American Book-Plates, par Charles-Dexter Allen. 47
— La Bibliophilie en 1894, par d'Eylac..... 144
— The Book-Plate annual and Armorial Year Book, par John Leighton..... 48
— Dated Book-Plates (Ex-libris datés), par Walter Hamilton, 2e et 3e parties..... 64, 183
— Deux albums d'Ex-libris allemands, J.-A Stargardt, éditeur. 63
— Le Premier supplément au dictionnaire de devises historiques et héraldiques, par M. H. Tausin. 80
— Les Trente-deux quartiers de S. A. R. Mgr le duc de Bragance, par M. R. Richebé, illustrations par M. J. van Driesten..... 160
Bibliophile (le) Proust de Chambourg, par Victor Advielle. (*2 gr.*). 99
Bibliophilie en 1894 (la), par d'Eylac..... 144

Pages

Bibliothèque (la) de l'ancienne Chartreuse de Marseille, par Emile Perrier. (*gr.*)..... 50
Book-Plate and Armorial Year Book (The), par John Leighton..... 48
Book-Plates (American), par Charles-Dexter Allen..... 47
Borniol (Ex-libris de Mlle de). (*pl.* et *gr.*)..... 152
Boscheron des Portes. Canon d'or. 16
Boudon de Saint-Amans (Ex-libris de), par le Dr L. Bouland. (*3 gr.*). 82
Bouillé (de). Croix ancrée. (*gr.*). 155, 172
Bouland (Dr L.). Armoiries du cardinal de Bernis. (*2 gr.*)..... 3
— Chiffres, monogrammes et blasons. (*7 gr.*)..... 19, 66, 165
— Ex-libris de Balthasar Beniwalt de Walestat, évêque de Troie. (*pl.*)..... 145
— Ex-libris de Boudon de Saint-Amans. (*3 gr.*)..... 82
— Ex-libris du comte d'Ekeblad. (*gr.*)..... 169
— Ex-libris Léon Gambetta. (*pl.* et *gr.*)..... 56
— Ex-libris de Melchior de la Vallée. (*pl.*)..... 25
— Ex-libris de Rabelais. (*gr.*).. 122
— Ex-libris de Joannes Siberg. (*gr.*)..... 75
— Ex-libris de M. C.-E. Thiéry. (*pl.*)..... 37
— Ex-libris de M. Van Driesten. (*pl.*)..... 88
— Ex-libris rébus de Jean-Baptiste Didelot, par C.-E. Thiéry. (*pl.*)..... 168
— La Fondation du Père Joachim Faucher et l'Ex-libris des PP. Jésuites d'Avignon. (*4 gr.*)..... 161
— Livre aux armes de Jeanne-Baptiste de Bourbon. (*pl.*)..... 6
— Nécrologie. C.-E. Thiéry..... 18
— Supplément au catalogue du conseiller Beaupré sur les Collin père et fils. (*gr.*)..... 74
— Trois Ex-libris de M. Leon Gruel. (*pl.* et *2 gr.*)..... 178
Bourbon (Livre aux armes de Jeanne-Baptiste de). (*pl.*)..... 6

by Google

Pages

Bourbonnais (Un Ex-libris du), par M. Francis Pérot. (*gr.*) 90
Bourgeois (Ex-libris d'Armand), gravé par Ad. Varin 130
Bourgeois (Ex-libris de Jules), gravé par Ad. Varin 130
Boutry (l'abbé) 45
Bouvenne (Aglaüs), graveur. Ex-libris de Victor Hugo. (2 *pl.*) ... 87
— Ex-libris de M. L. Sapin. (*pl.*). 75
Brenwald de Walestat, évêque in-partibus de Troie 145
Breuil (Reproduction d'un Ex-libris de la famille du). (*gr.*) ... 90
Browne (H.-E.-J.). Reproduction de son Ex-libris. (*pl.*) 180
Burton (J.). Reproduction de son Ex-libris. (*gr.*) 35

C

Canon d'or 16
Caroli Albosii (Ex-libris). (2 *gr.*). 85, 128
Catalogue du conseiller Beaupré (Supplément au), sur les Collin père et fils, 1725-1792. (5 *gr.*). 52, 74
Causerie, par Théophile Devaulx. 9, 28, 41
Chartreuse de Marseille (la Bibliothèque de l'ancienne), par Emile Perrier. (*gr.*) 50
Château de Tanqueux 43, 60
Château, vache 172, 181
Chef échiqueté chargé. (*gr.*) ... 13, 30
Chevalier (un) 155, 172
Chevron de sable 156
Chevron surmonté d'un croissant. 45
Chevron, trois soleils 125, 143
Chevron, trois tours 181
Chiffre XIIII 111, 126
Chiffres, monogrammes et blasons. (7 *gr.*) 19, 66, 165
Cigongne (Ex-libris de). (*gr.*) 166
ClaverING (Robert). Son Ex-libris. (*gr.*) 135
Clermont-Tonnerre. Tiare pour cimier 13, 30
Clouet. Reproduction de son Ex-libris. (*gr.*) 37
Collège de Navarre (Monogramme du), par le Dr L. Bouland. (2 *gr.*). 66

Pages

Collin père et fils (Supplément au catalogue du conseiller Beaupré sur les), 1725-1792. (5 *gr.*) ... 52, 74
Collinet de la Salle. Fleuret en pal 141, 156
Colonne, soleil 77, 93
Colonne surmontée 171, 182
Compte rendu de l'Assemblée générale du 24 février 1895 33
Compte rendu des réunions :
23 décembre 1894 1
27 janvier 1895 17
24 février 1895 33
24 mars 1895 49
28 avril 1895 65
26 mai 1895 81
30 juin 1895 97
24 novembre 1895 177
Condé (Ex-libris du musée). (2 *gr.*). 166
Conte. Dextrochère tenant une épée 12
Cordier (H.). Son Ex-libris dessiné par Raparlier et gravé par Ad. Varin 131
Correspondance 11, 61
Couraud (L.-P.). Son Ex-libris ... 143
Courtin. Château de Tanqueux. 43, 60
Croix ancrée. (*gr.*) 155, 172
Croix, quatre canons 30

D

Daillerboust (Charles), évêque d'Autun. Ex-libris Caroli Albosii. (2 *gr.*) 85, 128
Daillens. Trois losanges 156, 173
Dated Book-Plates, par M. W. Hamilton, 2e et 3e parties 64, 183
Deus salvam conducat 44
Deux albums d'Ex-libris allemands. 63
Deux léopards 91, 112, 128
Devaulx (Théophile). Causerie. 9, 28, 41
Devises historiques et héraldiques (le premier supplément au Dictionnaire de), par M. H. Tausin. 80
Dextrochère tenant une épée 12
Dickser (Nora-Béatrice). Reproduction de son Ex-libris. (*pl.*) .. 180
Didelot (Ex-libris rébus de Jean-Baptiste), par C.-E. Thiéry. (*pl.*). 168

Digitized by Google

Pages

Driesten (Ex-libris de M. J. van). (*pl.*) 88
Driesten (Les trente-deux quartiers de S. A. R. Mgr le duc de Bragance, par M. R. Richebé, illustrations de M. J. van) 160
Du Breuil (Reproduction d'un Ex-libris de la famille). (*gr.*) 90
Du Fresnoy (Hélie) 125, 182
Dum conspicit auget 156

E

Eckstein. Trois losanges 156, 173
Ecu carré, cloche 181
Ekeblad (Ex-libris du comte d'). (*gr.*) 169
Ellenon (Ex-libris de ma tante), gravé par Ad. Varin 130
Ex-libris Caroli Albosii (Charles Ailleboust, évêque d'Autun). (2 *gr.*) 85
Ex-libris de M. F. Bargallo. (*pl.*). 122
Ex-libris de Mlle de Borniol. (*pl.* et *gr.*) 152
Ex-libris de Boudon de Saint-Amans. (3 *gr.*) 82
Ex-libris de H.-E.-J. Browne. (*pl.*) 180
Ex-libris de Nora-Béatrice Dickser (*pl.*) 180
Ex-libris du comte d'Ekeblad. (*gr.*). 169
Ex-libris de Christabel-A. Frampton. (*pl.* 180
Ex-libris Léon Gambetta. (*pl.* et *gr.*) 56
Ex-libris de M. Tony Genty. (*pl.*). 58
Ex-libris (trois) de M. Léon Gruel. (*pl.* et 2 *gr.*) 178
Ex-libris de Victor Hugo, gravé par M. Aglaüs Bouvenne. (2 *pl.*). 87
Ex-libris (les) du chanoine Jean-jean, 1727-1786 (2 *pl.* et 4 *gr.*). 70, 110
Ex-libris de Melchior de La Vallée. (*pl.*) 25
Ex-libris des Palisot. (3 *gr.* et 2 *pl.*). 113
Ex-libris de F. et W. Parkinson. (*pl.*) 180
Ex-libris de Jane Patterson. (*pl.*). 180
Ex-libris de M. Léon Quantin. (*gr.*). 27
Ex-libris de Rabelais. (*gr.*) 122

Pages

Ex-libris de l'abbaye de Saint-Corneille. (*gr.*) 153
Ex-libris de M. L. Sapin. (*pl.*) . . . 75
Ex-libris de Pierre Scheffer, maréchal de camp. (*gr.*) 8
Ex-libris de Joannes Siberg. (*gr.*). 75
Ex-libris de Jacques Spiegel (les). (*pl.*) 103
Ex-libris de C.-E. Thiéry. (2 *pl.* et *gr.*) 11, 37
Ex-libris d'Adolphe Varin (les). (*gr.* et *pl.*) 129
Ex-libris de M. Van Driesten. (*pl.*). 88
Ex-libris allemands (Deux albums d') 63
Ex-libris datés (Dated Book-Plates), par M. W. Hamilton, 2e et 3e parties 64, 183
Ex-libris des PP. Jésuites d'Avignon (La fondation du Père Joachim Faucher et l'). (4 *gr.*) 161
Ex-libris du Bourbonnais (Un), par M. Francis Pérot. (*gr.*) 90
Ex-libris faux, causerie, par Théophile Devaulx 9, 28, 41
Ex-libris français (Aperçu historique sur les), par M. W. Hamilton. (*gr.*) 21
Ex-libris français du XVIIIe siècle (Observations sur les), par M. W. Hamilton. (*gr.* et *pl.*) 132
Ex-libris humouristique. (*gr.*) . . . 140
Ex-libris italiens 91, 142
Ex-libris-kunde (Illustriertes handbuch), von Gustav A. Seyler. (*pl.* et *gr.*) 175
Ex-libris limousins (les), par A. Fray-Fournier. (2 *gr.*) 107
Ex-libris macabres 93
Ex-libris moyen âge de M. C.-E. Thiéry. (*pl.*) 11
Ex-libris rébus de Jean-Baptiste Didelot, par C.-E. Thiéry. (*pl.*). 168
Eylac (d') La Bibliophilie en 1894. 144

F

Faucher (La fondation du Père Joachim) et l'Ex-libris des PP. Jésuites d'Avignon. (4 *gr.*) 161

Digitized by Google

Pages

Félibien des Avaux. Reproduction de son Ex-libris. (*gr.*) 24
Fers à dorer (les), Ex-libris et marques spéciales de M. Paul de Fleury. (*9 gr.* et *1 pl.*) 148
Fiches du répertoire 15
Fichot (Ch.), dessinateur. Ex-libris du comte de Lavaur de Sainte-Fortunade 131
Fleuret en pal 141, 156
Fleury (Les fers à dorer, ex-libris et marques spéciales de M. Paul de). (*9 gr.* et *1 pl.*) 148
Folkema (Jakob), graveur hollandais. Ex-libris van Stryen (réduction 14, 46
Fondation (la) du Père Joachim Faucher et l'Ex-libris des PP. Jésuites d'Avignon. (*4 gr.*) 161
Framptoн (Christabel-A.). Reproduction de son Ex-libris. (*pl.*). 180
Fray-Fournier (A.) Les Ex-libris Limousins. (*2 gr.*) 107
Fresnoy (Hélie du) 125, 182
Froment (Ex-libris de Joseph). (*gr.*). 109

G

Gambetta (Ex-libris Léon). (*pl.* et *gr.*) 56
Gand dit Vilain XIIII 111, 126
Gaucherel, graveur. Ex-libris du baron Pichon, retouché par Ad. Varin 131
Gaudard. Chevron, trois soleils. 125, 143
Gaudechart de Quérieu. Ex-libris gravé par Ad. Varin 130
Genty (Ex-libris de M. Tony). (*pl.*). 58
Georgel (Marie), dessinateur. Ex-libris de Mlle de Borniol. (*pl.* et *gr.*) 152
Gillet (Stanislas). Son Ex-libris gravé par Stern et retouché par Ad. Varin 131
Gravelot, dessinateur. Ex-libris de J. Burton. (*gr.*) 35
Greslé (Ex-libris de ma tante Etevenon), gravé par Ad. Varin ... 130
Greslé (Henri). Son Ex-libris gravé par Ad. Varin. (*pl.*) 130

Pages

Gruel (Trois Ex-libris de M. Léon). (*pl.* et *2 gr.*) 178
Gubernatis. Ex-libris italiens. 91, 142
Guibal. Reproduction de son Ex-libris. (*gr.*) 36, 61

H

Hagen. Trois losanges 156, 173
Hamilton (Walter). Aperçu historique sur les Ex-libris français. (*gr.*) 21
— Dated Book-Plates (Ex-libris datés), 2e et 3e parties 64, 183
— Observations sur les Ex-libris français du XVIIIe siècle. (*gr.* et *pl.*) 132
Henry-André. Compte rendu de la réunion du 27 janvier 1895 17
Henry-André, dessinateur. Ex-libris de M. F. Bargallo. (*pl.*) ... 122
— Ex-libris de M. L.-P. Couraud. 143
— Ex-libris de M. Léon Quantin. (*gr.*) 27
Hugo (Ex-libris de Victor), gravé par M. Aglaüs Bouvenne. (*2 pl.*). 87

I

Illustriertes handbuch Ex-libriskunde, von Gustav A. Seyler. (*pl.* et *gr.*) 175

J

Jadart (Henri). Son Ex-libris gravé par Ad. Varin 130
Jametel (Maurice) 76, 93, 111
Jeanjean (Les Ex-libris du chanoine), 1727-1786, par M. A. Benoît. (*2 pl.* et *4 gr.*) 70, 110
Jeanjean sculpsit 59
Jésuites d'Avignon (La fondation du père Joachim Faucher et l'Ex-libris des PP.). (*4 gr.*) 161
Jonveaux, de Verdun, graveur. Ex-libris de Lamarre et Clouet. (*2 gr.*) 36

Digitized by Google

K

Pages

Kissel zu Mainz (25 Bücherzeichen entworfen und ausgeführt von Clemens) 63
Körner. (*gr.*) 77

L

Ladimir (Cesare Negrolo et le bibliophile), par Victor Advielle. (2 *gr.*) 39
Lamarre. Reproduction de son Ex-libris. (*gr.*) 37
La Vallée (Ex-libris de Melchior de). (*pl.*) 25
Lavaur de Sainte-Fortunade (Bibliothèque du comte de). Ex-libris dessiné par Ch. Fichot et gravé par A. Varin 131
Legros (Alphonse), graveur. Ex-libris Léon Gambetta. (*pl.*) 56
Leighton (John). The Book-Plate annual and Armorial Year Book. 48
Lhoste de Chaalons. Son Ex-libris gravé par Ad. Varin 131
Limousins (Les Ex-libris), par M. A. Fray-Fournier. (2 *gr.*) 107
Livre aux armes de Jeanne-Baptiste de Bourbon. (*pl.*) 6

M

Manet (A. de), de Bruxelles. Son Ex-libris gravé par Ad. Varin . . 131
Mansart. Colonne, soleil 77, 93
Mar (Léopold). Les Ex-libris d'Adolphe Varin. (*gr.* et *pl.*) 129
Marseille (la Bibliothèque de l'ancienne Chartreuse de), par Emile Perrier. (*gr.*) 50
Maurou (Paul), graveur à Avignon. Ex-libris de Joseph-Claude de Faucher. (*gr.*) 164
Mesgrigny (de) 170, 182
Monogramme du collège de Navarre, par le Dr L. Bouland. (2 *gr.*) 66
Musée Condé (Ex-libris du). (2 *gr.*). 166

N

Pages

Nancy (Ville de). Livre de la bibliothèque publique, fondée par le roy de Pologne. (*pl.*) 136
Navarre (Monogramme du collège de), par le Dr L. Bouland. (2 *gr.*). 66
Nécrologie. Claude-Emile Thiéry. 18
Negrolo (Cesare) et le bibliophile Ladimir, par Victor Advielle. (2 *gr.*) 39
Noms cités dans la table héraldique. 193
Nouveau (un) genre d'Ex-libris anglais. (2 *pl.*) 180

O

Observations sur les Ex-libris français du XVIIIe siècle, par M. Walter Hamilton, traduction de M. Léon Quantin. (*gr.* et *pl.*) 132
Oelhafen (Ex-libris d'). (*pl.*) 176
Otto (Zwanzig Bücherzeichen gezeichnet von G.), mit einem Vorwort von F. Warnecke 63
Oudendoel. Trois losanges . . 156, 173

P

Pajot de la Forest. Planche d'Ex-libris à identifier (réduction). 14, 46
Palisot (Les Ex-libris des), par M. Victor Advielle. (3 *gr.* et 2 *pl.*). 113
— (Post-scriptum sur les), par M. Victor Advielle 137
Palisot de Beauvois 44, 61
Parcere subjectis. (*gr.*) 44, 60
Parkinson (F. et W.). Reproduction de leur Ex-libris. (*pl.*) 180
Pascalon (P.), dessinateur. Ex-libris de Ch. Bayard. (*gr.*) 131
Patin. Trois losanges chargés. (*gr.*) 92, 125
Patterson (Jane). Reproduction de son Ex-libris. (*pl.*) 180
Pearl (Cora). Parcere subjectis (*gr.*) 44, 60
Pérot (Francis). Un Ex-libris du Bourbonnais. (*gr.*) 90

Digitized by Google

Pages

Perrier (Emile). La bibliothèque de l'ancienne Chartreuse de Marseille. (*gr.*) 50
Petiot (Ex-libris de Nicolas de). (*gr.*) 108
Pichon (Baron). Son Ex-libris gravé par Ad. Varin 130
Pixe (J.), graveur. Ex-libris J. Burton. (*gr.*) 35
Plagiaires (des) en fait d'Ex-libris, par A. Benoît. (*6 gr.*) 35
Planche d'Ex-libris à identifier. (*pl. avec 9 reproductions.*). 14, 45, 94
Pochet (G.). Quien vale mas?. 110, 157
Portal (de). (*gr.*) 171
Post-scriptum sur les Palisot, par M. Victor Advielle 137
Premier supplément au Dictionnaire de devises historiques et héraldiques, par M. H. Tausin. 80
Proust de Chambourg (le Bibliophile). (*2 gr.*) 99
Provana 182

Q

Quantin (Léon). Aperçu historique sur les Ex-libris français, par M. Walter Hamilton (traduction). (*gr.*) 21
— Compte rendu de l'Assemblée générale du 24 février 1895 . . . 33
— Compte rendu des réunions. 1, 49, 65, 81, 97, 177
— Les Ex-libris Limousins (compte rendu). (*2 gr.*) 107
— Les Fers à dorer, Ex-libris et marques spéciales de M. Paul de Fleury. (*9 gr.* et *1 pl.*) 148
— Observations sur les Ex-libris français du XVIIIe siècle, par M. Walter Hamilton (traduction). (*gr.* et *pl.*) 132
— Un nouveau genre d'Ex-libris anglais. (*2 pl.*) 180
Quantin (Ex-libris de M. Léon). (*gr.*) 27
Questions 12, 30, 43, 59, 76, 91, 110, 124, 141, 155, 170, 181
Quien vale mas? 110, 157

R

Pages

Rabelais (Ex-libris de). (*gr.*) 122
Raparlier, dessinateur. Ex-libris de H. Cordier, gravé par Ad. Varin 131
Rehn (Jean), graveur suédois. Ex-libris du comte d'Ekeblad. (*gr.*). 169
Réponses . . 15, 30, 45, 60, 78, 93, 111, 125, 142, 156, 172, 182
Richebé (R.). Les trente-deux quartiers de S. A. R. Mgr le duc de Bragance 160
Rochebaron (de). Chef échiqueté chargé. (*gr.*) 13, 30
Rosières (de). Deux léopards. 91, 112, 128
Rousseau de la Parisière (Jean-César), évêque de Nîmes. (*gr.*). 19

S

Saint-Corneille (Ex-libris de l'abbaye de). (*gr.*) 153
Salis. Arbre, palé 60, 78, 173
Sapin (Ex-libris de M. Léon), gravé par M. Aglaüs Bouvenne. (*pl.*). 75
Scheffer (Ex-libris de Pierre), maréchal de camp. (*gr.*) 8
Schell (Frédéric-Alexandre von). Ex-libris gravé par Collin père. (*gr.*) 54
Schulte von Brühl, graveur. Ex-libris de M. R. Benkard. (*gr.*). 140
Seyler (Gustav A.). Illustriertes handbuch Ex-libris-kunde. (*pl.* et *gr.*) 175
Siberg (Ex-libris de Joannes), par le Dr L. Bouland. (*gr.*) 75
Solara. Ex-libris italiens 92, 142
Spiegel (Les Ex-libris de Jacques). (*pl.*) 103
Stargardt (J.-A.), éditeur. Deux albums d'Ex-libris allemands . . 63
Stern, graveur. Ex-libris de Stanislas Gillet 131
Stryen (van). Planche d'Ex-libris à identifier (réduction) 14, 46
Supplément au catalogue du conseiller Beaupré sur les Collin père et fils, 1725-1792. (*5 gr.*). 52, 74

Digitized by Google

Pages

Supplément (le premier) au Dictionnaire de devises historiques et héraldiques, par M. H. Tausin. 80

T

Table héraldique 185
Taillefumyr. Trois têtes de lion. 111, 127, 142
Tausin (H.). Le premier supplément au Dictionnaire des devises historiques et héraldiques..... 80
Thiéry (C.-E.). Son Ex-libris moyen âge. (*pl.*)..... 11
— Autre Ex-libris. (*pl.*)..... 37
— Ex-libris rébus de Jean-Baptiste Didelot. (*pl.*)..... 168
— Nécrologie..... 18
Thoreux, libraire à la Rochelle. Son Ex-libris gravé par Ad. Varin. 131
Tiare pour cimier 13, 30
Tournon (de). (*gr.*)..... 124, 143, 157
Troie (Ex-libris de Balthasar Beniwalt de Walestat, évêque de). (*pl.*). 145
Trois branches. (*gr.*)..... 59
Trois étoiles, écartelé 91, 112
Trois losanges 156, 173
Trois losanges chargés. (*gr.*).. 92, 125
Trois mains..... 141
Trois têtes de lion 111, 127, 142

U

Un nouveau genre d'Ex-libris anglais. (2 *pl.*)..... 180
Uttenheim zu Ramstein (Ex-libris de Jacob Christoff von). (*pl.*)... 176

V

Pages

Vallée (Ex-libris de Melchior de la). (*pl.*)..... 25
Van Driesten (Ex-libris de M. J.). (*pl.*)..... 88
Van Driesten. (Les Trente-deux quartiers de S. A. R. Mgr le duc de Bragance, par M. R. Richebé, illustrations par M. J.)..... 160
Vanel (G.), dessinateur. Ex-libris de M. Tony Genty. (*pl.*)..... 58
Varin.... 16, 47, 62, 78, 95, 128, 143, 158, 173, 183
Varin (Les Ex-libris d'Adolphe), par M. Léopold Mar. (*gr.* et *pl.*). 129
Varnier (G.). Son Ex-libris gravé par Ad. Varin..... 130
Veyrier, graveur à Avignon au XVIIIe siècle. Ex-libris de Joseph-Claude de Faucher. (*gr.*)..... 163
Vigneral. Chevron surmonté d'un croissant..... 45
Vilain XIIII (Gand, dit)..... 111, 126
Vionnet, graveur à Avignon. Ex-libris du commandant Henri-Marie-Hippolyte de Faucher. (*gr*).. 164
Vos de Cauwenberg. Reproduction de son Ex-libris..... 14, 94

W

Wadham Wyndham. Reproduction de son Ex-libris. (*gr.*)..... 35
Walcke (de). Trois losanges. 156, 173
Wallbrunx. Trois losanges. 156, 173

Le Secrétaire-Gérant,

Léon Quantin.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Les
Dépositaires
pour la Vente
des Archives de la Société française
des Collectionneurs d'Ex-libris
sont
MM. ÉMILE PAUL, L. HUARD & GUILLEMIN
Libraires de la Bibliothèque Nationale
28, rue des Bons-Enfants, 28
Paris

Digitized by Google

gitized by Google

Digitized by Google

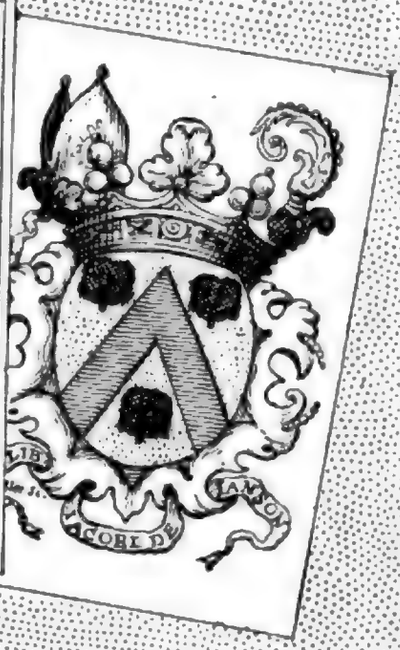

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

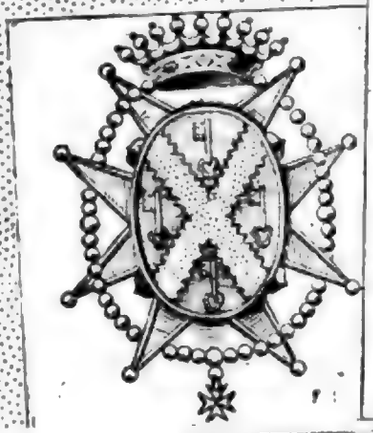

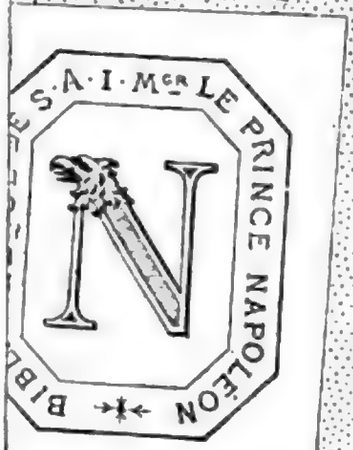

Henry-André

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized

Prix du présent Numéro : 3 fr.

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

UN NUMÉRO PAR MOIS

Les Personnes ne faisant point partie de la Société peuvent s'abonner :

POUR LA FRANCE, UN AN . . . . . 18 FR.
POUR L'ÉTRANGER (LE PORT EN PLUS), SOIT. . . 19 FR. 50

Le Prix de chaque Numéro pouvant varier suivant l'importance des tirages hors texte, on le trouvera toujours indiqué en tête de cette partie de la Couverture comme ci-dessus.

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ, 3, FAUBOURG SAINT-JACQUES, PARIS

L. LANCELEVÉE

PEINTRE HÉRALDISTE

28, rue de Matignon, à Paris

DRESSE LES ARBRES GÉNÉALOGIQUES

FAIT LA DÉCORATION HÉRALDIQUE DES RELIURES MODERNES

sur parchemin et maroquin du levant

COMPOSITION D'EX-LIBRIS

Fers à Dorer, etc.

COMPOSITION D'EX-LIBRIS

HÉRALDIQUES

DE TOUS STYLES, FANTAISIES ALLÉGORIQUES

HENRY-ANDRÉ

Peintre - Dessinateur - Graveur

Rue du Faubourg-St-Jacques, 3

PARIS

LE COLORISTE ENLUMINEUR

Journal d'Enseignement

DU DESSIN, DE LA MINIATURE, DE LA PEINTURE SUR VERRE, SUR SOIE, ETC.

Paraît le 15 de chaque Mois

Chez les Éditeurs DESCLÉE et De BROUWER

Sous la direction de M. J. VAN DRIESTEN

PRIX DE L'ABONNEMENT : 1 AN, 15 FR. — 6 MOIS, 8 FR

C'est une très curieuse et magnifique Publication périodique d'Art spécial.

LA CURIOSITÉ UNIVERSELLE

1 — Rue Rameau — 1

PARIS

Journal Hebdomadaire Illustré

EST LE MEILLEUR MARCHÉ

DES JOURNAUX D'INFORMATIONS ARTISTIQUES

On y trouve des Articles variés sur les Autographes, Estampes Objets d'Arts et de Curiosités, Livres EX-LIBRIS Numismatique, Héraldique, Timbrologie

Etc... Etc...

Paris, un an 8 fr. — Départements, 10 fr. — Etranger, 12 fr. 50

LIBRAIRIE CH. CHADENAT

17, Quai des Grands-Augustins

PARIS

AMERICANA

Spécialité d'Ouvrages Anciens et Modernes, sur l'ASIE, AFRIQUE, AMÉRIQUE & OCÉANIE

Achat au maximum de leur valeur de tous les ouvrages relatifs aux pays ci-dessus désignés. Achète aussi les **Atlas anciens** de 1500 à 1780 ; ainsi que les anciennes **Cartes manuscrites.**

Cette Librairie possède une très belle Collection de Cartes relatives aux Anciennes Provinces de France.

RENÉ PINCEBOURDE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

31 — Rue de Verneuil — 31

PARIS

PUBLIE UN PETIT CATALOGUE MENSUEL

dans lequel on trouve :

LIVRES NOUVEAUX - VOLUMES ANCIENS ET MODERNES

à prix très réduits

Ex-Libris. — Eaux fortes, Estampes, Aquarelles, etc., etc.

Digitized by Google

CONCORDIA PER ARTES

N° 3. Février 1894.

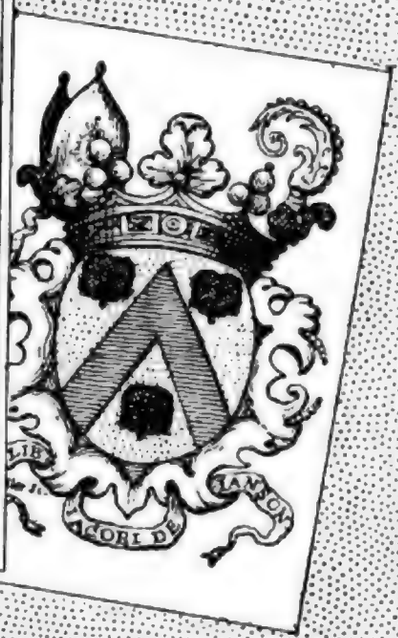

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

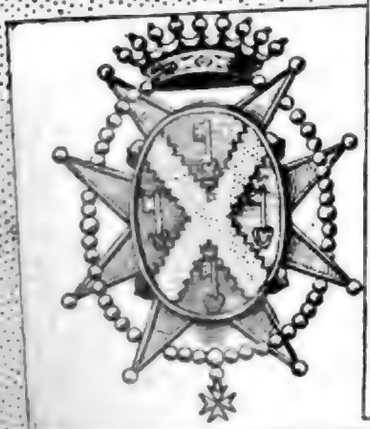

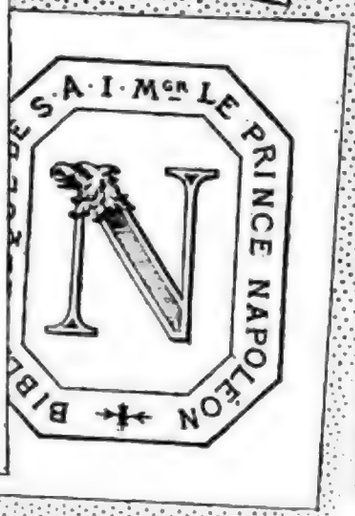

André

Digitized by Google

N° 3. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Février 1894.

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

UN NUMÉRO PAR MOIS

POUR LA FRANCE, UN AN . . . . . 18 FR.
POUR L'ÉTRANGER (LE PORT EN PLUS), SOIT. . . 19 FR. 50

Le Prix de chaque Numéro pouvant varier suivant l'importance des tirages hors texte, on le trouvera toujours indiqué en tête de cette partie de la Couverture comme ci-dessus.

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ, 3, FAUBOURG SAINT-JACQUES, PARIS

Pour la vente en librairie : DÉPOT chez MM. Em. PAUL et Cie, libraires, rue des Bons-Enfants, 28.

L. LANCELEVÉE
PEINTRE HÉRALDISTE
28, rue de Matignon, à Paris
DRESSE LES ARBRES GÉNÉALOGIQUES
FAIT LA DÉCORATION HÉRALDIQUE DES RELIURES MODERNES
sur parchemin et maroquin du levant
COMPOSITION D'EX-LIBRIS
Fers à Dorer, etc.

COMPOSITION D'EX-LIBRIS
HÉRALDIQUES
DE TOUS STYLES, FANTAISIES ALLÉGORIQUES
HENRY-ANDRÉ
Peintre - Dessinateur - Graveur
Rue du Faubourg-St-Jacques, 3
PARIS

LE COLORISTE ENLUMINEUR
Journal d'Enseignement
DU DESSIN, DE LA MINIATURE, DE LA PEINTURE SUR VERRE, SUR SOIE, ETC.
Paraît le 15 de chaque Mois
Chez les Éditeurs DESCLÉE et De BROUWER
Sous la direction de M. J. VAN DRIESTEN
PRIX DE L'ABONNEMENT : 1 AN, 15 FR. — 6 MOIS, 8 FR
C'est une très curieuse et magnifique Publication périodique d'Art spécial.

LA CURIOSITÉ UNIVERSELLE
1 — Rue Rameau — 1
PARIS
Journal Hebdomadaire Illustré
EST LE MEILLEUR MARCHÉ
DES JOURNAUX D'INFORMATIONS ARTISTIQUES
On y trouve des Articles variés sur les Autographes, Estampes Objets d'Arts et de Curiosités, Livres EX-LIBRIS Numismatique, Héraldique, Timbrologie
Etc... Etc...
Paris, un an 8 fr. — Départements, 10 fr. — Etranger, 12 fr. 50

LIBRAIRIE CH. CHADENAT
17, Quai des Grands-Augustins
PARIS
AMERICANA
Spécialité d'Ouvrages Anciens et Modernes, sur l'ASIE, AFRIQUE, AMÉRIQUE & OCÉANIE
Achat au maximum de leur valeur de tous les ouvrages relatifs aux pays ci-dessus désignés. Achète aussi les **Atlas anciens** de 1500 à 1780 ; ainsi que les anciennes **Cartes manuscrites.**
Cette Librairie possède une très belle Collection de Cartes relatives aux Anciennes Provinces de France.

RENÉ PINCEBOURDE
LIBRAIRE-ÉDITEUR
31 — Rue de Vernouil — 31
PARIS
PUBLIE UN PETIT CATALOGUE MENSUEL
dans lequel on trouve :
LIVRES NOUVEAUX - VOLUMES ANCIENS ET MODERNES
à prix très réduits
Ex-Libris. — Eaux fortes, Estampes, Aquarelles, etc., etc.

Imp. PELLUARD, 112, rue St-Jacques.

Digitized by Google

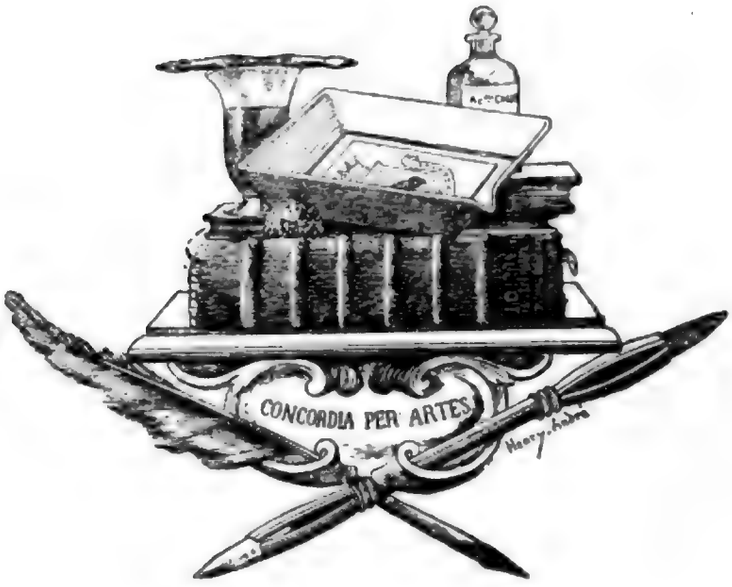

Digitized by Google

N° 4. Mars 1894.

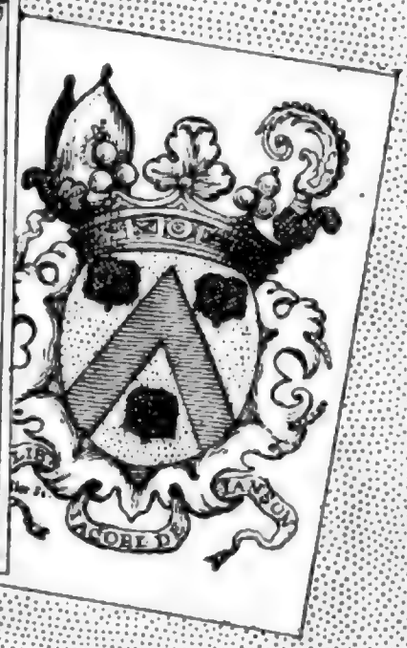

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

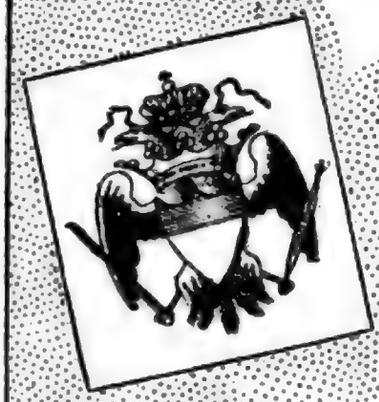

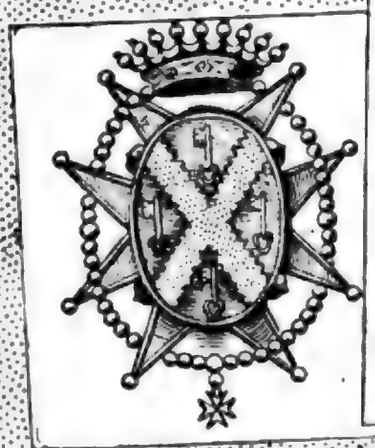

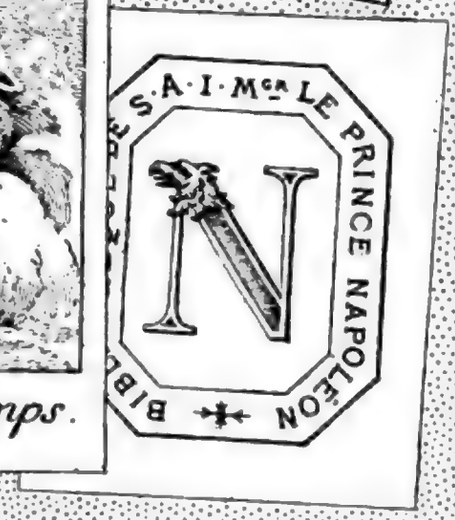

Digitized by Google

N° 4. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Mars 1894.

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

UN NUMÉRO PAR MOIS

POUR LA FRANCE, UN AN . . . . . 18 FR.
POUR L'ÉTRANGER (LE PORT EN PLUS), SOIT. . . 19 FR. 50

Le Prix de chaque Numéro pouvant varier suivant l'importance des tirages hors texte, on le trouvera toujours indiqué en tête de cette partie de la Couverture comme ci-dessus.

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ, 3, FAUBOURG SAINT-JACQUES, PARIS

Pour la vente en librairie : DÉPOT chez MM. Em. PAUL et Cie, libraires, rue des Bons-Enfants, 28.

EM. PAUL, L. HUARD ET GUILLEMIN
LIBRAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
28, rue des Bons-Enfants, Paris

EN DISTRIBUTION :
CATALOGUE
DE LA
BIBLIOTHÈQUE
DE
M. RICARDO HEREDIA
Comte de Benahavis

QUATRIÈME PARTIE

THÉOLOGIE. — JURISPRUDENCE. — SCIENCES ET ARTS.
BEAUX-ARTS. — BELLES-LETTRES. — HISTOIRE

Vente du 18 Avril au 11 Mai 1894

Cette quatrième partie qui comprend plus de **5000 ouvrages**, clôture la série des ventes de cette Bibliothèque, une des plus importantes qui aient été formées en Espagne. Elle comprend la **totalité de la collection Salvée** et a été augmentée par son possesseur actuel non seulement de livres relatifs à l'Espagne, au Portugal, à l'Asie, à l'Afrique et aux deux Amériques, mais encore de nombreux ouvrages anciens et modernes, dans tous les genres et de toutes les époques, publiés en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en Hollande.

COMPOSITION D'EX-LIBRIS
HÉRALDIQUES
DE TOUS STYLES, FANTAISIES ALLÉGORIQUES

HENRY-ANDRÉ
Peintre - Dessinateur - Graveur
Rue du Faubourg-St-Jacques, 3
PARIS

LA CURIOSITÉ UNIVERSELLE
1 — Rue Rameau — 1
PARIS
Journal Hebdomadaire Illustré
EST LE MEILLEUR MARCHÉ
DES JOURNAUX D'INFORMATIONS ARTISTIQUES
On y trouve des Articles variés sur les Autographes, Estampes Objets d'Arts et de Curiosités, Livres EX-LIBRIS Numismatique, Héraldique, Timbrologie
Etc... Etc...
Paris, un an 8 fr. — Départements, 10 fr. — Étranger, 12 fr. 50

LIBRAIRIE CH. CHADENAT
17, Quai des Grands-Augustins
PARIS
AMERICANA
Spécialité d'Ouvrages Anciens et Modernes, sur l'ASIE, AFRIQUE, AMÉRIQUE & OCÉANIE

Achat au maximum de leur valeur de tous les ouvrages relatifs aux pays ci-dessus désignés. Achète aussi les **Atlas anciens** de 1500 à 1780 ; ainsi que les anciennes **Cartes manuscrites.**

Cette Librairie possède une très belle Collection de Cartes relatives aux Anciennes Provinces de France.

LIBRAIRIE P. CHERONNET
19, rue des Grands-Augustins, 19
PARIS
Histoire -- Archéologie -- Beaux-Arts -- Littérature
OUVRAGES CONCERNANT LES PROVINCES
ENVOI SUR DEMANDE DU CATALOGUE MENSUEL
ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Imp. PELLUARD, 212, rue St-Jacques.

Digitized by Google

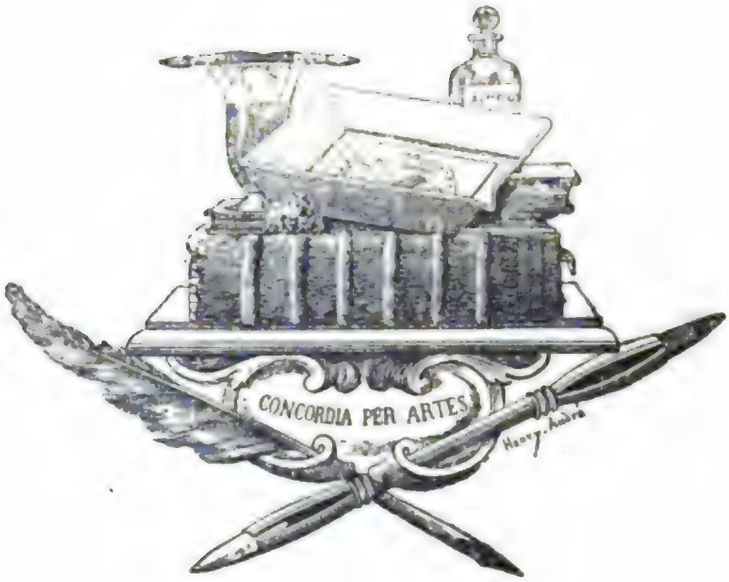

Digitized by Google

N° 5. Avril 1894.

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

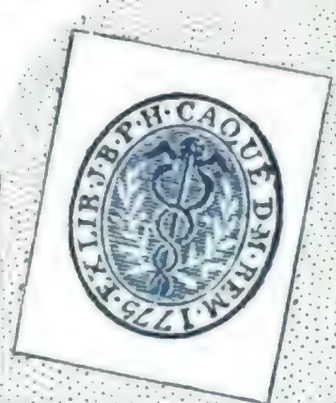

Ex Libris J. B. Descamps.

Henry-André

N° 5. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Avril 1894

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

UN NUMÉRO PAR MOIS

POUR LA FRANCE, UN AN..... 18 FR.
POUR L'ÉTRANGER (LE PORT EN PLUS), SOIT..... 19 FR. 50

Le Prix de chaque Numéro pouvant varier suivant l'importance des tirages hors texte, on le trouvera toujours indiqué en tête de cette partie de la Couverture comme ci-dessus.

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ, 3, FAUBOURG SAINT-JACQUES, PARIS

Pour la vente en librairie : DÉPOT chez MM. Em. PAUL et Cie, libraires, rue des Bons-Enfants, 28

ÉM. PAUL, L. HUARD & GUILLEMIN

Libraires de la Bibliothèque Nationale

LIVRES RARES ET CURIEUX
ANCIENS ET MODERNES
ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES AU COMPTANT

28, Rue des Bons-Enfants, PARIS

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES
EXPERTISES, COMMISSIONS
RÉDACTION DE CATALOGUES

Envoi de tous les Catalogues franco sur demande.

SALLES DE VENTES AUX ENCHÈRES

EM. PAUL, L. HUARD et GUILLEMIN
Libraires de la Bibliothèque nationale
28, Rue des Bons-Enfants, 28, PARIS

EN DISTRIBUTION :

CATALOGUE
DE LA
BIBLIOTHÈQUE
DE
Feu Benedetto MAGLIONE
DE NAPLES

Deuxième Partie

Vente du 21 Mai au 2 Juin 1894
SALLES SILVESTRE

On remarquera, dans cette deuxième et dernière partie, les séries d'ouvrages suivants : *Incunables. — Impressions des Aldes et autres imprimeurs italiens célèbres. — Livres à figures. — Entrées, fêtes, cérémonies, etc. — Classiques grecs et latins, en éditions anciennes et modernes. — Nombreuses éditions des œuvres d'Aristote, Boccace, Dante, Pétrarque, Savonarole, Tasse, etc. — Poésies populaires italiennes, Poemetti, nouvelles et pièces diverses, avec figures sur bois. — Mystères et représentations sacrées en italien. — Histoire de l'Italie et de ses provinces. — Nombreux traités de bibliographies. — Importante réunion d'ouvrages tirés à petit nombre en grand papier ou sur papier de couleur, etc., etc.*

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE

PARIS — 15, Rue de Seine, 15 — PARIS

GRAND ASSORTIMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués
Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES
DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES
ANCIENNES ET MODERNES

LIBRAIRIE E. ROLLAND

2, Rue des Chantiers, PARIS

Les savants et amateurs spécialistes trouveront à la librairie **E. ROLLAND** des documents sur tous les sujets possibles, *livres, brochures, articles découpés dans les revues et les journaux, plaquettes, feuilles volantes, gravures, etc.*, le tout rigoureusement classé par ordre de matières. La maison ne pouvant publier de catalogue imprimé, vu l'immense quantité de petits articles qui ne sauraient y trouver place, il sera envoyé des listes manuscrites aux personnes qui en feront la demande. Prière de bien spécifier le genre de *desiderata*.

La librairie se recommande particulièrement aux personnes qui collectionnent sur les villes et provinces de France.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

CONCORDIA PER ARTES

N° 6. Mai 1894.

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

Digitized by Google

N° 11. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Octobre 1894

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

UN NUMÉRO PAR MOIS

POUR LA FRANCE, UN AN..... 18 FR.
POUR L'ÉTRANGER (LE PORT EN PLUS), SOIT..... 19 FR. 50

Le Prix de chaque Numéro pouvant varier suivant l'importance des tirages hors texte, on le trouvera toujours indiqué en tête de cette partie de la Couverture comme ci-dessus.

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ, 3, FAUBOURG SAINT-JACQUES, PARIS

Pour la vente en librairie : DÉPOT chez MM. Em. PAUL et Cie, libraires, rue des Bons-Enfants, 28

Ém. PAUL, L. HUARD & GUILLEMIN

LIBRAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 28, RUE DES BONS-ENFANTS, PARIS

LIVRES RARES ET CURIEUX
ANCIENS ET MODERNES
ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES AU COMPTANT

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES
EXPERTISES, COMMISSIONS
RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOI FRANCO DE TOUS LES CATALOGUES SUR DEMANDE
Salles de Ventes aux enchères.

COMPOSITION D'EX-LIBRIS

HÉRALDIQUES
de tous styles, Fantaisies allégoriques

HENRY-ANDRÉ

Peintre, Dessinateur, Graveur
Rue du Faubourg Saint-Jacques, 3
PARIS

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE
PARIS — 15, Rue de Seine, 15 — PARIS

GRAND ASSORTIMENT
D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués
Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT
DE LIVRES EN TOUS GENRES
DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES
ANCIENNES ET MODERNES

LA CURIOSITÉ UNIVERSELLE

1, Rue Rameau, 1
PARIS

Journal Hebdomadaire Illustré

EST LE MEILLEUR MARCHÉ
DES JOURNAUX D'INFORMATIONS ARTISTIQUES

On y trouve des Articles variés sur les Autographes, Estampes Objets d'Arts et de Curiosités, Livres, EX-LIBRIS Numismatique, Héraldique, Timbrologie Etc., Etc.

Paris, un an 8 fr. — Départements, 10 fr. — Etranger, 12 fr. 50

LIBRAIRIE E. ROLLAND

2, Rue des Chantiers, PARIS

Les savants et amateurs spécialistes trouveront à la librairie **E. ROLLAND** des documents sur tous les sujets possibles, *livres, brochures, articles découpés dans les revues et les journaux, plaquettes, feuilles volantes, gravures, etc.*, le tout rigoureusement classé par ordre de matières. La maison ne pouvant publier de catalogue imprimé, vu l'immense quantité de petits articles qui ne sauraient y trouver place, il sera envoyé des listes manuscrites aux personnes qui en feront la demande. Prière de bien spécifier le genre de *desiderata*.

La librairie se recommande particulièrement aux personnes qui collectionnent sur les villes et provinces de France.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

CONCORDIA PER ARTES

Deuxième Année. N° 3. Mars 1895.

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président..... Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président..... M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour d'Auvergne, Paris.
Vice-président honoraire. M. Walter Hamilton (Président de l'*Ex-libris Society* de Londres), 16, Elms Road, Clapham Common, Surrey (Angleterre).
Secrétaire..... M. Léon Quantin, 20 *bis*, rue Louis-Blanc, Paris.
Archiviste..... M. Ed. Engelmann, 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Trésorier..... M. J. Regnauld, 19, rue du Cherche-Midi, Paris.
Assesseurs..... MM. L. Lancelevée, 174, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
L. Mar, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Bouvenne (Aglaüs), 24, rue de Cormeilles, à Levallois-Perret (Seine).
Boymond (Marc), 21, rue du faubourg Saint-Honoré.
Devaulx (Th.), 99, rue de Vaugirard, Paris.
Grandeffe (Comte A. de), 42, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Henry-André, 3, rue du faubourg St-Jacques, Paris.

MM.

Holtorp, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.
Masson (Henri), 38, rue Fabert, Paris.
Picot (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
Richebé (R.), 16, avenue du Trocadéro, Paris.
Rubattel (G.), 11, rue du Havre, Paris.
Saint-Victor (Pierre de), 7, rue Saint-Florentin, Paris.
Salleron (G.), 19, rue Sainte-Sophie, Versailles.
Van Driesten, 19, rue Poncelet, Paris.

LES

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

(*Organe de la Société*)

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproduction d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année ; ils sont :

Pour la France, de..... **18** fr. — Pour l'Etranger, de..... **19** fr. **50**

L'année 1894, réunion des treize premiers numéros, vient de paraître ; elle forme un beau volume (avec titre et tables) de 220 pages ornées de nombreuses figures dans le texte et de 17 grandes planches hors texte. Le prix de cette première année, en considération du nombre tout à fait restreint d'exemplaires restant, a été porté à..... **25** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony.

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

UN NUMÉRO PAR MOIS

POUR LA FRANCE, UN AN..... 18 fr. »
POUR L'ÉTRANGER (LE PORT EN PLUS)..... 19 50

Le Prix de chaque Numéro pouvant varier suivant l'importance des tirages hors texte, on le trouvera toujours indiqué en tête de cette partie de la Couverture.

S'ADRESSER AU SIEGE DE LA SOCIÉTÉ, 95, RUE PRONY, PARIS

Pour la vente en librairie : DÉPOT chez MM. Em. PAUL et Cie, libraires, rue des Bons-Enfants, 28

Em. PAUL, L. HUARD & GUILLEMIN

LIBRAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 28, RUE DES BONS-ENFANTS, PARIS

LIVRES RARES ET CURIEUX
ANCIENS ET MODERNES
ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES AU COMPTANT

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES
EXPERTISES, COMMISSIONS
RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOI FRANCO DE TOUS LES CATALOGUES SUR DEMANDE
Salles de Ventes aux enchères.

LA RELIURE

Organe et Propriété de la Chambre Syndicale patronale

Des Relieurs, Brocheurs, Cartonneurs, Doreurs sur cuir, Doreurs sur tranches et Marbreurs

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

FRANCE. — Un an, **6** francs ; — Six mois, **3** francs.
ETRANGER. — Un an, **7** francs ; — Six mois, **3** fr. **50**.

AU BUREAU DE LA CHAMBRE SYNDICALE
7, RUE COETLOGON, PARIS

EM. PAUL, L. HUARD et GUILLEMIN

Libraires de la Bibliothèque nationale
28, Rue des Bons-Enfants, 28, PARIS

EN DISTRIBUTION :

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

De M. H.-W. WADDINGTON

Membre de l'Institut, Ancien Président du Conseil des Ministres ancien Sénateur, ancien Ambassadeur, etc.

Ouvrages sur l'Histoire, l'Archéologie, la Numismatique. — Voyages. — Importante réunion d'ouvrages sur le protestantisme.

Vente du 19 au 30 Avril 1895.

Archives Héraldiques Suisses

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

Revue mensuelle de Blason

DE SIGILLOGRAPHIE & DE GÉNÉALOGIE

Rédacteur, M. JEAN GRELLET
A NEUCHATEL (SUISSE)

Prix pour l'Etranger 6 fr. par an.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE

PARIS — 5, Quai Conti, 5 — PARIS

GRAND ASSORTIMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués
Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES
DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES ANCIENNES ET MODERNES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

CONCORDIA PER ARTES

Deuxième Année. **N° 4.** **Avril 1895.**

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

Digitized by Google

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président..... Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président..... M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour d'Auvergne, Paris.
Vice-président honoraire. M. Walter Hamilton (Président de l'*Ex-libris Society* de Londres), 16, Elms Road, Clapham Common, Surrey (Angleterre).
Secrétaire..... M. Léon Quantin, 20 *bis*, rue Louis-Blanc, Paris.
Archiviste..... M. Ed. Engelmann, 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Trésorier..... M. J. Regnauld, 19, rue du Cherche-Midi, Paris.
Assesseurs..... MM. L. Lancelevee, 174, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
L. Mar, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Bouvenne (Aglaus), 24, rue de Cormeilles, à Levallois-Perret (Seine).
Boymond (Marc), 21, rue du faubourg Saint-Honoré.
Devaulx (Th.), 99, rue de Vaugirard, Paris.
Grandeffe (Comte A. de), 42, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.

MM.

Holtorf, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.
Masson (Henri), 38, rue Fabert, Paris.
Picot (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
Richebé (R.), 16, avenue du Trocadéro, Paris.
Rubattel (G.), 11, rue du Havre, Paris.
Saint-Victor (Pierre de), 7, rue Saint-Florentin, Paris.
Salleron (G.), 19, rue Sainte-Sophie, Versailles.
Van Driesten, 19, rue Poncelet, Paris.
Wigghisoff, maire du 18e arrondissement, 153, rue Marcadet, Paris.

LES

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

(*Organe de la Société*)

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année ; ils sont :

Pour la France, de..... **18 fr.** — Pour l'Etranger, de..... **19 fr. 50**

L'année 1894, réunion des treize premiers numéros, vient de paraître ; elle forme un beau volume (avec titre et tables) de 220 pages ornées de nombreuses figures dans le texte et de 17 grandes planches hors texte. Le prix de cette première année, en considération du nombre tout à fait restreint d'exemplaires restant, a été porté à..... **25 fr.**

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony.

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement ainsi que les statuts sur demande affranchie.

N° 4. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Avril 1895

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

UN NUMÉRO PAR MOIS

Pour la France, un An..... 18 fr. »
Pour l'Étranger (le port en plus)..... 19 50

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement ainsi que les statuts sur demande affranchie.

S'adresser au Siège de la Société, 95, rue Prony, PARIS

Pour la vente en librairie : DÉPOT chez MM. Em. PAUL et Cie, libraires, rue des Bons-Enfants, 28

Ém. PAUL, L. HUARD & GUILLEMIN

Libraires de la Bibliothèque Nationale, 28, rue des Bons-Enfants, PARIS

LIVRES RARES ET CURIEUX
ANCIENS ET MODERNES
ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES AU COMPTANT

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES
EXPERTISES, COMMISSIONS
RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOI FRANCO DE TOUS LES CATALOGUES SUR DEMANDE
Salles de Ventes aux enchères.

2000 EX-LIBRIS

FRANÇAIS & AUTRES

A envoyer au choix

En VENTE ou en ÉCHANGE

A PRIX MARQUÉS

S'adresser à la librairie A. SAFFROY

Au PRÉ-SAINT-GERVAIS (Seine)

Grande-Rue, 65, Villa 23 et 25

L. BIHN

Libraire et Marchand d'Estampes

PARIS — 69, Rue Richelieu, 69 — PARIS

EX-LIBRIS

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ESTAMPES ANCIENNES EN TOUS GENRES

Quoi qu'on cherche, lui envoyer la liste de ses desiderata

Archives Héraldiques Suisses

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

Revue mensuelle de Blason

DE SIGILLOGRAPHIE & DE GÉNÉALOGIE

Rédacteur, M. Jean GRELLET

A NEUCHATEL (Suisse)

Prix pour l'Etranger 6 fr. par an.

Bulletin du Bibliophile

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

(Revue Mensuelle)

Cette revue s'adresse surtout aux amateurs de livres rares, aux chercheurs de pièces inédites, aux collectionneurs de documents historiques, aux bibliothécaires français et étrangers.

ABONNEMENTS

Un An : Pour Paris..... 12 francs.
— Pour les départements. 14 —
— Pour l'Étranger..... 16 —

A LA LIBRAIRIE TECHENER

MM. H. LECLERC et P. CORMEAU, successeurs, 219, rue Saint-Honoré, 219

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

Deuxième Année. N° 5. Mai 1895.

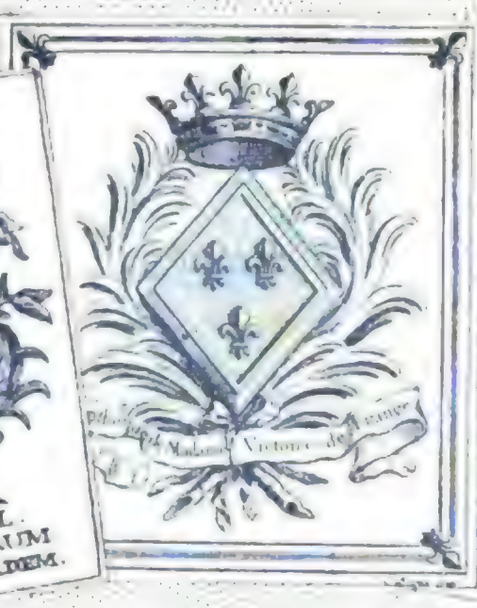

Archives de la Société Française des Collectionneurs d'Ex-Libris

Henry-André

Digitized by Google

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président..... Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président..... M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour d'Auvergne, Paris.
Vice-président honoraire. M. Walter Hamilton (Président de l'*Ex-libris Society* de Londres), 16, Elms Road, Clapham Common, Surrey (Angleterre).
Secrétaire..... M. Léon Quantin, 20 *bis*, rue Louis-Blanc, Paris.
Archiviste..... M. Ed. Engelmann, 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Trésorier..... M. J. Regnauld, 19, rue du Cherche-Midi, Paris.
Assesseurs..... MM. L. Lancelevée, 174, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
L. Mar, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Bouvenne (Aglaüs), 24, rue de Cormeilles, à Levallois-Perret (Seine).
Boymond (Marc), 21, rue du faubourg Saint-Honoré.
Devaulx (Th.), 99, rue de Vaugirard, Paris.
Grandeffe (Comte A. de), 42, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.

MM.

Holtorp, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.
Masson (Henri), 38, rue Fabert, Paris.
Picot (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
Richebé (R.), 16, avenue du Trocadéro, Paris.
Rubattel (G.), 11, rue du Havre, Paris.
Saint-Victor (Pierre de), 7, rue Saint-Florentin, Paris.
Salleron (G.), 19, rue Sainte-Sophie, Versailles.
Van Driesten, 19, rue Poncelet, Paris.
Wiggishoff, maire du 18e arrondissement, 153, rue Marcadet, Paris.

LES

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de..... **18** fr. — Pour l'Etranger, de..... **19** fr. **50**

L'année 1894, réunion des treize premiers numéros, vient de paraître; elle forme un beau volume (avec titre et tables) de 220 pages ornées de nombreuses figures dans le texte et de 17 grandes planches hors texte. Le prix de cette première année, en considération du nombre tout à fait restreint d'exemplaires restant, a été porté à..... **25 fr.**

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement ainsi que les statuts sur demande affranchie.

Dépôt en librairie chez **MM. Em. PAUL, L. HUARD et Cie**, rue des Bons-Enfants, 28, **PARIS.**

Ém. PAUL, L. HUARD & GUILLEMIN

LIBRAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 28, RUE DES BONS-ENFANTS, PARIS

LIVRES RARES ET CURIEUX
ANCIENS ET MODERNES
ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES AU COMPTANT

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES
EXPERTISES, COMMISSIONS
RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOI FRANCO DE TOUS LES CATALOGUES SUR DEMANDE
Salles de Ventes aux enchères.

EX LIBRIS JOURNAL

Organe de l'Ex Libris Society de Londres. — Format in-4° carré

Un numéro par mois. Prix, 1 shill. 6 d.

Souscription annuelle 10 shill. 6 d. – Droit d'entrée 10 shill. 6 d.

*Pour tous renseignements, s'adresser à l'*Honorary Secretary, Public Library, Plymouth.

Ex-Libris Zeitschrift

Organe de la Société Allemande d'Ex-Libris

Cette revue est publiée avec luxe dans le format in-4°. Elle paraît environ tous les deux mois.

S'adresser à l'éditeur, H. C. A. Starke, 10 Berlinerstrasse, à Gorlitz. Allemagne.

LA RELIURE

Organe et Propriété de la Chambre Syndicale patronale

Des Relieurs, Brocheurs, Cartonneurs, Doreurs sur cuir, Doreurs sur tranches et Marbreurs

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Prix de l'Abonnement :

France. — Un an, **6** francs ; — Six mois, **3** francs.
Etranger. — Un an, **7** francs ; — Six mois, **3** fr. **50**.

AU BUREAU DE LA CHAMBRE SYNDICALE
7, Rue Coetlogon, PARIS

Carte pour monter les Ex-Libris

J.-H. NACIVET

87, rue d'Aboukir, et 49, rue Saint-André-des-Arts

Maison spécialement recommandée à MM. les Sociétaires

Format : 30 × 20, ou 32 × 24

	Force 3	Force 4
Qualité A, blanc ou bleuté, les 400 feuilles.....	9 fr. 50	13 fr. »
Qualité B, blanc, les 400 feuilles.....	12 50	14 25
— bleuté —	11 50	13 50

LES ÉCHANTILLONS SONT DÉPOSÉS AU SECRÉTARIAT

Des quantités moindres peuvent être commandées.

Le prix courant de la Maison sera envoyé sur demande.

Archives Héraldiques Suisses

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

Revue mensuelle de Blason

DE SIGILLOGRAPHIE & DE GÉNÉALOGIE

Rédacteur, M. Jean GRELLET
A NEUCHATEL (Suisse)

Prix pour l'Etranger 6 fr. par an.

L'Armorial Français

(6e Année)

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE DE PORTRAITS ET DE NOMBREUX BLASONS

Publie chaque mois des notices sur les **Mariages et Décès de la Noblesse** avec les armes de toutes les familles

LE NUMÉRO : 2 FRANCS

Envoi de spécimen gratuit

ABONNEMENT : 20 FR. PAR AN

Directeur : A. d'Audeville

PARIS — 75, Rue de Rennes, 75 — PARIS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

CONCORDIA PER ARTES
Henry André

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OCT 3 0 1945

Digitized by Google

Digitized by Google